This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

FA 18.3

Harvard College Library

FROM THE BEQUEST OF

JOHN HARVEY TREAT

OF LAWRENCE, MASS.

(Class of 1862)

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DE

L'ART CHRÉTIEN

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DE

L'ART CHRÉTIEN

RECUEIL MENSUEL

D'ARCHÉOLOGIE RELIGIEUSE

DIRIGÉ PAR

M. LE CHANOINE J. CORBET

Correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France et du Ministère de l'Instruction publique.

DIX-HUITIÈME ANNÉE

Deuxième série. — Tome III.
(XXe de la Collection.)

ARRAS

[illegible]

Bureaux de la *Revue*

RUE DES ONZE-MILLE-VIERGES

PARIS

[illegible]

Éditeur des *Bollandistes*

RUE DE GRENELLE-SAINT GERMAIN, 25

MDCCCLXXV

Digitized by Google

FA 18.3

Harvard College Library
Nov 14. 1912
Treat fund

Digitized by Google

LES ORIGINES
DE L'ORFÉVRERIE CLOISONNÉE

—

SIXIÈME ARTICLE *

—

VII. — *L'Inde.*

Descendus des hauteurs de la Bactriane dans le bassin de l'Indus, leur première station avant d'occuper le reste du pays, les Aryas trouvèrent en face d'eux l'élément koushite qu'ils subjuguèrent peu à peu ; celui-ci s'était superposé aux Touraniens, qui, eux-mêmes, avaient dû refouler les tribus mélaniennes autochthones. La race brune, et non noire, des Koushites que l'on retrouve à la source de toute civilisation primordiale, était, suivant les traditions aryennes, arrivée, lors de la conquête des fils de Japhet, à un remarquable degré de perfectionnement. Les Koushites de l'Inde possédaient de grandes villes, une agriculture avancée, une industrie florissante ; réduits en servitude, ils forment encore aujourd'hui la quatrième caste de la société brahmanique, les Shoudras, les artisans : à défaut d'autres preuves, leur origine serait démontrée par le culte sensualiste de Shiva empreint des traits caractéristiques spéciaux aux religions matérialistes et obscènes des peuples chamitiques [1].

* Voir le numéro de Mai-Juin 1875, p. 358.

[1] F. Lenormant, *Manuel, etc.*, t. III, l. 8, passim. — Καὶ τὸ χρῶμα φορέουσι ὁμοῖον πάντες καὶ παραπλήσιον Αἰθίοψι. Hérodote, III, 101. — Une nécessité typographique m'oblige à rendre le son *ç* par *sh*.

Digitized by Google

L'Inde produisait en abondance l'or et les pierres précieuses. La province, qui formait la XXe satrapie de l'empire de Darius, payait annuellement au trésor de la couronne perse une somme de 14,560 talents euboïques, plus de huit millions de francs [1].

« On ne trouve, dit M. Chabas, aucune trace de rapports directs ayant pu exister entre l'Égypte et l'Inde ou la Chine, mais il est très-vraisemblable que les Égyptiens les ont plus ou moins distinctement connues sous le nom de *Toou-Neterou* (pays divin), et qu'ils ont pu en recevoir les productions et même en connaître les cultes par l'intermédiaire des Arabes [2]. » Je serai plus affirmatif que mon savant confrère; il me semble que les hypogées sculptés, les temples aux vastes nefs, les tours pyramidales, les figures appliquées à l'ornementation, caractères spéciaux de l'art hindou, touchent, dans une certaine mesure, à l'esthétique égyptienne. L'identité de race implique une communauté d'idées, mais pour que cette communauté ait résisté, même gravement modifiée, à une séparation dont la date est incalculable, des rapports, sinon journaliers, du moins intermittents, doivent être admis entre les branches africaine et hindoue de la race de Khous.

Quant aux relations de l'Inde avec l'Asie occidentale, elles sont historiquement prouvées par l'établissement du comptoir d'Ophir, fondation collective de Salomon et d'Hiram, à l'est des embouchures de l'Indus, dans le grand marais d'Irina, sur le territoire de la tribu koushite des Abhiras. Les Grecs venus à la suite d'Alexandre ont aussi laissé au nord de l'Inde une impression de leur art. Le musée de Peshawer possède des bas-reliefs de style grec, tantôt pur, tantôt dégénéré; le temple de Martand (vieux Srinagar) accuse des formes gréco-asiatiques : tous ces monuments appartiennent au bouddhisme [3].

[1] Hérodote, III, 95, 98 Ctésias. *De rebus Indicis*, éd. Didot.

[2] *Ouvr. cité*, p. 94.

[3] Puisque les Aryas formaient les castes nobles, c'est aux Shoudras koushites qu'il faudrait attribuer les monuments de l'art indien. Je renvoie le lecteur curieux

Digitized by Google

Deux savants, dont M. Labarte invoque l'autorité, ont avancé : l'un, M. F. Kugler, que חשמל est une locution asiatique signifiant émail, d'où sont dérivés le bas latin *smaltum* et l'allemand *schmelz;* l'autre, M. P. Giguet, que les racines sanscrites de חשמל convenaient parfaitement à la définition de l'or émaillé et aux étymologies ci-dessus [1]. Si l'on reconnaît avec moi que le mot en discussion exprime l'idée d'orfévrerie incrustée, on ne s'étonnera pas de rencontrer dans la langue du vainqueur un terme désignant une industrie que le vaincu pratiquait certainement. Quinte-Curce dit du rajah Sophitès : « Aureis soleis inseruerat gemmas : lacerti quoque et brachia margaritis ornata erant. Pendebant ex auribus insignes candore et magnitudine lapilli : baculum aureum berylli distinguebant. » Clitarque, cité par Strabon, mentionne des tables, des siéges royaux, des vases à boire et à ablutions, *ἐκπώματα καὶ λουτῆρες*, fabriqués en bronze indien, *τοῦ Ἰνδικοῦ χαλκοῦ*, et la plupart incrustés de pierreries, *λιθοκόλλητα*, telles qu'émeraudes, béryls, escarboucles du pays; Claudien, les pavillons gemmés de l'Inde :

Hic gemmata niger tentoria fixerat Indus [2].

Philostrate rapporte, qu'après avoir traversé l'Indus, Apollonius arrivant à Taxila, capitale de l'ancien royaume de Porus, vit aux portes de la ville un temple renfermant un sanctuaire orné avec un art merveilleux. Les murs étaient couverts de tables

de vérifier mes assertions aux nombreux volumes illustrés relatifs à l'Égypte, à l'Assyrie et à la Chaldée. Pour l'Inde, je recommande *Le Tour du Monde*. On doit y consulter le *Rajasthan* de M. L. Rousselet, les voyages de MM. G. Lejean et A Grandidier, l'*Exploration* du *Mékong* par M. F. Garnier, etc., etc. — Qui cum venissent in Ophir, sumptum inde aurum quadringintorum viginti talentorum detulerunt ad regem Salomonem. III *Reg.* IX, 28. F. Lenormant, *Manuel, etc.*, t. III, p. 749.

[1] *Deutsches Kunstblatt*, Stuttgart, mars 1858, p. 67; *Revue archéol.*, 1859, t. XVI, p. 225; ap. *Labarte, Hist. des arts industriels*, 1re éd., t. III, p. 487 et sq.

[2] IX, 1. Clitarchi *fragm.*, p. 81, éd. Didot; Strabon, XV, 1, 69. *Stilic.*, I, 158.

Digitized by Google

d'airain représentant les hauts faits d'Alexandre et de Porus, incrustés en laiton, argent, or, *bronze noir* et fer. Éléphants, chevaux, soldats, armes, étaient figurés avec un talent digne de Zeuxis, de Polygnote et d'Euphranor; les effets d'ombre et de lumière, les creux et les saillies étaient si bien rendus que l'on eût cru les matières fondues ensemble comme des couleurs. Ces tableaux avaient été posés par ordre de Porus après la mort du héros macédonien [1].

Philostrate décrit ici une œuvre de damasquinure, travail familier à l'antique Égypte. La lame du poignard d'Aah-hotep est en *bronze noir* damasquiné [2]. Mais les plaques historiées du temple de Taxila appartiennent vraisemblablement à la catégorie des décorations assyriennes auxquelles je donne à tort ou à raison le nom de *dunnu*.

De l'incrustation métallique revenons au cloisonnage des gemmes. Le Musée royal d'antiquités à Bruxelles (Porte de Hal), possède un fort curieux bijou cloisonné d'or : il consiste en une bague énorme figurant une étoile. Au centre un gros saphir cabochon est entouré d'un cercle pavé de rubis d'où rayonnent des grenats taillés en amande, aboutissant à une bordure extérieure de saphirs et de topazes alternatifs. Les vides compris entre les rayons et la bordure sont ajourés. L'anneau et le revers du chaton sont couverts d'enroulements guillochés. La disposition générale rappelle tant soit peu les bijoux en grenats fabriqués de longue date à Prague.

[1] Χαλκοῖ δὲ πίνακες ἐγκεκρότηνται, τοίχῳ ἑκάστῳ γεγραμμένοι. Τὰ καὶ Πώρου τὲ, καὶ Ἀλεξάνδρου ἔργα γεγράφαται ὀρειχάλκῳ καὶ ἀργύρῳ καὶ χρυσῷ, καὶ χαλκῷ μέλανι, ἐλέφαντες, ἵπποι, στρατιῶται, κράνη, ἀσπίδες, λόγχαι δὲ καὶ δέλη καὶ ξίφη, σιδήρου πάντα. Καὶ ὥσπερ λόγος εὐδόκιμου γραφῆς, οἷον εἰ Ζεύξιδος εἴη τί, ἢ Πολυγνώτου, ἢ Εὐφράνορος, οἳ τὸν εὔσκιον ἠσπάσαντο, καὶ τὸν εὔπνουν, καὶ τὸν εἰσέχον τὲ, καὶ ἐξέχον · οὕτω φασὶ κἀκεῖ διαφαίνεται καὶ ξυντετήκασιν αἱ ὕλαι καθάπερ χρώματα. *Apollonii vita*, l. II, c. 9, in-fol., Paris, 1608.

[2] Chabas, *ouv. cit.*, p. 42 et 43. Dans ses recherches érudites sur les bronzes égyptiens, M. Chabas n'a peut-être pas songé à l'Inde et au curieux passage de Philostrate où trois genres de bronzes, l'ordinaire, le jaune (laiton) et le noir, sont spécifiés : tout s'enchaîne dans le champ fécond de l'art oriental.

Digitized by Google

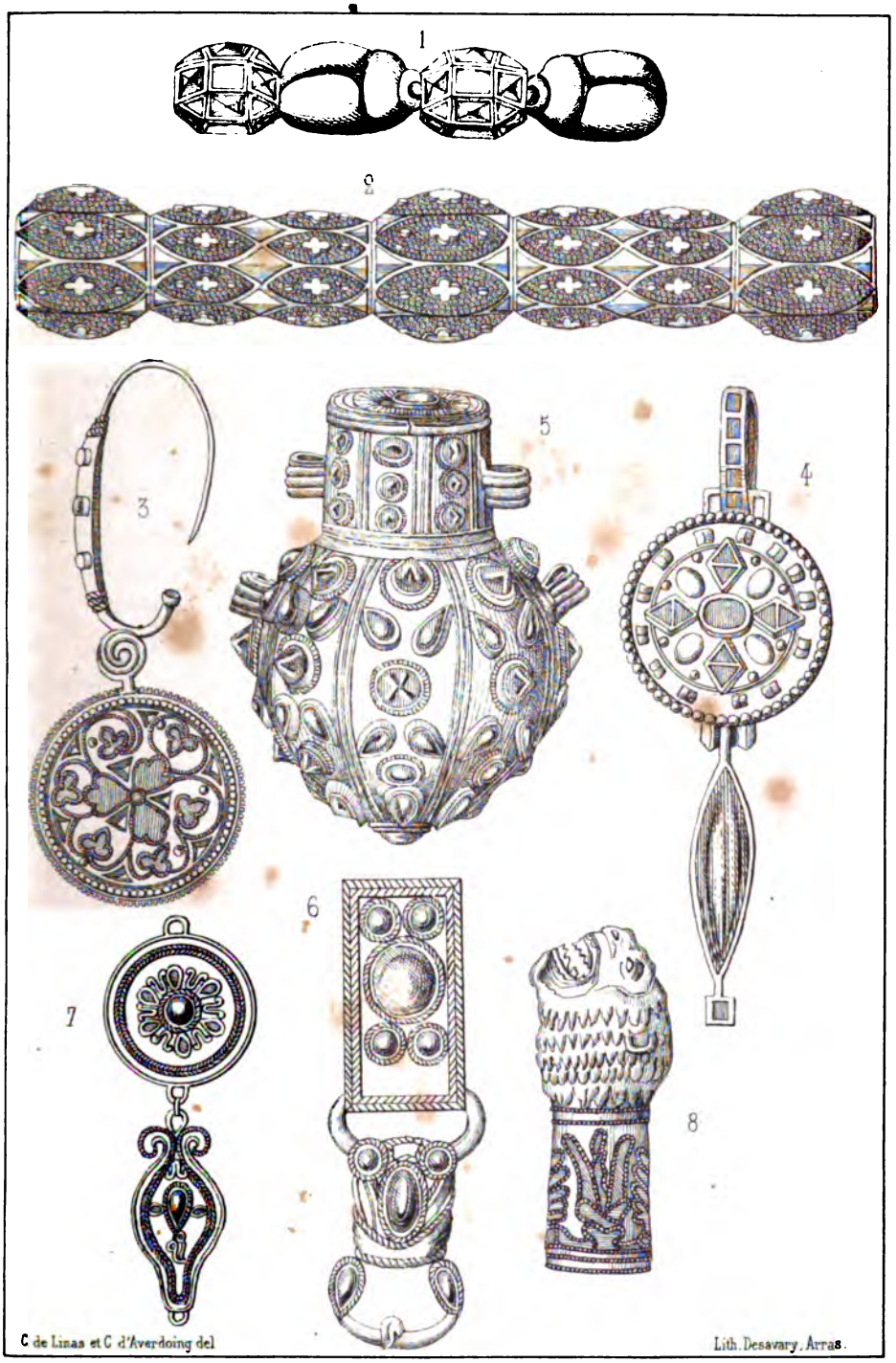

1,2, Eléments de Colliers ; 3, 4, Boucles d'oreille ; Musée du Louvre 5, Flacon à parfums, 6, Boucle ; 7, Boucle d'oreille ; 8, Extrémité d'un torques ; d'après les **Antiquités du Bosphore Cimmérien.**

Digitized by Google

Digitized by Google

L'objet est ainsi décrit au catalogue :

INDE.— C. 8. — Bague en or enrichie de pierres précieuses de différentes couleurs. Cette bague, dont le chaton est immense, est remarquable autant par son travail que par sa richesse. (Coll. H.) [1].

L'attribution à l'Inde me semble très-naturelle; le décor et la destination de cette bague féminine d'orteil sont caractéristiques : mais, son itinéraire, de Calcutta ou de Bombay à la Porte de Hal, n'étant pas indiqué, je m'adressai pour le connaître au possesseur primitif, M. C. Hagemans. Des renseignements fournis par mon honorable ami, il résulte que le bijou fut acheté il y a une dizaine d'années à Bruxelles chez un orfévre qui prétendait alors l'avoir trouvé dans une tombe près de Nivelles, voulant sans doute le faire passer pour byzantin. A la lettre de M. Hagemans étaient joints plusieurs croquis à l'aide desquels j'ai pu établir un dessin du joyau. (Pl. II, fig. 4 et 5.)

La découverte d'une bague hindoue en Belgique n'aurait en soi rien de beaucoup plus extraordinaire que la présence d'une plaque sassanide sur les bords du Rhin; néanmoins, la fable inventée par le vendeur dans l'intérêt de sa marchandise laisserait planer un soupçon sur l'âge véritable de celle-ci, si d'autres bijoux trouvés en Hongrie, cette inépuisable mine archéologique, n'en garantissaient l'antiquité relative. Un travail d'aussi longue haleine que le mien réclame avant tout l'ordre et la clarté; les faits sur lesquels repose mon argumentation ne pouvant être produits ici que sous une forme épisodique et tronquée, je me réserve de les exposer au chapitre qui traitera des bijoux exhumés dans les régions baignées par la Theiss et le Danube. Pour le moment je me borne à dire que les orfévres actuels de l'Inde septentrionale et du Dekhan, fidèles à des traditions héréditaires, continuent la fabrication d'objets où l'or sert d'excipient aux pierreries et surtout au grenat. Bien que l'art hindou ait nota-

[1] T. Juste, *Catal. des collections du Musée roy. d'antiq.*, p. 389, Bruxelles, 1867.

Digitized by Google

blement dégénéré, sa décrépitude est moins sensible dans l'orfévrerie et la joaillerie dont les types ont peu varié.

VIII. — *L'Indo-Chine.*

L'Indo-Chine est une vaste langue de terre resserrée entre le Golfe du Bengale et la Mer de la Chine. A l'ouest, elle confine à l'Inde; au nord, au Thibet et à l'Empire du Milieu. Quatre grands fleuves, l'Irawady, le Salouen, le Ménam et le Mékong traversent perpendiculairement la contrée dans toute sa longueur.

Les populations de l'Indo-Chine, que nous regardons comme appartenant à cette race jaune sur laquelle Moïse ne fournit aucun renseignement généalogique, ont le teint plus foncé que les Chinois et les Japonais. Leur taille est plus petite, et leur civilisation moins avancée. L'indolence est un de leurs caractères spéciaux [1].

Le vieux Monde n'eut pas de relations permanentes avec les régions transgangétiques, bien qu'il en entendit souvent parler; il connaissait l'existence de la Chersonnèse d'or (péninsule de Malacca), où dut forcément relâcher l'ambassade que Marc-Aurèle envoya par mer à l'empereur de la Chine vers l'an 166 de J.-C. [2].

Une nation puissante établie jadis dans le Cambodge, les Khmers, possédait au plus haut degré le génie des arts; comme originalité, comme grandeur et comme style, les monuments d'Angcor peuvent lutter avec ce que l'architecture bouddhique de l'Inde nous a laissé de plus remarquable. Sévères dans leurs formes générales, élégants dans leurs détails, savants dans leur conception, les édifices khmers sont rehaussés de tours pyramidales; des colonnes les soutiennent; des avenues de lions et de colosses humains y aboutissent. Les figures divines ou royales

[1] L. Figuier, *Les races humaines*, p. 364, in-8°, Paris, 1872.

[2] Reynaud, *Relations polit. et commerc. de l'Empire Romain avec l'Asie orient.*, p. 185, in-8°, Paris, 1863. Pausanias, VI, 26, n°s 6 à 9, éd. Didot.

Digitized by Google

sont empreintes de cette placidité que donnent la force et la confiance en soi-même. Rien dans tout cela n'est positivement hindou, égyptien, assyro-chaldéen, mais la corrélation est frappante. Une idée mère commune semble avoir inspiré les grands peuples asiatiques; chacun d'eux l'a modifiée suivant ses aptitudes particulières [1].

L'art khmer a cessé de vivre, le goût moderne des Chinois l'a remplacé avec ses fantaisies : cependant la sculpture peut donner une idée sommaire de l'orfévrerie antique dans l'Indo-Chine. La statue du roi, fondateur de Wat-Phou, porte des bracelets de poignet et d'humérus en grosses perles encadrées de bandeaux parallèles; son large collier d'oves, rehaussé d'un élégant joyau, n'est pas sans analogie avec l'*oudja* égyptien; sa haute coiffure cylindro-conique rappelle la tiare des souverains ninivites [2]. Pour ce qui est de l'orfévrerie cloisonnée, les temples et les monastères en possèdent de magnifiques spécimens dont il est malheureusement difficile de préciser l'âge. Tels sont les ornements empruntés aux châsses bouddhiques de la Birmanie et exposés au *Cristal-Palace* de Londres. Des plaques de verre blanc, rouge et vert, découpées et incrustées dans une armature métallique, y serpentent en guirlandes de fleurs et de feuilles. Ces ouvrages, l'un d'eux surtout, ont un cachet d'élégance et d'originalité qui captive les regards [3].

[1] *Le Tour du monde, Exploration du Mékong*, passim.

[2] *Id.*, *ibid.*, t. XXII, p. 75. — *Ibid.*, p. 79; tête de Bouddha à cheveux frisés en boucles rondes comme les figures assyriennes : Bassac. — *Ibid.*, p. 16; bas-relief représentant une bataille où figurent des rois montés sur leurs chars de guerre : sauf les mouvements désordonnés, particuliers à l'esthétique hindoue, ce tableau rappelle les monuments de Ramsès II et des Sargonides.

[3] Owen Jones, *Grammaire de l'ornement*, pl. 57, fig. 1 à 6 et 11. — V. *le Tour du monde, Expl. du Mékong*, t. cit., p. 413; la vue intérieure d'une pagode dessinée par M. Delaporte, lieutenant de vaisseau, offre plusieurs spécimens de l'orfévrerie liturgique des Boudhistes indo-chinois. Il y a là certaines châsses en forme de portail dont les types généraux furent admis chez les artistes chrétiens du XII siècle. Je renvoie le lecteur aux reliquaires de Maëstricht, exposés dans les vitrines du Musée d'antiquités de Bruxelles, E, 23 et 24.

Digitized by Google

Un charmant Bouddha en bronze (collection de M. O. Petit, à Arras) accuse par ses formes gracieuses une respectable antiquité; les bijoux qui couvrent cette statuette offrent un intérêt spécial. Son riche diadème, son collier, ses boucles d'oreilles, incrustent de petits cabochons en cornalines et pâtes vitreuses. Les oves du support, en cuivre rouge estampé et doré, sont remplis d'un émail bleu pâle d'aspect grumeleux, dont la composition chimique ne doit guère différer de la *porcelaine* du Nil.

Pour les Chinois et les Japonais, ils connaissent certainement à fond la technique de l'art du joaillier, mais, comme ils ont appliqué, de temps immémorial, l'émaillerie au décor et qu'ils semblent avoir négligé l'incrustation à froid, je me trouve obligé, faute de renseignements assez complets, à les passer sous silence.

IX. — *L'Asie-Mineure.*

Avant que l'élément hellénique eût colonisé les côtes de l'Asie-Mineure et envahi peu à peu la péninsule entière, cette contrée avait pour habitants des peuples qui ont laissé en petit nombre les traces d'un art indigène, oriental par la forme et le symbolisme, art évidemment issu des grandes civilisations de l'Égypte et de l'Assyrie, mais conservant malgré ses emprunts au dehors un certain caractère d'originalité. Des voyageurs appartenant à diverses nations ont étudié tour à tour le sol archéologique de l'Asie-Mineure; le luxueux ouvrage de M. C. Texier [1] en a d'abord fait connaître à la France les monuments, qu'un nouvel explorateur, M. G. Perrot, a récemment expliqués avec une critique au-dessus de tout éloge. En outre, les planches qui accompagnent le texte de ce dernier savant se distinguent par une précision et une fidélité scrupuleuses [2].

[1] *Description de l'Asie Mineure*, 3 vol. in-fol., Paris, 1839-1849.

[2] *Exploration archéologique de la Galatie, de la Bithynie, d'une partie de la Mysie, de la Phrygie, de la Cappadoce et du Pont* par G. Perrot, E. Guillaume et

Digitized by Google

Dans l'ensemble des monuments qu'il a décrits, M. Perrot signale une haute antiquité; il constate leurs relations intimes avec les œuvres de l'art assyrien et développe ainsi qu'il suit le motif de cette affinité. « Quelque partie de l'art que l'on considère, l'architecture, ses plans, son ornementation, ou la sculpture, ses procédés et ses conventions, le rapport entre les monuments de l'Assyrie et ceux de l'Asie-Mineure est donc frappant, incontestable. Ce rapport, il n'y a que deux manières de l'expliquer, par une influence que l'Asie-Mineure aurait exercée sur l'Assyrie ou l'Assyrie sur l'Asie-Mineure. Entre ces deux hypothèses, l'esprit ne saurait hésiter. La comparaison directe des monuments suffirait à mettre sur la voie de la vraie solution. Comme importance, comme finesse d'exécution, comme variété de formes, les monuments de la péninsule sont très-inférieurs à ceux de l'Assyrie; il s'ensuit qu'ils sont des imitations et non des modèles. L'histoire nous conduit aux mêmes conclusions. Ces froids plateaux de la Cappadoce, de la Lycaonie et de la Phrygie orientale n'ont jamais possédé de grandes cités populeuses et créatrices. Tant que les habitants de cette région n'ont pas reçu de l'Occident, de l'Asie grecque, les idées et les formes qui les traduisent, elles leur sont arrivées de l'Orient, de Babylone et de Ninive, puis d'Ecbatane et de Suse. Avant d'être une province de l'empire d'Alexandre, l'Asie-Mineure a été, pendant de longs siècles, une dépendance des empires d'Assyrie, de Médie et de Perse. La Lydie paraît avoir acquis une certaine influence politique, mais ce royaume, avec sa population mêlée où domina longtemps l'élément sémitique, avec ses frontières mal définies et les puissants voisins qui le pressaient de toutes parts, Grecs d'Ionie sur les

J. Delbet, 2 vol. in-fol., Paris, 1872. — Ouvrages étrangers : Barth, *Reise von Trapezunt nach Scutari*, in-4°, Gotha, 1860; Leake, *Journal a Tour in Asia Minor*, in-8, 1824; Hamilton, *Researches in Asia Minor*; Van Lennep, *Travels in little know parts of Asia Minor*, 2 vol. in-8, Londres, 1870. Les gravures sur bois qui illustrent le livre de M. Van Lennep sont soigneusement exécutées et rendent assez fidèlement le style des monuments reproduits.

Digitized by Google

côtes, Mèdes sur l'Halys, n'eut point d'originalité religieuse ni artistique. Jusqu'au jour où s'éveilla le génie grec, il n'y a eu pour toute l'Asie antérieure, d'autre centre, d'autre foyer de civilisation que les capitales de la grande vallée de l'Euphrate et du Tigre. De là venaient, diversement réfractés suivant les divers milieux qu'ils traversaient, les rayons que les artistes grecs rassemblèrent ensuite en une nouvelle et plus brillante flamme [1]. »

Je m'associe de grand cœur aux conclusions de M. Perrot, en faisant néanmoins quelques réserves au sujet de l'Égypte dont il annihile complétement l'influence directe ou indirecte en Asie-Mineure; un coup-d'œil rapide, jeté sur les sculptures que figurent les recueils ci-dessus mentionnés, permettra de restituer à chacun, étrangers comme indigènes, sa part respective dans l'œuvre générale. Au reste, je ne m'illusionne pas trop quant aux difficultés de la thèse à soutenir et à la valeur des arguments qui l'appuient; ils ne seront pas acceptés sans discussion, si on les accepte, mais, pour provoquer une discussion, la publicité est nécessaire, et je n'hésite pas à l'employer.

Les bas-reliefs de la Ptérie, dont les sujets sont évidemment religieux ainsi que le démontre fort bien M. Perrot, manifestent la puissance sous trois formes : divine, sacerdotale et royale. Étudions-en successivement les détails.

L'Olympe cappadocien était peuplé de dieux, de déesses et de génies. A Boghaz-Keuï, les dieux, debout sur un léopard ou marchant sur la tête des génies, sont vêtus d'une courte tunique serrée à la hanche et coiffés d'un haut bonnet conique; dans leurs mains une longue canne ou une épée, à l'épaule une massue ou une hache à double tranchant *(bipennis, σάγαρις)*; un glaive dont le pommeau est arqué en croissant pend à leur côté; des souliers aux pointes recourbées *(calceus repandus)* chaussent leurs pieds. Cette chaussure apparait invariablement sur tous les person-

[1] *L'art de l'Asie Mineure*, in-8, Paris, 1873, p. 5, 15 et 16.

Digitized by Google

nages des monuments archaïques en Asie-Mineure; elle constitue une de leurs principales caractéristiques, aussi je m'abstiendrai de la signaler à l'avenir. Les déesses portent la robe talaire à plis verticaux, la *cidaris* côtelée, la baguette ou une fleur; elles se dressent, tantôt sur un léopard, tantôt sur un aigle bicéphale. Certains génies, qui me semblent environnés d'une auréole flamboyante, ont la robe talaire et un bonnet conique à pointe recourbée rappelant à s'y méprendre les coiffures d'airain des anciens grenadiers russes; d'autres, court vêtus, se distinguent par des ailes et une tête d'animal. L'analogie des monuments de Boghaz-Keuï avec les bas-reliefs assyriens des rochers de Maltaï ou de Bavian est incontestable; elle laisse soupçonner une identité de croyances religieuses entre les populations du haut Tigre et du centre de l'Asie-Mineure; en serait-il de même pour le cérémonial liturgique? J'ose en douter. Loin d'être tant soit peu étriqué suivant la mode assyro-chaldéenne, le costume sacerdotal, en Cappadoce, offre au contraire, robe traînante et manteau, une ampleur qui le rapproche du vêtement flottant des harpistes égyptiens. Une calotte ronde (*pileolus*, πιλίδιον), ceinte d'un bandeau, couvre la tête du pontife cappadocien, qui semble ainsi rasée à l'instar des ministres du culte en Égypte; ce pontife, armé du glaive à pommeau arqué, tient d'une main un *lituus* la volute en bas, de l'autre, une sorte de chapelle sommée des disques solaire et lunaire superposés, munis d'ailes qui retombent sur des espèces de *tat*; un génie flamboyant accosté de deux vases allongés occupe le centre de l'édicule. Apulée me paraît faire allusion à cette chapelle lorsqu'il dit des prêtres d'Isis : « Secundus manibus ambabus gerebat *altaria*, id est *auxilia* : quibus nomen dedit proprium Deæ summitatis auxiliaris providentia. » Du reste quoique le génie et le disque ailé offrent les symboles disjoints du *férouher* perse, l'ensemble montre une singulière réminiscence du cimier de l'*atef*[1]. Les chefs et les guerriers

[1] *Metam.* XI. « Coiffure sacrée composée de la mitre blanche, de deux plumes d'autruche, des cornes de bélier, d'uræus, et parfois compliquée de quelques

Digitized by Google

sont vêtus absolument comme le dieu cité plus haut, lequel dieu n'est sans doute lui-même qu'un conquérant divinisé. On retrouve encore ce dernier type sur les rampants du Tmolus (Nymphi près Smyrne) et à Ghiaour-Kalési (Phrygie). Circonstance digne de remarque, à Ghiaour-Kalési, un appendice frontal saillant du bonnet aigu de l'une des figures n'est pas sans rapports avec l'uræus pharaonique. Un groupe, à Boghaz-Keuï, me semble représenter l'association des pouvoirs spirituel et temporel. Le roi passe son bras gauche autour du col du prêtre dont il serre la main, en étendant le droit avec un geste d'adoration ; au dessus des personnages, l'édicule aux disques ailés. Toute la scène est empreinte d'une saveur égyptienne que je ne saurais méconnaître ; seulement en Égypte la divinité domine le pharaon, tandis qu'ici le roi écrase de sa haute stature le prêtre qui lui vient à peine à l'épaule. Je me résume : l'antique Égypte avait des chaussures recourbées, des justaucorps serrés à la taille, une haute coiffure conique, le *pschent*, orné quelquefois du *lituus*. Cette réunion de faits excuse la méprise d'Hérodote attribuant le bas-relief de Nymphi à Sésostris. L'historien grec connaissait à la fois le costume égyptien et la *curbasia* droite effilée en pointe, coiffure qu'il donne aux Perses et aux Saces (tribu scythe) ; il s'est néanmoins trompé : les motifs qui dictent mon appréciation actuelle entrèrent certainement pour quelque chose dans son jugement erroné [1].

autres ornements. » Pierret, *Catal. de la Salle hist. de la Gal. égypt. au Louvre*, p. 176.

[1] *Exploration archéologique, etc.*, p. 331 à 338, pl. 38 à 53 ; p. 157, pl. 10. Place, *our. cité*, pl. 45. Layard, *Nineveh etc.*, t. I, p. 230, t. II, p. 142 ; *The mon. of Nineveh*, pl. 51. *Descript. de l'Asie Mineure*, pl. 75 à 79, 132. *Le Tour du Monde*, t. IX, p. 266. G. Perrot, *Revue archéol.*, 1866, t. XIII, p. 247 et pl. 12. H. Weiss, *Kostumkunde*, t. I, p. 37, fig. 25, *f*, *g* ; p. 47, fig. 33, *c*, *e* ; p. 48, fig. 34, *b* à *e*, *g* à *i* ; p. 56, fig. 42, *a*, *b* ; p. 113, fig. 82, *a*. Apulée, *Metam.*, XI. Hérodote, II, 106 : « Il y a aussi en Ionie deux figures de Sésostris sculptées dans le roc ; l'une sur la route d'Ephèse à Phocée, l'autre sur celle de Sardes à Smyrne. Les personnages ont 4 coudées, 1 spithame de hauteur ; ils sont armés de l'arc et de la lance, leur costume est identique, participant, à la fois de l'égyptien et de

Digitized by Google

Le palais d'Euïuck (Ptérie), le plus moderne des monuments archaïques de la Cappadoce, accuse une influence égyptienne au moins aussi prononcée qu'à Boghaz-Keuï. D'abord un prêtre debout, le bras levé en signe d'adoration, devant un *tat* bien caractérisé ; derrière, une femme, reine ou prêtresse, appuyée sur un bâton, coiffée d'une calotte plate avec appendices retombants, et vêtue d'une longue robe à plis transversaux arqués. Ailleurs, le taureau sur un autel, et de véritables sphinx, coiffure à fanons pendants, physionomies égyptiennes, sculptés aux jambages d'une porte. Non loin de ces manifestations caractéristiques, une déesse assise que je voudrais bien y rapporter; un autre prêtre tenant, au lieu du *lituus*, une courte verge et l'*anneau de serment* comme certaines figures hiératiques de Maltaï; enfin un taureau et un admirable lion de style assyrien pur, sauf le rendu des griffes qui dénote chez l'artiste un manque complet d'études d'après nature. Je ne m'arrête pas à l'aigle bicéphale étreignant un lièvre dans chacune de ses serres, symbole emprunté par les Seldjoukides d'Iconium à la Cappadoce ou au *hanca* (oiseau fabuleux) musulman, symbole que l'empire d'Occident s'appropria au XIVe siècle ; MM. de Longpérier et G. Perrot en ont suffisamment traité : mais je dois mentionner un lion passant, la queue relevée, très-original bien que d'une exécution grossière. M. Perrot l'a découvert à Kalaba dans le voisinage d'Angora. Je reconnais le même animal sur une très-ancienne étoffe pourpre à deux tons, conservée au trésor de Saint Servais, à Maëstricht, et sur un tissu byzantin violet et jaune, chargé d'inscriptions au nom de l'empereur Romain Lécapène et de son gendre Christophe :

l'éthiopien, καὶ γὰρ Αἰγυπτίην καὶ Αἰθιοπίδα ἔχει. Sur la poitrine court d'une épaule à l'autre une inscription gravée en caractères hiératiques égyptiens dont voici le sens : *J'ai conquis cette terre par la valeur de mon bras*, ἐγὼ τήνδε τὴν χώρην ὤμοισι τοῖσι ἐμοῖσι ἐκτησάμην. Si l'homme ne dit pas qui il est ni d'où il vient, il l'a déclaré ailleurs. Beaucoup donc se trompent qui ont vu ces images et les attribuent à Memnon. » Id., V, 49; VII, 64 : Σάκαι δὲ οἱ Σκύθαι περὶ μὲν τῇσι κεφαλῇσι κυρβασιὰς ἐξ ὀξὺ ἀπηγμένας ὀρθὰς εἶχον πεπηγυίας.

Digitized by Google

Ἐπὶ Ῥωμανοῦ καὶ Χριστοφώρου
Τῶν φιλοχρίστων δεσποτῶν.

(Fabriqué) sous Romain et Christophe empereurs aimant le Christ.

L'âge de ce second tissu qui vient de la châsse de saint Annon, à Siegburg (Allemagne), est donc compris entre les années 919 et 944 ; il est la réplique du premier que je crois sorti des ateliers cappadociens [1].

Toutefois les figures d'Anaït, de Nisrok, d'Oannès, les taureaux mitrés, les lions dévorant un animal, caractérisent le contingent assyrien des monuments de l'Asie-Mineure, moins encore que la disposition architecturale des édifices et les procédés plastiques. Procédés et disposition, on va le voir, relèguent au dernier plan l'influence égyptienne sur l'art cappadocien.

Je laisse parler M. G. Perrot; il a vu les originaux et sa compétence est irrécusable.

« Dans les monuments primitifs de la Ptérie, nous n'avons trouvé que des bas-reliefs, pas une figure en ronde bosse. A Euïuck même, la figure n'a pu se dégager encore de la pierre dont elle est tirée; dans les sphinx et dans un taureau qui déchire un bé-

[1] *Exploration archéol*, p. 340 à 347, pl. 54 à 68; p. 226, pl. 32. *L'Art de l'Asie mineure*, p. 7. *Kostumkunde*, coiffures, p. 41, fig. 29, *d*, *e*; p.50, fig. 36, *b*; Vêtements plissés, p. 46, fig. 32, *a*; p. 52, fig. 39, *b*, *c*, *d*. *Revue archéol.*, 1845. *Jahrbucher des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande*, t. 46, Bonn, 1869, p. 161, pl. X, art. de M. E. aus'm Weerth. — A Euïuk, le *lituus* n'est pas seulement aux mains des prêtres; on le voit aussi sculpté sur les corps d'un taureau et d'un bélier. Le *lituus*, bâton augural des Étrusques, a donc été importé par eux d'Asie en Italie. — La verge, ῥάβδος, ou baguette divinatoire semble avoir été en usage chez les Assyriens au VIIIe siècle avant notre ère ; c'est une des superstitions que le prophète Osée reproche au Peuple de Dieu : Populus meus in ligno suo interrogavit, et baculus ejus annunciavit ei. IV, 12. Mais la verge fut également employée par Moïse pour opérer ses prodiges et par les magiciens de Pharaon pour leurs enchantements. *Exode*, IV, VII, etc. — Nous retrouvons l'*anneau de serment* sur les monuments sassanides et chez les Goths. — La chape de Charlemagne, à Metz, le suaire de saint Lazare, à Autun, broderies orientales fort anciennes, montrent le lièvre enlevé par un oiseau de proie ; l'aigle à deux têtes est brodé sur le pluvial de Boniface VIII, à Anagni.

Digitized by Google

lier, la partie antérieure est travaillée en ronde bosse tandis que le reste du corps se profile seulement en silhouette sur la face externe du bloc. »

Plus loin.

« Dans l'édifice que M. Texier a décrit sous le nom de *Temple d'Anaïtis*, les rampes, les terrasses superposées que couronnait le monument, les dispositions intérieures, les pièces secondaires entourant une grande pièce centrale, tout, jusqu'à ce trône orné de deux lions, fait songer aux palais de Ninive et de Persépolis. Le rapport est encore plus sensible à Euïuck. Nous avons là les débris d'un palais construit sur un tertre artificiel, orienté, à peu de chose près, vers les quatre points cardinaux. L'entrée monumentale et ses abords ont été dégagés par nos fouilles ; nous y retrouvons avec deux figures colossales d'animaux fantastiques formant les pieds droits de la porte, un cortége qui se développe des deux côtés du passage, pour donner aux visiteurs une haute idée de la puissance et de la majesté du prince. Euïuck nous offre donc comme une réduction provinciale des énormes palais assyriens voisins de Ninive. Seulement Euïuck nous présente une curieuse altération du type consacré par l'Assyrie. Les taureaux et les lions ailés et mitrés qui forment le trait caractéristique des portes de Khorsabad et de Nimroud ont été remplacés ici par des sphinx debout, mais par des sphinx qui *diffèrent à certains égards* du vrai sphinx égyptien. D'autres sphinx semblables paraissent avoir été groupés dans la plaine en avant de l'édifice. *Un artiste élevé dans les traditions assyriennes s'est approprié un motif égyptien et l'a traité de manière à n'en faire qu'une variante de la forme conventionnelle chère aux architectes ninivites* [1]. »

Ici, le docte explorateur et moi nous tombons d'accord ; mais, si secondaire qu'ait pu être l'influence égyptienne en Asie-Mineure, à quoi bon l'atténuer encore ? La vraie fonction histo-

[1] *L'art de l'Asie mineure*, p. 7 et 12. *Descript. de l'Asie mineure*, pl. 80.

Digitized by Google

rique de ce pays a été de servir d'intermédiaire entre l'Assyrie et la Grèce ; l'art décoratif assyro-chaldéen a dû être importé chez les Hellènes bien moins par les Phéniciens que par les peuples de l'Asie-Mineure, maîtres des routes commerciales qui traversaient Comana et Tarse pour atteindre Ninive et Babylone. Tout cela est exact; est-ce suffisant pour nier l'existence d'un courant égyptien, antérieur ou parallèle à l'intervention assyrienne? Hérodote cherche à expliquer ce courant, et il y a toujours du vrai au fond d'Hérodote; les monuments de la Cappadoce ne donneraient-ils pas raison à l'historien grec [1] ?

Je me suis laissé entraîner par une digression en apparence étrangère à mon sujet; elle lui est pourtant utile. Quand on veut interroger un peuple sur les traces d'un art industriel dont les œuvres sont à peu près anéanties et que les monuments écrits ou figurés révèlent trop sommairement, il faut au moins connaître la direction générale imprimée à l'esthétique de ce peuple. Or, l'Asie-Mineure ayant reçu son art de l'Égypte et de l'Assyrie où l'on pratiquait l'orfévrerie cloisonnée, il est vraisemblable que les ouvriers en métaux de la péninsule s'y adonnèrent également.

Malgré leur état fruste, les bas-reliefs cappadociens offrent des boucles d'oreilles tournées en anneaux de grand diamètre; les sphinx, particularité qui les distingue de l'animal symbolique égyptien, portent un large collier carcan, décoré de rosaces dans le goût des bandeaux de la tiare ninivite; les hautes coiffures, formées d'une armature de tringles convergentes où s'enchevêtrent des anneaux superposés, accusent l'emploi du métal comme élément constitutif; l'édicule de Ghiaour-Kalési et l'aigle bicéphale d'Euïuck trahissent certainement l'imitation des procédés de cloisonnage, usitée en Égypte et en Assyrie dans les représentations analogues [2].

Quand l'Asie-Mineure vit le génie grec s'approprier en les

[1] *L'art de l'Asie mineure*, p. 16. E. Gerhard, *Ueber die Kunst der Phoenicier*. Hérodote, II, 104 et 105.

[2] *Exploration archéol.*, pl. 47, 49, 50, 56, 62, 67, 68.

Digitized by Google

transformant les types décoratifs assyriens, le cloisonnage ne semble pas avoir été oublié. La muraille sud de l'enceinte de Konieh (Iconium) encastre une stèle en calcaire tendre, bas-relief colorié, représentant un guerrier équipé, partie à la grecque, partie à l'orientale. M. Texier qui a découvert ce personnage hybride, en fait un *soldat lycaonien*, contemporain de la venue des premiers Hellènes en Asie ; je vais le décrire d'après la chromolithographie publiée dans la *Description de l'Asie-Mineure*, sans m'occuper d'une attribution assurément contestable. Peut-être aussi le dessinateur a-t-il commis des erreurs graphiques? Je ne saurais en répondre. Mais, si libre que soit une copie, il y a des détails qu'on n'invente pas, et j'espère que ceux qui se rapportent à mon sujet existent réellement sur l'original.

Vêtu d'un *thorax* de lin et d'un caleçon très-court en étoffe violette rayée que recouvre partiellement un jupon *(cinctus, διάζωμα, περίζωμα, kilt)*, bleu côtelé de blanc, le *soldat lycaonien* est armé du casque *(cassis, κόρυς, κράνος)*, des jambières *(ocrea, κνημίς)*, du glaive et d'une lance fourchue à double dard *(cuspis, αἰχμή)*, le tout en bronze. A ses pieds, de fortes bottines en cuir, lacées, à pointes recourbées, chaussures usitées chez les Étrusques, les peuples primitifs de l'Asie-Mineure, et qui apparaissent sur quelques bas-reliefs ninivites ; elles s'engagent sous la cnémide où une courroie les maintient. Le glaive, à lame large et convexe, est un cimeterre *(machæra, μάχαιρα, copis, κόπις)* dont le caractère barbare paraît incontestable [1]; une touffe de crin rouge tient à la poignée. La lance n'est pas moins barbare que le glaive. Le casque, muni d'un nasal et d'un couvre-nuque, est grec; du cimier, surmonté d'une *aigrette (crista, λόφος)* écarlate, pend une

[1] « Les Grecs d'Homère portaient la *machæra* à côté du glaive, et s'en servaient comme d'un couteau de chasse pour immoler les victimes et pour découper leur viande à table ; mais elle venait originairement des Orientaux, auxquels on l'attribue comme une arme qui leur appartient en propre. (Æschyle, *Pers.*, 56). » Rich., *Diction. des antiquités*, p. 382, éd. franc., 1859. « Copides (Persæ) vocant gladios leniter curvatos. » Quinte-Curce, VIII, 14. V. encore Xénophon, *Cyrop.* II, 1, 9 ; VI, 2, 10 ; Rich, *ouv. cité*, p. 190.

Digitized by Google

queue de cheval de la même couleur. Le décor et la forme bombée sans ressaut du bouclier circulaire (*clipeus*, ἀσπίς), sont évidemment assyriens. Ce décor consiste en une grande rosace polylobée dont les nervures en relief cloisonnent des alvéoles. Le demi-cercle inférieur est garni d'une *frange* rouge. M. Texier avance, sans preuves à l'appui, que la *frange* était surtout d'usage en Lycie et qu'on la voit aussi sur quelques vases grecs. Je ne suis pas en mesure de vérifier les assertions d'un voyageur dont l'exactitude, louée par les uns, est mise en suspicion par d'autres : il convient lui-même que la stèle était placée très-haut ; a-t-il pu s'assurer de l'état réel d'un détail pour lui sans importance ? Autrement dit, la *frange*, aujourd'hui brisée à sa partie supérieure, n'aurait-elle pas primitivement décrit une circonférence entière? Quoi qu'il en soit, j'ai souligné avec intention les mots *aigrette* et *frange*, attendu qu'ils expriment infidèlement la nature d'objets que M. Texier vit à coup sûr tels qu'il les a dessinés, sans cela texte et planche ne se contrediraient pas entre eux. Je m'explique. Les sculpteurs assyriens et cappadociens comprenaient fort bien le rendu des matières effilées, témoins les bas-reliefs ninivites et la stèle même de Konieh où franges et crinières sont reprises en quelque sorte brin à brin. Or, le cimier et l'orle du bouclier du *soldat lycaonien* montrent un faire très-distinct des autres parties colorées en rouge, car ils sont divisés en cellules rectangulaires qu'encadre une bordure saillante et continue : n'y aurait-il pas lieu de leur appliquer l'observation déjà produite au sujet des ornements assyriens? Seulement la négligence de l'enlumineur porterait à Konieh sur un relief, tandis qu'à Khorsabad elle ne s'étendrait qu'au contour en creux. J'ai restitué à mon point de vue le dessin de M. Texier sans en modifier le tracé et j'ai obtenu un effet analogue à celui du bouclier dace de M. le comte F. de Lasteyrie et des bijoux en bronze incrustés de grenats qu'a publiés M. H. Baudot [1].

[1] *Descript. de l'Asie mineure*, t. II, p. 145, pl. 103. C. de Linas, *Anciens vêtements sacerdotaux et anciens tissus, etc.*, IIIe série, 1863, p. 21 à 23, 45 et 46, pl.

Digitized by Google

L'ancienne architecture de l'Asie-Mineure offre aussi les surfaces planes cernées ou traversées par des lignes enlevées sur le fond, indices caractéristiques du cloisonnage. Je citerai pour exemples le réticulé du tombeau, dit de Midas, à Nacoleia (Phrygie), et un sépulcre taillé dans le roc, à Myra (Lycie). Ce dernier monument comporte des chapiteaux ioniques, le symbole du lion terrassant un taureau, et deux pilastres ornés de la rosace assyro-perse aux pétales cerclés [1].

Les Dardaniens de la Troade, qui fondèrent le premier empire puissant de l'Asie-Mineure, et vinrent combattre Ramsès II en Syrie, paraissent avoir été soumis aux monarques ninivites. En effet, lors du siége de Troie, l'arrivée, positivement historique, de l'éthiopien Memnon à la tête d'un corps de Susiens pour soutenir Priam, revêt le caractère d'un secours envoyé à son vassal en danger par le souverain de l'Assyrie [2]. Cet Africain transplanté en Perse y était-il venu seul? Des compagnons d'exil l'avaient peut-être suivi, et l'influence égyptienne, que j'ai cherché à discerner dans l'art de l'Asie-Mineure, trouverait encore là une de ses origines.

De 1870 à 1873, un archéologue allemand, M. le docteur H. Schliemann, a consacré son temps et sa fortune à déblayer le plateau d'Hissarlik où il croit avoir exhumé les ruines de la ville immortalisée par Homère. M. Schliemann, dans une série de vingt-cinq mémoires accompagnés d'un atlas de deux cent dix-sept planches photographiées, a exposé son système et ses découvertes montant à 4 ou 5000 objets.

4 et 8. Botta, *ouv. cité*, pl. 55. Weiss, *ouv. cité*, t. I, fig. 115, 117, 119, 120, 124 c. *Essai de restitution d'un bouclier dace de la colonne trajane*, 1868, *Bull. de l'Acad. des Inscript.*, pl. *Mémoire sur les sépult. des Barbares*, pl. 11.

[1] *Explor. archéol.*, p. 112, fig. *Descript. de l'Asie min.*, t. I, pl. 56; t. III, p. 208, pl. 225.

[2] F. Lenormant, *Manuel, etc.*, t. II, 379, 385.

Eoasque acies, et nigri Memnonis arma.

Æneid., I, 489.

Digitized by Google

Admises par quelques savants, les théories de M. Schliemann ont été vigoureusement attaquées par d'autres. Cette polémique ne me regarde pas, car il est un point sur lequel tout le monde tombe d'accord : le docteur allemand a mis au jour les restes de civilisations superposées, vraisemblablement antérieures à Laomédon et à Priam [1].

Dans les quatre couches successives fouillées au-dessous de la ville grecque, M. Schliemann a rencontré des poteries, des objets en bronze et en pierre ; mais la plus importante de ses trouvailles est celle du dépôt enfoui au pied d'un grand édifice, et auquel il a donné le nom de *trésor du roi Priam*. Les poteries sont très-curieuses, plusieurs formes rappellent la céramique antique des Américains du Sud ; malheureusement leur étude ne serait ici qu'un hors-d'œuvre. Les objets de métal précieux consistent en vases parmi lesquels je distingue une navicelle (*phaselus*, φάσηλος), à anses latérales tournées en demi-cercle.

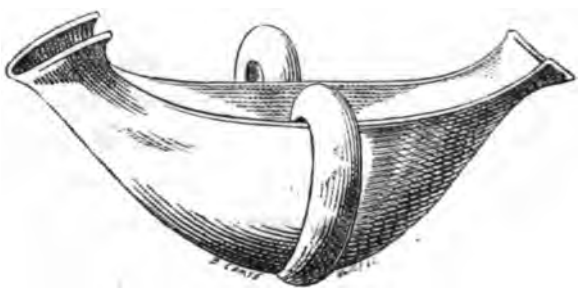

Vase en or du trésor de Priam.

Le type bateau apparaît aussi chez les populations anciennes de la Gaule. On a trouvé aux environs de Beauvais une navicelle en terre cuite qui doit remonter à une époque reculée.

[1] *Journal officiel*, Académie des Inscriptions et Belles-lettres, séances des 13 février, 26 juin, 6 novembre, 18 décembre 1874 et 15 janvier 1875.

Digitized by Google

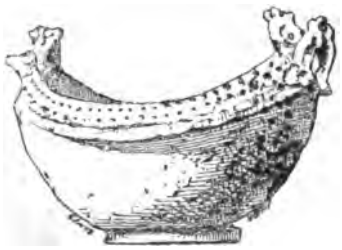

Vase en terre cuite du musée de Beauvais.

J'ai remarqué encore des boucles d'oreilles hélicoïdes (n. 57) et à palmettes (n. 58); un collier à six rangs de cylindres et de sphéroïdes alternatifs ; enfin le double exemplaire d'un frontal à pendants (κρήδεμνον) composé de minces plaquettes attachées sur un filet (n. 56).

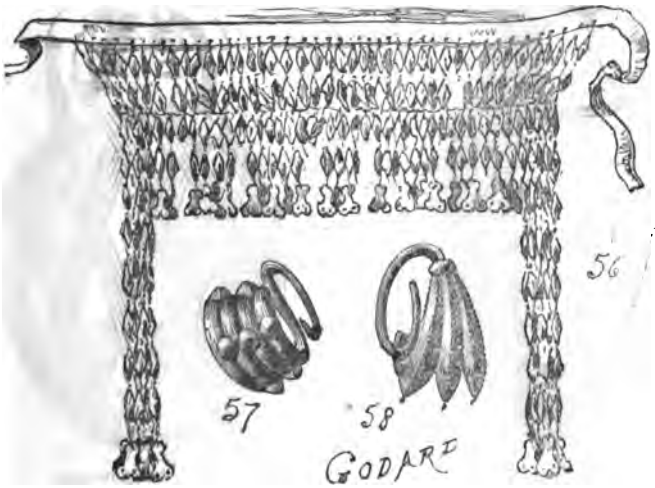

Objets en or du trésor de Priam.

Ces bijoux d'où l'incrustation est absente, me semblent néanmoins inspirés de modèles égyptiens; le Danemark offre des exemples analogues et, actuellement en Kabylie, quelques boucles

Digitized by Google

d'oreilles sont ornées de pendants en petites lames de métal identiques aux éléments du frontal troyen [1].

Les Scythes du Pont-Euxin et de la Chersonèse Taurique possédaient des objets en orfévrerie cloisonnée, vraisemblablement fabriqués dans l'Asie-Mineure. Les fouilles opérées à Glinistche, village tartare voisin de Kertch (Crimée), ont mis au jour un sarcophage en marbre blanc contenant le squelette d'une femme, le visage recouvert d'un masque d'or, vêtue d'étoffes de laine tissues d'or, et ornée de splendides joyaux. Le mot *Rescuporis*, écrit au pointillé, en lettres grecques, sur un plat d'argent trouvé près du cadavre, laisserait croire que la défunte était l'épouse de l'un des huit rois du Bosphore Cimmérien qui portèrent ce nom

Amphore d'Hissarlik.

Gourde de Khorsabad.

[1] *Antiquités troyennes*, in-8°, atlas; trad. de M. Rhizos Rhangabé, Paris, Maisonneuve, 1874 : éd. allemande, Leipzig. *Revue Britannique*, 1874, 2e sém. p. 285 à 310, art. de M. J. Belin de Launay. *L'Illustration*, 11 avril 1874, p. 233, notamment fig. 39, 51 à 56. — *Nordiske Oldsager*, p. 88, fig. 382 et 383, bagues d'or, Ier âge du fer. Duhousset, *Excursion dans la grande Kabylie*, *Tour du monde*, t. XVI, p. 292.

Digitized by Google

de Tibère à Constantin (14 à 337 après J.-C.). Parmi les meubles de toilette de la princesse, on admire surtout un petit flacon à parfums, en or constellé de 24 grenats syriens cabochons. Il est ovoïde, panse renflée, col large; quatre bélières permettaient de le suspendre au moyen d'un cordon (Pl. IV, fig. 5). Ni le galbe, ni la technique de ce charmant morceau ne me semblent grecs; j'y reconnais la famille des vases tournés en corps de mouche, tels que les grandes amphores, déterrées à Hissarlik par M. Schliemann, et une gourde *(ampulla)* en poterie, de Khorsabad [1].

Virgile constate l'usage des bijoux incrustés de pierreries chez les Troyens :

> *Præterea sceptrum, Ilione quod gesserat olim,*
> *Maxima natarum Priami, colloque monile*
> *Baccatum, et duplicem gemmis auroque coronam* [2].

Mais les joyaux asiatiques que la conquête et le commerce avaient importés à Rome influencèrent peut-être Virgile.

Hérodote mentionne sans autre explication le trône que Midas, fils de Gordias et roi de Phrygie, consacra dans le temple de Delphes. D'après cet historien, les princes lydiens de la dynastie des Mermnades offrirent au même sanctuaire de magnifiques présents. Gygès envoya six cratères d'or pesant 30 talents (1,668,270 francs); Alyattes (610-559 avant J.-C.), un immense cratère d'argent posé sur une base en fer forgé, ouvrage de Glaucus de Chio. Pour se rendre Apollon favorable, Crésus réunit sur un bûcher des meubles et des vases en métal; de leur fonte il obtint 117 demi plinthes, longues de 0m462m, larges de 0m231m, épaisses de 0m077m; quatre, d'or pur, ἀπέφθου χρυσοῦ, étaient chacune du poids de 2 talents 1/2 (139,012 fr., 50 cent.), les autres, d'or blanc, λευκοῦ χρυσοῦ, c'est-à-dire allié à l'argent, pesaient 2 talents.

[1] *Antiquités du Bosphore Cimmérien*, t. I, passim, pl. XXIV, fig. 25, in-fol. Saint-Pétersbourg, 1854, texte en russe et en français. *Antiq. troy.*, pl. Place, *Ninive, etc.*, pl. 67, fig. 6. — Suétone, *Tibère*, 37, écrit Rhascuporis.

[2] *Æneid*, I, 653 à 655.

Digitized by Google

Sur ces demi plinthes reposait un lion d'or pur, estimé 10 talents (556,090 francs). A ces dons, Crésus ajouta encore deux cratères; l'un était d'or (8 talents ½ et 12 livres), le second, d'argent, mesurait 600 amphores en capacité : on le regardait à Delphes comme l'œuvre de Théodore de Samos, et Hérodote remarque que ce n'était pas un morceau vulgaire. Je me borne à indiquer quatre vases d'argent à panse arrondie (*dolium*, πίθος); deux seaux à eau lustrale (περιῤῥαντήριον) en or et en argent; des aiguières d'argent de forme circulaire, χεύματα ἀργύρεα κυκλοτέρεα; une statue de femme en or, haute de 3 coudées (1m386m); enfin, les colliers et les ceintures, τὰ ἀπὸ τῆς δειρῆς καὶ τὰς ζώνας, de la reine épouse de Crésus, bijoux vraisemblablement rehaussés de pierreries. L'oracle d'Amphiaraüs ne fut pas oublié par le monarque lydien; un bouclier et une lance, le tout en or massif conservés au temps d'Hérodote dans le temple d'Apollon Isménien, à Thèbes, en sont la preuve [1].

Les paillettes d'or que le Pactole arrachait aux entrailles du mont Tmolus ne pouvaient suffire aux profusions des rois de Lydie; le commerce extérieur devait leur fournir le métal en énormes quantités. Un marché pour l'or existait certainement à Sardes au VIe siècle avant notre ère, puisqu'alors les Lacédémoniens en envoyèrent acheter dans cette ville. D'ailleurs les Lydiens jouissaient d'une antique réputation de brocanteurs, genre de trafic qui valut d'énormes richesses à de simples particuliers. Un de ces millionnaires, Pythius, fils d'Atys, avait fait présent à Darius Ier d'un platane et d'un cep de vigne en or ciselé, et il offrit à Xerxès des sommes considérables pour subvenir aux frais de l'expédition contre la Grèce [2].

[1] I, 14, 25, 50, 51. Ἀνέθηκε σάκος τε χρύσεον πᾶν, ὁμοίως καὶ αἰχμὴν στερεὴν πᾶσαν χρυσέην, τὸ ξυστὸν τῇσι λόγχῃσι ἐὸν ὁμοίως χρύσεον. 52. Crésus avait encore offert : à Thèbes, en Béotie, un trépied d'or dédié à Apollon Isménien; à Éphèse, des vaches et un bouclier d'or. Ibid., 92.

[2] Hérodote, I, 93. Les Lacédémoniens voulaient dorer une statue d'Apollon; Crésus leur fit cadeau du métal. Ibid., 69. Les Lydiens passaient pour avoir in-

Digitized by Google

Crésus qui, le premier des Barbares, soumit au tribut les Grecs de l'Asie, dut recourir au talent des artistes de cette nation. Alyattes, selon toute vraisemblance, employa des orfévres indigènes. J'ai dit plus haut que le cratère d'argent, offert au temple de Delphes par le père de Crésus, reposait sur une base en fer. Le cratère avait disparu depuis longtemps quand Pausanias visita Delphes, mais le support existait toujours, et la description qu'en donne l'historien touriste est beaucoup plus explicite que celle d'Hérodote. « La base est l'œuvre de Glaucus de Chio qui inventa la soudure du fer; en effet, des clavettes ou des clous n'en réunissent pas les éléments, mais la seule aggrégation sert de lien au métal. Le meuble a la forme d'une tour moins large au sommet qu'au pied; ses flancs ne sont pas clos, ils sont formés de traverses disposées en échelons et maintenues par des tringles verticales dont l'extrémité supérieure est courbée en dehors [1]. »

De la disposition du support on peut arriver à la forme du meuble supporté; c'était évidemment un vase apode, hémisphéroïde ou ovoïde à large ouverture. Les sculptures assyriennes en offrent d'analogues montés sur des bases ajourées, et diverses coupes en or ou en bronze (Age du bronze) trouvées en Danemark, en Suède, en Holstein, en Hanovre, en Westphalie, en Saxe, en Ba-

venté la monnaie et le commerce de détail, πρῶτοι δὲ καὶ κάπηλοι ἐγένοντο. Ibid., 94. Id., VII, 27 à 29.

[1] Hérodote, 1, 6. — Τοῦτο Γλαύκου μὲν ἐστιν ἔργον τοῦ Χίου, σιδήρου κόλλησιν ἀνδρὸς εὑρόντος · ἔλασμα δὲ ἕκαστον τοῦ ὑποθήματος ἐλάσματι ἄλλῳ προσεχὲς οὐ περόναις ἐστὶν ἢ κέντροις, μόνη δὲ ἡ κόλλα συνέχει τε καὶ ἔστιν αὕτη τῷ σιδήρῳ δεσμός · σχῆμα δὲ τοῦ ὑποθήματος κατὰ πύργόν μάλιστα ἐς μείουρον ἀνιόντα ἀπὸ εὐρυτέρου τοῦ κάτω · ἑκάστη δὲ πλευρὰ τοῦ ὑποθήματος οὐ διὰ πάσης πέφρακται, ἀλλά εἰσιν αἱ πλάγιαι τοῦ σιδήρου ζῶναι, ὥσπερ ἐν κλίμακι οἱ ἀναβασμοί · τὰ δὲ ἐλάσματα τοῦ σιδήρου, τὰ ὀρθὰ ἀνέστραπται κατὰ τὰ ἄκρα ἐς τὸ ἐκτος. Pausanias, X, 16. J'ai tenu à reproduire ce texte, même après l'avoir fidèlement traduit, car on a conclu du passage d'Hérodote que Glaucus avait inventé la soudure des métaux en général, tandis qu'il s'agit ici d'une opération purement mécanique où la chimie n'a aucune part. A Arras — je ne m'en suis pas informé ailleurs — le vocabulaire technique des serruriers nomme *encollage* l'aggrégation du fer par le calorique et la percussion.

Digitized by Google

vière, en Irlande, ont le même type. « Partout où on les a constatées, dit M. C. Engelhardt, nous retrouvons une certaine ressemblance dans les formes, exactement le même travail et les mêmes ornements. Ces circonstances nous semblent indiquer une origine commune pour ces vases, qui, dans le Nord, devinrent des vases sacrés. Nos vases ne sont donc pas de travail indigène; l'origine ne peut être cherchée qu'au Sud, dans des régions qui, voisines des pays classiques, en ont reçu leurs inspirations industrielles, et qui se sont élevées de bonne heure à cette hauteur de perfection dans le travail que nos coupes témoignent à un éminent degré. Que ce soit en pleine Étrurie, au-delà des Apennins, qu'on doive chercher ce centre industriel; qu'on doive le trouver dans le nord de l'Italie, entre les Apennins et les Alpes, en pays demi étrusque, demi gaulois; que des investigations ultérieures attirent nos regards vers les remarquables produits de l'âge du bronze en Grèce, jusqu'ici trop rares et trop peu connus; voilà des questions qui ne sont pas encore bien résolues et que je n'ai pas l'intention de traiter ici [1]. »

Le savant danois voudra bien m'autoriser à présenter une solution provisoire. Les vases antiques, hémisphéroïdes ou ovoïdes sont rares en Europe, tandis qu'ils se rencontrent fréquemment en Asie; de plus, les spécimens de ce type, que nous ont laissés les Grecs et les Romains, semblent avoir été affectés à des usages liturgiques. Un immense cratère en terre cuite, trouvé plein d'eau à Narbonne, porte une dédicace insuffisante :

LV. COMVS.
DIO. LVIL.

[1] J. Bonomi, *Nineveh and its palaces*, fig. 68 et 187. Weiss, *Kostumkunde*, t. I, fig. 193 et 194; *Die Voelker Kleinasiens*. Worsaae, *Nordiske Oldsager*, p. 61, fig. 278 (Fionie), 280 (Séland, h. 0m 125m, d. 0m 195m), 281. C. Engelhardt. *Les vases d'or sacrés du musée de Copenhague*, 1875, pl. et p. 7 à 10, 13 et 14. M. Engelhardt regarde comme des vases sacrés les cônes en or d'Avanton (Louvre) et de Schifferstadt (Musée national de Munich); cette opinion me paraît très-soutenable.

Digitized by Google

Mais un autre vase, identique de forme et de monture — sauf les godrons de la lèvre et les cariatides du trépied qui sont de style romain — aux cratères assyriens ci-dessus mentionnés, ne laisse aucune incertitude. Il figure sur un bas-relief découvert à Rome; des couronnes de chêne, un dauphin, un *lituus*, une aiguière, un flambeau et une lampe l'entourent. L'inscription tracée sur le monument prouve, comme ses attributs décoratifs, qu'il fut érigé par le Collége des Augures :

IMP. CAES. VESPASIANO.
AVG. PONT. MAX. TR. POT.
COS.
AVGVRVM. COL.
RR. PS.
PRO. SALVTE.
AVGG. [1].

La science augurale était d'origine étrusque et par conséquent orientale ; ses adeptes durent conserver les formes traditionnelles de leur ancien mobilier liturgique : un tel ordre de faits me semble justifier la vraisemblance du caractère assyro-chaldéen que je voudrais reconnaître, tant à l'ex-voto d'Alyattes qu'aux vases à fond rond importés dans le nord et le centre de l'Europe.

CHAPITRE III.

L'INCRUSTATION A FROID CHEZ LES GRECS ET LES ROMAINS.

I. — *Les matières premières.*

L'art décoratif grec procède en droite ligne de l'Assyrie et de l'Égypte ; m'arrêter ici à la démonstration d'un fait établi par

[1] Grüter, *Inscriptiones antiquæ*, Amsterdam, 1707, p. 997, n° 7 ; p. 1076, n° 5. Boissard, *Romanæ urbis topog. et antiq.*, t. IV, p. 58. — On trouve aussi au Pérou des vases ovoïdes et musciformes ; v. P. Marcoy, *Voy. de l'Océan atl. à l'Océan pacif. : Tour du Monde*, t. X, p. 144, fig.

Digitized by Google

l'expérience serait complétement inutile [1]. Toutefois, en s'assimilant les motifs orientaux, le génie hellénique les allégea, les dégagea, et leur imprima cette forme élancée qui, avec la grâce, est le caractère particulier de ses œuvres. La polychromie grecque, en outre, diffère essentiellement du coloriage oriental ; on rencontre dans la première l'harmonie et la sobriété des tons, que l'autre, au contraire, offre toujours crûs et tranchés. Ces sentiments distincts appliqués à une idée commune ont encore abouti à un résultat qui se rattache essentiellement à notre sujet. Le statuaire asiatique est préoccupé du détail ; son ciseau rend les accessoires des figures, notamment les bijoux, avec une perfection voisine de la minutie : chez les Grecs, l'ensemble passe avant tout, et les objets de toilette qui pourraient nuire à la pureté des lignes sont omis ou rapportés [2]. De tels principes devaient inspirer aux Hellènes une certaine répugnance à l'endroit de la joaillerie ornementale ; leur grande sculpture se contenta d'associer l'or à l'ivoire, et leurs bijoux sont généralement en métal pur : la règle a cependant des exceptions que nous signalerons plus bas. Du reste l'Antiquité classique regarda toujours l'incrustation des gemmes comme une spécialité de l'Orient ; cette industrie n'avait pas même de nom chez les maîtres occidentaux du Vieux Monde, et des adjectifs ou des périphrases, χρύσεος λιθοκόλλητος (incrustation avec ou sans rabattu), χρύσεος διάλιθος (semis de pierres serties en bâtes), λίθος περικεκαλυμμένος χρυσίῳ (pierre montée en bague), *aurum gemmatum, aurum gemmis distinctum, gemma auro inclusa,* dési-

[1] V. Salzman, *Nécropole de Camirus* (Rhodes) ; *Revue archéol.*, nouv. série, 2e année, t. IV, 1861, p. 467 et 471. V. surtout Owen Jones, *Grammaire de l'ornement*, pl. relatives à l'Égypte, l'Assyrie et la Grèce.

[2] Γέγηθε κόσμον προστιθεὶς ἀγάλματι.
Euripide, *Hippolyte*, 631.

Aurea marmoreo redimicula solvite collo :
Demite divitias : tota lavanda dea est.
Aurea siccato redimicula reddite collo.
Ovide, *Fast.* IV, 135 et sq.

Digitized by Google

gnaient seuls ses produits. On n'est guère plus avancé relativement aux joailliers, fabricants ou revendeurs; ils étaient probablement confondus avec l'orfévre, χρυσοχόος, χρυσοποιός, *aurifex*, *aurarius*. Je trouve *margaritarius* sur les inscriptions; quant aux termes *gemmator*, *gemmarius*, *inclusor*, *ars gemmaria*, *opus gemmarium*, ils ne semblent pas antérieurs au IVe siècle. Les textes, d'accord avec les monuments, expliquent la pénurie ou l'âge récent des expressions relatives à l'alliance des pierreries et des métaux précieux. Bien qu'en Égypte et en Syrie des artistes de l'école hellénique eussent, sous les successeurs d'Alexandre, fabriqué de notables quantités d'*aurum gemmatum*, bien que les orfévres gréco-romains pratiquassent eux-mêmes cette industrie, les Occidentaux n'avaient pas daigné inventer une dénomination spéciale pour un genre de travail resté barbare à leur point de vue. Mais, quand le goût grec fut complétement effacé par le goût oriental, quand les papillotages de l'orfévrerie gemmée, jusqu'alors privilége exclusif des riches, se popularisèrent à la suite des mercenaires introduits dans les légions, ou par les vicissitudes de la guerre, les choses changèrent d'aspect; des néologismes affectés à la joaillerie surgirent dans la langue civilisée. Une industrie aussi répandue exigeait un vocabulaire technologique; on se hâta de le lui fournir. Le besoin de s'entendre avec les acheteurs indigènes, et surtout étrangers, créa des termes nouveaux. J'ai dit acheteurs étrangers, je ne crains pas d'ajouter que l'officine du bijoutier gréco-romain trouvait en eux ses meilleurs clients; en effet, rares ailleurs qu'en Syrie et aux abords de la Mer Noire antérieurement à l'arrivée des Barbares sur le sol de l'Empire, les bijoux incrustés semblent fourmiller vers cette époque dans les contrées qu'arrosent le Danube et ses affluents. L'Allemagne, la Gaule, l'Italie, l'Espagne, le Danemark en offrent à leur tour un contingent respectable. Diverses origines doivent être attribuées à des ornements pour lesquels le monde entier fut mis à contribution, néanmoins les ateliers byzantins en produisirent une bonne part, soit en copiant

Digitized by Google

les modèles orientaux, soit en les appropriant au goût du jour.

Ce que j'ai avancé des Grecs est également applicable aux Étrusques et aux Romains. Originaires de l'Asie, les premiers conservèrent presqu'intacts les types apportés de la terre natale, mais négligèrent la joaillerie, sans doute à cause de la rareté des gemmes dans l'Italie centrale avant les conquêtes de Rome ; les seconds, en dehors de la construction, ne furent que les serviles imitateurs des artistes de l'Étrurie, puis de la Grèce, et l'on est fondé à croire qu'ils ne connurent jamais de luxe indigène.

Les métaux précieux se rencontraient en Grèce dans les îles de Thasos et de Siphnos, dans l'Attique, la Thessalie, l'Épire, la Macédoine, la Thrace ; le pillage du camp de Mardonius, après la bataille de Platées, procura aux Grecs d'immenses richesses ; Alcibiade rapporta un butin considérable de l'Asie qu'il avait ravagée : néanmoins l'or était alors peu répandu chez les Hellènes, ils le concentraient dans les temples. Nous avons vu les Lacédémoniens aller chercher de l'or en Lydie ; Hiéron Ier, roi de Syracuse, voulant dédier à l'Apollon de Delphes une Victoire et un trépied d'or, trouva, non sans peine, le métal nécessaire chez le corinthien Architelès qui l'avait amassé par petites quantités ; Denys l'Ancien, pour satisfaire son avarice, s'empara des ornements des dieux et des offrandes qui leur étaient consacrées. L'or et l'argent devinrent plus communs lorsque les Béotiens, ensuite les Phocéens, eurent pillé le temple de Delphes ; mais les expéditions d'Alexandre, qui versèrent à profusion les métaux précieux sur la Grèce, y introduisirent l'opulence véritable. Les chiffres donnés par Arrien et surtout par Quinte-Curce atteignent un fabuleux total : Rome en profita plus tard [1].

[1] Daremberg et Saglio, *Dict. des antiq. grecques et romaines*, ARGENTUM, AURUM. Hérodote, IX, 80, 82. Justin, V, 4 ; VIII, 1. Athénée, VI, 4. Denys enleva le manteau d'or de Jupiter Olympien et la barbe d'or d'Esculape, à Epidaure ; il ne respecta pas davantage la vaisselle, *mensas*, *pateras*, les couronnes et les statuettes en métal précieux que possédaient les sanctuaires. Val. Maxime, l. I, c. 1, 3. — Chez les Soli, 200 talents d'argent ; à Damas, 300 ; à Suse, 50,000 ; Taxile, 200 :

Digitized by Google

Pendant longtemps les Romains ne possédèrent que très-peu d'or et d'argent ; d'après le calcul de Pline, il n'y avait à Rome qu'environ 2000 livres d'or lorsqu'elle fut prise par les Gaulois (390 av. J.-C.) ; Cornélius Rufinus, deux fois consul et dictateur, fut rayé de la liste des sénateurs par le Censeur Fabricius Luscinus pour avoir acheté 10 livres pesant d'argenterie (276 av. J.-C.) ; aux jours qui suivirent la défaite du Trasimène, Hiéron de Syracuse adressa au Sénat un subside de 240 l. d'or ; la loi Fannia interdit aux citoyens de mettre sur leur table plus de 100 l. de vaisselle plate pendant les repas de fête (161 av. J.-C.). Cette pénurie ne dura guère : en 157 av. J.-C., le trésor public renfermait 16,810 l. d'or, 22,070 l. d'argent et 10,285,400 sesterces en espèces ; en 91, 1,628,829 l. d'or. C. Marius Junior enleva du Capitole incendié et des autres temples 13,000 l. d'or qu'il déposa à Préneste ; Sylla les reprit avec un supplément de 6,000 l. d'argent : en outre, il avait lui-même porté la veille en triomphe 15,000 l. d'or et 115,000 l. d'argent, fruit de ses autres conquêtes. Le pillage du temple de Saturne, où était le trésor public, valut à César 15,000 l. d'or et 35,000 d'argent, en lingots, plus 40,000,000 de sesterces, selon Pline ; 3,000 l. d'or seulement, d'après Suétone. Une telle opulence n'étonne pas lorsque les sources en sont connues : les richesses de l'Espagne, de l'Afrique et de l'Asie, conquises par les Scipion, la Sicile, la Macédoine et la Grèce dépouillées par Marcellus, Paul-Émile, Mummius et Métellus, familiarisèrent Rome avec les jouissances du luxe. Silius Italicus expose brièvement les résultats du sac de Syracuse, mais on peut lire entre les lignes. A un demi-siècle de distance, Paul-Émile, vainqueur de Persée, rapporta de Macédoine une

Expedit., II, 5, 11 ; III, 16 ; V, 3. A Damas, des vases d'or, 2,600 talents d'argent monnayé, *pecunia signata*, 500 talents d'argent ouvré, *argenti facti* ; à Arbèles, 4,000 talents ; à Babylone, le trésor ; à Suse, des lingots d'argent pour 50,000 talents ; à Persépolis des monceaux de vases en métal précieux et 120,000 talents ; à Pasargade, 6,000 talents. Ajoutez à cela 26,000 talents, pris après la mort de Darius, et les dépouilles de l'Égypte et de l'Inde : Q. Curce, III, 13 ; V, 1, 2, 6, 11 ; IX, passim. Diodore, XVII, 70 et 71, éd. Didot.

Digitized by Google

quantité considérable d'argenterie ciselée et une somme de 230 millions de sesterces en numéraire, contenue dans 750 vases dont chacun formait la charge de quatre hommes ; dès lors, le peuple romain cessa de payer l'impôt. M. Caton revint de son expédition en Chypre sur une flotte encombrée des richesses du roi Ptolémée ; enfin le triomphe de Pompée valut au trésor public 20,000 talents, sans compter ce qui fut distribué aux soldats, et d'admirables pièces d'orfévrerie [1].

Les patriciens rivalisaient avec l'État ; Jugurtha sut mettre à profit leur vénalité. Qui n'a ouï parler du faste déployé par Crassus et Lucullus ? La passion des objets d'art gagna tout le monde jusqu'aux simples soldats. Quand la conjuration de Catilina fut découverte, un particulier, Q. Considius, créancier d'une somme de 15 millions de sesterces, ne souffrit pas qu'on poursuivît ses débiteurs. Cent années auparavant, Cn. Servilius Cæpio s'était emparé des lingots que les Tectosages avaient jeté dans les marais de la Garonne ou déposé dans un temple à Toulouse ; ces lingots, produit du butin fait en Macédoine par les Gaulois, procurèrent à

[1] Pline, XXXIII, 5 à 53 ; XXXVII, 6. Val. Maxime, l. II, c. 9, 4 ; l. IV, c. 8, 6; l. VIII, c. 15, 10. Aul. Gelle, II, 24. Suétone, *César*, 54. *Bella Pun.*, XIV, 656 et sq. Plutarque, *Vit.*, *P. Æmil.*, XXXII, t. I, p. 326 ; *Pomp.* XLV, t. II, p. 766, éd. Didot. Vell. Paterculus, I. Florus, II, 14, 18. Tite Live, XXV, XLV, *déc.* III, 6. Lors de son triomphe, Scipion versa 132,000 l. d'argent au trésor ; *ibid.*, 10. L'attentat de César inspire à Lucain ce résumé des origines de la fortune publique à Rome :

Tunc conditus imo
Eruitur templo, multis intactus ab annis
Romani census populi, quem Punica Bella,
Quem dederat Perses, quem victi præda Philippi ;
Quod tibi Roma, fuga Pyrrhus trepidante reliquit ;.....
Quod dites Asiæ populi misere tributum ;
Victorique dedit Minoia Creta Metello ;
Quod Cato longinqua vexit super æquora Cypro.
Tunc Orientis opes, captorumque ultima regum
Quæ Pompeianis prælata est gaza triumphis
Egeritur.

Pharsale, III, 155 et sq.

Digitized by Google

l'avide consul 110,000 l. d'argent et 5,000,000 l. d'or. Le fils du tribun Curion s'endetta de 60 millions de sesterces (54 av. J.-C.); Verrès en vola 40,000,000 aux Siciliens avec bien d'autres choses encore, outre l'or du Parthénon et du sanctuaire de Diane, à Perga. La violation du temple de Saturne ne fut qu'un épisode entre les actes destinés à remplir la bourse de César, toujours mise à sec par ses prodigalités; il extorqua au seul Ptolémée près de 6,000 talents (33,000,000 de francs); dans les Gaules, il spolia les autels, détruisit les villes uniquement pour les piller, et obtint ainsi une grande abondance d'or qu'il fit vendre à raison de 3,000 sesterces (614 francs) la livre [1].

L'Empire suivit les errements de son fondateur. Auguste offrit d'un coup au temple de Jupiter Capitolin 16,000 livres pesant d'or, plus la valeur de 50,000,000 de sesterces en perles et en pierreries; ces profusions s'étendirent aux autres sanctuaires de Rome : pendant les vingt dernières années de son règne, il reçut en legs divers 4 milliards de sesterces (795,200,000 francs). Ovide constate la victoire de l'or. Caligula se vautrait sur d'énormes monceaux d'or, fruit de ses proscriptions et de ses rapines; il exposa dans le cirque un dressoir chargé de 124,000 livres d'argent. Les Provinces envoyèrent à Claude, triomphant de la Bretagne, plusieurs couronnes d'or; l'Espagne en fournit une de 700 livres pesant, la Gaule, une de 900 : on exploitait des mines d'or dans ces régions. Néron fit fondre toutes les statues en métal précieux, même celles des Dieux Pénates : Galba les rétablit, mais

[1] Salluste, *Jugurtha*, 13, 28, 29; *Catilina*, 11. Val. Max., l. IV, c. 8, 3, l. IX, c. 1, 6. Justin, XXXII, 3. Strabon, l. I, c. 1, 13. La version du géographe diffère un peu de celle de l'historien; tous deux reconnaissent le dépôt effectué dans les marais, acte essentiellement religieux, mais Strabon dit que ces marais furent adjugés en vente publique et que les acquéreurs y pêchèrent des lingots travaillés au marteau, μύλους σφυρηλάτους ἀργυροῦς. Cicéron, *In Verrem*, *Act.* I, 18; *Act.* II, l. I, 17, 20. Suétone, *César*, 54. César achetait volontiers les pierreries, les vases ciselés, les statues et les anciens tableaux; il y mettait la passion d'un véritable collectionneur; une seule perle, offerte à Servilia, lui coûta 6,000,000 de sesterces (1,228,000 francs). Id., *ibid.*, 47, 50.

Digitized by Google

il avait lui-même dépouillé l'Espagne. Le commerce faisait et défaisait journellement des fortunes colossales; on perdait une fois 30 millions de sesterces, on en regagnait 10,000,000 le lendemain, aussi un luxe extravagant régnait-il chez les particuliers. Vespasien mit tout à l'encan; il écrasa les provinces d'impôts : selon lui, l'État avait besoin de 4 milliards de sesterces pour subsister. Quoiqu'avare, ce prince était néanmoins généreux à ses heures, et il savait répandre l'argent au besoin. La conquête de la Judée dut rapporter beaucoup à Vespasien et à Titus; le pays était riche car les contributions volontaires des Juifs affluaient de toutes parts à Jérusalem. Domitien, en arrivant au pouvoir, trouva à coup sûr des coffres bien remplis; ses prodigalités, avant qu'il recourût à des moyens odieux pour extorquer des fonds, sont notoires [1].

Je n'étendrai pas ces recherches plus loin; jusqu'à la chûte du dernier César, rien ne change dans l'Empire. Les provinces paient; le maître dépense; Rome, les favoris, l'armée, les Barbares engloutissent. Des ouvrages utiles, routes, ponts, aqueducs, figurent cependant au budget, et leurs ruines persistantes témoignent encore aujourd'hui, chez ceux qui les construisirent, d'une haute sollicitude pour les besoins généraux. Néanmoins, des superfluités, sinon des folies, théâtres, cirques, thermes, frais de jeux et de festins, absorbaient la plus grosse part des revenus publics ou privés.

[1] Suétone, *Auguste*, 30, 101; *Caligula*, 42; *Néron*, 32; *Galba*, 12, *Vespasien*, 16 à 19, 22; Domitien, 4, 5, 12. Pline, XXXIII, 16. Strabon, III, 2. Pétrone, *Satyr.*, passim, notamment 45 et 76. — L'or fut même employé à la fabrication de vases intimes : Martial, *Epig.*, I, 37; Pline, XXXIII, 14.

Æra dabant olim; melius nunc omen in auro est :
Victaque concedit prisca moneta novæ.

Fast. I, 221.

— Cum aurum Judæorum nomine quotannis ex Italia et ex omnibus vestris provinciis Jerosolymam exportari soleret, Flaccus sanxit edicto ne ex Asia exportari liceret. Cicéron, *Pro L. Flacco.*

Digitized by Google

Les Grecs, en contact perpétuel avec l'Asie, durent connaître de fort bonne heure l'emploi des pierres précieuses dans la parure. Il n'en fut pas de même à Rome, car les écrivains de la République, tels que Plaute et Térence, se servent du mot *aurum* pour désigner les bijoux en général. A l'époque de Pline existait encore l'antique usage d'offrir aux fiancées un anneau de fer *sine gemma*. Le goût des gemmes se vulgarisa chez les Romains à la suite des victoires de Pompée, et il y devint bientôt une irrésistible passion. Le premier citoyen qui forma une collection de pierreries, *dactyliothèque*, est Scaurus, beau-fils de Sylla. Après lui, Pompée consacra au Capitole la dactyliothèque de Mithridate. César en offrit six au temple de Vénus *Genitrix*; Marcellus, fils d'Octavie, une au temple d'Apollon Palatin. Toutefois, ce luxe ne fut longtemps apprécié que par la délicatesse patricienne. Dans un roman, hélas ! trop célèbre, Fortunata, l'épouse du parvenu Trimalchion étale des bijoux d'or massif; elle n'a ni perles ni pierres précieuses : la bourgeoise Scintilla porte, renfermées dans une cassolette d'or suspendue au cou, deux pendeloques, *crotalia*, dont elle semble ignorer la destination, et son mari, le marbrier Habinnas, se plaint amèrement des tracasseries que l'achat d'une *fève de verre* lui ont causées [1].

Pline a catalogué les diverses espèces de gemmes connues des Anciens; elles occupent une large place dans son ouvrage. Le cristal de roche, le diamant, les perles, l'émeraude, le béryl, l'opale, le sardonyx, l'onyx, le grenat, l'aventurine, la *sarda* (cornaline), la topaze, la turquoise, le prase, la malachite, le

[1] Pline, XXXIII, 4 ; XXXVII, 5, 6.

Conjux modico nupta marito
Non deposito clara monili
Gestat Pelagi dona Rubentis,
Nec gemmiferas detrahit aures
Lapis Eoa lectus in unda.
Sénèque, *Hercules Œteus*, a. II, 658 et sq.

— Pétrone, *Satyr.*, 67 : Excatarrassati me, ut tibi emerem fabam vitream.

Digitized by Google

jaspe, le *cyanos* (cuivre carbonaté bleu), le saphir, l'améthyste, l'hyacinthe, l'agate et beaucoup d'autres encore, sont passés en revue et minutieusement décrits. Sauf le cristal de roche, l'émeraude, l'opale, le grenat, la cornaline et l'agate, dont l'Europe fournissait des échantillons, le reste des gemmes était importé de l'Orient et surtout de l'Inde. On contrefaisait en verre le grenat, la turquoise, le jaspe et le *cyanos*. Le quartz hyalin s'extrayait en morceaux parfois énormes ; Livie consacra au Capitole un bloc de cristal pesant 150 livres, et il y eut des vases de cette matière dont la capacité atteignait une amphore (25 litres 89 cent.). La turquoise recevait de la sertissure en or un éclat particulier. Des bouillons cristallins rendaient le saphir opaque (lapis lazuli ?) impropre à la gravure, *scalptura*. La chrysolithe était montée, soit à jour, soit sur paillon, *orichalcum*. La mode, alors comme à présent, régnait en souveraine sur les objets de toilette ; l'agate, jadis très-estimée, n'avait plus qu'une minime valeur au Ier siècle de notre ère [1].

J'ai omis à dessein l'ambre parmi les matières incrustables, il va fournir le sujet d'un paragraphe spécial.

II. — *L'electrum.*

Un seul terme, ἤλεκτρον, *electrum*, représentait aux Anciens deux substances parfaitement distinctes, n'ayant d'autre ressemblance entre elles qu'une certaine analogie de couleur, à savoir : l'ambre jaune ou succin ; un alliage d'or et d'argent. Au temps d'Hérodote, l'alliage portait encore un nom complexe, χρυσός λευκός, or blanc [2] ; le mot ἤλεκτρον, au moins jusqu'à cette

[1] Pline, XXXVII, 9, 10, 15, 16 : Sur le tombeau d'un roi de Chypre, nommé Hermias, était un lion de marbre ayant des yeux d'émeraude ; 17, 18 à 26, 28, 31, 32 : inclusæ decorantur auro, aurumque nullæ magis decent ; 33, 34, 36 à 73, 76. Ælianus, *De nat. animal.*, XV, 8. Arrien, *Hist. Ind.*, 8. Androsthènes, *Fragm.* éd. Didot, p. 72, 1. Strabon, XVI.

[2] Hérodote, I, loc. cit.

Digitized by Google

époque, ne doit en conséquence avoir désigné que l'ambre ou peut-être d'autres matières sur la nature desquelles on ne tombe pas d'accord. La question a déjà été entamée au chapitre précédent, § IV, et je vais poursuivre l'exposition des motifs qui m'ont fait adopter un sentiment contraire à celui de mes érudits devanciers.

L'ambre, résine fossile, jaune, diaphane et susceptible d'un beau poli, passa longtemps, surtout en style poétique, pour une concrétion des larmes des Héliades, sœurs de Phaéton ; d'autres origines non moins absurdes lui furent également attribuées. Pline discute toutes ces fables et en fait ainsi justice :

« Il est certain que le succin se produit dans les îles de l'Océan septentrional, et que les Germains le nomment *glessum* (allemand, *glas*, verre)..... Il est apporté par les Germains dans la Pannonie principalement ; de là, les Vénètes, voisins de la Pannonie et habitant autour de l'Adriatique, l'ont mis en vogue. La fable qui y a rattaché le Pô a une cause évidente : aujourd'hui encore les paysannes transpadanes portent un collier de succin [1]. »

L'ambre, qui n'était pourtant recherché que des femmes, occupait un rang égal aux perles et au cristal dans la hiérarchie des matières précieuses. Un chevalier romain, Julianus, entrepreneur des jeux de l'amphithéâtre sous Néron, rapporta des côtes de la Mer du Nord, où il avait été envoyé, une énorme quantité de succin dont le plus gros morceau pesait 13 livres [2].

L'*electrum* métallique était l'or mêlé à un cinquième d'argent ; on le trouvait à l'état natif ou on l'obtenait par des moyens artificiels : un excès du métal secondaire enlevait la propriété de résister sur l'enclume à l'alliage, qui, aux lumières, brillait d'un éclat plus vif que l'argent [3].

Recherchons maintenant le sens attribué au mot *electrum* par les écrivains de l'Antiquité.

[1] XXXVII, 11, trad. Littré.
[2] Id., ibid.
[3] Pline, XXXIII, 23 ; Strabon, III, 2.

Digitized by Google

Homère vient naturellement en première ligne. Télémaque et Pisistrate reçoivent à Sparte l'hospitalité de Ménélas; le fils d'Ulysse ne peut retenir son admiration pour la royale demeure, éclatante d'airain, d'or, d'*electrum*, d'argent et d'ivoire :

Χαλκοῦ τε στεροπὴν καὶ δώματα ἠχήεντα,
Χρυσοῦ τ' ἠλέκτρου τε καὶ ἀργύρου ἠδ' ἐλέφαντος.

Plus loin, des marchands phéniciens, chargés d'une pacotille de bijoux, *μυρί' ἀθύρματα*, ont abordé dans l'île où régnait le père d'Eumée; l'un d'eux séduit une esclave sidonienne qui s'engage à livrer à ses compatriotes, et les trésors du roi, et la personne du jeune prince. A l'heure du départ, les étrangers envoient un messager pour avertir leur complice, et cet homme rusé lui adresse des signes d'intelligence tandis qu'il amuse la reine et ses suivantes avec un collier d'or et d'*électres :*

Χρύσεον ὅρμον ἔχων, μετὰ δ' ἠλέκτροισιν ἔερτο.

Enfin, Eurymaque offre à Pénélope un bijou semblable au précédent et brillant comme le soleil :

Ὅρμον δ' Εὐρυμάχω πολυδαίδαλον αὐτικ' ἔνεικεν,
Χρύσεον, ἠλέκτροισιν ἐερμένον, ἠέλιον ὥς [1].

L'interprétation de ces trois passages semble d'abord facile. Ménélas, hôte successif de l'île de Chypre, de la Phénicie et de l'Égypte, en avait rapporté de nombreuses pièces d'orfévrerie incrustées d'ambre et d'ivoire à la mode orientale; les colliers, analogues au n° 229 (Salle des bijoux antiques, musée du Louvre), se composaient d'éléments alternatifs, or et ambre. Μετὰ δ' ἠλέκτροισιν implique parfaitement à mes yeux l'idée des morceaux d'ambre que les Phéniciens se procuraient dans leurs navigations lointaines au Nord [2]; la comparaison aux rayons du soleil est justifiée

[1] Odyssée, IV, 72, 73; V, 460; XVIII, 295, 296.

[2] V. C. F. Wiberg, *Der Einfluss der Klassischen Völker auf den Norden durch den Handelsverkehr*, trad. du suédois en allemand par Mlle J. Mestorf, in-8°, Hambourg, 1867.

Digitized by Google

par l'étymologie d'*electrum*, ἠλέκτωρ, surnom poétique de l'astre du jour [1]. Mais ces *électres* — le terme est au pluriel quand il s'applique aux bijoux, au singulier quand il s'agit du mobilier — se montraient-ils nus ou sertis? Etaient-ils d'ambre pur? Le verre, les minéraux translucides, n'entraient-ils pour rien dans leur composition? On a certainement fabriqué en Phénicie des parures de verre; les colliers de grenat, ornés du croissant renversé avec une pendeloque entre les cornes, appartiennent à coup sûr à l'industrie syrienne [2]; les incrustations de l'Égypte (Pl. II, fig. 2), ont fort bien pu être un article de commerce pour les Phéniciens, à supposer qu'ils ne les aient pas imitées. L'épithète accolée au don d'Eurymaque me ferait soupçonner dans l'ἤλεκτρον homérique une incrustation polychrome : on traduit vulgairement δαίδαλος, δαιδάλεος, *dædaleus*, etc., par *travail artistique, artistement travaillé*, quoique ces termes concernent aussi bien les ouvrages incrustés et les tissus ornés de dessins en couleur. Le lit d'Ulysse était en bois d'olivier incrusté d'or, d'argent et d'ivoire :

δαιδάλλων χρυσῷ τε καὶ ἀργύρῳ ἠδ'ἐλέφαντι.

Euripide dit au sujet du *peplum* brodé de Minerve :

'Αθα-
ναίας ἐν κροκέῳ πέπλῳ
ζεύξομαι ἅρματι πώλους
ἐν δαιδαλέαισι ποι-
κίλλουσ' ἀνθοκρόκοισι πήναις.

Sur le peplum safran de Minerve, un char attelé, au milieu d'une bigarrure de fleurs diverses brodées en riches couleurs.

[1] Pline, XXXVII, 11.

[2] On voit au Louvre un collier phénicien tout en verre polychrome, *olovitreus*, don de M. Edouard Delessert. Les éléments, sphères et cylindres, sont agatisés, au centre, une tête barbue, en verre translucide coloré, offre un grand caractère. Cette parure accuse l'époque de transition entre l'art assyro-phénicien et l'art phénico-grec. V. aussi le collier n° 221, Salle des bijoux antiques au Louvre.

Digitized by Google

Il serait inutile de multiplier les citations, car le grammairien Festus attribue aux mots qui nous occupent le sens de *bigarré* [1].

Hésiode incruste le bouclier d'Hercule de matières peu résistantes associées au métal. Un cercle, où l'or sertit l'albâtre gypseux, l'ivoire et le succin, relevés par des méandres azurés, encadre l'arme du héros :

Πᾶν μὲν γὰρ κύκλῳ τιτάνῳ λευκῷ τ'ἐλέφαντι
ἠλέκτρῳ θ'ὑπολαμπὲς ἔην, χρυσῷ τε φαεινῷ
λαμπόμενον. κυάνου δὲ διὰ πτύχες ἠλήλαντο.

Au centre apparaissent diverses figures parmi lesquelles des dragons aux écailles bleues et à la barbe noire :

Κυάνεοι κατὰ νῶτα, μελάνθησαν δὲ γένεια [2].

[1] *Odyssée*, XXXIII, 200. *Hécube*, 467 et sq. — Dædalam a varietate rerum, artificiorum dictam esse apud Lucretium terram, apud Ennium Minervam, apud Vergilium Circen, facile est intelligere cum græce δαιδάλλειν significet *variare*. Lib. IV. Dans Homère, δαίδαλος etc. ont toujours rapport à des meubles ou à des armes et s'appliquent tant à la ciselure qu'aux tissus et à l'incrustation : *Iliade*, V, 60; XIV. 179; XVIII, 400, 479, 482, 612; XXIII, 643 : *Odyssée*, I, 131; XIII, 11; XIX, 227. — V. Lucrèce, I, 7, 229, V, 1450. Virgile, *Georg.* IV, 179, dit au sujet des abeilles :

Et munire favos et dædala fingere tecta.

Paul le Silentiaire, *Descript. S. Sophiæ*, II, 188, donne aux mosaïques l'épithète δαίδαλα; enfin Nicétas Choniates, *De Statuis C. P.* lib. VI, s'exprime ainsi sur le compte d'une statue d'Hélène, ornée d'or et de pierreries : τὸ δὲ δαιδάλεον περιέκειτο · ἡ δὲ διεδεῖτο μέτωπον χρυσοῦ καὶ τιμαλφῶν λίθων ὑποκρινομένη διαύγειαν. Ap. Banduri, *Imp. Orient.*, t. I, pars 3, p. 111.

[2] *Bouclier d'Hercule*, 141 à 143, 166. Les traducteurs ont rendu par *acier* le substantif du vers 143 et, par *bleu*, l'adjectif du vers 166. Je crois le sens identique dans les deux cas : le blanc, le jaune et le noir impliquent parfaitement une quatrième couleur fournie par le lapis lazuli. Hésychius interprète κύανος, *un ton noirâtre azuré ou une laque minérale*; ce terme signifie pourtant *fer* dans la description de la cuirasse d'Agamennon (*Iliade*, XI, 24 et 26), mais les revêtements du palais d'Alcinoüs me semblent incrustés de lapis ayant l'airain pour excipient (*Odyssée*, VII, 86 et 87). Les zones du bouclier d'Achille ne comportaient-elles pas aussi une ornementation de marbre ou d'albâtre (*Iliade*, XVIII, 479 à 481) ?

Digitized by Google

Le génie grec, sans doute, inspira la conception de ce bouclier dont la technique est assurément orientale. Plus explicite qu'Homère, Hésiode a décrit un véritable spécimen d'orfévrerie cloisonnée. Les armes où l'ambre se marie à l'ivoire ne sont pas une fiction; elles existent réellement.

Sophocle, contemporain d'Hérodote, mentionne l'*electrum* :

> Κερδαίνετ', ἐμπολᾶτε τὸν πρὸς Σάρδεων
> ἤλεκτρον, εἰ βούλεσθε, καὶ τὸν Ἰνδικὸν
> χρυσόν.

Enrichissez-vous, achetez l'*électre* de Sardes, et, si vous voulez, l'or de l'Inde.

Ce passage est embarrassant; Hérodote constate l'emploi de l'alliage en Lydie où on ne récoltait pas d'ambre : il n'y a néanmoins ici qu'un lapsus géographique ou une nécessité de versification. Sophocle a simplement voulu généraliser les articles du commerce oriental, car, dans une autre pièce dont le titre même est perdu, il dit que l'*electrum* vient des contrées transgangétiques où les larmes des oiseaux Méléagrides le produisaient. D'ailleurs Nicias, cité par Pline, avance que l'ambre est originaire de l'Egypte et de l'Inde; les Syriennes en fabriquaient des bouts de fuseau. Ces incertitudes prirent source dans le colportage des Phéniciens et l'intérêt majeur qu'ils avaient à garder envers tous le secret de leurs places d'approvisionnement. Le sens d'ambre peut donc être maintenu sans préjudice au texte de Sophocle [1].

J'écarte les *Portes Électres*, Ἠλέκτραι πύλαι, l'une des sept entrées de Thèbes, en Béotie. Ce monument empruntait son nom à la belle-mère de Cadmus [2].

[1] *Antigone*, 1037 à 1039. — Super omnes est Sophocles..... Hic ultra Indiam fieri dixit a lacrymis meleagridum avium Meleagrum deflentium. Pline, XXXVII, 11. Le naturaliste romain raille l'ignorance des poëtes grecs en matière géographique : Faciliorem veniam facit ignorati succini, in tanta ignorantia orbis. *Ibid.* — Id., *ibid.*

[2] Eschyle, *Septem adv. Thebas*, 423. Euripide, *Phœnissæ*, 1129.

Digitized by Google

Un autre contemporain d'Hérodote, Euripide, attribue l'*électre* aux pleurs des Héliades ; Aristophane fait choir les *électres* de la lyre du poëte Cratinus :

> Νυνὶ δ'ὑμεῖς αὐτὸν ὁρῶντες παραληροῦντ'οὐκ ἐλεεῖτε
> ἐκπιπτουσῶν τῶν ἠλέκτρων, καὶ τοῦ τόνου οὐκ ἔτ'ἐνόντος
> τῶν θ'ἁρμονιῶν διαχασκουσῶν.

Mais maintenant si vous le voyez extravaguer, ne le plaignez pas, alors que ses *électres* tombent et qu'il ne reste plus une corde à sa lyre vermoulue.

Voudrait-on méconnaître dans ces vers l'incrustation du succin, quand Suidas rapporte à son tour que les Anciens ocellaient leurs meubles avec des grenats et des *électres* [1] ?

Pour Xénophon, il attribue aux dattes de choix l'aspect de l'*electrum* et ne laisse ainsi planer aucune incertitude sur la signification du mot. Aristote, la plus grande autorité scientifique de la Grèce, ne reconnaît qu'une seule espèce d'ἤλεκτρον, le succin ; il en expose l'origine, les propriétés et les conditions de trafic. Le succin, d'après le Stagyrite, se mariait à l'ivoire et à l'or dans les palais des vieux rois Achéménides. L'*electrum* de Platon est aussi le succin. Un philosophe, Eubulide de Milet, introduisit dans la dialectique des arguments nommés *electra*, sans doute parce qu'ils avaient pour but d'attirer l'adversaire [2].

On le voit donc, toutes les mentions de l'ἤλεκτρον, antérieures à la mort d'Alexandre, qui sont parvenues jusqu'à nous, s'appliquent au succin, à l'incrustation peut-être, nullement à l'alliage. Le fait est si exact que Pline invoque le témoignage de vingt-deux écrivains au sujet de l'ambre jaune, tandis qu'il n'en cite qu'un, celui d'Homère, à propos de l'alliage. Or, j'ai repro-

[1] *Médée*, 740, 741. — *Les Chevaliers*, 531 à 533. — Πόδας τῶν κλινῶν ὀφθαλμισμένους ἄνθραξι καὶ ἠλέκτροις.

[2] *Anabasis*, II, 3. — Aristote, *De Mirab. auscult.*, 81 ; *De Mundo*, 6. — *Timée*, éd. Didot, t. II, p. 240. — Diogène Laërce, l. II, X, *Euclide de Mégare*.

Digitized by Google

duit les textes d'Homère et le lecteur sait juste à quoi s'en tenir [1].

L'ordre chronologique suivi dans cet exposé m'amène au nœud de la question; pourquoi les Septante ont-ils rendu *'hashmal* par ἤλεκτρον? Les membres du Sanhédrin d'Alexandrie, traducteurs de la Bible en grec sous les premiers Lagides, n'ignoraient certainement pas la valeur exacte du terme insolite employé par Ézéchiel pour exprimer un corps scintillant au milieu des flammes, sans néanmoins flamber lui-même; ils connaissaient l'origine de ce terme, et l'industrie du cloisonnage, familière à l'Égypte, devait au besoin leur rappeler les merveilles assyro-chaldéennes, sinon le rational du Grand-Prêtre mosaïque. Les mots λευκός χρυσός correspondaient à *alliage*, on les négligea; l'alliage n'était donc pas désigné par le texte hébreu, mais bien l'incrustation dont un équivalent substantif manquait à la langue grecque. Une périphrase devenait alors indispensable; afin de l'éviter tout en respectant l'idée du prophète, les hellénistes juifs recoururent à la synecdoche et comblèrent leur lacune avec le nom de la matière incrustante qui se rapprochait davantage de l'éclat solaire. L'ambre, jaune et vitreux d'aspect, élément principal de l'incrustation dans l'antiquité grecque, fournit aux traducteurs le moyen de sortir d'embarras. Je n'oserais affirmer sans preuves irrécusables que les Septante aient, à mon exemple, interprété radicalement les anciens poëtes et reconnu un cloisonnage polychrome sur le mobilier de Ménélas ou le bouclier d'Hercule; j'en ai pourtant la conviction morale [2].

[1] XXXVII, 11. Voici la liste de ces écrivains dont la majorité semble antérieure à la mort d'Alexandre : Eschyle, Philoxène, Nicandre, Euripide, Satyre, Théophraste, Charès, Philémon, Démostrate, Sudinès, Métrodore, Sotacus, Pythéas, Timée, Nicias, Théochreste, Xénocrate, Asarubas, Mnaséas, Théomène, Ctésias, Mithridate.

[2] D'autres ont admis avant nous l'acception polychrome de *'hashmal* : « חשמל m. unde cum ה parag. החשמלה, LXX. Theod. ἤλεκτρον, Vulg. *electrum*, alius ἶρις, iris, Aq. Sym. φέγγουσα, splendens. Alii, *pruna*, *carbunculus*, *gemma ignita*, etc. R. חשמל inusité. » Dom P. Guarin, *Lexicon hebr. et chaldæo-bibl.*, col. 685, 686, in-4°, Paris, 1746. Il est fâcheux que le savant Bénédictin ait omis les noms des auteurs qui interprétèrent *'hashmal* par *arc-en-ciel* ou *grenat*.

Digitized by Google

Je devrais à la rigueur clore ici ma revue et ne pas empiéter sur l'avenir; mais, pour formuler une conclusion définitive, il est nécessaire de pousser mes recherches à fond et de grouper immédiatement en faisceau les diverses acceptions du mot *electrum* depuis les Septante jusqu'au Moyen-Age.

Un laps de trois siècles ne m'a offert que deux mentions d'ἤλεκτρον : Scymnus de Chio (vers 90 av. J.-C.) désigne par ce nom l'ambre recueilli sur les bords de l'Éridan; un peu plus tard Diodore de Sicile, hostile aux fables qui environnaient la production du succin, lui restitue sa véritable patrie, l'Océan septentrional [1].

Le néologisme *electrum* ne semble pas introduit chez les Latins antérieurement aux dernières années de la République romaine. Plaute, Térence, Cicéron, Catulle, Varron, Lucrèce, Tibulle, Properce, Horace même, gardent le silence quant à l'alliage et au succin. Virgile, le premier, emploie *electrum* qu'il accepte avec un double sens : ambre en style didactique, alliage en style épique [2]. Je ne permettrai pas de blâmer la seconde attribution : le génie positif de Virgile répugna sans doute à l'idée d'une arme défensive ornée de matières friables; une licence qu'autorisait l'analogie des couleurs transforma la résine fossile des Grecs en or allié à l'argent. Peut-être aussi les *airains de Corinthe* acclimatés à Rome par la conquête de la Grèce et le pillage de la Sicile, influencèrent-ils le sentiment du poëte latin. Chez Ovide *electrum* représente les larmes des Héliades :

Flere genis electra tuas auriga sorores.

[1] *Periegesis*, v. 395, ap. *Geog. Græci min.*, éd. Didot. — Diodore, V. 32.

[2] Pinguia corticibus sudent electra myricæ.
Ecl. VIII, 54.
Purior electro campum petit amnis.
Georg., III, 522.

On dit bien *flots dorés*, *flots argentés*, mais on ne saurait établir de comparaison entre la limpidité de l'eau et un corps opaque tout brillant qu'il soit.

Quod fieri ferro liquidove potest electro.....
Tum leves ocreas electro auroque recocto.
Æneid., VIII, 402 et 624.

Digitized by Google

Ailleurs :

Et ab arbore lapsus
Heliadum lacrymas [1].

Pline nomme l'ambre indifféremment *succinum* ou *electrum*, bien que *succinum* soit à ses yeux le terme propre ; il applique *electrum* seul à l'alliage. Au sujet de ce dernier, le naturaliste cite la description du palais de Ménélas, et une coupe d'*electrum* consacrée par Hélène dans le temple de Minerve, à Lindos (île de Rhodes), vase, *adjicit historia*, moulé sur le sein de la fille de Léda. Ici, Pline commet peut-être une erreur, n'ayant pas vu l'objet qui était vraisemblablement d'ambre, matière usitée en toreutique. Pausanias cite une statuette d'Auguste érigée à Olympie et faite en *electrum*, « substance rare trouvée dans les sables du Pô et follement estimée du vulgaire. » Apulée parle d'une coupe travaillée en succin, et le musée de Rouen possède quelques débris d'un admirable vase d'ambre [2].

Trois autres écrivains du Ier siècle de notre ère, Plutarque, Juvénal, Stace, ne désignent que le succin : Plutarque, au sujet de ses propriétés attractives; Juvénal, de son origine et de son emploi. Stace associe l'*electrum* au jaspe et le classe ainsi parmi les pierres précieuses [3]. Martial, très-clair dans certains passages où

[1] *Amores*, III, 13; *Metamorph.*, X, 262, 263.

[2] Pline, XXXIII, 23. Pausanias, V, 12, n° 7.— Succinum mire cavatum in lapides ut bibas : Apulée, *Métamorph.*, II. L'anse du vase de Rouen représente un enfant; ce fragment accuse un ensemble d'assez grandes dimensions.

[3] *Quæst. conviv.*, VII; *Platon. quæst.*, VII; *Moral.*, t. II, p. 777 et 1230, éd. Didot.

Ipse capaces
Heliadum crustas, et inæquales beryllo
Virro tenet phialas.
Sat., V, 37 à 39.

Attonitus pro
Electro, signisque suis, Phrygiaque columna
Atque ebore, et lata testudine.
Sat., XIV, 306 à 308.

Electro pallens et iaspide clarus Eoa.
Thebaid., IV, 270.

Digitized by Google

il emploie le terme *succinum*, l'est moins sur le chapitre de l'*electrum* qui exige un commentaire. Instantius Rufus a envoyé à Martial une patère ciselée, et ce riche don provoque l'enthousiasme du poëte :

Quid labor in phiala? docti Myos, anne Myronis?
Mentoris hæc manus est, an Polyclete, tua?
Livescit nulla caligine fusca, nec odit
Exploratores nubila massa focos.
Vera minus flavo radiant electra metallo,
Et niveum felix pustula vincit ebur.
Materiæ non cedit opus : sic alligat orbem,
Plurima quum tota lampade luna nitet.

Quel ouvrage merveilleux? Est-il dû à Mys, Myron, Mentor ou Polyclète? Son champ mat ne redoute pas le creuset de l'essayeur. Les vrais *électres* sont d'un métal jaune moins éclatant et ses admirables reliefs l'emportent sur la blancheur de l'ivoire sculpté. Le travail vaut la matière; ainsi la pleine lune éclaire le monde.

L'*emblema* était d'or :

Terga premit pecoris geminis amor aureus alis [1].

Cette traduction ne me satisfait qu'en partie : un alliage frelaté ne se met pas à la coupelle, néanmoins, au vers suivant, l'auteur donne à entendre que l'*electrum* de son vase était faux ; les Anciens n'imitaient pas l'ambre avec du verre ; la comparaison d'une substance jaune et d'un objet blanc est invraisemblable. Je risquerai timidement une nouvelle interprétation du passage litigieux :

Les véritables *électres* incrustent un métal moins brillant et ses jolis cabochons l'emportent en blancheur sur l'ivoire.

Il s'agirait alors d'une série d'incrustations blanches disposées à l'entour de la patère. Un collier de provenance incertaine, con-

[1] *Epig.*, IV, 59 ; V, 38 ; VI, 45 ; VIII, 51, v. 1 à 8, 13 ; IX, 14. On appelle *emblema* le sujet en relief rapporté sur un vase et non pris dans la masse.

Digitized by Google

servé au Louvre et ayant appartenu à la collection Campana, éclaircira peut-être la difficulté. Ce bijou, qui me semble remonter aux Antonins, se compose de sphéroïdes alesés alternant avec des cylindres, le tout en or godronné et guilloché. Un quatre-feuilles et deux petits boutons, turquoises décolorées du Sinaï ou émail blanc pur, sertis de bâtes saillantes, rehaussent chaque godron (Pl. IV, fig. 2). La patère d'Instantius Rufus n'était en fin de compte qu'une contrefaçon assez réussie de l'antique, exécutée par un Barbedienne de la Voie Sacrée, et l'orfévre romain avait fort bien pu enjoliver son œuvre d'ornements autorisés par le goût régnant sous Domitien. Je n'insisterai pas davantage sur un point assurément discutable; nous avons déjà soupçonné à *electrum* le sens de matière incrustante, ce sens nous le retrouverons encore plus tard établi d'une façon positive : or, il n'y a jamais d'effet sans cause. Du reste, le vers suivant du même Martial confirmerait mon hypothèse :

Et virides picto gemmas numeravit in auro.

Il s'agit ici d'objets antiques où les pierres vertes sont associées à l'or ciselé [1].

Les opinions varient au IIe siècle. Apulée mentionne une coupe d'ambre, *succinum*, mais l'*electrum* qu'il introduit dans le palais des rois perses correspond à l'alliage de Pline. Athénée compare l'ἤλεκτρον aux dattes, après avoir appliqué le même terme à la matière des vases. Lucien pourrait bien faire sortir de la bouche d'Ogmius, l'Hercule gaulois, des chaînes analogues au collier n° 229 du Louvre, car il peint le dieu retenant les hommes par « des liens délicatement travaillés en or et en *electrum*, semblables aux plus magnifiques colliers. » Pausanias ajoute incidemment aux détails relatifs à la figurine en succin d'Auguste : « Il y a bien un autre *electrum*, alliage d'or et d'argent. »

[1] Musée du Louvre, Salle des bijoux ant., vitrine des objets non classés. — *Epig.*, IX, 60, v. 17.

Digitized by Google

Ailleurs, le touriste énumère une foule de substances que les eaux du Styx avaient la propriété de dissoudre; le verre, le cristal, les vases murrhins, la pierre, la poterie, la corne, l'os, le fer, l'airain, le plomb, l'étain, l'argent, l'*electrum* : l'or est omis. Si l'or était inattaquable par le fleuve sacré, ses composés devaient jouir du même avantage, et, bien que l'*electrum* soit ici rangé avec les métaux, je ne serais pas surpris que Pausanias ait voulu désigner l'ambre [1].

Au IIIe siècle, Tertullien et les Jurisconsultes s'accordent quant à la signification d'*electrum*; c'est l'alliage des métaux précieux ou le clinquant. Tertullien, du reste, trouve dans l'*electrum* métallique un point de comparaison avec la double nature de N. S. Jésus-Christ, et ce motif a peut-être influencé son opinion. Philostrate ne donne pas de nom spécial aux « larmes dorées des Héliades [2]. »

Lampride et Trebellius Pollio, historiens placés entre la fin du

[1] *Métam.*, II. *Du Monde :* Cujus tecta fulgerent eboris nive, argenti luce, flammis ex auro, vel electri claritate. — *Deipnos*, XIV ; l'auteur cite Xénophon. « Calices d'argent, d'or, καὶ ἠλέκτροιο φαείνου. » *Ibid.*, XI, 3. — *Hercules*, 3 ; σειραὶ λεπταὶ... ὅρμοις ἐοικυῖαι τοῖς καλλίστοις. — V. 12, n° 7, τὸ δὲ ἄλλο ἤλεκτρον ἀναμεμιγμένος ἐστὶν ἀργύρῳ χρυσός. VIII, 18.

[2] Una jam erit substantia Jesus ex duabus, ex carne et spiritu mixtura quædam ut electrum ex auro et argento. *Adv. Praxeam*, 27. — Quemadmodum si quis putet auri appellatione electrum vel auricalchum contineri, vel, quod est stultum, vestis appellatione etiam argentum contineri. Ulpien, *Ad Sabinum*, l. 3, ap. *Dig.*, lex 4, princ., tit. *De legat.*, I. Neratius Proculum refert ita respondisse vasis electrinis legatis, nihil interesse quantum ea vasa, de quibus quæritur, argenti aut electri habeant : sed utrum argentum electro, an electrum argento cedat. Idque ex aspectu vasorum facilius intelligi posse. Paul ap. *Dig.*, l. 34, tit. 2, lex 32, § 4. Veluti si alius vinum contulerit, alius mel, vel alius aurum, alius argentum quamvis et mulsi et electri, novi corporis sit species. Gaius, *Rerum quotid. sive aureorum*, l. 2, ap. *Dig.*, l. 41, lex 7, tit. 1, § 8. Aut ex auro et argento electrum. *Instit.*, l. 2, tit. 1, § 27. Je dois la communication de ces textes juridiques à l'obligeance de mon jeune et savant collègue à l'Académie d'Arras, M. Paul Lecesne. — Néanmoins Alciat, lib. 7, parerg. c. 4, prend *electrum* dans l'acception de succin ; v. Jean Calvinus, alias Kahl, *Lexicon jurid.*, p. 321, in-fol. Genève, 1632. Le jurisconsulte allemand, dont les travaux sont fort estimés, cite fréquem-

Digitized by Google

IIIe siècle et le commencement du IVe, prennent *electrum* en double acception. Lampride rapporte qu'Alexandre Sévère fit frapper des monnaies d'*electrum* à l'exemple d'Alexandre le Grand; ici le sens de métal n'est pas douteux : mais quand ailleurs l'auteur montre Héliogabale sablant le portique de son palais avec de la poudre d'or et d'argent, tout en regrettant de ne pouvoir y joindre de l'*électre* pulvérisé, cet *electrum* est de l'ambre. Héliogabale avait à sa disposition les deux éléments de l'alliage et la recette de Pline pour le fabriquer. Un autre passage de Lampride relatif au même empereur me paraît aussi se rapporter à l'ambre :

Pisum cum aureis, lentem cum ceraunii, fabam cum electris, et orizam cum albis exhibens.

L'*electrum* est classé, non sans motifs, entre la *céraunite* et une substance blanche indéterminée. La patère de Cornelius Macrus, décrite par Trebellius était-elle en succin ou en métal?

Pateram electrinam quæ in medio vultum Alexandri haberet, et in circuitu omnem historiam contineret, signis brevibus et minutulis.

L'existence simultanée des camées d'ambre et des ciselures métalliques empêche de trancher la question. Il y avait certainement des morceaux de succin assez gros pour y sculpter un vase, les *capaces Heliadum crustæ* de Juvénal, les débris conservés au musée de Rouen, en témoignent. D'autre part, Trebellius, qui connaissait très-bien la patère cornélienne, clot l'incident par une allusion au métal :

Quia dicuntur juvari qui Alexandrum expressum vel auro gestitant vel argento [1].

ment de mémoire les auteurs étrangers à la science du Droit; je n'ai pas su retrouver ailleurs un vers,

Corticibus duris sudare electra feruntur,

qu'il attribue faussement à Martial et qui doit être bien postérieur à cet écrivain. — Philostrate, *Imagin.*, I, 11.

[1] Alexandri habitu nummos plurimos figuravit et quidem electreos aliquantos,

Digitized by Google

Le grammairien Donat se borne à une vague indication : *Ferrum ad robur pertinet, electrum ad pulchritudinem.* Marcellus Empiricus n'est guère intelligible. Qu'a voulu dire saint Jérôme?

Ergo hoc sentiendum, quod in medio ignis et tormentorum Dei, electri similitudo sit, quod est auro argentoque pretiosius.

L'or mélangé a certainement une valeur moindre que l'or pur, et le commentateur d'Ezéchiel s'arrête à une matière plus précieuse que ce dernier. Avienus en est toujours à la vieille fable des sœurs de Phaéton. Julien connaît-il au juste le sens exact d'ἤλεκτρον ?

Le trône de Jupiter était plus brillant que l'argent, mais plus pâle que l'or. Faut-il appeler ceci *électre* ou donner un autre nom aux substances extraites du sein de la terre? Mercure aurait à me répondre catégoriquement.

Pour saint Ambroise, il n'existe qu'un seul *electrum*, l'ambre :

« *Quid autem referam, quod electrum lacryma virgulti in lapideæ naturæ soliditatem durescat? Nec levibus id asseritur testimoniis, quando folia aut surculorum minutissimæ portiones, aut exigua quædam animantium genera in electro sæpe reperiantur, quæ videtur lacryma, cum adhuc esset mollior, recepisse et solidata tenuisse.*

Claudien reste ambigu dans sa description du palais de Cérès :

Atria vestit ebur : trabibus solidatur ahenis
Culmen, et in celsas surgunt electra columnas.

Mais le casque de Rome divinisée fournit au poëte l'occasion de se montrer plus précis :

Pius amnis inest et bellua nutrix,
Electro Tiberis, pueri formantur in auro.

sed plurimos tamen aureos. *Alex. Sev.*, 25. Scobe auri porticum stravit et argenti, dolens quod non posset et electri. *Heliog.*, 31. — XXX *Tyran.*, 13, 262.

Digitized by Google

L'or fauve sert de repoussoir à l'or pâle [1].

Hésychius définit ainsi l'*electrum* : « Or à bas titre, ἀλλοτύπον χρυσίον; métal ayant l'aspect de l'or, μέταλλον χρυσίζον » ; sans oublier l'éternel conte des Héliades. Ce conte, Ausone ne manque pas de le reproduire à son tour :

Gemmea fletiferi jaculatur succina trunci [2].

On avance, et les contradictions persistent. Servius cherche à unifier les différents textes de Virgile :

Nam sicut electrum defæcatius est metallis omnibus, ita et currens aqua cæteris purior.

Théodoret penche du côté de l'alliage :

« L'*électre* ne ressemble ni à l'or ni à l'argent, c'est comme un mélange des deux. »

Priscien est pour l'ambre :

Post hunc Celtica tellus,
Eridani fontis contingens rauca fluenta :
Hic Phaetonta suum charæ luxere sorores :
Hic electra legunt alnis stillantia Celtæ,
Succina quæ memorant mellis vinive colore.

Sidoine Apollinaire tourne en ridicule la tradition qui transformait un minéral en substance végétale :

[1] *Comm. in lib. VIII, Æneid.* — Cum annulis aureis, argenteis, ferreis, junguntur electrini. *De medicam.* — *Comm. in Ezech.*, lib. I, c. 1, col. 707, in-fol., Paris. 1704. — *Orbis descriptio*, 359 à 361.

Hic prius Eridani propter nemorosa fluenta,
Fleverunt liquida lapsum Phaetonta sorores,
Mutatæque manus planxerunt pectora ramis.

— *Cæsar.*, c. 2; ἀργύρου μὲν στιλπνοτέρα, χρυσίου δὲ λευκοτέρα. Τοῦτο εἴτε ἤλεκτρον χρῆ καλεῖν, εἴτε ἄλλο τι λέγειν, οὐ σφόδρα ἐκ τῶν μεταλλευομένων εἶχε μοι γνωρίμως ὁ Ἑρμῆς φράσαι. — *Hexam.*, III, 15. — *De rapta Pros.*, 244, 245; *Panegyr. in Prob.* et *Olyb. cons.*, 97, 98.

[2] *Idyl.*, VI, 74.

Digitized by Google

Qua in Eridanum brevi delatus, cantatas sæpe commessaliter nobis risi et Phaetontiadas, et commentitias arborei metalli lacrymas.

Mais, dans ses poésies, l'évêque de Clermont semblerait incliner vers l'alliage :

Aureasque vites,
Electro viridante pampinatas,
Cum Porus posuit crepanta gaza
Fulvo ex palmite vineam metalli
Gemmarum fluitantibus racemis?

Des pampres en succin seraient invraisemblables [1].

Les rares témoignages du VIe siècle s'accordent mieux entre eux que les écrivains de l'époque précédente. Saint Avit, archevêque de Vienne, commande un cachet à double face : l'une en émeraude ou jaspe vert, *vernantii lapilli ;* l'autre en *electrum* dont la couleur tient le milieu entre l'or et l'argent, *æqualiter ac modeste ruborem ab auro, ab argento candorem.* Saint Grégoire le Grand, interprétant Ezéchiel, est moins ambigu que saint Jérôme et plus précis que Théodoret :

Electrum quippe ex auro et argento est. In electro dum aurum argentumque miscetur, argentum ad claritatem crescit, aurum vero a suo fulgore nitescit [2].

Au VIIe siècle, un compilateur, saint Isidore de Séville, expose avec un éclectisme naïf le résultat de lectures dont il ne discute pas les termes.

Il y a trois genres d'*electrum* qui tous empruntent leur nom au soleil : le *succin*, produit d'un arbre résineux ; un métal natif fort estimé ; un alliage de trois parties d'or contre une d'argent.

[1] *Comm. in lib. III, Georg.* — *In Ezech.*, p. 315, *Oper.*, t. II, in-fol., Paris, 1642 : τὸ ἤλεκτρὸν οἱονεὶ μικτὸν τὸ εἶδος ἔχον, καὶ οὔτε χρυσῷ οὔτε ἀργύρῳ παρεοικὸς, ἀλλ' ὥσπερ ἑκατέρου κρᾶμα τυγχάνον. — *Dionys. Perieg. Metaphr.*, 279 à 283. — *Epist.*, V; *Carm.* XXIV, 70 à 74.

[2] *Epist.*, 78, in-8°, Paris, 1643. M. le comte F. de Lasteyrie, *L'electrum des Anciens, etc.*, p. 53, reproduit in extenso ce curieux passage. — *In Ezech.*, lib. I, *Homil.* 2, n° 14.

Digitized by Google

Le savant espagnol admet toutes les opinions et ne risque pas de se compromettre [1].

Le sens d'*electrum* change subitement au IXe siècle ; Suidas le définit « un or altéré, incrusté de verre et de gemmes comme l'autel de Sainte-Sophie. » On ne peut se méprendre quant au décor de cet autel ; un contemporain de Justinien, Paul le Silentiaire, nous en a laissé la description :

Les arcs d'or de la Table Sainte retombent sur des colonnes en or ; le soubassement est du même métal ; l'éclat des pierres précieuses rehausse l'ensemble.

Il ne s'agit pas ici d'une mosaïque ordinaire, mais bien d'une incrustation de gemmes, d'un meuble, *auro clusum, auro interclusum cum gemmis*, à l'instar des calices, patènes et autels rappelés dans les inventaires d'Anastase. L'opinion de Suidas autorise également à croire que la *gabata electrina* pesant 2 livres, offrande de Justin Ier au Saint-Siége apostolique, était un travail d'incrustation ; l'objet fut à coup sûr enregistré à Rome sous le nom même qu'il portait à Constantinople [2].

Cedrenus dit au sujet de l'autel de Sainte-Sophie :

Il était en or, en argent, en pierres de tout genre, en bois, en métaux ; tous les produits de la terre, de la mer et du monde entier concouraient à son établissement. Justinien réunit beaucoup de matières précieuses, moins d'ordinaires ; il liquéfia celles qui étaient fusibles, les réunit aux solides, et donna à l'ensemble la forme d'une crédence aux éclatantes bigarrures.

[1] *Etymol.*, XVI, 24.

[2] *Lexic.* : Ἤλεκτρον, ἀλλοτύπον χρυσίον μεμιγμένον δέλω καὶ λιθίᾳ, οἵας ἐστὶ κατασκευῆς ἡ τῆς Ἁγίας Σοφίας τράπεζα. — *Descript. S. Sophiæ*, II, 335 à 337 :

Κίοσι δὲ χρυσέαις ἱερῆς πάγχρυσα τραπέζης
Νῶτα κατηρείσαντο, κατὰ χρυσέων δὲ θεμείλων
Ἱστάται, ἀφνειῶν δὲ λίθων ποικίλλεται αἴγλῃ.

Lib. pont., éd. Migne, t. I *S. Sylvester*, 36, 38, 41 : t. II, *S. Hormisdas*, 85. Anastase n'a pu voir tous les objets qu'il mentionne, un certain nombre d'ailleurs n'existait plus de son temps ; il travaillait sur les monuments écrits et a dû copier les anciens inventaires.

Digitized by Google

Le chroniqueur byzantin dénonce évidemment les procédés de l'émaillerie à chaud, déjà indiquée par Suidas sous le nom d'ἤλεκτρον, *or incrusté de verre ;* un Anonyme du XIe siècle qui a décrit aussi l'œuvre de Justinien se montre moins habile praticien que Cedrenus. Suivant cet Anonyme, on aurait broyé dans un mortier et jeté au creuset :

Or, argent, pierres précieuses, perles, nacre (ζάμβυκας), airain, ambre (ἤλεκτρον), plomb, fer, étain, verre, enfin tous les minéraux possibles.

L'émail se devine au sein d'une formule invraisemblable, mais il faut y mettre quelque bonne volonté [1].

Eustathe, à titre de savant, dédaignait peut-être l'extension moderne des termes anciens, et sa position de commentateur le renfermait dans un cercle tracé à l'avance; aussi n'a-t-il pas tenu compte de l'opinion de Suidas et s'en est-il rapporté aux jurisconsultes :

L'*électre* est une matière qui a l'apparence de l'airain (χαλκώδης); plutôt l'airain même ; surtout un alliage d'or et d'argent. Le vulgaire croit actuellement que l'*électre*, à cause de sa couleur solaire, est, selon la fable, engendré par les larmes des Héliades.

Rien de neuf, si ce n'est la mention de l'airain et du clinquant dont Bochart a su profiter [2].

De l'Orient revenons en Occident pour ne plus l'abandonner. Les documents du XIe siècle, relatifs à l'Allemagne, offrent simultanément *electrum* et *smaltum* avec le sens de *pièce émaillée ; smaltum* était usité en Italie dès l'époque Karolingienne [3]. Un

[1] *Hist. comp.*, t. I, p. 386, in-fol., Paris, 1647. Je ne saurais traduire autrement le membre de phrase : τὰ τηκτὰ τήξας, τὰ ξηρὰ ἐπέβαλε, καὶ οὕτως εἰς τύπον ἐπιχέας ἀνεπλήρωσεν αὐτήν · ὅθεν καὶ ποικίλη φαινομένη. — Anonym. *Antiq.*, *C. P.*, lib. IV ; ap. Banduri, *Imper. Orient.*, t. I, pars. III, p. 74. Je n'ai rien changé à l'ordre suivi dans le texte pour les substances énumérées.

[2] *Comment. in Hom.*, t. II, p. 150, l. 13 et sq., in-fol., Froben, Bâle, 1559. — *Hieroz.*, loc. cit.

[3] Calicem ex electri miro opere fabrefactum : *Casuum S. Galli contin.*, ap. Pertz, *Monum. Germ. hist.*, t. II, p. 157. Un évangéliaire donné par l'empereur Henri II

Digitized by Google

contemporain d'Eustathe, un écrivain artiste du XIIe siècle, le moine Théophile dont la nationalité germanique est admise, a également appliqué le terme *electrum* à l'émaillerie. Ce terme, il l'avait sans doute emprunté au vocabulaire technologique introduit par les Byzantins à la cour des Othon. Certains chapitres de la *Schedula* ayant occasionné des divergences d'opinion parce qu'on les trouvait un peu obscurs, je crois devoir — moi à qui ils semblent fort clairs — en proposer un nouvel examen. Le lecteur est prévenu que les mots en italique de ma traduction correspondent tous à *electrum* dans le texte latin.

Sur une mince lame d'or, disposez d'abord une pierre cantonnée aux angles de quatre perles, ensuite une *pièce à émailler*..... Puis vous rangerez et souderez les bâtes des gemmes et des *pièces à émailler* en ménageant leurs intervalles..... Cela fait, dans toutes les bâtes réservées aux *pièces à émailler*, vous introduirez et ajusterez de fines bandelettes d'or, que vous ôterez ensuite avec soin. Alors, à la règle et au compas, vous taillerez une petite bande d'or un peu plus épais que vous plierez en double autour de chacun des fonds, de manière à ce qu'un vide imperceptible reste entre les lèvres du contour; ce vide s'appelle bordure de la *pièce à émailler*. Ensuite, à l'aide des mêmes règle et compas, vous couperez des lamelles d'or tout à fait minces, et, avec de fines bruxelles vous les contournerez suivant le dessin des *pièces à émailler*, disques, quatrefeuilles, fleurettes, oiseaux, quadrupèdes, figures humaines. Vous mettrez adroitement en place ces morceaux que vous fixerez au moyen de la farine humectée et du feu. Lorsqu'un compartiment sera garni, vous le souderez avec la plus grande précaution, de peur que ce délicat réseau d'or laminé ne se disjoigne ou ne vienne à fondre [1].

à Ditmar, évêque de Mersbourg ; de auro, electro et preciosissimis gemmis decoratum : *Vita Ditmari*, p. 427, ap. Leibniz, *Script. rer. Brunsvic.* Calicem aureum..... gemmis, et margaritis ac smaltis adornatum : *Vita S. Cunegondis*, *Sæc. VI Benedict.*, pars I, p. 453. Sainte Cunégonde était sœur de Henri II. — *Smaltum* en Italie. *Lib. Pontif.*, éd. cit., t. II, *S. Leo IV*, 513 ; *Bened.* III, 573; *Steph.* IV, 646, 648. Leo Ostiens., *Chron. monast. Casin.*, l. I, c. 20.

[1] Deinde *electrum* juxta quem lapis cum margaritis, rursumque *electrum*..... Easque domunculas in quibus *electra* ponenda sunt.... .. Quod spatium vocatur limbus *electri*..... Subtili forcipe complicabis et formabis opus quodcumque volueris in *electris* facere. *Divers. artium schedula*, lib. III, 52.

Digitized by Google

La série des opérations préparatoires à l'émaillerie cloisonnée est, on le voit, clairement exposée dans ce chapitre. Je continue :

Toutes les armatures des *pièces à émailler* étant disposées et soudées, prenez les différentes espèces de verre propres à cet ouvrage..... (Réduisez-les en poudre..... Déposez chaque couleur, préalablement humectée, dans le compartiment qui lui est réservé, au moyen d'un bec de plume et d'un racloir effilé en cuivre..... Recouvrez la pièce avec une plaque de fer percée de trous..... Opérez la fusion et, quand tout sera refroidi), vous ôterez du réchaud la *pièce à émailler*, vous la laverez, l'emplirez de nouveau et fondrez comme auparavant. Vous continuerez ainsi jusqu'à ce que la matière liquéfiée affleure également aux bords des cuves [1].

La fusion terminée, on arrive au polissage :

Cela fait, prenez un morceau de cire où vous mettrez la *pièce émaillée*..... Vous frotterez soigneusement la *pièce émaillée* avec un grès uni et de l'eau jusqu'à ce que l'or apparaisse également partout..... Vous écraserez sur une pierre à aiguiser mouillée de salive un morceau de vieille poterie, et vous en enduirez une table de plomb bien dressée contre laquelle vous frotterez la *pièce émaillée* jusqu'à ce que les couleurs deviennent translucides et claires..... Vous étendrez la même pâte sur une peau chamoisée fixée à une planchette de bois, et vous vous en servirez pour polir la *pièce émaillée* jusqu'à ce qu'elle reluise partout, en sorte que si une partie était humide et l'autre sèche on ne pût constater aucune différence entre elles [2].

Dans les chapitres 52 et 53, *electrum* signifie évidemment *pièce à émailler*; c'est l'ensemble de la cuve *(domuncula)* et des cloisons. Peut-être même, au passage, *opus quodcunque volueris in electris facere*, serait-il préférable de traduire *electrum* par

[1] Hoc modo omnibus *electris* compositis et solidatis, accipe omnia genera vitri quod ad hoc opus aptaveris..... Aperiens vero tolles *electrum* et lavabis, rursumque implebis et fundes sicut prius, sicque facies donec liquefactum æqualiter per omnia plenum sit. Id., *ibid.*, 53.

[2] Quo facto, tolle partem ceræ..... in quam aptabis *electrum*..... Et fricabis ipsum *electrum*..... Super quam leniter fricabis *electrum* usque dum colores translucidi et clari fiant..... . Super quod polies ipsum *electrum* donec omnino fulgeat. Id., *ibid.*, 54.

Digitized by Google

émail? Mais, au chapitre 54, *De poliendo electro,* le sens *pièce émaillée* est incontestable. Au reste, l'intention de l'auteur se manifeste encore un peu plus bas :

Cruces quoque et plenaria et sanctorum pignorum scrinia, simili opere cum lapidibus et margaritis atque electris ornabis.

On ne décore pas avec des bâtes vides un ouvrage terminé.

La synecdoche de Théophile — la question se réduit à une figure de rhétorique — n'a d'autre cause que la pauvreté de son vocabulaire ou ses prétentions au beau langage. *Smaltum, smaltitus* auraient prévenu toute obscurité; l'adepte des traditions byzantines recula devant une locution barbare [1].

Au XVIe siècle, l'*electrum* n'était plus qu'un vulgaire laiton [2].

Ce long défilé de textes pourrait s'allonger encore; j'ai beaucoup recueilli sans prétendre avoir tout trouvé. Quoi qu'il en soit, le butin est assez impartial et l'on ne m'accusera pas d'avoir oublié les arguments hostiles à mes conclusions. Je résume.

Les anciens poëtes ont pris ἤλεκτρον dans le sens d'ambre puisque l'alliage est désigné par Hérodote sous le nom de χρυσὸς λευκός ; probablement aussi ce sens fut-il autrefois étendu à toute espèce de matières incrustantes et peut-être à l'incrustation en général. Il en a été ainsi jusqu'aux Septante qui, embarrassés pour trouver dans le grec un équivalent à l'expression d'Ezéchiel, adoptèrent le mot qui leur sembla le mieux correspondre à l'idée du prophète. Virgile, le premier, donne positivement une double signification à *electrum,* j'ai tâché d'en motiver la cause. Pline traite la question au point de vue scientifique, et Homère est la

[1] Id., *ibid.*, 55. — J'ai intentionnellement tronqué ou abrégé les citations des chapitres 52, 53 et 54; je n'en ai reproduit que l'indispensable. Le lecteur qui voudrait contrôler mes assertions peut recourir à Théophile, *Essai sur divers arts,* texte et traduction par le comte C. de l'Escalopier, in-4°, Paris, 1843; J. Labarte, *Rech. sur la peint. en émail*, loc. cit.; F. de Lasteyrie, *L'electrum des Anciens*, p. 65 et sq.

[2] Disciplinabat enim se tribus catenis electri vel de latone. Nic. Bertrand. *S. Guillelmi erem. vita;* ap. *De Tholos. gestis.* V. Du Cange, ELECTRUM.

Digitized by Google

seule autorité produite à l'appui de l'alliage. Le reste des écrivains du Ier siècle se montre unanime quant à l'ambre ; j'ai même soupçonné l'incrustation dans quelques vers de Martial. Les avis sont partagés au IIe siècle, bien que l'ambre réunisse encore la majorité. Cette confusion persévère aux époques suivantes, la balance penchant tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, et Julien avoue ingénuement qu'il n'est pas du tout fixé sur la véritable nature de l'*electrum*. Au IXe siècle, Suidas, éclairé par une étude approfondie des anciens textes, sinon contraint par une actualité de langage, se prononce pour l'incrustation, mais il n'ose trop sortir du chemin battu ; son excipient en métal impur de l'émail ou des pierreries est une réserve vis-à-vis de l'érudition contemporaine. Néanmoins l'ensemble des matières incrustante et incrustée, rendu d'un seul mot par le lexicographe grec, est un témoignage précieux à enregistrer, car il fait comprendre la raison qui, en Allemagne, détermina Théophile et les rédacteurs d'inventaires à appliquer le terme *electrum* tant à la pièce à émailler qu'à l'émail achevé.

Une simple catachrèse modifia l'acception primordiale d'*electrum ;* d'ambre, matière incrustante par excellence, qu'il était chez les Grecs, il devint à Rome métal d'alliage, excipient d'incrustation. Après de longues incertitudes, qu'un malentendu peut seul expliquer, *electrum* reçut définitivement au Moyen-Age le sens général d'incrustation : j'espère avoir démontré que sur ce dernier point les Anciens devancèrent plus d'une fois le Moyen-Age.

Ainsi quand Blaise de Vigenère avance que l'*electrum* pourrait bien être un verre rouge clair ; Guyet, de l'émail blanc : que M. Labarte y voit l'or émaillé ; M. de Lasteyrie, l'armature métallique d'un émail ; nul ne commet d'erreur réelle [1]. L'interpréta-

[1] *Les images et tableaux des deux Philostrate*, p. 239, in-fol., Paris, 1614. — *Notes sur le bouclier d'Hercule*, Hésiode, éd. Grævius, in-8°, Amsterdam, 1667. — *Rech. sur la peint. en émail*, p. 79 et sq. ; *Hist. des arts indust.*, in-8°, t. III, p. 485 et sq. — « Presque partout, aux yeux de M. Labarte, le mot *electrum* repré-

Digitized by Google

tion des textes varie suivant la manière de les présenter ; l'isolement les place sous demi-jour ; la réunion les met en pleine lumière. Si M. Labarte avait pu, dans ses remarquables ouvrages, établir une limite entre le *'hashmal* d'Ezéchiel *(aurum gemmatum)* et l'*electrum* de Théophile *(or émaillé)*, je n'aurais jamais songé à entamer cette discussion.

C. DE LINAS.

(A suivre.)

sente purement et simplement de l'*émail*. Je crois, quant à moi, en trouver la signification plus exacte et plus littérale dans les mots *pièce cloisonnée*, et sous ce nom j'entends la monture métallique, la plaque à rebords fixes, subdivisée par de minces cloisons d'or, qui servait de champ à l'émail. » *L'electrum des Anciens*, p. 69 ; et aussi p. 75, 76.

Digitized by Google

LE BON PASTEUR ET L'ORANTE

Nouvelle Étude sur un Sarcophage d'Arles [1]

Passant par la ville d'Arles, comme nous revenions de Rome, au commencement de l'année 1861, nous avions consacré quelques heures à l'étude des sarcophages des *Aliscamps*, réunis dans le musée de cette ville ; nous nous occupions plus spécialement alors de l'iconographie de saint Pierre et de saint Paul ; le fragment de sarcophage n° 19 avait cependant aussi frappé notre attention à un autre point de vue, et l'association si remarquable de l'Orante et du Bon Pasteur avait été pour nous comme une première révélation de la corrélation établie, dans l'art chrétien primitif, entre ces deux figures. Nous avions pris note de ce monument en ces termes : « Orante, Bon Pasteur, saint Pierre chauve, emmené, traces « du rocher frappé, tout cela à droite .... A gauche, scène incomplète... « Orante entre deux arbres avec colombes ; elle se retourne vers le Bon « Pasteur qui se retourne aussi vers elle... peut-être, de l'autre côté, y « avait-il le reniement prédit. » Nous avions pris des mesures pour nous procurer une photographie de ce monument et celles de plusieurs autres sarcophages du même musée ; ces photographies nous avaient été promises, mais nous n'avions pu obtenir l'exécution de cette promesse, et nous étions réduit à la note qu'on vient de lire et à nos souvenirs, quand nous avons essayé l'explication publiée dans la *Revue de l'Art Chrétien* (1862, p. 283-299), sous ce titre : *La Prière de Marie et le Bon Pasteur*. Nous avions comparé ce fragment avec des bas-reliefs similaires ; par des rapprochements empruntés à plusieurs lieux, nous étions arrivé assez heureusement à mettre en lumière le symbolisme de l'association fondamentale établie entre les deux figures dont nous avions pris à tâche principalement de parler : nous en avons eu pour garant l'accueil bienveillant que M. de Rossi a bien voulu faire à cet essai, dont l'auteur ne lui était pas

[1] Voir *Revue de l'Art chrétien*, 1862, p. 283.

Digitized by Google

Fragment de sarcophage du musée d'Arles (n° 19).
Dessiné et gravé par le P. A. Martin.

Digitized by Google

encore connu. Il aurait pu facilement en relever les lacunes ; il fit mieux, il fournit les moyens de les combler ; il le fit en nous offrant ses *Vergini Scelte*, publiées peu après, où il nous indiquait des peintures des Catacombes, représentant la Vierge Mère, bien plus anciennes qu'aucune de celles que nous avions pu citer (p. 284). Peu après, en insistant sur les diverses significations de l'Orante, dans laquelle nous avions reconnu qu'on avait pu représenter tour à tour l'Église, l'âme chrétienne, une chrétienne en particulier, il nous fit apercevoir que nous nous étions trop avancé en cherchant à établir que la sainte Vierge avait été expressément représentée dans cette occasion, et bien que toute probabilité à cet égard n'eût pas disparu, nous avons mis plus de circonspection pour le soutenir, lorsque nous avons parlé de l'Orante en général, dans le *Guide de l'Art Chrétien* (I, 12, 13), plus spécialement de Marie représentée en Orante (III, 101, 102), et nous avions évité de citer le bas-relief d'Arles, comme l'un de ceux où la très-sainte Vierge était spécialement désignée.

Nous sentions le besoin de revoir le monument ou du moins d'en avoir un bon dessin. Voici en effet que le P. Cahier vient, dans son troisième volume de *Nouveaux Mélanges d'Archéologie* (p. 89), d'en publier un que le P. Martin avait laissé et gravé lui-même sur bois, et il veut bien, avec une bonne grâce dont nous lui sommes très-reconnaissant, en mettre un cliché à notre disposition. On pourra remarquer que le P. Martin, comme gravure, a fait souvent beaucoup mieux ; mais nous avons tout lieu de croire, en comparant le dessin avec nos notes, qu'il est parfaitement exact ; il ne le serait pas au contraire, si on s'en rapportait à ce que nous avons fait imprimer en 1862. On lit en effet (p. 287 de la *Revue de l'Art Chrétien)* : « Le Bon Pasteur est placé entre deux palmiers ; la femme

Marie en Orante,
Fond de verre. (Musée du Vatican.)

Digitized by Google

« entre deux autres arbres que l'on peut prendre pour des oliviers. » On le voit, sur le dessin du Père Martin, l'Orante seule apparaît entre deux arbres, et il n'y en a pas d'autres pour encadrer le Bon Pasteur, ce qui est conforme à nos notes, où il n'est rien dit non plus des palmiers. Ce sont nos souvenirs qui nous avaient trompé en confondant des impressions produites par des monuments divers. Nous avions vu ailleurs le Bon Pasteur entre deux palmiers et deux brebis (Garucci, *Vetri Ornati*, pl. VI), l'Orante, et même l'Orante désignée comme représentant Marie, entre deux oliviers et deux colombes ; et nous en reproduisons un exemple.

Nous avions vu le Bon Pasteur et l'Orante, ou du moins la Femme, associés, et représentés l'un et l'autre entre deux arbres, et accompagnés le premier de brebis, la seconde de colombes, notamment sur un sarcophage publié par Bosio (p. 95).

Notre fragment de sarcophage, pris maintenant tel qu'il est en réalité, ne perdra rien de son importance. Compris comme nous l'avions fait, le Bon Pasteur et l'Orante en occupaient simultanément le centre : il est devenu évident que ce sarcophage était au nombre de ceux où la femme, représentée en Orante ou autrement, occupe seule la position centrale. Dans la première supposition, le divin Pasteur partageait avec elle l'hon-

Sainte Agnès,
Fond de verre. (Musée du Vatican.)

Digitized by Google

neur de la première place, elle lui était associée dans le double sentiment de la miséricorde souverainement dispensée, et sollicitée avec une souveraine efficacité : dans ces conditions, il y avait lieu de conclure légitimement, sinon comme certain, du moins comme très-probable, que sous ces figures on avait voulu représenter Jésus et Marie, dans des rapports qui n'appartiennent bien qu'à eux seuls. L'Orante était la figure principale, la pensée est bien plus généralisée : ce n'est plus elle qui est associée au Bon Pasteur, c'est le Bon Pasteur qui lui est associé ; il ne faut pas s'étonner de cette sorte de subordination de la figure divine : la subordination n'est pas relative aux personnes, mais à l'ordre des pensées ; on en voit des exemples bien plus frappants, par exemple, sur un autre fond de verre où l'Orante étant sainte Agnès, désignée par son nom, elle est placée entre le Christ et saint Laurent, aussi nommés, parce qu'il s'agit principalement d'honorer la sainte et plus encore la virginité dont elle est le type. Le Christ est représenté pour dire qu'elle vit dans le Christ, en union avec le Christ, par le Christ [1]. La même pensée est exprimée, sinon plus clairement, du moins d'une manière plus accentuée, sur notre sarcophage, par la pantomine des deux figures tournées l'une vers l'autre. L'Orante, c'est l'union avec Dieu personnifiée, c'est l'épouse, c'est la femme régénérée, la nouvelle Ève : toutes qualités qui appartiennent à Marie, qui appartiennent à l'Église, qui s'appliquent à l'âme chrétienne vivant de la vie de la grâce; et, mieux encore, vivant de la vie de gloire. Ces applications multipliées peuvent jusqu'à un certain point être entrées simultanément dans la pensée de ceux qui ont inspiré les compositions dont nous parlons ; c'est d'autant plus facile à comprendre qu'il y a pénétration entre ces différentes idées et que Marie est le type de l'Église, le type de l'union avec Dieu, le type de la béatitude, le type par excellence de la virginité. Ceci bien compris, on reconnaîtra qu'à considérer une composition comme la nôtre, il y a des motifs équivalents, ou à peu près, pour adopter l'une ou l'autre de ces applications, ou, mieux encore, pour les adapter tour à tour à la composition. On peut y voir Marie, par qui s'applique l'union avec Dieu, vu sa coopération à l'œuvre de la Rédemption ; l'Église, en qui s'accomplit cette union ; l'âme en faveur de laquelle elle s'accomplit : toutes idées familières aux chrétiens des hauts temps. On peut s'en convaincre par l'étude comparative des monuments.

Dans celui que nous étudions et autres analogues, la pleine connaissance des groupes accessoires ne peut rien changer à la situation, parce

[1] Nous reproduisons un autre encore de ces monuments où sainte Agnès est placée entre saint Pierre et saint Paul.

Digitized by Google

que les rapports sont les mêmes, quelle que soit celle des significations applicables à l'Orante que l'on ait préférée. Ces groupes, conçus selon le système de l'expression des idées par les faits, sont toujours le développement des pensées résumées par les seules figures du Bon Pasteur et de l'Orante, la Rédemption d'une part, et l'union avec Dieu, fruit de la Rédemption, d'autre part. Tous les faits bibliques ou évangéliques qui expriment des idées de sacrifice, de renouvellement, de réparation, de vivification, de délivrance, etc., sont le développement de la pensée de la Rédemption attachée au Bon Pasteur ; tous les faits qui rappellent une chute, en tant qu'elle sera réparée, se rattachent plus spécialement comme contre-partie à la figure de l'Orante. Nous avons fait remarquer dans le *Guide de l'Art chrétien* les fréquents, nous pourrions dire les habituels rapprochements, établis entre l'Orante, la femme au livre ou autres représentations qui ne diffèrent que de nuance, nous insisterons tout à l'heure sur ce point, et la chute d'Adam et d'Ève, souvent transformée de manière à exprimer une première idée de réparation par les dons de l'Epi et de l'Agneau, comme sur le sarcophage dont nous avons parlé, t. XV de cette *Revue*, note de la page 403, et que nous avons publié dans le *Guide de l'Art chrétien* (t. I, pl. V.).

D'un autre côté, il est constant que les idées de chute et de réparation sont fréquemment exprimées d'une manière équivalente, par une succession de trois scènes où saint Pierre joue le principal rôle. Dans la première, son reniement lui est prédit ; dans la seconde, il est saisi par des satellites pour être conduit au martyre ; dans la troisième, nouveau Moïse, il fait jaillir du rocher les eaux régénératrices. Le grand sarcophage du musée de Latran, que nous mettrons bientôt sous les yeux des lecteurs de cette *Revue*, en offre un des exemples les plus remarquables. Dans un article subséquent nous reviendrons en effet sur cet important monument dont on a beaucoup parlé, et sur lequel cependant tout n'a pas été dit. Nous nous contentons dans ce moment d'attirer l'attention sur la Verge de Moïse donnée comme attribut au prince des Apôtres également dans les trois scènes que nous signalons, comme pour mieux attester son identité.

Obligé, par l'immensité de notre programme, dans le grand ouvrage qu'il nous sera permis de rappeler dans une *Revue* qui en a vu apparaître les premiers essais, obligé de suppléer, pour la plupart des questions, à la solidité de la science, par la justesse du coup d'œil, s'il nous était possible, nous avons cherché à pousser quelques-unes des plus importantes, sinon tout à fait à fond, au moins un peu plus profondément que les autres, afin que, sur quelques points, il nous fût donné d'avoir posé des assises passablement fermes. De la sorte, si quelques parties de notre édifice étaient mises en brèche, nous espérons qu'il en pourra cependant rester quelque chose.

Digitized by Google

L'iconographie de saint Pierre et de saint Paul est ainsi un des champs que nous avons le mieux explorés, et dans lequel il a pu nous être donné, sur plus d'un point, de prendre l'initiative. La succession et l'enchaînement des trois scènes de saint Pierre avait été remarquée avant nous, mais nous en avons fortement relevé l'importance. On voit, par la note que nous avions prise en présence de notre fragment de sarcophage, que nous nous en étions alors occupé, et l'examen plus approfondi que nous en faisons n'affaiblit point nos conjectures. La scène représentée à la gauche de l'Orante pouvait très-bien être la prédiction du reniement exprimant la pensée de la chute dans des termes qui impliquent éminemment celle de réparation ; à droite, il nous paraît certain que le nouveau Moïse fait jaillir l'eau réparatrice ; et quant à sa dernière réparation personnelle par le martyre exprimée, selon la formule usitée, elle ne souffre aucun doute. Comme trait particulier, ce que notre fragment de sarcophage a de remarquable, c'est le mouvement dramatique par lequel y sont liées les trois scènes qu'il a conservées dans leur intégrité : rien ne revient mieux à la représentation des faits selon l'ordre des idées ; la double pantomine du Bon Pasteur et de l'Orante, impliquant non-seulement l'idée de leur union, mais celle de l'efficace intercession, est précisément ce qui nous avait frappé lors du coup-d'œil rapide que nous avions jeté une première fois sur ce monument ; maintenant nous ferons remarquer avec quelle ardeur saint Pierre se porte vers le souverain réparateur, lui rendant témoignage, le montrant, le prêchant, on peut le dire, à ceux mêmes qui ont mis la main sur lui pour le conduire à la mort.

Nous ne pourrions pas nous étendre davantage sur cet intéressant bas-relief sans excéder les bornes d'une note ; mais nous ne pensons pas que nos lecteurs se plaignent si, à ce propos, nous leur soumettons quelques autres éclaircissements qui nous sont venus sur le rôle de la Femme dans le cycle iconographique des IVe et Ve siècles : rôle pris avec un grand caractère de généralité et qui se manifeste principalement dans les sculptures des sarcophages. Les bois gravés par le P. Martin et publiés par le P. Cahier nous remettent sous les yeux quatre de ceux que nous avions, à ce point de vue, notés dans le musée d'Arles, les nos 126 et 131 (*Nouv. Mél. d'Arch.* t. III, p. 88, I, p. 93. R. cités, *Revue de l'Art chrétien*, 1862, p. 215, *Guide de l'Art chrétien*, III, p. 371), et deux autres publiés (*Mel. d'Arch.* p. 87, II, p. 91, P) dont nous n'avons pas parlé et dont nous n'avons pas conservé les numéros ; nous les désignerons, pour plus de clarté, tous les quatre par les lettres qui leur sont assignées dans les *Mélanges*, jugeant que quiconque veut étudier sérieusement de semblables questions doit consulter cette belle publication. Du sarcophage, I, nous avons dit (*Rev. de l'Art chrét.*) : « le centre étant occupé par un médaillon à portrait,

Digitized by Google

« l'Orante et le Bon Pasteur se correspondent aux deux extrémités. » Nous devons légèrement rectifier ces termes, dans ce sens que la femme ainsi représentée n'est pas, à rigoureusement parler, dans l'attitude d'Orante ; elle ne lève qu'une de ses mains, plutôt pour rendre un témoignage que pour prier, et tient son manteau de l'autre main ; en effet, dans notre note de 1861, ce monument est ainsi indiqué : « 126, médaillon avec une « figure, strigiles, femme levant une main, Bon Pasteur. » Nous relevons cette différence parce que l'on aperçoit ainsi la transition entre l'Orante proprement dite et la femme représentée dans d'autres attitudes avec une signification foncièrement la même. Sur le sarcophage R, lisant attentivement dans un livre, elle se confond avec la figure historique de Suzanne entre les deux vieillards ; sur le fragment P, la composition où la femme lit de même entre deux arbres, mais sans les deux vieillards, n'est, à n'en pouvoir douter, selon nous, qu'un abrégé de la précédente ; ce n'est pas là une conjecture, c'est ce qui résulte de l'étude comparative des monuments ; dans ces conditions, la femme représente plus spécialement l'Église. Nous arrivons au sarcophage H, le plus important des quatre ; nous sommes avertis que le dessin du P. Martin ne doit être consulté qu'avec réserve, attendu que ce monument étant très-fruste dans quelques-unes de ses parties, il lui a restitué quelques têtes qui, dans l'original, n'existent plus, comme nous avions eu soin de le noter en 1861. Mais, en comparant nos notes avec la gravure des *Mélanges*, nous pouvons sans incertitude maintenir la signification des principaux groupes, comme nous l'avions fait dans ces notes. Ce monument se divise en deux rangées superposées, chacune, de sept arcades ; le Christ occupe seul l'arcade centrale de la rangée supérieure, l'Orante seule, l'arcade centrale de la rangée inférieure. Ce qu'il y a de très-remarquable sur ce monument, c'est que le Christ, seul de personnage dans son arcade, s'y voit cependant accompagné d'un coq, ce qui, joint à son attitude et à celle du personnage auquel il s'adresse et qui met son doigt sur sa bouche dans l'arcade voisine, à gauche, indique sans incertitude qu'il prédit à saint Pierre son reniement ; et ce monument est non-seulement à comprendre parmi ceux que nous avons signalés comme accordant à cette scène l'importance principale (*Guide de l'Art chrétien*, t. V. 170), mais on peut dire qu'il est le plus frappant de tous.

Cette importance est due à la position isolée du Christ dans la place réservée habituellement à l'expression de son triomphe, disons aussi à l'adjonction de l'Orante au-dessous, selon un système de rapprochement différent, quant aux formes, de celui que nous voyons sur le fragment de sarcophage reproduit ci-dessus, p. 65, mais revenant au même ordre d'idées, dans des conditions qui invitent, nous pouvons le dire, tout autant

Digitized by Google

à songer à la Très-Sainte Vierge, et qui méritent d'être comparées à la position qui lui est donnée dans la mosaïque de Saint-Venance. (*Revue de l'Art chrétien*, t. xv. p. 401.)

Quant aux scènes accessoires sur ce sarcophage H, nous avions noté dans les trois arcades à droite du Sauveur : 1° deux Apôtres sans tête (le Père Martin n'en a représenté qu'un, et derrière quatre sortes de boîtes cylindriques) ; 2° deux autres Apôtres, avec une boîte à livres ou *scrinium ;* 3° la Multiplication des Pains. Dans les trois arcades de gauche : 1° saint Pierre, tel que nous l'avons décrit, suivi d'un autre Apôtre ; 2° la Guérison de l'Aveugle ; 3° Daniel empoisonnant le Dragon (tout cela conforme au dessin du Père Martin). Dans les trois compartiments à la droite de l'Orante : 1° et 2°, deux groupes de deux personnages, trop frustres pour être déterminés ; 3° le nouveau Moïse faisant jaillir l'eau du rocher. A gauche, 1° la Cananéenne aux pieds de Notre-Seigneur, 2° scène indéterminée, 3° le Miracle de Cana. On peut facilement faire à tous ceux de ces sujets qui sont connus l'application des idées de réparation et autres analogues que nous avons exposées plus haut.

Tous ces sarcophages peuvent être considérés comme appartenant à une même école de sculpture et d'iconographie qui, de Rome, s'était étendue jusqu'à la Provence. Le sarcophage de Sainte-Quitterie publié dans cette *Revue* n° de février dernier, p. 137, dérive du même courant, mais il se distingue assez notablement des monuments précédents, par des différences de style et de composition, pour le rendre plus propre qu'aucun autre à montrer l'extension de ce qu'il y a de foncièrement commun entre eux. Par certains traits, il paraîtrait tenir de près à l'antiquité païenne, ce qui le ferait remonter au IVe siècle ; mais cette observation ne saurait s'appliquer qu'au couvercle, qui pourrait être plus ancien que l'auge, et auquel d'ailleurs aurait pu servir de modèle, en tout ou en partie, quelque monument plus ancien. Quant à l'auge, elle-même, nous ne pensons pas qu'elle soit antérieure à la fin du Ve siècle, et nous la croirions sans peine encore postérieure à ce siècle, à raison du style, à raison surtout des compositions qui tiennent un peu de la paraphrase, plutôt que de la simplicité primitive, sur un même fond d'idées. Ce monument d'ailleurs ayant été très-bien décrit, nous n'en parlerons qu'en peu de mots.

Les deux têtes ailées des angles, dont le P. Minasi n'a rien dit, sont remarquables par leur caractère antique ; nous pensons qu'elles représentent des vents avec une idée analogue à la représentation du soleil et de la lune, des saisons, des masques de théâtre, pour dire les vicissitudes de la vie, figures remplacées, sur beaucoup de sarcophages chrétiens, par les têtes de saint Pierre et de saint Paul, ou d'un patron local en grande vénération.

Digitized by Google

Sur la cuve, le Bon Pasteur au milieu, la femme placée à côté de lui, la chute d'Adam et Ève rapprochée de la femme, Daniel dans la fosse aux lions de l'autre côté, ce sont là des données habituelles dans les sculptures des sarcophages. Le costume de Daniel, qui semble fait pour rappeler la chasuble, et par conséquent le sacrifice eucharistique, la tour qui s'élève près du sépulcre de Lazare et qui, avec assez de vraisemblance, peut être considérée comme représentant l'Église triomphante, selon l'interprétation du P. Minasi, participent seuls du caractère exceptionnel que nous remarquons sur ce monument. Ce caractère est bien plus marqué dans la scène placée à l'extrémité opposée, à la suite d'Adam et d'Ève. Cette scène représente, nous le croyons, conformément à l'interprétation déjà donnée, la naissance spirituelle du premier homme, son accession à la grâce plutôt que sa création ; le Verbe divin, qui remplit l'office de créateur, lui imposant les mains, le Saint-Esprit reposant sur sa tête : scène qui peut remplacer, avec une signification analogue, celle du Baptême, représenté sur un certain nombre de sarcophages, inclinant comme celui-ci vers les bas temps. Mais son trait le plus caractéristique, le plus exceptionnel, c'est d'offrir à la droite du Bon Pasteur, du côté opposé à la femme dont la signification nous est connue, une autre femme qui, selon le P. Minasi, paraîtrait assise, et qui embrasse une autre figure, figure d'enfant, si on ne considérait que la taille revêtue d'une sorte de scapulaire, par-dessus sa tunique. Quelle est cette seconde femme qui semble ici prendre la physionomie d'une mère ? Le P. Minasi nous paraît avoir bien rencontré : c'est encore là l'Eglise, doublement représentée, selon lui, en qualité d'épouse et en qualité de mère, mère surtout du clergé, qui serait spécialement représenté par la figure de taille inférieure. Nous ne contredisons aucune de ces interprétations ; nous voulons seulement faire observer qu'elles n'excluent pas le droit de s'attacher à la figure de l'épouse comme rappelant Marie, la nouvelle Ève ; en se souvenant que l'idée de l'Église, que l'on peut voir en cette figure, loin d'être affaiblie de la sorte, en est au contraire fortifiée.

Ce monument, à ce point de vue, mérite d'être rapproché de la mosaïque de Sainte-Marie-Majeure, à Rome, œuvre à peu près du même temps, plutôt antérieure que postérieure, où M. Rohault de Fleury (*l'Evangile*) nous a appris à voir à droite de l'Enfant Jésus, accueillant les Mages, non pas la sainte Vierge et saint Joseph, comme on l'avait cru jusqu'ici, mais la sainte Vierge et l'Église.

GRIMOUARD DE SAINT-LAURENT.

Digitized by Google

L'ANE

ETUDE D'ARCHÉOLOGIE MYSTIQUE

Voici à coup sûr le plus humble et l'un des plus laborieux de nos animaux domestiques : l'un des plus utiles parmi ces paisibles auxiliaires, il est aussi sous notre toit l'un des plus tempérants, des plus sobres, des plus pacifiques, des plus forts et des plus patients. Mais à ces bonnes qualités l'âne joint des défauts et des vices : l'indocilité obstinée, la ruade et la rebellion, des accès de fainéantise qui ne cèdent souvent qu'aux moyens les plus violents, une intelligence pesante qui a fait du nom de cet animal le sobriquet de l'ignorance, enfin, ce qui est commun à toute l'espèce, des accès de cynisme par lesquels il ne le cède à aucun autre animal et dont beaucoup d'entre eux sont même éloignés.

A raison de ces contrastes, l'âne représente sur les monuments sculptés où écrits de l'antiquité chrétienne et du Moyen-Age des choses fort opposées : tantôt des saints, tantôt des récalcitrants à la loi chrétienne, tantôt des vertus très-aimables, et tantôt des vices très-bas. Exposons quelques raisons de ces différences.

I.

L'ANE DANS SA BONNE ACCEPTATION.
L'ANE PATIENT, LABORIEUX ET ZÉLÉ SERVITEUR DE L'HOMME, EMBLÈME DES MINISTRES DE L'ÉVANGILE AU POINT DE VUE ALLÉGORIQUE.

Dieu a doué chaque animal de quelque bonne qualité, et on ne peut contester aux plus féroces eux-mêmes leur tendresse pour leurs petits. C'est pourquoi il en est peu, qui, par quelque bon côté de leurs caractères

Digitized by Google

n'aient servi d'emblème aux chrétiens, aux prédicateurs et aux prêtres. Cinq qualités de celui-ci, abstraction faite de ses mauvais caractères, l'ont fait comparer au prêtre et au prédicateur et l'en ont rendu la figure : travailler au profit d'autrui ; porter les fardeaux des autres ; labourer la terre ; tourner la meule ; aimer la paix, sont les points d'assimilation que l'antiquité chrétienne a trouvés entre cet animal et le prêtre. L'application en est facile. Comme l'âne laborieux, le prêtre et le prédicateur travaillent au profit d'autrui : comme lui, chargés de soutenir devant Dieu les travaux du saint ministère, la charge de l'apostolat et celle des péchés du peuple, ils portent « le fardeau des autres » : comme lui, ils tournent la meule, c'est-à-dire, ils broient le grain de la parole évangélique et celui du sens mystique des Ecritures pour en faire la nourriture des faibles comme des forts, et des sains comme des malades : comme lui enfin, ils sont pacifiques, et l'un de leurs caractères les plus remarquables est la douceur. C'est ce que saint Brunon d'Asti établit en très-peu de mots, dans un de ses sermons et dans un de ses commentaires [1].

II.

L'ANE ET L'ANESSE ACCOMPAGNÉS DU BŒUF, EMBLÈME TANTOT DE LA GENTILITÉ OPPOSÉE A LA SYNAGOGUE, TANTOT DES LAIQUES PAR OPPOSITION AU CLERGÉ.

Sur les bas-reliefs des retables, sur les devants-d'autel sculptés, et généralement sur les monuments chrétiens qui mettent en scène la nativité du Sauveur, il est rare que l'ymaigier ait oublié le bœuf et l'âne. On y voit ces animaux, comme dans le tympan du portail de la cathédrale de Chartres, uniformément côte à côte, sortant à mi-corps, en saillie, dans la partie haute du mur de l'étable de Bethléem et faisant face au spectateur. Graves et attentifs, ils sont occupés et semblent ravis de ce qui se passe. C'est moins sans doute comme acteurs dans le récit évangélique que par des raisons hiératiques, qu'on les voit ainsi devenus gardiens et contemplateurs du divin berceau.

Dès les premiers temps du christianisme, sur les sarcophages du Vatican, on voyait déjà l'âne, debout à côté du bœuf, aux pieds de Jésus nouveau-né, ouvrir le cortége des Mages ou conduire celui des pasteurs.

[1] Issachar enim, asinus fortis (Gen. XLIX), Ecclesiæ doctores sunt qui totius Ecclesiæ pondus ferunt... et quasi omnium tributorii omnibusque debitores... (S. Brun. Astens. *in Genes.* — Ibid. *in ramis Palmarum* VIII. serm. II.)

Digitized by Google

Sur l'un de ces monuments, Jésus, emmaillotté et étendu sur un socle, est réchauffé par le bœuf et l'âne placés à la tête des visiteurs, et tirés et embrassés par un personnage imberbe. Sur un monument identique, dans les catacombes romaines, l'enfant-Jésus couché dans une corbeille est visité par le bœuf et l'âne placés également à la tête du cortége. Derrière les deux animaux, les Mages en costume écourté, bonnet lydien et pieds-nus, arrivent à longues enjambées, portant leurs présents dans leurs mains. Le même motif est sculpté avec la même mise en scène sur un sarcophage de marbre provenant des catacombes de saint Sébastien. Sur un autre sarcophage encore, provenant des catacombes de saint Calixte, les deux animaux se tiennent debout et sont suivis des pasteurs en marche, puis des Mages, le bœuf aux pieds et l'âne à la tête de l'enfant Jésus couché sur un socle [1].

Dans cette mise en scène uniforme de l'épisode évangélique, la plupart des commentateurs voient plusieurs allusions mystiques :

Tantôt le bœuf est la figure des Juifs circoncis et portant le joug de la loi, et l'âne celle des gentils ignorants des mystères de la vraie foi à l'époque de l'avénement du Messie [2] ; d'autres fois leurs rôles changent, et le bœuf figure alors la gentilité, et l'âne, ainsi qu'on le verra ci-après, est l'image de la synagogue ignorante, obstinée et récalcitrante [3].

Tantôt le bœuf et l'âne représentent le sacerdoce et la *gent laïe :* le sacerdoce ou les apôtres dont le bœuf personnifie le labeur patient fécondant le champ de l'Eglise, et la *gent laie* très-ignorante que les glossateurs appellent *les simples*, gens de petite intelligence dont l'âne représente admi-

[1] Bosio, *Roma*, p. 589, 63, 289 et 287.

[2] Asinas, populi Gentilium (S. Eucher. *form. spir.* IV.) et ibid *sup. Isai.* I 3. — Asinus est populus gentilis, ut in Isaia : « ... Et asinus (novit) præsepe Domini sui » : id est, gentium populus, qui prius immundus fuit, etc. (Rab. Maur. *Allegor.*) — Asina Balaam, typus gentilitatis tenet. (R. Maur. *in Num.* III). — In bovis nomine, populus ex circumcisione positus sub jugo legis accipitur : in asino autem populus gentium pertinens ad Evangelium (Ib *in Deuter.* III. 2). — Bos, populus Judaicus (Ib. *Allegor.*). — Asinus sylvester gentilis populus intelligitur : per bovem autem Judæorum populus figuratur, qui solum et mundus, et legis jugo domitus erat (S. Brun. Astens. in Job VII). — In bovis nomine, populus ex circumcisione positus sub jugo legis accipitur; in asino autem populus gentium, pertinens ad Evangelium. (H. à S. Vict. *Allegor.* in vet. Test. IV. 21.)

[3] Ce cas est rare, quant au bœuf.

Bos, populus gentilis, ut in Isaïa, « Cognovit bos possessorem suum » : quod plebs gentilis credidit in Redemptorem suum. (R. Maur. *Allegor.*)

Digitized by Google

rablement l'esprit inculte et l'opiniâtre entêtement [1]. Ces deux animaux sont en conséquence, auprès de la crèche, la personnification du corps enseignant des apôtres et des prêtres leurs successeurs, et celle de la masse *laie* appelés d'abord les premiers à la lumière de la foi. C'est seulement après eux, on le sait, que furent appelés les mages, les savants et les puissants de la terre : c'est pourquoi, dans le saint cortége, les mages arrivent toujours à la suite, et non à la tête des deux animaux privilégiés.

Remarquons que dans cette marche, le bœuf occupe presque toujours le côté droit, côté d'honneur, et l'âne ou l'ânesse le gauche. Là aussi où l'un des animaux est placé aux pieds, l'autre à la tête du Sauveur, c'est le bœuf qui est placé aux pieds et par conséquent en face de J.-C., tandis que l'âne se tenant à la tête dans le sens opposé au bœuf ne peut apercevoir le Sauveur que par derrière, ce qui marque le second rang et aussi une connaissance moins complète des mystères de l'Enfant-Dieu. La dignité sacerdotale représentée là par le taureau ou par le bœuf tandis que l'âne y personnifie la *gent laïe*, a pu déterminer cette particularité, qui compte, croyons-nous, peu d'exceptions.

Une autre remarque curieuse, c'est l'attitude agenouillée prêtée à l'une et l'autre bête sur certains monuments chrétiens. Une tradition répandue au Moyen-Age et basée sur un verset d'Isaïe assurait que le bœuf et l'âne avertis instinctivement et sans doute d'une manière miraculeuse de la di-

[1] *Passim* dans les œuvres de S. Eucher et dans ses *Form. spir.* — Hesych. Hierosol. *passim*. S. Isid. Hispalens. *passim*. — Per asinas, simplices, ut in Job, etc. (Rab. Maur. *Allegor.*)

Asinorum quoque, vel asinarum nomine, aliquando mansuetudo simplicium, aliquando stultitia gentilium designatur. Asinus enim mystice, quod brutum et libidinosum animal est, aut gentilem populum significat, aut stultum hominem etc. (R. Maur. *De Univ.* VII).

Cette allusion de l'âne aux Gentils s'étend à l'onagre ou âne sauvage : Spiritualis onager, id est asinus sylvester qui non solum indomitus, sed etiam secundum legem immundus est, gentilis populus intelligitur (S. Brun. Astens. *in Job* VII).

Onager significat paganos, bos Judæos qui sunt sub lege (*Glos. Mss.* de la Bib. nat., XIIe ou commencement de XIIIe siècle).

L'asne sauvage qui a à paistre siguifie ceulx qui sont convertis de ydolâtrie à la vraie pasture de l'Evangile : le buef à pleine mangouëre (mangeoire), ceus qui ont été convertis de la vieille loy à la nouviele, comme les apostres et mult autres qui prouvent la vielle loy toute accomplie par la nouviele.

(*Glos. Mss.* du même temps, Bib. nat.)

Digitized by Google

vinité du Verbe, avaient dû fléchir le genou devant le berceau sacré. « Le bœuf a discerné son maître, dit Isaïe, et l'âne a reconnu la crèche de son Seigneur; » et S. Epiphane : « Le bœuf reconnut son maître né dans la crèche, et les Gentils, le nouveau peuple, se soumirent à leur Seigneur : mais Israël seul ne reconnut point J.-C. son Dieu [1]. » Au Ve siècle, Sédulius, célébrant l'ânesse qui porta le Sauveur lors de son entrée dans Jérusalem, dit :

.....Non illius impar
Qui patulo Christum, licet in præsepe jacentem,
Agnovit tamen esse Deum.

L'hymne du bréviaire romain aux vêpres du jour de Noël exprime la même croyance :

In præsepe ponitur
Sub fœno jumentorum
Novit bos et asinus
Christum regem cœlorum [2].

Cependant, tout en acceptant que le bœuf et l'âne agenouillés devant la crèche sur les antiques bas-reliefs ou dans les verrières de nos églises y aient rappelé cette tradition, n'est-il pas aussi vraisemblable que cette attitude eut un but plus conforme à l'esprit du mysticisme chrétien ? but purement allégorique, qui fut sans doute de montrer, dans l'acte d'adoration des deux animaux de la crèche, l'hommage de l'Eglise entière figurée par la réunion du clergé et de la *gent laïe*, ou par celle de la portion du peuple juif (les apôtres) convertie d'abord au Messie, et de la gentilité devenue chrétienne peu après eux.

III.

L'ANE OU L'ANESSE EMBLÈME DE LA SYNAGOGUE.

Des gloses et des interprétations de la Bible, l'ânesse est passée dans l'art chrétien tantôt comme emblème de la synagogue ignorante et obs-

[1] Cognovit bos possessorem suum, et asinus præsepe Domini sui. (Ib. I, 3.)

Cognovit bos possessorem suum in præsepi natum, et novus gentium populus suo se Domino submisit : solus vero Israel non agnovit Christum Deum suum. (S. Epiph. Serm *in festo Palmarum*.)

[2] Sedulius, cité par Bottari, *Roma*, I, p. 89 et II, p. 87. — Bréviaire romain, hymne « Puer nobis nascitur. »

Digitized by Google

tinée, tantôt comme l'un de ses attributs [1]. Qui n'a vu sur les facades et dans les verrières de nos églises, dans les manuscrits mystiques à miniatures et partout où l'allégorie chrétienne a pu se placer, les figures de l'Eglise et de la synagogue disposées en parallélisme : la première, superbe reine montée presque toujours sur un cheval portant entées sur un seul cou les têtes des quatre animaux évangélistiques : la seconde, la synagogue, expirante et se renversant sur la croupe de sa monture, un âne malingre et rétif? Ses vêtements sont lacérés, ses yeux bandés, sa tête oscillante en arrière; elle laisse échapper de ses mains son étendard rompu en plusieurs endroits, et tient de l'autre, soit les tables de la Loi mutilées, soit une tête d'âne brisée. C'est ainsi qu'on voit la loi mosaïque personnifiée par la synagogue dans un vitrail de la cathédrale de Freybourg et sur nombre d'enluminures et de sculptures de l'art chrétien [2].

IV.

L'ANE OU L'ANESSE

Emblème de l'entêtement et de l'ignorance du peuple juif au point de vue tropologique.

Il n'y a qu'un pas de cette acception allégorique de l'âne à celle de l'ignorance et de l'aveuglement obstiné des Juifs au point de vue tropologique.

On sait que l'interprétation des passages de l'Ecriture où les animaux sont mis en action a principalement déterminé le rôle qui leur est donné dans le mysticisme chrétien. L'une des acceptions de l'âne étant l'ignorance et l'entêtement, cet animal a la mission de représenter spécialement l'obstination et l'incroyable aveuglement de la nation juive à l'avéne-

[1] Asina, synagoga. — Asinus, Synagoga Judæorum significat. (Rab. maur. *Allegor*. Ibid. *in Deuter*. XXII. — Ibid. *de Univ*. et *in Reg*. I.

S'appuyant sur le témoignage de S. Ambroise. de S. Athanase, de Théophilacte, etc. Bochart montre dans l'ânesse de Bethphagé qui était accoutumée au joug et que Jésus-Christ laissa libre, la figure de la synagogue accoutumée au joug de la loi mosaïque : et dans son ânon encore indompté et monté de préférence par le Sauveur, la gentilité domptée par la loi évangélique et acceptant le joug du Christ. (Bochart, *Hierozoïcon*, II. lib. II. *de Asino*.

V. aussi Pierius Valer. citant également S. Eucher.

[2] Voir le magnifique et savant travail du R. P. Cahier sur les vitraux de la cathédrale de Bourges.

Digitized by Google

ment du Messie si clairement annoncé et particularisé dans les prophéties de tout ordre que ce peuple avait entre ses mains. C'est dans ce sens particulier que la plupart des glossateurs expliquent la présence et le personnage de l'âne dans deux passages de la Bible. Dans l'un, l'âne est montré portant ou accompagnant Isaac jusqu'au pied du mont Moria où il devait être immolé ; dans l'autre, l'ânesse de Betphagé porte N.-S.-J.-C. à Jérusalem pour y accomplir son grand sacrifice. D'après les commentaires bibliques, ces animaux, qui ne furent avertis par aucun instinct de l'honneur qui leur était fait dans ces circonstances figuratives, personnifiaient l'ignorance de la synagogue scrupuleusement courbée sous le joug des observances légales, mais outrageusement aveugle, méconnaissant les temps prédits et fixés par les prophéties, élevant le Christ sur la croix en spectacle à toute la terre et niant sa divinité. « Cet âne, dit à ce sujet saint Yves de Chartres parlant de l'un et l'autre animal, cet âne qui portait de si grandes choses est le type de l'ignorance insensée des Juifs, qui possédaient (dans le Messie) tous les mystères de la foi et qui ne le soupçonnaient pas [1].

Ecoutez, dit le savant abbé de Fulde au sujet de l'âne de ce même texte de la Genèse, écoutez ce que dit l'Apôtre touchant ces paroles d'Abraham à ses serviteurs, « attendez ici, *avec l'âne* : lorsque nous aurons adoré là-haut, nous nous en reviendrons vers vous[2] ». L'aveuglement, dit-il, est le partage d'Issachar (appelé dans la prophétie de Jacob *asinus fortis*). Or, qu'est-ce que cette cécité? Elle est expliquée par cette parole, « Attendez ici avec l'âne que la plénitude des nations soit entrée (dans le vrai bercail), » c'est-à-dire : « Attendez que nous ayons adoré (le Réparateur), que le sacrifice de la croix soit consommé, qu'il ait été annoncé par toute la terre et que la plénitude des nations soit entrée (au sein de l'Eglise) : alors nous reviendrons à vous, et ainsi Israël sera sauvé tout entier [2]. »

[1] Asinus autem qui hæc portabat, insensata est stultitia Judæorum, qui portabat omnia nostra sacramenta et nesciebat. (S. Yvon. Carnot. Serm. *de Convenientia.*)

V. aussi S. Brun. Astens. *in Gen.*, XIIX. — Ibid. Homil. *in Palm.* — Ibid. *in Ramis Palmar.*

[2] Jam quod dictum est (ab Abraham) eis (duobus servis) : « Expectate hic cum asino ; postquam autem adoraverimus, revertemur ad vos » : Apostolum audi : « Cæcitas, inquit, ex parte Issachar jacta est. » Quod est *cæcitas?* Expectate hic cum asino, ut plenitudo, inquit, gentium intraret : hoc est, postquam adoraverimus, ubi sacrificium crucis Dominicæ impletum per Gentes fuerit prædicatum,

Digitized by Google

V.

L'ANE A SON MAUVAIS POINT DE VUE. — SENS TROPOLOGIQUE. — L'ANE, EMBLÈME DU CORPS ET DE LA MATIÈRE, PAR OPPOSITION DES SENS A L'ESPRIT.

L'âne est un des animaux déclarés impurs par le Lévitique et dans lesquels, pour ce motif, tous les commentateurs sacrés ont vu l'expression tacite d'un, ou même de plusieurs vices [1]. Dans le mysticisme, par ce motif et comme tous les animaux qui sont domptés et montés par l'homme, l'âne représente surtout la matière, le corps pris à part de l'intelligence, la nature purement humaine livrée à la concupiscence sans restriction et sans combat, tandis que l'âme intelligente est représentée par le cavalier. *Spiritus sessor est, et caro jumentum*, est une expression consacrée dans les moralistes chrétiens.

Nous disons que selon les circonstances où il est placé, l'âne est aussi la figure de plusieurs vices. L'ignorance, la lâcheté, toutes les passions sensuelles, tout ce que des instincts ignobles peuvent inspirer d'insensé, ont trouvé leur type dans l'âne. C'est ainsi qu'a été compris par les commentateurs ce commandement de l'Exode : « Si tu rencontres l'âne de celui qui te hait tombé sous le poids de sa charge, tu ne poursuivras point ta route, mais soulevant avec lui son fardeau tu l'aideras à se relever » : texte qui contient l'ordre exprès d'une charité sans limites, et qui devient élevé et sublime quand l'esprit évangélique l'a commenté. « L'âne, dit saint Brunon d'Asti à propos de cette parole, est la nature corporelle ; or, si vous voyez votre frère, fût-ce même votre ennemi, travaillé de quelque passion et surmonté par sa violence, ne passez point sans l'assister : aidez-le à sortir de peine, prêtez-lui conseil et secours, jusqu'à ce qu'il soit déchargé du poids qui accablait sa faiblesse [2]. »

hoc est, ut plenitudo gentium intraret. Quid est « et revertemur ad vos? » Et sic omnis Israel salvus fiet. (R. Maur. *in Genes.*, II, 3.)

Asinus, Judæorum stultitia, ut in Genes. « Expectate hic cum asino, etc. » Quod cæcitas in parte contigit in Israel, donec plenitudo gentium introeat et sic omnis Israel salvus fiet. (Ibid. *Allegor.*)

[1] *Levitic.*, XI, 26.

[2] S. Bruno, ast. Expos. sup. Exod. XVIII.

Asinus, corpus humanum. (S. Eucher. *forin. Ep.* IV). — Est ergo asinus corpus humanum etc. (S. Brun. Astens. sup. Exod. XVIII.) — Hinc de luxuriosis

Digitized by Google

D'autres commentateurs encore développant cette figure se sont plu à rechercher toute sorte de rapprochement de détail entre les mauvais caractères de l'âne et les vices figurés par cet animal. Vincent de Beauvais traitant de la lutte du corps et des sens contre l'âme et voulant montrer celle-ci vaincue et domptée par la chair, compare l'âme à un lépreux plein de commisération et de ménagements pour son âne, figure mystique du corps, commisération et bonté dont on comprend surtout la force, par cette considération que la séquestration des lépreux ne leur laissait pas d'autre ami. Le lépreux, suivant l'expression littérale du moraliste, « s'ôtait jusqu'au pain de la bouche » pour régaler cet animal : mais la bête ainsi engraissée ne rend à son maître que du mépris, le jette dans le bourbier et s'enfuit. Telle est, suivant cet écrivain, l'emblème des sens en révolte contre l'esprit, celui de la chair prévalant sur l'âme soit par les désordres les plus grossiers soit par l'indocilité obstinée, la stupidité vaniteuse et la résistance invincible, ordinaire aux sots orgueilleux.

L'art chrétien, dans lequel les œuvres de Vincent de Beauvais ont exercé tant d'influence, s'est emparé de cette image et a souvent représenté la révolte des sens contre l'esprit, sous l'emblème d'un âne vautré par terre, ou dans le bourbier, ou dans l'eau, ou couché, ou agenouillé et se refusant à marcher. Celui qui figure à Saint-Denis dans la réunion de péchés sculptés à la base du couronnement des tourelles du transsept est complétement dans ce rôle et s'y fait voir résolument. Volontairement rétif et rebelle, gras, rebondi, bouffi de ventre, entr'ouvrant sa bouche pour braire et abattu dans un bourbier, c'est bien celui qui se rend maître du maître qu'il devrait servir : et c'est ce que montrent sa chute, son em-

per Prophetam dicitur : quorum carnes sunt ut carnes asinorum. (Rab. Maur. *de Univ.*, VIII, 7.) — Per asinam, luxuriosi ; ut in Propheta : « Quorum carnes, ut carnes asinorum » : id est, tam libidinosa est caro eorum, quam est caro asinorum. (R. Maur., *Allegor.*) — Asinus, stultitia. (S. Anselm. cantuar., *in Matth.*, I.) Image des prévaricateurs chargés de péchés. (Ibid., *in Luc.*, XIV.) — Primogenita asini, exordia vitæ luxuriosæ... Tunc enim stultum hominem significat asinus, quando peccati onera portantem et usque ad finem vitæ libidines carnis exercentem demonstrat. (R. Maur. *de Univ.*, VIII, 7.) — Asinus enim mystice, quia brutum et libidinosum est animal, significat luxuriam istius mundi tantummodo sectantem. — Asinus, corpus hominis signat. — Asinorum quoque, vel asinarum nomine aliquando luxuriosorum petulantiam, aliquando mansuetudo simplicium, aliquando stultitia gentilium designatur. — Asina est caro nostra.. Per asinam, luxuriosi... per asinas, petulantes sensus. (R. Maur. *de Univ. et Allegor.*) — Unius Patris Filii sumus. Hujus asinus est aliquis stultus, piger, luxuriosus. (H. a S. Vict. *Miscellanea*, III, tit. 59.)

Digitized by Google

bonpoint, son air mutin, et la force de résistance que ses deux jambes postérieures puisent dans son mauvais vouloir [1].

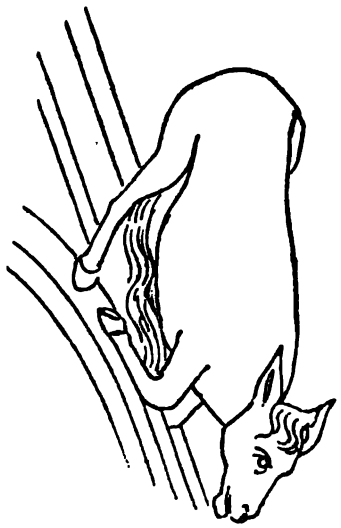

L'Ane des tourelles de la Basilique de Saint-Denis.

VI.

L'ANE, EMBLÈME DE LA PARESSE.

Il faut convenir que si l'âne est généralement laborieux et infatigable, il en est aussi de rétifs au travail, à la marche et qui rechignent à la charge, et ceux-là ne peuvent être réduits que par une excitation de tous les instants. L'âne, par ce côté du moins est dans l'ordre tropologique l'emblème de la paresse spirituelle et de la lâcheté à se vaincre que les Pères appellent *acedia* et qu'ils signalent et flétrissent avec une grande énergie [2]. C'est, dans le domaine de la lutte contre soi-même, la mollesse

[1] Sic et leprosus nimis compatitur asino suo; subtrahit ori suo panem de quo pascit eum, et ipse impinguatus contemnit Dominum suum, et præcipitans eum in lutum, fugit ab eo. Sic caro spiritum. (Vincent. bellov. *Sp. mor. de præservantibus*, etc. l, III, D. VI, part. 1,col. 885.) Et vid. ib , ib.,l. III, D. XIX, part.3, col. 978. — Ibid., l. III, D. III, part. 9, col. 1379. Duaci.

[2] Quem transformatum vides, hominem æstimare non potes... Segnis an stupidus torpet, asinum vivit. (Boec., *Tract.*) Asinus, pigritia stultorum : ut in *Deuter.*

Digitized by Google

de l'inaction, l'indifférence, l'inertie, la tristesse qui envahit l'âme au sein de la vie monastique, le découragement qui la pousse à l'impénitence finale, au désespoir qui en est le dernier échelon, et finalement à la mort.

Une série de sept gravures dans les Heures de Simon Vostre met en scène les Vertus terrassant les Vices, personnifications montées sur des animaux qui représentent les Péchés. Celle de la Diligence terrasse la Paresse montée sur un âne : on lit au-dessous, « Trébuche Paresse ».

Dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale coté 1011, 33, une succession de sept grandes miniatures montre successivement les sept Péchés capitaux affourchés sur des animaux emblématiques et portant sur le poing un oiseau correspondant par ses allusions à leur propre caractère et au sens de cette monture. La Paresse y prend les traits d'un

L'Accidie (la Paresse)
(Miniature de la Bibliothèque Richelieu).

« Non arabis bove et asino. (XXII, 10) » : Id est, strenuo et sapienti, in prædicatorem fatuum et pigrum non sociabis. (R. Maur. *Allegor.*)

Digitized by Google

personnage en tunique courte, coiffé d'un chapeau à la Buridan, monté sur un âne rétif et portant sur le poing un hibou faisant allusion aux ténèbres de l'ignorance et à ceux qui y sont plongés. L'âne ploie sur ses jambes de derrière, raidit ses jambes antérieures, brait et semble se refuser à marcher. Au bas on lit : « Accidie resamble un vilain, chivachant un asne, portant en sa main un bubon ». (Pl. II.)

Saint Bonaventure dit que le Diable trouvant les âmes vides de foi y grave et implante l'image d'un animal et que cet animal est un vice : dans l'une celle du lion, c'est l'orgueil : dans l'autre celle du dragon, c'est l'envie, dans une troisième celle de l'âne, c'est la paresse : de même pour les autres péchés capitaux [1].

VII.

L'ANE, FIGURANT DIVERSES VERTUS AU POINT DE VUE TROPOLOGIQUE.

Si les mauvais instincts de l'âne lui ont valu de si fâcheuses allusions, il ne manque pas non plus de qualités recommandables qui l'ont rendu le type de plusieurs vertus chrétiennes au point de vue tropologique : les principales sont l'humilité, la sobriété, la tempérance. On le voit souvent dans les manuscrits à miniatures des abbayes du Moyen-Age présenté en parallélisme et montré en opposition avec les vices contraires.

Dans la succession de figures gravées dans les Heures de Simon Vostre, on voit celles des sept vertus terrassant les sept péchés capitaux. Chacune de ces guerrières a pour monture l'animal qui lui sert d'emblème, et le vice qu'elle terrasse est également monté sur la bête par laquelle il est lui-même représenté. La sobriété triomphante s'y montre sous les traits d'une belle femme chastement voilée et nimbée, montée sur un âne à longues oreilles, et la Glotonie terrassée, bouffie d'embonpoint et indécemment découverte est affourchée sur un pourceau. Au bas on lit : « Trébuche Glotonie. »

Les commentateurs des saints livres nous montrent encore dans l'âne, à raison du mélange de vices et de vertus dont on voit en lui la figure mais que dominent la débonnaireté, le courage au travail, l'instinct pacifique et patient, l'emblème des âmes fidèles. Créées pour le ciel, disent-

[1] Diabolus in quibusdam non invenit fidem catholicam, vel forte in illis sculpit et format figuram leonis, id est peccatum superbiæ : figuram draconis, id est peccatum invidiæ ; ... figuram asini, id est peccatum accidiæ, etc. (S. Bonav. *Dieta salutis*, cap. *de Peccato in generali*.)

Digitized by Google

ils, objet de la miséricordieuse compassion du Sauveur des hommes, combien n'en est-il point qu'on voit poursuivies tous les jours par sa commi-

sération sans bornes ? C'est, ajoutent-ils, ce que figuraient par avance les ânesses de Cis perdues dans les campagnes de la Judée et cherchées par son fils Saül [1] : « Perierant asinæ Cis, ... et missus est Saül ad quærendum eas quod perierant hominum animæ, et missus est Dominus in hunc mundum peccatores salvos facere [2]. »

[1] I. *Reg.* IX. 3.
[2] Rab. *Allegor. in univ. Scriptur. Sacr.*

Digitized by Google

VIII.

L'ANE MUSICIEN ET LA TRUIE FILEUSE.

Si jamais statue doctrinale a été réputée grotesque et crue investie d'un rôle bouffon, c'est, il est permis de le croire, celle de l'âne musicien qui, sur plus d'une basilique, joue d'un instrument à cordes semblable à une petite harpe ou à un triangle tronqué. Il s'en faut pourtant de beaucoup, que la vraie mission de cette figure ait été uniquement d'égayer le populaire. Si sa mine et son équipage étaient un appat destiné à frapper les yeux et à étonner l'imagination, la leçon n'en a pas moins existé sans doute sous ces dehors paraboliques et devait même, grâce à eux, s'inscrire plus facilement dans l'esprit et dans le souvenir des fidèles. Nous avons vu que par ses mœurs, par son activité patiente, par son travail infatigable et l'humilité de sa condition, l'âne, dans la langue mystique, figurait les humbles, les simples, les chrétiens fervents et obscurs chers au cœur du Père céleste. L'âne musicien a cette mission et il y joint pour attribut l'un des instruments de musique qui représentent au Moyen-Age, dans les voussures des portails, les cithares de quelques-uns des vingt-quatre vieillards de l'Apocalypse. Beaucoup de dons et de vertus sont figurés par la cithare : les commentateurs nous montrent en elle la droiture des œuvres, la mortification des sens, la compatissance chrétienne, la sainteté des paroles, toutes les leçons élevées que proclame le crucifix, la joie du service de Dieu et ses consolations cachées, toutes instructions importantes que la tropologie de nos livres saints nous enseigne sous tant de formes [1]. Mais pardessus tout, la cithare représentait la vie active [2],

[1] Rab. *Allegor. in univ. Scriptur. Sacr.* — Hug. a Sanct. Victor. Miscellanea II, 65. — *Allegor. in vet.* Testam. VI. 2. *De Saüle, David et cithara ejus.*

[2] Cithara, vita activa, ut in psalmis, « psalterium jucundum cum cithara, id est dulcedinem contemplationis cum actione. (Rab. *Allegor. in univ. Scrip. Sacr.*)

Divinæ quoque litteræ citharam pro morali virtute acceperunt, utpote quæ in actione consistat. Et in hujusmodi significatum theologi dictum volunt psalm. XLIII « In cithara confitebor » etc. (Pier. Val. Hierog. 37).

Hugues de Saint-Victor interprétant le passage de l'Écriture où il est dit que la cithare de David calimait les fureurs de Saül, dit ceci : « Apprehensa David cithara, ejus insaniam sedabat : quid enim, per David innuitur, nisi humilis vita sanctorum? » (Lib. VI in I et II *Regum*, cap. 2.)

Psalterium, divina contemplatio, cithara bona actio, quia psalterium sonat a summo, cithara sonat ab imo. Sane cithara spiritualis sex habet cordas, id est sex

Digitized by Google

tandis que le psaltérion marquait la vie contemplative [1]. Pourquoi donc cet âne musicien n'aurait-il pas été, dans la pensée de l'Ymaigier, l'expression de cette parole, « que le salut doit être cherché par la masse dans l'accomplissement des plus vulgaires devoirs »? et alors, sa place n'était-elle pas bien choisie à l'extérieur des basiliques ou sur leurs piliers d'avant-nef? Répondant à la *Vie active* qui est la voie tracée au grand nombre et exposé là pour les yeux de la multitude beaucoup plus que pour le clergé, l'âne à la cithare ne pouvait-il pas lui dire, à la porte même du temple et hors de son seuil, quelle part Dieu lui avait faite et quel chemin mène au salut : emblème des âmes simples, il leur montrait l'une et l'autre dans la vie commune et active dont il lui donnait le conseil et dont il lui proposait les vertus utiles. Ainsi renseigné sur la route tracée à la plupart des prédestinés, le fidèle entrant dans l'église devait en regarder les pompes comme un avant-goût de la vie future ; mais il devait se dire aussi que le but des joies surhumaines que son cœur venait y puiser n'était pas d'idéaliser son existence en la plaçant hors du domaine des réalités d'ici-bas, mais de réconforter son âme par ces haltes dans le lieu saint où tant de secours et tant de moyens de rénovation se trouvaient réunis pour lui. Il devait surtout se défendre d'envier la part du clergé ou des religieux dont il n'y voyait les essaims qu'à travers des nuées d'encens derrière les grilles du chœur et dans des splendeurs radieuses. Peut-être, sans le pieux conseil de l'âne joueur de cithare, conseil répété de tout temps dans les chaires de vérité, des âmes de trempes diverses auraient choisi des voies trompeuses. Les unes, les moins détachées, capables des premiers efforts que demande la vie chrétienne, mais peu préparées à sa perfection, eussent été plus tard épouvantées des renoncements surhumains qu'impose cette vie angélique et fussent tombés dans un fatal découragement ; d'autres au contraire, fixées dans la voie commune, auraient trop tard et

opera misericordiæ..... Ad hanc citharam sonandam, ubi dicit : « Date eleemosynam, etc. »

Prædicatores citharizare debent per bonam operationem. Cithara namque quæ digitis tangitur ut sonum reddat, bonam operationem recte figurat. Hæc cithara sex habet cordas, sex videlicet opera misericordiæ..... Debent ergo sancti speculatores citharizare per bonam operationem..... (Hug. a P. Victor. tom. III *Sermo*. 66. — Ibid. *Serm*. 40.

[1] Les emblèmes de la vie active et de la vie contemplative sont fréquents parmi l'ornementation des églises au Moyen-Age. Il en est peu où ces deux vies ne soient montrées en parallèle, tantôt sous les figures de Marthe et de Marie, tantôt par certains animaux, certaines fleurs, certaines plantes ou même certaines pierres, dont les allusions étaient connues du clergé.

Digitized by Google

trop vivement regretté les douceurs de la vie claustrale ; et peut-être, l'appareil de ses chœurs d'élite, apparaissant à ces chrétiens comme une tribu bienheureuse vouée à une vie céleste dont ils ne voyaient que l'éclat, eût fasciné l'œil de leur âme, versé du dégoût sur leur vie et faussé tout leur avenir.

L'art doctrinal du Moyen-Age ne s'est pas borné à sculpter l'âne musicien loin des degrés du sanctuaire ou à l'extérieur des églises. Il semble avoir voulu compléter cette leçon de vie pratique en placant quelquefois à côté de lui dans les lieux les plus fréquentés, un animal de même caractère, la *truie qui file*. N'est-il-pas permis de penser que placé près de la figure qui prêche à l'homme la vie active, celle-ci ait eu la mission de spécifier pour la femme le même utile enseignement ? Dans l'Art chrétien, dont les maîtres n'ont jamais jugé indigne d'envisager sérieusement les choses que Dieu a créées et de chercher en elles d'utiles enseignements, la truie est l'emblème le plus usuel et le plus logique de la fécondité, comme la quenouille est chez tous les peuples celui du travail assidu au sein du foyer domestique. N'est-il donc pas possible que la *truie qui file* n'ait été que la mise en scène du passage des Epitres du grand Apôtre par lequel, après avoir montré dans l'état de virginité un état de surexcellence et l'avoir exalté à l'égal de celui des anges, il adresse aussitôt à la femme engagée dans la vie commune et dans le mariage cette parole consolante : « la femme mariée (mulier) fera son salut en mettant des enfants au monde » : si toutefois, ajoute-t-il, elle demeure dans la foi, dans la charité et dans une vie bien réglée ». Plus loin et dans la même épître, saint Paul revient et insiste avec autorité sur cette leçon des vertus communes et d'une vie laborieuse unies à la fécondité : « Je veux, dit-il, que les jeunes (veuves) se remarient, *qu'elles aient des enfants*, qu'elles gouvernent leur ménage, ne donnant ainsi aucune prise à nos ennemis » [1].

L'âne musicien et la truie qui file, exposés l'un et l'autre sur les murs de la cathédrale de Chartres, y décorent l'un des contreforts du vieux clocher au midi. Là un peu plus grand que nature, planté sur ses pieds de derrière, la tête et le corps hauts et droits, *l'âne qui vielle* (ainsi l'appelle-t-on à Chartres), joue depuis plus de cinq siècles sur son instrument mutilé cette symphonie doctrinale qui, vu l'oubli du mysticisme, ne rencontre plus que des sourds, et ne frappe guère aujourd'hui l'oreille intérieure du cœur plus qu'elle ne se fait entendre à l'oreille matérielle.

Des figures composées de la réunion des membres de l'homme et de certains membres de l'âne ont fait allusion, au sein même du paganisme,

[1] Paul. ad Timoth. II, 15. — Id. ibid. V, 14.

Digitized by Google

au mélange de qualités élevées et de caractères sordides réunis dans notre nature dans des proportions variées. L'ignorance la plus grossière, la stupide fatuité de l'homme qui n'a rien appris, qui n'a rien vu, qui ne sait rien, était représentée en Grèce par un personnage à tête d'âne, dans l'attitude de l'enseignement ou de la déclamation.

L'Impéritie [1].

Nous avons eu occasion de parler plusieurs fois, dans la *Revue de l'Art chrétien*, des « Légendes historiées de Fauvel, » manuscrit de la Bibliothèque nationale appartenant au XIVe siècle, dont le héros, nommé Fauvel, est la personnification de l'esprit du monde et de la sensualité dont l'empire est si général. Un texte explicatif en vers y déroule les aventures de cette incarnation du vice, représentée sur toutes les miniatures de ce poème par un personnage à tête de cheval ou d'âne selon la circonstance où il apparaît, et empruntant également, soit à l'âne, soit au cheval, pour son torse toujours humain, tantôt les jambes antérieures qui sortent de ses larges manches, tantôt les jambes postérieures et l'arrière-train, qu'on voit dépasser, non sans quelque grâce bizarre, le bas de la draperie à longs plis.

Dans les manuscrits à miniatures du XIIe, du XIIIe, du XIVe siècles, les figures composites des démons, qui réunissent fréquemment dans leurs personnifications des membres emblématiques à tous les vices, ont souvent des têtes, des queues, ou des jambes d'âne. A la basilique de Saint-Denis, sur les pieds droits de la baie centrale du grand portail, la sta-

[1] Pier. Valer. *Hiérog.*, lib. XXXII, *de Barba.*

Digitized by Google

« ... Ils ne doutent blasme ne honte ;
Par tiex (telles) gens Diex est bien gasté,
Sire Fauvel est leur Abbé. »
(Mss. de la Bibliothèque nationale.)

tuette en relief qui aurait dû être placée en tête du cordon des vierges sages et qui représente (croyons-nous) la vierge sage par excellence, foule aux pieds un monstre complexe et terrassé sous leur pression, qui cherche à la mordre au talon en se retournant vivement [1]. Ce démon de la prophétie [2] réunit la tête de l'ancien serpent et les griffes du lion qui marquent la férocité, au corps et à la queue de l'âne, emblème de la concupiscence qu'a vaincue la Reine du ciel.

Démon foulé aux pieds d'une Vierge sage
(Bas-relief de la Basilique de Saint-Denis).

[1] Ipsa conteret caput tuum, et tu insidiaberis calcaneo ejus (*Gen.* III, 15).

[2] Super aspidem et basiliscum ambulabis : et conculcabis leonem et draconem. (*Ps.* XC, 13.)

Digitized by Google

Dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale côté S. F., 632-4, une magnifique peinture in-4°, met en scène la parabole du pauvre Lazare et du mauvais riche. Celui-ci, couché sur le dos dans les entrailles de l'enfer, sa couronne d'or fleuronnée en tête et drapé dans ses vêtements de pourpre à ramages d'or, montre à Lazare, reçu dans le sein d'Abraham, sa langue desséchée par la soif et est tourmenté par quatre démons dont tous les membres de rapport sont emblématiques aux dérivations de la gastrimargie et de la mollesse ; tels sont la gueule du lion, les ailes et les pattes de palmipède qui pétrissent ou qui rasent les eaux bourbeuses de la sensualité, la tête du singe gourmand. L'un de ces démons a les oreilles de l'âne, signe de l'inintelligence des hautes vérités morales ; un autre a les jambes rétives du même animal, signe de la résistance à la parole divine, avec la tête du pourceau et les ailes de la chauve-souris qui rase la terre et qui ne prend jamais l'essor vers le ciel.

IX

L'ONOCENTAURE.

L'Onocentaure, monstre demi-homme et demi-âne, réunit aux significations de cet animal plusieurs de celles du Centaure, à l'exception de celle qui signifie l'adultère matériel ou spirituel. L'Onocentaure répond proprement aux plus honteux instincts de l'homme, l'entêtement, la stupidité, la lâcheté, l'ineptie, la sensualité de tout ordre à son point de vue le plus animal et le plus abject. « Les pécheurs, dit l'auteur du *Miroir moral*, sont des Onocentaures, c'est-à-dire des ânes et des taureaux : car plusieurs sont des taureaux (les princes de l'Eglise, les prêtres) en vue de leurs prédications et de leurs labeurs par lesquels ils fécondent l'Eglise : mais ils n'en sont pas moins des ânes, par leur vie charnelle et honteuse [1]. »

[1] Peccatores, onocentauri, id est asini et tauri, quia multi tauri sunt, dum prædicatione laborando excolunt terram Ecclesiæ, sed asini, insensate et luxuoriose vivendo. (Vinc. Bellov. *Spec. mor. de Lux. et filiabus ejus.*)

Onocentaurum duabus naturis constare Phisiologus asserit. Superior enim pars centauro id est hominis equestri similis est : inferioris vero partis membra sunt onagri, id est hominis agrestis, huic assimilantur vecordes atque bilingues specie homines, moribus autem informes. Unde in psalmo : « Homo, cum in honore esset, non intellexit : comparatus est jumentis insipientibus, et similis factus est illis. » (Hug. a. S. Vict. *Append. ad op. dogm. de Bestiis* .. Lib. III, cap. 33.)

Digitized by Google

Philippe de Thann invoque le témoignage de saint Isidore en donnant une place à l'Onocentaure dans son Bestiaire mystique. Dans cette figure, dit-il, les membres antérieurs représentent la nature intelligente et élevée dans l'homme, ceux de l'âne la nature matérielle abrutie par les sens ou la déraison.

« Ceo dit Isodorus
Ki d'asne ad faiture
E dérère ad façon
Onos en griu ad num
O ëz que signifie
Hom quant dit vérité
E asne signifie
Est honoscentaurus
Entresque la ceinture
D'asne par grant raisun;
Asne, issi l'apelad l'um,
Beste de tel baillie.
A dreit hume est numé
Quant il fait vilenie.

Ici était la miniature dans le manuscrit original. On lit dans l'exemplaire imprimé à Londres : « Hic Onoscentaurus pingitur, semi-homo et asinus. Pars quoque hominis rationabilem naturam significat, et pars asini rusticitatem designat, quod ita intelligitur [1]. »

L'homme onocentaure figure parmi les trente-deux statues de péchés qui décorent les tourelles de transsept de la basilique de Saint-Denis.

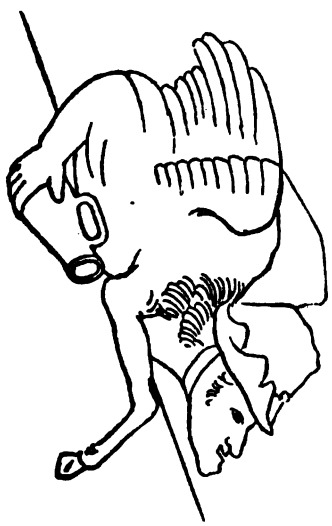

L'Homme-Onocentaure
(Statue des tourelles de la Basilique de Saint-Denis).

[1] *Rusticitas* est pris ici pour la grossièreté des instincts, les inclinations basse et abjectes.

Digitized by Google

C'est sur la tourelle sud-est qu'est placé ce personnage, visible dans tous ses détails seulement de quelques points des combles et du préau de l'ancien monastère bénédictin. C'est un jeune homme à buste et à tête humains, coiffé du petit chapeau à la Buridan, fréquent au XIVe et au XVe siècle et souvent prêté aux représentations du roi Louis XI. Il a un corps de palmipède accroupi dans une posture immonde : ses jambes postérieures sont humaines, remarquablement amaigries et chaussées de lambeaux hideux : ses jambes antérieures, empruntées à l'âne, sont lancées en avant par le mouvement du galop : son bras (il a un bras humain) presse contre son flanc un pot à boire : son expression est sensuelle et hébétée, sa bouche s'entr'ouvre pour lancer l'injure ou pour demander à boire. Le tout est orné de deux ailes de palmipède impropres au vol et caractérisant la dépravation de l'âme qui ne sait plus s'élever en haut par l'aspiration et par la prière. Telle est la personnification de la sensualité, de l'ivrognerie et de la déchéance qui résulte de ces passions.

FÉLICIE D'AYZAC,
Dame dignitaire de la Maison de Saint-Denis.

Digitized by Google

LES PYRÉNÉES FRANÇAISES

HISTOIRE ET MONUMENTS [1]

M. Cénac-Moncaut s'est fait l'historien des Pyrénées et son livre peut servir de guide aussi bien au savant qu'au simple touriste dans ces belles contrées où les souvenirs historiques abondent, où les monuments surgissent à chaque pas, où la nature enfin prodigue ses magnificences; il s'est en quelque sorte identifié au pays dont il a voulu écrire les annales et tracer la description, et, qualité bien précieuse pour l'érudit, il aime presque d'amour ces montagnes, ces rochers et ces vallons qu'il a parcourus si souvent, demandant à chaque ruine qu'il rencontrait sur son chemin le mot de l'énigme qu'elle lui représentait. Il a vu les Pyrénées l'hiver, quand « cachées sous un épais manteau de neige, recouvert lui-même d'un voile grisâtre de brouillards, elles laissent à peine entrevoir à travers cette brume le seuil de quelques vallées nébuleuses ou quelque pic éclairé par le soleil couchant » : il les a vues au printemps avec ses orageuses journées « dépouiller vers midi leur robe de gaze, offrant au soleil leurs hautes cimes écrasées sous des amas de neige étincelante, tandis que leurs inflexions et leurs vallées s'ouvrent toutes riantes aux rayons obliques qui dessinent gracieusement leurs courbes et leurs contours, leurs rochers blancs et leurs forêts noires » ; ou bien quand les vapeurs s'amoncellent à l'entour de quelqu'un des géants de la chaîne, formant comme des étages de bourrelets gigantesques, d'abord étincelants de couleurs luxuriantes, puis grisonnant, noirciessant; bientôt l'éclair déchire ce rideau, la foudre éclate, et les Pyrénées

[1] *Voyages archéologiques dans le Béarn, le Bigorre, le Comminges, la Navarre, le pays Basque, etc.*, 5 brochures in-8°, par M. Cénac-Moncaut; Paris, Didron, 1856-1857. — *Histoire des Pyrénées*, par le même, 5 vol. in-8°; Paris, Amyot, 1853-1855. — M. Cénac est mort depuis plusieurs années.

Digitized by Google

tout entières disparaissent sous des torrents de pluie ». Enfin M. Cénac les a vues dans l'été, quand « la neige disparaît de tous les points, à l'exception de cinq ou six magasins éternels, où la nature prévoyante la retient captive. La chaîne, éclairée du bleu le plus vif, dessine toute la majesté de ses pics, toutes les ondulations de ses vallées. C'est alors que la zone verte du chêne et du châtaignier, celle plus noire du sapin et la grisaille du granit chauve, s'étalent aux yeux avec une rectitude presque mathémathique. Mais le tableau change de reflet à chaque disposition du jour. Bleu d'azur, quand le jour naissant dore les pointes des rochers, il passe au gris perle à midi, pour reprendre le soir un bleu noirâtre, largement estompé par les reflets rougis du dernier adieu du soleil ». Il m'a semblé que des études aussi complètes sur le passé de ces belles provinces et leurs richesses monumentales méritaient d'être signalées tout particulièrement : je laisse à d'autres le côté essentiellement pittoresque, sujet malheureusement fatigué, si j'ose dire, par de trop nombreux écrivains, et guidé par l'auteur de l'*Histoire des Pyrénées et des rapports internationaux de la France avec l'Espagne*, j'espère ne pas trop lasser mes lecteurs et intéresser peut-être ceux qui ont déjà visité ou qui visiteront les régions pyrénéennes.

PREMIÈRE PARTIE.

HISTOIRE.

Je passerai rapidement sur les commencements de l'histoire des contrées avoisinant les Pyrénées, ne voulant nullement ici écrire un ouvrage, mais seulement rendre hommage à l'excellent travail de M. Cénac-Moncaut et résumer en quelques pages ce qui ne se trouve encore que disséminé dans de nombreux volumes.

Les contrées pyrénéennes étaient anciennement, — 1500 ans avant l'ère chrétienne, — habitées par les Galles, les Ibères et les Cantabres. Vers cette époque passablement reculée, on croit que les Celtes descendirent dans ces parages et se substituèrent peu à peu, et probablement après une lutte acharnée, à une portion de la population aborigène ; du mélange des races ennemies naquirent les Celtibères : au milieu de ces mouvements que l'on est obligé de noter seulement, et à l'égard desquels on ne peut avoir que de vagues données, une tribu indigène, refoulée par les vainqueurs, remonta vers le nord-ouest et alla s'établir en *Aquitaine ;* une autre, celle des Ligures, se fixa sur les bords de la Méditerranée,

Digitized by Google

dans les Pyrénées orientales. Toujours vers la même époque, car à pareille distance on ne peut chicaner sur un siècle ou deux, des marins phéniciens reconnurent le port d'Ampurias en Catalogne et s'y établirent; de nombreuses familles de cette partie de l'Orient s'en vinrent dans ces belles contrées et y constituèrent une nouvelle et industrieuse population. Parlerai-je ensuite des épisodes bien connus de l'invasion des Carthaginois et des Romains en Espagne, ou plutôt en Ibérie ? Il n'y en a d'ailleurs qu'un seul qui touche directement le sujet dont je m'occupe, puisque je veux autant que possible, et malgré le mot de Louis XIV, conserver les Pyrénées comme une barrière infranchissable. Annibal, suivi des Cantabres, traversa le Roussillon pour se diriger vers l'Italie ; bientôt les légions romaines à leur tour foulèrent le sol pyrénéen : Cnéius Scipion, Publius Scipion, Cornélius Scipion, Caton, Varrus, tels sont les noms de ces grands généraux dont les exploits et les malheurs ont en quelque sorte bercé notre studieuse jeunesse. Pendant assez longtemps l'Ibérie et les régions méridionales de la Gaule jouèrent un assez grand rôle dans l'histoire romaine : Narbonne fut un des centres distingués de ces maîtres du monde, et on y trouve encore chaque jour des vestiges de leur séjour. La révolte de Sertorius appela Pompée dans ces parages, puis César vint combattre les pompéiens ; plus tard, Auguste vint commencer l'extermination des Cantabres que continua Agrippa, et qui s'acheva obscurément sous les éphémères maîtres de l'empire romain.

Le christianisme fut authentiquement prêché dans les Pyrénées au commencement du IIIe siècle ; la tradition assure que saint Jacques le Majeur, ou si l'on veut, pour lui donner son nom espagnol, saint Jacques de Compostelle, apporta lui-même la bonne nouvelle ; mais tout en la respectant, et par conséquent en ne se prononçant pas ouvertement, M. Cénac croit que saint Paul, à Béziers, et saint Saturnin, à Toulouse, furent les deux premiers véritables missionnaires dans cette partie de la Gaule méridionale : les martyrs furent nombreux, mais le christianisme n'en grandit que plus rapidement. L'avénement de Constantin fit cesser ces horribles persécutions, et permit aux disciples du Sauveur de répandre plus efficacement la foi parmi ces tribus encore sauvages, en dépit des efforts de la civilisation romaine. L'un des fils de l'empereur vint se faire tuer alors dans les plaines du Roussillon, et l'on croit voir un fragment de son tombeau encastré dans une des galeries du cloître d'Elne ; mais en même temps l'hérésie affligeait les nouveaux chrétiens et désolait déjà la Narbonnaise et la Septimanie. Vers l'an 406, les premières bandes vandales parurent aux Marches Toulousaines ; repoussés en Roussillon, les Barbares ravagèrent la Populanie, ne purent triompher

Digitized by Google

de la résistance du Bigorrais, passèrent en Espagne et dévastèrent la Catalogne. Saint Exupère venait à Toulouse de remplir le rôle que saint Léon, saint Loup, saint Alpin, sainte Geneviève allaient illustrer à Rome, à Troyes, à Châlons, à Paris ; il avait arrêté les Vandales aux portes de la Rome toulousaine, dont les habitants ne surent pas se montrer reconnaissants. Vers cette même époque encore, parurent aux environs de Narbonne les Goths : ils s'emparèrent rapidement du midi des Gaules, et Vallia fixa à Toulouse la capitale de ce nouveau royaume ; c'est alors que les guerres se compliquèrent et qu'on vit à la fois se combattre les Goths, les Visigoths, les Huns et les Vandales, transformant ces plaines fertiles en champs de bataille. Les Visigoths, comme on le sait, l'emportèrent, et cette fois Narbonne eut le principal rôle parmi les villes de la Septimanie ; mais à la fin du Ve siècle, les Franks, à leur tour, vinrent attaquer les derniers conquérants. La bataille de Vouglé (507) décida du succès des soldats de Clovis, qui se fit céder la Septimanie par le faible Gésalic, en 509.

Les contrées pyrénéennes n'en conservèrent pas moins une certaine indépendance : les populations du Labour, du Béarn, du Bigorre, du Comminges continuèrent à s'administrer municipalement par des magistrats élus dans leur sein, payant quelquefois des tributs aux ducs et comtes établis par les rois francs, mais ne reconnaissant guère de véritable autorité que celle des évêques placés à leur tête. Narbonne d'ailleurs était demeurée la capitale des Visigoths et servit de rempart à cette faible monarchie dans la lutte que ses représentants essayèrent de soutenir. Clotaire Ier vit sa domination, sa suzeraineté, pour parler avec plus d'exactitude, s'étendre jusqu'aux Pyrénées : ce ne devait être qu'une courte trève. Les Visigoths et les Vascons reprirent peu après ces provinces sur les successeurs de Clotaire, et quand Wamba fut élu roi des Visigoths, en 672, on put croire à la renaissance de cette vieille puissance. Wamba parcourut victorieusement la Catalogne, le Roussillon, la Narbonnaise, mais il ne demeura pas assez longtemps au pouvoir, et son œuvre ébauchée disparut avec lui. Un bien autre ennemi que les Vascons menaçait les descendants du compagnon d'Ataulphe. En 711, Tarik débarquait ses Mores au midi de l'Ibérie et en moins de deux ans se rendait maître de la Péninsule, dont il refoula les timides défenseurs dans les gorges des Pyrénées et des Asturies.

Les infidèles pénétrèrent dans la Septimanie et vinrent porter leurs ravages jusqu'à Narbonne et à Carcassonne : ils s'avançaient toujours et semblaient devoir étouffer la chrétienté, quand Charles Martel renouvela aux environs de Poitiers la grande victoire d'Actius aux champs Cata-

Digitized by Google

launiens : ils ne demeurèrent pas dans les Gaules et laissèrent les peuplades chrétiennes de ce côté des Pyrénées se déchirer entre elles au lieu de songer à exterminer l'ennemi commun. Charlemagne en profita pour venir jusqu'en Navarre, sous prétexte de soumettre les Vascons ; Louis le Débonnaire dut y redescendre après lui au milieu d'une révolte générale pour réduire les Basques. C'est à ce moment que s'opère le grand mouvement féodal qui fonda les petites souverainetés au milieu desquelles nous allons nous promener tout à l'heure. Les Pyrénées, depuis le temps des Gaulois, étaient demeurées divisées en petits cantons tracés par la nature, sous la forme de vallées qui s'administraient elles-mêmes, et dont on peut encore voir de nos jours un exemple dans cette pittoresque et bienheureuse petite république d'Andorre : l'élection faisait la base de ces gouvernements locaux, mais les vainqueurs, Romains, Visigoths ou Francs, s'étaient attribué le droit de nommer les chefs politiques qui se trouvaient immanquablement en opposition avec les fonctionnaires indigènes. Louis le Débonnaire voulut, tout en conservant cette organisation, lui donner une plus grande force, et, dans cette pensée, rendre héréditaire les charges viagères jusqu'à lui : le Bigorre et le Béarn furent ainsi inféodés dans la branche Vasconne de Centule, ce duc de Gascogne qui avait péri dans les défilés de Roncevaux. Louis le Débonnaire atteignit ainsi le but précisément opposé à celui qu'il souhaitait, et donna à ces seigneurs un pouvoir et une force qu'ils n'avaient jamais eus; les autres comtes des Pyrénées qui jusque-là n'avaient été que vicaires, ou vidames ou agents assez inférieurs, réclamèrent pareil privilége et, de gré ou de force, obtinrent ce qu'ils désiraient; à dater du IXe siècle, on voit donc figurer dans les annales des régions pyrénéennes les comtes de Roussillon, de Cerdagne, d'Empourdan, de Bésalu, de Barcelonne, les vicomtes de Béziers, de Narbonne, de Carcassonne, de Gironne; bientôt devaient paraître les comtes de Comminges (900), les ducs de Toulouse, héritiers de ceux de Septimanie, devenus comtes héréditaires en 852; enfin des familles de Carcassonne et de Bigorre devaient sortir les comtes de Foix, vers 1012, et ceux de Razès vers la même époque; je ne cite que pour mémoire et pour compléter ce rapide croquis de la féodalité pyrénéenne les princes de Navarre, existant depuis longtemps déjà. Quelques vallées, en outre, demeurèrent indépendantes, notamment celles de Magnoac, de Neste, d'Aure et de Barsusse qui, sous le nom des *Quatre-Vallées*, formèrent une espèce de république fédérative, annexe du Comminges.

Je ne puis songer à suivre M. Cénac-Moncaut dans les chroniques féodales qu'il trace avec l'assurance et la lucidité d'un homme qui a vécu

Digitized by Google

au milieu de ces familles, de ces contrées, auquel tous ces détails sont familiers : ce serait non-seulement un travail vraiment pénible, mais ingrat, car il ne servirait de rien de réunir ici, dans quelques lignes, une sèche et incompréhensible liste de noms d'hommes et de faits. A cet égard, et pour l'étude de l'histoire provinciale, — à l'aide de laquelle, seule, disons-le en passant, on peut connaître l'histoire nationale, — le travail de M. Cénac-Moncaut est vraiment précieux et mérite une mention toute spéciale : il débrouille ce chaos de la féodalité méridionale et vous conduit, comme par la main, dans ce dédale inextricable à première vue. Je vais donc continuer à grands traits cette esquisse, qui n'a pour autre but que de donner une idée du passé de ces pays dont nous allons bientôt admirer les richesses monumentales, et nullement de composer une étude spéciale qu'il serait insensé de vouloir réduire aux courtes proportions d'un article de revue. La féodalité méridionale se divise naturellement en deux classes bien distinctes : les familles visigothes, reconnaissant pour principal représentant le comte de Roussillon et occupant la portion méditerranéenne des Pyrénées ; les familles vascones, relevant pour ainsi dire de la maison d'Aragon-Navarre et habitant les Pyrénées occidentales. Les croisades vinrent modifier quelque peu cette organisation en donnant un plus grand éclat et par conséquent une plus grande influence aux comtes de Foix, de Béarn et de Roussillon, qui allaient ceindre la précaire et trop lointaine couronne de Mayorque. De son côté, Alfonse d'Aragon s'affermissait et étendait sa domination de la Catalogne aux rives de l'Océan, jusqu'au jour où, par suite de la mort du comte de Foix, en 1149, il se trouve suzerain de toutes les Pyrénées du versant français.

La France avait laissé ces évènements s'accomplir sans y prendre de part directe. Des guerres perpétuelles entre les principaux seigneurs de ces contrées avaient désolé et affaibli les populations, et diminué leurs sentiments de fidélité ; la bourgeoisie elle-même s'était agitée et après elle la basse classe : de là était né un état d'agitation impossible à décrire, et tenant à la fois de la guerre et du brigandage. C'est alors, pour mettre le comble au plus grand désordre qui ait certainement affligé des pays chrétiens, que parut l'hérésie des Albigeois, amalgame de plus de vingt sectes diverses, dont les principaux seigneurs du pays embrassèrent les erreurs avec les comtes de Toulouse, de Foix et de Comminges. Simon de Montfort dirigea la croisade prêchée contre ces malheureux, puis après une première et vaine tentative de pacification, le roi d'Aragon prit le commandement des troupes rebelles ; les trois comtes cependant que je viens de nommer, et qui représentaient la principale force féodale de l'hérésie, se soumirent et demandèrent au roi de France de leur procurer

Digitized by Google

l'absolution. Louis VIII accueillit avec empressement cette occasion d'intervenir, et de religieuse la guerre devint politique. Le roi d'Aragon sut détourner ce premier danger, conclut la paix et conquit le Roussillon, tandis qu'une princesse de France allait s'asseoir sur le trône de Navarre, tombé depuis quelques années déjà dans la maison de Champagne et appelé bientôt à être réuni à la couronne de France avec Philippe le Bel. L'influence de la France n'était pas moins grande en Bigorre et dans le comté de Foix; le comte de Toulouse cessait d'exister; en moins d'un siècle la domination aragonaise avait disparu pour faire place à celle du fils de saint Louis.

Du côté du Roussillon, Philippe le Hardi avait été moins heureux : son invasion de Catalogne, brillamment conduite d'abord, avait complétement échoué, et le roi était mort en revenant à Perpignan. Le Roussillon d'ailleurs allait pendant deux siècles être comme un champ clos où les souverains de France et d'Aragon devaient se rencontrer et se mesurer, sans s'inquiéter des souffrances de ces malheureuses populations. Philippe le Bel, par l'adjonction de la Navarre, avait naturellement accru d'une manière notable l'influence de sa couronne dans les régions pyrénéennes. Trois causes vinrent malheureusement détruire cet état de choses : la destruction du faible royaume de Mayorque et l'établissement définitif des Aragonais en Roussillon, par où ils pouvaient sans cesse nous inquiéter ; la mort de Louis le Hutin sans enfants mâles, et la cession de la couronne de Navarre à sa fille Jeanne, qui épousa Charles d'Evreux et sépara la Navarre de la France; enfin la guerre anglaise qui devait introduire jusqu'en Gascogne, jusqu'en Biscaye, l'élément étranger, et trop préoccuper nos rois pour leur permettre de songer aux troubles du Midi. La maison de Foix-Béarn, car ces deux états étaient réunis depuis 1288, en s'alliant à la famille souveraine de Navarre, prit momentanément une position importante. Charles d'Evreux commit alors la faute de déclarer la guerre à Charles VI, fut enfermé un moment au Louvre, et ne recouvra la liberté que pour lancer ses Etats dans les dangers d'une lutte insensée et terrible. Gaston Phébus de Foix sut demeurer assez habilement entre les partis divers qui s'agitaient alors; il mourut en 1391, et Mathieu de Castelbon, arrière-petit-fils de Roger Ier, comte de Foix, acheta au roi les Etats de son cousin Phébus; il prétendit un moment, à cause de sa femme, à la couronne d'Aragon, mais il mourut auparavant, et eut pour successeur son beau-frère Archembaud de Grailli, plus connu dans l'histoire sous le nom de captal de Buch. Cette famille prit une extension considérable par les libéralités de nos rois, acquit ainsi le Bigorre et s'allia encore aux princes navarrais, tandis que le schisme et l'interrègne multipliaient les

Digitized by Google

troubles en Aragon (1406-1445). La Navarre fut singulièrement agitée à la mort de la reine Blanche, et conquise, à la fin du XVe siècle, par Ferdinand le Catholique. Quelques années auparavant, par une interprétation vraiment léonine des clauses d'un contrat de secours, Louis XI s'empara momentanément du Roussillon, mais ne put se maintenir contre le soulèvement général des habitants. Henry d'Albret, devenu roi de Navarre par sa mère, Catherine de Foix-Béarn (1510), réclamait cependant la restitution de ses Etats à Charles-Quint qui paraissait médiocrement disposé à renoncer à la possession d'un pays qui, pour sa politique, faisait si heureusement le pendant du Roussillon, et tenait comme une seconde porte ouverte sur la France. François Ier, engagé dans sa guerre contre l'Empire, ne pouvait pas songer à seconder efficacement son vassal, mais Henry, du moins, profita de la situation et tenta de recouvrer lui-même sa couronne, luttes dans lesquelles les Gramont, princes de Bidache, figurèrent honorablement. Henry, malheureux dans ses essais, n'en demeura pas moins fidèle au roi, et fut pris avec lui à Pavie ; il n'assura pas peu sa position en épousant Marguerite de Valois. Un douteux compromis ne tarda pas à régulariser l'état de la Navarre : le traité de Cambrai enlevait ce royaume à la famille d'Albret, mais lui laissait le Béarn et une partie de la Basse-Navarre, et elle conservait quand même le titre royal, comme moyen de pouvoir plus facilement un jour soulever de nouveau des prétentions légitimes et auxquelles les descendants des vrais souverains du pays ne pouvaient renoncer (1530).

Le calme régna ensuite en Navarre, tandis que François Ier essayait d'enlever le Roussillon et que les Perpignanais repoussaient nos troupes après un siége héroïquement soutenu. Jeanne d'Albret, celle-là même qui devait donner le jour au plus populaire de nos rois, avait épousé malgré elle le duc de Clèves ; son père put faire rompre ce mariage quand son gendre se sépara soudainement de la cour de Fontainebleau, et donner sa fille presque aussitôt à Antoine de Bourbon, dont elle eut Henri IV. Jeanne succéda presque immédiatement à Henri d'Albret et poussa son mari à envahir plusieurs fois, mais toujours vainement, la Navarre espagnole. Un grand événement cependant s'accomplissait en Béarn : aux portes de la catholique Espagne, dans ces contrées éminemment religieuses, la réforme avait fait une triomphante invasion : elle fut accueillie avec faveur à la petite cour de Pau par Marguerite d'abord, puis par Jeanne qui l'embrassa ouvertement et ne tarda pas naturellement à prendre le premier rang dans le mouvement huguenot en France : la guerre s'ensuivit ; Montgommery, dont nous allons tout à l'heure suivre les traces déplorables, soutint énergiquement la lutte et dévasta le Bigorre demeuré

Digitized by Google

fidèle aux vieilles idées. Henri, en montant sur le trône, à la mort de sa mère (1572), imprima une nouvelle force à cette agitation et fit jouer au Béarn un grand rôle pendant cette période importante de notre histoire : elle est trop connue pour que je veuille m'y arrêter. Le dernier acte du long drame dont j'ai essayé de retracer le canevas, fut, de ce côté des Pyrénées, la réunion de la Navarre béarnaise à la couronne de France, quand le poignard de Jacques Clément eut mis fin à la race dégénérée des Valois, réunion définitivement consommée quand Louis XIII fut venu, en 1620, prêter le serment de prince de Béarn et recevoir celui des députés des Etats. Du côté du Roussillon et en Biscaye même, les généraux français furent moins heureux : Condé dut battre en retraite devant Fontarabie comme devant Perpignan. Les Catalans cependant simplifièrent les difficultés en se donnant à la France par haine contre les Castillans qui foulaient leurs libertés aux pieds, et Louis XIII put voir le Roussillon, objet de la convoitise de ses prédécesseurs, complétement dans ses mains. Le traité des Pyrénées eut pour résultat de nous reconnaître la possession de cette province et de fixer définitivement les limites de la France à la chaîne pyrénéenne et à la Bidassoa. Louis XIV put traverser en paix cette partie de son royaume, ne trouver que des sujets fidèles depuis Saint-Jean-de-Luz jusqu'à Perpignan, et faire pénétrer dans ces contrées reculées le goût du luxe, d'élégance et de sociabilité qui faisaient l'honneur de la cour à cette époque. Il ne resta plus désormais que le souvenir de cette fière et turbulente féodalité qui s'était maintenue durant quatre siècles indépendante, que leurs manoirs ruinés qui couronnent chacun des nombreux pics pyrénéens, témoins muets des annales de ce pays où chaque vallée avait son histoire : « Il est facile, dit M. Cénac-Moncaut, de se rendre compte des circonstances tout exceptionnelles qui ont assuré jusqu'ici la conservation de ces respectables débris. La difficulté de démolir des donjons d'une hauteur prodigieuse et d'une solidité cyclopéenne, fit renoncer d'abord au projet de les détruire d'une manière complète : on se contenta sous Henri IV et Louis XIII, de briser les toitures et les planchers, les portes et les ponts-levis, et de les rendre par conséquent inhabitables ; plus tard, cependant, l'industrie humaine comprit que leurs matériaux pourraient être avantageusement employés à des constructions nouvelles, dans les plaines où la pierre était rare et d'un transport dispendieux ; alors l'amour du gain fit achever des démolitions que l'intérêt politique n'avait pas été assez puissant pour terminer. Mais les mêmes conditions ne se présentaient pas dans les Pyrénées : les matériaux y abondaient ; tout constructeur les trouvait à pied-d'œuvre, et aucun intérêt n'engageait à soumettre à la pioche des ruines impo-

Digitized by Google

santes perchées sur des hauteurs; l'industrie les respecta donc par calcul, et sa prudence nous a conservé ces curieux témoins de l'époque féodale. »

IIe PARTIE.

MONUMENTS.

I. *Comté de Bigorre* [1].

Quelques monuments principaux méritent l'attention dans le comté de Bigorre, mais il en est un bien plus grand nombre sur lesquels M. Cénac-Montaut attire avec raison les yeux. En les parcourant et en étudiant les styles architectoniques qui les caractérisent, on suit en quelque sorte pas à pas l'histoire que je traçais tout à l'heure : du 9e au 13e siècle, prospérité féodale et religieuse, les châteaux se multiplient et plus encore les églises, les abbayes et les chapelles ; la guerre des Albigeois arrête ce mouvement et rend très-rares en Bigorre les monuments ogivaux. Le pays demeura trop pauvre et surtout trop éloigné du centre social et paraît comme déshérité dans les temps postérieurs : aucune construction n'y accuse le style ogival fleuri, ni ce qu'on est convenu de nommer le style de la Renaissance.

Heureusement l'architecture romane est celle qui donne le plus de majesté peut-être aux monuments, et qui, par la sobriété de ses ornements, l'austérité, si je puis dire, de ses lignes, semble le mieux convenir à ces pittoresques et sévères contrées; elle règne presque absolument dans le comté de Bigorre.

Je ne puis avoir la prétention de revenir après M. Cénac-Montaut sur tous les édifices qu'il a su si exactement et si savamment décrire. Je les nommerai avec lui et je ne m'arrêterai qu'au petit nombre de ceux qui, par leur importance, ne sauraient être assez signalés à l'attention des érudits et des artistes. A ce titre, l'abbaye de Saint-Savin mérite la place d'honneur que lui a donnée l'historien des Pyrénées. Saint-Savin est en quelque sorte le centre historique et chrétien du Bigorre. Savin, fils d'un

[1] Le Bigorre faisait partie de la Gascogne et avait pour limites le Béarn et la Gascogne proprement dite : il se composait du Bigorre proprement dit, du Nébousan, chef-lieu Saint-Gaudens, du Lavedan et du Rustan ; sa capitale était Tarbes. Il forme aujourd'hui les arrondissements de Tarbes, Saint-Gaudens et Bagnères, la ville des bains pyrénéens par excellence.

Digitized by Google

comte de Poitiers, vint, en 611, chercher le silence et la paix dans la vallée du Gave, sur les ruines mêmes de l'abbaye de Villabencer, qui avait remplacé le *Palatium Emilianum;* autour de lui se groupèrent quelques religieux solitaires, et le monastère fut bientôt organisé, chose facile dans ces temps où les rouages administratifs étaient singulièrement simplifiés : Charlemagne reconnut cette pieuse fondation, mais peu après lui, les Normands qui se répandirent jusqu'aux pieds des Pyrénées, y renouvelèrent les ruines que Savin y avait trouvées, et ce ne fut qu'en 945 que les moines purent rentrer dans leur antique domaine, sous la protection de Raymond, comte de Bigorre. C'est à cette époque que l'église, la basilique, veux-je dire, fut construite : par cette date, on voit que le monastère bénédictin mérite un sérieux examen : l'église forme une nef unique avec des transsepts, toutes les voûtes en plein cintre ; le chevet se termine par une triple abside, voûtée en cul-de-four et éclairée par trois grandes fenêtres ; le portail est d'un travail très-remarquable. « Neuf colonnes toriques ornent chacun de ses embranchements, cinq en fûts de marbre et quatre en simple arrondissement des angles... les chapiteaux les plus rapprochés de la porte montrent seuls les traces des tâtonnements d'un ciseau malhabile ; nous ne connaissons rien de plus fruste et de plus primitif que le hibou, le démon couvert d'écailles, la tête plate, les ours et l'enfant que l'artiste essaya d'y graver ; le Christ lui-même, sculpté sur le tympan, porte les traces de la même ignorance artistique : vêtu d'une chasuble constellée, il porte le nimbe, lève sa main bénissante et se tient debout au milieu des attributs des quatre évangélistes. » Le tombeau a une haute valeur, puisqu'il date évidemment de l'époque où mourut le fondateur de l'abbaye. Dans les autres portraits de l'église apparaissent successivement divers ordres d'architecture, notamment la transition, dans la tour octogonale du clocher, percée en outre de fenêtres ogivales. Comme dans presque tous les monastères de Saint-Benoît, les bâtiments claustraux primitifs ont fait place, au XVIIe siècle, à de magnifiques constructions ; quelques salles cependant ont conservé leur antique cachet : le cloître n'existe plus.

Il faut citer ensuite l'abbaye, bénédictine encore, de Saint-Pé, moins curieuse comme ancienneté que la précédente, puisqu'elle ne fut fondée qu'en 1032 par Guillaume Sanche, duc de Gascogne, mais qui aurait été bien plus intéressante au point de vue artistique, à en juger par ses rares débris. L'église cette fois a des bas-côtés flanquant sa nef centrale, l'abside est également triple ; mais comment reconstituer exactement ce beau monument ruiné par les bandes de Montgommery ? M. Cénac y est cependant parvenu, et à ce titre, sa notice mérite une mention spéciale. Les

Digitized by Google

protestants de Montgommery maltraitèrent singulièrement les monuments religieux de ces parages, et nous en retrouvons malheureusement presque à chaque pas des traces : à Saint-Pé, ils n'ont rien laissé subsister des bâtiments, qui ont été reconstruits sour le règne de Louis XIV.

La cathédrale de Tarbes nous place en pleine transition, quoiqu'elle conserve toujours cette triple abside qui semble être le type des églises pyrénéennes et accuse incontestablement d'antiques et respectables souvenirs qui font involontairement penser à l'architecture religieuse des bords du Rhin et de la Moselle ; il est assez bizarre que cette disposition extraordinaire venue originairement d'Orient, et dont l'apparition s'explique dans les contrées pyrénéennes par le voisinage de l'Espagne si longtemps habitée par les Musulmans, se retrouve également dans des parages tout différents, complétement étrangers à ces influences et sans qu'il y ait entre eux de liens ni même de points de contact. La cathédrale de Tarbes est à nef unique ; son transsept, voûté en coupole, offre un grand intérêt ; cette forme de dôme révèle une pensée éminemment chrétienne, et je ne puis que me joindre à M. Cenac-Moncaut quand il demande si ce n'est pas sous une de ces coupoles du XIIe siècle, dans une basilique aux nefs privées de lumière, que Bossuet dut trouver cette admirable inspiration d'une de ses plus belles oraisons funèbres : « On eut dit que cette âme pressée de toute part sur la terre ne pouvait respirer que du côté du ciel. »

L'époque romane est représentée encore dans le Bigorre par les églises de Lourdes [1], de Soulon et celle de Piétad, aux deux bras de transsept voûtés en berceau et terminés en cul-de-four ; son apparence générale, ses voûtes abaissées, ses lucarnes étroites et arrondies en *oculi* font pencher M. Cenac-Montaut vers l'opinion que cette chapelle dut être construite du vivant même de saint Savin ou peu après sa mort ; par celles de Aoulari, de Pouy-d'Aspé, de Saint-Orens, seul débris d'un monastère fondé par Orens, jeune espagnol de Huesca, et qui disparut en plein Moyen-Age ; d'Esquiezo, de Saligos, de Saint-Sever-de-Rustan, de Cieutat, de Lannemezan. Celles de Luz et de Lasserre sont remarquables entre toutes, la première surtout, bâtie par les Templiers : « Quoique construite en moellons mal cimentés et sans contreforts, elle possède une corniche plus régulière, moins fruste que celle de Saint-Savin, et ses modil-

[1] On se propose en ce moment de démolir cette église qui ne présente aucun intérêt artistique et d'en bâtir une en rapport avec la population de cette ville où la foi s'est développée de la manière la plus consolante depuis la miraculeuse manifestation qui a donné à Lourdes une célébrité universelle.

Digitized by Google

lons sont ornés de sculptures plus ou moins rapprochées de celles des basiliques béarnaises de Luc et d'Artous. Mais le caractère tout spécial de l'église de Luz, celui qui attire sur elle l'attention des touristes et des archéologues, c'est cet aspect belliqueux qui rappelle si bien l'ordre religieux et militaire auquel on attribue sa fondation. Son chevet, placé entre deux tours carrées de défense, semble défier les attaques des ennemis de l'Eglise. La tour du sud ne présente, il est vrai, que des archères ménagées dans ses flancs, mais celle du nord s'élève au-dessus d'une galerie voûtée qui conduit à la porte latérale du sanctuaire. Elle dessine des crénaux à son sommet et lance sur la place voisine les regards de ses meurtrières. Si l'on monte à son premier étage par l'escalier extérieur, on voit quatre gros fusils de rempart du XVIe siècle, laissés là sur leurs chandeliers tournants par les derniers ligueurs et tout prêts à faire feu sur les Calvinistes; puis, pour compléter cet appareil de guerre, mors de brides, étriers, fers de lances, lanternes à fanal sont suspendus aux murailles de ce donjon, comme s'ils attendaient le retour des chevaliers de Saint-Jean momentanément éloignées. Telle est cette basilique romaine, complétée par deux tours militaires, qui s'étend au centre d'une enceinte de remparts complétement crénelés et percés d'un double rang de meurtrières. Cette enceinte, chargée de protéger les vivants et les morts contre les attaques des Albigeois et des Calvinistes, entoure le cimetière, et forme un quadrilatère allongé, taillé en pans coupés à chaque angle. »

Il semble que l'on ait eu à se garder grandement contre ses voisins en Bigorre, car les forteresses y sont nombreuses, la plupart remontent au XIe siècle : Mauvezin, Lourdes et Sainte-Marie, voilà les trois principaux châteaux-forts du comté, et qui résument, en quelque sorte, son histoire féodale. Mauvezin fut longtemps l'effroi du pays, et les soldats de la garnison, que les comtes y entretenaient, passaient, à bon droit pour de *mauvais voisins*. Après eux, et quand le château eut été démantelé, ses ruines n'en sont pas moins demeurées terribles dans l'esprit des populations naïves des vallées; on y place le sabbat des *hanta oumos*. Mauvezin figure à toutes les pages de l'histoire du Bigorre, sa possession était d'une grande importance. On peut compter à peine les siéges qui se multiplièrent sous ses machicoulis et qui y amenèrent tour à tour les Albigeois, les Anglais, les Bourguignons, les Armagnacs, les protestants, les catholiques; ses remparts ne subsistèrent plus après le XVIe siècle. Lourdes et Sainte-Marie ont joué des rôles moins importants, mais cependant leurs annales sont curieuses à parcourir, et les débris du dernier sont considérables. Froissart nous a conservé de nombreux épisodes relatifs à ces manoirs occupés, dans la guerre anglo-bourguignonne, par de véritables

Digitized by Google

condottieri qui, en résumé, faisaient les affaires pour eux, pillaient et saccageaient amis et ennemis. Je lui emprunterai le récit d'un épisode relatif à un des commandants de Lourdes, parce qu'en même temps qu'il présente un intérêt assez dramatique, il peint bien les mœurs de cette époque. C'était vers 1099, les Français attaquaient le Bigorre et le duc d'Anjou avait pris Mauvezin. Pierre Arnaud, cousin de Gaston Phébus, vicomte de Foix, avait été chargé de défendre Lourdes par le prince Noir et, fidèle à son devoir, il repoussa héroïquement les troupes françaises. Phébus, qui avait espéré rentrer en la possession du château, si le duc d'Anjou s'en était rendu maître, fut vivement contrarié de cette résistance inattendue, manda Pierre Arnaud à Orthez pour conférer avec lui. Arnaud, quoique n'ignorant pas le danger auquel il s'exposait en obéissant au vicomte de Foix, vint à Orthez après avoir remis Lourdes à son frère, le baron des Angles, et lui avoir fait jurer de défendre la place jusqu'à la mort. Gaston le reçut très-bien, le traita somptueusement et, après le dîner, le pria, pour empêcher le duc d'Anjou d'avoir un prétexte pour saccager le pays, de lui remettre le château. « Monseigneur, lui répondit Arnaud de Berne, voirément je vous doy foy et lignage, car je suis un pauvre chevalier de votre sang et de votre terre, mais le château de Lourdes ne vous rendrai-je jà. Vous m'avez mandé, si pouvez faire de moy ce qu'il vous plaira ; je le tiens du roi d'Angleterre qui m'y a établi et à personne qui soit, je ne le rendray fors à luy. » Alors Gaston Phébus tirant sa dague et la lançant cinq fois dedans la poitrine de Pierre de Berne : « Ho! ho! Traystre, as tu dit que non! Par ceste teste, tu ne l'as pas dit pour rien. — Ah! ah! Monseigneur, reprit Arnaud sans mollir dans sa résolution, vous ne me faites pas gentillesses ! vous m'avez mandé et m'occiez. » Non content de cette première vengeance, Phébus fit pendre son malheureux cousin et jeter son corps dans les fossés du château. Son frère cependant tint son serment et força vaillamment le duc d'Anjou à lever le siége après avoir brûlé la ville de Lourdes.

Je n'ai cité que les châteaux principaux, mais il y en avait bien d'autres : Beaucens, l'un des centres des vicomtés de Lavedan ; Asté, au pied du mont Jéris, et où dans la suite Henri IV vint très-souvent visiter Corisande d'Andoins à la famille de laquelle il appartenait alors; Beaudéan, sur l'Adour, en face des précédents ; Bonnefont, dans lequel fut exilé plus tard M. de Montespan ; Séméac, où le Béarnais fut encore fréquemment reçu par la belle Corisande; Sauveterre, Montfaucon; mais de tous ceux-ci il n'en reste que de misérables débris, tels qu'ils peuvent subsister au milieu d'un abandon complet et après plusieurs siècles de guerres incessantes et surtout après la Révolution.

Digitized by Google

J'ai laissé de côté les monuments religieux du Bigorre au moment où le XIIIe siècle s'ouvrait ; j'ai cependant à mentionner plusieurs belles abbayes. Saint-Sever-de-Rustan, dont l'église est de la pure époque romane, mais dont le cloître est un remarquable échantillon du style ogival primaire ; c'est là que l'on conservait la châsse de sainte Liberate, première martyre du pays, mise à mort dans la forêt de Montres, sous Julien-l'Apostat, monument romano-ogival très-important et qui par suite de vicissitudes inconnues se trouve actuellement dans l'église de Mazères, à quelques lieues de là ; les chapitaux du cloître ne sont pas moins curieux que ceux de l'abbaye voisine de la Réole, conservés aujourd'hui à la mairie de Tarbes ; les abbayes de Medous et de Longayes ont à peine gardé un peu plus que le souvenir ; celle de l'Escale-Dieu, plus heureuse, a été la plus importante du Bigorre et est encore celle qui devrait être cité la première. Le monastère cistercien fut fondé vers 1142 par le comte de ce petit pays, sur les rives de l'Arros et grandit rapidement : il ne reste que l'église construite, selon M. Cénac-Moncaut, seulement au XVe, et de magnifiques bâtiments contemporains de Louis XIV. Pour terminer la liste des églises remarquables de cette période, je dois nommer Notre-Dame-de-Trie, Rabastens, Saint-Jean-de-Tarbes, Ibos, Bernèdes, Bagnères, Campan, sans oublier surtout le retable de l'ancienne chapelle des Jacobins de Bagnères, recueilli par M. Soubies dans son parc de Théas : c'est une sculpture sur pierre du XIVe siècle renfermant dans dix-huit niches ogivales autant de scènes de la vie de Notre-Seigneur, depuis l'Annonciation jusqu'à l'entrée du Christ dans les limbes dont il retira Adam.

II. *Vicomté de Béarn.*

La statistique monumentale de Béarn est plus intéressante que celle de Bigorre ; l'époque romaine n'y est pas plus riche en souvenirs, mais les monuments religieux y sont aussi anciens et plus ornés ; l'architecture y a produit de plus belles choses que dans les autres contrées Pyrénéennes, et l'influence anglaise s'y fit fortement sentir et mêla aux sévères constructions romanes ces édifices élégants et fleuris qu'on reconnaît dans toute la France : la guerre des Albigeois ne dévasta pas le Béarn comme les Etats voisins et rien ne vint arrêter l'élan constructeur entretenu au contraire par les fréquentes relations de la vicomté avec la Catalogne. Les monuments militaires subirent les mêmes phases et donnent également à ces pays un aspect plus complet et plus original. Nous commencerons encore notre examen par une abbaye, celle de Sordes, fondée en 960 au

Digitized by Google

milieu des forêts du Gave de Mauléon par Guillaume Sanche, duc de Gascogne, mais de cette époque il ne reste que quelques chartes aux archives ; l'église, entièrement romane, ne paraît pas remonter au-delà du XIIe siècle et ne fut terminée qu'au XIIIe. Le portail du transsept oriental est très beau et paraît avoir servi de type en Béarn, car on le retrouve en plusieurs endroits et il tire un grand intérêt de l'influence mauresque qu'on ne peut se refuser d'y reconnaître : chaque ébrasement est garni de cinq colonnettes, dont deux assez fortes et trois plus sveltes, toutes surmontées de mêmes chapiteaux à crochets et à personnages et qui, supportant des archivoltes garnies de statuettes malheureusement mutilées, représentaient les vingt-quatre vieillards comme dans les porches de Morlaas et de Notre-Dame d'Oloron : les voussures du double arc sont ornées d'une rangée de fleurs crucifères; le bas du tympan, taillé en fer à cheval, laisse les deux côtés de l'arc suspendus à leur jonction comme des pendentifs entre lesquels se dresse la statue mutilée du Sauveur. L'abbaye de Luc (*Lucus*, bois sacré) est une seconde fondation du duc Guillaume Sanche et comme à Sordes, les débris ne dépassent pas le XIIe siècle et encore ne reste-t-il de cette époque que l'abside transformée en sacristie, le reste est postérieur et affreusement défiguré dans les siècles modernes; l'abbaye elle-même date de la renaissance. Pendant les guerres religieuses, Luc servit de quartier-général à Terride, commandant de l'armée française envoyé au siége de Navarin ; il y réunit les états catholiques chargés d'approuver les volontés de Henri III ; on comprend donc que les Huguenots aient voulu se venger en ruinant les bâtiments qui avaient servi d'abri à leurs ennemis; ce qu'ils ont heureusement respecté est un très-beau sarcophage gallo-romain dont une scène unique occupe toute la face de la cuve; à droite un groupe de huit personnages représente la multiplication miraculeuse des poissons; à gauche un individu se prosterne sous la main du Sauveur, sans doute pour rappeler le triomphe de la vraie religion sur le paganisme ; près de là, Lazare sollicitant sa résurrection ; entre ces deux groupes est un bas-relief, épisode qui paraît emprunté à l'ancien Testament, dans lequel il faut probablement voir le sacrifice d'Abraham, mais dont quelques détails demeurent inexplicables ; aux retours du sarcophage, on voit, dans l'un Adam et Eve près de l'arbre de la science, dans l'autre Daniel dans la fosse aux Lions et Nabuchodonosor passant près de lui. Aire possède un sarcophage analogue, de la même époque, plus complet et sur lequel sont représentées pareillement des scènes de l'ancienne loi et de la nouvelle. M. Cenac-Moncaut croit à l'impossibilité que ces monuments aient été faits en Béarn et pense qu'ils ont été achetés en Italie. La cathédrale d'Aire conserve fort peu de traces

Digitized by Google

de l'époque de sa fondation et presque tout ce qu'on en peut voir ne date que de la transition.

Il n'en est pas de même de la basilique de Saint-Sever, bâtie non loin de là encore par Guillaume Sanche, en reconnaissance, dit-on, de l'expulsion des Normands, due à l'intervention de ce pieux personnage : le transsept coupe l'édifice en deux parties presque égales et sert de base à sept absides terminant pareil nombre de nefs parallèles, mais inégales. « Le grand chevet, formé de deux travées, s'ouvre sur les bas-côtés par deux arcs plein-cintre à colonnes romanes, engagées dans des pilastres ; ces bas-côtés communiquent à leur tour avec d'autres nefs latérales, toujours plein-cintre, mais très-surbaissées et formant seulement la moitié de l'ouverture des arcades précédentes. Les deux croisillons, enfin, possèdent à leur extrémité intérieure une galerie basse formée de deux arcades plein-cintre, supportant une galerie haute de quatre, et cette dernière communique avec le reste du triforium de la grande nef et du chevet. Maintenant, donnez à ces dispositions excessivement rares, des colonnes cylindriques, ici renflées à la romaine, là couronnées d'énormes chapiteaux dans le goût du Xe siècle ; ajoutez-y des arcs à tores tronqués, de grandes arcades appliquées contre la plupart des murs du chevet et vous pourrez vous faire une idée de la magnificence que présente cette partie de la basilique. »

Les monastères d'Artous, de Cagnole, de Sauvelade n'ont conservé que quelques fragments contemporains de leurs fondations : à ce dernier se rattache une légende que je crois pouvoir rapporter ici pour reposer un moment mes lecteurs de la course monumentale que je leur impose. Gaston IV, compagnon d'Alfonse-le-Batailleur, roi d'Aragon, répondant un jour à la convocation de son suzerain, trouva les eaux du petit torrent de Lâa considérablement grossies et fut obligé de suspendre sa marche. Fatigué cependant de demeurer immobile sur la rive à voir les flots s'agiter, il lança tout d'un coup son cheval dans la rivière, mais son courage n'avait pas assez apprécié le danger et il aurait péri s'il n'avait été miraculeusement sauvé par l'intercession de la Sainte Vierge, à laquelle il promit de bâtir un monastère au lieu même où venait de se passer cet événement ; au retour de l'expédition dirigée contre les Maures, en 1123, Gaston réalisa son vœu et fonda l'abbaye de la Sauvelade dans la forêt de Silva Lata, au bord du Lâa. Les bâtiments claustraux ont disparu depuis bien longtemps : après son pillage par Montgommery, un gentilhomme protestant la transforma en un château féodal qui, pareillement, n'existe plus.

Deux autres monuments romans méritent ensuite l'attention dans le

Digitized by Google

Béarn : l'église Sainte-Croix d'Oloron et la cathédrale de Loscar : la première fut bâtie en 1080 par le vicomte Centule IV et par l'évêque Amatus, l'un des plus éminents prélats dont l'épiscopat ait à s'honorer dans ces parages : on croit que Centule fit cette fondation pour expier son crime : il avait épousé sa propre sœur. La basilique rappelle beaucoup celle du Luc, mais elle est surtout remarquable par la quantité de curieux chapiteaux qui surmontent ses nombreuses colonnes. Avant de nous rendre à Lescar, nous visiterons encore Sainte-Marie d'Oloron et Sainte-Croix de Morlaas, toutes deux pourvues d'un admirable portail roman; on remarque dans l'un des archivoltes un détail très-original : c'est une rangée de vingt-six oiseaux, assez semblables à des canards divisés en deux séries marchant l'un sur l'autre et dont les deux qui se rencontrent se becquettent en signe d'alliance. M. Cénac-Moncaut se laissant emporter par un goût évidemment trop prononcé pour la symbolique, est tenté de voir dans ces sculptures « une espèce de congrès de tous les oiseaux sacrés dont l'Écriture nous a transmis les noms », bien qu'en reconnaissant que ces oiseaux ne varient de formes ni à Oloron, ni à Morlâas; je crois qu'on doit plutôt tout simplement y voir un caprice de l'artiste qui a voulu seulement donner un sens chrétien à son œuvre en représentant une fois de plus l'alliance par la pose des deux oiseaux qui se rencontrent et auxquels, d'ailleurs, il fallait bien donner une attitude. La symbolique est une science qui existe, je ne songe pas à le contester, mais je crois qu'on la pousse souvent au-delà des limites où elle doit être renfermée : bien des fois, j'en suis sûr, on cède aux entraînements d'idées personnelles, de systèmes préconçus en attribuant à telle ou telle scène un sens, une portée auxquels assurément l'artiste n'a jamais songé.

Je n'ose entreprendre de tenter un abrégé de la curieuse description que nous donne M. Cénac-Moncaut de la cathédrale de Lescar, le Saint-Denis des princes Béarnais; c'est un monument très-complet, richement orné et qui dut sa fondation à un tragique événement : Loup-Fort, écuyer de Guillaume, assassina un jour par ordre de son maître un seigneur gascon qui levait l'étendard de la révolte. Loup, poursuivi par les remords, bâtit d'abord une église au lieu même du crime, ce fut celle de Morlâas, et il se retira dans les ruines de l'antique Lescar, détruite par les hommes du Nord; sa chapelle devint la cathédrale que je signale à l'attention des touristes et des vrais amateurs de l'art roman. Je vais rapidement citer les quelques églises qui représentent avec honneur le style ogival en Béarn et dans lesquelles apparaît l'influence élégante des architectes anglais : Lannes, Sainte-Marie, Heims, Orthez, Monein, Navarrens sont les étapes que je recommande le plus aux curieux, cette dernière touche

Digitized by Google

à la renaissance : j'ai hâte d'arriver aux monuments militaires qui sont nombreux et intéressants, est-il même besoin de le dire quand on a à nommer Peyrehorade, La Bastide, Le Pouy de Heims, Montréal, Orthez, Montcade, Montaner, Castet, Béziat, Coaraze, Came, Bidache et enfin le berceau de Henry IV, le château de Pau. Je ne puis songer à les décrire tous, cet abrégé serait trop long d'abord et nécessairement monotone, mais je ne puis non plus songer à ne pas m'arrêter à Montaner, à Coaraze et à Bidache.

Montaner se compose d'un énorme donjon carré appuyé aux remparts qui forment un périmètre polygonal de quarante mètres de rayon : toutes ces constructions sont faites en briques. L'on peut encore aujourd'hui reconnaître les dispositions intérieures de cette belle forteresse dont M. de Caumont-la-Force fit au XVIe siècle, une magnifique habitation. Au château de Coaraze se rattache un souvenir assez curieux et que le curé Froissard nous raconte avec une naïveté trop originale pour ne pas lui donner place ici. Le seigneur de Coaraze ayant perdu un pari contre un ecclésiastique catalan, refusa d'exécuter la sentence pontificale et expulsa *maître Pierre* de ses états. « Trois mois après vinrent en son chastel; là où il dormoit en son lit de-lez sa femme, messagers invisibles qui commencèrent à bucher et à tempêter tout ce qu'ils trouvoient parmi ce chastel, en telle manière qu'il sembloit qu'ils dussent tout abattre ; et buchoient les coups si grands à l'huis de la chambre du seigneur, que la dame qui gisoit en son lit en était toute éffrayée. Le chevalier oyoil bien tout ce, mais il ne sonnoit mot, car il ne vouloit pas montrer courage d'un homme ébahi, et aussi il étoit hardi assez pour attendre toutes aventures. Quand ce vint l'autre nuit après suivant, encore vinrent ces tempêteurs mener plus grande noise que devant et bucher les coups moult grands à l'huis et aux fenêtres de la chambre du chevalier. Le chevalier saillit sus en my son lit, et ne se put ni se volt abstenir qu'il ne parlat et ni demandat:— Qui est-ce là qui ainsi buche en ma chambre à cette heure?—Tantôt il lui fut répondu: — Le sais-je, le sais-je! — Le chevalier dit : — Qui t'envoie ici? — Il m'y envoie le clerc de Casteloigne à qui tu fais grand tort, car tu lui tolts les droits de son héritage, si ne te lairay tant que tu lui en aura fait bon compte et qu'il soit content. — Dit le chevalier : — Et comment t'appelle-t-on qui est si bon messager ? — On m'appelle Orton. — Orton, dit le chevalier, le service d'un clerc ne te vaut rien ; il te fera trop de peine si tu le veux croire; je te prie, laisse-en paix et me sers et je t'en saurai gré. — Orton fut tantôt conseillé de répondre, car il s'énamoura du chevalier et dit : le voulez-vous ? — Ouil, dit le sire de Coazare, mais que tu ne fasses mal à personne de céans, je me chevirai bien à toi et nous serons

Digitized by Google

bien d'accord. — Nenny, dit Orton, je n'ai nulle puissance de faire autre mal que de toi réveiller et des tourber, ou autruis, quand on devrait le mieux dormir. — Fais ce que je dis, dit le chevalier, nous serons bien d'accord, et si laisse ce méchant désespéré clerc, il n'y a rien de bien en lui, fors que peine pour toi, et si me sers. — Et puisque tu le veux, dit Orton, je le vueill. Là s'énamoura tellement cil Orton du seigneur de Coaraze qu'il le venoit voir bien souvent la nuit, et quand il le trouvoit dormant, il lui hochoit son oreiller ou il heurtoit grands coups à l'huis, aux fenêtres de la chambre, et le chevalier, quand il était réveillé lui disoit: — Orton, laisse-moi dormir je t'en prie. — nen feroi, disoit Orton, si t'aurai ainsi dit des nouvelles. «Le sire de Coaraze était de la sorte informé à l'instant même de tous les événements importants qui s'accomplissaient en Europe et il ne tarda pas à acquérir une grande réputation dans le pays par ce don de seconde vue : il ne se contenta pas cependant de ce précieux avantage et voulut voir cet *esprit frappeur* de ses propres yeux: Orton y consentit et lui assigna rendez-vous pour un matin : « Si le sire de Coaraze eut beau regarder par les fenêtres, il ne put rien apercevoir que deux longs fétus sur le pavement qui tournoient ensemble et se jouoient. — Et ce étoit-je, dit Orton, en celle forme la m'étois-je mis. — Dit le sire de Coaraze : — Il ne me suffit pas, je te prie que tu te mettes en autre forme, telle que je te puisse voir et connoître. — Répondit Orton : — Vous ferez tant que vous me perdrez et que je me tournerai de vous, car vous me requerez trop avant. — Dit le sire de Coaraze : — Non, feras-tu, ne te tanneras point de moi, si je t'avois vu une seule fois, je ne te voudrois plus voir jamais? — Le lendemain comme M. de Coaraze passait dans la cour du château, il vit une truie sale et efflanquée, il lança ses chiens à sa poursuite; l'animal le regarda d'un œil menaçant et disparut : c'était Orton, jamais plus il ne reparut et le sire de Coaraze perdit pour toujours son talent divinatoire qui faisait son orgueil. On sait que ce fut à Coaraze que Henry IV, débarrassé de ses huit nourrices, passa son enfance sous la tutelle de Suzanne de Bourbon, femme de Jean d'Albret, baron de Miossem.

Came et Bidache étaient le Saint-Germain et le Versailles des puissants seigneurs de Gramont, véritables souverains dans ces contrées lointaines. Bidache, après avoir été une redoutable forteresse sur les remparts de laquelle se livrèrent bien des combats [1], devint un splendide palais de la

[1] On raconte qu'au Moyen-Age, le sire de Guiche, voulant empêcher le sire de Gramont de s'établir en Béarn, lui livra bataille dans la plaine de la Bidonse : la mêlée fut si terrible que les combattants s'entretuèrent jusqu'au dernier, sans

Digitized by Google

renaissance; les iconoclastes de 1793 n'ont pas respecté ce beau monument et l'on n'en voit plus que de tristes débris noircis par l'incendie.

III. *Le comté de Comminges.*

Le Comminges répond aux arrondissements actuels de Muret, de Lombez et de Saint-Gaudens et était compris entre le Bigorre, le comté de Foix et le haut Languedoc : il a conservé de nombreuses traces de la domination romaine qui paraît à peine dans les pays que nous venons de traverser : M. Cenac-Moncaut a relevé plus de cent inscriptions provenant de cette contrée et de très-curieux détails sur la ville gallo-romaine de Lugdunum, détruite par Leudegésile, chef des Francs, pour punir des habitants d'avoir recueilli le malheureux Gondebaut, fils de Clovis : Grégoire de Tours nous a conservé un dramatique récit de ces terribles scènes et l'historien des Pyrénées l'a très-habilement interprêté.

Presque tous les monuments du Comminges appartiennent à l'époque romane : l'architecture ogivale y paraît à peine et l'architecture militaire n'y est pas aussi remarquablement représentée que dans le Béarn et le Bigorre. Le plus ancien de ces monuments est le sarcophage de Saint Vidian, déposé dans l'église de Martres, antérieur de cinq siècles au moins au temps où mourut le pieux personnage dont il porte le nom. Vidian, qui vivait au neuvième siècle, était fils unique, dit la légende, d'un duc d'Alençon qui fut pris par les Maures : le captif après une longue résistance, céda cependant au désir de recouvrer sa liberté quoiqu'il fallut l'acheter au prix du plus cruel sacrifice ; il dut envoyer son fils en Espagne à sa place. Vidian fut bientôt vendu comme esclave malgré la foi jurée et racheté par une dame anglaise qui le ramena en Angleterre. A peine libre, Vidian voulut satisfaire au besoin de vengeance qui oppressait son âme et, entraînant à sa suite quelques centaines d'intrépides soldats, il s'empara de Lucéria, en pleine Biscaye : Charlemagne récompensa cet exploit en donnant le titre de duc au jeune vainqueur et il le chargea de protéger la frontière pyrénéenne singulièrement menacée par les Sarrasins : Vidian, en cette qualité, gagna une éclatante victoire sous les murs d'Angonia, aujourd'hui Martres, qu'il dégagea en même temps ; il se laissa malheureusement emporter par sa bouillante ardeur et poursuivant presque seul les ennemis il se vit tout à coup entouré par les Arabes, accablé

qu'il y en ait eu un seul pour raconter cet horrible carnage — On sait que la famille de Gramont (élevée à la dignité ducale et pairiale en 1648) est issue de la maison d'Aure et originaire du comté de Comminges.

Digitized by Google

de blessures et forcé à son tour de battre précipitamment en retraite. Vidian se croyait en sûreté en cheminant au pas de son cheval le long de la Garonne, quand il fut surpris par quelques Sarrasins égarés, renversé et massacré : sa tête fut accrochée à la selle d'un de ces bandits et triomphalement apportée à Aboud-Saïd, dont il venait de mettre l'armée en déroute.

Les abbayes sont rares en Comminges : on ne connaît que celles de Bonnefons, de Nisors et de Saint-Gaudens, toutes trois du douzième siècle et toutes trois complétement détruites aujourd'hui puisqu'il faut aller çà et là pour en retrouver quelques débris qui n'existent même plus sur place. J'avoue que dans un pays, j'aime tout d'abord étudier ses monastères, parce qu'ils me semblent bien réellement résumer les annales d'une contrée au Moyen-Age. C'est dans les abbayes que s'ouvre l'histoire rurale, si je puis ainsi m'exprimer : ce sont les moines qui ont mis en honneur l'agriculture, qui ont défriché des terrains incultes ou couverts de forêts, qui ont construit au Moyen-Age les premières routes, les premiers canaux, qui ont en même temps fait pénétrer dans ces rudes et sauvages populations l'instruction et maintenu le sentiment religieux : le monachisme a joué un rôle immense dans la société du XIe au XIVe siècle et il a véritablement préparé les progrès de la civilisation qui devaient étonner dans la suite et qu'eux-mêmes ignoraient bien certainement. Maintenant si de cet ordre d'idées élevé et général, je passe à des considérations plus spéciales, je dirai que c'est dans les chartriers des monastères que l'on peut seulement retrouver les éléments de l'histoire de notre France féodale, les détails de ses usages, de ses coutumes, de ses mœurs, de ses lois : que c'est là seulement qu'il est possible de retrouver les moyens de reconstituer la topographie de notre pays, que c'est là qu'il faut invariablement se reporter, quand on veut remonter sûrement vers les siècles passés. Le monachisme devait nécessairement avoir cette immense influence que tous lui reconnaissent aujourd'hui, bien qu'il se présentât sans armée, sans puissance, fort seulement de ces trois règles de saint Benoît ; la pauvreté, la chasteté et l'obéissance. « La pauvreté volontaire, a dit l'un des plus éminents et assurément le plus regrettable de nos jeunes historiens, devait produire le travail libre qui succéda à l'esclavage, qui fit du défrichement des terres une œuvre de piété et de miséricorde ; et ces hommes sans possession, en réhabilitant l'agriculture, commencèrent à reconstituer la propriété. La chasteté n'étouffait pas l'amour, elle s'affranchissait des liens étroits du sang. Les moines avaient un père et des frères dans les murs du cloître, la parole leur donnait des enfants au dehors, l'esprit prévalut sur la chair, car ces hommes sans famille ramenèrent

Digitized by Google

dans le monde une pureté de mœurs qui devait régénérer la famille. Enfin, l'obéissance avait ses garanties raisonnables dans la liberté des vœux, dans les épreuves du noviciat, dans l'élection des supérieurs, mais à ces conditions l'obéissance devenait absolue ; elle ne connaissait rien d'impossible, elle supposait le plus difficile des sacrifices, celui de la volonté. Ainsi, quand la force était maîtresse du monde, les moines inaugurèrent le règne de la conscience ; quand la barbarie n'avait pas de caractère plus déclaré que l'horreur de toute dépendance, ils donnaient le spectacle de la vie commune, c'est-à-dire d'une vie de subordination continuelle. Les hommes de la solitude reconnaissaient la société [1]. » J'ai voulu citer cette belle page parce qu'elle résume en quelques lignes les services rendus par le monachisme et les causes qui lui ont donné un si grand pouvoir social, parce qu'elle explique aussi l'admiration que m'inspire ces respectables débris des abbayes, alors qu'il me semble voir arriver au milieu des sauvages toute la colonie duodenale des bénédictins, qu'il me semble les voir se mettre à l'œuvre, déblayer le terrain, y appeler des habitants, défricher l'intelligence de ceux-là comme ils ont défriché un sol aride et porter en peu d'années la vie et la prospérité où n'était que la solitude.

Si les monastères sont rares en Comminges, j'ai dit que les églises romanes s'y rencontraient fréquemment : Antichan, Burgalays, Burgagnes, Cazaux, Oo, Saint-Lary, Vielle, Agos, Cadeai, Saint-Exupère d'Arreau, Luchon, Saint-Aventin, Saint-Béat, Aulon, Montsaunez, encore Saint-Gaudens, Saint-Just de Valcabrère, Avezac, Noé, Saint-Bertrand, Samatan, d'autres encore qu'il serait trop long d'énumérer forment un contingent bien fait, je crois, pour attirer l'archéologue. Parmi ces églises ou chapelles, il en est de vraiment remarquables.

La basilique de Saint-Aventin présente le plan que nous connaissons maintenant, trois nefs et une triple abside, le tout éclairé par quelques *oculi*, des fenêtres en plein-cintre et d'étroites meurtrières. La sculpture des chapiteaux mérite dans cette église une attention spéciale, non pas seulement au point de vue artistique, mais parce qu'ils sont généralement consacrés à reproduire des scènes de la vie du patron de l'édifice. Saint-Aventin naquit dans ces contrées vers 778 et y joua un rôle important dans la lutte contre les Maures. La partie du sud nous montre sa légende. Dans le premier des chapiteaux la mère de Saint-Aventin, fatiguée par des couches laborieuses, reçoit d'un ange planant au-dessus de sa tête, le conseil, — détail vraiment bizarre, — de se baigner les pieds. Saint-Béat n'est pas moins intéressant ; nous citerons encore l'église de

[1] Ozanam, *la Civilisation chez les Francs.*

Digitized by Google

Montsaunez, ancienne commanderie de Templiers, dont la disposition et l'ornementation sont excessivement anciennes, notamment une étrange rangée de cinquante-six têtes en relief de vieillards, de femmes, de singes et d'oiseaux, servant d'archivolte.

Les monuments gothiques sont bien moins nombreux que ceux de la période romane : la cathédrale de Saint-Bertrand de Comminges est la plus considérable, mais elle est assez connue, pour que nous n'ayons qu'à la citer. Cette ville possède aussi quelques fragments intéressants de l'architecture civile du XVe et XVIe siècles. L'église de Boulogne, du XIVe siècle, possède une chaire octogone en pierre très-remarquable.

Dans le Comminges, les tours-signaux sont nombreuses et on suit facilement leur système : il en existe plusieurs lignes : celle de Castelbieil est la mieux conservée. Les forteresses ressemblent à celles de Bigorre, mais sont moins considérables qu'en Béarn. Nous citerons le château de Saint-Béat, celui de Fronsac, dont subsiste la tour féodale de 7 mètres de face : les ruines de Valcabrère, de Castelbert (aux Templiers), le château de Montespan, dont l'enceinte et la tour carrée datent du XIVe siècle : ceux de Roquefort, Montpesat, Saint-Marcet et Thermes. Quelques petites villes et bourgs seuls furent fortifiés : Saint-Gaudens, Asper, Saint-Bertrand, Saint-Béat, avaient des fortifications complètes.

Nous arrêterons ici ces notes : un récent voyage dans cette belle et pittoresque contrée nous a permis récemment de constater la parfaite exactitude des études de M. Cenac-Moncaut.

G^te Edouard de Barthélemy.

Digitized by Google

PATÈRE EN OR CISELÉ [1]

L'objet, dont nous offrons ici l'image réduite aux trois-quarts de grandeur naturelle, est une patère *(patera*, φιάλη) montée sur un pied très-bas. Elle mesure en hauteur totale 0m 112m, et 0m 045m en profondeur sur 0m 257m de diamètre; deux lames épaisses d'or rouge oriental, appliquées l'une sur l'autre et réunies ensemble par une soudure habilement dissimulée, la forment : valeur intrinsèque, 7,000 fr. La lame extérieure, plus forte, est unie; l'intérieure comporte une série de personnages et d'ornements au repoussé, dont l'exécution accuse l'art gréco-romain de la décadence. Au premier abord, ces personnages sembleraient tous appartenir à la mythologie antique, mais en les étudiant de près on reconnait parmi eux divers attributs spéciaux à l'Olympe scandinave; en outre le centre de l'*emblema* est occupé par une statuette de femme assise (h. 0m 080m) tenant un gobelet entre les mains, statuette que les exigences du dessin n'ont pas permis de reproduire sur notre gravure, la place seule en est marquée. Les figures ainsi munies d'un vase, se rencontrant en Chaldée, en Assyrie et sur les voies qui conduisent de l'Inde en Europe, doivent par conséquent se rattacher au symbolisme oriental; notre patère, trouvée en 1837 à Petrossa (Valachie) avec d'autres morceaux d'orfévrerie non moins précieux, a donc pu être regardée sans trop d'hésitation comme une épave du trésor d'Athanaric, roi des Visigoths à la fin du IVe siècle. Nous ne nous étendrons pas plus au long sur un monument qui fournira bientôt à cette *Revue* la matière d'une intéressante dissertation; bornons-nous ici à constater que, s'il est identique de forme à la patère bachique en or (premières années du IIIe siècle) découverte à Rennes en

[1] C. de Linas, *l'Histoire du Travail etc.*, Roumanie, p. 185 à 187, 191, 193 et 194; *Revue de l'Art chrétien*, t. X, 1867, p. 513 et sq.

Digitized by Google

1774 et conservée au Cabinet des Médailles, à Paris [1], il en diffère essentiellement quant aux sujets représentés et surtout à leur disposition. L'*emblema* de la patère de Rennes offre un tableau complet encadré de figurines accessoires, le tout d'égal relief, tandis que les personnages indépendants qui constituent le décor principal du plat roumain convergent vers une divinité saillante qui les domine dans son isolement. L'idée religieuse paraît être au fond la même, grouper un cortége autour d'un dieu souverain, mais la manière dont elle est rendue sur les deux vases témoigne de cultes distincts. Il est très-vraisemblable que la patère de Petrossa a été exécutée par un orfévre des villes grecques du Pont-Euxin pour servir aux cérémonies liturgiques des Goths; seulement, l'artiste, n'étant pas bien fixé sur l'iconographie des types qu'il avait à reproduire, est sorti d'embarras en prêtant à Odin, Thor, Balder, Tyr, Freya, aux trois Nornes, etc., les traits de Mercure, d'Hercule, d'Apollon, de Mars, de Vénus, des Parques, divinités correspondantes. La figure centrale, Jordh ou Hertha (la Terre, Cybèle) dont le caractère était mieux défini, a pu garder l'aspect de l'antique symbole oriental.

XXX.

[1] *Magasin pittor.*, t. XIX, 1851, p. 199 et 200, fig. : Chabouillet, *Catal. des camées etc. du Cab. des Médailles*, p. 357 et sq. — L'*emblema* de la patère de Rennes représente un défi entre Bacchus et Hercule ou plutôt l'allégorie du vin triomphant de la force.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

TRAVAUX DES SOCIÉTÉS SAVANTES

Les réceptions d'Académie. — Nos Sociétés les plus anciennes ont gardé les traditions du dix-septième siècle, en ce qui concerne la réception des nouveaux membres. L'usage s'est amplifié et, à notre humble avis, quelque peu détérioré au dix-huitième siècle et depuis. L'Académie des Inscriptions, qui semble être demeurée le plus près de l'antique et simple manière, agit moins pompeusement que sa sœur aînée l'Académie française; elle n'ouvre pas ses portes *urbi et orbi* le jour de cette réception, elle n'impose pas au récipiendaire d'endosser l'uniforme et d'arriver ayant à la main un discours approuvé dans lequel on célèbre le membre remplacé; elle ne réclame pas de son président un panégyrique destiné à exalter sans pudeur, en face de lui-même et devant deux mille témoins, le récent académicien. Tout cela peut, il est vrai, fournir matière au programme d'une fête littéraire, légèrement et agréablement nuancée d'opposition politique; mais, au fond, il y a plus d'une inconvenance dans ces éloges sur commande, dans ces louanges de propos délibéré; ce cénacle ou cette coterie s'encensant pontificalement de ses propres mains n'est pas sans ridicule et sans petitesse.

L'Académie des inscriptions et belles-lettres fait mieux que cela : le jour de la réception venu, et puisque la loi veut que l'élu soit agréé du chef de l'Etat (sans doute afin d'écarter la tentation de faire pièce trop vivement au premier magistrat du pays), le décret d'agrément une fois lu, le secrétaire perpétuel quitte le bureau et va prendre *par la main* le récipiendaire, qui se tient dans la bibliothèque. Au moment où le secrétaire perpétuel et le nouvel académicien entrent dans la salle des séances, toute la compagnie se lève. Tenant toujours par la main le récipiendaire, le secrétaire se place dans l'hémicycle en face du président, et, faisant un salut à la ronde, prononce ces mots sacramentels : « Messieurs, j'ai l'honneur de vous présenter M. X., notre nouveau confrère. » A quoi le président répond d'une manière non moins sacarmentelle : « Monsieur, l'Académie

Digitized by Google

est heureuse de vous accueillir au nombre de ses membres. Veuillez prendre séance. » Et tout est dit. L'académicien s'en va prosaïquement s'asseoir à côté des confrères qui lui sont le plus sympathiques. Pendant plusieurs années, il est tenu à témoigner sa déférence pour les anciens par le soin qu'il met à s'effacer dans les questions électorales et l'ardeur qu'il apporte aux travaux des commissions. Est-ce à dire qu'il ne s'agite point de passions dans ces milieux scientifiques? Je n'oserais l'affirmer. Je crois même que l'irritabilité des littérateurs n'est qu'un feu de paille en comparaison de ces fureurs prolongées et graves qui animent des érudits en querelle ou en compétition. Je veux seulement signaler le faire spécial de ces derniers et la respectable simplicité de leurs mœurs.

(*Echo universel.*)

Société royale de littérature de Londres. — M. W.-S. Vaux, le secrétaire de la Société royale de littérature, à Londres, a lu, dans la séance du 20 avril dernier, un intéressant mémoire sur les fouilles entreprises récemment à Rome sur l'emplacement du Colisée, dans le but d'éclaircir et, si c'est possible, de résoudre les questions nombreuses qui ont été posées au sujet de cette construction.

Après avoir rappelé rapidement les travaux de ses prédécesseurs et étudié l'origine, l'objet, la construction de l'édifice et l'usage qu'on en faisait, M. Vaux raconte dans son mémoire les efforts couronnés de succès qui ont été tentés dernièrement pour déterminer exactement quelle était la machinerie employée par les Romains pour produire les effets de scène, dans les naumachies, les chasses et les autres spectacles donnés dans cette vaste arène.

On a pleinement prouvé aujourd'hui, dit M. Vaux, que l'espace entier dans le centre de l'édifice était divisé en plusieurs parties par des murs destinés à porter le plancher sur lequel avait lieu le spectacle; ces murs avaient 24 pieds de hauteur et 6 pieds d'épaisseur; des fouilles ont été en conséquence pratiquées à une profondeur correspondante.

Des rainures verticales qui ont été découvertes le long de ces murs, il appert que des balancines étaient employées pour tirer d'en bas les bêtes féroces et les objets nécessaires; des niches voûtées, au nombre de 80, formaient des chambres assez grandes pour servir de demeure aux animaux. Les éléphants avaient des chambres plus grandes, voûtées aussi, pratiquées sous le couloir, de chaque côté du passage central, à l'extrémité sud-est de l'édifice.

Outre ces espaces voûtés, il y en avait d'autres analogues et situés de la même façon, c'est-à-dire de chaque côté du passage central, qui ser-

Digitized by Google

vaient en quelque sorte de docks où les navires de la naumachie étaient à sec.

Il est clair aussi, en voyant ces constructions, que les architectes du temps cherchaient autant que possible à mettre à profit l'espace. Sous le passage central on a trouvé une immense tranchée qui, évidemment, amenait les grandes masses d'eau ; cette tranchée est munie d'une grille en fer destinée apparemment à empêcher les eaux d'emporter quelque objet important.

Immédiatement au-dessous du *podium* se trouve une série de corbeaux en fer qui supportaient les mâts, auxquels s'attachait le *velum* qui protégeait les spectateurs contre la pluie et les rayons du soleil ; ces mâts correspondaient à d'autres mâts plantés au sommet des murailles extérieures.

Il est probable qu'à la partie inférieure des mâts du *podium* était fixé le filet qui défendait les spectateurs du premier rang contre les attaques possibles des bêtes lâchées dans l'arène. Cette disposition semble indiquer que l'arène elle-même était presque, peut-être tout à fait de niveau avec la base du *podium* et n'était pas l'arène enfoncée comme beaucoup se le sont figuré.

Les quatre passages parallèles qui couraient d'un bout à l'autre de l'amphithéâtre, tels qu'on les a découverts à Rome et à Capoue, servaient probablement de canaux par lesquels étaient amenées les trirèmes pour les naumachies ; on a trouvé aussi les conduites qui apportaient l'eau.

Ces batailles navales étaient représentées comme ayant lieu plutôt sur un fleuve que sur un lac ou une mer. Tout était si habilement arrangé, les dispositions étaient si bien prises que l'arène pouvait être changée avec une rapidité relativement grande en canaux semblables à ceux dont nous avons parlé ; le plancher était mis en pièces ; les morceaux étaient entassés sur les corbeaux de fer susmentionnés dont les extrémités étaient recourbées en crochet.

Société d'encouragement des arts, de Londres. — A l'une des dernières réunions, M. Jhon Sparkles a lu un mémoire qui donne sur la poterie flamande aux XVIe et XVIIe siècles d'intéressants détails.

« Presque personne ne sait avec exactitude, dit M. Sparkles, de quelles fabriques proviennent les différents specimens de poterie que nous possédons de cette époque. La dénomination générale « grès de Flandres » est appliquée à tous les produits de cette nature. La fabrique des vases de grès était une des branches les plus florissantes de l'art aux XVIe et XVIIe siècles. Ses productions étaient extrêmement nombreuses, et le siége de cette fabrication était exclusivement sur le Rhin.

Digitized by Google

« Les principales villes où ces pots se fabriquaient sont Siegberg, Titfield, Neudorf, Merola, Frechew, Nocht et Greuzhausen. C'était une matière dense, fortement vitrifiée, inattaquable par les acides et d'une force particulière. Elle diffère de toutes les espèces de terres cuites vernissées, par ce point important que le vernis n'est autre que la matière elle-même vitrifiée simultanément. La différence entre le vase de grès et la porcelaine semble consister en ce que la vitrification de celle-ci est poussée plus loin que dans l'autre jusqu'à se rapprocher de l'état du verre, tandis que le vase de grès diffère de la porcelaine et du verre en ce qu'il forme un corps plus ou moins poreux, à cassure nette et absorbant.

« L'ancienne poterie de grès était fabriquée avec une argile qui se trouve dans le pays entre Mayence et Cologne. Elle diffère de la poterie de Lambeth, surtout par les couleurs. Le bleu et le gris des vases du Rhin ne se retrouve pas dans la poterie de Lambeth, qui a des tons plus chauds, jaunâtres en se rapprochant de la terre de Sienne. Le bleu tendre de l'antique grès de Flandres était dû au feu de bois dont on se servait. La couleur changeait pour prendre les tons de la poterie de Lambeth par suite de la cuisson plus énergique à laquelle celle-ci était soumise.

« On ne sait pas exactement à quelle époque la poterie commença à être vernissée avec du sel. Les poteries les plus anciennes de Straffordshire sont toutes vernissées au sel. A une époque très-ancienne, des potiers hollandais, employant ce procédé, allèrent s'établir à Lambeth. Ce sont probablement des ouvriers du même pays qui fondèrent les poteries de Fuilham, puisqu'elles furent, au début, appelées poteries de Cologne. Il est certain que les poteries de Lambeth étaient en plein exercice en 1668.

« Des potiers hollandais s'établirent souvent en Angleterre au XVIIe siècle. L'art qu'ils y importèrent était la fabrication de la poterie de Delft; on ne fait pas une fouille à Lambeth sans y trouver quelques débris de poteries des maîtres hollandais. »

Société archéologique du midi de la France. — M. l'abbé Carrière annonce à la Société les découvertes faites dans la crypte d'Uzès récemment deblayée. Il insiste, notamment, sur un Christ que l'on y a retrouvé et dont tous les caractères indiquent une haute antiquité, c'est-à-dire l'époque où les représentations du Christ en croix étaient très-rares.

M. E. Cartailhac donne lecture d'un mémoire *sur le rôle des objets de l'âge de pierre dans les superstitions des peuples civilisés.*

Il s'occupe d'abord de la superstition qui s'attache aux haches en pierre polies et quelquefois aux pointes de flèches en silex. Il la trouve dans les

Digitized by Google

diverses parties de la France, dans les îles de la Manche, en Angleterre, Suisse, Allemagne, Scandinavie, Hongrie, Grèce, Italie, en Sibérie, en Chine et au Japon, dans l'Inde, à Java, en Afrique et dans l'Amérique du Nord. Il cite un grand nombre de textes empruntés aux voyageurs modernes, et surtout aux auteurs du Moyen-Age et de l'antiquité.

Il signale ensuite plusieurs haches ou silex qui portent en eux-mêmes la preuve qu'ils étaient considérés comme des amulettes. Ce sont des pointes de flèches en silex de la Grande-Bretagne, de France et d'Italie, enchâssées dans de l'argent, et que les paysans portent sur eux. Ce sont encore des haches polies avec des inscriptions gnostiques, grecques et autres, des formules cabalistiques, etc., recueillies en Egypte, en Grèce, en Amérique. Enfin, un petit nombre de haches figure dans nos collections avec des étiquettes authentiques qui prouvent les croyances dont elles étaient l'objet : ainsi la pierre néphrétique donnée (avant 1670) à Mgr le prince François de Lorraine, évêque de Verdun, par M. de Marcheville, ambassadeur pour le roi de France à Constantinople, laquelle, portée au bras ou sur les reins, a une vertu merveilleuse pour jeter et préserver de la gravelle.

Tous ces faits établissent admirablement que partout on avait perdu le souvenir d'un âge primitif durant lequel les armes et les outils étaient en pierre.

M. Barry donne lecture d'une note que la *Revue de l'Art chrétien* a publiée et dans laquelle M. Jules de Laurière propose une interprétation d'une inscription chrétienne de Valcabrère. M. Barry fait observer qu'il a publié, il y a au moins dix ans, une étude complète de ce monument.

Une discussion s'engage, entre MM. Barry et l'abbé Carrière, sur l'ancienneté et la date de l'église de Valcabrère.

M. F. Bladé avait à plusieurs reprises attiré l'attention de la Société sur des anneaux en fer placés au flanc des rochers escarpés soit dans les Pyrénées, soit dans des pays éloignés ; souvent les populations parlaient de ces anneaux sans les avoir jamais vus, d'une façon plus ou moins légendaire. Un texte de Marca établit qu'ils existaient dans l'Andorre au dix-septième siècle, et n'étaient pas autre chose que des marques de bornage.

Société archéologique de Béziers. — L'*Investigateur* signale dans les *Bulletins* de cette Société une notice de M. L. Noguier sur une *Inscription plombée* d'un beau cippe romain en marbre blanc, trouvé près de Béziers en 1872. Les lettres de cette inscription sont incrustées de plomb; il y a de petits trous dans le creux de la gravure, afin de mieux fixer le métal;

Digitized by Google

celui-ci a été égalisé de manière à ne laisser aucune saillie sur la surface plane du marbre.

M. Louis Noguier ne connaît, parmi les monuments antiques, qu'un second exemple de cette curieuse particularité épigraphique; il se trouve à Narbonne.

L'emploi du plomb dans les inscriptions, dit-il, s'est perpétué en Afrique pendant la période turque, et remonte aux temps bibliques les plus reculés. Il cite un texte de Job, dans lequel il est indiqué d'une manière positive :

§ 23. *Quis dabit ergo ut scribantur verba mea, quis dabit ut exarentur in libro.*

§ 24. *Stylo ferreo et plumbo in æternum in saxo excidantur* (Chap. XIX.)

Ce dernier verset est la traduction littérale du texte hébreu, donnée par l'abbé Crampon ; elle est conforme de tout point à la version grecque des *Septante*, ainsi conçue : Ενγραφειω σιδερω και μολιβω εν πετραις ηγγλυφεναι. La Vulgate moderne seule a introduit un mot nouveau, celui de *lamina : Stylo ferreo et plumbi lamina vel celte sculpantur in silice.* De là est venue l'idée erronée d'un lame, d'une tablette ou même d'un livre de plomb, adoptée par la plupart des éditeurs modernes.

L'abbé Crampon, dans son commentaire sur ce verset, cite l'opinion de Salomon Rashi, rabbin et célèbre commentateur de la Bible au onzième siècle, d'après lequel « Job voudrait que ses paroles fussent gravées avec « un style de fer, et que les formes des lettres fussent remplies avec du « plomb, soit pour leur donner plus de solidité, soit pour les rendre plus « distinctement visibles. Le texte hébreu, ajoute-t-il, s'accorde avec cette « interprétation. Ce qui la repousserait, c'est qu'*on n'a trouvé nulle part « des inscriptions de ce genre.* » Il est probable que la facilité d'arracher le métal a été une des principales causes de sa disparition. Quoi qu'il en soit, la trouvaille de Béziers vient expliquer d'une manière définitive un passage obscur et généralement mal compris de l'Ancien Testament.

Société littéraire, historique et archéologique de Lyon.—M. Théry, en rendant compte du dernier volume des mémoires de cette Société, signale en ces termes un travail dû à M. Léon Charvet.

« Il est consacré aux œuvres d'un architecte en renom au commencement du XVIIe siècle, Etienne Martellange, qui a construit les colléges du Puy, de Vienne, de Moulins, de Carpentras, de Vesoul, de Dijon, de la Flèche, de Roanne, et le collége de la Trinité à Lyon, enfin l'église de Saint-Maclou à Orléans et le Noviciat des Jésuites de Paris.

« Les détails rares et concis que donne M. Charvet sur la personne de

Digitized by Google

Martellange n'ont qu'un intérêt secondaire. Ils nous apprennent que cet architecte était lyonnais, fils d'un peintre qui avait reçu des leçons d'un élève de Raphaël; qu'il devint de bonne heure habile dans son art, et que, après une existence laborieuse et honorée, il mourut à l'âge de 72 ans.

« Toute la vie de l'artiste est dans ses œuvres, et c'est l'analyse détaillée de ses travaux qui fait presque tous les frais de cette étude.

« Martellange avait 33 ans au moment où les jésuites rentrèrent en France, en 1603, et se trouvèrent appelés à diriger de nombreux établissements d'instruction publique. Admis dans la compagnie, à titre de *frère*, il en devint l'architecte général dans les provinces de Lyon, de Toulouse et même de Paris. Il accompagnait les pères provinciaux dans leurs visites, lorsque des traités étaient passés avec les administrations municipales pour l'organisation des colléges.

« On sait que la construction des maisons d'éducation dont la direction devait être confiée à la compagnie de Jésus reposait sur un plan généralement uniforme. Cependant, selon les diverses localités, le type se modifiait plus ou moins, et il n'eût pas suffi à l'architecte de se copier lui-même ; il se réservait sa part de création. La lecture du travail de M. Charvet permet d'apprécier les applications variées du talent de Martellange. Il restait fidèle au règlement général, mais il pliait les détails aux besoins spéciaux de chaque établissement. C'est un chapitre modeste de l'histoire de l'art, qui nous montre l'hésitation des artistes français de cette époque entre les types anciens et de nouveaux modèles empruntés à l'Italie. » *(Revue des Sociétés savantes.)*

Société archéologique de l'Orléanais. — M. Boucher de Molandon lui a communiqué la notice suivante, relative à la reconstruction, dans les dépendances du Musée historique, de la façade d'une maison du XVIe siècle :

« Le 27 mars 1857, M. Mantellier, directeur du Musée historique et membre de la Société archéologique, annonçait, en séance, qu'une de ces gracieuses maisons en bois sculpté, œuvre délicate et charmante de l'art de la Renaissance que notre ville doit s'enorgueillir de posséder, forcément démolie pour élargir la rue de Sainte-Catherine, venait, par l'intelligente sollicitude de l'administration municipale, d'être soigneusement démontée et déposée dans un des magasins du Musée.

« Un autre de nos membres, M. Clouët, offrait en même temps à la Société, au nom de l'association des architectes d'Orléans, un dessin au trait, que le Musée possède encore, de cet élégant édifice, et faisait con-

Digitized by Google

naître qu'une aquarelle de M. Chouppe, également destinée à la reproduire, était en la possession de M. Dupuis, notre regretté confrère.

« L'année dernière, M. le directeur du Musée historique eut l'heureuse pensée de faire réédifier la façade de cette maison dans une cour ouvrant sur la petite place à l'occident de laquelle se développe la grille du Musée. Cette cour est close en ce moment par un mur qu'une claire-voie ne tardera pas, on l'espère, à remplacer.

« M. Imbaut, architecte et membre de la Société, avait voulu se charger de cette restauration. Il s'est acquitté de cette mission avec un goût d'artiste et une science d'archéologue qui lui ont mérité d'unanimes éloges.

« L'œuvre de restitution, confiée à M. Imbault, était achevée au mois d'août 1874, sur les fonds de l'allocation annuelle accordée par la ville d'Orléans au Musée historique.

« L'édifice a 5 mètres de largeur sur 12 mèt. 80 de hauteur au carré, et 15 mèt. 60 au sommet du fronton de la lucarne supérieure ; les portions altérées par le temps ont été scrupuleusement restaurées d'après les anciennes amorces qui subsistaient encore ; les interstices des bois et colombage remplies, comme ils l'étaient autrefois, en maçonnerie de briques ; les fenêtres garnies de verres plombés empruntés à d'anciennes verrières ; une teinte séculaire de vétusté a de plus été donnée à l'ensemble.

« L'ancienne maison de la rue de Sainte-Catherine reparaît ainsi dans son premier aspect, telle qu'elle existait il y a trois siècles, avec ses trois étages percés d'élégantes ouvertures et couronnés par sa riche lucarne, ses ornements variés et délicats, ses sculptures finement refouillées, ses jolies figurines.

« Le rez-de-chaussée seul, construit, à l'origine, en maçonnerie, n'a pu être encore restauré. L'édifice repose donc en ce moment sur ses deux encoignures en pierres de taille formant pilastres et têtes franches.

« L'administration du Musée se propose d'achever cette partie inférieure de l'œuvre dans le style des étages supérieurs, en s'inspirant de quelqu'une des vieilles maisons de cette époque qu'Orléans possède encore. Rien ne sera négligé pour conserver à ce gracieux monument, devenu l'un des ornements du Musée historique, son élégance et son caractère primitifs.

« Ces charmantes maisons, construites avec tant de goût par nos pères, dans des quartiers richement habités alors, aujourd'hui pauvres et délaissés, sont incessamment menacées, soit d'une entière destruction,

Digitized by Google

soit de mutilations irréparables, par de vulgaires appropriations ou des restaurations inintelligentes.

« Il serait vivement désirable que ces monuments, aujourd'hui si précieux, que d'habiles artistes viennent de loin étudier, fussent préservés de la ruine toujours suspendue sur leur tête, et que de prévoyantes ressources permissent, soit de les conserver et de les entretenir, comme la Société archéologique l'avait tenté il y a quelques années, soit au moins de recueillir et de sauvegarder leurs débris. »

Société des Antiquaires de la Morinie. — La Société des Antiquaires de la Morinie, séant à Saint-Omer (Pas-de-Calais), désire ériger une statue de Suger dans cette ville, où la tradition place son berceau.

Elle convie toutes les Sociétés savantes de France et tous ceux qui voudront bien s'associer à cet hommage, rendu à l'un des hommes d'Etat les plus célèbres et des plus grands chroniqueurs du Moyen-Age, à souscrire au monument qu'elle se propose d'élever, afin qu'il soit digne de celui dont il doit consacrer le souvenir.

En 1779, l'Académie française mettait au concours l'éloge de Suger, et elle décernait le prix au discours de M. Garat, avocat en parlement, auquel de nombreux concurrents disputèrent cette palme.

Avant cette époque et depuis lors, bien des écrivains, parmi lesquels on peut citer : Doublet, Félibien, D. Gervaise, les Bénédictins, Hérault de Séchelles, Delamalle, Deslyons, D. Bouquet, Guizot, Nettement, Carné, P. Clément, Huguenin se sont attachés à cette grande figure, et l'ont considérée comme la personnification du génie de la France au douzième siècle.

Dès 1840, la Société de l'histoire de France avait confié à M. Yanoski le soin de préparer une édition des œuvres de Suger ; ce savant fut arrêté par la maladie, puis par la mort, et, en 1844, la tâche fut confiée à M. l'abbé Arnaud, qui en avait réuni presque tous les éléments, lorsque la maladie vint l'arrêter à son tour. En 1865, le soin de mener cette entreprise à bonne fin fut remis à M. Lecoy de la Marche, qui s'aida puissamment des travaux de ses devanciers, et qui publia, en 1867, les « Œuvres complètes de Suger ».

Après cet important travail, dû à l'initiative de l'une des plus célèbres de nos compagnies savantes, il était digne de notre époque de présenter au peuple la grande image de Suger, afin de lui apprendre à glorifier ce moine sorti de ses rangs, et qui a tant fait pour la France.

Né vers 1082 et voué à Dieu dès son enfance, il grandit dans l'abbaye de Saint-Denis ; en 1106 il assiste au concile de Poitiers, et en 1112 à

Digitized by Google

celui de Latran ; en 1122 il est élu et consacré abbé de Saint-Denis ; l'année suivante il assiste au concile œcuménique de Latran.

Bientôt en possession de la confiance du roi Louis VI, il lui remet l'oriflamme en 1124 et marche avec lui à la rencontre de l'invasion allemande. En 1131, il décide le roi à faire sacrer son fils à Reims, puis il assiste au mariage de ce prince en 1136, enfin en 1147, quand Louis VII devenu roi, part pour la croisade, Suger est élu régent du royaume, et laisse dans l'histoire la trace impérissable de son administration, de ses écrits, de ses réformes, que la mort vient arrêter en 1152.

La Société de Morinie, réduite à ses seules ressources, ne saurait donner assez d'importance à l'hommage qu'elle veut rendre à Suger. C'est pour qu'il soit vraiment national qu'elle s'adresse aux Compagnies savantes, entre lesquelles le patriotisme et la science ont créé une si étroite solidarité, et qu'elle sollicite leur concours le plus dévoué, pour voter des subventions et recueillir des souscriptions, en faveur de l'œuvre dont elle prend l'initiative. Elle s'adresse également à tous les hommes qui ont à cœur la gloire de la France, et qui voudraient par ce moyen, rendre un juste hommage à l'un de ses représentants les plus distingués.

Le projet du monument, dû à M. Louis Noël, artiste de talent, enfant de Saint-Omer, a figuré à l'exposition des beaux-arts de 1875, à Paris. Tout le monde a pu donc l'examiner, et en juger le mérite.

Les Sociétés savantes et les personnes qui voudront bien s'associer à ce patriotique projet sont priées d'adresser leurs souscriptions au trésorier de la Société des Antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer.

Société des Antiquaires de l'Ouest.— M. le comte Louis de la Boutetière a lu une note sur les portraits de huit médecins de la Faculté de médecine de Poitiers en 1621. Ces portraits existent aux archives de la Vienne, et sont peints sur deux feuillets de vélin de 26 centimètres de haut sur 18 de large : quatre seulement sont achevés ; la tête manque aux quatre autres.

Quels étaient ces médecins ?

C'est la question que s'est posée et que paraît avoir heureusement résolue M. de la Boutetière, à l'aide des plus fines observations et des plus ingénieux rapprochements. Il était d'autant plus curieux de le découvrir, que les huit miniatures sont peintes avec un talent réel, et qu'on devine, rien qu'à voir les quatres têtes achevées, qu'elles devaient être ressemblantes. Or, l'auteur de la note démontre que ces portraits représentent Pascal Lacoq, doyen de la Faculté de médecine, Citoys, Rabaut, Jean de Raffou, Jacob de Mayré, Pidaux, Jacquet et Engaigne ; et quoiqu'il n'ait

Digitized by Google

trouvé au-dessous de ces miniatures ni noms, ni dates, ni armoiries, ni légendes d'aucune sorte, et que, comme il a été dit plus haut, quatre d'entre elles n'aient plus de tête, il est difficile de méconnaître que l'habile investigateur a dû trouver pour chacune d'elles le vrai nom de celui qu'elle représente ou qu'elle était destinée à représenter. Deux de ces médecins sont célèbres. On sait que Pascal Lecoq était un botaniste des plus distingués, et que François Citoys a été l'un des médecins de Louis XIII ; les autres étaient remarquables à divers titres.

Société des Antiquaires de Picardie. — Dans sa séance du 8 juin 1875 cette Société a entendu la lecture de deux nouveaux chapitres d'un travail de M. Salmon, consacré à S. Quentin et à ses compagnons. Ces chapitres retraçant le voyage de S. Quentin, d'Amiens à la ville *d'Augusta Veromanduorum* où devait se terminer son martyre, contiennent l'examen des diverses traditions relatives au passage du saint martyr dans plusieurs localités, ainsi que l'étude des indications fournies par l'histoire et l'archéologie sur le chemin qu'il suivit et sur l'emplacement de l'antique capitale du Vermandois.

J. C.

Digitized by Google

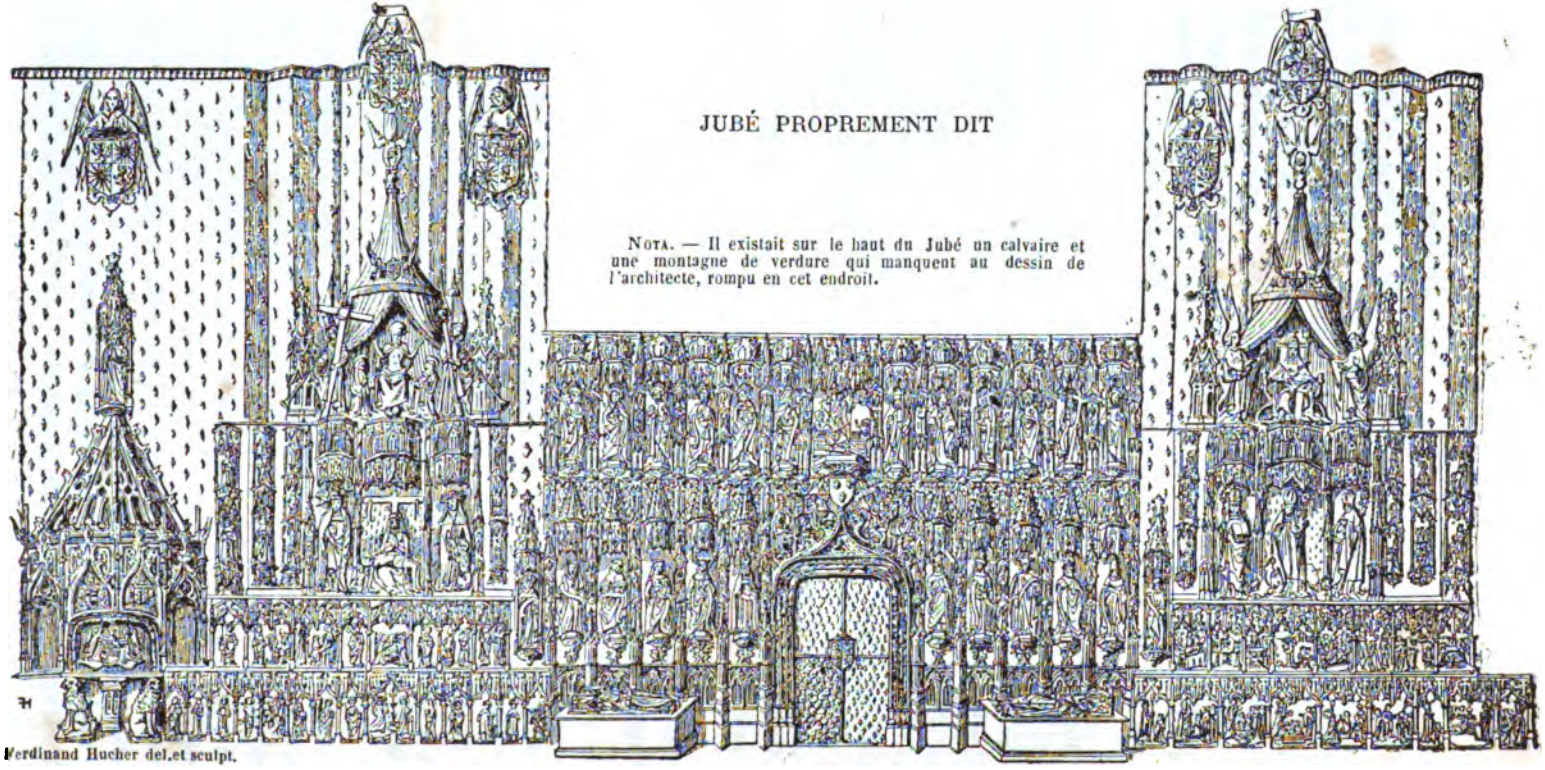

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

LE JUBÉ DU CARDINAL PHILIPPE DE LUXEMBOURG, A LA CATHÉDRALE DU MANS *(XVe siècle et commencement du XVIe), figuré et décrit d'après un dessin d'architecture du temps, par* Eugène Hucher, *directeur de ce Musée, membre non résidant du Comité des travaux historiques près le Ministre de l'Instruction publique, chevalier de la Légion-d'Honneur,* etc.

L'ouvrage que nous annonçons aujourd'hui est entièrement inédit, il reproduit la figure minutieusement exacte du magnifique Jubé que le Cardinal Philippe de Luxembourg, évêque du Mans, fit élever à ses frais, à l'entrée du chœur de cette ville, dans l'intervalle de 1490 à 1510. Huit planches, grand in-folio, reproduisant, jusque dans ses détails les plus ténus, et en *fac-simile*, un dessin émané de l'architecte de ce Jubé et exécuté vers 1490, selon toute vraisemblance, pour l'érection de ce monument. Ce dessin tracé à l'aide d'une encre à base d'oxyde de fer, a beaucoup pâli; néanmoins l'auteur a pu, à l'aide d'un calque fidèle, relever tous les détails du monument de manière à élucider l'œuvre de l'habile architecte du xve siècle et à pouvoir guider les artistes du xixe, qui auraient à diriger des constructions de ce genre, dans le style si riche et si fleuri de Louis XII. On y trouve des motifs architecturaux très-curieux, des terminaisons domales et en accolades très-rares, des arrangements de pinacles et de bases très-curieux. L'iconographie joue aussi un grand rôle dans ce monument dans lequel plus de trois cents personnages sont représentés avec les attributs propres à leur caractère.

L'original, tracé sur un parchemin résistant, a pu braver les siècles et nous parvenir, sans faire regretter le moindre détail; on peut le voir exposé au Musée d'archéologie de la ville du Mans; c'est incontestablement le plus entier et le plus intéressant de tous les dessins d'architectes antérieurs à la Renaissance; la reproduction qui en a été faite par M. Hucher, par voie de calque et en forme de *fac-simile*, ajoute une grande valeur à ce travail qui n'a pas demandé moins d'une année de labeur.

Digitized by Google

Par le plus heureux des hasards, ce beau dessin reçoit une sanction éclatante d'un fait qui, en soi, est infiniment regrettable, mais qui vient prouver, à suffire, que ce Jubé a été exécuté tel que le présente ce dessin. C'est un procès-verbal des ravages exercés dans la cathédrale du Mans, par les Huguenots, pendant l'année néfaste 1562. Cette pièce, qui existe en original à la Bibliothèque du Mans, mentionne, avec des détails minutieux, tous les membres du Jubé, et sert ainsi de preuve énergique à l'assertion relative à l'exécution complète de toutes les parties du monument, tel que l'avait disposé l'architecte dans son dessin en élévation. Il est bien rare de rencontrer, dans la reconstitution des monuments de l'ancienne France, un concours de circonstances aussi favorables. Tous les amis de notre art national voudront posséder un livre aussi précieux par le texte, qui reproduit *in extenso* le procès-verbal inédit de 1562, que par les planches, qui initient complétement les curieux à l'économie artistique de l'un de nos monuments les plus rares, les plus grandioses et les plus inconnus.

Prix du volume cartonné, avec couverture imprimée, offrant une vue d'ensemble du Jubé : 30 fr.

Se vend à la Librairie Ed. Monnoyer, imprimeur-éditeur au Mans (Sarthe), et chez tous les Libraires de France.

A Paris, chez Dumoulin, libraire, quai des Augustins, 13.

— Champin, libraire, quai Malaquais, 15.

DICTIONNAIRE TOPOGRAPHIQUE DE L'ANCIEN DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE, *par* M. DE BOUTEILLIER. *Paris, 1874, in-4°.*

C'est en 1868 que le savant président de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle a rédigé le volume que vient de publier le Ministère de l'instruction publique : aussi n'y est-il pas dit un seul mot des douloureux événements qui ont changé le sort d'un des plus beaux départements de la France. Un tel ouvrage ne s'analyse pas. Bornons-nous à dire qu'une excellente introduction donne de précieux renseignements sur la constitution géographique, physique et géologique du département, sur le patois messin, sur les noms des lieux d'origine celtique, latine ou allemande, etc., etc.

Digitized by Google

REVUE DE MUSIQUE SACRÉE.

Une nouvelle *Revue de musique sacrée* vient de se fonder à Toulouse. Elle a pour directeur un savant compositeur, M. Aloys Kunc, maître de chapelle à la métropole de cette ville, et pour titre : *Musica sacra*, avec ce sous-titre qui en est le développement : *Revue du chant liturgique et de la musique religieuse.*

Nous souhaitons de grand cœur la bienvenue à cette feuille mensuelle, qui en est déjà à son troisième numéro et qui, nous l'espérons, ne peut que remplacer avantageusement les revues trop tôt disparues que dirigeaient avec tant de science et de conviction MM. Danjou, Nisard, d'Ortigue, Niédermayer, Clément et de la Fage.

Une revue de ce genre était absolument nécessaire de nos jours, au point de vue de la théorie comme de la pratique, de la science pure aussi bien que de l'application des principes. Elle maintiendra, autant que possible, l'unité sur ce terrain trop souvent disputé et rendu stérile par les opinions personnelles. Il s'agit de servir l'Eglise efficacement et le type, comme la source de l'inspiration, est à Rome seulement. Partout domine l'individualisme, plaie de notre époque.

M. Kunc aime à la fois le plain-chant et la musique. Le sanctuaire, il l'a parfaitement compris, est ouvert depuis longtemps à cette double manifestation de l'harmonie. Le chant Grégorien est la base de l'office divin, la musique n'y intervient qu'à titre de décor et de pompe. Si le premier convient à toutes les églises, même les plus pauvres, la seconde, au contraire, ne peut être cultivée que là où existent des ressources suffisantes. La *Revue,* s'adressant à tous indistinctement, cherche à répondre à tous les besoins, quels qu'ils soient, et à satisfaire à toutes les exigences du présent. De là une certaine variété dans les travaux publiés et annoncés.

M. Kunc a déjà écrit deux articles substantiels, ainsi intitulés : *Du plain-chant et de l'importance de son étude au point de vue pratique. — Sur les modes du plain-chant.* M. de Sainte-Anne a commencé l'histoire de la *cloche,* le plus populaire des instruments, et une autre plume s'est exercée sur le *Stabat* de l'enfance du Sauveur, œuvre du franciscain Jacopone.

Outre le texte, qui se compose d'une feuille in-4° chaque mois, quatre pages sont consacrées à reproduire des œuvres de choix pour chœur et pour orgue. L'ancien y coudoie le moderne et l'inédit prend place à côté du rare : je nommerai Marcello et Cordans, Rinck et Bethowen. Le XVI° siècle semble, avec raison, avoir les préférences du maëstro toulousain.

Digitized by Google

Courage donc, à l'œuvre. Rome, qui s'intéresse si vivement à tout ce qui tient à l'art religieux, ne sera pas moins sympathique que tant d'évêques de France à cette revue naissante, et elle suivra de ses vœux et de ses encouragements l'ardent et zélé maître de chapelle, à qui ses nombreux travaux ont mérité, depuis plusieurs années, la croix de chevalier de Saint-Grégoire.

Signalons, en passant, quelques compléments que comportent les trois numéros parus de la feuille musicale française. Aussi bien est-ce lui témoigner toute notre estime que de chercher à la rendre parfaite : il importe que le lecteur n'ait que des idées justes et apprenne tout ce qu'il désire savoir. A lui de recevoir l'enseignement compétent ; à nous, dont c'est la mission, de faire les recherches et de fournir les documents qui sont le fondement solide de toute instruction sérieuse et non superficielle.

Ce n'est pas Jacopone qui a composé le *Stabat Mater,* adopté par l'Eglise pour l'office de la Compassion de la Vierge, mais bien le pape Innocent III. Les plus savants liturgistes sont d'accord sur ce point. Le religieux franciscain n'a fait qu'imiter son modèle qu'il a, pour ainsi dire, calqué ; car il y a laissé subsister dans sa copie, non-seulement les contours, mais encore nombre d'expressions de la séquence pontificale. La légende du premier numéro est donc à rectifier à cet égard.

Je lis ceci dans le troisième numéro :

« Pendant les trois premiers siècles de l'Eglise, les chrétiens ne firent point usage de la cloche, ni d'aucun autre organe sonore, comme signal de leurs réunions pieuses. De semblables moyens de convocation les eussent trahis et livrés à leurs persécuteurs. Ils devaient donc avoir un autre mode de ralliement. Quel était-il ? Quoi qu'on en dise, on l'ignore ; ce sera probablement l'éternel secret de cette héroïque époque. »

Cette phrase, je dois le dire, a été trop lestement écrite, car on n'*ignore* pas, à Rome du moins, le *mode de ralliement* primitif. Il y avait des curseurs, *cursores,* qui étaient chargés officiellement de convoquer les fidèles et pour cela d'aller les prévenir à domicile. Rome, qui a maintenu tant d'anciens usages, a conservé celui-ci. En effet, chaque fois que le Pape doit tenir chapelle à la Sixtine ou ailleurs, les curseurs pontificaux partent, en costume violet, du palais apostolique, et se rendent chez les cardinaux et les prélats de service pour leur *intimer,* de vive voix et aussi par écrit, le jour et l'heure de la fonction à laquelle ils doivent prendre part *par ordre de Sa Sainteté.*

L'auteur du même article semble croire que la convocation à l'aide de planchettes de bois, frappées avec un marteau, ne se constate en Orient qu'au temps des croisades. Qu'il lise, dans les *Annales archéologiques,* le

Digitized by Google

fructueux *Voyage en Grèce* de Didron, et il verra que telle est encore actuellement la *sonnerie* usitée par les moines du Mont-Athos. Il saura d'abord, par cet écrivain éminemment observateur, que le mode primitif de convocation n'est pas tombé en désuétude ; puis il apprendra comment on se sert de cette planchette, et il en aura même la représentation sous les yeux dans plusieurs gravures.

Sans doute, il est difficile à un écrivain d'embrasser par la pensée et le souvenir un champ aussi vaste que celui de la science, même restreinte à une seule de ses branches. Voilà l'avantage des revues sur les livres. Un livre est censé avoir tout dit ; on croit volontiers qu'il a épuisé le sujet. Il y a plus d'indulgence pour les publications périodiques, à qui l'on attribue souvent, à tort peut-être, une rédaction plus rapide et un travail moins profond. Alors, si l'auteur se trompe, il est toujours facile d'y remédier, dans la revue même, par quelques corrections qui sont renvoyées plusieurs pages plus loin, où elles forment encore presque corps avec l'article. Ce sont les *errata* obligés.

M. Kunc excusera cette critique que je me suis permise, parce que je sais d'avance qu'il l'accueillera avec sa bienveillance habituelle, et que mon seul but a été d'éclairer ses lecteurs d'*un peu plus de lumière.*

BARBIER DE MONTAULT.

ISCRIZIONI DELLE CHIESE, etc. *Inscriptions des églises et autres édifices de Rome, du XIe siècle à nos jours, recueillies et publiées par* Vincenzo FORCELLA. *Rome, typog. des sciences mathématiques et physiques, via Lata, 211 A. — Paraît par livraison de 1 fr. 50 chacune.*

Pour mieux faire apprécier ce travail déjà avancé et qui compte plusieurs volumes, nous l'examinerons en détail dans cet article; nous en relèverons les points saillants et lui emprunterons ce qui, pour les différentes époques, donnera le mieux au lecteur, avec l'idée de l'épigraphie romaine, le goût de cette étude et le désir de se procurer l'ouvrage lui-même.

M. Forcella procède suivant l'ordre topographique et reproduit les Inscriptions telles qu'elles sont groupées dans les monuments, églises, lieux publics, etc. où il les classe chronologiquement. Nous croyons savoir qu'à la fin de son vaste travail il publiera plusieurs tables des matières qui aideront les savants dans leurs recherches et leur faciliteront le dépouillement de ces documents, lesquels présentent en quelque sorte l'histoire universelle écrite sur les marbres de Rome.

— La première livraison est consacrée aux fastes consulaires modernes du Capitole de l'an 1640, sous le pontificat d'Urbain VIII, à l'an 1866. On

Digitized by Google

sait que les fastes de l'antiquité ont été recueillis une première fois par Almelhoven et depuis complétés par le célèbre Borghesi, dont les œuvres ont été publiées à Paris, par l'imprimerie impériale, aux frais de Napoléon III, et sous la surveillance d'un comité dont faisait partie l'illustre commandeur De Rossi.

Nous remarquons dans la série de ces fastes, sur la fin du XVIIe siècle, le nom d'un peintre français, Jules Courtois, natif de Bourgogne, plusieurs fois consul. La plupart des patriciens romains retrouvent dans ces tables les noms de leurs ancêtres et parmi eux le dernier sénateur de Rome marquis Cavalletti.

— La seconde livraison comprend les Inscriptions qui sont dans le palais du Capitole du XIIIe au XVIe siècle. Nous y voyons sous le n° 1 le souvenir de l'envoi fait à Rome par l'empereur Frédéric II du *Caroccio* (étendard porté sur un char) pris en 1237 sur les Milanais après leur défaite de Cortenova; un vers gracieux termine cette inscription :

HOSTIS IN OPPROBRIVM PENDEBIT
IN VRBIS HONOREM MICTITVR. HVNC VRBIS MICTERE IVSSIT AMOR |

M. Forcella nous montrera plus tard à Saint-Jean-de-Latran une inscription qui rappelle que les drapeaux pris sur les protestants à Montcontour furent envoyés à ladite basilique en *ex-voto* par le duc de Santa Flora, qui avait pris part au combat en qualité de Vexillifère de la Sainte Eglise.

Une autre inscription (n° 2) indique qu'en 1278 le pape Nicolas III fit refaire au Vatican PALATII AVLAM MAIOREM ET CAPELLAM, le tout fortifié CIRCVITV MVRORVM.

Une inscription de 1296 (n° 3) dit en beaux vers latins quels sont les devoirs des sénateurs :

IVSTITIA LIETA SIT PLEBS ET PACE QVIETA
SVPPLICIO DIGNOS CVNCTOS PVNITE MALIGNOS...
LITES FINITE CITE, SED DECERNITE RITE...

Une inscription du pontificat de Boniface VIII (n° 5) rappelle le premier jubilé donné par ce Pape à l'Eglise Universelle ANNO DOMINI MCCC QVO ROMÆ FVIT INDVLGENTIA OMNIVM PECCATORVM.

Rien n'est plus fréquent aux portes des églises que des lions couchés tenant entre leurs griffes un homme ou un enfant qu'ils semblent respecter. Deux vers qui existent au Capitole (n° 6) nous donnent la raison de ce symbolisme :

IRATVS RECOLE QVOD NOBILIS IRA LEONIS
IN SIBI PROSTRATOS SE NEGAT ESSE FERAM.

Digitized by Google

La 16e inscription dit que Sixte IV rétablit et donna au Musée de Rome ÆNEA, INSIGNES STATVAS PRISCÆ EXCELLENTIÆ. C'est aux Papes, en effet, que Rome doit d'avoir relevé les merveilles de l'antiquité; il en reste cet usage significatif que tous les ans, le sénat assiste à une messe célébrée à Sainte Marie-sur-Minerve pour remercier Dieu de ce que S. Pie V a donné au Capitole ses plus belles statues.

Le n° 26 porte cet aphorisme qui sera toujours vrai, que ce n'est pas le nom, mais la vertu, qui fait le romain :

DICTVRE ROMANVM TE ESSE MEMINERIS
ROMANVM VIRTVS NON NOMEN EFFICIT
ANNO SALVTIS MCCCCLXXXXIIII.

Sous le n° 38, une inscription du XVe siècle rapporte que le sénat a fait creuser une citerne au Capitole et prie Jupiter de la remplir d'eau.

NOS VAS CONDIDIMVS. PLVVIA TV IVPITER IMPLE
PRÆSIDIBVSQVE TVE RVPIS ADESSE VELIS.

Ceci ne donne pas médiocrement raison à ceux qui s'élèvent contre l'abus des classiques à l'époque de la Renaissance.

En 1543, le sénat élève une statue à Paul III (n° 46) parce qu'il trace des voies nouvelles, démolit les édifices *mal posés*, élargit les rues et les places, etc. La régularité tant prônée de nos jours comme une des inventions de l'esprit moderne, date donc à Rome de plusieurs siècles. Seulement M. Haussmann conviendra que les Papes n'en abusaient pas.

Sous le n° 60, nous avons le tableau de toutes les corporations ouvrières qui accompagnaient l'image achéropite du Sauveur à la procession qui se faisait chaque année de l'oratoire *Sancta Sanctorum* à Sainte-Marie-Majeure; seulement on règle leur ordre hiérarchique et on leur impose de tenir un cierge à la main.

Le n° 75 dit un usage curieux : tout poisson apporté au marché de Rome, s'il dépassait une mesure déterminée, était taillé au profit du sénat. On voit encore cette mesure gravée sur marbre et encastrée dans le mur sur la place du marché aux poissons.

En 1581, Grégoire XIII accorde des indulgences spéciales au sénateur et aux consuls qui viendront prier dans la chapelle du Capitole (n° 76).

La troisième livraison porte sous le n° 123 une inscription datant de 1424 qui règle que désormais on n'élèvera plus aucune statue qu'à ceux qui auront mérité de la postérité pour des œuvres éclatantes IN.COMMVNE.BONVM.SED.SVPRA.COMMVNEM.MODUM.GESTA. Le même décret supprime et flétrit tout ce que la vanité avait pu suggérer en sens contraire.

Digitized by Google

Sous le n° 134 le sénat dédie une inscription à Ste Françoise Romaine à l'occasion de sa canonisation en 1638.

Le sénat, considérant que les Saints forment une des illustrations de la ville, consacre une inscription spéciale (n° 141) à S. Alexis : IN HONOREM S. ALEXII CONFESSORIS PATRITII ROMANI.

C'est l'usage que le sénat offre aux diverses églises à l'occasion des fêtes qu'on y célèbre un calice d'or ou d'argent et des torches de cire blanche. L'inscription n° 143 accorde cette faveur à l'église des Franciscains *à Ripa* qui possède le corps de la B° Louise Albertoni, *patricienne romaine.*

Le n° 155 mentionne un décret d'Alexandre VII par lequel le sénat est intéressé, ainsi que le chapitre de Latran, à la conservation des chefs des Saints-Apôtres conservés dans un gigantesque reliquaire au-dessus de l'autel papal dans la basilique de Latran. Tous les ans en conséquence, ils doivent de commun accord examiner les châsses, les pierres précieuses, les serrures qui ferment le reliquaire et ordonner des restaurations, s'il y a lieu.

Le sénat, pour qu'on ne prescrive pas contre un ancien usage, fait graver sur marbre (n° 170, an 1676) une inscription portant qu'un des consommateurs doit veiller jour et nuit dans la salle royale aux portes du Conclave dont les deux clefs lui sont confiées.

Voici un exemple de la facilité et de l'élégance avec laquelle on écrivait au XVII° siècle le latin épigraphique. Il s'agit de faire revivre la mémoire oubliée de Trajan à l'occasion de son tombeau retrouvé, ce qui donne lieu à des antithèses ingénieuses :

HOC IN ORBICVLO OLIM
TRAIANI CINERES IACEBANT
NVNC NON CINERES
SED MEMORIA IACET
TEMPVS CVM CINERE
MEMORIAM SEPELIVIT
ARS CVM TEMPORE NON CINEREM
SED MEMORIAM INSTAVRAT
MAGNITVDINIS ENIM NON RELIQVIÆ
SED VMBRA VIX MANET
CINIS CINERIS IN VRNA
ÆTATE MORITVR
MEMORIA CINERIS IN ÆRA
ARTE REVIVISCIT.

X. BARBIER DE MONTAULT,
Camérier de Sa Sainteté.

Digitized by Google

NOTICES ARCHÉOLOGIQUES SUR LA CATHÉDRALE D'ANGERS, *par* M. L. DE FARCY.

M. de Farcy, dans une série de savantes monographies s'est successivement occupé des clochers, de la sonnerie, de l'horloge, du porche, des orgues, des tentures et des tapisseries de la cathédrale d'Angers. La notice sur les Tapisseries est en partie la reproduction du travail de Mgr Barbier de Montault sur *les Tapisseries du Sacre d'Angers*. M. de Farcy y a ajouté l'histoire des tentures et des tapisseries que possédait autrefois la cathédrale d'Angers, un grand nombre de renseignements extraits des conseils de fabrique, des archives du département et enfin la description de plusieurs tapisseries acquises récemment par la cathédrale.

Voici les conclusions que tire l'orateur de ses études approfondies sur les curieuses tentures d'Angers : Plus on s'éloigne du *Moyen-Age*, plus on perd les traditions de l'art véritable de la tapisserie, en sacrifiant l'effet général aux détails, les sujets principaux aux accessoires.

Au XIVe siècle, nous voyons dans les premiers tableaux de l'*Apocalypse* des fonds unis, rouges et bleus, d'une puissance extraordinaire ; aussi quel relief ont les personnages ! Combien, à une distance de vingt à vingt-cinq mètres, il est facile de saisir leur action ! Voilà la vraie tapisserie *décorative*.

Au XVe siècle, l'amour du détail, du *joli* l'emporte sur les vraies conditions du beau. Les fonds unis sont trouvés trop sévères ; on les orne de semis, de quadrillés et de rinceaux courants. Tout d'abord on se sert prudemment des mêmes couleurs que celles du fond, en les mettant plus claires pour les semis et les fleurs. Ce luxe d'ornement éteint la couleur vigoureure du fond, l'atténue et diminue l'effet général. Plus tard, on va plus loin ; on donne aux semis, fleurs et autres ornements une couleur différente ; le résultat est encore moins satisfaisant ; plus on multiplie les couleurs sur le fond, plus les personnages sont absorbés par leur entourage.

Au XVIe siècle, époque de soi-disant *renaissance* (mot trompeur qui devrait être changé en celui de *décadence* sous bien des rapports) non-seulement on enrichit les fonds de fleurs aux couleurs les plus variées, comme dans les tapisseries des *Anges portant les instruments de la Passion*, d'oiseaux et d'animaux, mais encore on y introduit la perspective, une succession de plusieurs plans, des portiques d'architecture comme dans la tapisserie de la *Vie de saint Saturnin*, si remarquable au point de vue du dessin. La tapisserie n'est plus la décoration rationelle d'une *surface*

Digitized by Google

plane, comme l'étaient jadis les peintures murales et les verrières ; elle devient *tableau*. A dater de cette époque, il n'y a plus d'art particulier à la tapisserie, on copie des tableaux absolument comme on l'a fait dans les vitraux. Est-ce un progrès? Assurément non, au point de vue décoratif, qui doit ici primer tout le reste.

A la fin du XVIe siècle, les détails se multiplient à l'infini, par suite la confusion est à son comble. Qui peut, à quelques mètres de distance, distinguer quoi que ce soit des sujets de la tapisserie de *Samson*, d'une exécution pourtant si soignée et si riche?

Le XVIIe siècle a les mêmes défauts auxquels il faut joindre un dessin souvent moins correct, un coloris fade et sans vigueur.

Avec le XVIIIe siècle, nons entrons dans l'époque des costumes de convention, du style *classique*, si fastidieux et si monotone.

Précédemment, toutes les tapisseries nous offraient au moins malgré leurs défauts, des renseignements intéressants sur les costumes, les armures et les ameublements du temps ; nous n'avons même plus cette compensation. Sous prétexte de vérité historique et de couleur locale, tout est composé à la *grecque* et à la *romaine*, les types des personnages sont vulgaires et les sujets religieux n'ont plus aucun caractère particulier. Les convenances n'y sont même pas toujours observées d'une façon suffisante.

En somme, du XIVe siècle à la fin du XVe, l'art de la *tapisserie* va en déclinant. Au XVIIe siècle, on peut dire qu'il a disparu et qu'il n'existe plus ; les tapisseries passables de cette époque sont des copies de tableaux de maîtres, comme les tapisseries de la *Madeleine* et de la *Vie de Notre-Seigneur*.

HISTOIRE DE LA COMPAGNIE DES CANONNIERS-ARQUEBUSIERS DE LA VILLE DE SAINT-QUENTIN *(1461-1790)*, *par* M. Georges Lecocq.

M. Ch. Gomart et M. A. Janvier avaient déjà consacré de courtes notices à cette question locale, que M. G. Lecocq traite avec une ampleur si remarquable que la Société des Antiquaires de Picardie s'est empressée de couronner cette savante monographie. Sans doute, comme le dit l'auteur, ce n'est point là un de ces livres attrayants où sont racontés les événements remarquables de l'existence d'une cité, d'une province ; et cependant, il n'est pas sans intérêt d'étudier un sujet où il ne s'agit ni de grandes batailles, ni de souverains puissants, ni d'alliances illustres, ni de spéculations financières, mais de l'existence modeste d'une milice

Digitized by Google

bourgeoise, de son organisation, de ses franchises, de ses ressources, de ses dépenses, de ses fêtes et de ses services. M. Lecocq a consacré un excellent chapitre au prix général de 1774 auquel concouraient les compagnies d'arquebuse du Concordat. A cette occasion il explique une partie des dictons choisis par les compagnies, ce qui nous fait regretter qu'il n'ait point tenté de les interpréter tous. Cet ouvrage est suivi d'un bon nombre de pièces justificatives tirées des archives municipales de Saint-Quentin et accompagné de plusieurs planches, dont une fort belle chromolithographie représentant un officier de la compagnie des canonniers-arquebusiers.

SOUVENIRS DE LA VIEILLE FRANCE : LES SOCIÉTÉS DE TIR AVANT 1789. *Amiens, 1875, in-8° de 152 pages.*

Pourquoi garder l'anonyme quand on publie une si bonne étude? Elle s'occupe successivement des compagnies de tir en général, de leur organisation, de leurs statuts et règlements, de leurs services militaires, de leurs priviléges, de leurs dignitaires, des prix généraux (Péronne, Compiègne, Beaune, etc.), des uniformes et des drapeaux, des dictons et des patrons des compagnies. La plupart adoptèrent pour patron S. Sébastien dont le genre de supplice explique suffisamment ce choix; quelques-unes se mirent sous la protection de Ste Christine, S. Georges, Ste Barbe, S. Christophe. Cette curieuse monographie prendra bonne place à côté des recherches du même genre publiées récemment par MM. L. Boilleau, Victor Fouque, A. Janvier, Ch. Gomart, Sellier, Joseph Lavallée, de Laplane, André Perrin, l'abbé Mellin, Francis Biscuit, Emile Coët et Georges Lecocq. Nous ne serions pas étonné que l'auteur fût M. A. Janvier.

RÉPERTOIRE ARCHÉOLOGIQUE DU DÉPARTEMENT DE LA NIÈVRE, *par* M. le Cte DE SOULTRAIT. *Paris, 1875, in-4°.*

Voici l'un des meilleurs *répertoires* qu'ait publié le Comité des travaux historiques; il y a assurément beaucoup de départements plus riches en antiquités et en monuments que le département de la Nièvre, mais il y a peu d'archéologues dont la science soit plus éprouvée que celle de M. de Soultrait. Si la Nièvre offre peu de monuments des époques gauloise et romaine, elle est riche en édifices religieux du moyen-âge, parmi les-

Digitized by Google

quels on doit surtout remarquer les églises de Nevers, la Charité-sur-Loire, Clamecy, Varzy, les ruines féodales de Saint-Verain, Rosemont et Chandion. Les parties qui dépendaient des anciens diocèses de Nevers et d'Autun, ayant été épargnées par les guerres des XIVe et XVe siècles, ont conservé beaucoup de monuments religieux de style roman. En résumé, il y a dans la Nièvre 366 églises ou chapelles : 161 de l'époque romane, 35 des XIIIe et XIVe siècles, 103 des XVe et XVIe siècles, 67 modernes ou dénuées de caractères architectoniques.

J. CORBLET.

Digitized by Google

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

(ARCHÉOLOGIE ET BEAUX-ARTS)

ATELIER DE FORTUNY. Œuvre posthume, objets d'art et de curiosité, armes, faïences hispano-moresques, étoffes et broderies, bronzes orientaux, coffrets d'ivoire, etc., dont la vente aura lieu les 26 octobre et jours suivants, hôtel Drouot. Notices par MM. Edouard de Beaumont (armes), le baron Davillier (faïences), A Dupont-Merville (étoffes). In-8, 152 p. Paris, imp. Claye.

BARBIER DE MONTAULT. Inventaires des églises de Jarzé et de Marcé (Maine-et-Loire), par Mgr Barbier de Montault, camérier de Sa Sainteté. In-8, 20 p. Angers, imp. Lachèze, Belleuvre et Dolbeau. (Extr. des *Mémoires de la Société d'agriculture*, etc., d'Angers, 1874.)

BARTHÉLEMY (A. de). Etude sur des monnaies gauloises trouvées en Poitou et en Saintonge. In-8, 42 p. et pl. Poitiers, imp. A. Dupré. (Extr. du XXXVIIe vol. des *Mém. de la Soc. des antiquaires de l'Ouest.*)

BAUDRY (Paul). L'Eglise paroissiale de Saint-Vincent de Rouen. Description des vitraux. In-8, VI-127 p. et 1 pl. Rouen, Métérie. (Extr. de la *Gazet e de Normandie*, tiré à 130 ex. dont 15 sur grand papier; 100 ex. en vente.)

BLAKE (Prof. W. T.). Ceramic Art : A Report on Pottery, Porcelain, Tiles, Terra-Cotta, and Brick. From the Vol. of Reports of the Massachusetts Commission to Vienna International Exhibition. 1873. In-8, 146 p. New-York. 12 fr. 50.

BOCHER (Em.). Les gravures françaises au XVIIIe siècle ou Catalogue raisonné des estampes, pièces en couleur, au bistre et au lavis, de 1700 à 1800. 1er fascicule. Nicolas Lavreince. Avec portrait gravé à l'eau-forte par M. le Maire, d'après la photographie, communiquée par M. H. Vienne, d'une miniature conservée au musée de Stokholm. In-4, 73 p. Paris, lib. des Bibliophiles ; Rapilly. (Tiré à 500 ex. : 450 sur pap. vergé 15 fr. ; 50 sur pap. de Hollande, 25 fr.)

BOUILLET. Description historique des monuments celtiques, romains et du Moyen-Age du département du Puy-de-Dôme, classés par arrondissements, cantons et communes, par J. B. Bouillet, fondateur et directeur du musée de Clermont. In-8, 268 p. Clermont-Ferrand, Thibaud. (Extr. des *Mém. de l'Acad. de Clermont.*)

BRETAGNE. Le Reliquaire de Saint-Nicolas-du-Port. In-4, 40 p. et 3 pl. Nancy (Extr. des *Mém. de la Soc. d'archéol. lorraine.*)

BULLIOT. Le Temple du mont de Sène, à Santenay (Côte-d'Or); par J. G. Bulliot, président de la Société éduenne. Fouilles de 1875. In-8, 23 p. et 21 pl. Autun, imp. Dejussieu. (Extr. du *Bulletin* de la Société

Digitized by Google

éduenne. Nouvelle série. Tome III.)

CAHIER. Nouveaux mélanges d'archéologie, d'histoire et de littérature sur le Moyen-Age, par les auteurs de la Monographie des vitraux de Bourges (Ch. Cahier et feu Arth. Martin, de la compagnie de Jésus). Collection publiée par le P. Ch. Cahier. Décorations d'églises. Gr. in-4, VI 294 p. et nombreuses gravures. Paris, Firmin Didot. 40 fr.

CAIX DE SAINT-AYMOUR (de). Etudes sur quelques monuments mégalithiques de la vallée de l'Oise; par Am. de Caix de Saint-Aymour, directeur de l'*Indicateur de l'archéologue*. In-8, 39 p. et 50 fig. sur bois. Paris, bureaux de l'*Indicateur de l'archéologue*, 5 fr. (Tiré à 200 ex.)

CATALOGUE descriptif et raisonné des émaux, ivoires, monnaies, médailles, curiosités diverses et livres composant la collection de feu M. Ad. Dewismes. In-8, XVIII-464 p. Saint-Omer, imp. Fleury-Lemaire, 3 fr.

DELABORDE. Le Département des estampes à la Bibliothèque nationale. Notice historique suivie d'un catalogue des estampes exposées dans les salles de ce département; par le vicomte Henri Delaborde, conservateur, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts. Petit in-8, 44 fr. Paris, Plon. 5 fr.

DEMAY. Le Costume de guerre et d'apparat d'après les sceaux du moyen-âge : par M. G. Demay, membre de la Société des antiquaires de France. In-8, 56 p. et 26 pl. Paris, Dumoulin. 20 fr. (Extr. du t. XXXV des Mémoires *de la Société des antiquaires de France*.

DELISLE (L.). Notice sur un manuscrit mérovingien, contenant des documents d'Eugyppius, appartenant à M. Jules Desnoyers. In-4, 22 p. et 6 pl. de fac-simile. Paris, Picard. 12 fr.

DELL'ACQUA (Dott. Carlo). Dell'Insigne Reale Basilica di San Michele maggiore in Pavia : studio. (In-4. 292 p. Pavia, tip. Fusi, 15 fr. (Tiré à 500 ex.)

DESNOYERS. Nouveaux Objets trouvés dans la Loire pendant les années 1872, 1873, et une partie de 1874. Second mémoire, par M. l'abbé Desnoyers, membre de la Société archéologique et historique de l'Orléanais. In 8, 88 p. et 5 pl. Orléans, imp. Jacob. (Extr. des *Mém. de la Soc. archéol. et hist. de l'Orléanais*.

DIDRON (Ed.). Du rôle décoratif de la peinture en mosaïque. (Extr. de la Gazette des Beaux-Arts). Paris, 1877, grand in 8.

DOLLINGER (Prof. Archit. C.). Architectonische Reise-Skizzen aus Deutschland Frankreich et Italien. Gr. In-fol., 36 pl. Stuttgart, 1873. Vittwer.

DU FRAISSE DE VERNINES. Parallèle des ouvrages de poterie d'Auvergne anciens et modernes. In-8, 15 p. Paris, Aubriy. 1 fr. 25. (Extr. du *Bulletin du bouquiniste* des 15 novembre et 1er décembre 1873. — Tiré à 100 ex.)

FLÉCHIER (Mgr). Description de la cathédrale de Nîmes, par Mgr Fléchier (1693). Publiée pour la première fois et annotée par l'archiviste du Gard. In-8, Grimaud.

FONTAINE (Ch.), archit. Recueil d'anciennes croix du diocèse de Saint-Dié (Vosges), dessinées et accompagnées de notices, In-4, XI-24 p. et 40 pl. Saint-Dié, imp. Humbert.

FOUILLES faites en 1873 à Saint-Donatien, avec plans et dessins. In-8, 115 p. et 14 planches Nantes, imp. Forest et Grimaud. (Extr. du *Bulletin de la Société archéol. de Nantes.)*

GERMER-DURAND (F.), archit. Promenades d'un curieux dans Nîmes. Enceintes successives de la ville depuis les Romains jusqu'à nos jours. In-12. 108 p. Nîmes, Catélan.

Digitized by Google

GUÉGAND (Charles). Stations préhistoriques des plateaux du bassin de la Seine. Plateau de Conflans : le dolmen de Fin-d'Oise ; plateau de Marly ; la Tour-aux-Païens. Recherches géologiques et préhistoriques aux environs de Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), In-8, 47 p. Versailles, imp. Aubert. (Ext. du Xe vol. des *Mém. de la Société des sciences morales*, etc., de Seine-et-Oise.)

GUILHERMY (de). Inscriptions de la France du Ve au XVIIIe siècle, recueillies et publiées par M. F. de Guilhermy, membre du Comité des travaux historiques, conseiller référendaire à la cour des comptes. T. II. Ancien diocèse de Paris. In-4, II-711 p. Paris, imp. nationale.

LAPIERRE. Tables générales des Mémoires de la Société archéologique du midi de la France, dressées par M. Eug. Lapierre, archiviste de la Société, 1831-1871 (1re série, 9 volumes). In 4, 69 p.

LAVOIX (H. fils.) La Musique dans l'imagerie du Moyen-Age. Avec quatre grandes planches, dont une eau-forte. Gr. in-8, 48 p. Paris, Pottier de Lalaine ; Lethielleux ; Baur. 3 fr.

LE BAS ET WADDINGTON. Voyage archéologique en Grèce et en Asie-Mineure, fait par ordre du gouvernement français, pendant les années 1843 et 1844, et publié sous les auspices du Ministère de l'instruction publique, par Philippe Le Bas et H. Waddington, membres de l'Institut, avec la coopération d'Eugène Landon architecte-ingénieur civil. Gravures de Lemaitre. 83e livr. Inscriptions. T. II. Gr. in-4 à 2 col., 28 p. et 2 pl. Paris, Firmin Didot. 3 fr. 60.

LE BRUN D'ALBANE. L'Exposition d'Alsace-Lorraine ; par M. Le Brun d'Albane, président de la Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres de l'Aube. In-8, 87 p. Troyes, imp. Dufour-Bouquot. Extr. des *Mém. de la Société acad. de l'Aube*, t. XXXIX, 1875.)

LECOCQ (Ad.). Dissertation historique et archéologique sur la question : Où est l'emplacement du tombeau de Fulbert, évêque de Chartres au XIe siècle. In-8; 95 p. et 6 pl. Chartres, imp. Garnier. (Tiré à 40 ex.)

LECOCQ (Georges). Histoire de la compagnie des canonniers-arquebusiers de la ville de Saint-Quentin (1461-1790). Saint-Quentin, Poette, in-8.

LUPI (Clem.). Manuale di paleografia delle carte. In-16, 270 p. et 15 pl. 6 fr.

MÉRIMÉE. Etudes sur les arts au Moyen-Age, par Prosper Mérimée ; de l'Académie française. In-18 j., 383 p Paris, Michel Lévy. 3 fr. 50.

NOUVELLES ARCHIVES de l'art français, recueil des documents inédits publiés par la Société de l'histoire de l'art français. Années 1874-1875. In-8, VIII-529 p. Paris, Baur 20 fr.

PASSERINI (Luigi). Curiosità storico-artistiche fiorentine : Critti. Seconda Serie. In-16, 136 p. Firenze, presso Stefano Jouhaud. 2 fr. 50.

RENDU (Armand). Description d'une vue cavalière de Compiègne, de 1671. Beauvais, Père. In-8.

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE SAINT-QUENTIN. Série t. XII. (de Barthélemy. Etude sur Omer Talon. — Vernier, Hist. du canton de Coucy. Lecocq, les Gouverneurs de Saint-Quentin, les habitants de Saint-Quentin en 1557 ; le menhir de Tagny ; le cimetière mérovingien de Tagny. — de Marsy, quelques mots sur Delatour, etc.).

J. C.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Découverte d'un manuscrit de Strabon. — Il vient d'être fait à l'abbaye de Grotta-Ferrata, près de Frascati, en Italie, une découverte de la plus haute importance.

Un érudit, le P. Giuseppe Cozza, a eu la bonne fortune de trouver, en fouillant dans de vieux manuscrits de la bibliothèque de cette abbaye, un palimpseste sous l'écriture duquel (cette écriture est un texte de l'Ancien Testament, du XIe siècle) apparaissent d'autres caractères plus anciens qui ont été effacés, mais qu'à l'aide de réactifs chimiques il sera facile de rétablir.

Après un examen attentif, le P. Cozza a cru pouvoir faire remonter la date de ce manuscrit au VIe siècle. Par son âge, il serait donc antérieur aux vingt-huit manuscrits déjà connus du même auteur.

Le palimpseste retrouvé ne forme pas un volume : il se compose de feuilles de parchemin détachées, mais très-amples, qui contiennent des fragments assez considérables du septième livre, aujourd'hui perdu, ainsi que du huitième, et un texte si correct en général, que les anciennes éditions devront être refaites d'après lui.

Des savants étrangers se seraient déjà proposés pour cette nouvelle édition de Strabon ; mais le désir du Pape est que ce travail se fasse à la Propagande même, sous la direction du P. Cozza.

Michel-Ange et François Ier. — Le *Salut public,* de Lyon, publie la lettre suivante, adressée à Michel-Ange par le roi François Ier :

« Sieur Michel Angiolo,

« Pour ce que j'ai grand désir d'avoir quelques besognes de votre ouvrage, j'ai donné charge à l'abbé de Saint-Martin de Troyes (François Primatice), présent porteur que j'envoye par delà des monts, d'en recouvrer, vous priant, si vous avez quelques choses excellentes faites à son arrivée, les lui vouloir bailler, en les vous bien payant, ainsi que je lui ai

Digitized by Google

donné charge, et davantage de vouloir être content pour l'amour de moi qu'il moule le Christ de Minerve et la Notre-Dame de la Febvre, afin que l'on puisse orner l'une de mes chapelles comme de choses qu'on m'assure être des plus exquises et excellentes en votre art.

« Priant Dieu, sieur Michel Angiolo, qu'il vous ait en sa grâce.

« Escrit à Saint-Germain-en-Laye, le 6 iii jour de février mil cinq cent quarante-six.

« Signé FRANÇOIS.

« Signé LAUBÉPINE. »

Des mesures en usage au Moyen-Age. — Quand on étudie dans ses sources l'histoire du Moyen-Age, on est souvent arrêté par des difficultés qui, sans être insurmontables, exigent, pour être vaincues, de longues digressions dans le travail et des pertes de temps considérables. Bien souvent, par exemple, on comprend et on peut traduire très-intelligemment un texte au point de vue de la lettre, sans en saisir nullement l'esprit et la portée. Les termes de longueur, de distance, de poids, de mesure, de valeurs employés autrefois ne se réfèrent nullement aux nôtres, et différaient tous entre eux non-seulement de province à province, mais de village à village. Ces termes, faute d'étalon et de tables de comparaison, perdent donc souvent, pour le lecteur, toute signification. On comprend maintenant l'intérêt qu'offrent des tables comparatives.

M. Nat. de Wailly a fait ce travail pour établir la valeur de l'argent aux différentes époques du Moyen-Age. Les poids et mesures ne sont pas moins utiles à connaître, et, sans cette connaissance, toute étude sur l'économie politique et agricole de l'ancienne France serait impossible. M. Delisle a traité la question d'une manière définitive pour la Normandie *(Etude sur la condition de la classe agricole en Normandie)*; MM. E. de l'Espinois et Merlet pour la Beauce *(Cartulaire de Notre-Dame de Chartres)*. Sur la Champagne et la Brie, M. Bourquelot a réuni de nombreux documents *(Foires de Champagne*, 1re partie). M. Boutaric a publié un tableau des poids et mesures usités en France au XIVe siècle *(Revue des Sociétés savantes*, 1er semestre 1860, p, 317). Ce travail avait déjà vu le jour dans le *Glossaire* de Du Cange. C'est le tableau officiel des principales mesures du Nord de la France, ramenées à la mesure de Paris.

M. de Villefosse vient de compléter et de rectifier, sur certains points, le travail de M. Bourquelot *(Des Mesures en usage en Brie, aux XIIIe et XIVe siècles*, par Ant. Héron de Villefosse. Paris, à la Société française de Numismatique, in-4° de 23 pages.) Tous les amis de notre histoire lui sauront gré de ces patientes et si utiles recherches. L. C.

(*Revue bibliographique universelle.*)

Digitized by Google

Les fouilles de Carnac. — Le *Journal de Vannes* donne des renseignements très-curieux sur des fouilles qui viennent d'être faites à Carnac, sur l'initiative de M. James Miln, membre de la Société des Antiquaires d'Ecosse :

Le lieu des fouilles est appelé le Boceno, à quelque distance et à l'est du mont Saint-Michel. Il y a là un ensemble de constructions gallo-romaines, avec leurs nombreux appartements, le tout sorti de terre par les soins et aux frais de M. Miln, qui depuis plusieurs mois emploie des ouvriers à des travaux de déblaiement.

Le travail effectué est énorme. Qu'il nous suffise de dire que toutes les terres sont passées au tamis, et que déjà il a été extrait et transporté au loin plus de six cents charretées de matériaux qui encombraient les appartements et recouvraient les murailles restées debout et parfaitement conservées à une certaine hauteur au-dessus du sol.

Nous avons, écrit-on au *Journal de Vannes,* visité en détail et admiré ces belles constructions en maçonnerie de petit appareil, avec chaînes horizontales de briques. Nous avons parcouru les corridors et les chambres, avec leurs planchers de béton et leurs murailles à fresque, dont les couleurs, très-vives au premier jour, commencent à s'altérer au contact de l'air.

Nous avons vu en place les pilliers de briques de l'hypocauste, les tuyaux destinés à la conduite de l'eau chaude et de l'eau froide pour les bains, et les tubes qui servaient à chauffer les appartements. Ici le *caldarium,* là le *tepidarium,* et à côté le *frigidarium,* avec l'installation appropriée. — Plus loin, mais dans le même corps de logis, voilà le temple domestique *(lararium)* destiné au culte, avec son autel placé au milieu.

Nous sommes entrés dans un autre appartement, que M. Miln suppose être l'atelier du forgeron de la villa. Il nous a montré l'emplacement du fourneau, et à droite le baquet de pierre, intact, où l'ouvrier gallo-romain trempait son métal, de même qu'une barre de fer qui s'est conservée sous les décombres, près du foyer.

Là ne devait pas s'arrêter notre explication. M. Miln a recueilli, dans deux chambres qu'il habitait à Carnac, tous les objets qu'il a découverts dans ces fouilles, véritable musée gallo-romain qui ferait envie aux propriétaires des plus riches collections archéologiques. Des plans et des croquis suspendus aux murs permettent de se rendre compte des découvertes et d'en suivre tous les détails.

Le nombre de ces antiquités est considérable : tuiles de couverture et de pavage ornementées, tuyaux d'hypocauste en briques, tuyaux en plomb, marbres, corniches, pierres de Tonnerre, vases de toute forme et

Digitized by Google

de toute grandeur, poteries samniennes rouges avec des sujets en relief, quelques-unes ayant le nom du potier gravé au fond ; blocs de stuc, enlevés aux parois des appartements et couverts de peintures ; larges fragments de plafond en mosaïque de couleur, avec des incrustations de coquillages du plus bel effet ; instruments divers, fibules, anneaux, amulettes en bronze, palets en terre cuite, pour les jeux d'enfants ; enfin une série de médailles aux effigies impériales, parmi lesquelles celles de Gallien, Tetricus, Victorinus, Constance, etc. ; tous ces objets recueillis dans l'aire des appartements de la villa.

Dans le *lararium,* M. Miln a recueilli, à côté de l'autel, divers objets curieux, entre autres un bœuf en bronze d'un joli modèle, et plusieurs statuettes en terre blanche représentant la Vénus maritime, et Lucine portant deux enfants sur ses genoux.

Tombeau de Guillaume de Ros. — Le *Journal de Fécamp* donne les détails suivants sur la découverte faite, dans l'abbaye de cette ville, du tombeau de Guillaume de Ros :

Une découverte archéologique vient d'être faite dans l'église de la Sainte-Trinité de Fécamp.

En pratiquant des fouilles pour la pose des tuyaux qui doivent amener le gaz jusque dans la chapelle de Notre-Dame, les ouvriers chargés de ce travail ont trouvé sous le dallage et à l'entrée de cette chapelle le tombeau de Guillaume de Ros, troisième abbé de Fécamp, décédé le 26 mars 1107.

Les restes de Guillaume de Ros reposent dans un sarcophage en pierre, suivant l'usage du XIIe siècle, et celui-ci se trouve presque au ras du sol, ce qui permet de supposer qu'il avait été découvert déjà, lorsque l'abbé Thomas fit faire, au XVe siècle, de grands travaux autour du chœur, ou quand l'abbé Antoine Boyer fit lui-même agrandir la chapelle qui existait à la mort de Guillaume de Ros et où le corps de l'abbé fut inhumé, en face de l'autel même, alors beaucoup plus rapproché du chœur que ne l'est celui existant actuellement.

Ces restes du pieux abbé de Fécamp sont encore assez bien conservés. La tête est légèrement inclinée en avant et repose sur un cube de pierre ; le crâne est à peu près intact ; l'os frontal est saillant et fuit légèrement en arrière jusqu'au vertex ; la partie postérieure est très-prononcée au-dessus de l'occiput.

Pour un phrénologiste, ces signes particuliers suffiraient à justifier l'éloge que les historiens ont fait de la bonté, du caractère affable et de la grande modestie de Guillaume de Ros, lesquels lui gagnaient tous les cœurs.

Digitized by Google

Le bâton ou crosse d'abbé qui se trouve dans le cercueil est encore dans son entier, mais rompu par le milieu.

Une belle plaque de plomb, parfaitement conservée, et mesurant environ 35 centimètres de long sur 25 de large, trouvée au-dessus de la tête de l'abbé, porte une inscription gravée en lettres romanes, qui ne peut laisser aucun doute sur le prix de la découverte.

Nous devons à la complaisance de M. le curé-doyen de l'Abbaye de pouvoir en reproduire le texte :

Hic jacet Willelmus Ros... ecclesiæ
Bajocensis cantor et archidiaconus deinde
Cadomensis
... Fiscannensis monasterii Abbas tertius quod per
viginti septem annos
Et dimidium optime rexit et ecclesiam atque
officinas
... renovavit. Vir in omnibus boni
Testimonii hic obiit VII° *kalendas Aprilis M° C° et*
VII° anno ab
Incarnatione Domini Salvatoris.

On a trouvé aussi dans le cercueil, à côté des restes du très-vénérable abbé, un vase en terre très-curieux et de forme particulière, malheureusement brisé par la pioche des ouvriers; puis des lambeaux de serge, de linon, un petit galon doré, une guêtre de cuir assez bien conservée ; mais l'objet le plus curieux est l'anneau de la crosse, qui est en métal composé d'étain et doré, sur lequel on lit très-distinctement cette inscription :

VIRGA CORRECTIONIS.

La chronique de saint Lô, de Rouen, donne à ce Guillaume, troisième abbé de Fécamp, le titre de bienheureux.

Amiens. — M. le Vte de Rainneville, député de la Somme, vient de faire don à l'église Saint-Remi d'un magnifique reliquaire qui appartenait jadis à l'abbaye de Lérins et qui renfermait des reliques de S. Aigulphe. On y lit l'inscription suivante : *D. Juliani Ghirardelli abb^tis^ Casin^is^ religionis in sanctos devotionis in patriam mediocre testimonium*. MDCIIII.

J. C.

Digitized by Google

Digitized by Google

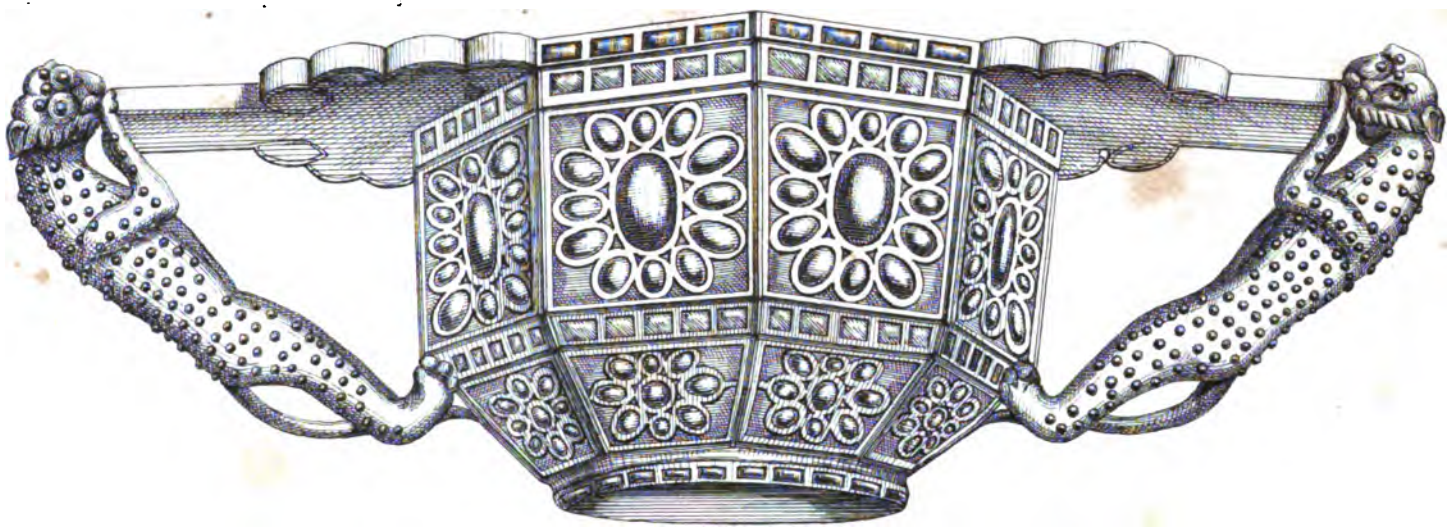

GRANDE COUPE DE PETROSSA

Restauration, $\frac{2}{3}$ de l'original.

C. de Linas del.

Lith Deseavary-Dutilleux.

Digitized by Google

LES ORIGINES
DE L'ORFÉVRERIE CLOISONNÉE

—

SEPTIÈME ARTICLE *

—

III. — *Les Œuvres.*

L'incrustation chez les Grecs, telle que nous la font connaître Homère et Hésiode, revêt un caractère oriental indéniable, et il en sera toujours ainsi pendant le cours des siècles jusqu'à la suprême révolution qui livrera le monde romain aux Barbares septentrionaux. Le sol antique de la Grèce et de l'Italie fournit des bijoux en or, rehaussés de gemmes ou de pâtes vitreuses, mais ils y sont moins communs que les objets de métal pur. Leur importance augmente en Syrie et dans la Russie méridionale où l'art hellénique, aux meilleures époques, sut grouper les pierres en motifs ornementaux, au lieu de les sertir isolément à l'exemple des orfévres d'Athènes et de l'Étrurie. Les deux manières de procéder se côtoyèrent vraisemblablement tant que l'Asie subjuguée par les armes occidentales n'eût pas pris une légère revanche en imposant à l'Europe les luxueuses fantaisies de la joaillerie assyro-égyptienne ; alors disparut peu à peu l'exquise simplicité du goût hellénique, la richesse de la matière remplaça la perfection du travail. Les conquêtes d'Alexandre ouvrirent l'ère de ces changements qu'un long contact avec les

* Voir le numéro de Juillet-Août 1875, p. 5.

Digitized by Google

Barbares fit définitivement triompher au IVe siècle chez les Romains de Byzance.

Toutefois la distinction que je viens d'établir entre les deux esthétiques suivies par les bijoutiers grecs d'Orient et d'Occident est loin d'être absolue. Les derniers ont pu momentanément oublier leurs règles générales et combiner l'or avec les pierreries dans un système décoratif. Les œuvres de ce genre étaient rares, aucune n'a survécu et il faut interroger les textes pour en retrouver la trace.

J'ai déjà suffisamment parlé de l'orfévrerie incrustée aux temps homériques ; néanmoins trois ouvrages antiques qui se rattachent à cette industrie doivent encore être mentionnés. Pausanias rapporte qu'un très ancien temple d'Amathonte, en Chypre, dédié à Vénus et Adonis, possédait, suivant la tradition, le célèbre collier d'Éryphile ; mais l'écrivain nie l'authenticité de l'attribution, ce bijou étant formé d'éléments en pierre verdâtre sertie d'or à la mode asiatique. Le véritable collier était tout en or, Homère l'atteste ; il fut enlevé par les Phocéens du sanctuaire de Delphes où les fils de Phégée l'avaient consacré. Polémon, dans son livre aujourd'hui perdu sur les peintres, dit qu'à Athènes, Hippœus fabriqua pour les noces de Pirithoüs deux vases en pierre dont les lèvres étaient cerclées d'or. On peut certainement établir une relation entre le collier cypriote et ceux de l'Odyssée ; ils avaient la même origine : pour les vases, la gondole de saint Éloi en donnera une idée [1].

Je néglige les intailles des anneaux; l'anecdote relative à la bague de Polycrate est suffisamment connue, Théodore de Samos en avait gravé le chaton : je passe à des œuvres plus compliquées. Le grand sculpteur Phidias, orfévre à Athènes, devint joaillier à Olympie. Le trône de son Jupiter était en or incrusté de pierre-

[1] IX, 41 : ἐν Ἀμαθοῦντι μὲν γὰρ ἐστι λίθοι χλωροὶ συνδέοντος χρυσοῦ σφᾶς ὁ ὅρμος. *Odys.*, XI, 327. — Athénée, XI, 6 : οἰνοχόην καὶ κύπελλον λίθινα χρυσῷ τὰ χείλη. — C. de Linas, *Orfévrerie mérovingienne*, p. 60, pl. 4 ; *Revue de l'Art chrétien*, t. VIII, p. 241, 1864.

Digitized by Google

ries, d'ivoire et d'ébène. Cette application de la marqueterie au décor monumental, évidemment empruntée à l'Orient, eut-elle, depuis Phidias, cours en Grèce ailleurs que chez les fabricants de meubles? Nous l'ignorons.

Les vieillards de l'Attique et de l'Ionie plaçaient des cigales d'or dans leur chevelure ramassée en touffe : φοροῦντες καὶ χρυσῶν τεττίγων ἐνέρσει κρωβύλον ἀναδούμενοι τῶν ἐν τῇ κεφαλῇ τριχῶν. Le port des couronnes, boucles d'oreilles, fibules en or ou en argent, était fort ancien chez les dames grecques; les bijoux des jeunes filles passaient en proverbe : *Il a autant d'or qu'une vierge.*

ὅσον δ'ἔχει τὸν χρυσὸν, ὥσπερ παρθένος.

Au temps de Périclès, les coquettes relevaient leurs charmes par l'éclat des gemmes; le collier dont parle Aristophane était à coup sûr un joyau serti.

ὦ χρυσοχόε, τὸν ὅρμον ὃν ἐπεσκευασας,
ὀρχουμένης μοῦ τῆς γυναικὸς ἑσπέρας
ἡ βάλανος ἐκπέπτωκεν ἐκ τοῦ τρήματος;
. . . . . .
ἐλθὼν ἐκείνῃ τὴν βάλανον ἐνάρμοσον.

Orfévre, le pendant du collier que tu as fabriqué pour ma femme est tombé du chaton alors qu'elle dansait le soir..... viens le remonter.

Ménandre confirme le goût des Athéniens pour l'or incrusté de pierres.

L'orfévrerie gemmée était répandue dans l'Italie méridionale et dans la Sicile à l'époque des guerres puniques; le commerce oriental l'y avait sans doute introduite car Silius Italicus parle ainsi de vases gemmés dont les Romains s'emparèrent à Capoue.

Poculaque Eoa luxum irritantia gemma.

Le pillage de Syracuse procura des objets analogues :

Jam simul argento fulgentia pocula, mixta
Quis gemma quæsitus honos [1].

[1] Hérodote, III, 41. Pline, XXXVII, 2. — Pausanias, V, 11 : ὁ δὲ θρόνος ποικί-

Digitized by Google

Il faut maintenant suivre les Grecs en Égypte. Athenée nous a conservé les détails de la fête donnée par Ptolémée Philadelphe à Alexandrie, c'est un conte des *Mille et une nuits*. Dans la salle à manger, une vaisselle du poids de 10,000 talents ; tous les vases du buffet étaient en or émaillé de pierreries, πάντα χρυσά τε ἦν καὶ διάλιθα. A la procession bachique, on voyait un colossal cratère d'argent dont la panse comportait une zône d'or incrusté, διὰ μέσου ἐστεφάνωτο χρυσῷ διαλίθῳ ; trois trépieds d'argent pareillement décorés; quatre grands trépieds d'or χρυσωματοθήκη χρυσῆ διάλιθος. Ensuite venait le lit de Sémélé aux couvertures diaprées d'or et de gemmes, χιτῶνας διαχρύσους καὶ λιθοκολλήτους, puis 3,000 couronnes d'or : l'une de ces dernières, mystique, au diamètre de 8 coudées (2^{m} 40^{c}), était rehaussée de pierreries fort riches, λίθοις πολυτελέσι, où le verre entrait vraisemblablement pour beaucoup. A la proue du vaisseau royal de Ptolémée Philopator, figurait un sanctuaire de Bacchus en maçonnerie de pierres cloisonnées d'or. Le souvenir du festin que Cléopâtre offrit à Antoine, en Lycie, est parvenu jusqu'à nous à cause du luxe d'orfévrerie gemmée et ciselée étalé par la reine. Ce luxe africain, les poëtes de la cour de Néron ne manquent pas de le rappeler. L'Égyptien Nabis resplendit d'or et de pierreries :

Ardebat gemma Garamantide cærula vestis,
Ut quum sparsa micant stellarum lumina cœlo,
Et gemmis galeam clypeumque adcenderat auro.

Le palais de Cléopâtre est rempli d'incrustations de tout genre :

Ebur atria vestit,
Et suffixa manu foribus testudinis Indæ

λος μὲν χρυσῷ καὶ λίθοις, ποικίλος δὲ καὶ ἐβένῳ καὶ ἐλέφαντι ἐστι. Phidias avait fait en pierre incrustée les yeux de sa Minerve du Parthénon ; Socrate en expliqua le motif. Platon, *Hippias major ;* éd. Didot, t. I, p. 745. — Thucydide, I, 6. — Ælianus, *Var. hist.*, I, 18. — Aristophane, *Oiseaux*, 670. — Plutarque, *Périclès*, XII : ὥσπερ ἀλαζόνα γυναῖκα περιαπτομένην λίθους πολυτελεῖς. — *Lysistrata*, 408 à 410, 413. — *Puer :* χρυσοῦν ἐπόρισας · εἴθε λιθοκόλλητόν ἦν. « Tu me l'as donné en or, je le voudrais en incrustation. » Ménandre, *Fragm.*, éd. Didot, p. 38, 3. — *Bel. Pun.* XIII, 255 ; XIV, 661, 662.

Digitized by Google

Terga sedent, crebro maculas distincta smaragdo.
Fulget gemma toris, et iaspide fulva supellex [1].

Les éloquents plaidoyers de Cicéron, en dévoilant les méfaits d'un amateur peu scrupuleux, Verrès, ont transmis à la postérité quelques renseignements curieux sur la joaillerie syro-grecque. Deux jeunes princes de Syrie étaient venus à Rome pour affaires ; l'un, nommé Antiochus, eut la fantaisie de pousser jusqu'en Sicile, et ce voyage lui coûta cher ainsi qu'on va le voir. D'abord Antiochus invite le propréteur à souper et fait orner sa table de nombreux vases d'or rehaussés d'admirables pierres précieuses suivant l'usage habituel des rois et spécialement des monarques syriens. Verrès emprunte la vaisselle, sous prétexte de la montrer à ses ciseleurs, et se garde bien de la rendre quand elle est en son pouvoir. Le magistrat romain pratiquant d'ordinaire ce genre d'escroquerie, l'on devait s'attendre au résultat; mais il n'était pas homme à rester en si beau chemin. Antiochus avait apporté, pour le consacrer à Jupiter Capitolin, un très-grand candelabre d'or semé de pierreries; le travail en était merveilleux et l'art y luttait avec la matière. L'état du temple, alors en reconstruction, n'ayant pas permis d'y déposer l'offrande, elle avait malheureusement accompagné le prince en Sicile. Verrès l'apprend, sa convoitise est éveillée, il ne recule devant aucun moyen pour la satisfaire. Il réussit : Antiochus réclame publiquement, et abandonne sa propre vaisselle pourvu qu'on lui rende l'objet sacré. Efforts inutiles ; Verrès, condamné à d'insignifiantes restitutions, peut gagner Marseille avec ses richesses volées : un édit de proscription, lancé par le triumvir Marc-Antoine, saura l'atteindre vingt-quatre ans plus tard.

La phrase, « non pauca etiam pocula ex auro, quæ ut mos est regius, *et maxime in Syria*, gemmis erant distincta clarissimis », nous apprend que les Séleucides, maîtres en partie de l'héritage

[1] *Deipnos.*, V, 6, 7, 9; IV, 11 : χρύσεα, καὶ λιθοκόλλητα περιττῶς ἐξειργασμένα ταῖς τέχναις. — *Bel. Pun.* XV, 696 à 698. — *Phars.* X, 119 à 122.

Digitized by Google

direct des rois de Perse, avaient spécialement conservé les traditions du cloisonnage oriental ; les dimensions du candelabre, que les orfévres syriens appliquaient ce genre de décor à des monuments considérables. Un autre passage, « mittit rogatum vasa ea quæ pulcherrima apud illum viderat : ait se *suis cælatoribus* velle ostendere », indique clairement que la ciselure concourait avec les gemmes à l'ornementation des vases d'Antiochus ; on ne peut donc admettre qu'ils fussent de simples ouvrages de joaillerie analogues au flacon de la reine du Bosphore Cimmérien (Pl. IV, fig. 5), ils se rattachaient peut-être au travail complexe et ajouré de la grande coupe de Pétrossa (Pl. V) dont la description viendra en son lieu [1].

Pline fixe une date précise à la naturalisation de l'orfévrerie gemmée chez les Romains, et il établit son origine asiatique.

La victoire de Pompée commença à tourner le goût vers les perles et les pierreries, comme L. Scipion et Cn. Manlius l'avaient tourné vers l'argent ciselé, les étoffes attaliques et les lits de table garnis de bronze ; comme L. Mummius, vers l'airain de Corinthe et les tableaux. Pour faire connaître la chose plus clairement, je citerai textuellement ce qui est dit dans les actes mêmes des triomphes de Pompée. Dans la cérémonie où il triompha des pirates, de l'Asie, du Pont, etc., etc. (30 septembre 61 av. J.-C.), Pompée fit passer sous les yeux des Romains un échiquier avec ses pièces, fait de deux pierres précieuses, large de trois pieds, long de quatre..... cet échiquier portait un disque d'or, *luna aurea*, du poids de trente livres ; trois lits de table ornés de perles ; des vases en or et pierreries, *vasa ex auro et gemmis*, suffisants pour couvrir neuf buffets ; trois statues d'or, Minerve, Mars et Apollon ; trente-trois couronnes de perles ; un surtout de table carré, en or, *montem aureum quadratum*, avec des cerfs, des lions et des fruits de tout genre, entouré d'une vigne d'or ;

[1] *In Verrem*, act. II, lib. IV, 27. Candelabrum e gemmis clarissimis opere mirabili perfectum... Etenim erat eo splendore, qui ex clarissimis et plurimis gemmis esse debebat ; ea varietate operum, ut ars certare videretur cum copia ; ea magnitudine ut intelligi posset, non ad hominum apparatum, sed ad amplissimi templi ornamentum esse factum..... Candelabrum factum e gemmis..... Cæteris operibus ex auro et gemmis. Ibid., 28. Verres ne habebit domi suæ candelabrum Jovis Optimi Maximi, *e gemmis auroque* perfectum. Ibid., 32.

Digitized by Google

un meuble, *museum*, de perles, au haut duquel était une horloge ; un portrait de Pompée fait en perles.

La fréquence des perles, *margaritæ*, semblerait impliquer une incrustation de nacre ; il n'en est pourtant rien, car l'auteur ajoute :

Ton portrait en perles, ô grand Pompée, cette superfluité si coûteuse et inventée pour les femmes ! en perles, toi à qui il n'aurait pas été permis d'en porter [1] !

La République interdisait aux hommes l'usage des bijoux autres que les anneaux ; l'ère césarienne abrogea cette loi somptuaire.

Après la reddition d'Alexandrie, l'usage des perles devint commun à Rome où elles débutèrent vers le temps de Sylla. Les petites avaient alors peu de valeur, mais les grosses reçurent le nom d'*uniones* (sans pareilles) lors de la guerre de Jugurtha. On appelait *elenchi* les perles pyriformes, bien arrondies par le bas ; *crotalia*, celles qui, réunies en groupe et suspendues aux oreilles, imitaient en se heurtant le bruit des castagnettes. Outre les pendants, les femmes portaient encore des *elenchi* aux doigts ; elles ornaient de perles les courroies de leurs *crepidæ* et aussi leurs *socculi* tout entiers : la médiocrité, la pauvreté même ne pouvaient mettre obstacle à la passion désordonnée, ressentie pour ce genre de parure [2].

[1] *Hist. nat*, XXXVII, 6, trad. Littré. Je me suis permis d'en modifier quelques expressions, mais ces légers changements sont toujours suivis du terme latin.

[2] Pline, IX, 59. — Id., ibid., 56, 1 : In tantum ut nulli duo reperiantur indiscreti : unde nomen unionum Romanæ scilicet imposuere deliciæ. Nam id apud Græcos non est, ne apud Barbaros quidem inventores ejus aliud, quam margaritæ. — 2 : Elenchos appellant fastigata longitudine, alabastrorum figura in pleniorem orbem desinentes. Hos digitis suspendere, et binos ac ternos auribus, feminarum gloria est. — 3 : Siquidem quum id fecere, crotalia appellant, ceu sono quoque gaudeant, et collisu ipso margaritarum : affectantque jam et pauperes..... quin et pedibus, nec crepidarum tantum obstragulis, sed totis socculis addunt.

Digitized by Google

Catulle n'accorde qu'une seule mention aux pierreries; il s'agit de cadeaux offerts à une dame :

Non si illam raræ labefactes munere vestis.
Aut pellucidæ deliciis lapidis.

Tibulle en parle toujours avec un sentiment de tristesse ou de dédain :

O quantum est auri potius, pereatque smaragd:
Quam fleat ob nostras ulla puella vias.

Ailleurs :

Non lapis hanc, gemmæque juvent, quæ frigore sola
Dormiat et nulli sit cupienda viro.

Ailleurs encore :

Nec tibi gemmiarum quidquid felicibus Indis
Nascitur Eoi qua maris unda rubet.

Properce nous tient au courant de la mode au temps d'Auguste; alors les femmes couvraient leur poitrine de bijoux :

Nec minus Eois pectus radiare lapillis.

Elles se coiffaient avec des pierreries :

Vagi crines
Indica quos medio vertice gemma tenet.

Les bagues ne sont point oubliées :

Ornabat niveas nullane gemma manus?

Le maître du monde partage aussi le goût du jour.

Sed quascumque tibi vestes, quoscumque smaragdos,
Quosve dedit flavo lumine chrysolithos [1].

[1] *Ad Rufum*, LXVII. 3, 4. — I, *Eleg.* I, 51, 52; IX, 39, 40 : II, *Eleg.* II, 15. 16. — I, *Eleg.* XV, 7 : II, *Eleg.* XIII. 43. 44; XVIII, 10 : III, *Eleg.* IV, 12.

Digitized by Google

Horace se montre peu favorable à la joaillerie et lui impute avec justice beaucoup de méfaits; il raille aussi le luxe extravagant des nouvelles mariées :

Nec sit marita, quæ rotundioribus
Onusta baccis ambulet [1].

Virgile parle des colliers et diadèmes en pierreries :

Qualis gemma, micat, fulvum quæ dividit aurum
Aut collo decus aut capiti.

Mais le poëte semble particulièrement affectionner l'or incrusté d'ivoire, autrement, la sculpture chryséléphantine :

In foribus pugnam ex auro solidoque elephanto
Gangaridum faciam, victorisque arma Quirini.

Et dans l'Énéide :

Dona dehinc auro gravia sectoque elephanto.

Varron mentionne également ce système décoratif :

Neque potius delectaremur supellectile, distincta quæ esset ex ebore, aliisque rebus disparibusque figureis [2].

Ovide connaît à fond la toilette des Syriennes quand il décrit les présents offerts par Pygmalion à sa Vénus : des coquilles, des cylindres polis, de l'ambre, des bijoux ornés de pierres précieuses. Le même poëte attribue au Soleil un palais, un char, une lyre, incrustés de gemmes et d'ivoire, où l'imagination peut bien entrer

[1] Gemmas, et lapides, aurum et inutile,
Summi materiam mali.
III, *Carmin.* XXIII, 48, 49 :
Epod. VIII, 13, 14. V. encore II, *Carm.* XVI, 7 ; I, *Epist.* VI, 18 : etc. etc.

[2] *Æneid.* X, 134, 135. *Georg.* III, 26, 27. *Æneid.* III, 464. On lit dans un petit poëme attribué à Virgile :

Non niveo retinens baccata monilia collo.
Ciris, 170.

De ling. Latina, VII.

Digitized by Google

pour quelque chose. Les observations sur la parure des dames,

Conspicuam gemmis vultis habere manum,
Induitis collo lapides Oriente paratos,
Et quantos onus est aure tulisse duos,

les casques et les boucliers radieux des généraux romains,

Scuta, sed et galeæ gemmis radientur et auro,

ne sortent pas de la stricte réalité [1].

Le goût des nobles matrones pour l'orfévrerie gemmée ne se ralentit pas sous Tibère. Pline vit alors Lollia Paulina que Caligula épousa ensuite, couverte d'émeraudes et de perles, non dans une grande fête, mais à un souper de fiançailles ordinaires. Cette parure, qui valait 40 millions de sesterces (8,400,000 fr.), était le résultat des vols commis en Orient par M. Lollius, grand-père de la future impératrice [2].

[1] Modo grata puellis
Munera fert illi conchas teretesque lapillos. .
..... Et ab arbore lapsas
Heliadum lacrymas.....
Dat digitis gemmas, longaque monilia collo;
Aure leves baccæ.
Metam. X. 259 à 265.

(Regia) Clara micante auro, flammasque imitata pyropo.
Ibid. II, 2.

Per juga chrysolithi, positæque ex ordine gemmæ.
Ibid. 109.

Ovide a certainement en vue un char égyptien.

Distinctamque fidem gemmis et dentibus Indis.
Ibid. XI, 167.

V. plus haut les vers d'Aristophane contre Cratinus. *Cosmet.*, 20 à 22. *Pont.*, *Epist.* III, 103. — Et encore Manilius :

Perque caput ducti lapides, per colla manusque.
Astronom. V, 406.

[2] *Hist. nat.*, IX, 58 : Vidi smaragdis margaritisque opertam, alterno textu fulgentibus, toto capite, crinibus, spira, auribus, collo, monilibus, digitisque : quæ summa quadringenties H-S. colligebat.

Digitized by Google

L'extravagance monta sur le trône avec Caligula. Ce fou couronné orna son cheval Incitatus d'un collier de pierreries; il fit faire des galères liburniennes *gemmatis puppibus*; il revêtit des costumes étranges, *depictas gemmatasque indutus pænulas*; à l'exemple des femmes, il chaussa des souliers brodés en perles. Déjà Pline nous a mis au courant des ouvrages en perles exécutés par les Orientaux; la ceinture sassanide (Pl. I, fig. 5) présente un travail de ce genre : on conserve à Vienne (Autriche) d'admirables sandales impériales (XIIe siècle) qui doivent tenir de fort près aux *socculi e margaritis* de Caligula [1].

Le luxe de Néron fut poussé plus loin encore : ses histrions eurent des sceptres et des masques de perles; ses lits voluptueux brillèrent des coûteux produits de la Mer Érythrée; les *gemmata potoria* affluaient sur ses dressoirs. Les grands suivirent naturellement l'exemple du maître : on vit des pierres précieuses aux fourreaux d'or des épées; le poids des perles agglomérées fatigua les oreilles des nobles matrones, qui, alors plus que jamais, se surchargèrent de bijoux [2].

[1] Suétone, *Caligula*, 37, 52, 55. Pline, XXXVII, 6 : Super cetera muliebria socculos e margaritis induebat. — Xiphilin, *Dion. Cass. epitome*, lib. 59; in-fol., Bâle, 1558. — Bock, *Kleinodien des heilig. rœmisch. Reiches deutscher Nation*, pl. IV. C. de Linas, *Anciens vêtements sacerd.*, IIIe série, 1863, pl. 17 et 18, p. 124 à 126.

[2] Pline, XXXVII, 6 : Sceptra et personas histrionum, et cubilia amatoria unionibus construebat. — Sénèque, *Epist.* 76 : Cujus vagina gemmis distinguitur. *De Benefic.*, VII, 9 : Video uniones, non singulos singulis auribus comparatos : jam enim exercitatæ aures oneri ferendo sunt : junguntur inter se, et insuper alii binis superponuntur. Le philosophe décrit ici les longues boucles d'oreilles syro-grecques de la collection de Clercq. — Pétrone, LV :

Quo margarita cara, tribacca aut Indica?
An ut matrona, ornata phaleris pelagiis.
.....
Smaragdum ad quam rem viridem, pretiosum vitrum?
Quo Carchedonios optas opes lapideos,
Nisi ut scintillent.

Saint Paul interdit les bijoux aux femmes chrétiennes : Similiter et mulieres in habitu ornato, cum verecundia et sobrietate ornantes se, et non in tortis crinibus,

Digitized by Google

La simplicité relative de Vespasien et de Titus n'alimente guère l'histoire de l'orfévrerie ; après eux surgit un nouveau monstre, digne héritier de Caligula et de Néron, Domitien : Juvénal et Martial vont nous initier aux prodigalités de cette époque. Crispin et Stella, deux affranchis, couvrent leurs doigts de lourdes bagues gemmées. Aucun scrupule n'arrête les femmes qui possèdent des pierreries :

Nil non permittit mulier sibi : turpe putat nil,
Quum virides gemmas collo circumdedit, et quum
Auribus extensis magnos commisit elenchos.

Il se rencontre des hommes pour leur en faire cadeau :

Sardonychas auro, lineisque ter cinctum,
Duasque similes fluctibus maris gemmas
Dedisse.

Les camées se gardent dans un écrin d'ivoire :

Gemmaque princeps
Sardonycham, loculis quæ custoditur eburnis.

Une mosaïque de sardoines décore les instruments de musique :

Densi radiant testudine tota
Sardonyches.

Les *pocula gemmata* étaient construits de telle sorte qu'on pouvait facilement en détacher les pierres avec l'ongle, aussi ne mettait-on pas ces vases à la disposition de tous les convives indistinctement ; il y avait même dans la salle à manger une surveillance établie pour s'opposer à des indélicatesses prévues :

Tibi non committitur aurum ;
Vel, si quando datur, custos affixus ibidem,
Qui numeret gemmas, unguesque observet acutos

aut auro, aut margaritis, vel veste pretiosa ; μὴ ἐν πλέγμασιν, ἢ χρυσῷ, ἢ μαργαρίταις, ἢ ἱματισμῷ πολυτελεῖ. I *Ad Timoth.*, II, 9.

Digitized by Google

Des vers précédents, on peut tirer une autre conclusion ; les pierres étaient serties au rabattu dans des bâtes légèrement surhaussées et séparées par des intervalles plus ou moins grands. Les couronnes de Monza et de Guarrazar donneront une idée assez exacte de l'*aurum gemmatum* tel que le fabriquaient les orfévres romains [1].

J'ai cité plus haut la patère d'Instantius Rufus et les vases d'or ciselé incrustant des émeraudes que les marchands de curiosités, à Rome, exposaient dans leurs boutiques.

La passion de l'*aurum gemmatum* ne diminua pas sous les Antonins. Spartien remarque qu'Adrien portait fréquemment des agrafes unies, qu'un modeste pommeau d'ivoire terminait la poignée de son glaive ; mais cet empereur gratifia la Junon de Mycènes, œuvre chryséléphantine due à Polyclète, d'un paon d'or émaillé de pierreries. Vérus prodiguait la vaisselle gemmée. Marc-Aurèle, pour combler le déficit du trésor public sans recourir à de nouveaux impôts, fit vendre à l'encan le mobilier de la couronne sur le Forum du Trajan : il s'y trouva de nombreuses pièces d'orfévrerie gemmée. Commode portait une couronne d'or semée de pierres fines de l'Inde ; il déguisait sous les bijoux la nudité des enfants voués à ses infâmes plaisirs. L'inventaire des effets de ce tyran mentionne des armes de gladiateur en or incrusté

[1] (Crispinus) Ventilet æstivum digitis sudantibus aurum,
Nec sufferre queat majoris pondera gemmæ.
Juvénal, I, 28, 29.

Sardonychas, smaragdos, adamantas, iaspidas uno
Portat in articulo Stella.
Martial, V, 11 ; XI, 50. — Juvénal, VI, 457 à 459. — Martial, IV, 61. — Juvénal, XIII, 138, 139 ; VI, 379, 380 ; V, 39 à 41 ; encore, X, 26 et 27. — V. pour les couronnes de Monza, Bock, *Kleinod.*, pl. XXXIII, 51, 52 ; quant à celles de Guarrazar, elles ont été reproduites un peu partout ; je me borne à indiquer la *Descript. du trésor de Guarrazar* par M. F. de Lasteyrie, in-4°, Paris, 1860, et les *Kleinodien* du chanoine Bock ; là se trouvent les plus consciencieux dessins, tant des objets conservés au Musée de Cluny que de ceux restés à Madrid.

Digitized by Google

de pierreries, des vases damasquinés ou marquetés d'or affiné, d'ivoire, d'argent et de bois de citronnier [1].

Presqu'immédiatement à Caracalla, qui valait bien Commode, succède un adolescent corrompu, élevé en Syrie; Héliogabale reçoit la pourpre des Césars et son luxe asiatique stupéfie les Romains, habitués pourtant aux extravagances impériales. Un sénat féminin règle la toilette des matrones et décide à qui incombe le port des chaussures, soit en or, soit émaillées de gemmes. L'ancien prêtre du Soleil a des tuniques gemmées, des souliers gemmés ; il ceint à domicile un diadème étincelant de pierreries qui embellit son visage hermaphrodite, et il y ajoute la *cidaris* orientale pareillement décorée. Méprisant les chars vulgaires où n'entraient que l'argent, l'ivoire et le bronze, Héliogabale rehausse les siens d'or allié aux pierres précieuses ; enfin, pour échapper par le suicide à l'assassinat qui terminait ordinairement le règne des Empereurs, il fait construire une haute tour au pied de laquelle on dispose une mosaïque de gemmes serties d'or. Une telle magnificence était indispensable pour broyer le crâne d'un si remarquable personnage ; il en emprunta vraisemblablement l'idée aux copies syriennes des plaques ornementales de Ninive et de Babylone [2].

[1] *Adrien :* Sine auro balteum sumeret, sine gemmis fibulas stringeret, capulo vix eburneo spatham clauderet. — Pausanias, II, 17 : χρυσοῦ δὲ καὶ λίθων λαμπόντων Ἀδριανὸς βασιλεὺς ταῶν ἀνέθηκεν. — Jul. Capitolinus, *Verus :* Data etiam aurea atque argentea pocula et gemmata. — Eutrope, VIII, 6 : Vasa aurea, pocula crystallina et murrhina..... multa ornamenta gemmarum. — Xiphilin, *Epit., Commode.* — Hérodien, lib. I : (τῶν) χρυσῷ δὲ καὶ λίθοις πολυτίμοις κεκοσμημένων. — Jul. Capit., *Pertinax :* Arma gladiatoria gemmis auroque composita..... vasaque eluto auro, ebore, argento, citroque composita, atque etiam phallovitroboli ex materie eadem. La répétition du mot *composita*, dont le premier sens n'est pas douteux, motive la traduction *damasquinure* ou *marqueterie ;* mais des vases de verre incrusté de métal, d'ivoire et de bois sont invraisemblables : l'historien a sans doute entendu leurs supports.

[2] Lampride, *Héliogabale :* Et quæ aurum vel gemmas in calciamentis haberent. Les fouilles d'Osztropataka (Hongrie) ont mis au jour des souliers de femme en argent doré et estampé; une médaille d'Herennia Etruscilla, femme de Decius Trajanus (249-251), qui accompagnait cette chaussure, en fixe la date. C. de Linas,

Digitized by Google

Alexandre Sévère opéra une réforme momentanée ; il mit aux enchères les joyaux du palais et en versa l'or dans les caisses de l'État, disant que les pierreries ne seyaient pas aux hommes et que les matrones, fussent-elles de sang impérial, devaient se contenter d'une coiffure ajourée, de boucles d'oreilles, d'un collier de perles et d'une couronne pour les sacrifices [1].

Au IIe siècle, Lucien et Apulée nous montrent l'usage des pierreries répandu chez les femmes grecques, honnêtes et autres. Les courtisanes désirent des colliers ornés de grenats ou d'émeraudes; Psyché gratifie ses sœurs *auro facto gemmosisque monilibus ;* on reconnaît le rang d'une noble Thessalienne à la richesse de sa toilette : *aurum in gemmis, et in tunicis..... matronam profecto confitebatur*. En Égypte, saint Clément d'Alexandrie se plaint de l'abus des joyaux, *λίθων περιεργίας* ; il tonne contre les sandales gemmées, *τὰς ἐπιχρύσους καὶ διαλίθους τῶν σανδαλίων*, et, dans son indignation, il énumère les pierres alors à la mode.

Elles sont pour les folles ces pierreries attachées sur la poitrine et serties dans les colliers ; l'améthyste et la céraunite, et le jaspe et la topaze, et l'émeraude milésienne, marchandise de haut prix [2].

L'hist. du travail à l'Expos. univers. de 1867, p. 116 ; E. Henszelmann, *Die Alterthümer von Osztropataka*, ap. *Mittheil. der k. k. Central-Commission*, t. XI, p. 39 et sq., pl. III, fig. 7 à 11, Vienne, 1866. Pour les *calcei gemmati*, V. C. de Linas, *Anc. vêtem. sacerd.*, IIIe sér., c. 3, pl. 9. — Lampride, *Ibid.*: Usus et de gemmis Persica (tunique perse)..... Habuit et in calciamentis gemmas et quidem sculptas..... Voluit uti et diademate gemmato, quia pulchrior fieret et magis ad feminarum vultum aptus ; *quo et usus est domi*..... Habuit gemmata vehicula et aurata, contemptis argentatis et eboratis et æratis..... Fecerat et altissimam turrim, substratis aureis gemmatisque ante tabulis, ex qua se præcipitaret. — Hérodien, V, *Héliog.* : στέφανον λιθῶν πολυτελῶν χροιᾷ διηνθισμένον..... εἰς εἶδος πάρης στεφάνην χρυσῷ καὶ λίθοις ποικίλην τιμίοις.

[1] Lampride, *Alex. Sev.* : Gemmarum quod fuit, vendidit et aurum in ærarium contulit, dicens gemmas viris usui non esse : matronas etiam regias contentas esse debere uno reticulo, atque inauribus et baccato monili et corona cum qua sacrificium facerent.

[2] Ψήφους τινὰς πυραυγεῖς. *Dialogi meretr.*, 6 : ὅρμον παχύτερον..... Λεπτότερος ἦν καὶ σμαράγδους οὐκ ἐ εἶχε. *Ibid.* 14. On n'a pas oublié la bague arménienne de Parménon — *Metamorph.* II et V. — *Pædag.*, II, 10, 11 et 12.

Digitized by Google

Le IIIe siècle possède une jurisprudence en matière d'orfévrerie, mais surtout de joaillerie. Si une femme a reçu en don conjugal des perles intactes, et que, malgré son mari ou à l'insu de celui-ci, elle les perfore pour en faire un collier, il y a préjudice. Dans les legs, les pierreries employées à décorer les métaux précieux sont regardées comme un accessoire ; au contraire, si l'or n'intervient que pour agrémenter la perle ou la gemme, il passe au second rang. Les *gemmæ, lapilli, margaritæ* ne se confondent pas entre eux.

Gemmæ autem sunt perlucidæ materiæ, quas ut refert Sabinus libris ad Vitellium, Servius a lapillis eo distinguebat, quod gemmæ essent perlucidæ materiæ, velut smaragdi, chrysolithi, amethysti ; lapilli autem contrariæ superioribus naturæ, ut obsidiani, veientani. Margaritas autem nec gemmis, nec lapillis contineri, satis constitisse, ibidem Sabinus ait : quia concha apud Rubrum Mare crescit et convalescit.

D'autres textes juridiques établissent une distinction tranchée entre les *ornamenta muliebria* et le *mundus muliebris* : le premier nom s'appliquait aux bijoux proprement dits, les cachets exceptés, et aux coiffures ; le second, aux meubles ou vêtements de toilette intime.

Ornamenta muliebria sunt, quibus mulier ornatur : veluti inaures, armillæ, viriolæ, anuli, præter signatorios, et omnia quæ ad aliam rem nullam parantur, nisi corporis ornandi causa. Quo ex numero etiam hæc sunt, aurum, gemmæ, lapilli, quia aliam nullam in se utilitatem habent. Mundus mulieris est, quo mulier mundior sit. Continentur eo specula, matulæ, unguenta, vasa unguentaria, et si qua similia dici possunt : veluti *(alabastrites)*. Ornamentorum hæc, vittæ, mitræ, semimitræ, calantica, acus cum margarita quam mulieres habere solent : reticula, crocufantia. Sicut et mulier potest esse munda, non tamen ornata, ut solet contingere in his quæ se emundaverint lotæ in balneo, neque se ornaverint : et contra est aliqua ex somno statim ornata, non tamen commundata. Margaritæ, si non solutæ sunt, vel qui alii lapides, si quidem exemptiles sint : dicendum est ornamentorum loco haberi. Sed etsi in hoc sint soluti ut recomponantur : ornamentorum loco sunt. Quod si adhuc sint rudes lapilli vel margaritæ vel gemmæ, ornamentorum loco non erunt, nisi alia mens fuit testantis, qui hæc quoque, quæ ad ornamenta paraverat, orna-

Digitized by Google

mentorum loco et appellatione comprehendi voluit. Unguenta quibus valetudinis causa unguntur, mundo non continentur [1].

Déjà, sous la République, les dames romaines avaient un esclave, *auri custos*, chargé du soin des bijoux ; à Néron ou à Domitien doit remonter la création des *Præpositi ab auro gemmato* du trésor impérial. Cette charge incombait à des affranchis ; on lit en effet sur une inscription trouvée à Rome :

PHILETAERO
AVG. LIB. PRAEPOS.

[1] Ulpien, Ad leg. Aquiliam, ap. *Dig.*, lib. IX, tit. II, l. 27, § 19 : Si cum maritus uxori margaritas extricatas dedisset in usu, eaque invito vel inscio viro perforasset ut pertusis in linea uteretur, teneri eam lege Aquilia, sive divertit, sive nupta est adhuc. — Id., *De auro etc.*, *ibid.* lib. XXXIV, tit. II, l. 19, § 6 et 7 : Perveniamus et ad gemmas inclusas argento auroque, et ait Sabinus auro argentove cedere. Ei enim cedit cujus major est species. Quod recte expressum. Semper enim, cum quærimus quid cui cedat, illud spectamus, quid cujus rei ornandæ causa adhibetur : ut accessio cedat principali. Cedent igitur gemmæ fialis vel lancibus, inclusæ auro argentove. Sed et in coronis mensarum gemmæ coronis cedent, et hæ mensis. In margaritis quoque et auro idem est. Nam si margaritæ auri ornandi gratia adhibitæ sunt : auro cedunt. Si contra, aurum margaritis cedet. Idem et in gemmis anulis inclusis..... Auro legato, vasa aurea continentur : et gemmis gemmea vasa. Secundum hæc sive gemmæ sint in aureis vasis, sive in argenteis : auro argentove cedent. Quoniam hoc spectamus, quæ res cujus rei ornandæ causa fuerit adhibita, quæ non sit pretiosior. — *Ibid.* Paul, l. 20 : Si ut habiliter gemmæ geri possint, inclusæ auro fuerint : tum aurum gemmis dicimus cedere. — Id., *ibid.*, lib. XXXIV, tit. II, l. 32, § 1 : Auro facto adnumerantur gemmæ anulis inclusæ, quippe anulorum sunt..... Margaritæ, quæ ita ornamentis muliebribus contextæ sunt, ut in his aspectus auri potentior sit, auro facto adnumerantur. — Ulpien, *ibid.*, l. 25, § 4. — Paul, *ibid.*, l. 32, § 6 et 7 : Titia mundum muliebrem Septiciæ legavit. Ea putabat sibi legata et ornamenta et monilia in quibus gemmæ et margaritæ insunt et anulos..... Item cum inaures in quibus duæ margaritæ elenchi et smaragdi duo, legasset, et postea elenchos iisdem detraxisset : et quæreretur, an nihilominus detractis elenchis inaureis deberentur : respondit, deberi si maneant inaureis, quamvis margaritæ eis detractæ sint. De alio idem respondit, cum quædam ornamenta mamillarum ex cylindris triginta quattuor, et tympaniis margaritis triginta quattuor legasset, et postea quattuor ex cylindris, etiam et sex de margaritis detraxisset.

Digitized by Google

AB AVRO GEMMATO
IVLIA HIERIA
ANTHI FILIA
CONIVGI B. M. FEC.
ET SIBI IN SVO ITEM
LIB. LIBERTABVSQ.
POSTERISQ. EORVM [1].

Un historien nous a transmis l'état des cadeaux de noces, *arræ regiæ*, que Maximin-le Jeune offrit à Junia Fadilla, sa fiancée, et qu'elle conserva en épousant ensuite Toxotius.

Monolinum (collier formé d'un simple fil de perles) *de albis novem*, *reticulum* (coiffure) *de prasinis undecim*, *dextrocherium* (bracelet) *cum costula* (pendant?) *de hyacinthinis quatuor*, *præter vestes auratas*, *et omnes regias*, *cæteraque insignia sponsaliorum*.

Très-beau et très-recherché dans sa tenue, Maximin aimait les armures enrichies de pierres précieuses. Gallien fit exécuter des vases d'or gemmé; il parut en public avec une couronne radiée; ses fibules, ses baudriers et ses chaussures, même à Rome, étincelaient de pierreries. Une lettre adressée à Claude II mentionne l'envoi de *pateras gemmatas trilibres duas; scyphos aureos gemmatos trilibres duos; urceos duos auro inclusos* [2].

Retournons en Syrie à la suite d'Aurélien. Zénobie copiait le luxe des Perses; elle paraissait aux assemblées publiques coiffée d'une tiare maintenue par un ruban pourpre que terminaient des pierres précieuses : Palmyre regorgeait de richesses. Deux chars ruisselant d'argent, d'or et de gemmes figuraient au triomphe d'Aurélien; l'un provenant d'Odenat, l'autre, don offert à l'em-

[1] Plaute, *Trinummus*, a. 2, s. 1, v. 245.—Grüter, *Inscript. antiq.*, p 582, n° 5.

[2] Julius Capit., *De Maximino juniore*. Usus et clypeo gemmato inaurato..... Fecit et galeas gemmatas. Fecit et bucculas. — Gemmata vasa fecit eademque aurea..... Radiatus sæpe processit. Cum chlamyde purpurea gemmatisque fibulis et aureis Romæ visus est..... Gemmato baltheo usus est, caligas gemmatas annexuit. Treb. Pollio, *Gallieni duo*. Id., *Claude-le Gothique*.

Digitized by Google

pereur par le roi de Perse. Derrière marchait Zénobie *ornata gemmis*. On construisit alors à Rome un temple du soleil identique à celui de Palmyre ; Aurélien y employa 300 livres d'or et 1080 d'argent, prélevées sur le butin général, plus les joyaux de la reine déchue, *gemmas regias* [1].

Carin imita Gallien :

Habuit gemmas in calceis : nisi gemmata fibula usus non est. Balteum etiam sæpe gemmatum.

Dioclétien affecta les pierreries aux vêtements impériaux ; jusqu'à lui le signe distinctif du pouvoir était la chlamyde de pourpre. Quant au reste, le costume officiel des maîtres du monde ne différait aucunement de celui des nobles romains [2].

Constantin prodigua l'*aurum gemmatum* aux églises.

Scyphum singularem ex metallo corallo, ornatum undique de gemmis prasinis et hyacinthinis auro interclusum. — Thimiamaterium, (*cassolette, encensoir*) aureum cum gemmis prasinis et hyacinthinis. — Calices aureos tres cum gemmis prasinis et hyacinthinis singuli, qui habent gemmas XLV. — Patenam ex auro purissimo unam, cum turre et columba, ornatam gemmis prasinis et hyacinthinis, quæ sunt numero cum margaritis albis CCXV. — Altare argento et auro clusum cum gemmis prasinis et hyacinthinis et albis CCX ornatum undique. — Thimiamaterium ex auro purissimo cum gemmis undique ornatum. — Lignum Sanctæ Crucis auro et gemmis conclusum. — Patenam argenteam auro clusam cum gemmis. — Calices aureos tres... cum gemmis prasinis et hyacinthinis [3].

Lorsqu'en 356 Constance triompha dans la Ville Éternelle, il était assis seul sur un chariot d'or constellé de pierreries ; à l'en-

[1] Treb. Pollio, *Trig. Tyran.*, 29 : Ad conciones galeata processit cum limbo purpureo gemmis dependentibus per ultimam fimbriam. — Vopiscus, *Aurélien :* Gemmas, argentum, aurum, sericum..... Argento, auro et gemmis operosus..... Vestes in templo solis consertæ gemmis. Id., *ibid.*, lettre d'Aurélien à Ceiontus Bassus.

[2] Vopiscus, *Carin.* — Eutrope, IX, 16 : Ornamenta gemmarum vestibus calciamentisque indidit.

[3] Anastase, *S. Silvester*, 36, 38, 41, 44.

Digitized by Google

tour flottaient des étendards fixés à des hampes pareillement incrustées. Julien, le philosophe Julien, ne craignit pas de se montrer aux fêtes quinquennales, à Vienne, le front ceint d'un brillant diadème. Cet ambitieux ornement contriste Ammien Marcellin qui, ailleurs, présente les opulents Romains aux doigts chargés de bagues. Ausone n'oublie pas les colliers et couronnes gemmés :

Colloque monile
Baccatum et duplicem gemmis auroque coronam.

Claudien célèbre en vers pompeux les armes de luxe du grand Théodose et les splendeurs du costume impérial :

Quin et Sidonias chlamydes, et cingula baccis
Aspera, gemmatasque togas, viridesque smaragdo
Loricas, galeasque renidentes hyacinthis,
Gestatosque patri capulis radiantibus enses,
Et vario lapidum distinctas igne coronas.

Il décrit les harnais incrustés de pierreries :

Dumque auro phaleræ, gemmis dum frena renident
Sanguineos virides morsu vexare smaragdos.

Ailleurs les ornements consulaires d'Honorius mettent le comble à l'enthousiasme du poëte :

Portatur juvenum cervicibus aurea sedes,
Ornatuque novo gravior Deus (l'empereur) : *asperat Indus*
Velamenta lapis, pretiosaque fila smaragdis
Ducta virent : amethystus inest, et fulgor Iberus
Temperat arcanis hyacinthi cærula flammis.
Nec rudis in tali suffecit gratia textu ;
Auget acus meritum, picturatumque metallis
Vivit opus, multaque ornantur iaspide cultus,
Et variis spirat Nereia bacca figuris.

L'étude des monuments figurés absout ici Claudien du péché d'exagération ; il le commet un peu au sujet du palais de Vénus bâti par Vulcain :

Digitized by Google

Lemnius hæc etiam gemmis extruxit et auro,
Admiscens artem pretio, trabibusque smaragdis
Supposuit cæsas hyacinthi rupe columnas.
Beryllo paries, et iaspide lubrica surgunt
Limina.

Le mobilier de la chambre nuptiale d'Honorius et de Marie est conforme à la vérité :

Ast alii thalamum docto componite textu,
Stamine gemmato, picturatisque columnis [1].

Saint Paulin de Nole inspire aux femmes chrétiennes le mépris des joyaux :

Respuat et variis distincta monilia gemmis.....
Non cupiat lapidum pretium.

Saint Augustin déplore la superstition des hommes qui accrochaient leurs boucles d'oreilles d'un seul côté à la partie supérieure du lobe, non par élégance, mais pour se consacrer au démon. Saint Jean Chrysostôme s'emporte contre la parure des dames. « A quoi bon ces pierreries, τῶν λίθων τῶν τιμίων τούτων. — Vous n'admirez maintenant que les orfévres et les ouvriers en étoffes, χρυσοχόων καὶ ὑφαντῶν. — Que possède en plus la femme chargée d'une si grande masse d'or et de pierreries. » L'illustre orateur mentionne aussi l'orfévrerie cloisonnée, πέταλα χρυσᾶ τῷ λίθῳ, et le char gemmé, λιθοκόλλητον, d'Arcadius [2].

[1] Ammien Marcellin, XVI, 10 : Insidebat aureo solus ipse carpento, fulgenti claritudine lapidum variorum : quo micante, lux quædam misceri videbatur alterna..... Purpureis subteminibus texti circumdedere dracones, hastarum aureis gemmatisque summitatibus illigati. XXI, 1 : Et ambitioso diademate utebatur lapidum fulgore distincto. XXVII, 4.— *Carm.* 355, v. 5 et 6.— *Stilic.*, II, 88 à 92. *Epigr.* 19. Le harnachement du cheval d'Honorius, *Epigr.* 22 :

Erecto virides spumis perfunde smaragdos.
Luxurient tumido gemmata monilia collo.

De IV Honorii cons. paneg., 581 à 592. *Honorii et Mar. epith.*, 87 à 91; 213, 214.

[2] XXII, *Epithal. Juliani et Iæ*, 45 et 51. — *Epist.* 215 : Exsecranda autem superstitio ligaturarum in quibus etiam inaures virorum in summis ex una parte

Digitized by Google

Sidoine Apollinaire nous apprend quels étaient de son temps les bijoux gallo-romains. Des médaillons au cou :

Pendula gemmiferæ mordebant suppara bullæ.

Des fibules sur la poitrine :

Ostricolor pepli textus, quem fibula torto
Mordax dente vorat, tum quicquid mamma refundit
Tegminis, hoc patulo concludit gemma recessu.

Des boucles d'oreilles ; un collier à pendeloque en forme de croissant :

Utraque fert auris aurum, fert utraque gemmas.....
Incendunt niveum lunata monilia collum [1].

Tous ces objets comportaient des pierreries ; on voit aux musées du Louvre (n° 221) et de Pest des *monilia lunata* en grenats.

Une loi de Théodose-le Grand (393) interdit aux femmes de théâtre le port des bijoux gemmés ; mais on ne s'y conformait guère, car saint Jean Chrysostôme engage les bonnes chrétiennes à ne pas copier la parure insensée des courtisanes [2].

Le Ve siècle inaugure une ère nouvelle ; Dieu efface Rome

auriculis suspensæ deputantur, non ad placendum hominibus, sed ad serviendum dæmonibus adhibetur. — *In Matth. homil.* 89 ; *In Joan. homil.* 69 ; *In epist. ad Philip.*, c. 3, *hom.* 10 : ἡ δὲ γυνὴ τοσοῦτον ὄγκον χρυσίου περικειμένη καὶ λίθων. *Expos. in psal.* 48 ; *De perf. carit.* — On lit, *De fato et provid. VI*, surtout *In epistol. ad Coloss.*, c. 3, *hom.* 7, de violentes sorties contre un genre de vaisselle plate dont le nom s'articule tout bas chez les modernes :

Mais le grec dans les mots brave l'honnêteté.

[1] *Carm.* II, 324 ; V, 18 à 20 ; *Ad virgin. nimis cultam*, 14 et 18.

[2] *Cod. Theodos.*, lib. XV, tit. 7, l. II. Nulla mima gemmis, nulla sigillatis sericis, aut textis utatur auratis. His quoque vestibus noverint abstinendum, quas græco nomine a latino *crustas* vocant, in quibus alio admixtus colori puri robur muricis inardescit. Uti sane iisdem scutulatis et variis coloribus sericis, auroque sine gemmis, collo, brachiis, cingulo non vetamus. Dat. XI kal. oct. C. P., Theodosio Aug. III et Fl. Abundantio coss. — *In epist. I ad Timoth.* c. 2, *hom.* 8.

Digitized by Google

de la liste des empires : il ne reste plus alors en Europe que des Byzantins, des Barbares, et des vaincus à la merci du vainqueur. Les uns et les autres paraîtront à leur tour dès que j'en aurai fini avec l'Antiquité.

Le Cabinet des Médailles, à Paris, les musées de Berlin et de l'Ermitage, à Saint-Pétersbourg, possèdent des œuvres d'orfévrerie de grandes dimensions ; la patère de Rennes, les trésors de Bernay et d'Hildesheim, les trouvailles de la Russie méridionale, nous font connaître le talent des ciseleurs grecs et romains à une époque reculée. L'*aurum gemmatum* de ces temps ne nous est parvenu qu'à l'état de bagues, de boucles d'oreilles, d'agrafes ou de colliers ; de vases, point. Une semblable pénurie tient à diverses causes. D'abord la presque totalité des pièces gemmées a été découverte dans les tombes où l'on n'enfouissait ordinairement que le *cultus* personnel du défunt, les *ornamenta muliebria* de la défunte ; ensuite, la mode qui enlevait les pierreries d'un objet pour en décorer un autre : nous verrons tout-à l'heure que les Anciens, dont les Modernes ont suivi l'exemple, faisaient à l'occasion remonter leurs joyaux au goût du jour. Plus tard, l'invasion des Barbares jeta le métal au creuset, mais bon nombre de gemmes échappèrent au désastre : le christianisme se les appropria. Les intailles, les camées, la plupart des rubis et des saphirs que le Moyen Age prodiguait au mobilier liturgique ont une origine profane. Il suffit pour s'en convaincre de visiter les musées et les trésors des églises.

L'isolement des gemmes est caractéristique sur les bijoux très-anciens dans les pays occidentaux, elles ne s'y groupent que tard en fleurons. Je citerai quelques exemples.

CABINET DES MÉDAILLES. — *Collection de Luynes.* Bijou circulaire formé d'une mince feuille d'or sur laquelle ont été rapportés et soudés, par des procédés aujourd'hui inconnus, les mouches, les têtes d'homme et de bœuf, qui en ornent la face, et les fils granulés qui dessinent comme les pétales d'une fleur autour du point central où une pierre bleue se trouve

Digitized by Google

enchassée. Le travail, d'une finesse et d'un goût exquis, laisse incertain si l'on doit attribuer cet ouvrage aux Grecs ou aux Étrusques [1].

Bijou du Cabinet des Médailles.

— *Collection de l'État.* Bulle en or repoussé ; Vénus assise sur un lion, un génie et Silène : six imitations de grenats et d'émeraudes en pâte de verre, et six rosaces en filigrane, encadrent ce bijou qui a été trouvé en Syrie. Collier en or dont les fermoirs découpés à jour sont ornés chacun de trois gouttes en pâte de verre. Deux paires de boucles d'oreilles en or, provenant d'Athènes ; motif, une tête de panthère accompagnée de boules et de cabochons versicolores. Boucle d'oreilles en or figurant une couple de colombes surmontée de disques incrustant des pâtes de verre. Tête de

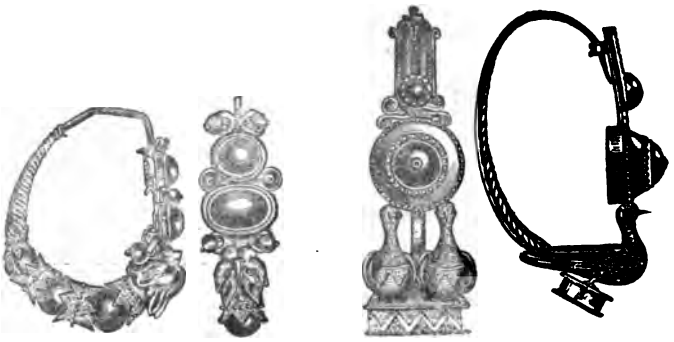

Boucles d'oreilles du Cabinet des Médailles.

[1] *Magasin pittor.*, t. XXXIV, 1866, p. 296, fig. L'auteur de cette notice a gardé l'anonyme, suivant les usages de l'excellente publication de M. E. Charton, et je n'ai pas le droit de soulever ici un voile qui pour moi est très-diaphane.

Digitized by Google

lion en or rehaussé de grenats. Fibule circulaire en or ; au centre une croix patée en triangles de grenats sertis au rabattu dans des bâtes surhaussées ; filigranes ; encadrement gemmé. Collier d'or, fermoir en grenat, médaillon chargé de cinq points équipolés en cabochons rouges. Ces deux derniers objets ne peuvent remonter au delà du IVe siècle [1].

J'ai remarqué dans la Salle des bijoux antiques, au Louvre : n° 497, une bague à triple jonc et triple chaton de grenats ; un très-curieux collier formé de scarabées étrusques en cornalines intailles, séparés par des icosaèdres en cristal de roche dont les faces, alternativement planes et pyramidales, sont encadrées d'un réseau d'or qui en épouse les angles. Chaque polyèdre est muni d'un trou longitudinal pour le relier aux scarabées. (Pl. IV, fig. 1.) La même vitrine expose le collier n° 247 décrit plus haut (Pl. IV, fig. 2) et des boucles d'oreilles qui méritent un examen attentif. Le n° 167 (Pl. IV, fig. 4) consiste en un disque d'or perlé et mamelonné, chargé de grenats disposés en croix ; un pavé de la même pierre forme l'anneau ; une olive, grenat ou jaspe rouge, sert de pendeloque au bijou qui me paraît un spécimen européen de l'orfévrerie cloisonnée aux IVe et Ve siècles. Le n° 161 (Pl. IV, fig. 3) est moins ancien ; il se distingue par une délicatesse de travail qui m'a seule engagée à le reproduire, car ses feuillages cordelés encadrent, non des incrustations à froid, mais un véritable émail pelliculeux. Cet émail est rouge sur les pétales du grand trilobe ; le centre et les trèfles sont vert-clair ; l'anneau très-allongé présente trois bâtes toriques sertissant des pierres. Les traditions étrusques semblent avoir inspiré ici un habile orfévre byzantin. Au reste, la plupart des objets ci-dessus appartenait à la collection Campana, leur provenance est inconnue et leur classement n'a encore abouti qu'en partie [2].

[1] A. Chabouillet, *Catal. gén. des camées et pierres gravées de la Bibl. imp.*, nos 2554, 2566, 2568 à 2571, 2584 (v. *Revue archéol.*, VIe année, pl. 121, n° 3 ; *Mag. pitt.*, t. XVIII, 1850, p. 84, fig. 12 et 13.), 2690.

[2] V. encore dans la même vitrine les nos 166 et 168. — Le lourd pendant d'un collier de la décadence romaine (Louvre, n° 243) ne me semble pas chrétien bien

Digitized by Google

J'ai choisi comme type parmi les bijoux grecs de la Crimée une boucle d'oreilles (Pl. IV, fig. 7) où le grenat et la turquoise concourent avec le filigrane tressé pour dessiner des fleurs ; elle me semble toutefois incomplète, la bélière soudée au bas de la pendeloque appelle une terminaison absente [1].

Le magnifique portrait de Galla Placidia, mère de Valentinien III, sculpté sur un diptyque du trésor de la cathédrale de Monza, fait connaître les *ornamenta muliebria* d'une grande dame romaine au premier quart du Ve siècle : boucles d'oreilles à larges anneaux et doubles poires; collier de perles énormes à deux rangs; ceinture incrustée de pierreries ; nulle trace de bracelets. Cette riche parure offre une sobriété de bon goût qui persista jusqu'à l'aube du VIe siècle. L'arrière-petite-fille de Galla Placidia, Julia Anicia, peinte à Constantinople où elle s'était retirée après la mort de son père, l'empereur Olybrius (472), porte à peu près le même costume que son aïeule ; elle s'en distingue par une calotte rouge et un diadème gemmé qui coiffe également la Magnanimité et la Prudence figurées aux côtés de la princesse. A quelques années de distance, les femmes sont littéralement écrasées sous cette profusion d'ornements en perles et en pierreries qui caractérise déjà les effigies impériales au VIe siècle [2].

qu'il comporte une croix alesée en émeraudes opaques, car au centre est un très-beau scarabée antique. Des perles et des saphirs se produisent en orle à l'entour. La chaîne, losanges ajourés, boules d'or et cylindres d'émeraudes, paraît de meilleur goût que le médaillon. — Un certain nombre d'autres bijoux antiques, diadèmes, pendants d'oreilles, colliers, bagues, où l'or se marie à l'ambre, au verre, à l'émail et aux pierreries, se trouvait dans la collection Campana. Bien que ces objets soient aujourd'hui dispersés dans les vitrines du Louvre, on peut, à leur sujet, consulter avec fruit le *Catalogue des bijoux du Musée Napoléon III*, Paris, Didot, 1862.

[1] *Antiq. du Bosphore Cimmér.*, pl. XXIV, fig. 19.

[2] *Annales archéol.*, t. XXI, p. 222, pl. Labarte, *Hist. des arts industr.*, éd. cit., pl. 2. Gori, *Thesaurus vet. diptych.*, t. II, pl. 7. V. encore E. Q. Visconti, *Lettera intorno ad una ant. suppeletile d'argento*, pl. 6, fig. 1; in-4°, Rome, 1825. Cet admirable présent de nôces faisait partie de la collection du duc de Blacas, aujourd'hui en Angleterre. — Labarte, *ouv. cité*, pl. 78, reproduction d'une miniature

Digitized by Google

J'ai déjà mentionné l'édicule en pierres cloisonnées d'or de Ptolémée Philopator ; au témoignage de Pline, les Grecs de la Propontide appliquèrent ce système décoratif à leurs édifices pour en faire valoir les figures.

On voit aujourd'hui à Cyzique un temple en pierres polies où l'artiste a insinué un fil d'or dans tous les joints, se proposant de mettre à l'intérieur du sanctuaire un Jupiter d'ivoire couronné par un Apollon de marbre. En effet ces filets imperceptibles illuminent les joints, et le métal, quoique dissimulé, réchauffe les statues par un tendre reflet qui ajoute au mérite du sculpteur et au prix de son œuvre.

Virgile compare Énée au marbre cloisonné d'or :

Quale manus addunt ebori decus, aut ubi flavo,
Argentum Pariusve lapis circumdatur auro.

L'admirable mosaïque, découverte à Constantine en 1842, offrait peut-être un spécimen du genre de travail indiqué par Virgile; elle représente Neptune et Amphitrite, grands comme nature, debout sur un char entouré de symboles marins. Le collier et le bracelet *(dextrale)* de la déesse ont été soigneusement enlevés ; il est présumable que ces bijoux étaient en matières précieuses, en or et pierres fines sans doute, et qu'ils ont été dérobés à une époque déjà ancienne. Le caractère et l'exécution du monument accusent le siècle d'Auguste ou environ [1].

tirée du manuscrit de Dioscoride, à la Bibliothèque impériale de Vienne; pl. 3, diptyque du consul Anastase (517). Gori, *ouv. cité*, t. I, pl. 9, t. II, pl. 17, diptyques de Fl. Taurus Clementinus (513) et de Fl. Orestes (530). Ficoroni, *Gemmæ antiq.*, part. II, pl. XI, in-4°, Rome, 1757; verre doré. Buonarruoti, *Osservazioni sopra alc. framm. di vetro*, pl. XXI, fig. 3, in-4°, Florence, 1716. Les deux sujets sont identiques, un mariage chrétien, mais, sur le verre de Ficoroni, un petit autel surmonté d'une grande couronne gemmée sépare les époux.

[1] XXXVI, 22 : Durat et Cyzici delubrum, in quo filum aureum commissuris omnibus politi lapidis subjecit artifex..... Translucent ergo juncturæ tenuissimis capillamentis, lenique afflatu simulacra refovente, præter ingenium artificis, ipsa materia, quamvis occulta, in pretio operis intelligitur. — *Æneid.*, I, 592, 593. — *Magas. pitt.*, t. XI, p. 149, fig.

Digitized by Google

Nous n'avons pas à traiter ici des mosaïques proprement dites, *lithostrota*, dont les incrustations formées de petits cubes ont le mortier pour excipient, mais il est impossible de négliger un ouvrage romain analogue où le verre joue un rôle particulier : Voici d'abord ce qu'en dit Pline.

Les mosaïques débutèrent à l'époque de Sylla ; un carrelage en petits cubes qu'il fit exécuter dans le temple de la Fortune, à Préneste, existe certainement encore aujourd'hui. Du sol, les carrelages montèrent ensuite aux plafonds ; ils furent alors de verre et c'est une invention récente. Comme preuve, Agrippa, dans les thermes qu'il construisit à Rome, fit peindre à l'encaustique les terres cuites des *caldaria;* à fresque, les crépis des autres locaux. Il eut sans aucun doute revêtu ses parois de verre si la chose avait été dès lors inventée, ou si du théâtre de Scaurus où elle figurait, ainsi que nous l'avons dit, elle s'était étendue aux appartements.

En effet, d'après l'encyclopédiste romain, le soubassement de la scène du théâtre de Scaurus était en marbre ; la partie moyenne, en verre, luxe resté depuis sans imitateurs ; le haut, en panneaux dorés [1].

Un savant antiquaire espagnol du XVIe siècle, le chanoine don Pablo de Céspedes, me semble avoir eu la bonne fortune de découvrir à Rome une décoration en verre conforme au texte de Pline : Voici le passage où il expose le résultat de ses fouilles ; des trouvailles plus récentes dissipent les obscurités du style.

Estando yo en Roma, cavando entre unos estribos del monte Quirinal, hacia una calle que era de Suburra à Santa-Maria-Mayor, hallaron todas quadro paredes encostradas de tablas de varios y diversos esmaltes, guarnecidas de compartimientos asimismo de esmaltes de diversos colores, que toma-

[1] XXXVI, 64 : Lithostrota cœptavere jam sub Sylla ; parvulis certe crustis exstat hodieque, quod in Fortunæ delubro Præneste fecit. Pulsa deinde ex humo pavimenta in cameras transiere, e vitro : novitium et hoc inventum. Agrippa certe in thermis quas Romæ fecit figlinum opus incausto pinxit in calidis : in reliquis albaria adornavit : non dubie vitreas facturus cameras, si prius inventum hoc fuisset, aut a parietibus scenæ, ut diximus, Scauri pervenisset in cameras. — Ibid., 24 : Ima pars scenæ e marmore fuit : media e vitro, inaudito etiam postea genere luxuriæ : summa e tabulis inauratis.

Digitized by Google

van la ladera de alto a bajo y rematavan en el fundo de la cava, junto a su verdadero suelo antiguo con una pintura a mosaico de diversas piedras, figuradas las tres diosas entre arboledas, y de las ramas de un pino colgadas algunas mascaras.

Durant mon séjour à Rome, en fouillant les contreforts du mont Quirinal vers une rue qui allait de Suburra à Sainte-Marie-Majeure, on trouva quatre murs entiers revêtus de plaques d'émail de plusieurs genres, encadrées de bordures aussi en émaux de différentes couleurs. Ces panneaux suivaient de haut en bas la direction des parois et s'arrêtaient au fond de la tranchée, rejoignant sur le véritable sol antique un tableau en mosaïque de pierres où figuraient les trois Grâces au milieu d'une rangée d'arbres, avec des branches de pin supportant quelques masques.

L'écrivain n'a voulu parler, ni de la mosaïque qu'il distingue parfaitement, ni des frises en marqueterie, *taraceadas*, qu'il mentionne ailleurs, ni du stuc, *estuco*, et encore moins de l'émail parfondu sur métal, inadmissible malgré tout ce que nous savons du luxe insensé des Romains. *Tablas de varios esmaltes* signifie donc ici la pâte vitreuse avec laquelle on émaille; des plaques d'émail incrustées à froid ou simplement appliquées, *encostradas* [1].

Le 16 février 1859, un habile investigateur, M. Peigné-Delacourt, déposait sur le bureau de la Société des Antiquaires de France quelques fragments de verre, enchassés dans du ciment romain et trouvés à Pistres. En 1873, M. Helbig a décrit des morceaux analogues provenant de la Ville Éternelle. Le docte Allemand établit une relation intime entre le décor en verre et la marqueterie en marbre découpé, *marmor interrasum*, représentant des objets et des animaux, qui, suivant Pline, recouvrait les murailles des édifices; il pense que le prix élevé du dernier travail engagea les Romains à employer une matière moins coû-

[1] *Discorso sobre la comparacion de la antigua y moderna pintura y escultura*, ap. Don José Amador de Los Rios, *El arte latino-byzantino*, p. 134, in-4°, Madrid, 1861. Aver visto en ciertas ruinas varios frisos sobre marmol verdes, las hojas taraceadas de diversidad de piedras y nacares harto graciosas. Id., ap. Id., *ibid.*, p. 135.

Digitized by Google

teuse que le marbre, c'est-à-dire le verre, procédé spécialement recommandable pour l'ornementation des soffites. En effet, la beauté des pierres précieuses, *pietre nobili,* ne peut s'apprécier à une grande distance [1].

La basilique profane de Junius Bassus, construite sur l'Esquilin vers les premières années du IVe siècle et transformée par le Pape Simplicius (468-483) en église dédiée à saint André, présentait encore au XVIe siècle une double décoration : dans l'abside, une mosaïque chrétienne; sur les parois latérales, des sujets mythologiques et historiques de l'époque impériale en marqueterie de marbre. Du monument primitif, il reste les quatre murs dénudés, mais quelques parties du revêtement païen sont conservées tant à la chapelle Saint-Antoine qu'au Musée du Palatin et au palais Albani. Or, on a remarqué que l'un des sujets échappés à la destruction, le rapt d'Hylas, était composé, non seulement de pierres, mais aussi de pâtes vitreuses colorées. Les fouilles du cimetière de Sainte-Agnès ont procuré à la science un objet très-important pour la question, à savoir un monogramme constantinien accosté de l'A et de l'Ω, inscrit dans un cercle (diam. 0m 20) autour duquel on lit : IN HOC SIGNO SIRICI..... La moitié du disque manque. L'ouvrage est en marbre *palombino* découpé à jour *(opus sectile marmoreum)* ; les vides ménagés entre les cloisons étaient remplis d'une pâte de verre jaspé de différentes couleurs : on en possède des fragments assez volumineux pour qu'il n'y ait pas à s'y méprendre [2].

Le rapt d'Hylas, au palais Albani, et le monogramme ont une

[1] *Bull. de la Soc. des Antiq. de France*, 1859, p. 77. *Bulletino dell' Instituto di corrispond. archeol.*, 1873, p. 43. Pline, XXXV, 1 : Nec tantum ut parietes toti operiantur, verum et interraso marmore vermiculatisque ad effigies rerum et animalium crustis.

[2] G. B. de' Rossi, *Bull. d'arch. chrét.*, éd. franç., IIe série, 1871, p. 6 et 47, pl. 1 à 4 (dessins de Sangallo) ; 1872, p. 34, pl. 3 ; 1875, p. 86, pl. 4. — Ciampini, *Vet. monimenta*, t. I. pl. 22 à 24, in-fol., Rome, 1690. — Minutoli, *Ueber die Anfertigung etc. der Farbigen Glæser bei den Alten*, p. 15, pl. 4. — Ciaconnio, *Vita pontif., Simplicius.*

Digitized by Google

relation incontestable avec la découverte de Céspedes ; le même genre de décor a inspiré Stace dans sa description des bains de Claudius Etruscus.

Effulgent cameræ, vario fastigia vitro
In species animosque nitent.

Cependant, contrairement à l'opinion de M. Helbig, les Anciens regardaient le verre décoratif comme le *nec plus ultra* du luxe ; au témoignage déjà cité de Pline joignons un passage de Sénèque. Le philosophe compare la simplicité rustique des bains de Scipion à la richesse des thermes de l'ère impériale.

Pauper sibi videtur ac sordidus, nisi parietes magnis et pretiosis orbibus refulserunt ; nisi Alexandrina marmora Numidicis crustis distincta sunt : nisi illis undique operosa et in picturæ modum circumlitio prætexitur ; nisi vitro absconditur camera.

Celui-là se croit pauvre et mesquin dont les murailles ne brillent pas de grands et précieux disques ; dont les mosaïques alexandrines n'incrustent pas du marbre africain relevé par un somptueux encadrement simulant la peinture ; dont le verre ne cache pas les voûtes [1].

Pline et Sénèque me laissent soupçonner autre chose qu'une simple incrustation de verre teint en pâte ; ne saurait-on rencontrer mieux ?

L'arénaire, situé entre le cimetière de Thrason et celui des Jordani sur la voie Salaria nouvelle, a fourni au plus savant et au plus consciencieux des explorateurs de Rome chrétienne, M. le commandeur G. B. de Rossi, divers objets engagés dans le ciment des *loculi* ; l'un de ces monuments doit nous arrêter. Je cite M. de'Rossi sous la responsabilité de son traducteur, M. l'abbé Martigny.

« Près d'un *loculus* pratiqué dans la paroi opposée, nous observons un objet, je ne dirai pas seulement rare, mais d'une nature des plus singulières. C'est un grand disque de verre (diam. 0m33)

[1] *Silv.*, I, V, 42 et 43. — *Epist.* 86.

Digitized by Google

qui représente des oiseaux et des fruits de différentes espèces. Il est d'une forme régulièrement circulaire, et en le taillant pour lui donner cette forme, on a mutilé les figures ; il serait difficile de se rendre compte du but de cette mutilation. M. Helbig a écrit dernièrement sur l'emploi du verre pour la décoration des murailles et des soffites chez les Romains au temps de l'Empire : mais outre qu'il n'en reste que de très-rares échantillons et de proportions exiguës, l'exécution technique du disque que je décris diffère beaucoup de tout ce que nous observons dans cette classe d'objets antiques chez les Romains. Ses figures ne sont point d'une pâte de verre colorée à la façon de l'émail ; elles ne sont pas non plus dessinées ni coloriées sur une feuille d'or renfermée entre deux plaques de verre soudées au feu, comme on le voit dans les fonds des coupes que nous appelons *cimeteriales* ; mais elles sont simplement peintes sur la surperficie inférieure d'une grande plaque de cristal, à la façon des ouvrages de la Chine et du Japon [1]. »

A quoi fut employé ce verre *peint*, dont les dimensions lorsqu'il était intact pouvaient atteindre au moins 0m40 ? M. de'Rossi ne se prononce pas ; oserai-je risquer une conclusion. La marqueterie de pâtes vitreuses, très-inférieure au *marmor interrasum* comme prix sinon comme aspect, aurait-elle excité l'étonnement d'appréciateurs sérieux, surtout lorsque les deux genres de travail étaient placés côte à côte ? Je n'y crois guère. A mon timide avis, le disque des Catacombes offre l'échantillon d'une espèce de vitraux semi-opaques, destinés au revêtement des parois, décor que les chances de la cuisson devaient rendre singulièrement coûteux, et qui, en conséquence, représentait chez les Romains un article de grand luxe.

Prudence nous apprend que les arcs de la basilique de Saint-Paul, à Rome, étaient ornés de verre :

Tum camuros hyalo insigni varie cucurrit arcus :
Sic prata vernis floribus renident.

[1] *Bulletin d'archéol. chrét.*, 1873, p. 13 et 24, pl. 3.

Digitized by Google

Sidoine Apollinaire dit la même chose de l'église de Lyon :

Distinctum vario nitore marmor
Percurrit cameram, solum, fenestras.
Ac sub versicoloribus figuris
Vernans herbida crusta saphiratos
Flectit per prasinum vitrum lapillos.

Les vers précités ont certainement trait à des ouvrages analogues au décor de la basilique de Junius Bassus et au monogramme du cimetière de Sainte-Agnès. Dans son remarquable ouvrage sur les couronnes de Guarrazar, Don J. A. de los Rios avance que l'usage du verre appliqué à l'ornementation des édifices prit une extension considérable aux temps de la décadence[1] : nous retrouverons plus loin cet usage en Orient.

IV. — *Les Ouvriers.*

La profession de joaillier, n'ayant pas de nom en Grèce, — on ne peut donner ce sens absolu à δακτυλιουργός, *monteur de bagues*, — s'y confondait pour sûr avec celle d'orfévre. En dehors des artistes célèbres tels qu'Isménias et Pyrgotèles qui sculptaient les camées et les intailles, λιθογλύφος, il y avait nécessairement des ouvriers polisseurs de gemmes, artisans trop clair-semés pour former une classe à part, absorbés qu'ils étaient dans la haute industrie des métaux précieux. Nous avons déjà vu que l'illustre Phidias ne dédaigna pas de se faire joaillier et qu'Aristophane met en scène un orfévre, χρυσοχόος, qui montait les pierres fines ; le sophiste Hippias d'Élée, contemporain de Socrate, fabriqua lui-même un anneau d'or dont il grava le chaton ; un orfévre athénien, qui

[1] *Peristeph.*, hymn. XII. — *Epist.* lib. II, 10, *Ad Hesperium.* — *El arte latino-byz.*, p. 136 : Y que este uso se propaga en varios sentidos y con grandes creces a las epocas de decadencia, compruébase por multitud de monumentos.

Digitized by Google

fournissait Démosthènes, avait sa boutique, χρυσοχοεῖον, située sur l'Agora, et, dans un de ses plaidoyers, le grand orateur fait allusion aux orfévres citoyens. Athènes, vers l'époque d'Alexandre, accorda le droit de cité à certaines professions manuelles insignifiantes, et les Histiæens osèrent élever dans leur théâtre une statue de bronze à Oritas, célèbre escamoteur. A plus forte raison donc la joaillerie fut exercée chez les Grecs par des hommes de condition libre, des citoyens; mais ces chefs d'atelier paraissent avoir eu sous leurs ordres des ouvriers inférieurs, métèques ou esclaves, chargés du gros de la besogne : le maître inventait les modèles, dirigeait le travail abandonné aux subalternes et mettait la dernière main à l'œuvre. L'analogie veut qu'il en ait été ainsi; Démosthènes était fils d'un armurier propriétaire d'une grande fabrique d'épées où l'on employait des ouvriers esclaves, μαχαιροποιός ἐργαστήριον ἔχων μέγα καὶ δούλους τεχνίτας τοῦτο πράττοντας : tous les chefs d'ateliers devaient agir pareillement. Plutarque énumère diverses industries pratiquées à Athènes, au temps de Périclès : τέκτονες, *artisans en général*, πλάσται, *modeleurs*, χαλκοτύποι, *bronziers*, λιθουργοὶ, *tailleurs de pierres*, βαφεῖς χρυσοῦ, *doreurs*, μαλακτῆρες ἐλέφαντος, *ivoiriers*, ζωγράφοι, *peintres*, ποικιλταὶ, *brodeurs*, τορευταὶ, *ciseleurs* ; ni les orfévres, ni les joailliers ne sont personnellement désignés. Les orfévres de Colophon jouissaient d'une haute renommée [1].

La Grande-Grèce et la Sicile contribuèrent certainement à répandre la joaillerie dans l'Italie centrale, mais les Étrusques l'y avaient importée de temps immémorial. La division, faite sous Numa Pompilius, des artisans romains en corps de métiers, com-

[1] Pollux, *Onomast.*, VII, 24. — Pline, XXXVII, 3. — Apulée, *Florid.*, lib. II : Ipse ejus annuli et orbiculum circulaverat et palam clauserat et gemmam insculpserat. — *Contra Midiam*, 16; *Contra Timocratem*, 8 : éd. Didot. — Athénée, I, 15. — Plutarque, *Démosthènes*, 4 ; *Périclès*, 12. — E. Saglio, *Dict. des antiq.*, AURIFEX, p. 569, col. 2.— Aristoph. *Fragm.*, ap. Zenob., VI, 47. — Ælianus, *Var. hist.*, I, 19. — Il y avait à Athènes une sorte d'argenterie publique, des vases en métal précieux destinés à figurer dans les cérémonies; Alcibiade fut accusé de s'en être servi comme si c'était sa propriété particulière. Plutarque, *Alcibiade*, 12.

Digitized by Google

prend les orfévres ; ces industriels devaient appartenir au contingent fourni par l'Étrurie à la population de Rome naissante. Eux seuls furent longtemps capables de satisfaire le goût raffiné des matrones républicaines pour la bijouterie de luxe ; l'*aurifex* de Plaute importunant un mari à qui il présente son mémoire était vraisemblablement un Étrusque aux yeux des spectateurs [1].

« Il est probable, dit M. E. Saglio, que de bonne heure les banquiers romains, *argentarii*, détenteurs des métaux précieux, en fournirent à la fabrication ou se firent eux-mêmes entrepreneurs en faisant travailler des ouvriers libres et surtout des esclaves. » Les riches particuliers suivirent cet exemple ; Crassus acheta 500 ouvriers en bâtiment ; Verrès avait des joailliers à son service. Il emprunte les plus beaux vases gemmés d'Antiochus pour les montrer à ses ciseleurs qui pratiquaient donc la sertissure des pierres fines ; sinon, leur patron voulait au moins qu'ils en connussent le métier. Le même Verrès, après avoir dépouillé l'argenterie sicilienne de ses *emblemata*, réunit à Syracuse dans un immense atelier tous les orfévres du pays, *artifices omnes cælatores ac vascularios* — il en avait déjà beaucoup à lui — et, pendant huit mois consécutifs, il les employa à fabriquer des vases d'or auxquels les *emblemata* volés furent adaptés avec une merveilleuse adresse [2].

Pline expose les procédés de la taille et du polissage des pier-

[1] E. Saglio, *loc. cit.*, p. 570. — Plutarque, *Numa*, XVII, éd. Didot, t. I, p. 85.

Stat fullo, phrygio, aurifex, lanarius : etc. etc.

Aulul., III, V, 505.

Dans cette tirade pleine de verve, les noms professionnels sont tantôt latins, tantôt gréco-latins ; l'auteur établit ainsi une distinction entre les métiers indigènes et ceux d'importation étrangère.

[2] *Dict. des ant.*, loc. cit., p. 571, col. 2. — Plutarque, *Crassus*, 2. — Cicéron, *In Ver.*, act. II, lib. IV, 24 : Menses octo continuos opus his non defuit, quum vas nullum fieret nisi aureum. Tum illa, ex patellis et thuribulis quæ vellerat, ita scite in aureis poculis illigabat, ita apte in scyphis aureis includebat ut ea ad illam rem nata esse diceres.

Digitized by Google

reries, mais il ne désigne les lapidaires que par le nom général *artifices*. Horace fait peut-être allusion à ces procédés :

Ten' lapides varios lutulenta radere palma.

Auguste logea d'abord près du Forum, au-dessus de l'escalier des joailliers, *supra scalas annularias;* cela prouve que les *officinæ margaritariorum* étaient alors voisines des maisons de banque, *tabernæ argentariæ,* ouvertes, on le sait, sur le Forum. La joaillerie romaine ne se bornait pas alors aux seuls anneaux, elle fabriquait des ornements où les gemmes mêlaient leurs couleurs variées ; témoin Manilius :

Artifices auri faciet, qui mille figuris
Vertere opus possint, caræque acquirere dotem
Materiæ, et lapidum vivos miscere colores.

Sous Domitien, l'*aurum gemmatum* était complétement à la mode et, des bagues, les pierreries passaient à la vaisselle.

Nam Virro, ut multi, gemmas ad pocula transfert
A digitis,

remarque Juvénal. Martial confirme l'observation du satyrique :

Gemmatum Scythicis ut luceat ignibus aurum
Adspice quot digitos exuit iste calix [1].

Les Empereurs firent naturellement comme les particuliers ; ils eurent des orfévres, esclaves ou affranchis, attachés à leur maison.

ANTIGONVS GERMANICI CAESARIS
ARGENTARIVS
VIXIT ANNOS XLII.
AMIANTVS GERMANIC.
CAESAR. CAELATOR
FECIT.

[1] XXXVI, 10; XXXVII, 20. — II *Sermon.*, IV, 33. — Suétone, *Auguste*, 72. — *Astronom.* V, 389 à 391. — *Sat.* V, 43, 44. — *Epigr.*, XIV, 109.

Digitized by Google

Cette inscription, trouvée à Rome, mentionne Caligula; en voici une autre encore mieux caractérisée.

EVMOLPVS CAESARIS
A SVPELLECTILE
DOMVS AVRIF. ET
CLAVDIA PALLAS F.
SOLI ET LVNAE
DONVM POSVERVNT.

Les orfévres de Rome étaient réunis en corporation sous le règne de Marc-Aurèle.

IMP. CAES. M. AVR. ANTONINO
AVG. PIO FELICI INVICTO PAR
THIC. MAXIMO BRITANNICO MAX.
TRIB. POT. VII. COS. III. P. P. PROCOS.
FORTISSIMO PRINCIPI
MAG. QVIN. COLL. AVRIFICVM
D. D.
CVR. P. VALERIVS. P. P. BENEDI
TVS ET C. AVRELIVS CARPVS
QQ. II. S.

Alexandre Sévère reconstitua entièrement tous les corps de métiers et les soumit à un impôt lucratif; le récit de Lampride mêle les orfévres à des professions moins artistiques. Les colléges des orfévres et des doreurs sont repris dans les inscriptions [1].

Le travail servile luttait avantageusement contre le travail

[1] Orelli, *Inscript. select. amplis. collectio*, t. II, c. 18, n° 4146. — Grüter, *ouv. cité*, p. 31, 11; p. 258, 7. — Lampride, *Alex. Sev.* : Corpora constituit omnino omnium artium..... Braccariorum, linteonum, vitreariorum, pellionum, plaustrariorum, argentariorum, aurificum et cæterarum artium vectigal pulcherrimum instituit. — *Coll. aurificum*, Grüter, *ouv. cité*, p. 638, 9. *Coll. aurariorum*, Id., *ibid.*, p. 12, 6; p. 78, 3; p. 114, 6 : cette dernière a été trouvée en Transylvanie. Orelli, *loc. cit.*, n° 4065. *Coll. bractearíorum inauratorum*, Grüter, p. 1074, 12; Orelli, n° 4067.

Digitized by Google

libre à qui il devait opposer une concurrence ruineuse; Cicéron traite les ouvriers en général de vile canaille : *Opifices et tabernarios atque illam omnem fæcem civitatum*. J'ai néanmoins quelque peine à appliquer cette injure à des patrons assez fortunés pour affranchir leurs esclaves et délaisser un héritage.

D. M.
T. CLAVDIVS PHAEDE F.
ARGENTARIVS VASCVLARIVS
FECIT SIBI ET LIBERTIS LIBERTABVS
QVE ET ALVMNIS SVIS POSTE
RISQUE EORVM. HOC MONVMENTVM
HEREDEM EXTERVM NON SEQVATVR.

Alumnus désigne ici le jeune esclave, l'apprenti, auquel les maîtres enseignaient le métier [1]. Au reste certains entrepreneurs d'industries arrivaient même à l'opulence, témoin le marbrier Habinnas dont il a été précédemment question.

La spécialité des *margaritarii* (joailliers) semble dater de l'Empire. Les *margaritarii*, comme les orfévres, avaient en général sur la Voie Sacrée leur établissement quelquefois dirigé par une femme; ils possédaient un capital et faisaient des legs pour qu'on leur rendît des honneurs posthumes; des magistratures urbaines leur étaient confiées.

TVTICHYLAS HIC POSITVS
QVI FVIT MARGARIT(arius) HIC HABVIT DEC(uriam) VIAT(oriam) CONSV
LAREM ET COLLEG(ii) DENT(drophorum)
ROMAN(orum) Q(uin)Q(uennalis) P(er)P(etuus) FVIT
QVI RELIQVIT COLLEGIO S(upra)S(cripto) H-S. DECEM MIL(lia) N. VT EX VSVRIS
EIVS OMNIBVS ANNIS PARENTET
EI LOCO AVT SI NON FACTVM
FVERIT ANTE TERMINAL(ia) INFERET
AERARIO P. R. DECEM M. N. [2].

[1] Saglio, *loc. cit.*, p. 571, col. 2. — *Pro Flacco*, 8. — Orelli, n° 4147.
[2] Orelli, n° 1076.

Digitized by Google

Vers la même époque, parallèlement à l'*aurifex* (ouvrier en or) et au *margaritarius* (marchand de perles et de pierres fines), on trouve des industriels, fabricants d'*aurum gemmatum*, orfévres joailliers, qui cumulaient les deux professions.

MARCIA T. F. SEVERA
AVRARIA ET MARGARITARIA
DE VIA SACRA LEGAVIT CODICILLIS
TESTAMENTI
LIBERTIS LIBERTABVSQVE SVIS
POSTERISQVE EORVM [1].

Gemmator, inclusor, ne se trouvent que dans J. Firmicus et saint Jérôme, écrivains du IVe siècle ; le dictionnaire de Noël attribue *gemmarius* (lapidaire) aux inscriptions : mes recherches au sujet de ce dernier mot n'ont point abouti.

Les noms des orfévres et des joailliers de l'antiquité classique accusent généralement des Grecs, des Syriens et des affranchis ; les vrais Latins sont en minorité : un relevé sommaire permettra d'en juger.

Demophon. — D. Segulius Alexsa. — C. Cornelius Philonicus. — L. Furius Diomedes. — L. Seleucus. — Philodamus Bassus. — C. Aspanius Clymenus. — Travius Argentillus ; Travius Acutus. — L. Calpurnius. — P. Fulvius Phœbus. — Eumolpus. — Valerius ; Benedictus ; C. Aurelius Carpus. — Faustus ; Fortunatus. — Q. Hordionius Primigenius ; Q. H. Pannychus. — M. Poblicius Hilarus. — M. Vipsanius Primigenius. — M. Cædicius Jucundus. — C. Fulcinius Hermeros. — Amiantus. — T. Claudius Phæde. — Marcia Severa. — Tutichylas [2].

[1] Orelli, n° 4148. — Pour les orfévres de la Voie sacrée, v. Orelli, nos 4149, 4156 ; Grüter, p. 622, 2 ; p. 639, 11 : pour les joailliers, Grüter, p 64, 7 ; p. 340, 2 ; p. 1116, 9.

[2] Eilhard Lubin, *Anthol. græca*, in-4°, 1604, lib. VI, c. 27, p. 935, n° 1 : χρυσοτέκτων Δημοφῶν, l'orfévre Démophon. Grüter. p. 639, 1, 4, 11 ; p. 638, 9, 10 ; p. 1116, 9 ; p. 1117, 1 ; p. 12, 6 ; p. 78, 3 ; p. 31, 11 ; p. 258, 7 ; p. 622, 1 ; p. 1074, 12 ; p. 64, 7 ; p. 340, 2 ; p. 114, 6. — Orelli, nos 4146 à 4149, 4153, 4076.

Digitized by Google

J'ajouterai à cette liste les célèbres graveurs sur pierres fines cités par Pline et Athénée ; ils sont tous Grecs : Pyrgotèles, Apollonides, Cronius, et enfin Dioscurides qui grava la tête d'Auguste [1].

N'oublions pas l'épitaphe métrique d'un industriel de Cirta (Constantine); la voici reproduite d'après M. Léon Renier. L'orfévre Lucius Præcilius Fortunatus fut loyal, charitable, ami du plaisir, aussi bon époux que possible; il accomplit sa centième année et il a soin d'apprendre aux lecteurs qu'il rédigea lui-même son éloge funèbre.

Hic ego qui taceo versibus meam vitam demonstro.
Lucem claram fruitus et tempora summa,
Præcilius, Cirtensi lare, argentariam exibui artem.
Fydes in me mira fuit semper et veritas omnis,
Omnibus communis ego : cui non misertus ubique ?
Risus, luxuriam semper fruitus cum caris amicis,
Talem post obitum dominæ Valeriæ non inveni pudicæ
Vitam ; cum potui gratam, habui cum conjuge sanctam.
Natales honeste meos centum celebravi felices.
At venit postrema dies, ut spiritus inania mempra relinquat ;
Titulos quos legis vivus mee morti paravi,
Ut voluit Fortuna ; nunquam me deseruit ipsa,
Sequimini tales : hic vos exspecto ; venitæ [2].

On remarquera que les initiales, à partir du quatrième vers inclusivement, forment l'acrostiche FORTVNATVS.

Cependant tous les orfévres n'arrivaient pas à l'opulence, et le client était fréquemment obligé de leur fournir les matières premières. La responsabilité de l'artiste lapidaire vis-à-vis de la personne qui lui confiait une gemme à tailler est définie par les jurisconsultes.

[1] Pline, XXXVII, 4. — Athénée, I, 16.

[2] *Inscriptions romaines de l'Algérie*, t. I, p. 249, n° 2074. — Une plaque de marbre, trouvée dans la Casbah de Constantine et aujourd'hui au Louvre, contient l'inventaire des objets en or, argent, bronze et marbre appartenant aux sanctuaires de l'antique Cirta. *Ibid.*, p. 235, n°s 1890 et 1891.

Digitized by Google

Si calicem diatretum faciendum dedisti, si quidem imperitia fregit, damni injuria tenebitur. Si vero non imperitia fregit, sed rimas habet vitiosas, potest esse excusatus. Et ideo plerumque artifices convenire solent cum ejusmodi materiæ dantur, non periculo suo se facere [1].

Une loi de Constantin-le Grand (337) interdit aux ouvriers et aux artistes l'exercice de toute charge municipale dans leurs cités respectives, vu la nécessité de loisirs pour apprendre leur état, et afin qu'ils soient d'autant mieux disposés à s'y perfectionner eux-mêmes et à y instruire leurs fils.

Artifices artium brevi subdito comprehensarum, per singulas civitates morantes, ab universis muneribus vacare præcipimus : siquidem ediscendis artibus otium sit adcommodandum, quo magis cupiant et ipsi peritiores fieri, et suos filios erudire. Dat. IV. non. Aug., Feliciano et Titiano coss.

Architecti, laquearii, albarii, tignarii, medici, lapidarii, argentarii, structores, mulomedici, quadratarii, barbaricarii, scasores, pictores, sculptores, diatretarii, intestinarii, statuarii, musivarii, ærarii, ferrarii, marmorarii, deauratores, fusores, blattiarii, tessellarii, aurifices, specularii, carpentarii, aquæ libratores, vitriarii, eburarii, fullones, figuli, plumbarii, pelliones.

On est surpris de trouver, confondues avec les métiers et les arts manuels, deux professions réputées libérales, les médecins et les vétérinaires ; mais les immunités dont jouissaient les corporations ouvrières étaient de nature à compenser tous froissements d'amour-propre, à supposer qu'ils existassent. En effet, les *Colléges* devenaient un refuge pour ceux qui voulaient échapper

[1] Paul ap. *Dig.*, lib. XXXIV, tit. II. l. 34 : Scribit Quintus Mucius, si aurum suum omne paterfamilias uxori suæ legasset : id aurum, quod aurifici faciundum dedisset, aut quod ei deberetur, si ab aurifice ei repensum non esset, mulieri non deberi.— Ulpien, *Ad leg. Aquil.*, ap. *Dig.*, lib. IX, tit. II, l. 27, § 18. Les *diatreta*, διάτρητα, étaient des vases de cristal ou de pierres précieuses travaillés au tour de manière à obtenir des dessins en relief ou même complétement détachés du corps ; une sorte de broderie, de réseau. V. encore Martial, *Epigr.*, XII, 70, et Rich, *Dict. des antiq.*, p. 229.

Digitized by Google

aux lourdes charges de la *Curie* : une loi de Valentinien Ier (364) réforme cet abus [1].

Aux fabriques impériales d'armes, *fabricæ*, étaient attachés des orfévres damasquineurs, *barbaricarii*, ayant pour spécialité l'ornementation des casques et des jugulaires. Les textes mentionnent deux *fabricæ* en Orient, Antioche et Constantinople ; trois en Occident, Arles, Reims et Trèves [2].

La condition des ouvriers employés à l'extraction des métaux précieux, *aurileguli*, *metallarii*, était fort misérable : ces malheureux ne pouvaient quitter leur résidence sous aucun prétexte ; fugitifs, on les y ramenait de force, et la loi s'opposait à leur expatriation, même voulue par l'autorité. L'or qu'ils versaient dans les caisses de l'État devait être à un titre déterminé par les règlements [3].

Le ministère du Comte des largesses sacrées, *Comes sacrarum largitionum*, avait un bureau des matières d'or, *scrinium aureæ massæ*, divisé en quatre sections, *ordines* : 1° la section des lingots, *ordo aureæ massæ* ; 2° la section de l'or travaillé, *ordo aurificum specierum* ; 3° la section de la monnaie d'or, *ordo aurificum solidorum* ; 4° la section des ornements et bijoux, *ordo*

[1] *Cod. Theod.*, lib. XIII, tit. IV, l. II, *De excus. artif. Laquearii*, plafonneurs. *Albarii*, ouvriers qui recouvraient les murs d'un enduit blanc. *Tignarii*, charpentiers en couvertures. *Structores*, maçons. *Quadratarii*, tabletiers, ébénistes (?). *Barbaricarii*, damasquineurs. *Scasores (cusores ?)*, monnayeurs, forgerons. *Sculptores*, ciseleurs, ornemanistes. *Diatretarii*, v. la note préc. *Intestinarii*, menuisiers. *Tessellarii*, paveurs en marqueterie. *Specularii*, stucateurs (Vitruve, VII, 3); peut-être aussi ceux qui incrustaient le verre dans les parois. *Plumbarii (plumarii)*, brodeurs. — *Ibid.*, lib. XII, tit. I, *De Decur.*, l. 62 : Municipalis qui ad fabrorum collegium, alia officia inclusurus, irrepsit, statui pristino reformetur : nec in posterum Decurionum quis originem trahens ad hoc officium aspirare audeat. Dat. IV Decemb. Mediolani, Divo Joviano et Varroniano coss.

[2] *Cod. Theod.*, lib. X, tit. XXII, *De fabricensibus*, l. 1 ; *Cod. Justin.*, lib. XII, tit. XXIV, l. 7. *Notitia dignit. etc. in part. occid.*, c. X, *Comes sac. larg.*, éd. Boëcking, in-8°, Bonn, 1853, t. II, p. 48 et 364 ; t. I, p. 245. Orelli, n° 4152 ; Grævius, *Thesaurus antiq. rom.*, t. X, p. 461; etc.

[3] *Cod. Theod.*, lib. X, tit. XIX, l. 5, 6, 7, 9, 12, 15 (années 369 à 424).

Digitized by Google

sculptorum et cæt. aurificum. Cette dernière, à laquelle se rattachaient certainement les ouvrages de joaillerie, occupait un centenier, cinq rédacteurs, *epistolares*, six employés de 1re classe, *formæ primæ*, et dix-huit de 2e, *formæ secundæ*. Du même ministère relevaient encore le personnel de la Garde-Robe impériale, *officiales sacrarum vestium*, et le *scrinium ab argento*, chargé de tout ce qui était en argent; lingots, espèces, vases et autres objets. Les damasquineurs, *barbaricarii*, dépendaient de la 3e section du bureau des monnaies, *scrinium a pecuniis* [1].

C. DE LINAS.

(A suivre.)

[1] *Notitia dignit. orient.*, c. XII, § 2; *occid.*, c. X, § 2. *Cod. Justin.*, lib. XII, tit. XXIV, l. 7. L. Bouchard, *Étude sur l'administr. des finances de l'empire romain*, p. 235 à 237, in-8°, Paris, Guillaumin, s. d.

Digitized by Google

LA HYÈNE

ÉTUDE D'ARCHÉOLOGIE MYSTIQUE

Animal immonde et féroce, la hyène n'est nommée qu'avec horreur dans les livres saints. Elle ne fournit d'allusion qu'aux plus odieux caractères, et le génie métaphorique n'a jamais rien trouvé en elle par où elle ait pu figurer, comme les autres animaux, ni le Dieu saint et révéré, ni l'Eglise, ni l'homme juste. C'est aussi l'un des carnivores que le Moyen-Age a doté de plus de fictions légendaires, traditions toutes merveilleuses et presque toutes lugubres ou effrayantes. Son nom hébreu est *Tseboa* et l'a fait confondre par plusieurs anciens physiologues avec un serpent fabuleux, auquel les Juifs attribuaient autant de couleurs différentes qu'ils comptaient de jours dans l'année, et qui était réputé changer alternativement de sexe ; tantôt mâle, tantôt femelle, ils l'appelaient dans le premier cas *Tseboa,* et, dans le second *Nepheza; Bardalis* était le nom commun à l'espèce [1].

Les traditions anciennes, comme celles du Moyen-Age, attribuaient aussi à la hyène la faculté de changer de sexe [2]. Sous la plume des naturalistes de ces époques, tout est incertain, étrange et changeant dans cet animal : il revêt dans leurs récits une belle et riche fourrure ocellée, rayée

[1] Bochart, *Hieroz.*, tom. I. *Præfat.*, p. 45.

[2] Illa enim quandoque est mas, quandoque fœmina. (Horus, *Hierog.*, II, 65) — Hyæna, si observes sexus, annualis est, marem et fœminam alternat. (Tertullian., *de Pallio*, cap. III. — Oppian., *Cynegetic.*, III. - Artemidor., *Oniroeritic.*, II, 12, etc.)

Digitized by Google

ou marbrée, souvent damassée de dessins courants, semblables aux ramages et aux fleurs des étoffes perses [1] : mais cette robe est chatoyante, ses taches changent de disposition, de directions et de nuances, et elle éblouit en même temps par ses splendeurs. De plus, les yeux de la hyène, brillants comme des escarboucles, changent aussi bien que sa robe et varient d'un instant à l'autre par la couleur, par l'éclat et par l'expression, d'où vint son nom de *Tseboa* (discolor) [2].

La hyène du Moyen-Age ne se borne point à ces caractères ; ses yeux recèlent une pierre d'une merveilleuse vertu : on l'appelle *hyenium*. Celui qui se l'est procurée et qui a le bonheur de la posséder est par cela même investi de la connaissance de l'avenir et du pouvoir de le prédire. Solin vous dira que cette précieuse pierre se trouve dans l'estomac des petits de cet animal et que celui dont ce talisman a touché la langue est favorisé du don de divination [3]. C'est ce que nous affirme aussi en ces termes le Bestiaire de Guillaume le Normand dont nous avons souvent parlé :

[1] Cutis horrida corpore toto
Cæruleis densis conspergitur undique vittis.

(Oppian., *Cynegetic.*, III).

Hinc et aliud hyenæ nomen *albakio* ab Arabibus indictum, quasi *variam* dixeris. Nempe est varius color... Neque aliter ab Olao describuntur... « Petuntur (inquit ille), a venatoribus pellis solum gratia, quæ apud nobiles et ditissimos ad vestimenta in pretio est, utpote splendidis et florum instar distincta coloribus, quales in damascena veste spectantur. Item, candet fuscata nigredine, instar panni damasceni diversis ornati figuris... Pelle varia est, ac nigro ac cinereo alternantibus maculis distincta ». Et Scaliger : « Admirabilis pulchritudine est. Macularum crebritas, ordo, vegetus splendor nulli cedit. (Bochart, *Hieroz.*, III, 11, col. 837.)

[2] Addo hyenam non pelle solum sed et oculis variam esse, ut et ratione oculorum conveniat ei nomen hebr. *Tseboa*. Plinius, libri octavi capite trigesimo, « Oculis hyenæ mille sunt varietates, oculorumque mutationes ». Et libri undecimi capite trigesimo septimo, « hyenæ oculi in mille colores transeunt subinde ». Solinus, « varietas multiplex inest oculis, colorumque mutatio ». A quibus hyeniæ gemmæ dictæ, de quibus Plinius, lib. 37, cap. 10. (Bochart, *ibid. ibid.*)

[3] Hyæna est animal quod dicitur in sepulcris mortuorum habitans eorumque corpora devorans, cujus natura est, ut aliquando masculus sit, aliquando fœmina, et ideo est immundum animal... Hæc bellua lapidem habet in oculis nomine *hyænium*, quem, si quis sub lingua sua tenuerit, futura prædicere posse creditur. Verumtamen Julius Solinus refert de hoc lapide quod in ventriculis pullorum hyenæ invenitur, et si cujus lingua eo tacta fuerit, divinare dicitur. (H. a S. Vict., *de Bestiis*, etc., II, 10; *de Hyena*.)

Digitized by Google

Une père porte en son oil
Ceste beste dont dire voil ;
Ki desus sa lange la tendreit
L'ein dit ke il devinereit
Les choses ke à venir sunt
Des aventures de cest mund.

Quant aux instincts de la hyène, ils sont tout à fait spéciaux. Les docteurs chrétiens qui ont copié les anciens naturalistes nous apprennent que la hyène habite par choix parmi les tombeaux, qu'elle démolit les sépulcres, qu'elle en fouille les profondeurs et en arrache les cadavres pour s'en repaître en liberté : aussi, la déclarent-ils le plus immonde des animaux.

Habitante des forêts sombres, la hyène du Moyen-Age possède le don de l'imitation de la voix humaine, elle en comprend en partie les accents et en répète quelques-uns avec une perfection effrayante. Cachée près des lieux habités, elle en épie les hôtes : à la faveur des nuits obscures elle assiste, invisible, aux conversations des bergers, distingue et retient leurs noms et s'exerce à les reproduire. Ensuite, tantôt sur les monts ou dans les vallées, tantôt au fond des bois muets ou aux portes mêmes de leurs chaumières elle les appelle dans l'ombre, les attire en des lieux écartés et en fait sa proie. Aussi, quand pendant les soirées ou les nuits d'hiver vous entendrez dans la campagne de lugubres gémissements ou les sanglots entrecoupés d'un homme saisi de nausées, fuyez : ne vous livrez point aux impressions d'une fatale pitié; ce sont des piéges de la hyène cherchant à attirer les hommes, ou même les chiens dont elle n'est pas moins avide. Si vous laissez dire Solin, il ajoutera à ces avertissements des recommandations tout aussi étranges et plus pressantes encore. Défiez-vous de la hyène, vous dira-t-il, même au fond du sanctuaire de vos maisons, car elle sait s'y introduire : elle y rôde furtivement pendant votre sommeil, et dans ce silence profond elle fera entendre des paroles articulées et imitera si bien les accents humains, que les plus circonspects s'y laisseront prendre. Méfiez-vous de cette voix, résistez à tous ses appels, car si vous franchissez le seuil de votre demeure et que vous sortiez, vous êtes perdu. Veillez donc sur vous et les vôtres, car, même de loin, la hyène exerce un fatal pouvoir de fascination; sa seule vue stupéfie l'homme, lui ôte la voix et les forces, et fait sentir cette influence à la plupart des animaux ; ne voit-on pas tomber du sommet des toits, du haut des terrasses ou du bord des fenêtres les plus élevées, le chien que l'ombre de la hyène frappe, à la clarté de la lune, de sa fatale projec-

Digitized by Google

tion [1] ? Aussi, dans le cours de vos chasses, votre meute perd-elle la voix tout d'un coup ? apprenez-en la cause occulte : c'est qu'elle a passé sur l'ombre portée par la hyène : et si quelqu'un d'entre vos chiens a subitement disparu, n'espérez plus le retrouver ; cette ombre projetée sur lui l'a rendu muet, immobile, et il est devenu la proie de ce plus cruel de ses ennemis.

Telles sont quelques unes des traditions fabuleuses que l'antiquité et le Moyen-Age racontent sur cet animal redouté. Passons aux leçons doctrinales que les écrivains mystiques en ont tirées.

SENS ANAGOGIQUE.

La hyène, emblème du Démon.

La hyène est l'emblème de l'Esprit du mal, au point de vue qui la présente comme dévorant les cadavres. Ainsi, disent les docteurs mystiques du Moyen-Age, le Démon dévore, c'est-à-dire engloutit dans les ténèbres éternelles les âmes mortes à la grâce par le péché [2]. Nous n'insistons pas sur cette explication, assez claire par elle-même.

SENS ALLÉGORIQUE.

La hyène, réputée changer alternativement et souvent de sexe, de couleur, de dispositions dans les dessins de sa fourrure et dans la nuance même de ses prunelles, fut l'un des emblèmes des Juifs tels que la Bible nous les montre, alternativement fidèles à Dieu et parjures, sans cesse flottants entre le culte du Seigneur et l'idolâtrie. Les écrivains du Moyen Age paraissent partout et toujours fortement préoccupés et indignés des continuelles défections de ce peuple ingrat et en expriment en toute occasion

[1] Refert etiam Julius Solinus quod circuit domos per noctem et quædam verba exprimit ut suspicetur homo ab iis qui in domo sunt, eo quod loquitur ut homo, et qui foras egressi, subito ab ea devorantur. (H. a S. Vict., *de Bestiis*, II, 10.) — Voir, pour toutes ces traditions, Clemens, *in Pedagog.*, c. 10. — Eusthat., *in Hexaëmer.*, p. 39. — Plinius secund., *de Animal.*, VIII, 30. — Ælian., *Histor.*, I, 5 ou 25. — Oppian., *Cynegetic.*, III. — Artemidor., *Onirocrit.*, II, 12. — Bochart, *Hieroz.*

[2] Hyæna est (anagogice) Diabolus, ut in Propheta (Jerem., XII, 9) : « Spelunca hyænæ est hereditas mea » : id est, Judæi, quos in hereditatem elegi, me abjecto, Diabolum in se susceperunt. (R. Maur., *Allegor.*, IV, p. 781.)

Digitized by Google

leur horreur avec une grande énergie. Guillaume le Normand, dans son *Sarmun del hyenne*, dit que par cette infidélité, suite de leur passion immodérée pour les biens terrestres et de leur sensualité, les fils d'Israël devinrent de mâles, femelles :

Ceste beste, n'en dotés mie
Le fiz Israël signefie
Ky ben crurent veraïement
El verai père omnipotent.
Et léaument à li se tindrent.
Mais après, femèles devindrent ;
Quant il furent suef norri
E as delices adenti,
A la char (et) à la luxure,
Plus n'orent de Dampne Deu cure,
Ains le guerpirent et folèrent,
Si que les Idles dorèrent.

La miniature correspondante à ce texte met d'abord en scène les premières lignes de ce sermon sur la hyène qui

Mangüe les mors
E en leurs sepultures abite :
Trestous ceus devore e ensorbite
A Ky ele peut avenir.

La hyène, le poil hérissé, vient de démolir un sépulcre ; ses pattes postérieures foulent des ossements hideux ; l'une de ses griffes antérieures maintient un cadavre exhumé par elle et dont un bras disparaît tout entier dans sa gueule.

Une miniature explicative accompagne celle-ci ; elle offre deux compartiments ou mises en scène : en haut la fidélité de la nation Juive, en

[1] Huic belluæ assimilantur filii Israel, qui ab initio Deo vivo servierunt, postea divitiis et luxuriæ dediti, idola coluerunt etc. (H. à S. Vict., *de Bestiis*, II, 10.)

Et le savant Abbé de Fulde expliquant, au point de vue allégorique, le v. 9, chap. XII de Jérémie ainsi conçu selon la version des Septante : « Numquid spelunca hyenæ hereditas mea mihi, pergite, congregate omnes bestias agri », s'exprime ainsi : « Referamus ad immundissimam nocturnæ bestiæ, qui vivit cadaveribus mortuorum et de sepulcris solet effodere corpora, nihilque est immunditiæ quo non versatur. Talis est Israel, offendens Dominum suum, et omnium bestiarum morsibus traditur. (R. Maur., tom. IV. *Operum*, lib. 6. *Commentarii in Hierem.*, cap. XII, p. 39.)

Digitized by Google

bas, son apostasie et sa transgression. Dans le compartiment supérieur, un groupe d'enfants de Juda, drapés dans de longues tuniques, et, par un anachronisme habituel au Moyen-Age, coiffés du bonnet à corne que Philippe le Hardi les obligea à porter en 1270, adorent le Dieu d'Abraham en se tenant agenouillés derrière Moïse, reconnaissable au double rayonnement de son front. L'ubiquité de l'Etre divin au regard duquel rien n'échappe est représentée par une tête jeune, barbue et ceinte du nimbe croisé, apparaissant au-dessus de cette scène au sommet du feuillage terminal d'un arbuste.

Dans le compartiment de la transgression, un groupe, tout semblable par le costume et le maintien, tourne le dos à la figure de la personne divine et adore, à genoux, les mains jointes, le veau d'or debout sur un autel couvert d'un tapis. Derrière ce groupe, un Amalécite, ou tout autre représentant des ennemis du peuple élu, tombe, l'épée nue à la main, sur les transgresseurs agenouillés au dernier rang. Deux têtes déjà ont roulé par terre, et les enfants de Juda les plus voisins des victimes et seuls encore à apercevoir l'ennemi, paraissent en grand désarroi.

SENS TROPOLOGIQUE.

La hyène, emblème, 1° de la détraction; 2° de la cupidité; 3° de l'hypocrisie et de l'instabilité des mœurs.

1° L'esprit tropologique a également envisagé dans la hyène son exhumation des cadavres, dans le but de les dévorer, et a fait de cet immonde animal l'emblème de la détraction, effet de l'envie, car en publiant les péchés des autres, figurés par la corruption et par l'infection des cadavres [1], le détracteur exhume et dévore, dans l'ordre spirituel, ceux dont l'âme est déjà considérée comme morte aux yeux de la foi.

La Somme théologique du frère Laurent, intitulée *Lapocalipse*, insiste sur ce commentaire avec une légère variante. La hyène est aussi à ses yeux la figure des détracteurs qui déchirent, par leur malice, non-seulement les pervers, mais encore les religieux et les bons chrétiens qui, selon une expression très-usitée dans la langue du mysticisme, « sont morts aux vanités du siècle ». Les détracteurs qu'elle figure sont, selon lui, « Li médisant, dont Salemons dit « que il mordent come serpens en traïson ». C'est, ajoute ce moraliste, « la très plus cruèle beste que l'on apelle hyène,

[1] Dans la langue du mysticisme, *odor bonus* signifie l'édification; *odor malus*, le scandale.

Digitized by Google

qui desterre les corps des gens mors et les menjue. Ce sont cil qui mordent et dévorent les prodeshomes de religion, qui sont mors au siècle. Ils sont plus cruel que enfer, qui ne dévore fors les mauvès, mais cil corent surs aus bons. Il sont ausi come la hupe qui en ordure d'home fait son ni et s'y repose : ce sont li escharbot, qui les fleurs fuient et le fumier aiment ».

2° Par cette exhumation des cadavres, montrés comme la proie immonde qui plaisait le plus à ses goûts, la hyène a fait aussi allusion à l'insatiable cupidité, suite des dilapidations auxquelles conduit la débauche. Le sol terrestre étant considéré en principe comme la région et l'emblème des jouissances et des biens matériels et transitoires, l'acte de le presser ou de le gratter, celui d'en fouiller le sein et d'y habiter, ont été longtemps et partout l'image matérielle de la sensualité qui se plaît aux jouissances les plus abjectes et en même temps de la cupidité qui recherche les biens terrestres dans la vue de les acheter, et de l'avarice qui s'attache à accumuler ces richesses. » Hyena, dit Philippe de Thann, cupidum hominem significat », et il ajoute :

« Hyenne signefie (ne lerrai nel vous die),
» Hume, aveir cuveitus (cupidité) ki est luxurious ».

L'homme cupide, l'homme avare, sont presque toujours indifféremment caractérisés par ces deux dénominations dans les écrits des glossateurs.

La Hyène dans la Bête à sept têtes.
Vitrail de l'église de Saint-Nizier.

Digitized by Google

La hyène a donc été à ce point de vue assimilée à la passion désordonnée qui s'acharne soit à amasser, soit à retenir les biens purement temporels et représente souvent l'avarice, dans les œuvres où l'art chrétien a mis en scène et emprunté à la zoologie mystique les personnifications des sept péchés capitaux. Tel est, entre autres, un vitrail de l'église de Saint-Nizier à Troyes, en Champagne, où sept têtes d'animaux différents, entées sur un même corps monstrueux, celui de la bête apocalyptique, représentent ces sept péchés, et dont nous avons donné la description et la figure dans notre Étude sur le dragon.

3° Comme nous venons de le voir, c'était une croyance répandue au Moyen-Age que la hyène change de sexe et même qu'elle en changeait annuellement. Au point de vue de cette métamorphose et dans l'ordre tropologique, la hyène est montrée dans les écrivains de ce temps comme faisant allusion à deux choses :

En premier lieu, à l'hypocrisie, et Bochart assigne en surplus pour cause secondaire de cette assimilation la nature chatoyante et par conséquent incertaine des nuances de sa fourrure *(variegata)*, celle de la couleur de ses yeux et de tout ce qui était censé changer et se transformer dans la hyène [1].

En second lieu, à l'instabilité des mœurs ; à la fluctuation constante des hommes que leurs excès et l'habitude du désordre amènent à l'inconstance et à la versatilité de la femme, androgynes spirituels flétris aussi bien dans les Bestiaires que dans les moralistes chrétiens [2]. Ecoutons après ces derniers Philippe de Thann :

Et Physiologus de la beste dit plus,
Que male et femelle est, pour ceo orde beste.
. . . Hume deit estre estable. Et en ben permainable :
. . . Et quand est cuveitous (cupide). A fame trait des murs [3].

[1] Si ad animum transferas hebrea phrasi «Tinctus, discolor est hypocrita, quia hypocritæ (inquit Elias in Thisbi) alium colorem præ se ferunt quam revera habent. » Vere enim hypocrita est, « qui aliud quidem abscondit animo, et aliud dicit. » Hic, cantor Ezobæus : « Cave tibi, mi fili, a *Tseboïm* » (id est discoloribus seu hypocritis) quorum osculum est osculum superfluum, imo noxium et perfidum, ut in Juda. (Bochart. *Hieroz.*)

[2] Quicumque igitur inter nos luxuriæ et avaritiæ inserviunt huic bestiæ (hyenæ) comparantur, cum nec viri nec feminæ sint, id est nec plene fideles nec perfidi, sed sunt sine dubio de quibus ait Jacobus apostolus : « Vir duplex animo, inconstans in omnibus viis suis (Jac. 1) » : de quibus et Dominus : « Non potestis Deo servire et mammonæ (Math. VI). » (Hug. a S. Vict. *De Best.* II. 10.)

[3] *He imitate the manners of womas :* Il imite les façons de la femme.

Digitized by Google

Hume est de ferme curage Et fame de volage,
Et iceo signefie Beste de tel baillie.

Même assimilation de la part de Guillaume le Normand :

Mut i ad gent, si com mei samble
Ke à ceste beste resemble.
Si vous dirai quels ce sunt
Trop grant plenté ad el mund
Ky ne sunt malles ne femèles
En dit, en oure sunt Jumèles
Dobles et feus et non créables,
Ne en nul liu ne sunt estables.
De ceus parole Salemun
Ky fist le livres del Sermun,
Home duble, faus et feignant
Ke en nul liu n'est permeignant.

Le Bestiaire de l'Arsenal résume dans son explication des sens mystiques de la hyène, quatre d'entre les significations que nous venons de détailler, à savoir : les Juifs inconstants . la cupidité ou la soif immodérée des jouissances terrestres : l'instabilité des mœurs : l'hypocrisie. La hyène, dit-il, « à la fois se contient come malle et à la fois come femèle, et por ce est orde beste. Cestuy samblent les fils Israël, qui en comencement servirent Dieu et après se donèrent as délices et à luxure et cotivèrent (cultivèrent) les mahomeries ; et por ce, dist li prophètes que Sinagoghe resamble ceste orde beste. Car en qel lieu qu'il puet avenir en lieu où mort home est enfoïs, ele le grate hors de la tombe et le mangüe, et l'aime plus et convoite por le amangier, qe nule autre cose qe elle puisse trover.

« Et tu, hom, quanques tu es, se tu as avarice en toi, resambles ceste orde beste. Service d'avarice est rachine de tos mals selonc l'Apostre q'il dist : et tuit cil qi avarisce maintiennent resamblent cele orde beste et sont samblables à lui : car il n'est home ne feme, ne loïal, ne trécéor, ains sont de cels dont Salemons dist : « homes dobles de corage qi n'est estables en oeuvres ne en ses voies plus que li hienne en abit de malle ne de feméle. » Nostre Sires dist en l'esvangile à cels, vos ne poës servir à Dieu ne al Deable ensamble. Ce qe cele orde beste se contient come malle et come femèle, sénefie deus langhes en une bouce et li dobles cors (cœurs). C'est beax samblant devant, et por traïr en derière : qi tels est-il des deus natures come li hienne est : et por ce, dit Dex qe il ne poënt mie servir à Deu ne al Deable. »

FÉLICIE D'AYZAC,
Dame dignitaire de la Maison de Saint-Denis.

Digitized by Google

LES EGLISES DE ROME

Étudiées au point de vue archéologique

PREMIER ARTICLE

Les églises de Rome sont en nombre considérable. M. le chevalier Augustin Canron, qui en donne la liste dans *Rome*, le *Souverain Pontife et l'Église*, en compte jusqu'à quatre-cent-cinquante-et-une.

Toutes n'ont pas, il s'en faut, une égale importance ; la majeure partie, du moins, attache le visiteur de bien des manières à la fois, soit par les souvenirs historiques, soit par les monuments archéologiques, ou encore par les saintes reliques qui s'y conservent et les dévotions qui s'y pratiquent.

Le pieux pèlerin et le savant tiennent avec raison à ne rien omettre et à être complétement renseignés. C'est pour eux que j'ai écrit ces pages, à Rome même, après avoir minutieusement étudié et contrôlé sur place les documents précieux qu'elles contiennent.

Le moment est venu de les publier. La Rome chrétienne tend chaque jour à disparaître. Le Piémont envahisseur a séquestré une foule d'églises qu'il a commencé à vendre et à piller.

Pour ceux qui ont eu le bonheur de parcourir la Rome d'autrefois, cette longue et fidèle énumération rappellera les plus doux souvenirs. Aux autres elle apprendra quelles richesses, quels trésors d'art et d'archéologie étaient accumulés dans ces sanctuaires vénérés.

« Indocti discant et ament meminisse periti. »

Cet inventaire, que nous dressons par ordre alphabétique, restera comme un stigmate indélébile pour condamner la rapacité du fisc subalpin.

1. Addolorata, place de Saint-Barthélemy-en-l'Ile. — Cette église, qui date de 1775, a pour vocable la Vierge des douleurs : elle est desservie par une confrérie, fondée en 1760, pour le soulagement des âmes du pur-

Digitized by Google

gatoire et que l'on nomme des *Sacconi rossi*, à cause du sac rouge dont les confrères sont revêtus Tous les soirs, après l'*Ave Maria*, on y fait le chemin de la Croix. On lit sur le lavoir de la sacristie cette pieuse recommandation : *Lavamini et mundi estote*.

2. St-Adrien au Forum, *S. Adriano a Campo Vaccino*. — La porte date du temps de la consécration par le Pape Pascal II, au commencement du XIIe siècle. On y lit sur un des jambages le nom de l'artiste qui l'a sculptée, Jean le Prêtre : *Johannes qui vocatur presbiter*. L'intérieur, divisé en trois nefs, a été reconstruit par Martin Longhi le jeune, qui donna aussi le dessin du grand autel. L'ornementation générale ne date que de 1656. On vénère, au maître-autel, les corps de S. Adrien et de Ste Natalie, sa femme, martyrisés à Nicomédie, l'an 294 ; et, à l'un des autels latéraux, orné de deux colonnes de vert antique, les corps des trois enfants hébreux que Nabuchodonosor fit jeter dans une fournaise ardente, Sidrach, Misach et Abdenago. Cette église, diaconie cardinalice, est desservie par les Pères de la Merci, qui sont entièrement habillés de blanc.

3. Sainte-Agathe du Faubourg, *Sant' Agata alla Suburra, via Mazzarini*. — On la nomme aussi Sainte-Agathe-des-Goths, parce que, pendant leur domination à Rome, elle servit au culte Arien. Elle est précédée d'un atrium qu'entoure un portique, et divisée en trois nefs par douze colonnes antiques, d'ordre ionique, qui proviennent du temple de Sylvain. Le clocher date du XIIe siècle et la reconstruction générale de 1635. Elle fut faite aux frais du cardinal Antoine Barberini, neveu d'Urbain VIII, grand-aumônier de France et archevêque de Reims. La vie de Ste Agathe, peinte sur toile au-dessus des arcades, est l'œuvre de Paul Gismondi, élève de Pierre de Cortone. Un des autels latéraux a été formé d'un fragment de ciborium du XIIIe siècle, où l'on a encastré des bas-reliefs du XVe, représentant l'annonciation, l'adoration des bergers et l'assomption de la Vierge. On y voit la tombe du savant Jean Lascaris, qui fut ambassadeur des rois Louis XII et François Ier et mourut en 1535, et le monument élevé pour le cœur de Daniel O'Connell, défenseur de l'Irlande catholique, mort en 1847. Les corps des saints martyrs Eusèbe, Hippolyte, Marie, Adria, Néoné, reposent au maître-autel, et, à l'autel de Ste Agathe, ceux des saintes martyres Pauline, Martana, Æmilia et Nominanda. Cette église, diaconie cardinalice, appartient au collége irlandais.

4. Sainte-Agathe des bonshommes, *Sant' Agata ai Pantani*. — Cette église, desservie par les religieux du Tiers-Ordre de la pénitence, a été restaurée en 1776. Dans la sacristie est une fontaine avec cette inscription : *Mundi estote*. Au bas de la nef, on remarque un poids romain en pierre de touche, dite *pierre des martyrs*, et un puits, dont on boit de l'eau par dévo-

Digitized by Google

tion et où les bourreaux lavèrent les couteaux qui servirent au supplice des martyrs. Cette église porte aussi le nom de Sainte-Marie des Anges *in Macello martyrum,* parce que sous Néron un grand nombre de chrétiens furent mis à mort en cet endroit même, comme l'attestait Charlemagne en 797 : *In loco dicto Macello, propter occisionem martyrum sub Neroniano gladio.* On la qualifie aussi par le mot *pantani* (bonshommes), parce qu'elle est dans le voisinage d'une ancienne ruine romaine, historiée de bas-reliefs.

5. Sainte-Agathe au Transtévère, *Sant' Agata al Trastevere*, vis-à-vis Saint-Chrysogone.— Cette église, de forme rectangulaire, date de l'an 1710. Elle occupe l'emplacement de la maison où naquit le pape S. Grégoire II, qui vivait au commencement du VIIIe siècle. Elle appartient aux Doctrinaires, qui y ont une école de garçons.

6. Sainte-Agnès hors-les-murs, *Sant' Agnese fuori le mura.* — On descend à l'église, titre cardinalice, par un escalier de quarante-cinq marches, dont les murs sont tapissés d'inscriptions extraites de la catacombe de Ste Agnès. Les deux plus intéressantes, placées près des fonts baptismaux, contiennent, l'une une épitaphe, LOCVS MAXIMI PRESBYTERI en belles lettres onciales, et l'autre l'éloge de Ste Agnès fait en vers latins par le pape S. Damase au IVe siècle. L'intérieur est divisé en trois nefs par quatorze colonnes antiques d'ordre corinthien, dont quatre de *porta santa* et les autres de *pavonazetto.* Une galerie surmonte les nefs latérales et a le même nombre de colonnes également antiques. L'autel, qui renferme le corps de Ste Agnès, attire l'attention par la richesse et la variété de ses marbres. Il date du pontificat de Paul V, ainsi que le ciborium, soutenu par quatre colonnes de porphyre violet (1614). La statue de Ste Agnès est un torse antique en albâtre oriental, auquel Nicolas Cordier a ajouté une tête, des mains et des pieds de bronze doré. Le plafond, sculpté aux armes du cardinal Sfondrat (1606), représente Ste Agnès, Ste Cécile et Ste Constance. Le chandelier pascal est un magnifique candélabre antique en marbre blanc, sculpté de feuilles d'acanthe. L'abside orientée, son siége cardinalice, son placage de porphyre et de marbre du mont Hymette et sa mosaïque remontent au pontificat d'Honorius Ier (625-638). La mosaïque est à fond d'or. Au-dessus de Ste Agnès, richement vêtue et placée entre les flammes du bûcher et les pieds sur l'épée qui la décapita, on voit le ciel nuagé et étoilé et la main de Dieu qui tient une couronne. A sa droite, le pape Honorius lui présente l'église qu'il a fait bâtir en son honneur, et, à sa gauche, le pape S. Symmaque tient dans un pan de sa chasuble relevée un évangéliaire à couverture gemmée. La dédicace se lit en lettres d'or sur fond bleu :

Digitized by Google

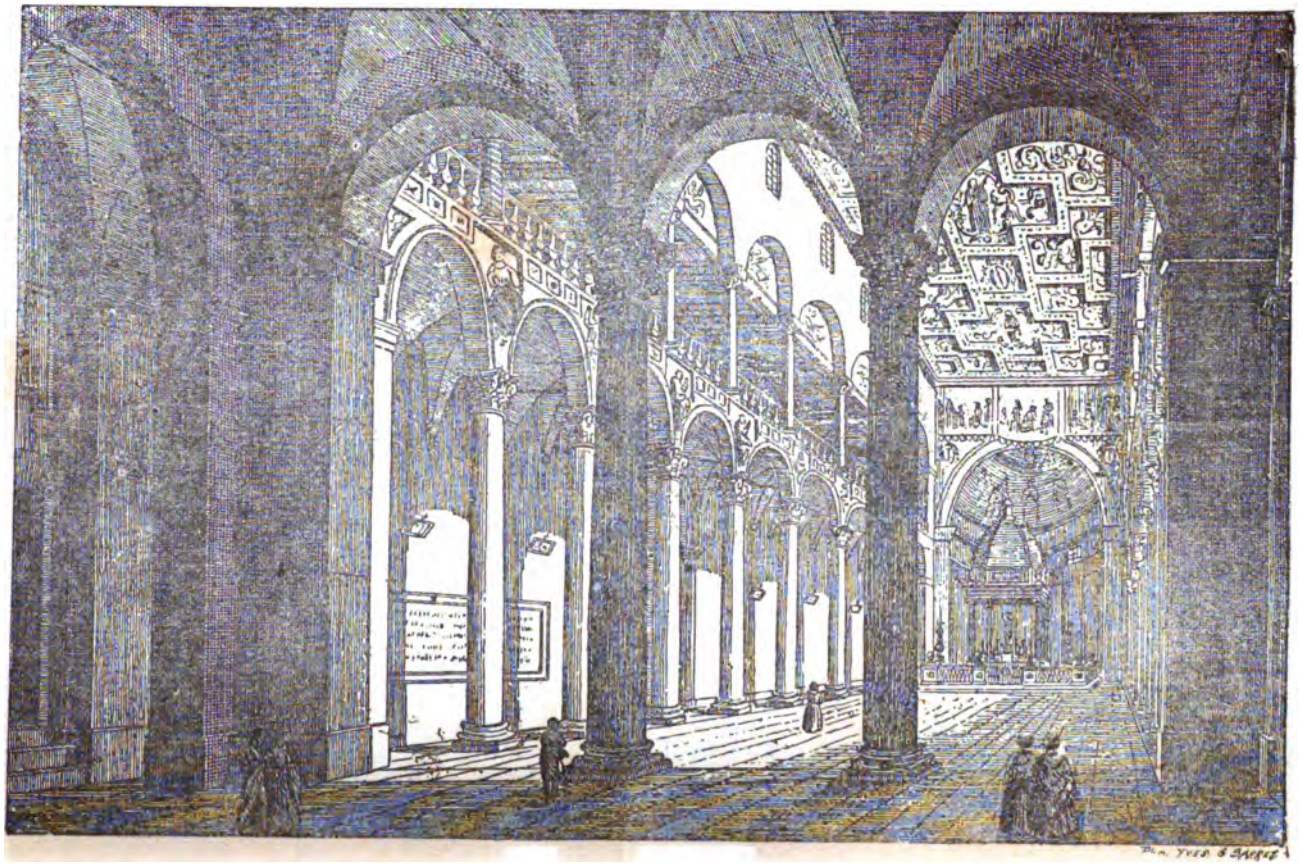

Vue intérieure de Sainte-Agnès-hors-les-Murs.

Digitized by Google

Aurea concisis surgit pictura metallis
Et complexa simul clauditur ipsa dies.
Fontibus e nibeis credas aurora subire
Correptas nubes ruribus arva rigans.
Vel qualem inter sidera lucem proferet Irim
Purpureusque pavo, ipse colore nitens.
Qui potuit noctis vel lucis reddere finem
Marturum e bustis hinc reppulit ille chaos.
Rursum versa nutu quo cunctis cernitur uno
Praesul Honorius haec vota dicata dedit
Vestibus et factis signantur illius ora
Decet et aspectu lucida corda gerens.

Dans une des chapelles latérales, on remarque au-dessus d'un autel, incrusté de porphyre et de mosaïques d'émail (1256), un gracieux retable sculpté aux effigies de S. Etienne et de S. Laurent, daté de l'an 1490 et offert à la basilique par l'auditeur de Rote français Guillaume des Périers. Dans la chapelle voisine, est une tête de Christ sculptée par Michel-Ange. — L'église a été réparée entièrement après la chute que fit le pape, du haut du premier étage du couvent, le 12 avril 1855, événement que reproduit, à l'endroit même une mauvaise fresque. — Au chevet de l'église, desservie par les chanoines réguliers du St Sauveur, qui y remplissent les fonctions paroissiales, s'élève un clocher qui fut construit, à la fin du XVe siècle, sous Sixte IV.

7. Sainte-Agnès de la place Navone, *Sant' Agnese in piazza Navona.* —On monte à cette église, qui date du pontificat d'Innocent X et de l'an 1662, par plusieurs marches de travertin, entourées d'une grille aux armes des princes Doria Pamphili, qui y ont droit de patronage. La façade, flanquée de deux campaniles, a été construite par Borromini. Le plan dessine une croix grecque, surmontée d'une coupole au centre : l'architecte fut Jérôme Rainaldi. Le tombeau d'Innocent X. sculpté par Maini, surplombe la porte d'entrée. La coupole, peinte par Ciro Ferri et Corbellini, représente le ciel : les Vertus des pendentifs sont de Baciccio. La Ste Famille se reposant pendant la fuite en Égypte, qui forme retable au maître-autel, a été sculptée par Dominique Guidi : elle est accompagnée de quatre belles colonnes de vert antique, dont deux proviennent de l'arc de Marc-Aurèle. On admire aux autels les bas-reliefs de la mort de Ste Cécile, par Antoine Raggi; de Ste Émérance lapidée au tombeau de Ste Agnès, par Hercule Ferrata; de S. Eustache livré aux bêtes, par le même, et de la mort de S. Alexis, par François Rossi. La belle statue de S. Agnès sur

Digitized by Google

son bûcher est d'Hercule Ferrata, et celle de S. Sébastien, qui passe pour un antique, a été arrangée par Paul Campi. — Au-dessus de l'autel de la sacristie, construite par Borromini et peinte par Paul Gismondi, on remarque l'Adoration des bergers, fresque du XVe siècle. — La crypte n'est autre que le soubassement même du Cirque agonal [1] d'Alexandre Sévère. Le bas-relief, sculpté par Algardi, rappelle l'endroit où Ste Agnès fut livrée nue à son séducteur, fils du préfet de Rome, et la croissance subite de ses cheveux qui préserva sa virginité. — L'église est desservie par un collége de prêtres qui a la direction du séminaire Pamphili. Elle est fermée toute l'après-midi.

Sainte-Agnès de la place Navone.

[1] Un souvenir des naumachies du temps des Césars s'est conservé à Rome jusqu'à nos jours. Ces jeux nautiques avaient lieu dans le Cirque Agonal (actuellement place Navone), vaste emplacement creusé en bassin et qu'on inondait à volonté. Pendant le mois d'août, on faisait déborder sur le pavé le trop-plein des fontaines du Bernin, et quand l'eau avait atteint un certain niveau et formait un véritable lac, les voitures s'y promenaient en file pendant que la musique des *Vigili* (Pompiers) s'élevait des abords de l'église Sainte-Agnès et que les piétons

Digitized by Google

8. St-Aignan, *S. Aniano*, près la *Bocca della Verità*. — Cette église, de forme rectangulaire, a été construite à la fin du XVe siècle, sous le pontificat de Sixte IV ; ses armes sont au-dessus de la porte. Elle appartient à la corporation des savetiers, dont le patron est S. Aignan qui, de savetier, devint disciple de S. Marc, puis évêque d'Alexandrie.— Elle n'est ouverte que le dimanche matin.

9. St-Alexis, *S. Alessio*, sur l'Aventin.— L'atrium est entouré de bâtiments que Charles IV, roi d'Espage, restaura et habita en 1813. Sous le portique est la statue de Benoît XIII (1752). De l'ancienne église, consacrée par Honorius III en 1217, il reste le clocher en briques, haut de cinq étages, la porte encadrée de marbres et une partie de l'ancien pavage en mosaïque de pierres dures. La façade et les trois nefs ont été modernisées par le cardinal Quirini, en 1750. En entrant, on voit l'escalier de bois de neuf marches, sous lequel S. Alexis vécut ignoré, pendant dix-sept ans, dans la maison de son père et mourut en 409, ainsi que le puits qui lui fournissait de l'eau : on en boit par dévotion. Le ciborium, soutenu par quatre colonnes de vert antique, date de 1582. Le maître-autel, tourné vers les fidèles, renferme les corps de S. Alexis, de S. Boniface et de Ste Aglaé. L'autel de la Vierge, dans le transsept, se fait remarquer par une Madone byzantine, peinte sur bois, qui vient d'Edesse, et un riche tabernacle, don de Charles IV. Il y a des tombes curieuses de 1288, 1433 et 1457. Deux colonnettes, incrustées de cubes d'émail, mentionnent Jacques, fils de Laurent, qui, au XIIIe siècle, en avait fait dix-neuf semblables : *Jacobus* (filius) *Laurentii fecit has decem et novem columpnas cum suis capitellis*. Dans un couloir près de la sacristie, la belle statue du cardinal Guidi del Bagno (1641), sculptée par Dominique Guidi, est abritée par une coupole en mosaïque. La crypte, d'assez grande dimension, possède un siége en marbre du IXe siècle et un ancien autel. Cette église est titre cardinalice. Le cloître, fort élégant et plein de colonnes antiques, contient des inscriptions de 981, 1005, 1082, 1084. Le couvent est habité par des religieux Somasques qui y élèvent de jeunes aveugles.

10. St-Alphonse de Liguori, *S. Alfonso*, sur l'Esquilin. — Cette église, desservie par les Liguoriens qui habitent la villa Caserta, a été construite en 1858 par un architecte anglais, qui a donné là une assez pauvre idée du style ogival de son pays. La conque de l'abside représente, sur fond d'or, le Sauveur, entre la Ste Vierge et S. Joseph. Les vitraux, en style du XIIIe siècle, ont été dessinés avec goût par un prêtre français, M. Le

circulaient et s'éclaboussaient sur les deux rives. Ce divertissement n'avait lieu que les samedis et les dimanches d'août.

Digitized by Google

Forestier. On vénère au Maître-Autel la Madone du secours perpétuel, gracieux tableau byzantin qui provient de l'église de S. Mathieu *in Merulana*, détruite au commencement de ce siècle [1].

11. St-Ambroise au grand égout, *S. Ambrogio alla Massima*. — Cette église, qui appartient aux Bénédictins réformés de Subiaco, a la forme d'une croix latine et date de l'an 1606. Les pendentifs de sa coupole représentent les quatre vertus cardinales : la prudence, la tempérance, la force et la justice. Un bas-relief du XVe siècle, placé au-dessus de la porte d'entrée, figure S. Ambroise en évêque et un fouet à la main. Là était autrefois la maison paternelle de S. Ambroise, que sa sœur, Ste Marcelline, transforma en ascétère.

Le qualificatif *alla Massima* vient de la situation de cette église près du grand égoût (*cloaca massima*), qui déverse les eaux de la ville dans le Tibre.

12. Ste-Anastasie, *S. Anastasia*, au pied du Palatin. — Cette église, titre cardinalice et collégiale, occupe l'emplacement même de la maison de Ste Fauste et de sa fille Ste Anastasie. La façade a été construite, en 1636, sous Urbain VIII, par le florentin Louis Arrigucci. L'extérieur des murs accuse diverses époques : le IXe siècle, sous S. Léon III; le XIIIe, sous Innocent III, et le XVe, sous Sixte IV. L'intérieur, partagé en trois nefs, fut restauré, en 1722, par le cardinal portugais Nuno da Cunha. Les douze colonnes, dont six de *pavonazetto*, proviennent du temple de Neptune. Les deux plus belles, en *porte sainte*, avoisinent l'autel, où repose le corps de Ste Anastasie et où l'on admire sa statue couchée, sculptée par Hercule Ferrata. Deux autres colonnes de *pavonazetto*, cannelées en

[1] Dans la rue déserte de *San-Matteo*, il ne reste plus de cet ancien titre cardinalice que quelques pans de murailles, attribuables au XIIe siècle. — Vis-à-vis est une très-curieuse maison du cardinal titulaire, dont la façade a été artistiquement décorée sur mortier frais, par le procédé du graphite, *sgraffitto*, au XVIe siècle. Le rez-de-chaussée, simulant un grand appareil, est soutenu par des contreforts à personnages et terminé par une frise où sont multipliés les instruments de musique et les armes de guerre. L'étage des fenêtres a ses trumeaux historiés, par allusion sans doute au prénom du cardinal, des travaux d'Hercule dont deux scènes intactes sont ainsi désignées :

Hercules coelum fesso iam atlante humeris sustinuit.
Leonis suffocati exuviis induitur Hercules.

Au-dessous du toit court une frise égayée de feuillages, d'oiseaux et de mascarons. Quoique mutilée et abandonnée, cette maison, d'un style *rarissime*, mérite l'attention et l'étude des artistes.

Digitized by Google

spirale, ornent l'autel de S. Georges. Au fond du latéral gauche, est un ancien autel, surmonté d'un ciborium du IXe siècle, où l'on croit que S. Jérôme dit la messe. On conserve son calice dans le trésor, ainsi que le voile de la Ste Vierge et le manteau de S. Joseph, dans lesquels l'Enfant-Jésus fut enveloppé au moment de sa naissance.

Sous l'église, on a retrouvé en 1854 les substructions, autrefois rez-de-chaussée, du palais des Césars. Le gardien qui y conduit fait remarquer l'ancienne voie sacrée, les briques sigillées, datées de l'an 123 et 141, plusieurs salles bien conservées, des cheneaux pour l'eau, un égoût et les murs de la Rome primitive, dite *Roma quadrata*.

13. St-André des Ecossais, *S. Andrea degli Scozzesi*. — Cette petite église, qui date de l'an 1600, a été récemment restaurée avec goût. On y conserve, dans un reliquaire pyramidal du XVe siècle, une relique de Ste Marguerite, reine d'Ecosse. Elle est desservie par des écossais, dont le collège a été reconstruit, en 1868, par le commandeur Poletti, architecte de S. Paul-hors-les-murs : on y voit sculpté le chardon, qui est l'emblême national.

14-15. St-André des Haies, *S. Andrea delle fratte*. — Cette église, qui est paroissiale, date de 1612 et a la forme d'une croix latine. Commencée par l'oratorien Guerra, elle a été terminée par Borromini, qui lui a fait un singulier clocher que les cloches mettent en branle. La façade n'a été élevée qu'en 1826 par legs du célèbre cardinal Consalvi. Les fresques de la coupole, qui représente le Ciel, des pendentifs où sont les docteurs des deux Églises grecque et latine, et de l'abside, consacrée à la vie de S. André, sont l'œuvre de Pascal Marini. Le riche autel de S. François de Paule date de 1736. Les deux anges tenant le titre de la croix et la couronne d'épines, qui flanquent le grand autel, ont été sculptés par le Bernin et proviennent du Pont Saint-Ange. La statue couchée de Ste Anne est de l'artiste Meini. La chapelle du Saint-Sacrement, au milieu de la nef, décorée aux frais du prince Torlonia, représente l'apparition de la Ste Vierge au juif français Ratisbonne qui se convertit en cet endroit même, en 1842.

Le couvent est habité par les Minimes. La vie de S. François de Paule a été peinte autour du cloître, en 1624. On y distribue aux fidèles les hosties de S. François de Paule, à qui l'on attribue la vertu de procurer une heureuse délivrance aux femmes en couches.

De l'autre côté de la place est un oratoire qui sert aux réunions d'une confrérie. Construit en 1576, il a été restauré en 1864. On y voit une vierge peinte sur bois, de la fin du XVe siècle.

16. St-André et St-Léonard des marbriers, *S. Andrea de' Scarpellini*.

Digitized by Google

— Cet oratoire, desservi par l'université des marbriers, date du XVIIe siècle. La toile du retable, peinte par Michel-Ange Caravage, représente les quatre saints sculpteurs et martyrs que les marbriers ont pour patron. On y voit aussi une Madone du XVe siècle, peinte sur bois.

Deux écoles sont attenantes à l'église : l'une pour y enseigner l'architecture élémentaire et l'ornement, l'autre pour la partie de la géologie et de la minéralogie qui a trait à la connaissance des marbres et des pierres. Des prix sont institués pour récompenser les jeunes élèves et encourager les plus avancés dans l'exercice de leur profession.

17. St-André de la poissonnerie, *S. Andrea in Pescheria.* — Cet oratoire, qui n'a de remarquable que ses stucs du XVIIe siècle, appartient à la corporation des marchands de poisson, qui s'y réunissent le dimanche. Au-dessus de la porte est représenté S. André tenant un poisson à la main.

18. St-André des Potiers, *S. Andrea de' Vascellari*, au Transtévère — Cet oratoire, desservi par la corporation des potiers, renferme : un carrelage en faïence du XVIe siècle ; un bénitier, porté sur une colonnette romane; un plafond à caissons, peint et doré, de l'an 1701, et deux colonnes de *cottanello* à l'autel.

19-20. S. André au pont Milvius, *S. Andrea a ponte Molle.* — Cette église, desservie par une confrérie, a été restaurée en 1847. La statue de S. André, couverte par un dais que soutiennent quatre colonnes d'albâtre, rappelle que ce fut là que Pie II, en 1462, reçut le chef de l'Apôtre, que le cardinal Bessarion lui apportait de Constantinople.

Une autre église de S. André, moins éloignée de la Porte du Peuple, a été construite sur les dessins de Vignole, en reconnaissance de ce que Jules III, qui n'était alors que cardinal, eut la vie sauve pendant le sac de Rome, en 1527.

21. St-André au Quirinal, *S. Andrea al Quirinale.*— Cette église, précédée d'un portique semi-circulaire, a été construite par le Bernin, en 1678, aux frais du prince Pamphili, neveu d'Innocent X.

Le plan est de forme elliptique, avec chapelles tout autour et coupole au milieu. On remarque, au maître-autel, quatre colonnes de *cottanello* et le tableau du martyre de S. André, peint par Guillaume Courtois, dit le Bourguignon. Le corps de S. Stanislas Kostka repose à son autel, dans une urne de lapis lazzuli et le tableau de Ch. Maratte est encadré de deux colonnes d'albâtre. Près de la sacristie est le tombeau d'Emmanuel IV, roi de Sardaigne, mort en 1819, novice de la Compagnie de Jésus.

Le couvent était habité par les Jésuites, qui y avaient leur noviciat. On y visite les chambres de S. Stanislas : pour les dames, il faut une permission du cardinal-vicaire. Dans la première chambre : onze tableaux à l'aqua-

Digitized by Google

relle représentant la vie du Saint; porte de la chapelle bâtie par S. Ignace à la vigne du collége romain, dite *della Balbina*; porte de la chambre de S. François de Borgia. Cette chambre servit au noviciat fondé par S. François de Borgia. Dans la deuxième chambre : pavage en carreaux émaillés (XVIe siècle) ; calotte en soie rouge du Vén. cardinal Bellarmin, mort en 1621 ; cahier d'*Exhortations* écrit de sa main ; cahier écrit par le B. Berchmans ; lettres autographes de S. Léonard de Port-Maurice, du B. Alphonse Rodriguez, de S. Louis de Gonzague, du B. Canisius recommandant S. Stanislas à S. François de Borgia (1587) ; S. Francois d'Assise, peinture sur cuivre du XVe siècle ; inscription commémorative d'une guérison opérée par S. Stanislas (1766) ; cabinet d'ébène, avec incrustations de pierres précieuses (XVIIe siècle). Dans la troisième chambre, où S. Stanislas mourut en 1568, âgé de 18 ans, on admire sa statue par le protestant Le Gros, qui se convertit après l'avoir sculptée ; le lit est en jaune antique, le drap en albâtre, la soutane en marbre noir ; les mains, les pieds et le visage en marbre blanc. Dans le jardin existe encore la fontaine où S. Stanislas allait rafraîchir sa poitrine embrâsée, après la sainte communion.

22. St-André du Val, *S. Andrea della Valle.*—La majestueuse façade de cette église fut construite sous Alexandre VII, en 1665, par Charles Rainaldi ; elle est en travertin et offre les deux ordres corinthien et composite superposés. L'intérieur, qui dessine une croix latine, a été construit par Pierre-Paul Olivieri et Charles Maderne, aux frais du cardinal Alexandre de Montalto, qui posa la première pierre en 1591. La première chapelle à gauche appartient aux princes Barberini. On y voit les tombeaux des père et mère d'Urbain VIII et quatre colonnes de vert antique. Un enfoncement pratiqué dans la muraille consacre le souvenir de l'endroit où Ste Lucine retira de l'égoût le corps de S. Sébastien. La première chapelle à main droite a été construite par Charles Fontana. Elle est remarquable par ses huit colonnes de vert antique, son retable sculpté par Antoine Raggi et les statues de ses tombeaux (1671, 1691.) La seconde chapelle, qui est des Strozzi, reproduit en marbre et bronze plusieurs motifs empruntés aux œuvres de Michel-Ange, comme la *Pietà* de St-Pierre, Rachel et Lia du tombeau de Jules II, les tombeaux des Médicis à Florence. Au haut de la nef, sont les tombeaux de Pie II (1464) et de Pie III (1503), sculptés par Nicolas della Guardia et Pierre-Paul de Todi et transportés ici de la basilique de St-Pierre. Le premier représente les vertus de tempérance, de force, de prudence, de justice, de foi et de charité ; S. Pierre présentant le Pape à la Vierge, et S. Paul le cardinal Picolomini ; la statue couchée du pontife et la translation du chef de S. André à Saint-

Digitized by Google

Pierre. Sur le tombeau de Pie III sont sculptés S. Philippe, S. Jacques-le-Majeur, S. Pie, S. Grégoire-le-Grand, S. Antoine, S. François d'Assise; S. Pierre et S. Paul présentant le Pape à la Vierge, sa statue couchée et son couronnement. La coupole, qui est la plus élevée de Rome après celle de S. Pierre, a été peinte par Lanfranc, qui y a représenté le ciel. Les quatre évangélistes des pendentifs et les six Vertus de l'abside sont de la main du Dominiquin, qui a aussi exécuté plusieurs traits de la vie de S. André. Le pourtour de l'abside est de Mathias Preti. Lanfranc a également peint dans le transsept la toile de l'autel de S. André Avellin, que l'on invoque contre la mort subite. On conserve parmi les reliques une lettre autographe de S. Gaëtan et les chaînes de S. Sébastien.

Saint-André du Val.

Le couvent, habité par les Théatins, sert de résidence au général de l'ordre. C'est là que se bénit et distribue le scapulaire bleu de l'Immaculée Conception et que l'œuvre de la Propagation de la foi a son siége.

23. Saint-Ange aux Corridors, *Sant' Angelo ai corridori*. — Cet oratoire, qui appartient à une confrérie sous le patronage de S. Michel, date

Digitized by Google

de l'an 1585. On y remarque l'épitaphe du notaire Eugène (VIe siècle); une Vierge allaitant son enfant, peinture sur bois du XVe siècle et une fresque du XVIe, représentant la procession des grandes litanies et l'apparition de l'ange au mausolée d'Adrien. Le surnom *ai corridori* lui vient de ce qu'il est appuyé contre la galerie, espèce de viaduc couvert, qui met en communication le Vatican et le château Saint-Ange, au cas où le Pape voudrait s'y réfugier, comme le fit Clément VII.

24. Saint-Ange de la Poissonnerie, *Sant' Angelo in Pescheria.* — Cette diaconie, en même temps collégiale, a été complétement restaurée en 1868. Il reste à l'autel de la Vierge une fresque du XIIIe siècle et une intéressante inscription de l'an 770. La chapelle de Saint-André date de 1688. Au maître-autel reposent les corps de S. Gétule, de Ste Symphorose et de leurs enfants martyrs. Contre la façade est appliqué le magnifique portique d'Octavie, construit par la sœur d'Auguste. Sur la place et dans une rue voisine se tient le marché au poisson, qui a fait donner à l'église son surnom de *in Pescheria.* On voit un étalon de marbre encastré dans le mur ; chaque fois qu'un poisson dépasse en longueur cette mesure, on coupe le surplus pour l'offrir au Sénat.

25. Saint-Ange Gardien, *Sant' Angelo Custode.* — Cet oratoire, desservi par une confrérie, est surmonté d'une coupole : le plan en est circulaire. La construction date de 1676. Il y a deux colonnes de jaspe au grand autel et deux de cipollin à celui de la Vierge.

26. Sainte-Anne des Chaussetiers, *Sant' Anna de' Calzettari.* — Cette modeste chapelle, située au pied de l'Aventin et gardée par un ermite, date de 1745. Elle appartenait autrefois à la corporation des chaussetiers dont elle a retenu le nom.

27. Sainte-Anne des menuisiers, *Sant' Anna dei Falegnami.* — Cette église, qui date de 1682 et prend son nom du quartier où elle est située, se distingue par ses fresques et ses stucs dorés. Le maître-autel est orné de quatre colonnes de jaspe de Sicile. L'hospice, fondé en 1784 par Jean Borgia, pour recueillir des enfants pauvres, est vulgairement nommé *Tata Giovanni.* Pie IX, n'étant que simple prêtre, en fut le directeur.

28. Sainte-Anne des Palefreniers, *Sant' Anna dei Parafrenieri.* — Cette église, située au pied du Vatican, appartient à la corporation des palefreniers. Construite sur plan elliptique par Vignole, en 1573, elle a été restaurée en 1845. La façade date du pontificat de Clément XI.

29. L'Annonciation des Turquines, *Annunziata delle Turchine*, près Sainte-Marie-Majeure. — Cette église appartient aux religieuses Annonciades, nommées les *Turchine*, à cause de leur costume bleu-ciel. Elle date du XVIIe siècle.

Digitized by Google

30. L'Annonciation a la Tour Conti, *Annunziata a Tor di Conti* [1]. — Cette église, construite par Urbain VIII, est adossée aux murs du Forum de Nerva et du temple de Mars vengeur. Le couvent, qui date des XIIIe, XVe et XVIe siècles, est habité par des religieuses dominicaines.

31. L'annunziatella, hors la porte St-Sébastien.—La nef est flanquée de contreforts et terminée à l'orient par une abside. Elle date de l'an 1200 et a été restaurée en 1518 et 1640. On y remarque un tabernacle incrusté d'émaux du XIIIe siècle et une fresque, de la fin du XVe, représentant l'Annonciation. Cette église, isolée au milieu de la campagne, n'est ouverte que le premier dimanche de mai, dans la matinée. Elle appartient à la confrérie de Ste Lucie du Gonfanon.

32. St-Antoine des Monts, *S. Antonio ai Monti*, sur l'Esquilin. — Une inscription, gravée à la frise de la façade, indique que le portail de marbre blanc, unique en son genre à Rome, a été construit, en 1259, aux frais du cardinal Pierre Capocci, qui avait fondé en cet endroit un hôpital pour les personnes atteintes du feu de S. Antoine, établissement qui fut longtemps desservi par les Antonins de France. L'intérieur, divisé en trois nefs, a été restauré au XVIIIe siècle. Les murs latéraux, peints à fresque par J.-B. Lombardelli, en 1585, représentent différents traits de la vie de S. Antoine. La chapelle du saint a été peinte par Nicolas delle Pomarance. On y remarque une mosaïque antique en marbre représentant un tigre qui se jette sur un bœuf pour le dévorer. C'est là que, chaque année, pendant l'octave de S. Antoine, on bénit les chevaux et autres bêtes de somme.— Le couvent était habité par les religieuses camaldules, qui s'occupaient à encadrer des *Agnus* et à tresser, pour le jour des Rameaux, des palmes travaillées avec goût.

Sur la place s'élève une élégante colonne de granit rouge, surmontée d'une croix de bronze, érigée par Clément VIII, à l'occasion de la conversion du roi de France Henri IV, en 1595.

33. St-Antoine des Maronites, *S. Antonio dei Maroniti*, sur l'Esquilin. — La chapelle ne vaut pas la peine d'être vue, mais il faut entrer dans le jardin du couvent, résidence de l'abbé procureur-général des Maronites,

[1] La tour carrée, qui formait le donjon du château habité par les comtes de Segni, date de la fin du XIIe siècle. On y lit cette fière inscription en vers :

HAEC DOMVS EST PETRI VALDE DEVOTA NYCOLE
STRENVVS ILLE FIDVS MILES FORTISSIMVS ATQVE
CERNITE QVI VVLTIS SECVS HANC TRANSIRE QVIRITES
QVAM FORTIS INTVS NIMIS COMPOSITA FORIS
EST VMQVAM NVLLVS VOBIS QVI DICERE POSSIT

Digitized by Google

et monter dans la tour, pour jouir du panorama et surtout de la vue du Colysée qui, en cet endroit, paraît intact.

34. St-Antoine des Portugais, *S. Antonio de' Portoghesi.*—Cette église, qui appartient à la nation portugaise, a été construite par Martin Longhi le jeune et Christophe Schor, qui termina la façade en 1695. Elle est en forme de croix latine; on y remarque de beaux marbres et des stucs dorés. Le tableau de Ste Elisabeth, réconciliant son mari et son fils, est de Louis Agricola : l'urne de l'autel est en vert antique d'Egypte. Calandrucci a peint le S. Antoine de Padoue du maître-autel.

35. St-Apollinaire, *S. Apollinare*, près la place Navone. — Cette église a été entièrement reconstruite sous Benoît XIV, en 1748, par Ferdinand Fuga. On vénère sous le vestibule une Madone, accompagnée de S. Pierre et de S. Paul, que l'on dit peinte par le Pérugin. Dans la nef, on remarque la belle statue de S. François-Xavier, sculptée par le Gros, et celle de S. Ignace par Charles Marchione. Le maître-autel, en lapis lazzuli, contient les corps des SS.Tiburce, Eustrase et leurs compagnons martyrs. Les chandeliers, donnés par Benoît XIV, sont d'un style élégant. On y conserve le crucifix dont se servait S. Pie V, pendant qu'il était encore dominicain, en 1520. Les étrangers aiment à assister aux offices de cette église, où l'on chante assez purement le chant grégorien et à laquelle est attenant le séminaire romain, construit par Ferdinand Fuga, sur l'emplacement du palais du cardinal d'Estouteville, archevêque de Rouen. Ses élèves portent la soutane et la *soprana* de drap violet.

36. SS. Apotres, *SS Apostoli.* — Cette église, à la fois titre cardinalice et paroisse, a pour titulaires les douze apôtres. Elle est précédée d'un portique, bâti par l'architecte Baccio Pintelli, aux frais du cardidal Julien de la Rovère, neveu de Sixte IV, et plus tard pape sous le nom de Jules II. On y remarque : un lion couché, qui provient de l'ancienne porte et est signé du nom du sculpteur *Bassalestus*, qui vivait au XIII• siècle ; un aigle sculpté au milieu d'une couronne de chêne, trouvée au Forum de Trajan et le tombeau du graveur Volpato sculpté par Canova. La façade et la tour ont été restaurées en 1827, par le duc Jean Torlonia, sur les dessins de l'architecte français Valadier. L'intérieur, divisé en trois nefs de belles proportions, a été reconstruit par François Fontana, et Clément XI en posa la première pierre en 1702. On restaure actuellement la voûte de l'abside, peinte par Jean Odazzi, représentant la chûte des anges rebelles. Le grand tableau du fond, œuvre de Dominique Muratori, figure le martyre des SS. Apôtres Philippe et Jacques Mineur, dont les corps reposent à la confession du maître-autel. Dans le sanctuaire, sont les tombeaux du chevalier Giraud, maître-d'hôtel des rois Charles VIII et Louis

Digitized by Google

XII, mort en 1505, et du cardinal Riario, oncle de Sixte IV : ce dernier est orné des statuettes de S. Pierre, de S. Paul, de S. François d'Assise, de S. Antoine de Padoue, de S. Bonaventure et de S. Bernardin de Sienne.

En avant de la grande nef, existait un puits, où reposaient les corps des saints martyrs Diodore et Marianus et autres, extraits de la catacombe de la voie Salara. Antoine Bacci a peint à la voûte le triomphe de l'ordre de S. François. Les bas-côtés sont flanqués de chapelles, dont les plus intéressantes sont : celle de S. Joseph de Cupertin, décorée de deux colonnes de vert antique et d'un tableau peint par Joseph Cadès, et celle de S. Antoine de Padoue, qui appartient au prince Odescalchi, dont les armoiries ont été faites en mosaïque dans le pavé, en 1722. Sous l'autel reposent les corps de plusieurs martyrs et entre autres des saintes Claudia et Eugénie sa fille, dont les statues ont été sculptées par François Peroni et Dominique Guidi. On y remarque encore quatre belles colonnes de brêche violette et quatre d'albâtre. Le tombeau de Clément XIV (1775), exécuté par Canova, surmonte la porte de la sacristie. Le Pape y est assis entre l'Innocence et la Tempérance.

Le couvent, habité par des religieux conventuels, qui y ont leur général et une école de théologie, dite de S. Bonaventure, date du pontificat de Sixte IV (fin du XVe siècle). Sixte V, qui fit faire la gracieuse fontaine du préau, y eut sa résidence, religieux et cardinal. Le cloître est plein de monuments funèbres, provenant de l'ancienne église. Les plus curieux sont ceux du savant cardinal Bessarion (1472), et de Michel-Ange, avec son portrait très ressemblant.

37. St-Athanase des Grecs, *S. Atanasio dei Greci, via del Babuino.* — Cette église, construite en 1581, par Jacques della Porta, a la forme d'une croix latine, avec trois absides, dont deux aux extrémités du transept. Les fresques de l'Annonciation et de Jésus parmi les docteurs, sont l'œuvre de François Tibaldese, et la Crucifixion et l'Assomption du chevalier d'Arpin. Le chancel en bois de noyer qui, suivant le rite grec, cache le maître-autel, a été également peint par F. Tibaldese. Cette église, qu'on restaure, appartient au collége grec, dont le costume est entièrement bleu.

38. St-Augustin, *S. Agostino.* — On monte à cette église par plusieurs marches. Elle a été reconstruite par Baccio Pintelli, en 1483, aux frais du cardinal Guillaume d'Estouteville, archevêque de Rouen et camerlingue de la sainte Église, dont le nom est gravé à la façade et les armoiries sculptées aux piliers et aux voûtes. Le plan dessine une croix latine, avec nefs, chapelles latérales et absides aux extrémités du transept. Près d'une des portes d'entrée, au bas de la nef, est la Madone *del Parto*, sculptée par Jacques Tatti de Sansovino ; couverte de diamants et de bijoux, elle

Digitized by Google

est l'objet de la dévotion populaire. On remarque encore au troisième pilier le prophète Isaïe, peint à fresque par Raphaël; dans une chapelle latérale, le beau groupe de Ste Anne, œuvre d'André del Monte Sansovino; au transept droit, la chapelle de S. Augustin, avec un tableau du Guerchin au retable; vis-à-vis, la chapelle de S. Thomas de Villeneuve, dont la statue est d'Hercule Ferrata, et enfin le magnifique tombeau du cardinal Imperiali (1737), dont le portrait en mosaïque est l'œuvre de Pierre-Paul Cristofori, et les statues de la Charité et de la Force, celle de Pierre Bracci. Le corps de Ste Monique, mère de S. Augustin, repose à son autel dans une urne de vert antique. Celui de S. Tryphon repose au maître-autel, dont le retable, dessiné par Bernin, contient une Vierge attribuée à S. Luc. La coupole est la première qui ait été construite à Rome. Les travaux de la restauration de l'intérieur, peint par Gagliardi, ont été terminés en 1868. A cette église, titre cardinalice et paroisse, est attenant un grand couvent d'Augustins, construit par Charles Murena. Sa bibliothèque, fondée par Ange Rocca, sacriste de Clément VIII, de Léon XI et de Paul V, mort en 1620, et augmentée de la bibliothèque du cardinal Passionei, compte cent cinquante mille volumes et trois mille manuscrits. On conserve dans le cloître de curieux tombeaux et tabernacles de la fin du XVe siècle, sculptés en marbre blanc.

39. Ste-Balbine, *Sta Balbina*, sur le pseudo-Aventin. — Cette église, titre cardinalice, a un portique ouvert à l'occident. Sa construction en briques n'est pas antérieure au XIIe siècle. La charpente apparente porte le millésime de 1480 et le nom du cardinal Marc Barbo. Le tombeau d'Etienne de Surdis date de la fin du XIIIe siècle et est l'œuvre de Jean Cosmati, qui l'a signé : + IOHS . FILIVS . MAGISTRI . COSMATI. FECIT.HOC.OPVS. Le bas-relief de la Crucifixion, sculpté par Mino de Fiésole, provient de l'autel érigé par Paul II à S. Pierre du Vatican. Les corps de Ste Balbine et de saint Quirin, son père, reposent dans l'urne de l'autel, en albâtre fleuri et tourné vers l'orient. Le siége, en marbre incrusté d'émaux, est composé de débris du XIIIe siècle. La voûte de l'abside a été peinte, sous Clément VIII, par Anastase Fontebuoni.

Cette église est desservie par les frères de la Miséricorde, qui tiennent un pénitencier de jeunes garçons, que l'on occupe à l'agriculture et aux travaux manuels. Il reste de l'ancien château un donjon du XIIe siècle, et une tour, à assises alternées de briques rouges et vertes.

40. Ste-Barbe des Libraires, *Sta Barbara dei librari*, via de' Giupponari. Cette église, ancien titre cardinalice, appartient à l'université des libraires, qui l'ont restaurée en 1601 et 1860. Son plan est en forme de croix et l'on y remarque un poids romain, en pierre de touche, ayant servi

Digitized by Google

au supplice des premiers chrétiens, ainsi qu'un tableau, sur bois et à fond d'or, représentant la Ste Vierge, entre S. Michel et S. Jean-Baptiste (XVe siècle). — Elle n'est ouverte que le dimanche matin.

Le caveau affecté à la corporation des libraires porte cette ingénieuse inscription : *Sodalibus bibliopolis donec aperiatur liber æternitatis cuicumque immutationem hic expectare volenti.*

41. St-Barthélemy des Bergamasques, *S. Bartolomeo de' Bergamaschi*, place Colonne. — Cette église, qui appartient à la confrérie des habitants de Bergame, date du XVIIIe siècle et du pontificat de Benoit XIII. Le tableau de Notre-Dame-de-Pitié, placé au maître-autel, y est l'objet d'une grande vénération. On voit dans le sanctuaire le tombeau du cardinal Furietti (1764), à qui l'on doit la découverte, à Tivoli, du célèbre tableau en mosaïque des colombes, qui est au Capitole, et un ouvrage sur cet art : ce distique entoure son portrait en mosaïque :

Ars cui tu calamo vitam, Furiette, dedisti,
Spirantem vultum redit et illa tibi.

42. St-Barthélemy des corroyeurs, *S. Bartolomeo dei vaccinari.* — Cette église appartient à la corporation des corroyeurs, dont les tanneries sont sur le Tibre. De forme ovoïde, elle est précédée d'un porche au midi et terminée au nord par un chœur carré. L'intérieur, qui date de 1723, est couvert de stucs blancs : un *lanternino* surmonte la voûte de la nef, que flanquent quatre autels. La façade n'a été construite qu'en 1727. On y remarque une gracieuse croix d'autel en cuivre ciselé (XVIe siècle), dont les extrémités sont terminées en quatre-feuilles. Les armoiries de la corporation rappellent le supplice de S. Barthélemy, qui fut écorché vif, et son triomphe : *d'argent, à une palme de sinople et un couteau d'argent emmanché de sable en sautoir.* L'église n'est ouverte que le dimanche, pendant l'office du matin.

43. St-Barthélemy en l'île, *S. Bartolomeo all'isola.* — Cette église, titre cardinalice, est précédée d'un portique, élevé par Martin Longhi-le-Vieux. Le clocher à trois étages et la construction datent du XIIe siècle (1113-1118). On lit, au linteau de la grande porte, ces cinq vers qui rappellent que l'empereur Othon III y transporta les corps des SS. Barthélemy et Paulin de Nole :

Tertius istorum rex transtulit Otto piorum
Corpora, quis domus hæc sic redimita viget.
Anno dominicæ Incarnationis M. C. XIII.
Que domus ista gerit si pignora noscere queris,
Corpora Paulini sint credas, Bartolomei.

Digitized by Google

L'intérieur est divisé en trois nefs par quatorze colonnes de granit, provenant de l'ancien temple d'Esculape. Le plafond peint fut restauré sous Urbain VIII, en 1631. Au pied des marches du sanctuaire, est un puits en marbre blanc, sculpté par Nicolas d'Angilo, dans la seconde moitié du XIIe siècle, et qui contenait plusieurs corps saints. On y voit en relief le Christ, S. Adalbert, l'empereur Othon III et S. Barthélemy. On attribue à Antoine Carrache les fresques des chapelles de S. Antoine de Padoue, de la Vierge, de la B. Cinzia Castellani et de S. Charles Borromée. Le corps de l'apôtre S. Barthélemy repose au maître-autel, formé d'une magnifique baignoire antique de porphyre. La chapelle de S. Paulin, qui appartient à la corporation des meûniers, a été restaurée en 1726. Les corps de S. Paulin, évêque de Nole, et de S. Adalbert, évêque de Prague, reposent sous l'autel. On a conservé dans un des murs de la chapelle du S. Sacrement un boulet qui tomba dans l'église, à l'époque du siége de Rome par les Français en 1849. Il y a dans le trésor deux épines de la couronne de N. S. et le plat de cuivre dans lequel furent apportés les ossements de S. Barthélemy. — Le couvent voisin est habité par des Franciscains.

44. St-Basile, *S. Basilio*, près la place Barberini.— Cette petite église, qui date de 1682 et a été restaurée en 1860, n'a de remarquable qu'une croix d'autel en cuivre du XVe siècle. Le couvent est habité par l'abbé procureur général de l'ordre des Basiliens. — L'église n'est ouverte que le matin, de bonne heure.

45. St-Benoit de la Piscine, *S. Benedetto in Piscinula*, au Transtévère. — Cette église tire son nom de la piscine située autrefois dans le voisinage. Son petit clocher, son pavé de mosaïque et son arrangement intérieur datent du XIIe siècle. A gauche en entrant, on montre la chambre où vécut S. Benoît, au Ve siècle, dans la maison de son père Anicius ; l'on voudrait même que la Madone que l'on y vénère fût celle devant laquelle il aurait prié, mais elle n'est pas antérieure au XIVe siècle. Deux rangs de colonnes antiques forment trois nefs. Sur l'autel est un tableau du XIVe siècle, peint sur bois, à fond d'or, représentant S. Benoît, assis, la crosse en main et tenant le livre de sa règle. Près de là est peinte sur le mur Ste Anne, avec la Ste Vierge et l'Enfant-Jésus (XIIIe siècle). Cette église sert aux réunions d'une école de garçons, fondée et entretenue par le prince Massimo.

46. B. Benoit Labre, *B. Benedetto Labr, via de' Crociferi*, n. 20. — Cet oratoire est ouvert au public tous les jeudis : le matin, on y célèbre la messe. Il a été établi par les soins du R. P. Virili, postulateur de la

Digitized by Google

cause, dans la maison d'un avocat que fréquentait le Bienheureux. Il est précédé d'une chambre où l'on voit différents portraits de Benoît Labre, sa statue, le dessin de sa béatification dans la basilique de S. Pierre et la procession solennelle faite en son honneur, à Arras.

Autour de l'oratoire sont disposés les passe-port, laisser-passer, certificats et images de dévotion du Bienheureux, dans l'ordre suivant : attestation du pélerinage de S. François d'Assise, en 1776; attestation du pélerinage de Notre-Dame de Lorette, en 1776; image de la Madone de Ste Marie des Monts; image du *Santo Bambino* de Ste Marie *in Ara cœli;* morceau du voile qui recouvre la statue de la Vierge à Notre-Dame de Lorette (1782); passeport délivré en France en 1774 et visé à Rome en 1775; passeport délivré à Naples en 1775; certificat de bonne vie et mœurs (1767); certificat du séjour à l'abbaye de Sept-Fons, de l'ordre des Citeaux, comme novice, en 1770; certificat de bonne vie et mœurs (1767); acte de baptême délivré en 1767; laisser-passer de la nonciature de Naples (1772); laisser-passer de la nonciature de Suisse 1775); attestation de l'évêque de Constance (1775); certificat de pélerinage délivré au monastère d'Einsielden (1775); certificat allemand (1775).

Dans une armoire sont suspendus plusieurs vêtements : une culotte de drap noir; un habit de toile que le Bienheureux porta depuis 1773 jusqu'à sa mort; un habit de drap noir qu'il ne quitta qu'en 1773; le sac de toile qu'il portait dans ses pélerinages et emplissait de pierres en esprit de pénitence; l'écuelle de bois dans laquelle il mangeait; son tricorne de feutre noir; un masque de plâtre, moulé sur sa figure après sa mort.

A l'autel, sont exposés dans un riche reliquaire : cinq dents, plusieurs ossements, un morceau de crâne. Le tombeau de l'autel est rempli par deux lits, composés de draps, couvertures et matelas. L'un servit au Bienheureux à l'hospice de l'œuvre pie : il mourut couché sur l'autre.

La vitrine, placée à la gauche de l'autel, contient : quatre vases pleins de fragments d'os du Bienheureux; le crucifix de bois sculpté qu'il tenait à la main au moment de sa mort, le bréviaire dans lequel il récitait l'office, deux lignes en latin écrites de sa main, de ses cheveux, un livre de dévotion, le verre dans lequel il but pendant sa dernière maladie, le morceau de peau qu'il portait sur sa poitrine, le tronc de fer blanc qui lui servait à quêter, les jetons qu'il prenait au Colysée pour recevoir gratis du pain, ce qui ne lui arrivait jamais; la bourse de soie rouge dans laquelle il renfermait divers objets de piété; les écorces d'orange amère que l'on trouva dans sa poche et dont il mangeait, par esprit de pénitence, pendant son dernier carême; une aiguille et une paire de ciseaux, un grain

Digitized by Google

du chapelet qu'il portait au cou, une paire de souliers de cuir, les cordes dont il se ceignait et avec lesquelles il se donnait la discipline, une paire de bas blancs, deux chemises, deux caleçons.

On voit dans la vitrine placée à droite de l'autel : des chaussettes grises, le sac de toile dans lequel le Bienheureux mettait son briquet et tout ce qui lui servait à allumer du feu ; deux mouchoirs, l'un rouge, l'autre gris; une boîte de fer blanc dans laquelle il renfermait ses papiers, le sac de toile blanche dont il fut revêtu comme confrère de l'archiconfrérie de Notre-Dame des Neiges, lorsqu'il resta exposé quatre jours consécutifs dans l'église de Sainte-Marie des Monts, après sa mort ; le drap sur lequel il était couché pendant tout le temps de son exposition ; la corde et la toile de la civière qui servirent à son enterrement, les clous de son cercueil; la plaque de cuivre trouvée dans son tombeau, qui indique sa mort à la date du 16 avril 1783 ; une autre plaque de cuivre mise dans son tombeau lorsqu'on en fit l'ouverture, par autorité apostolique, en 1796; le drap mortuaire de soie noire, à galons de soie jaune, qui servit à ses funérailles ; un fragment du bois de son cercueil.

Il faut s'adresser au P. Virili pour obtenir des reliques, des images ou des médailles du Bienheureux.

47. St-Bernard aux Thermes, *S. Bernardo ai Termini*. — En 1600, Catherine Sforza, comtesse de Santa Flora, transforma en église une des salles situées aux extrémités des Thermes de Dioclétien, et à qui leur forme ronde avait fait donner le nom de *calidarium*. — Cette église, titre cardinalice et paroisse, a été restaurée en 1857. On y voit les tombeaux des savants cardinaux Bona (1674) et Passionei (1761), ainsi que le portrait du Vénérable Jean Barrère, de Toulouse, réformateur de l'ordre de Citeaux et fondateur de la Congrégation des Feuillants. Les tableaux des autels latéraux sont de Jean Odazzi. La chapelle Nobili date de 1648. La sacristie possède une belle croix processionnelle de la Renaissance. Le couvent, construit au XVIIe siècle et habité par les Cisterciens, qui y ont leur général, a remplacé la villa du cardinal français Jean du Bellay, achetée en 1560, à sa mort, par S. Charles Borromée. Dans le cloître est peinte à fresque la vie de S. Bernard, abbé de Citeaux et fondateur de cet ordre (XVIIe siècle) [1].

[1] On remarque sur la place une fontaine monumentale, un peu lourde, construite sous le pontificat de Sixte V, en 1587, par l'architecte Fontana; elle représente un portique où Moïse commande à l'eau de sortir du rocher et où s'abreuve le peuple hébreu. Les quatre lions qui jettent l'eau dans le bassin sont des copies des lions égyptiens transportés au Musée de Latran. Les colonnes sont d'africain et de cipollin.

Digitized by Google

48. St-Bernardin de Sienne aux Monts, *S. Bernardino ai Monti.* — Cette église, de forme circulaire, est surmontée d'une coupole peinte par Bernardin Gagliardi, et date de 1625. Le couvent, habité par des Franciscaines, a, au-dessus de sa porte d'entrée, une fresque du XVe siècle, qui représente S. Bernardin, tenant le monogramme du Nom de Jésus, dont il popularisa la dévotion.

49. Ste-Bibiane, *Sta Bibiana*, entre Ste Marie-Majeure et Ste Croix de Jérusalem. — Cette église, qui dépend du chapitre de Ste Marie-Majeure, fut construite, en 1224, par le pape Honorius III. On voit du chemin de fer un des anciens murs, encore couvert de fresques de cette époque. Urbain VIII la fit restaurer, en 1625, par le Bernin, qui y ajouta une façade et un portique. Une inscription du XVIe siècle dit que les corps de 5,266 martyrs, sans compter les femmes et les enfants, furent transportés ici de la catacombe *ad ursum pileatum*, qui prenait son nom d'un ours coiffé, que l'on aperçoit dans le jardin à droite, au-dessus du mur. L'intérieur est divisé en trois nefs par huit colonnes antiques, avec chapiteaux corinthiens ou composites, dont cinq de granit rouge, une de granit gris et deux de marbre grec cannelées en spirale. L'autel, formé d'une magnifique baignoire antique d'albâtre, renferme les corps de Ste Bibiane, de Ste Démétrie, sa sœur, et de Ste Dafrose, leur mère, martyrisées l'an 362. La statue de Ste Bibiane est une œuvre estimée du Bernin. Le vitrail est peint aux armes d'Urbain VIII. Les fresques du côté gauche, sont l'œuvre de Pierre de Cortone, et du côté droit, d'Augustin Ciampelli. Voici le sujet des dix tableaux : 1. Ste Bibiane et Ste Démétrie confessent la foi devant Apronien, préfet de Rome. Démétrie meurt : son âme est emportée par les anges. 2. Rufine cherche en vain à faire sacrifier Ste Bibiane à Jupiter. 3. Nue et attachée à une colonne, elle est fouettée avec des plombeaux jusqu'à ce qu'elle expire. 4. Deux jours, son corps reste exposé au *Forum Tauri*. 5. Le prêtre Jean l'ensevelit près de sa mère et de sa sœur. 6. Olympine, dame romaine, leur élève une église, l'an 363, sur l'emplacement même de leur maison. Au bas de la nef, la colonne, en rouge antique, qui servit au supplice de Ste Bibiane, est entourée d'une grille de fer. A l'autel de Ste Gertrude, il y a deux colonnes de brèche violette et deux de marbre du mont Hymette cannelées en spirale, à l'autel vis-à-vis. Dans le pavé sont encastrées des dalles tumulaires, datées de 1341, 1424 et 1435, aux effigies des religieuses qui desservirent autrefois l'église, et celle du *rector* et *defensor* du monastère (1420). Un petit ossuaire de marbre blanc sert de lavoir à la sacristie.

50. St-Blaise, *S. Biagio, via Giulia.* — Cette église est aussi nommée *della pagnotta*, à cause du pain bénit, en forme de pain rond, que l'on y

Digitized by Google

distribue, le 3 février, pour la fête patronale. On y remarque une inscription de dédicace en vers, de l'an 1072; une Madone peinte à fresque du XVe siècle, une croix d'autel en lapis lazzuli et filigrane de la même époque et deux anges en adoration, exécutés par Pierre de Cortone, dans sa jeunesse. Les offices s'y célèbrent en rit arménien, depuis que Grégoire XVI a donné aux moines de cette nation l'hospice attenant à l'église.

51. Le Bon Pasteur de la longue rue, *Il buon Pastore alla Lungara*. — Cette modeste église, de forme rectangulaire, a été construite en 1612, aux frais du marquis Albertoni. Le couvent voisin est habité par les religieuses du Bon-Pasteur d'Angers, qui y tiennent une école de préservation pour les jeunes filles, une maison de pénitence pour les Madeleines repentantes, et une de correction pour les femmes de mauvaise vie.

52. St-Bonaventure, *S. Bonaventura,* sur le Palatin. — On la nomme aussi della *polveriera,* à cause d'un magasin de poudre qui y était autrefois. Le chemin de croix qui précède l'église date de 1731. L'église elle-même, qui respire la plus grande simplicité et pauvreté, a été construite en 1675, et restaurée en 1840, par les princes Torlonia. On y voit l'épitaphe du peintre Mancini, mort en 1758, et, sous le maître-autel, à découvert, le corps de S. Léonard de Port-Maurice, mort en 1750. Le couvent, habité par des religieux franciscains de la réforme de S. Pierre d'Alcantara, renferme, dans la cellule de S. Léonard, sa discipline de fer, sa ceinture de corde, son crucifix, la bannière qu'il portait dans les missions, les images de la Conception et de S. Dominique qu'il tenait habituellement sur lui, cinq lettres écrites de sa main et une de ses dents.

53. Ste-Bonose, *Sta Bonosa*, au Transtevère. — Cette petite église, qui date du XVIIIe siècle, est surmontée d'une coupole et occupe l'emplacement de la maison de la noble vierge romaine, qui fut décapitée l'an 275. Son corps repose à découvert sous le maître-autel, où l'on conserve une fiole pleine de son sang. — Elle n'est ouverte que le dimanche matin.

54. Ste-Brigitte, *Sta Brigida*, place Farnèse. — Cette église, filiale de Ste Marie au Transtévère, a été restaurée sous le pontificat de Clément XI, qui a fait peindre la voûte à fresque. Le vitrail de la rosace, au-dessus de la grande porte, a été fait, en 1857, par les religieuses carmélites du Mans. Le tombeau du suédois Nicolas de Bielke est signé : *Thomas Righi sculpsit*. A l'autel du crucifix, on vénère la table sur laquelle Ste Brigitte mangeait et écrivit ses révélations. Dans le couvent, habité par les frères de Ste Croix du Mans, les chambres qu'occupèrent, au XIVe siècle, Ste Brigitte et sa fille, Ste Catherine de Suède, ont été transformées en chapelles : toutes les deux sont représentées sur un tableau, peint sur panneau, de la fin du XVe siècle et qui sert de retable à l'autel.

Digitized by Google

55. St-Caius, *S. Caio*, au Quirinal. — Cette petite église, qui n'est ouverte que le matin de bonne heure, a été bâtie sur l'emplacement de la maison où habitèrent S. Caïus, son frère S. Gabin et sa sœur Ste Suzanne. Urbain VIII la fit reconstruire et déposa au maître-autel le corps de S. Caïus, pape, martyrisé l'an 296. On y conserve une partie du cilice et de la discipline de Ste Madeleine de Pazzi. Le couvent est habité par des religieuses carmélites.

56. St-Calixte au Transtévère, *S. Calisto in Trastevere*. — Cette petite église, titre cardinalice, a été élevée sur l'emplacement de la maison du pape S. Calixte. On voit, près de la nef, le puits dans lequel il fut précipité, l'an 214. La façade en travertin, ainsi que le clocher à triple arcade, date du pontificat de Paul V. L'église, de forme rectangulaire, a été peinte en 1854. Il faut entrer dans la cour du monastère, habité par les Bénédictins du Mont-Cassin, pour voir la construction primitive, qui remonte au XIIe siècle. Les fenêtres, étroites et cintrées, y alternent avec des *oculus* au fond desquels est incrustée une faïence où une rose est peinte grossièrement. Les cintres sont contournés d'une couche de mortier gravé, simulant à la fois les claveaux et une archivolte à dents de scie. — Le monastère est une belle construction d'Horace Torregiani (XVIIe siècle); la façade seule est terminée. Le procureur général accorde aux ecclésiastiques, séculiers et réguliers, qui lui en font la demande, la faculté de bénir et indulgencier les croix et médailles dites de S. Benoît. — L'église n'est ouverte que le matin.

57. Les Capucins, *I Capuccini*, place Barberini. — Cette église, dédiée à l'Immaculée-Conception, a été construite en 1636, par Antoine Cason et le frère Michel, capucin, aux frais du cardinal François Barberini, dont la tombe se voit dans la nef avec cette inscription : *Hic jacet pulvis cinis, et nihil*. Au maître-autel repose le corps de S. Justin, philosophe et martyr, et à un autel latéral celui, assez bien conservé, du B. Crispin de Viterbe. On admire dans les chapelles onze grands crucifix, sculptés en ivoire par un capucin et les tableaux de la Conversion de S. Paul, par Pierre de Cortone ; de S. Antoine de Padoue, par André Sacchi ; de l'Archange S. Michel, chef-d'œuvre du Guide, et de S. François recevant les stigmates, par le Dominiquin : ces deux derniers ont été reproduits en mosaïque à Saint-Pierre. Au-dessus de la porte d'entrée est une copie de la célèbre mosaïque de la *Navicella* de Giotto, à Saint-Pierre, exécutée avant sa restauration. Dans le couvent, habité par les Capucins, on visite la chambre où mourut S. Félix de Cantalice, en 1587, après l'avoir habitée quarante ans, et celle où mourut, en 1750, le B. Crispin de Viterbe, dont on conserve une lettre autographe, une partie de sa tunique de laine, un

Digitized by Google

morceau de son bras et une planche de son cercueil. Dans la sacristie est la copie d'un affreux crucifix que l'on dit avoir été peint par le diable, en 1695 : l'original est au Saint-Office. Dans le charnier on visite aussi le cimetière où sont enterrés les religieux dans une terre qui a la propriété de consommer promptement les cadavres : les murs sont couverts d'ossements symétriquement disposés, de manière à former des dessins, ce qui paraît aux étrangers fort peu respectueux.

58. Caravita. — Cet oratoire, placé sous l'invocation de Notre-Dame des Douleurs et de St François Xavier, doit son nom au P. Caravita, jésuite, qui en fut le fondateur. Il était desservi par les Jésuites du collége Romain, qui communiquent avec la sacristie au moyen d'un pont jeté sur la rue. La façade, bâtie en briques avec ornementation de travertin, est datée de l'an 1633. Dans le vestibule, un crucifix, aux pieds duquel se tient Marie, le cœur percé d'un glaive, attire la dévotion des fidèles. Les compartiments de la voûte, peints à fresque au XVIIe siècle par L. Baldi, sont relatifs aux vies de St Ignace et de St François Xavier, ainsi qu'aux allégories des vertus et des quatres parties du monde évangélisées par la Compagnie de Jésus. La nef, longue de quatre travées, est terminée par une abside fraîchement décorée de marbres, de stucs, de peintures et de dorures. Cet oratoire sert surtout aux retraites prêchées séparément aux hommes et aux femmes et à divers exercices de piété. Les hommes qui craignent les regards du public, viennent s'y confesser après l'*Ave Maria*, heure à laquelle, tous les vendredis, on peut s'y donner la discipline, pendant la récitation du *Miserere*. C'est du Caravita que partaient chaque soir, deux par deux, les hommes qui récitaient par les rues le chapelet dont ils faisaient suivre chacune des six dizaines de ce chant populaire : *Evviva Maria! Maria evviva! Evviva Maria! E chi la creò.*

59. Sainte-Catherine des Cordiers, *Santa Caterina de' Funari.* — Cette église, qui n'est ouverte que le matin, tire son nom du quartier occupé autrefois par les cordiers. Reconstruite de 1544 à 1564, aux frais du cardinal Frédéric Cesi, par Jacques della Porta, elle a une façade élégante, dont l'entrée est flanquée de deux colonnes de *pavonazetto;* le clocher, suspendu en encorbellement, présente une physionomie fort originale. La nef est entourée d'absidioles qui servent de chapelles. Dans celle de Sainte-Marguerite, on observe un tableau d'Annibal Carrache, qui fut primitivement une Ste Catherine d'Alexandrie. Celle de Saint-Jean-Baptiste se distingue par ses peintures de Marcel Venusti et ses deux colonnes de vert antique, qui se retrouvent aussi au maître-autel. Le couvent est habité par des religieuses Augustines qui, à l'instigation de St Ignace de Loyola, y établirent, en 1536, un conservatoire de jeunes filles pauvres.

Digitized by Google

60. Sainte-Catherine de la roue, *Santa Caterina della rota.*— Cette église, filiale de la basilique de St Pierre et paroisse, date du XVIe siècle et possède de bonnes peintures de cette époque. La plus estimée est celle du maître-autel, œuvre d'un élève de Vasari, Jacques del Zucca. Son plan dessine un croix latine, avec absides aux extrémités des transepts. Son nom lui vient de la *roue*, qui est l'attribut iconographique de Ste Catherine d'Alexandrie.

61. Sainte-Catherine, *Santa Caterina, via di Santa Chiara.* — Cette chapelle occupe l'emplacement de la chambre qu'habita Ste Catherine de Sienne, à son retour d'Avignon, en 1376. Les murs ont été transportés à la Minerve : il n'en reste plus que le plafond, à petites poutrelles de bois. Deux corps de saints martyrs y reposent dans des urnes d'albâtre. Elle n'est que très rarement ouverte et appartient à l'administration de la confrérie de l'Annonciation qui, chaque année, distribue plus de 800 dots à de jeunes filles pauvres.

62. Sainte-Catherine de Sienne, *Santa Caterina da Siena, via Giulia.* — Cette église, qui appartient aux habitants de Sienne, a été construite en 1775 par l'architecte siennois Paul Posi, dont le tombeau (1778), surmonté de son buste, est dans la première chapelle à gauche. La conque de l'abside, peinte à fresque par Pescheux, représente Ste Catherine ramenant Grégoire XI à Rome. On voit à la sacristie une crucifixion de la fin du XIIIe siècle, peinte sur bois et à fond d'or.

63. Sainte-Catherine de Sienne, *Santa Caterina da Siena, via Monte Magnanapoli.* — Cette église a été construite, en 1640, par J. B. Soria. La nef, flanquée de chapelles sur les côtés, offre une grande richesse de marbres et de stucs dorés. Le retable du grand autel, qui représente Ste Catherine, a été sculpté par le maltais Melchior Cafa. On remarque, à chaque autel, deux colonnes de jaspe de Sicile et les tombeaux de la famille Bonanni (1648, 1650). Ouverte seulement le matin, elle appartient aux religieuses dominicaines. Dans l'intérieur du couvent s'élève une haute tour carrée, que fit construire Boniface VIII, l'an 1300. On la nomme vulgairement *tour des Milices ou de Néron*, parce qu'elle a remplacé celle où logeaient les soldats préposés à la garde du Forum de Trajan et sur la plate-forme de laquelle Néron chanta les vers d'Homère pendant l'incendie de Rome.

64. Sainte-Cécile au transtévère, *Santa-Cecilia in Trastevere.*—Cette église, titre cardinalice, est précédée d'un porche construit en 1725 aux frais du cardinal Aquaviva. Le couvent, habité par des religieuses benédictines, date de 1541. Dans la cour, on admire un beau vase grec en marbre, du genre dit *cantharus*. Le clocher à cinq étages, le portique sou-

Digitized by Google

tenu par quatre colonnes d'africain et deux de granit rouge, ainsi que sa frise en mosaïque, remontent au XIIe siècle. L'intérieur à trois nefs a été dénaturé en 1823 par le cardinal Doria, qui a fait renfermer les colonnes dans des piliers. Sous le vestibule, on remarque les tombeaux, avec statues couchées, des cardinaux Adam Eston, évêque de Londres (1398) et Fortiguerra (1473). La crucifixion qui orne l'autel est attribuée à fra Angelico. Cette fresque était dans une maison voisine, d'où on la transporta ici en 1660.

Sainte-Cécile au Transtévère.

On donne aux malades de la poussière du mur dont elle a été détachée et on leur prête aussi le drap qui la recouvrit pendant sa translation à l'église. Dans le pavé sont encastrées de nombreuses dalles effigiées des XIVe et XVe siècles. La confession, riche de marbres, a été faite en 1599, lorsque le cardinal Sfondrat eût retrouvé le corps de Ste-Cécile La belle statue couchée de la sainte est le chef-d'œuvre d'Etienne Maderne, qui l'a représentée telle qu'elle était dans son tombeau, la tête demi-coupée et enveloppée d'un voile et les mains disposées, comme au moment de sa mort, de manière à exprimer sa croyance en la Trinité et en un seul Dieu. L'autel est surmonté d'un ciborium gothique, que le cardinal Jean Cholet, évêque de

Digitized by Google

Beauvais, commanda à Arnolfo di Lapo, qui fit également celui de S. Paul-hors-les-murs. L'abside date de l'an 820, ainsi que la mosaïque qui en tapisse la voûte. Elle représente le Christ, assisté à droite de S. Paul, de Ste-Cécile et du pape Pascal, à côté de qui s'élève un palmier surmonté du phénix; à gauche, de S. Pierre, de S. Valérien et de Ste Agathe, près d'un palmier. Au dessous, l'agneau de Dieu est debout sur une colline d'où jaillissent les quatre fleuves du paradis et les douze agneaux sortent des villes de Bethléem et de Jérusalem pour se diriger vers lui. L'inscription est ainsi conçue :

Haec domvs ampla micat variis fabricata metallis
Olim quae fverat confracta svb tempore prisco
Condidit in melivs Paschalis praesvl opimvs
Hanc avlam Domini firmant fundamine claro
Avrea gemmatis resonant haec dindima templi
Laetvs amore Dei conivnxit corpora sancta
Caeciliae et sociis : rvtilat hic flore ivventvs
Quae pridem in crvptis pavsabant membra beata
Roma resvltat ovans semper ornata per aevvm.

La crypte renferme les corps de S. Valérien, époux de Ste-Cécile, de S. Tiburce son beau-frère, du pape S. Urbain et de S. Maxime, dans quatre autels en formes de coupes (1607). Au fond du bas-côté droit, on remarque un autel sculpté de la renaissance et une fresque du XIIe siècle où Ste-Cécile apparaît au Pape Pascal et lui dit de chercher son corps. La chapelle des reliques contient plusieurs anneaux de la chaîne de S. Pierre et les tenailles avec lesquelles les dents furent arrachées à Ste Apolline. Au tombeau du cardinal Sfondrat, Étienne Maderne a sculpté en bas-relief l'invention du corps de Ste-Cécile (1618). La voûte de la sacristie, où le Christ est entouré des quatre évangélistes, a été peinte au XVe siècle par Pinturicchio. C'était la chapelle seigneuriale de Ste-Françoise romaine, et l'on voit encore dans le pavé la tombe de son fils Jean, mort en 1400. Des paysages de Paul Brill ornent les parois du vestibule de la salle des bains, où Ste-Cécile, dans la maison même de son mari, fut exposée, un jour et une nuit, pour y être suffoquée par la vapeur, qui ne lui fit aucun mal. Le long des murs sont encore les conduits de plomb et, dans un coin, la chaudière de cuivre où l'eau était mise en ébullition par le feu de l'hypocauste.

65. 66. St-Celse, *S. Celso*, près du pont S. Ange. — Cette église, à la fois collégiale et paroisse, occupe l'emplacement de la maison des SS. Celse et Julien, qui vivaient au IIIe siècle. Elle a été construite, en 1735, sous le

Digitized by Google

Digitized by Google

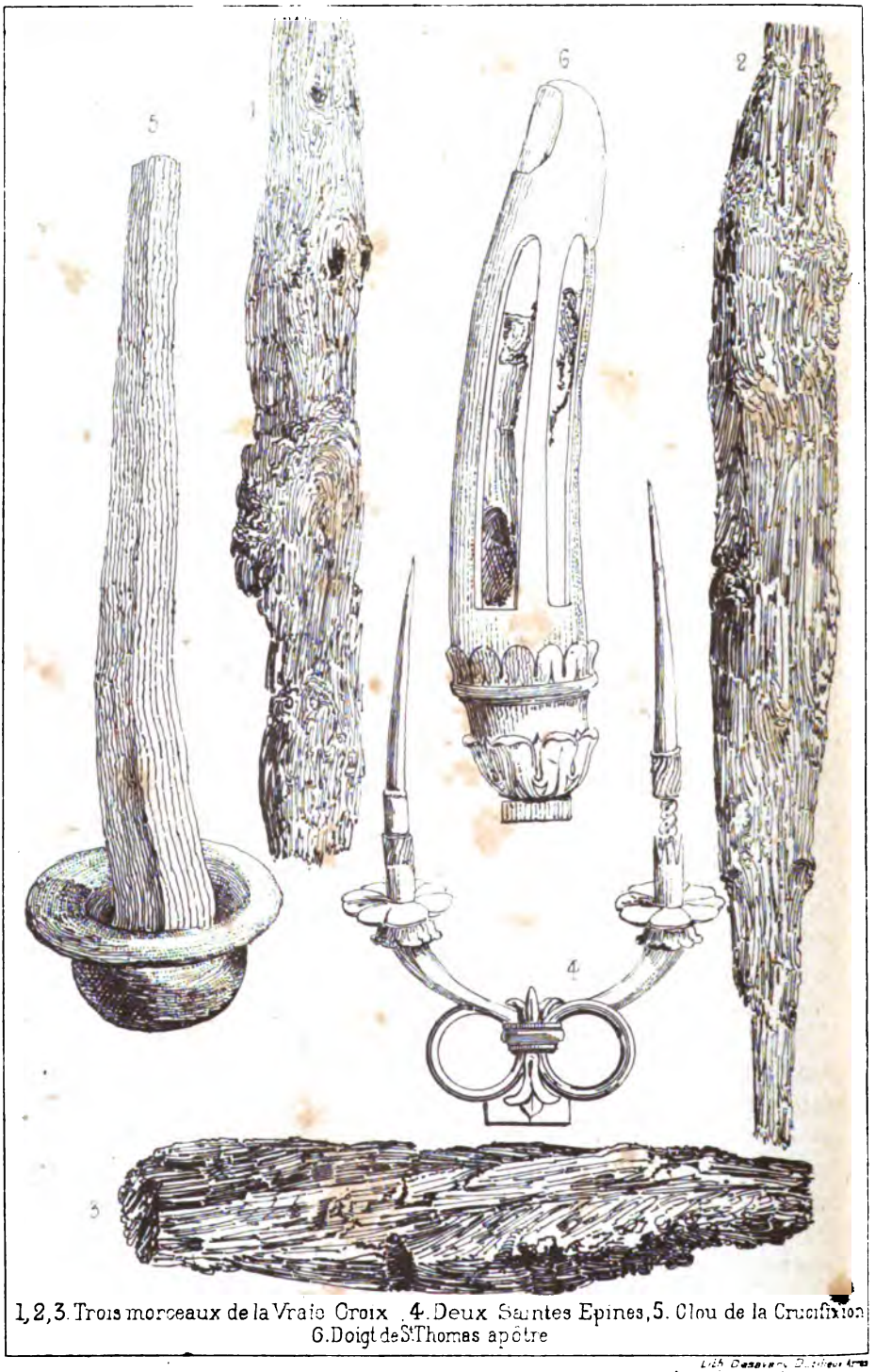

1, 2, 3. Trois morceaux de la Vraie Croix . 4. Deux Saintes Epines, 5. Clou de la Crucifixion
6. Doigt de St Thomas apôtre

Lith. Desavary, Boulevard Arago

RELIQUES DE LA PASSION: AU MONASTÈRE DE STE CROIX DE JÉRUSALEM À ROME
Grandeur naturelle

Digitized by Google

pontificat de Clément XII, par Ch. de Dominicis. Son plan est elliptique, avec chapelles tout autour et dôme au centre. On y conserve un pied de Ste Madeleine.

L'oratoire de la paroisse, situé dans une rue voisine, date du XVIIIe siècle.

67. St-Césaire, *S. Cesario*, sur la voie Appienne. — Sur la place, à l'endroit où se séparent les voies Appienne et Latine, s'élève une colonne de granit rouge portant une croix. — L'église, *diaconie cardinalice*, a été entièrement refaite sous Clément VIII, de 1600 à 1603, par Jacques della Porta. L'entrée est flanquée de deux colonnes de granit gris. La nef, de six travées, est terminée par une abside et surmontée d'un plafond bleu et or, aux armes de Clément VIII. A l'étage des fenêtres sont peintes les passions des martyrs. Les deux autels latéraux ont chacun un *palliotto* emprunté aux anciens ambons (fin du XIIe siècle) et deux colonnes de *pavonazetto*. Le chandelier pascal repose sur une base de porphyre. La chaire à pans coupés est un débris de l'ambon de l'évangile : on y remarque l'agneau de Dieu accompagné des symboles des quatre évangélistes et, servant de supports, deux bœufs et deux béliers, emblêmes des prédicateurs et des pasteurs du troupeau (fin du XIIe siècle). De la même époque datent la clôture du sanctuaire, une des faces de l'autel et le dossier du siège cardinalice, tous incrustés de porphyre et de serpentin et rehaussés de mosaïque d'émail. L'autel, tourné vers les fidèles, a sa marche ornée de fragments de mosaïque antique, à cubes blancs et noirs. Le ciborium est porté par quatre colonnes de brocatelle. Le siège est composé de fragments divers, dont les principaux sont empruntés à un ciborium du XIIIe siècle. L'arc triomphal et la voûte de l'abside représentent, en mauvaises mosaïques du XVIIe siècle, exécutées par Francois Zucchi sur les cartons du chevalier d'Arpin, le Père éternel appuyé sur le globe du monde, deux anges et l'Annonciation. — Il est rare que l'église soit ouverte, quoique la garde en soit confiée à un ermite qui, pour ne pas y mourir de faim, passe sa journée à quêter en ville.

68. Saint-Charles des tourneurs, *San Carlo ai Catinari*. — Cette église, la première construite après la canonisation de S. Charles, tire son nom des fabricants d'écuelles de bois, *catini*, qui habitaient autrefois ce quartier. On y monte par plusieurs marches. La façade de travertin a été construite par J.-B. Soria, en 1635. L'intérieur, en forme de croix grecque, est l'œuvre de Rosato Rosati, en 1611. Les pilastres ont été plaqués, en 1861, de marbre jaune de Vérone. Les pendentifs de la coupole, représentant les quatre vertus cardinales, la prudence, la justice, la force et la tempérance, ont été peints magistralement par le Dominiquin. L'autel de

Digitized by Google

Saint-Blaise a au retable deux colonnes de porte-sainte et une des meilleures toiles d'Hyacinthe Brandi.

La mort de Ste Anne, dans le transept gauche, est l'œuvre d'André Sacchi. La chapelle de Ste Cécile appartient à la confrérie et académie de ce nom, qui a inscrit sur le caveau commun : *Illic suspendimus organa nostra.* Le maître-autel, dessiné par Martin Longhi, a son retable orné de quatre colonnes de porphyre et d'un tableau de la peste de Milan, par Pierre de Cortone. Il est surmonté de la devise des Borromées, *Humilitas*, en métal doré. La voûte de l'abside représente l'apothéose de S Charles, par Lanfranc. On voit dans la sacristie un S. Charles, peint par Guido Reni, qui était autrefois à la façade et une gracieuse fontaine de marbre, où deux anges versent l'eau avec des coquillages et disent : *Manus et corda.* Le couvent, habité par les Barnabites, contient une belle bibliothèque, quelques papyrus égyptiens, une bible manuscrite et une croix-reliquaire, toutes deux du XIIe siècle.

69. Saint-Charles au Cours, *San-Carlo al Corso.* — Cette église, qui appartient à la nation lombarde, a une mauvaise façade, élevée par un prêtre et un capucin sans talent Honoré Longhi et son fils Martin construisirent les trois nefs avec leurs chapelles et le transept et Pierre de Cortone termina, en 1612, par la coupole, le chœur et le déambulatoire. Aux lunettes des bas-côtés a été peint le triomphe des Vertus d'Espérance, de Charité, de Foi, de Patience, de Justice, de Force, de Piété, de Concorde, de Paix et de Tempérance. La riche chapelle Paravicini, dans le transept droit, est ornée de quatre colonnes du beau marbre dit *fleur de pêcher*, d'une statue de David par A. Lebrun et d'une copie en mosaïque du tableau de Charles Maratte, qui est à Sainte-Marie du Peuple (1769). Hyacinthe Brandi a peint le transept, la coupole et l'abside. Le tableau du maître-autel est le plus grand qu'ait fait Charles Maratte : il y employa cinq années et le termina en 1690. A l'autel du déambulatoire, un tableau représente S. Charles Borromée, tel qu'il est couché dans sa châsse, à Milan. On conserve à la sacristie son crucifix d'or, son cœur et un linge imbibé du sang qui coula de ses pieds lorsqu'il fit, pieds nus, la célèbre procession de la peste.

70. St-Charles aux quatre Fontaines, *S. Carlo alle quattro fontane.* — On la nomme aussi vulgairement *S. Carlino*, pour la distinguer de la grande église de S. Charles au Corso. Construite en 1667 sur plan elliptique par Borromini, elle couvre une surface égale à la base d'un des quatre piliers qui soutiennent la coupole de Saint-Pierre. Le tableau du maître-autel a été peint par Pierre Mignard et celui de l'autel de la Vierge par Romanelli. On voit dans le cloître, au-dessous d'une statuette de la Vierge, ce gracieux quatrain du Moyen-Age :

Digitized by Google

Non arbitror absque labe
Nec dignum mercede amoris
Qui pertransit sine Ave
Coram matre Salvatoris. Ave Maria.

Le couvent est habité par les Trinitaires déchaussés. Au-dessus de la porte d'entrée est une mosaïque du XVIIe siècle, imitée de celle de l'ancienne maison de l'ordre au Cœlius.

71. 72. St-Chrysogone, *S. Crisogono*, au Transtévère. — Le portique et le clocher ont été construits, en 1626, par J.-B. Soria aux frais du cardinal Scipion Borghèse, neveu de Paul V. L'église remonte à l'an 1123 ; une inscription nomme le cardinal Jean de Crema son fondateur. L'intérieur, en forme de croix, est divisé en trois nefs par vingt-deux colonnes de granit rouge ou gris. A main gauche en entrant, est le tombeau du cardinal Millio, dataire de Benoît XIV : le dessin est de Charles Merchinini ; on y remarque une belle urne de lumachelle cendrée. Le pavé en mosaïque de marbre est un des plus complets et des plus beaux qui soient à Rome (XIIe siècle). Le plafond à caissons dorés porte les armes du cardinal Borghèse et la copie d'un célèbre tableau du Guerchin, dont l'original a été vendu en Angleterre. Le ciborium de l'autel est soutenu par quatre colonnes d'albâtre : il date de l'an 1623, époque des stucs de l'abside qui représentent la vie de S. Chrysogone. Le pourtour du chœur est garni de boiseries modernes très délicatement sculptées en style de la renaissance. Elles sont surmontées d'une gracieuse mosaïque de la fin du XIIIe siècle, qui figure la Ste Vierge, assise entre S. Chrysogone et S. Jacques Majeur. L'arc triomphal est soutenu par deux magnifiques colonnes de porphyre. Le tombeau de la vénérable Anna Maria Taïgi se voit dans un des bas côtés. Cette église, titre cardinalice et paroisse, est desservie par les Trinitaires déchaussés. Le général de l'ordre a sa résidence dans le couvent voisin.

L'oratoire, où se réunit la confrérie du Carmel, est situé sur la place. Il a été construit, au XVIIe siècle, par le cardinal Scipion Borghèse.

73. 74. 75. Cimetière de l'hôpital du Saint-Esprit, *Campo Santo di S. Spirito*. — Un couloir conduit à l'église, longue et étroite nef, restaurée en 1818. A gauche s'étend un premier cimetière, percé de puits pour sépultures communes et entouré de murs où est peint à fresque le chemin de la Croix. Au fond, une autre église, de forme circulaire, est terminée par un chœur carré. Vers le côté, se développe un second cimetière, planté de cyprès taillés et d'arbustes verts, avec épitaphes le long des murs : au centre est une chapelle, arrondie en abside à l'extrémité et où

Digitized by Google

se fait, chaque année, pendant l'octave des morts, la représentation, au moyen de personnages en cire, d'un fait de l'Ecriture-Sainte ou de l'Histoire ecclésiastique.

Toutes ces constructions datent du pontificat de Benoît XIV (1740-1758).

76. Sainte-Claire, *Santa Chiara*. — Cette église, fort simple et en forme de croix latine, a été reconstruite en 1862. Elle sert aux offices du Séminaire français, tenu par les Pères du Saint-Esprit et est presque constamment fermée. On a représenté au fond la grotte de Lourdes.

77. Sainte-Claire au Quirinal, *Santa Chiara al Quirinale*. — Cette très-modeste église date de 1669. Le couvent est habité par des religieuses capucines que l'on nomme *Sepolte vive*, parce qu'elles sont comme ensevelies vivantes et n'ont aucune communication avec le dehors.

78. Saint-Claude des Bourguignons, *San Claudio de' Borgognoni*. — Cette église appartient à la France, qui en a cédé la jouissance à une congrégation de prêtres polonais. Sa forme est celle d'une croix grecque, avec coupole. Elle date de 1662, mais la façade n'a été faite qu'en 1729. L'architecte était un Français, Antoine Derizet. On y voit la tombe du célèbre sculpteur Étienne Monnot, de Besançon, mort en 1733 et dont les œuvres les plus importantes sont à S. Pierre, à S. Jean de Latran et à Ste Marie de la Victoire.

79. Saint-Clément, *San Clemente*. — Cette église, titre cardinalice, est desservie par des dominicains irlandais. Un porche, soutenu par quatre colonnes de granit, précède l'atrium qu'entourent en carré seize colonnes de granit formant un portique. La construction remonte à l'an 1112 : de cette époque datent le pavage en mosaïque de marbre, le chœur, l'autel et l'arc triomphal. Le plafond n'est que du pontificat de Clément XI, qui a fait restaurer l'intérieur par Charles Fontana, en 1719. Seize colonnes antiques de cipolin, de granit et de marbre blanc, unies ou cannelées, séparent les trois nefs. La chapelle de Sainte-Catherine a été peinte au XVe siècle par Masaccio, qui y a représenté : à l'entrée, S. Christophe et l'Annonciation ; au fond, la crucifixion ; à la voûte, les quatre évangélistes et les quatre docteurs de l'église latine, et sur les murs latéraux, la vie et la passion de Ste Catherine d'Alexandrie. On remarque à l'autel une belle Vierge peinte par Sassoferrato. Le chœur est le seul à Rome qui ait conservé sa clôture de marbre : le monogramme qui y est sculpté est diversement interprété, mais il est plus probable qu'il faut y lire le nom du pape Jean VIII, dont le pontificat répond à la seconde moitié du IXe siècle. Des ambons (XIIe siècle), l'un, accompagné d'une colonne torse pour le chandelier pascal, était affecté à la lecture de l'Evangile ; l'autre à double pu-

Digitized by Google

pitre servait pour l'épître et les leçons. L'autel, construit par Benoit XIII en 1726 et tourné vers les fidèles, renferme le corps du pape S. Clément et du consul Flavius Clément. Il est surmonté d'un ciborium du XIIe siècle, qui a conservé à ses tringles de fer les anneaux où s'attachaient autrefois les rideaux, dont le prêtre s'enveloppait pendant la consécration. Le siége en marbre est signé du nom du titulaire : *Anastasius presbiter cardinalis hujus tituli hoc opus cepit et perfecit*, qui a fait peindre à fresque, au pourtour de l'abside, par Juvénal Celano, le Sauveur, la Vierge et onze apôtres, séparés par des palmiers. La mosaïque de l'arc triomphal est du même temps (XIIe s.). Elle représente le Christ bénissant, avec les symboles des évangélistes, lion, ange, aigle, bœuf ; à sa droite S. Laurent, les pieds sur son gril, une croix en main et près de S. Paul, avec Isaïe au-dessous ; à sa gauche, S. Pierre, le pape S. Clément, tenant l'ancre de son supplice et le prophéte Jérémie. Une inscription en vers nomme le cardinal Gaétani, neveu de Boniface VIII, comme donateur, en 1299, d'un charmant tabernacle pour le Saint-Sacrement et de la mosaïque de l'abside, où l'Eglise est comparée à une vigne que la croix rend verdoyante :

Ecclesiam Cristi viti similabimus isti
Quam lex arentem, sed crux facit esse virentem.

Le Christ est attaché à une croix, sur laquelle douze colombes représentent les douze apôtres. Du pied sort une vigne qui enroule dans ses rinceaux S. Jérôme, S. Augustin, S. Grégoire et S. Ambroise, proclamés à cette époque docteurs de l'Église par Boniface VIII. Deux cerfs viennent boire aux quatre fleuves du paradis et les douze agneaux, sortis de Bethléem et de Jérusalem, marchent vers l'Agneau de Dieu. On remarque les tombeaux des cardinaux Roverella (1476) et Venerio (1479), à cause de leurs sculptures élégantes.

La crypte, découverte vers 1860, a une grande importance archéologique. Elle formait l'église primitive, partagée en trois nefs par des colonnes de marbre. Son vestibule, peint à fresque, représente deux traits historiques : un miracle de S. Clément et la translation du corps de S. Cyrille au Vatican (XIIe siècle). A main gauche, en entrant dans la nef, on rencontre des fresques du IXe siècle qui figurent l'Ascension (et non l'Assomption, comme l'ont écrit MM. de Rossi et Roller), avec le donateur qui fut le Pape S. Léon IV, la crucifixion et la descente du Christ aux limbes. Plus loin, d'autres fresques de la fin du XIe siècle sont relatives aux SS. Blaise et Alexis, ainsi qu'aux premiers Papes; à main droite, une Vierge a été peinte à la même époque au fond d'une niche. Derrière l'abside, entre deux murs du temps des rois et de la république, on des-

Digitized by Google

cend à une chambre dont la voûte est ornée de caissons en stuc et que l'on suppose avoir fait partie de la maison de S. Clément, puis à un antre ou *spelæum* dans lequel se pratiquèrent, aux IIe et IIIe siècles, les mystères du culte sanglant de Mithra.

80. 81. Saints-Côme et Damien au Forum, *Santi Cosma e Damiano a Campo Vaccino.* — Dans l'église actuelle, les archéologues distinguent trois temples : le temple de Romulus, fils de Maxence, qui le fit construire et que le Sénat dédia à Constantin ; un temple antique, que Félix IV transforma en église, et enfin, le temple de Rome (actuellement sacristie), derrière lequel fut trouvé, en 1575, le plan de Rome qui est au Capitole.

Urbain VIII, en 1633, fit exhausser le sol et restaurer l'intérieur par Arrigucci. Il reste du temple de Romulus sa porte avec ses deux colonnes de porphyre et ses vantaux de bronze ; la *cella* circulaire est la même. L'église proprement dite n'a conservé du VIe siècle que ses mosaïques. Celle de l'arc triomphal, mutilée sous Urbain VIII, montre l'Agneau couché sur le livre aux sept sceaux, entre les sept chandeliers, avec deux anges, les symboles de S. Mathieu et de S. Jean et les bras de deux des vingt-quatre vieillards. A la voûte de l'abside, le Christ est debout, au milieu des nuages, entre S. Paul, S. Côme et le Pape Félix IV offrant son église, à droite et à gauche, S. Pierre, S. Damien et S. Théodore : aux deux extrémités sont des palmiers, dont un surmonté du phénix. Vers l'Agneau de Dieu, monté sur une colline, se dirigent douze agneaux, sortis des villes de Bethléem et de Jérusalem. Voici l'inscription métrique :

Aula Dei claris radiat speciosa metallis
In qua plus fidei lux preciosa micat.
Martiribus medicis populo spes certa salutis
Venit et ex sacro crevit honore locus.
Optulit hoc Domino Felix antistite dignum
Munus ut aetheria vivat in arce poli.

Au maître-autel, on vénère une Madone qui, dit-on, aurait parlé à S. Grégoire-le Grand. La crypte donne le niveau de l'ancienne église, avant sa restauration. On y voit un autel en *pavonazetto* du XIIe siècle, où reposent les corps des SS Côme et Damien, un puits plein d'ossements de martyrs, l'endroit où se retira le pape S. Félix II pour se soustraire à la persécution des Ariens en 330, l'image de la Vierge devant laquelle il célébrait, la source qui lui fournissait de l'eau pour baptiser, et le lieu de sa sépulture retrouvé par Baronius, après une longue controverse sur son admission au Martyrologe. Le calice d'étain que l'on fait voir à la sacristie comme étant le sien, ne semble pas authentique. Le couvent est

Digitized by Google

habité par des religieux du Tiers-Ordre de S. François qui, en 1626, laissèrent enlever aux anciens temples païens les blocs de travertin que les Jésuites employèrent à la construction de la façade de Saint-Ignace.

A l'église de Saint-Côme est attenant un oratoire qui sert aux réunions de la *Confrérie des Amants de Jésus et de Marie au Calvaire*, fondée par S. Léonard de Port-Maurice pour faire le chemin de la croix au Colysée, le dimanche et le vendredi. Sa construction remonte au pontificat de Benoît XIV (1746) et les deux colonnes de cipolin qui accompagnent l'entrée sont un débris du portique du temple de Romulus. On y conserve le sac que revêtit Emmanuel IV, roi de Sardaigne, de 1815 à 1819. Le pape est protecteur de la confrérie.

82. St-Côme, *S. Cosma, via dei barbieri.* — Cette église sert, le dimanche, aux réunions de la corporation des barbiers, perruquiers et coiffeurs. Elle date de l'an 1724 et est ornée à l'intérieur de fresques et de stucs d'un bon effet.

83. Saint-Côme au Transtévère, *S. Cosimato in Trastevere.* — Le porche isolé, qui ouvre au milieu de la clôture du monastère, est une construction du XIIe siècle. On remarque à l'intérieur, au-dessous des fenêtres, un sarcophage antique, décoré de strigilles et des effigies des défunts qui y furent ensevelis, ainsi qu'à l'arcade cintrée une tringle de fer dans laquelle sont encore passés les anneaux auxquels s'attachaient les rideaux en forme de portières. Sur le mur d'enceinte saillit une absidiole qui a dû servir de four et faire partie des servitudes. — La fontaine, qui jaillit au milieu de la cour, a été mise en place en 1731 : l'eau tombe dans une vaste baignoire antique de granit gris. — Le couvent, où vivent des religieuses franciscaines, date des XIIe et XVe siècles. Sur les panneaux de bois de la porte d'entrée sont sculptés S. François d'Assise, Ste Claire, S. Côme et S. Damien. — La façade de l'église porte à son linteau de marbre finement sculpté la date de 1475 et le nom de Sixte IV. Elle est en briques, avec pilastres de travertin et riche corniche à modillons tréflés au pignon. Sa forme est rectangulaire. Les fresques qui tapissent les murs sont relatives aux vies des SS. Côme et Damien, de S. François d'Assise, de S. Antoine de Padoue et de Ste Claire (XVIIe siècle). On a conservé, près du maître-autel, une charmante fresque de Pinturicchio, où la Vierge tenant l'Enfant-Jésus est assise entre S. François et Ste Claire. La grille dorée qui met en communication avec le chœur des religieuses, est curieuse par les pointes aiguës qui en défendent l'approche (XVe siècle). Ces pointes ont été enlevées à une grille semblable qui se trouve dans la chapelle latérale, où l'on observe surtout le monument funèbre du cardinal Cibo qui provient de Sainte-Marie du Peuple (fin du

Digitized by Google

XVe siècle). Au tympan sont sculptés deux anges, S. Barthélemy et S. Laurent présentant à la Vierge le cardinal agenouillé; sur les montants sont les quatre vertus : l'Espérance, la Justice, la Charité et la Foi. Deux urnes de jaspe de Sicile, disposées au-dessus et au-dessous de l'autel, contiennent les corps des SStes martyres Sévère et Fortunée.

84. La Conception au Champ de Mars, *La Concezione a Campo Marzo.* — Cette église a été construite au XVIIe siècle, en forme de croix. On y conserve l'anneau de Ste Anne, la ceinture de cuir de S. Bernard, un bras de S. Grégoire de Nazianze et le chef de S. Claude martyr, dans une châsse en argent du XVIe siècle. Le portique est orné de deux colonnes de cipolin et de deux de granit rouge. Le cloître fut bâti en 1520, *pro commoditate et salute monialium*, qui sont des bénédictines. La tour, haute de cinq étages, remonte au XIIe siècle et est bâtie en briques.

85. La Conception des Vipéreschines, *La Concezione delle Viperesche*, près Sainte-Marie Majeure. — Cette petite église, élevée aux frais de Livia Vipereschi, morte en 1675, a été restaurée sous Pie VII. Le couvent est habité par des religieuses du tiers-ordre du Carmel, qui, du nom de leur fondatrice, sont appelées *Viperesche*.

86. Sainte-Constance, *Santa Costanza*, près Sainte-Agnès hors les murs. — On en a fait à tort un temple de Bacchus, car elle fut construite par ordre de Constantin, à la demande de sa fille qui y reçut le baptême, ainsi que sa sœur, toutes les deux nommées Constance, des mains de S. Sylvestre, comme le rapporte le pape S. Damase dans son *Liber pontificalis :* « Fecit (Constantinus) basilicam sanctæ Martyris Agnetis ex rogatu Constantiæ filiæ suæ et baptisterium in eodem loco ubi et baptizata est soror ejus Constantia cum filia Augusti a Sylvestro episcopo. » Sa forme circulaire est celle des anciens baptistères. Vingt-quatre colonnes accouplées de granit forment une rotonde, que le cardinal Sfondrat restaura en 1620 et qu'entoure un bas-côté, dont la voûte a conservé ses mosaïques du IVe siècle. Sur le fond blanc se détachent des motifs variés, symétriquement répétés à droite et à gauche, tels que compartiments géométriques, oiseaux, scènes de vendanges, figures humaines, animaux, produits des quatre saisons. L'autel contient les corps de Ste Constance, de Ste Attique et de Ste Artémie, renfermés autrefois dans le beau sarcophage de porphyre, que Pie VI fit transporter au musée du Vatican. Les deux absidioles, tournées vers l'orient et l'occident, sont décorées de mosaïques du Ve siècle; dans l'une, le Christ assis sur le globe du monde, entre des palmiers, donne un volume roulé à S. Pierre. Dans l'autre, le Christ, assisté de S. Paul, présente à S. Pierre un rouleau où est écrit : *Domine pacem da;* à ses pieds coulent trois fleuves et sont quatre agneaux.

Digitized by Google

87. Sainte-Croix de Jérusalem, *Sancta Croce in Gerusalemme.*— Ce titre de cardinal-prêtre est une des sept basiliques qu'il faut visiter pour gagner l'indulgence dite des *sept églises* et en conséquence elle reste ouverte toute la journée, tandis que les autres sont fermées de midi à trois heures. Elle occupe l'emplacement des jardins d'Héliogabale et du palais *Sessorien*, ainsi nommé *a sedendo*, à cause du long séjour qu'y faisaient les empereurs : Ste Hélène, mère de Constantin, l'habita. La tour à quatre étages date du pontificat de Lucius II (1144) et les fenêtres ogivales de la restauration générale sous Urbain V, en 1370. Benoît XIV fit ajouter un portique et restaurer l'intérieur par Pierre Passalacqua et Dominique Gregorini, en 1744. Les trois nefs sont divisées par des piliers flanqués de huit belles colonnes antiques, dont quatre de granit rouge et quatre de granit gris. Notons le bénitier, où nagent des poissons, (XVe siècle) ; le pavé en mosaïque de marbres (XIIe siècle) et l'épitaphe en vers du pape Benoît VII, de l'an 988. Au maître-autel, restauré par Benoît XIV, le corps du diacre S. Césaire repose dans une urne de basalte, qui servit de baignoire du temps des Romains : le ciborium est élevé sur deux belles colonnes de brèche coralline et deux de porte-sainte. Le tabernacle, exceptionnellement placé au fond de l'abside, porte le nom du cardinal espagnol François Quignonez (1536), connu pour une réforme du bréviaire qui ne tint pas. A côté est le tombeau du cardinal Carvajal (1523), qui s'est fait représenter à genoux au pied de la croix dans la belle fresque de la voûte, maladroitement restaurée. Pinturicchio y a peint le Christ assis dans une auréole et au-dessous l'histoire de l'Invention de la Croix par Ste Hélène et de son Exaltation par Héraclius. Dans la sacristie, on voit une belle croix émaillée, donnée par le duc de Bourgogne, Charles-le-Téméraire, au cardinal Capranica (XVe siècle). La crypte renferme un autel privilégié célèbre, le monument funèbre du cardinal Besozzi, historien de Ste-Croix et le soubassement d'une statue élevée, de son vivant, à Ste Hélène, avec cette inscription qui date du IVe siècle : *Dominae Nostrae Fl. Jul.—Helenae piissimae Aug.—genitrici D. N. Constan — tini maximi, victoris, — clementissimi, semper — Augusti.* La chapelle de Ste Hélène, remplie de la terre du Calvaire, est ornée d'une charmante mosaïque, dessinée par Balthazar Peruzzi et représentant le Christ entouré des évangélistes, l'invention, l'exaltation et l'adoration de la Croix, Ste Hélène faisant charger un vaisseau de terre du Calvaire ; S. Paul, S. Sylvestre, Ste Hélène et le cardinal Carvajal. Sous Clément VIII, en 1593, le cardinal Albert d'Autriche fit restaurer cette chapelle, où les femmes ne peuvent entrer qu'une fois l'an, sinon elles encourent l'excommunication. Avec une permission du cardinal titulaire, on visite dans le

Digitized by Google

couvent, habité par des moines cisterciens, l'oratoire des grandes reliques, où sont conservés : trois morceaux insignes de la vraie croix, la majeure partie du titre de la croix écrit en hébreu, en grec et en latin; deux épines de la sainte Couronne, un des clous de la crucifixion, le doigt que S. Thomas mit dans la plaie du côté de Notre-Seigneur, la traverse de la croix du Bon Larron, le reliquaire de S. Grégoire-le-Grand en forme de triptyque; un des trente deniers de Judas, des cheveux de l'Enfant Jésus et une lettre de S. Charles Borromée (1561). On vend aux étrangers des fac-simile du clou et du titre.

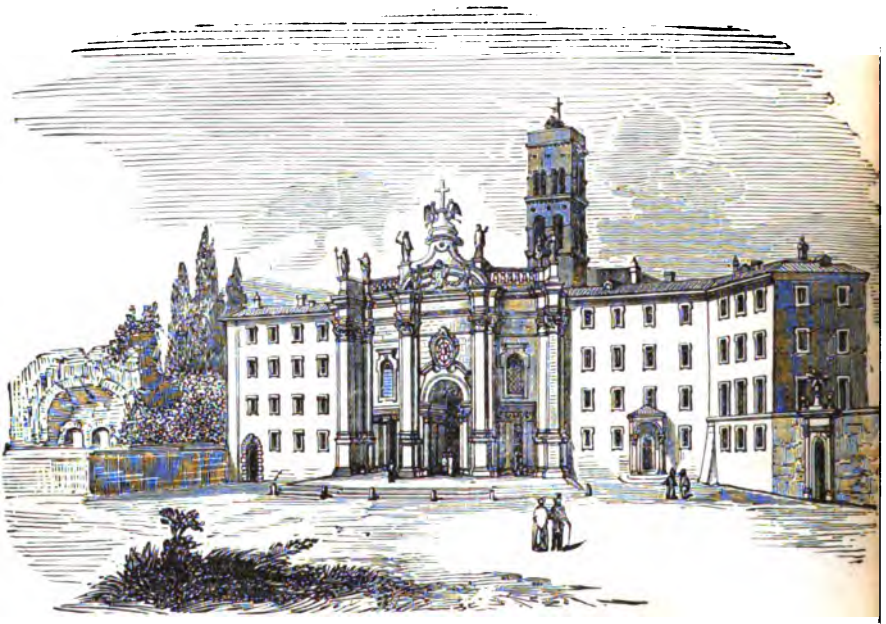

Sainte-Croix de Jérusalem.

88. Sainte-Croix des Lucquois, *Santa Croce de' Lucchesi*, près du Quirinal.— Cette église, qui appartenait aux habitants de Lucques, a été dernièrement concédée aux chevaliers de Malte. Construite au XVIIe siècle par Mathias de Rossi, sa restauration fut faite en 1862 Une des chapelles a des portes plaquées d'albâtre qui imite parfaitement le bois. Derrière le chœur s'élève l'église abandonnée de Saint-Nicolas *in Porcio* (XIIe siècle).

89. Le Très-Saint Crucifix, *Santissimo Crocefisso*. — Les cardinaux Alexandre et Rainuce Farnèse ont fait construire cet oratoire, en 1568, par Vignole, pour l'usage d'une confrérie. César Nebbia et Nicolas Poma-

Digitized by Google

rancio y ont peint à fresque les prophètes, les sibylles, les vertus, l'invention et l'exaltation de la Croix et l'histoire du crucifix miraculeux de Saint-Marcel, qui resta intact au milieu des flammes d'un incendie.

90. Le Très-Saint Crucifix, *Il Santissimo Crocefisso*, à *Monte Mario*. — Cette petite chapelle, à chœur octogone, construite au XVIIe siècle, rappelle l'endroit où la croix apparut à Constantin, le 26 octobre 312.

91. Saint-Cyr et Sainte-Julitte, *San Quirico e Santa Giullita*, près le Forum de Nerva. — Cette église, titre cardinalice et paroisse, est desservie par les dominicains. Sa tour à deux étages date du XIIe siècle et sa restauration intérieure de 1606 et 1856. On lit au-dessus de la porte ces deux distiques à la louange de Sixte IV, qui la reconstruisit :

Instaurata videt Quiricus cum matre Julitta
Que fuerunt longa diruta templa die.
Principe sub Sixto delubris nulla vetustas :
Hic reficit pontes, menia, templa, vias.

92. St-Denis, *S. Dionisio*, aux quatre fontaines. — Cette église, qui n'est ouverte que le matin, fut construite en 1619 pour des Trinitaires français, qui y restèrent jusqu'à la Révolution. On y voit le tombeau de l'architecte Valadier, quatre colonnes de brèche rouge au maître-autel, un tableau de S. Denis, peint par Louis Antoine David et un de la Vierge par Daniel Dacy. Le couvent est habité par des religieuses françaises de Notre-Dame, qui y tiennent un pensionnat de jeunes filles. Ce fut dans le jardin de cet établissement que l'on planta pour la première fois, sous le pontificat de Clément VIII, le céleri venu de l'île de Chio et qui, d'origine grecque, a laissé à la rue voisine le nom de *greco* sous lequel il était alors désigné.

93. Le divin amour, *Il Divino amore*, près le palais Borghèse. — Cette église, qui est desservie par une confrérie, remonte à l'an 1131 et a été restaurée en 1729. Elle occupe l'emplacement de la maison où naquit Ste Cécile, au IIIe siècle, ce que constate cette inscription gravée sur un cippe païen : *Hec est domus in qua orabat sancta Cecilia.* Une fresque de la sacristie, qui date du XVe siècle, représente le pape S. Urbain, Ste Cécile, S. Valérien son mari et S. Tiburce son beau-frère. Cette église est ouverte seulement pendant le temps des offices.

94. 95. Domine quo vadis, sur la voie Appienne. — S. Pierre, suivant en cela les conseils des fidèles de Rome qui le priaient instamment de se mettre en sûreté, résolut de se soustraire à la cruelle persécution de Néron. Il quittait Rome par la voie Appienne, lorsqu'à l'endroit, désigné par la tradition comme le *lieu de l'apparition*, hors la porte S. Sébastien,

Digitized by Google

Jésus-Christ portant sa croix apparut à l'apôtre. « Seigneur, où allez-vous? » *Domine quo vadis ?* dit S. Pierre. — « Je vais à Rome me faire crucifier de nouveau », répondit le Sauveur. L'oratoire, qui consacre ce souvenir, est de forme circulaire. Il a été élevé en 1536, aux frais du cardinal Polus, de la maison de Tudor. Il est toujours fermé et dans un grand état de délabrement. On peut cependant voir l'intérieur à travers les barreaux de bois de la porte et de la fenêtre. Une fresque placée au dessus de l'autel reproduit l'apparition.

Quelques mètres avant, on rencontre Ste Marie des pieds, *delle Piante*, dont la garde est confiée à un ermite. Ce fut ici même que N. S., après avoir reproché à S. Pierre sa fuite de Rome, disparut, laissant sur le silex de la voie l'empreinte de ses pieds, d'où est venu le nom de l'église. L'apôtre, profitant de la leçon qui lui était donnée par son maître, retourna à Rome, où il fut arrêté, jeté en prison et crucifié.

L'église, bâtie en 1637 par le cardinal François Barberini, a la forme d'un rectangle, avec deux saillies vers le milieu, qui servent de chapelles. On y remarque, au bas de la nef, une reproduction en marbre de l'empreinte des pieds du Sauveur, l'original ayant été transporté à S. Sébastien hors-les-murs ; les pavés de l'ancienne voie romaine ; un moulage du Christ de Michel-Ange, qui est dans l'église de la Minerve et dont on baise le pied de cuivre par dévotion ; deux fresques modernes avec inscription explicative, qui font allusion à l'apparition dont S. Pierre fut témoin ; deux parements d'autel en cuir gaufré et peint, aux armes du cardinal Ottoboni (XVIIe siècle) ; un buste de Jésus Nazaréen, renfermé dans une armoire vitrée, qui est en grande vénération ; enfin, au retable du maître-autel, une charmante Vierge peinte à fresque, au XVe siècle, mais maladroitement retouchée.

96. SS. Dominique et Sixte, *SS. Domenico et Sisto,* au Quirinal [1]. — Cette église, desservie par des religieuses dominicaines, a été construite en 1675 par Vincent della Greca. On y monte par une double rampe. La

[1] Chacune des collines de Rome peut être désignée par les églises qui sont bâties à son sommet ou sur ses pentes. Les sept collines de la Rome ancienne sont : 1. le *Capitole,* où l'on voit Sainte-Marie *in Ara cœli ;* 2. le *Palatin*, qui comprend Saint-Sébastien, Saint Bonaventure et Sainte-Anastasie ; 3. le *Quirinal*, qui a donné son nom au Palais apostolique et renferme Saint Sylvestre, Saint-André, Saint-Charles aux quatre Fontaines, Saints-Dominique et Sixte, Sainte-Catherine de Sienne, etc.; 4. le *Viminal,* qui a à son sommet Saint-Laurent *in Pane-Perna* et s'étend jusqu'à Saint-Norbert et Sainte-Marie des Anges ; 5. l'*Esquilin*, sur lequel sont élevés Sainte-Marie-Majeure, Saint-Antoine, Saint-Pierre

Digitized by Google

façade en travertin est ornée des statues de S. Pierre martyr, de S. Thomas d'Aquin, de la Ste Vierge, de S. Sixte et de S. Dominique. La première chapelle à droite contient un groupe de Jésus-Christ apparaissant à Ste Madeleine, sculpté avec art par Antoine Raggi. Vis-à-vis, est la Vierge du Rosaire, peinte par Romanelli. La voûte, d'un frais coloris, représentant la gloire de l'ordre des Frères Prêcheurs, est l'œuvre de Dominique Canuti, de Bologne. Une Madone byzantine, attribuée à S Luc, est exposée au maître-autel entre quatre colonnes d'albâtre rouge. On conserve dans cette église, ouverte seulement le matin, un bras et une jambe de S. Thomas d'Aquin, l'épine dorsale et une jambe de S. Sixte II et la main stigmatisée et desséchée de Ste Catherine de Sienne.

97. Ste-Dorothée, *Sta Dorotea*, au Transtévère. — Cette église, construite en 1751, en forme de croix, conserve au maître-autel le corps de Ste Dorothée, vierge et martyre. Ce fut là qu'au XVIe siècle S. Gaétan fonda les Théatins, et S. Joseph Calasanz la congrégation des Scolopies. Le couvent est habité par des Conventuels.

98. 99. Eglise neuve, *Chiesa nuova*.—Cette église, connue vulgairement sous le nom d'*église neuve*, est aussi appelée Ste-Marie *in Vallicella*. La façade de travertin, d'ordre corinthien et composite superposés, fut faite par Faust Rughesi. L'intérieur, partagé en trois nefs flanquées de chapelles et en forme de croix latine, a été construit par Martin Longhi le vieux, de 1575 à 1599. La décoration intérieure en stucs dorés est du Borromini. La fresque de la voûte de la nef, peinte par Pierre de Cortone, représente la Ste Vierge empêchant l'église de crouler, pendant que S. Philippe dit la messe. Au haut du latéral droit, est le caveau des chantres de la chapelle Sixtine, avec cette inscription : *Cantores pontificii | ne quos vivos | concors melodia | ivnxit | mortvos corporis | discors resolvtio | dissolveret | hic vna condi | volvere | anno MDCCLXXXXII.* L'autel du transept droit est orné du couronnement de la Vierge, peint par le chevalier d'Arpin et des statues des SS.-Jean-Baptiste et Evangéliste sculptées par Flaminio

in Vincoli et Saint-François de Paule ; 6. le *Cœlius*, qui va de Saint-Grégoire a Saint-Jean de Latran, en passant par Saints-Jean et Paul, Sainte-Marie *in Navicella*, Saint-Etienne le Rond et les Quatre-Couronnés : le *Cœliolus* s'étend jusqu'à Saint-Jean Porte-Latine ; 7. l'*Aventin*, qui comprend Sainte-Sabine, Saint-Alexis, le Prieuré de Malte, Saint-Saba et Sainte-Balbine. — Trois autres collines ont été postérieurement ajoutées à ces sept. Ce sont : 8. le *Pincio*, représenté par la Trinité des Monts ; 9. le *Janicule*, où l'on voit Saint-Onufre et Saint-Pierre *in Montorio ;* 10. le *Vatican*, duquel la basilique de Saint-Pierre et le Palais apostolique ont emprunté leur dénomination.

Digitized by Google

Vacca. On remarque, dans la chapelle de S. Charles, huit colonnes de jaspe et une toile de Charles Maratte. Dans le chœur on observe, au maître autel, quatre colonnes de jaune antique, la toile du retable copiée de Rubens, de qui sont aussi les deux tableaux latéraux, un Christ en bois sculpté par Guillaume Berthelot, un riche tabernacle dessiné par Ciro Ferri et la tombe du savant cardinal Baronius, mort en 1607. Le cardinal Maury, étant mort en disgrâce, y a été inhumé sans tombe ni épitaphe. Le retable de l'autel du transept gauche a été peint par Frédéric Barocci : les statues de S. Pierre et de S. Paul sont de Valsoldo. La chapelle de S. Philippe de Neri est ravissante de marbres, de peintures et de stucs. Le corps de l'apôtre de Rome repose sous l'autel, surmonté d'un tableau en mosaïque représentant une apparition de la Ste Vierge, d'après l'original de Guido Reni. La sacristie, construite par Paul Marrucelli, possède une grande statue de S. Philippe, sculptée par Algardi.

Le couvent, habité par les oratoriens, a été bâti par Borromini. On y voit une belle bibliothèque, un petit musée et les chambres de S. Philippe de Néri. Outre de nombreuses reliques du saint, il y a : au rez-de-chaussée, une partie des murs de sa chambre détruite par un incendie, son siége de bois et les nerfs de sa main. Dans la première chambre : son confessionnal, son armoire, un banc sur lequel il s'asseyait pour instruire les enfants, son bénitier, son lit, ses souliers et sa chaufferette. Dans la seconde chambre, qui lui tint lieu de chapelle pendant les dernières années de sa vie : dix lettres autographes, un masque de cire moulé sur sa figure après sa mort, une madone peinte sur bois, un triptyque byzantin qu'il portait dans ses visites aux malades, les lunettes dont il se servit à sa dernière messe, son chapelet, son calice, la clochette que l'on sonnait à sa messe et sa porte.

L'oratoire fut construit par Borromini pour servir aux oratorios de musique sacrée, exécutés, les dimanches et jours de fêtes, depuis la Toussaint jusqu'aux Rameaux. La voûte presque plate est signalée pour sa hardiesse. Sur l'autel, sont quatre colonnes d'albâtre et un grand Christ d'ivoire venant du Mexique.

100. St-Eloi des Forgerons, *Sant' Eligio dei Ferrari.* — Cette église, qui appartient à la corporation des forgerons, maréchaux-ferrants, vétérinaires et serruriers, n'est ouverte que le matin. Construite en 1563, elle se distingue par la richesse de ses marbres et son plafond daté de l'an 1604. On y voit la châsse de bois, ornée d'émaux champlevés du XIIIe siècle, dans laquelle le voile de Ste Véronique fut apporté à Rome. La sacristie possède une madone peinte sur bois au XIIIe siècle.

101. St-Eloi des Orfèvres, *S. Eligio degl'Orefici.* — Cette petite église,

Digitized by Google

qui appartient à la corporation des orfèvres, a été reconstruite en 1701, sur le plan de celle qu'éleva Bramante en 1509. Au maître-autel est une belle fresque du XVIe siècle, représentant la Vierge, Ste Catherine d'Alexandrie, S. Laurent, S. Jean-Baptiste, Ste Madeleine, S. Etienne et S. Eloi : aux autels latéraux, on remarque une Nativité peinte par Zuccheri et une Adoration des Mages par le Dominiquin.

102. St-Eloi des Selliers, *Sant' Eligio dei Sellari*, au Transtévère. — Cette église, construite en 1740, sert, le dimanche matin, de lieu de réunion pour les écoles du quartier. Elle n'offre aucun intérêt.

103. Le S. Enfant-Jésus, *S. Bambino Gesù*, vis-à-vis Ste Pudentienne. — L'église, en forme de croix, avec coupole au centre, a été construite par le chevalier Fuga, de 1700 à 1736. Le monastère voisin appartient à des religieuses qui y élèvent des jeunes filles et donnent des retraites pour préparer à la première communion. Au-dessus de la porte d'entrée, est sculpté un gracieux petit enfant Jésus.

104. 105. Escalier saint, *Scala santa*, au Latran.—Sixte V fit élever ce monument en 1589 par Fontana. Pie IX y a placé, à l'entrée, deux belles statues de l'*Ecce Homo* et du baiser de Judas, sculptées par Giacometti. On y conserve l'escalier du prétoire de Pilate, que J.-C. monta et descendit plusieurs fois pendant sa passion. On croit que ce fut Ste Hélène qui le transporta de Jérusalem à Rome. Ses vingt-huit marches de marbre blanc, sur lesquelles on remarque quelques gouttes de sang, ont été recouvertes de bois pour les préserver contre le frottement. Les fidèles ne peuvent les monter qu'à genoux et l'on descend par les quatre escaliers latéraux. De chaque côté du palier sont placées les portes en marbre du prétoire et une grille ouvre sur le Saint des Saints.

Cet oratoire, érigé en basilique majeure, a été construit par Nicolas IV, à la fin du XIIIe siècle, pour servir de chapelle domestique aux papes dans l'intérieur du Patriarcat de Latran. L'architecte en fut maître Côme, qui l'a signé près de la porte de bronze : *Magister Cosmatus fecit hoc opus.* Il était autrefois si riche en reliques insignes que l'on avait inscrit au-dessus de l'autel, réservé au pape seul : *Non est in toto sanctior orbe locus.* On y conservait, en effet, le prépuce du Sauveur, ses sandales, les chefs de S. Pierre et de S. Paul, les croix stationnales, etc. ; il n'y reste plus qu'un morceau du lit sur lequel J.-C. était couché pour la dernière Cène, avec un émail du XIIIe siècle (Dieu sur son trône) et une dent de S. Etienne, dans un reliquaire de cristal. Les peintures, restaurées en 1704, représentent, à la voûte ogivale, les symboles des évangélistes et sur les murs, au-dessus des arcades tréflées, S. Paul, Nicolas IV, assisté de S. Laurent et présentant sa basilique à N.-S.; S. Nicolas préservant l'hon-

Digitized by Google

neur de trois jeunes filles; S. Laurent brûlé sur son gril, S. Etienne lapidé, S. Pierre crucifié et S. Paul décapité. Deux colonnes de porphyre supportent le ciborium, où le Christ est représenté en mosaïque entre deux anges. L'autel est environné d'une grille et sur ses volets de bronze, qui datent du pontificat d'Innocent III (1198), sont figurés les chefs de S. Pierre et de S. Paul. L'image du Sauveur, dite *archérotype* parce qu'on ne la croit pas faite de main d'homme, mais bien l'œuvre des anges, est recouverte d'une plaque d'argent, travaillé au repoussé, qui date du pontificat d'Innocent III et ne laisse à découvert que la figure. Sur les deux volets de vermeil, le XIVe siècle a ciselé S. Jean-Baptiste, S. Pierre, S. Paul, S. Antoine abbé, S. Laurent et le donateur. Cet oratoire n'est jamais ouvert au public et l'on ne peut y entrer qu'à la suite du chapitre de Latran, qui ne s'y rend que six fois par an pour découvrir ou voiler l'image.

L'archiconfrérie du Saint des Saints a son oratoire adossé au *Triclinium* On y remarque, à la porte d'entrée deux colonnes de cipolin, un tronc supporté par une colonnette incrustée d'émaux du XIVe siècle, un retable de la fin du XVe où sont sculptés les instruments de la Passion et, au grand autel, une Madone peinte à fresque au XIIIe siècle. Cet oratoire n'est ouvert que le dimanche matin.

106. S. Esprit, *S. Spirito, via Giulia*. — Cette église, qui date de 1572 et appartient aux Napolitains, a été entièrement restaurée par Charles Fontana, et en 1853, repeinte et achevée aux frais du roi de Naples Ferdinand II. En plan, elle forme une croix latine. L'abside est taillée à cinq pans et la nef, longue de trois travées, est flanquée de chapelles. Une coupole surmonte le transept, dont les croisillons sont rentrants. La voûte armoriée est en plein cintre. On remarque aux retables des autels latéraux de bonnes toiles des deux derniers siècles et, à l'autel de la Vierge, deux colonnes de *brocatellone*, et une gracieuse fresque de la Renaissance qui représente la Vierge assise et l'enfant-Jésus. La statue du cardinal de Luca est accompagnée, sur son tombeau (1683), des statues en marbre blanc de la Justice et de la Prudence.

107. 108. 109. S. Esprit des Saxons, *S. Spirito in Sassia*. — Cette église est située dans le quartier où Charlemagne établit un hôpital pour les Saxons qui venaient en pèlerinage à Rome. Paul III la fit reconstruire, en 1528, par San Gallo, mais elle ne fut terminée que sous Sixte V, de qui est la façade, élevée par Octave Mascherino. La nef, flanquée d'absidioles en forme de chapelles, se fait remarquer par ses fresques, son orgue qui date du temps de Paul III, et son riche plafond sculpté aux armes de Paul III, de Benoît XIV et de Pie IX. La fresque de l'abside, représentant la descente du S. Esprit, a été peinte en 1583 par le florentin Zucca.

Digitized by Google

qui y a pourtraité les littérateurs et artistes ses amis. La tour, haute de cinq étages, date aussi du XVIe siècle. Cette église est desservie par un collége de prêtres et tient lieu de paroisse à l'hôpital voisin.

Près de l'église est le palais de Mgr le Commandeur du Saint-Esprit, à qui est confiée l'administration de tous les hôpitaux de Rome. L'édifice, construit à deux ordres superposés de portiques par Octave Mascherino, contient une bibliothèque spéciale, laissée par Mgr Lancisi, premier médecin de Clément XI. On y compte 20,000 volumes relatifs aux sciences médicales, naturelles et physiques.

L'archi-hôpital du Saint-Esprit, fondé par Innocent III en 1198, à l'instigation de Guy de Montpellier, fut reconstruit et augmenté à diverses époques. Le dôme, élevé sous Sixte IV, renferme les statues des douze apôtres, récitant chacun un article du *Credo*. Les salles, ajoutées par Alexandre VII et Benoît XIV, ont été restaurées sous Pie IX. Le musée anatomique remonte à Pie VI. On reçoit dans cet établisssment les malades des deux sexes et on y élève les enfants trouvés, qui sont déposés dans un tour. Les jeunes filles sont réunies au conservatoire de Ste Thècle, où on leur apprend les divers travaux d'aiguille et entre autres la broderie et le plissage vraiment curieux de la lingerie d'église. Leur église, construite sous S. Pie V, fut restaurée en 1675.

A la suite de l'hôpital militaire, construit sous Pie VI et tenu autrefois par des sœurs de S. Vincent de Paul, vient l'oratoire de l'archiconfrérie, qui date du pontificat de Benoît XIV et de l'an 1746.

110. St-Etienne sur Caccus, *S. Stefano sopra Cacco.* — Cette église, bâtie sur l'emplacement de l'antre occupé par Caccus, est divisée en trois nefs par douze colonnes de granit, de cipolin et de marbre gris ; construite en 1727, elle a été restaurée en 1864. Le couvent, habité par des Sylvestrins, qui sont entièrement habillés en bleu, était le siége de la Congrégation de l'Immunité.

111. St-Etienne le Rond, *S. Stefano Rotondo*, sur le Cœlius. — Ce titre presbytéral appartient au collége Germanique. La construction remonte à l'an 772, au pape Adrien, dont Anastase le Bibliothécaire dit : *Tam vastam molem basilicæ quamque porticus mirifice intrinsecus et extrinsecus a novo renovavit.* Nicolas V la répara en 1453 et, à cette occasion, lui enleva son portique circulaire. Près de la porte d'entrée est un siége de marbre blanc, sur lequel S. Grégoire prononça une de ses homélies. Cette église doit son nom à sa forme ronde, où cinquante-six colonnes de granit, provenant du temple de Claude, sont disposées sur deux rangs. Au milieu s'élève un tabernacle en bois, menuisé en 1613 par un boulanger suédois. Aux fenêtres sont les armoiries peintes de Nicolas V et de Grégoire XIII.

Digitized by Google

Dans la sacristie, un tabernacle de marbre, sculpté en 1516, offre les statuettes de S.Etienne et de S. Paul ermite, avec cette inscription : *Christi corpus ave, sacra de virgine natum.* La mosaïque absidale remonte à l'an 640 : elle représente une croix gemmée, le Christ et les martyrs S. Prime et S. Félicien, dont les corps reposent sous l'autel. On lit au-dessous ces deux vers :

Aspicis auratum cœlesti culmine tectum
Astriferumque micans praeclaro lumine fultum.

Antoine Tempesta a peint sur les murs le martyre des deux saints que l'on voit suppliciés avec ces poids romains si fréquents dans les églises. Nicolas dalle Pomerancie a peint au pourtour du bas-côté les tortures infligées aux premiers chrétiens pendant les trois premiers siècles : les paysages et les fonds sont de Mathieu de Sienne. Voici le sujet de chacun de ces curieux, mais horribles tableaux : 1. Massacre des Innocents. — 2. Notre-Dame des sept Douleurs.— 3. Crucifixion de J.-C., roi des martyrs. — 4. A. Lapidation de S. Etienne. B. Flagellation des apôtres. C. Décollation de S. Jacques.— 5. Persécution de Néron. A. Crucifixion de S. Pierre. B. Décollation de S. Paul. — 6. Pers. de Néron. A. Chrétiens brûlés vifs. B. Lapidation de S. Vital, demi-enterré dans une fosse. C. Ste Thècle mise en pièce par des taureaux. — 7. Pers. de Néron. A. Chrétiens couverts de peaux de bêtes et dévorés par des chiens. B. Flagellation de S. Gervais. C. Décollation des SS. Protais, Processe et Martinien. — 8. Pers. de Domitien. A. S. Jean plongé dans une chaudière d'huile bouillante. B. Envoyé en exil. C. Décollation de S. Clet. — 9. Pers. de Domitien. A. Décollation de S. Denis, qui porte sa tête dans ses mains. B. Ste Domitille, brûlée dans sa maison. C. Décollation des SS. Nérée et Achillée. — 10. Pers. de Trajan. A. S. Ignace livré aux lions. B. S. Clément jeté à la mer, une ancre au cou. C. Crucifixion de S. Siméon, évêque de Jérusalem. — 11. Pers. d'Adrien. A. S. Eustache et ses compagnons renfermés dans un taureau d'airain. B. Décollation du pape S. Alexandre. C. Noyade de Ste Symphorose. D. Supplice de ses fils. — 12. Pers. d'Antonin et de Marc Antoine Vérus. A. Ste Félicité et ses sept fils décapités, fouettés, jetés à l'eau. B. Décollation du pape S. Pie. — 13. Pers. de Marc Antoine Vérus. A. S. Polycarpe, brûlé et décapité. B. Décollation de S. Justin le Philosophe. — 14. Pers. d'Aurélien. Ste Marguerite étendue sur un chevalet et déchirée avec des ongles de fer. — 15. Pers. d'Antonin Vérus. A. Chrétiens brûlés. B. Ste Blandine, enveloppée dans un filet, est exposée à la fureur d'un taureau. C. Attalus brûlé sur un siége ardent. D. Supplice de Ponticus, enfant de quinze ans. — 16. Pers. de Septime-

Digitized by Google

Sévère et Caracalla. A. Ste Perpétue et Ste Félicité exposées aux bêtes, B. Décollation des papes S. Victor et S. Zéphyrin. C. Une vierge d'Alexandrie, inondée de poix bouillante. — 17. Pers. d'Alexandre Sévère. A. S. Calixte pape, jeté dans un puits. B. S. Calépode, traîné par des chevaux dans les rues de Rome, puis jeté dans le Tibre. C. Ste Martine, déchirée au visage par des ongles de fer. — 18. Pers. d'Alexandre Sévère. A. Ste Cécile, dans un bain de vapeur. B. Décollation du pape S. Urbain. C. Décollation des SS. Tiburce, Valérien et Maxime. D. S. Pontien pape, relégué dans l'île de Sardaigne où il meurt de faim. — 19. Persécution de Dèce et de Valérien. A. Ste Agathe a les mamelles coupées. B. Décollation des papes S Fabien et S. Corneille, et de S. Cyprien, évêque de Carthage. C. S. Tryphon, brûlé au moyen de torches ardentes. D. S. Abdon et S. Sennen, jetés aux lions et aux ours. — 20. Pers. de Dèce, de Valérien et de Gallien. A. On arrache les dents à Ste Apolline. B. S. Etienne pape, décapité sur son siége. C. Décollation du pape S. Sixte. D. Ste Cointhe, traînée dans les rues. E. S. Venant, précipité du haut d'une muraille. — 21. Pers. de Dèce, de Valérien et de Gallien. A. S. Laurent, brûlé sur un gril. B. S. Hippolyte, traîné par des chevaux. C. Ste Rufine et Ste Seconde, noyées. D. Décollation des SS. Prote et Hyacinthe. — 22. Pers. de Valérien, de Julien et de Claude. A. Trois cents martyrs brûlent dans une fournaise. B. Deux cent soixante sont percés de flèches. C. S. Tertullin, brûlé avec des torches. D. Décollation de S. Némésius. E. On condamne au feu S. Sempronius, Ste Olympe, S. Théodule et Ste Exupérie. — 23. Pers. de Claude. A. S. Marius a un poids romain attaché aux pieds et est suspendu à un gibet. Ste Marthe, sa femme, a les mains coupées; S. Audifax et S. Abacon, leurs enfants, sont déchirés avec des ongles de fer. B. S. Cyprien et Ste Justine sont brûlés dans une poële. C. Décollation de S. Valentin. D. Massacre de quarante-six martyrs. — 24. Pers. d'Aurélien et de Numérien. A. S. Agapit, enfant de quinze ans, est supplicié, la tête en bas, au-dessus d'un brasier. B. Ste Christine reçoit une flèche au cœur. C. Ste Colombe est brûlée. D. S. Chrysanthe et Ste Daria sont ensevelis vivants. — 25. Pers. de Dioclétien et de Maximien. A. Ste Agnès sur un bûcher. B. Décollation du pape S. Caïus. C. Ste Emérance est lapidée sur le tombeau de Ste Agnès, où elle prie. D. Les habitants de la ville de Nicomédie sont brûlés ou noyés avec leur évêque S. Anthime. — 26. Pers. de Dioclétien et de Maximien. A. S. Erasme est couvert de plomb fondu. B. S. Blaise a le corps déchiré avec des peignes de fer. C. Ste Barbe est brûlée avec des torches. D. S. Eustratus et ses compagnons sont condamnés au feu, puis décollés. E. Une ville de Phrygie est incendiée. — 27. Pers. de Dioclétien et de Maxi-

Digitized by Google

mien. A. Deux jeunes gens aiment mieux brûler leurs mains sur l'autel des idoles que de sacrifier. B. S. Boniface est plongé, la tête en bas, dans une chaudière de poix bouillante. C. S. Vincent est rôti sur un gril. D. S. Prime et S. Félicien exposés aux lions. E. Ste Anastasie, brûlée vive. F. Les quatre SS. Couronnés, fouettés. G. Décollation des SS. Pierre, Marcellin et Ennius. — 28. Pers. de Dioclétien et de Maximien. A. Ste Lucie a le cou percé d'un glaive. Ste Euphémie est jetée dans une fosse pleine d'eau et de serpents. B. On ôte l'œil droit aux chrétiens. C. On les renferme dans des caisses de plomb pour les jeter à l'eau. On les pend aux arbres et on les mutile. — 29. Pers. de Dioclétien et de Maximien. A. S. Guy, S. Modeste et Ste Crescence sont couchés dans une baignoire et arrosés de poix bouillante. B. S. Sébastien est percé de flèches. C. Les chrétiens aux bêtes. D. Supplices divers des SS. Côme, Damien, Pantaléon, Saturnin, Gornius et de Ste Suzanne. La légion Thébaine est décimée. — 30. Pers. de Maxence. A. Ste Catherine d'Alexandrie, placée entre deux roues. B. Les philosophes qu'elle a convertis sont brûlés. C. Ste Faustine, S. Porphyre et un chef de cohorte sont mis à mort. D. Supplice du pape S. Marcel. — 31. Pers. de Maximien et de Licinius. A. Les chrétiens sont coupés par morceaux. B. On les livre aux bêtes. C. Décollation de S. Pierre, évêque d'Alexandrie. D. Quarante soldats sont exposés sur un étang glacé, après avoir eu les cuisses cassées. E. S. Simon évêque et six mille chrétiens sont mis à mort par Sapor, roi de Perse. — 32. Pers. de Julien l'Apostat. A. Décollation des SS. Jean et Paul. Ste Bibiane meurt des suites de sa flagellation. B. S. Artémisius est écrasé sous un bloc de pierre. C. S. Pigmenius est jeté dans le Tibre. D. Supplices divers. E. Quatre-vingts ecclésiastiques sont enfermés dans un vaisseau que l'on brûle, quand il est en pleine mer. — 33. Pers. des Hérétiques. A. Chrétiens exilés par milliers en Afrique. B. Evêques foulés aux pieds des chevaux. C. Leur décollation. D. Ils sont pendus et lacérés. E. On leur coupe les mains et la langue. — 34. Troupe de martyrs allemands de tout rang et de tout âge.

112. Saint-Eusèbe, *Sant' Eusebio*, sur l'Esquilin. — Le portique fut élevé, par Etienne Fontana, en 1711. La tour à deux étages date de l'an 1238. L'intérieur à trois nefs a été reconstruit de 1750 à 1759 par Nicolas Piccioni, aux frais du cardinal Henriquez. La voûte de la grande nef, qui représente l'apothéose de S. Eusèbe, a été peinte par Raphaël Mengs. Le maître-autel, où l'on remarque quatre colonnes de brèche coralline, renferme les corps des SS. martyrs Eusèbe et Orose. Le chœur est garni de magnifiques boiseries, sculptées en bois de noyer : il y a vingt-six stalles hautes, vingt-six basses, trois lutrins et le siége de l'abbé

Digitized by Google

des Célestins qui possédaient alors l'église. Sur les dossiers sont figurés, à gauche, les douze apôtres et, à droite, S. Jean-Baptiste, S. Célestin, S. Benoît, S. Placide, S. Maur, Ste Madeleine, Ste Catherine d'Alexandrie, Ste Agnès, Ste Lucie, Ste Cécile, Ste Barbe, Ste Agathe et Ste Scolastique. Près de la sacristie, on voit la chambre dans laquelle l'empereur Constance tint enfermé pendant sept mois le prêtre S. Eusèbe, dans sa propre maison, pour avoir prêché contre l'arianisme et où il le condamna à mourir de faim, ainsi que S. Orose, prêtre espagnol, l'an 357. Le couvent était habité par des Jésuites qui y donnaient des retraites aux hommes, tant laïques qu'ecclésiastiques.

113. Saint-Eustache, *Sant' Eustachio.* — Une grande tête de cerf, avec une croix entre les bois, placée au sommet du fronton, indique de suite le vocable, en raison de cet emblême bien connu emprunté à la légende du saint. Le clocher date de l'an 1196. Cette église, qui est à la fois diaconie, collégiale et paroisse, a été reconstruite au XVIIIe siècle, par Antoine Canevari. Sa forme est une croix latine, avec chapelles sur les côtés. Le maître-autel, dessiné par Nicolas Salvi et construit aux frais du cardinal Neri Corsini, neveu de Clément XII, contient, dans son urne de porphyre, les corps des SS. martyrs Eustache, Théopiste sa femme, Agapit et Théopiste leurs enfants, qui, à cet endroit même, l'an 120, furent enfermés, dans un taureau d'airain rougi au feu, ainsi que le représente le tableau de l'abside peint par François Fernandi. S. Raymond Nonnat fut titulaire, au Xe siècle, de cette diaconie, où l'on conserve la lance de fer de S. Eustache Dans le couloir qui conduit à la rue, on lit sur la tombe de Janus Pelusius (1600), auteur fort oublié aujourd'hui, ce distique prétentieux :

Dixi dum vixi semper bene, plurima scripsi
Quæ Marcus Cicero Virgiliusque probant.

X. Barbier de Montault,
Prélat de la Maison de Sa Sainteté.

(La suite à un prochain numéro.)

Digitized by Google

VOCABULAIRE

DES SYMBOLES ET DES ATTRIBUTS

employés dans l'Iconographie chrétienne

QUINZIÈME ARTICLE *

Pauvres, secourus par Ste Adélaïde, S. Camille de Lellis, S. Edouard, Ste Hildegarde, S. Julien l'Hospitalier, S. Martin, S. Roch, etc.

Pauvreté. — Figurée par un ange volant vers le ciel, une flamme au front, et les mains jointes.

Pavés. — Considérés, au Moyen-Age, comme le symbole de la vertu d'humilité : « *Pavimentum humiliatio vel afflictio animæ* », dit S. Eucher. (*Lib. formularum,* cap. 10)

Peau. — S. Barthélemy, qui fut écorché, porte sa peau à la façon d'une aumusse.

Pêche. — S. de l'apostolat.

Pêcher. — S. du silence.

Péchés capitaux. — Personnifiés par 7 personnages, montés sur les animaux qui les symbolisent et portant à la main un oiseau emblématique.

Peigne. — A. de S. Côme, de S. Damien, de Ste Radegonde.

Peigne de fer. — A. de S. Blaise, S. Félicien de Foligno, S. Vincent, diacre.

Pèlerins. — Sont en costume de pèlerin : S. Benoît Labre, S. Gomer, S. Josse, S. Jacques le Majeur, S. Roch, S. Sebald, etc.

Pélican. — On croyait jadis que cet oiseau se perçait lui-même la poitrine, non pas pour nourrir ses petits de son sang, comme l'admet

* Voir le numéro de Mai-Juin 1875, p. 433.

Digitized by Google

le symbolisme moderne, mais pour leur faire reprendre vie sous l'aspersion de son sang.

« Dieu, dit Thibaud de Champagne, ressemble au pélican qui fait son nid au sommet du plus haut arbre. Mais voici le mauvais oiseau qui se jette dessus et tue les petits du pélican, tant il est mauvais ! Le père arrive, plein d'angoisse; de son bec il se tue, et de son sang douloureux fait revivre ses oisillons. Dieu fit de même au jour de sa Passion : de son doux sang il racheta ses enfants. »

C'est pour cela qu'on a fait de cet oiseau le symbole de la charité, de l'Eucharistie, de la Passion du Sauveur, de sa résurrection et de Jésus-Christ lui-même. *Pie Pellicane, Jesu Domine*, dit S. Thomas, dans l'hymne *Adoro te supplex;* le Dante (*Paradiso*, c. XXV) appelle Jésus-Christ *El nostro Pellicano*. Le pélican n'a jamais été nimbé. L'iconographie moderne le donne pour attribut à l'Amour maternel, à la Compassion, à la Charité.

Pelle. — A. de S. Honoré. — On donne à la Mort une pelle de fossoyeur.

Pentecôte. — Les langues de feu, descendant sur la tête des Apôtres, varient dans les représentations figurées. Tantôt ce sont des langues ou des larmes de feu, tantôt des rayons ou filets minces et longs, tantôt de petits ruisseaux. La couleur est toujours celle de la flamme.

Perdrix. — S. de la fraude, du vol, du Démon.

Perroquet. — A. de la Vanité.

Pèsement des âmes. — Cette scène, fréquemment sculptée dans les tympans, est ainsi conçue : Une main qu'entourent des nuages tient suspendue une balance gigantesque. S. Michel met dans un plateau une petite figure bien profilée, emblème des vertus du défunt, tandis que Satan met dans l'autre une hideuse figure, emblème des fautes et des péchés qu'a pu commettre l'accusé, présent à ce jugement. Chacun de leur côté, S. Michel et Satan s'efforcent de faire incliner le fléau de la balance : mais le poids des bonnes œuvres l'emporte.

Peuplier. — S. du Juste puisant aux eaux de la grâce.

Phare. — Dans les sépultures des catacombes, le phare vers lequel semble se diriger un navire à pleines voiles indique le port du salut, le terme d'une existence vertueuse, la récompense qui attend le chrétien fidèle au bout de sa carrière.

Phénix. — S. de la Résurrection, à cause du privilége que lui prêtaient les anciens. Il est parfois nimbé et perché sur un palmier. Cet emblème, emprunté du paganisme, est fort rare sur les pierres sépulcrales et a été délaissé par le Moyen-Age. Les anciens racontent que le

Digitized by Google

phénix est immortel et qu'il se brûle tous les cinq cents ans pour renaître de ses cendres : aussi était-il, dans l'antiquité, le symbole de l'immortalité et de l'apothéose.

Pic. — A. de la Mort.

Pie. — S. de la médisance, du babil, de la dissimulation.

Pièces.—Diverses branches de l'ordre franciscain portent des pièces à leur habit, même neuf, par esprit de pauvreté. Une formule italienne distingue ainsi les divers ordres : « Barbe et pièces (capucins).—Pièces sans barbe (stricte observance). — Barbe sans pièces (récollets). — Ni barbe, ni pièce (conventuels). »

Pieds. — S. Adrien, S. Emmeran de Ratisbonne, S. Jacques l'intercis, les SS. Macchabées, ont les pieds coupés. — V. *Chaussures.*

Pierre et Paul (les apôtres). — Leurs images circulaient dès le IIIe siècle entre les mains des fidèles. Un des vases trouvés dans les catacombes représente les deux apôtres vis-à-vis l'un de l'autre : le premier avec une touffe de cheveux au milieu du front, dans l'attitude de la bénédiction ; le second le front chauve, dans l'attitude de la prédication. Ils ont chacun un volume pour tout attribut. Le glaive et la clef sont des caractères qui ne datent point d'une époque fort reculée : c'est seulement à la fin du XIIe siècle que Pierre porte quelquefois deux clefs. Après le XIVe siècle, il n'en a plus ordinairement qu'une seule. La tête est chauve parce qu'on lui attribue l'institution de la tonsure cléricale. S. Pierre a pour attributs le livre, le coq, la croix de sa passion. S. Paul portant une longue barbe, enveloppé d'un grand manteau, tient une épée droite et renversée, souvenir de son martyre ou plutôt symbole du glaive de la parole divine.

Pierre. — A. du prophète Zacharie, de S. Alphonse, S. Bernardin de Sienne, S. Etienne, Ste Emérantienne, Ste Euphrasie, S. Gérard ermite, S. Jérôme, S. Mathias, S. Philippe, S. Quirin, S. Thomas (patron des architectes), S. Timothée, S. Véran. — S. Benezet, fondateur du pont d'Avignon, porte une pierre de taille sur ses épaules.

Pierres précieuses. — Les pierres précieuses qui décorent les châsses, les encensoirs, les calices, les ciboires, les croix, etc., avaient au Moyen-Age un langage symboliqne. Cornélius à Lapide a pris soin de résumer les interprétations des auteurs mystiques, en indiquant pourquoi chaque genre de pierres était considéré comme l'emblème d'un patriarche, d'un apôtre et d'une vertu. Voici le tableau tropologique des gemmes par lequel Madame Félicie d'Ayzac a résumé ses savantes recherches :

Digitized by Google

Pierreries.	*Patriarches.*	*Apôtres.*	*Vertus.*
Jaspe.	Gad.	S. Pierre.	Foi. Eternité.
Saphir.	Nephtali.	S. André.	Espérance. Contemplation.
Chalcédcine.		S. Jacques-le-Majeur.	Humilité. Charité. Miséricorde.
Emeraude.	Juda.	S. Jean l'évangéliste.	Foi. Incorruptibilité. Virginité.
Escarboucle.	Dan.		Charité. Modestie.
Onyx.	Manassé.	S. Philippe.	Vérité. Innocence. Charité.
Grenat.			Charité.
Sardonix			Charité et ses œuvres.
Sarde.	Ruben.	S. Barthélemy.	Foi. Martyre.
Chrysolite.	Ephraïm.	S. Mathieu.	Sagesse. Vigilance. Pénitence.
Berys.	Benjamin.	S. Thomas.	Sainte doctrine. Science. Force.
Topaze.	Siméon.	S. Jacques-le-Mineur.	Sagesse. Chasteté. Bonnes œuvres.
Chrysoprase.		S. Thaddée.	Réunion de bonnes œuvres.
Agate.	Issachar.		Sainteté.
Hyacinthe.		S. Paul.	Prudence. Condescendance des parfaits.
Ligurius.	Aser.	Simon le Chananéen.	Suavité. Mœurs célestes.
Améthyste.	Zabulon	S. Mathias.	Humilité. Modestie. Martyre.
Diamant.			Résistance au mal. Invulnérable sainteté.

Pinceau. — A. de S. Luc.

Pique. — A. de S. Mathieu.

Précipités. – Sont précipités d'un lieu élevé : S. Clément, pape, S. Jacques-le-Mineur, S. Jean Népomucène, S. Pantaléon, S. Pélage, S. Sérapion, Ste Victoire.

Prêtres.—Souvent vêtus en officiant, c'est-à-dire avec l'aube, l'étole, le manipule et la chasuble.

Principautés.—Ces anges, vêtus de la dalmatique, portent un livre de la main gauche. Au mont Athos, ils ont une branche de lis à la main.

Prisonniers. — Des prisonniers sont visités ou délivrés par S. Christophe, S. Claude, S. Félix de Valois, S. Jean de Matha, S. Léonard, S. Pierre Nolasque, S. Sérapion, Ste Vaudru, S. Vincent de Paul, etc.

Prophètes. — Ils n'ont point la tête nimbée, en Occident. Ils tiennent à la main un volume à demi roulé ou un phylactère, avec une inscription tirée de leurs écrits. Daniel est assis dans la Fosse aux lions, Jérémie plane sur Jérusalem, Ezéchias dévore un volume, Amos garde un troupeau, Jonas est vomi par la baleine, Zacharie est monté sur un âne, Isaïe porte une scie, etc. Parfois les prophètes n'ont aucun attribut distinctif.

Prostituée de Babylone. — Cette personnification apocalyptique de Babylone est assise sur la bête à sept têtes, verre en main, et présente à

Digitized by Google

boire le vin de la prostitution aux rois et aux grands de la terre. Cette femme couronnée, à l'air arrogant, porte les somptueux vêtements d'une riche courtisane.

Plan des églises. — D'après Guillaume Durand et d'autres liturgistes du Moyen-Age, chaque partie de l'édifice a une signification mystique qui lui est propre. Les quatre bras de la croix figurent les vertus cardinales, ou bien encore la grande nef symbolise la fermeté, tandis que les trois vertus théologales sont exprimées par les trois autres bras. Ils voient la longanimité dans la longueur de la nef, la charité dans sa largeur, l'espérance du pardon dans sa hauteur. Les fondations figurent la foi, base de toutes les vertus, tandis que le toit représente la charité qui est le suprême accomplissement de la loi.

La forme de croix donnée aux églises rappelle la croix sur laquelle expira le Sauveur; les chapelles absidiales sont sa couronne d'épines, l'inclinaison de l'axe figure la tête penchée du Sauveur; les transsepts sont ses bras; l'autel, son cœur.

L'Eglise partagée en trois parties : la nef, le chœur et le sanctuaire, figure les trois degrés de la vie spirituelle : la purification, l'illumination et l'union.

Plantes des pieds. — Celles qui sont profilées sur les marbres funéraires des catacombes ont donné lieu a diverses conjectures. On y a vu une marque de l'inaliénabilité du tombeau (Lupi), la représentation des pieds du défunt que les parents et amis allaient baiser par vénération (Cavedoni); enfin, une allégorie du voyage de la vie heureusement accompli (Boldetti).

Plat. — A. de Ste Agathe, S. Alfred, S. Berthold, S. Goar, Ste Lucie.

Platane. — S. de la charité, de l'élévation morale, de la sagesse éternelle, de la protection divine.

Plomb. — S. de l'insensibilité du cœur.

Plume. — A. d'Esdras, des évangélistes et des saints qui ont composé quelque ouvrage.

Poisson. — Le poisson, qui ne peut vivre que dans l'eau, est une image du chrétien qui puise la vie dans les eaux du baptême. C'était aussi, comme dans les catacombes, le symbole de Jésus-Christ, parce que le mot grec ΙΧΘΥΣ (poisson) exprime par ses initiales le nom et les titres du Sauveur : Ιησους Χρῖστος Θεου Σωτῆρ, c'est-à-dire Jésus-Christ, Fils de Dieu, Sauveur.

M. Martigny explique fort bien que le Christ est appelé poisson : 1° parce qu'il est homme; 2° parce qu'il est Sauveur; 3° parce qu'il s'est fait l'aliment de l'homme dans l'Eucharistie; 4° parce qu'il est

Digitized by Google

l'auteur du baptême. La plupart des poissons portatifs en cristal ou en métal sont regardés comme des tessères baptismales qu'on distribuait aux nouveaux chrétiens, pendant les époques où la discipline du secret resta en vigueur. Après Constantin, le poisson n'apparaît plus sur les monuments qu'à titre d'ornement (de Rossi).

Le poisson n'a jamais été nimbé, attendu qu'il figure Jésus-Christ, mais ne le symbolise pas.

Le poisson placé dans les mains de Saint Pierre a probablement une signification double et même triple; il fait allusion à sa première profession de pêcheur, à sa conversion au Christianisme, et à sa vocation d'Apôtre, c'est-à-dire de pêcheur d'homme, dans le sens qu'en a donné le Christ. — Au Moyen-Age, le poisson était le symbole des justes, des élus, des pécheurs, des paresseux, et aussi des dangers et des délices matérielles de la vie présente. — Le poisson est l'attribut de l'Abstinence, du mois de Février; de Tobie, de S. Antoine de Padoue, Sainte Amalberge, S. André, S. Berthoud, S. Corentin, S. Dominique, ermite, S. Egwin de Worcester, S. François d'Assise, S. Grégoire de Tours, S. Gérard de Brogne, S. Lucien, S. Maclou, S. Odon, S. Pierre, S. Simon, apôtre, S. Udalric.

Pomme. — A. de S. Sabas.

Pommier. — S. du céleste Époux, de ses dons et de ses bienfaits.

Pont. — Traversent un pont : S. Bénézet, S. Cado de Cambrie, S. Eugène, S. Laurent de Siponto, S. Pierre de Luxembourg.

Porc. — S. de la gourmandise, de la luxure. — A. de S. Antoine, de S. Grégoire l'illuminateur, de S. Selans. — V. *Truie.* — La Synagogue, montée sur un âne, porte en croupe des têtes de porc.

Porc-épic. — Il apparaît dans les monuments construits sous Louis XII, qui portait cet animal dans ses armes.

Portes. — Les portes de la façade occidentale, au nombre de trois, rappellent le mystère de la Trinité. La porte principale est le symbole de Jésus-Christ, qui est le personnage principal des sculptures. « *Ostium domus ipse est Christus qui ait : Ego sum ostium* » dit Hugues de Saint-Victor (*De templo Salomonis*).

Possédés, — guéris par S. Benoît, S. Hyacinthe, S. Lin, S. Martin, S. Mathurin, S. Pierre, S. Paul, S. Siffren, etc.

Poule. — S. de Jésus-Christ, de la Providence, de l'Église. Les poussins figurent les enfants de Dieu, les fidèles.

Pourpre. — Couleur de la royauté et aussi de la justice, parce que les monarques en sont ou doivent en être les premiers dispensateurs.

Psalterion. — A. de la poésie.

Digitized by Google

Puissances.— Ces anges sont des figures guerrières, armées de glaive, portant casque et cuirasse.

Puits. — A. du patriarche Joseph, de S. Grat d'Aost, de Ste Geneviève, de S. Patrice, etc.

Q

Quenouille. — A. de Ste Geneviève, quand on la représente en bergère.

J. CORBLET.

(A suivre.)

Digitized by Google

DEUXIÈME INVENTAIRE

DU COUVENT DES DOMINICAINES D'ARRAS

EN 1324

Nous avons donné (t. XIX, p. 64) un premier inventaire du couvent des Dominicaines de la Thieulloye à Arras, dressé en 1324, au moment de la prise de possession de ce monastère élevé par les largesses de la comtesse Mahaut. Un deuxième inventaire faisant partie des comptes de la Toussaint 1324 complète ce document; il contient aussi l'énumération et les prix d'objets nécessaires à l'installation des religieuses. Mais sur cette liste ne figurent ni ornements d'église, ni riches reliquaires; nous n'y trouvons que les choses les plus vulgaires, des bassins, des chaudières, des pots de toutes sortes, des cuves, des tables, des provisions de bouche, etc. Ces renseignements ont cependant leur valeur; ils donnent dans tout son détail l'aménagement d'une maison religieuse à cette époque et fournissent ainsi de nouveaux éléments à l'histoire de la vie privée et quelques mots nouveaux à l'étude de notre vieux langage. Et puis, il faut bien que l'archéologue, à la différence du prêteur romain, s'occupe parfois *de minimis*.

Frais fais pour les dames, tant de harnas et d'ostieux comme de vivres d'ostel.

Accaté à Colart de Saint-Jakeme caudrelier. Et premiers pour 15 paiielles d'arain, 5 grandes, 5 moiiennes et 5 menres. Item 1 cauderon a brocheron [1] pour laver mains, 125 lb. pesans, 18 d. le livre, 9 l. 7 s. 6 d.

[1] *Cauderon a brocheron, pos lavoirs a brocheron,* vases à robinet. Le *Glossaire* de Ducange (v° *Brocheronnus*), et Laborde (*Notice des émaux*, etc.; *Glossaire*, v° *Broche*), en donnent plusieurs exemples.

Digitized by Google

Pour 3 pos lavoirs a brocheron, 4 cloquetes pour mettre as parloirs et une en reffroitoir [1], et 2 bachins barberes [2] tout pesant 38 lb. 22 d. le livre, 69 s. 8 d.

Pour 1 grant pot de keuvre et pour 6 petis pos que cones pesans 76 l. 11 d. le livre, 59 s. 8 d.

Pour 2 grandes caudieres fandices dont li plus grande estoit a ferer, 56 s.

Pour 2 paiielles [3] fondices de lecton a faire fritures 10 s. le pieche, 20 s.

Pour 2 blans cauderons 8 s. le pieche, 16 s.

Pour 4 mesures d'arain 1 lot, 1 demi lot, une pinte et une demi pinte, 16 s.

Pour 2 escumoirs d'arain pour escumer pisson 21 d. le piece, 3 s. 6 d.

A Mahieu Coisnel pour 192 lb. de fer dont on a feré 15 paielles, sen y a les 10 plus grans a oreilles [4] et les autres 5 sont a keues. Et pour ferer le grande caudiere a aniaus. Et pour ferer 1 fericel [5], 6 d. le lb. 4 lb. 16 s.

Accaté a dame Margot le caudreliere 3 fericels dont li plus petis n'estoit mie feres, 1 cauderon fondich a brocheron, une paiielle saymoire, et 1 frasoir [6], couste, 48 s.

Accaté as enfans signeur Pieron as archons 2 grans pos de keuvre, 33 s.

Accaté a Jehan Desvoüet caudrelier 2 grans bachins lavoirs [7], pesans 33 lb, 21 d. le livre, 40 s. 3 d.

[1] Réfectoire.

[2] Le *Glossaire* de Ducange cite (v° *Barbescere*) un « bassin barbierez » d'après un texte de 1388. Peut-être trouvera-t-on bizarre la présence de cet ustensile dans un couvent de religieuses ; mais elles avaient au moins un chapelain ; de plus, les « bacins a barbier, bacins barboires » servaient aussi aux femmes. (Voir Laborde.)

[3] Voir pour les formes très-variées d'ustensiles désignés sous le nom de « païelles », Laborde, v° *paelle ;* Viollet-le-Duc, *Dict. du mobilier*, etc.

[4] L'inventaire du duc d'Anjou mentionne « une grant paelle d'argent, pour cuire poisson, bien parfonde, et entour le bort d'enhaut a souages et a 2 ances sur les bors l'une d'une part et l'autre d'autre part a l'oppossite. » C'est encore ainsi que sont faites nos poissonnières.

[5] *Ferreolum*, seille ferrée.

[6] Peut-être le même sens que *frazeure*, instrument servant à émietter, sorte de râpe.

[7] Il n'est pas inutile de rappeler qu'avant de se servir des aiguières et même longtemps après que cette sorte de vase fût devenue à la mode, on usait, pour se laver, de deux bacins qu'on appelait des bacins jumeaux ; l'un presque toujours muni d'un biberon servait à répandre l'eau sur les mains, l'autre à la recevoir ; le premier s'est transformé en aiguière.

Digitized by Google

Pour 6 candelers de quœvre a mettre a taule [1], pesans 8 lb. et demie 18 d. le livre, 12 s, 9 d.

Pour le caudrelarch dessus dit amener par broueteurs a le court avœc plusieurs autres coses, 3 s.

Item a Colart de Saint Jaqueme pour 3 paielles d'arain petites, 10 s.

It. au dit Colart pour 2 cloquetes, 10 s.

It. au dit Colart pour 1 fericel reffaire, 2 s.

A Pierot de Saint Mœrisse pour une grande caudiere, 32 s.

It. au dit Pierot pour 1 cauderon, 5 s.

Pour demi cent de jetoirs, 2 s.

Pour une clocque de mettal accatée a Jehan Vassal mise au grand parloir des dames, 20 s.

Pour 2 loucetes [2] d'argent pour administrer le prestre al autel faites par Gillot de Perremmont, 8 s. 6 d.

Somme 38 lb. 2 s. 10 d.

A Jehan de Baaillon fevre, 3 paire de keminiaus [3] et 3 andiers 181 lb. pesans, 5 d. le livre, 15 s. 5 d.

Pour 2 espois [4] de fer pesans 30 lb., 5 d. le livre, 12 s. 6 d.

Pour 1 fourquier [5] pour niier l'estaule des vaques, 2 s. 6 d.

Pour 2 petis andiers 17 lb. pesans, 5 d. le livre, 7 s. 1 d.

It. pour unes turquoises [6] pour sacquier les broques des tonniaus a vergus, 6 d.

A Pierot de Baaillon pour 2 ruffles [7] a ruffler ayres, 2 s. 6 d.

Pour une wasquette [8], 8 d.

Somme 101 s. 2 d.

[1] Table.

[2] Petites cuillers ; leur usage liturgique s'est conservé très-longtemps.

[3] Chenêts ; les landiers (autrefois l'andier, *anderius*) désignent de grands chenêts terminés à leur extrémité supérieure par une sorte de réchaud. On remarquera qu'ici, tandis que les chenêts ordinaires sont accouplés, les landiers sont en nombre impair. L'inventaire de Clémence de Hongrie (1328), publié par M. Douët d'Arcq, mentionne aussi « 1 grant chenet de fer et 2 petiz »; ces exemples indiquent pour les landiers une place et un usage qui les distinguaient des chenêts. Mais souvent aussi on a regardé les deux termes comme synonymes, tout en appliquant le nom de landiers de préférence à de grands chenêts.

[4] Epieux.

[5] Fourche.

[6] Sorte de tenailles.

[7] *Ruffles a ruffler ayres*, pelles pour nettoyer les aires. (Voir le *Dict. rouchi-français*, par Hécart.)

[8] Gâchette.

Digitized by Google

A Jehan de Harmaville fevre pour 3 paiielles de fer a faire fritures, 2 grandes et une petite, 35 s.

Pour 3 grieus [1] 76 lb. pesans, 6 d. le livre, 38 s.

Pour 1 grauet [2] a sacquier char, 10 d.

Pour le ferure de 2 maulles a maurre sausses [3] et pour le ferure du baston dont on les tourne, 4 s. 6 d.

Pour le ferure d'une lanterne de voirre qui pent en le haute sale, dont on fait dortoir, et pour 2 lampiers de fer, 20 s.

Pour le ferure de 6 lanternes de corne, 4 s.

Pour 3 coutiax boissars [4], 18 d. par. le pieche, 4 s. 6 d.

Pour 8 couverchiaus [5] de fer a couvrir pos, 10 s.

Pour 7 platines de candelers [6], 4 s.

Pour 11 paire d'estenailles, 8 s.

Pour escousses [7] ferer, 18 d.

Pour graues, 18 d.

Pour 2 rastieres, 2 s.

Pour 2 rouaules, 6 s.

Pour 1 couvercel de fer, pour 1 lampier et pour une serure, 3 s. 6 d.

Pour 2 serures limosines pour les hugiaus le prieuse, 4 s. 6 d.

Pour 1 bracon de fer [8] estamé pour pendre une kicandaine [9] a laver mains al entrée du cloistrel d'ales le cappele, 18 d.

A Wautier de Cambray pour une mœle de gres a maurre sausses, 23 s.

A Pierot Ackart pour une mœle a mourre sausses, 14 s.

Pour 2 grans mortiers de gres, 42 s.

[1] Grils.

[2] *Grauet*, graué, sorte de fourche à dents recourbés, selon le *Dict. rouchi*.

[3] Meules à moudre sauces.

[4] Couteaux à manche de bois.

[5] Couvercles.

[6] *Platines de candelers*. Laborde entend par le mot *platine* un bougeoir, en forme de *palette*. Mais ici il faut voir une bobêche métallique, encore en usage dans les églises, pouvant à la rigueur tenir lieu de chandelier.

[7] Lanternes sourdes.

[8] Support.

[9] *Kikaudaine*, quicaudaine, quicandaine, guigandaine, mot encore usité dans le Rouchi, où il désigne un bougeoir. Roquefort le traduit par chaise percée, d'après un exemple tiré d'un testament de 1411 : « Item donne à..... un bachin et un pot lavoir. ung ront bachin et une quicaudame servant audit bachin. » Ce texte ne me paraît pas justifier cette interprétation, et il faut y voir, comme dans l'inventaire de la Thieulloye, une fontaine.

Digitized by Google

Pour 2 pestiaus [1] et pour 1 baston a tourner les mœles, 18 d.
Pour 6 lanternes de corne 12 d. le pieche, 6 s.
Somme 4 lb. 6 s. 6 d.

HARNAS PRIS DU CUVELIER.

Pour 4 grans carex a faire buées [2] a mettre yauwes 7 s. le piece, 28 s.
Pour 4 cuveletes à faire le mandé [3] des dames, 21 d. le pieche, 7 s.
Pour 2 panieres a faire tartes, 22 d. le pieche, 3 s. 8 d.
Pour une fisseliere, 3 s. 6 d.
Pour 6 grandes tailes de bos, 8 fisselles, [4] 2 ventes platiax et escuelles, 12 s. 8 d.
Pour 4 seilles pour le puch et pour porter yawe du puch ale quisine, 6 s. 9 d. le pieche, parmi le ferure, 27 s.
Pour 4 paire de buires de bos, 2 paire de 4 los et 2 paire de 3 los le pieche, 3 s. cascane buire, 32 s.
Pour le ferure des 4 paire de buires dessus dites, 10 s. pour le paire, 40 s.
Pour 2 soufflés 3 s. le pieche, 6 s.
Pour 4 tonniaus a vergus, 1 tonnel a boulie, 2 tines pour porter yaue, 4 cuveletes à laver piés, une cheraine [5] a batre burre, 1 carisel [6] a laver les ghimples des dames, 2 augiaus a mettre desous le vin et 1 tonnelet a vin egre par marquiet fait par les dames, 25 s.
Pour 2 grans carex a mettre yawes 5 s. le pieche, 10 s.
Pour 1 carisel a mettre candeilles, 3 s. 6 d.
Pour 1 tonnelet a mettre ole, 2 s.
Pour 3 couverchiaus de bos a couvrir 3 vaissiaus de terre, 1 couvercel a couvrir sel, une flouriere a mettre sel, une cuve pour Adeline et pour une keve regrater, rere et faire y 1 couvercel, 9 s. 4 d.
Pour 2 grandes cuves baigneresses [7] 11 s. le piece, 22 s.
Somme 11 lb. 11 s. 8 d.

[1] Pilons.

[2] Cuves de bois où l'on met l'eau pour la lessive. Compte d'un banquet populaire à Arras en 1328 (*Bulletin de la Commission des Antiquités départementales*, IV, 41) : « 10 tonniaus viez pour faire careus pour la boutillerie et pour faire cuves a la cuisine. »

[3] *Mandé*, lavement des pieds le Jeudi-Saint.

[4] *Fisselle*, faisselle, fesselle, forme à faire égoutter les fromages.

[5] Baratte.

[6] Petite cuve ; diminutif de carex.

[7] On se servait de baignoires en bois au Moyen-Age, et l'on se baignait fréquemment, quoiqu'en ait dit Michelet : « pas un bain durant mille ans. »

Digitized by Google

A Camus le hugier pour une grande huce nœuve de bates de caisne pour le tresorrie, 4 lb.

Pour 1 escring en le cappele u on met les ahournemens du moustier, 20 s.

Pour une grande mait a prestrir [1] contenans 4 mencauds et plus, 24 s.

Pour une grande huce a mettre dras linges, couvertoirs et orilliers, 16 s.

Pour une autre huge a mettre nappes, 12 s.

Pour 2 caiieres aaisies ploiches a couverchiaus cloans et ouvrans [2], 20 s.

Pour 3 forgies [3] sans serure, 4 s.

Pour 9 huges moitengnes mises as caves des dames, 12 s. le piece, 108 s.

Pour 9 autres huges menres pour les novisces 10 s. le piece, 4 lb. 10 s.

Pour 3 huges vieses accatées a Adan de Crois, 35 s.

Pour une taulete, 1 haut hestal et 2 sieges pour le parloir de le ceuliere fait par Tassart de le Helliere, 8 s.

Pour 2 larghes escames [4] pour mengier sus les novisces et les mesquines 9 s. le piece, 18 s.

Pour 2 bas bans pour seir entour les escames dessus dis, 2 s. le pieche, 4 s.

Pour 6 paire de hestaus accatés a Pierot Barbe, 5 s. le paire, 30 s.

Pour 2 caiieres adossées [5] l'une ronde et l'autre longhe desquarrie, 20 s.

Pour 1 banc a dos accate a Gillot de Cassel, 24 s.

Pour une dousaine de quaiies a seir sus, 10 s.

Pour une taule de blanc bos pour l'enfremerie sur quoi les dames menguent char, 12 s.

Pour 2 laietes coulices, 2. s. 6 d.

A Willaume de Gant pour 2 tauletes feutrées, 6. s. 6 d.

Pour 6 esconsces de bos a platines de fer, 12 d. le pieche, 6 s.

Pour 8 esconsces d'arain dont li fons et les manches sont de bos, 2 s. 4 d. le pieche, 18 s. 8 d.

Pour une viese huge, 8 s.

Pour une huge a buleter farine enarmée de toile, 20 s.

Pour 3 bulletiax, 4 s. 10 d. le pieche, 14 s. 6 d.

Pour les 3 bulletiax et le enarmure de le huge u on bulete reffaire, 18 d.

[1] *Mait a prestrir*, coffre en bois où l'on pétrissait le pain

[2] Chaises percées avec couvercle fermant et ouvrant.

[3] Coffrets.

[4] Escabeaux.

[5] Chaises à dossier.

Digitized by Google

Pour 4 tamis et 2 pestiaus, 4 s. 2 d.

Pour 4 grans sas treillis a mettre blé et ferine 7 s. 6 d. le pieche, 30 s.

Pour uns grans aumaires a 4 paire de enclastres [1] mis ou moustier en l'arriere cœr vers les converses pour mettre candeilles de chire et autres coses, 6 lb.

Pour le voiture des dis aumaires amenés a le Thuiloye par les porteurs de bos, 2 s.

Pour 700 et demi de laigne [2] d'Estricourt 11 s. 4 d. le ont livré a le Thiuloie, 4 lb. 5 s.

Pour 200 et demi de raime 10 s. 6 d. le cent livré a le Thiuloye 25 s. 3 d.

Pour 48 sas de gros carbon de Mourmay, 20 d. le sack, 4 lb.

Pour 12 pietes a pendre les dames leur dras, 8 d. le pieche, 8 s.

Pour le dit banc a dos aporter a le Thiuloye de chité par porteurs de bos, 16 d.

Somme 48 lb. 9 s. 4 d.

Pour 12 keutes et 12 cavechieus de plume [3] accatés par dame Mourée 45 s. 5 d. le pieche, parmi le cavechil, 26 lb. 12 d.

It. pour 2 autres keutes pour Adeline mesquine des dames, 45 s.

Pour 4 keutes a maisnie 25 s. le pieche, 100 s.

Pour 1 parcavech [4], 10 s.

Pour 1 keutil a faire cavecheus pour dames, 25 s.

Pour 6 keutespointes accatées a Demisele Ysabel Caurrée, 4 lb.

Pour 130 aunes de toile accatées a Tassart Foursel, 6 lb. 8 s. 6 d.

Pour 2 pieces de canevach accatées par Adeline mesquine des dames contenans 58 aunes 8 d. l'aune, 38 s. 8 d.

Pour le keute Adeline mesquine des dames aemplir et rendre par Cateline Coquille, 12 d.

Pour 1 grant drap d'ouvrage de hautelice des armes d'Artois fait par Jehan de Mourdricourt pour mettre devant l'autel du moustier, 6. lb.

Pour caudrelach et pour 12 des keutes dessus dites amener de le court madame a le Thuiloye par broueteurs, 3 s.

Pour 32 aunes et demie de toile accatées par Adeline 12 d. l'aune pour faire lincheus a maisnies, 32 s. 6 d.

Pour une quaretée de terre de foulon dont les dames levent et escurent leur dras, 28 d.

[1] Une grande armoire à quatre paires de compartiments fermés.

[2] Bois à brûler.

[3] Couettes et traversins de plume.

[4] Traversin.

Digitized by Google

A Jehan d'Arkes le corbillier pour 2 corbilles a mettre pain et paste, 2 corbisons longus, 2 aumosnieres, un platel d'osieres a cœllir relief a taule, une cloie a mettre frommages et 2 grans reauls treillis, 26 s.

Somme 56 lb. 13 s.

A Jaquemart le natier pour 19 nates mises en dortoir devant les lis des dames, 13 s.

Pour 5 nates mises en le cappelle 4 par devers les dames et une par devant l'autel, 5 s. 6 d.

Pour 600 et demi de fœrre [1] accatés par Wautier Galiot, par Jehane leur mesquine et par Jehan Viellet, 7 s. le cent l'un parmi l'autre, 44 s. 6 d.

Somme 63 s.

A Gillot Floury pour 1 quir entir petit, 12 s.

Pour 1 quir entir et pour 2 autres pieces de cuir accatées a Jehan de le Hale taneur, 20 s.

Pour une dousaine de gaune cuir accatées a Jehan Godin, 27 s.

Pour 10 piaus de veel [2] accatées a Oudart l'adoubeur, 18 s. 6 d.

A Robert le coureur pour courer le quir dessus dit dont a fait les sollers des dames. 18 s.

Pour 25 feutres pour feutrer les botes et les soullers des dames, 3 s. le pieche, 100 s.

Pour fourmes pour bonisses [3] et pour coutiaus a pis, 9 s.

Pour cuignes, pour templiaus, wispons et autres coses, 18 d.

Somme 10 lb. 14 s.

Frais de vivres, pour plusieurs menues parties. Premiers pour pain, char, pisson, goudale [4], porée, drasque [5], pour les vaques et plusieurs autres coses, 7 lb. 7 s. 4 d.

A Willaume d'Escury pour une keue de vin d'Auchoirre contenans 2 muis couste, 8 lb.

As vergheresses demourans en le rue Maistre Adam pour une keue de vin franchoise contenans mui et demi, 1 sestier mains, 76 s. le muy, 110 s. 10 d.

Pour le voiture des deus keues de vin dessus dites amenées a le Thiuloye par Bertaut Sanchele, 5 s.

[1] Paille, litière. « Pour demi cent de fuerre a espendre en l'eglize ». (Compte des funérailles d'Antoine de Poitiers à Arras, 1382.)

[2] Veau.

[3] Bouteilles.

[4] Bière, bière sans houblon, selon Froissart.

[5] Marc de l'orge qui a servi à la fabrication de la bière.

Digitized by Google

Pour ces 2 keues de vin dessus dites assir et remuer a le Thiuloye et mettre en bove [1] par Jaquemont Lermite, 8 s.

Pour une keue de vin vermel accaté a Anssel de Ghismes contenans 2 muis et 3 sestiers, 7 lb. 51 s 3 d.

Pour le voiture de yceli keue amener a le Thiuloye par Sanchele, 2 s.

Pour une keue de vin d'Auchoirre accaté a le maison Jaquemon Wiloy si couste, 8 lb. 10 s.

Pour le voiture d'iceli keue amenée a le Thiuloye par Sancele, 2 s. 6 d.

Pour ces 2 doarraines keues dessus dites assir, remuer et mettre en bove par Jaquemon Lermite, 8 s.

Pour une keue de nouvel moust [2] tenans mui et demi 2 sestiers moins, 95 s. 6 d. le mui. 4 lb. 4 s. 3 d. ob.

De 40 mencaus de blé livrés par Forestier on n'en compte nient pour chou que ce fu du blé madame.

Pour 4 mencaus de blé accatés u marquiet d'Arras pour chou que quant Forestiers en eut fait venir une caretée, il fali anchois con eust del autre, pour quoi il les convint accater, 7 s. 10 d. le mencaud, 31 s. 4 d.

Pour 3 mencaus de sel, 7 s. 3 d. le mencaud, 21 s. 9 d.

Pour 3 mencaus et demi de pois, 9 s. 2 d. le mencaud, 27 s. 6 d.

Pour 3 vaques accatées par dame Mourrée, l'une 70 s. le seconde 65 s. et le tierche 62 s, 6 d. montent, 9 lb. 17 s. 6 d.

Pour 14 flecques de bacon [3] accatées par dame Mourrée, 16 s. 9 d. le fleque, 67 s.

Pour 82 lb. de bure, 5 d. le livre, 34 s. 2 d.

Pour 53 lb. et demie de froumage de Champaigne 6 d. obole le livre, 29 s.

Pour 18 los de vin egre pris a Jehane le candilliere, 12 d. le lot, 18 s.

Pour 8 lb. d'ole de nois 8 d. le livre, 5 s. 4 d.

Pour 8 los d'ole d'oliete 2 s. 4 d. le lot, 18 8 s. d.

Pour 2 mencaus d'oliete 18 s. le mencaud, 36 s.

Pour le batage de 51 lb. d'ole 1 d. de le livre, 3 s. 3 d.

Pour 8 los de moustarde, 16 d. le lot, 10 s. 8 d.

Pour 25 lb. de candelles de buef 7 d. ob. le livre, 15 s. 7 d. ob.

Pour 4 los de vergus pris a Jehane le candilliere, 8 d. le lot, 2 s. 8 d.

Pour auls et oignons, 6 d.

[1] Cave. Les boves d'Arras, très-profondes et souvent à plusieurs étages, sont très-remarquables.

[2] Vin doux (Roquefort).

[3] Flèche de lard. En anglais : aflich of bacon.

Digitized by Google

Pour 2 los de mies [1] 7 d. le lot, 14 d.
A Lambert le candeillier, 11 los de vergus. 18 d. le lot 7 s. 4 d.
Pour 1 pourcel a escauder, 10 s.

Somme 69 lb. 10 s. 5 d.

Pour 47 lb. et demie de chire dont on fist 4 cierges, cascun cierge une livre pesant, 3 torses pesans 16 lb. et 4 cierges pesant cascun 3 lb., et le remanant en candeilles menues et de taule, 21 d. ob. le livre, 4 lb. 5 s. 8 d. ob.

Pour le fachon des cierges, torses, candeilles dessus dites faites par Lambert le candillier, 2 s. de le livre, 7 s. 11 d.
Pour demi livre de gingembre, 2 s. 9 d.
Ponr demi livre de canele, 2 s. 9 d.
Pour 1 quarteron de poivre, 2 s.
Pour une onche de saffran, 2 s.

Somme 102 s. 8 d. ob.

A Sanson le potier pour 3 canes plommées dehors et dedens a mettre oille, 3 vaissaus de terre plommées a saler char et a mettre burre, 12 pintes de terre et 6 vaisselles, se coustent sur tout, 10 s.

Somme pour tous harnas pourveanches et vivres dessus dis 270 lb. 10 s. 13 d. ob.

(Arch. du Pas-de-Calais : Trésor des Chartes d'Artois, *comptes.)*

JULES-MARIE RICHARD.

[1] Hydromel, liqueur dans la composition de laquelle il entre du miel.

Digitized by Google

D'UN PRÉTENDU MANUSCRIT DE 1406

CONTENANT DIVERS FRAGMENTS

DE L'*IMITATION DE JÉSUS-CHRIST*

Dans le n° de mars 1875 de la *Revue de l'Art chrétien*, M. l'abbé Delvigne a inséré une réserve en faveur de Thomas a Kempis, qu'il continue à considérer comme l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ*.

Je ne m'arrêterai pas à réfuter cette opinion, souvent détruite et toujours renaissante comme l'hydre de Lerne ; encore une fois je ne veux pas faire un traité sur la matière.

J'ai modestement proposé une interprétation nouvelle d'un verset de l'*Imitation*. Par là j'ai provoqué de nouvelles études plutôt que prétendu apporter une solution positive.

M. l'abbé Delvigne est surpris de ce que je n'ai pas fait mention, dans mon travail, de deux articles étendus publiés dans la *Revue des Questions historiques*, tomes XIII et XIV, et dus à la plume exercée de M. Arthur Loth. Ils sont intitulés : *Nouvelles recherches sur l'auteur de l'Imitation, d'après un manuscrit de* 1406.

Je ne les connaissais pas et voilà, tout simplement, pourquoi je les avais passés sous silence. A l'occasion de mon article, on me les a signalés et procurés. Je les ai examinés avec tout le soin qu'ils méritent; et, tout en reconnaissant avec plaisir la supériorité de M. Loth comme science et comme habileté de discussion, je lui demanderai la permission de lui répondre.

Je ne le suivrai pas dans tous les détails de son argumentation. La seule chose importante, à mon point de vue particulier, c'est la date de 1406, qu'il affirme avec une certitude peut-être téméraire. Si cette date m'avait paru certaine, je me serais incliné sans mot dire, car, si elle ne prouve pas que Gerson ne puisse être historiquement l'auteur de l'*Imitation*, elle prouverait au moins qu'il ne l'aurait pas composée en 1412, comme je le croyais et comme je le crois encore.

Digitized by Google

Sans doute, il m'est agréable de penser que ce beau livre, disputé avec acharnement par trois grandes nations, est d'origine française ; mais s'il m'était démontré que je me trompe, je ne ferais aucune difficulté de l'avouer. Je ne m'obstinerais pas contre l'évidence, car, après tout, je n'ai, dans la question, d'autre intérêt que celui de la vérité. *Amicus Gerson, sed magis amica veritas.*

Cela dit, sans mettre en doute la parfaite bonne foi d'aucun de ceux qui ont soutenu ou soutiennent la cause d'A Kempis ou de Gerson, ni celle de M. Loth, qui cherche en Allemagne, sur des indices que je trouve légers, l'auteur de l'*Imitation*, je vais donner, aussi simplement et aussi brièvement qu'il me sera possible, mes raisons de douter de l'authenticité de cette date de 1406.

Je commence par rappeler, comme l'a dit M. l'abbé Delvigne et comme l'avoue M. Loth, que le manuscrit n'est pas daté. M. Loth ne s'en inquiète pas. Il va même jusqu'à s'en réjouir. Une date est toujours contestable, tant sont grandes les ressources de la paléographie pour nier comme pour affirmer, pour nier surtout; tandis que les preuves d'un autre genre, lorsqu'elles sont précises, ne laissent pas autant de prise à la critique. Si le manuscrit eût été daté, M. Loth eût-il soutenu une thèse aussi singulière? Il est permis d'en douter, car, dans son travail, il cite des manuscrits datés dont il ne cherche même pas à infirmer la certitude. Passons sur cette contradiction. Il n'est pas maladroit de mépriser les preuves directes, lorsqu'on n'en possède pas sur lesquelles on puisse s'appuyer. Mais M. Loth n'est pas l'inventeur de ce procédé commode. *Ils sont trop verts*, a dit, avant lui, le renard de la fable.

Donc le manuscrit en question n'est pas daté, mais il l'est plus sûrement que s'il l'était.

Cette date ressort, d'après M. Loth, de deux calendriers placés en tête du manuscrit et dont l'un, le second, est de la même écriture que les fragments de l'*Imitation* qui se trouvent dans le manuscrit.

Le premier est un calendrier ecclésiastique, destiné à donner le nombre d'or et le cycle solaire d'un certain nombre d'années. Il serait presque impossible de s'en servir, s'il n'était accompagné d'une note explicative qui en fait connaître l'économie.

Je me sers de la traduction de M. Loth, qui est exacte : « Retranche aux « années du Seigneur 1400 et compte le surplus dans la table dont tu veux « te servir. Le nombre correspondant à chacune des années du Seigneur « (ainsi comptées depuis 1400 [1]) est le nombre d'or cherché. »

[1] Les mots entre parenthèses ont été ajoutés au texte par M. Loth.

Digitized by Google

Malheureusement, la table ne concorde pas avec la note ; et si le calendrier commence à 1400, la première année dont le nombre d'or est indiqué n'est pas 1406. M. Loth ne voit là qu'une erreur de copiste, rectifiée dans une ligne supplémentaire. Je ne saurais reproduire ici les longues et doctes observations qui tendent à établir l'erreur et la rectification. Bien qu'elles ne portent pas une conviction absolue, elles sont assez probables pour qu'il fût de mauvais goût de ne les pas accepter. Ce serait plutôt de l'ergoterie que de la discussion. Je les admets donc sans réserve. Comme preuve complémentaire, M. Loth affirme que, en consultant la table chronologique *de l'art de vérifier les dates*, on trouve que la combinaison de lettres et de nombres employée par la table est propre à 1406. Je n'ai ni le loisir ni la volonté de contrôler cette assertion.

« Ce qui achève, dit-il, de démontrer l'erreur, c'est que toute autre « supputation est impossible. Sans la correction proposée, on est obligé « de remonter à 1369 ou de descendre à 1681, d'après le comput de l'an- « cien calendrier Julien en usage jusqu'à la fin du XVIe siècle, pour re- « trouver la combinaison du nombre d'or, de la lettre dominicale et du « cycle solaire indiqué à la première ligne du tableau ; mais ni l'une ni « l'autre de ces dates n'est évidemment admissible. »

Ainsi le calendrier commence bien à 1401 et la premlère année dont le nombre d'or est donné est bien 1406. Mais en résulte-t-il rigoureusement que cette année soit celle du manuscrit ? Je ne le pense pas et M. Loth sera bientôt obligé de reconnaître que le copiste a pu l'écrire aussi bien dans l'une des 19 années pour lesquelles a été composé le calendrier qu'en 1406.

M. Loth estime et je crois aussi que le calendrier est inséparable du manuscrit. Il faut donc se renfermer dans ce cercle d'années; mais toute date absolue est téméraire. La prétendue preuve irréfragable dont excipe M. Loth n'est qu'une probabilité ou même une conjecture.

Le calendrier ecclésiastique est suivi d'un calendrier astronomique très-complet pour les douze mois de l'année. On trouve, à la suite, des explications et des calculs à l'usage de ceux qui doivent se servir du recueil.

Il est inutile et il serait fastidieux de reproduire ici ces notes, d'ailleurs peu claires, de l'aveu de M. Loth, qui grossiraient indéfiniment ma réponse ; j'en citerai seulement cette phrase (traduction de M. Loth) : « La « recherche de la nouvelle lune, d'après la pratique de ce calendrier, « dure pendant une période de 19 ans, sans aucune soustraction d'heures, « à partir de l'an du Seigneur 1394 courant. Après l'accomplissement des « 19 ans, *qui aura lieu l'an du Seigneur* 1413 *courant*, les heures du Sei-

Digitized by Google

« gneur ne seront plus ici les mêmes que les précédentes heures de con-
« jonction. »

« En résumé, dit M. Loth, nous trouvons, d'une part, que, dans le ca-
« lendrier ecclésiastique, la date de 1406 est fournie par la concordance
« du nombre d'or, du cycle solaire et de la lettre dominicale, exclusive-
« ment propre à cette année ; de l'autre, *nous voyons, d'après les dates*
« *positives du calendrier astronomique, que l'âge du manuscrit correspond à*
« *une des années comprises dans la période de* 1394 *à* 1413. Donc, avec ces
« deux données concordantes, on peut conclure, *en toute certitude*, que le
« manuscrit est de 1406. »

En toute certitude ? Non. Si M. Loth est obligé de convenir que l'*âge du manuscrit correspond à une des années comprises dans la période de* 1394 *à* 1413, il ne peut, sans manquer à la logique, en conclure que la date de 1406 est certaine.

Or, l'aveu de M. Loth me suffit. Si j'ai bien interprété le texte de l'*Imitation*, (n° 2, chapitre 40, du livre 3) qui a fait l'objet de l'examen inséré dans le n° de décembre 1874 de la *Revue de l'Art chrétien ;* si c'est en 1412 que le 3e livre a été composé, alors que Gerson avait 49 ans accomplis, cette date, *comprise dans le cercle d'années pour lesquelles a été composé le calendrier ecclésiastique dans le manuscrit en question*, appuie mon explication, bien loin de la détruire.

Je pourrais m'arrêter ici et négliger les autres développements auxquels s'est livré M. Loth. Je vais pourtant examiner quelques-unes de ses assertions, qui n'ont de valeur qu'autant que la date de 1406 serait absolument établie.

M. Loth ne trouve, dans les textes cités aux opuscules divers que renferme le manuscrit, aucun texte antérieur à 1406, sinon trois passages tirés des ouvrages de Gerson. Mais, selon lui, ces ouvrages, dont la date probable est de 1400 à 1404, excluent l'idée que Gerson puisse être l'auteur de l'*Imitation*. Ces ouvrages sont de petits traités à l'usage des enfants et des prêtres peu instruits et donnent les règles à suivre pour l'éducation des enfants. J'avoue que je ne saisis pas bien l'induction que M. Loth prétend en tirer; mais peu m'importe. Je serais plutôt tenté, non pas d'accorder que Gerson ne pût être l'auteur de l'*Imitation*, mais qu'il ne l'avait pas encore commencée de 1400 à 1404. Je crois, en effet, avoir établi que c'est en 1411 que le cardinal d'Ailly a demandé à son disciple et ami Gerson des livres de consolation spirituelle (voir mon article dans le n° de décembre 1874 de la *Revue de l'Art chrétien*).

Il ne paraît pas que M. Loth ait connu les trois ouvrages de M. Vert,

Digitized by Google

que j'ai cités dans mon travail. Du moins, il n'en cite qu'un, le plus ancien, pour y relever une erreur [1].

Quant au *Gersoniana* et à *la cause de l'Imitation de Jésus-Christ*, dans lesquels surabondent les preuves morales et historiques, il n'en dit mot. S'il a lu ces deux ouvrages, s'il a connu la demande faite par d'Ailly à Gerson et les réponses de Gerson à d'Ailly, comment n'en a-t-il rien dit? Il me semble que la chose valait la peine qu'il aurait prise à la réfuter. Son silence serait bien significatif.

M. Loth examine ensuite les faits historiques répandus dans le manuscrit et n'en trouve aucun qui démente sa thèse. Il fait aussi justice d'une date erronnée dont l'erreur est facilement démontrée et il triomphe de difficultés qui n'en sont pas. C'est proprement un combat contre des ombres. Je ne veux pas dire par là qu'il ait eu tort de faire ces recherches et de les énumérer avec les preuves contraires; cela était de son sujet. Je veux dire seulement que cela ne me touche en aucune façon.

M. Loth établit aussi que le manuscrit est d'un seul contexte, bien qu'on y trouve des écritures différentes; qu'il a été fait sur des feuilles de papier cousues d'avance en cahiers et que le papier est partout le même. Je n'y contredis pas; mais, encore un coup, la date seule du manuscrit m'importait et du moment qu'elle est reconnue douteuse, je n'ai pas à m'occuper du reste [2].

Suivant M. Loth, l'*Imitation* est de la deuxième moitié du XIVe siècle : elle est née en Allemagne ou en Hollande. Tout cela est éminemment conjectural et repose sur des détails infiniment petits, lesquels, bien que groupés avec art, ne prouvent rien, que l'habileté du metteur en œuvre. Or, à cette habileté, aussi bien qu'à la bonne foi de l'auteur, je me plais à rendre l'hommage le plus complet.

Je m'arrête sur ce point, heureux d'avoir à rendre ce bon témoignage à l'honorable adversaire, dont je combats les assertions trop absolues en l'opposant à lui-même.

Elie PETIT.

[1] M. Vert dit que le manuscrit de 1421, qui contient le 1er livre de l'*Imitation*, porte le nom de Gerson. M. Loth le nie. C'est à M. Vert de répondre s'il a connu les articles de M. Loth et si celui-ci se trompe lui-même. Le fait est indifférent à ma thèse.

[2] Je dois, cependant, faire observer que dans un ouvrage intitulé *Clé de l'Imitation*, que je n'ai connu que récemment, M. Darche nie que le papier du manuscrit soit partout le même. Je laisse à M. Darche et à M. Loth le soin d'établir la vérité sur ce fait.

Digitized by Google

LE GÉNIE GREC
ET LE CHRISTIANISME

Il faut avouer que Monsieur Viollet-le-Duc, par ses différents travaux sur l'architecture, a fait faire un grand pas à l'art en général et spécialement à l'art chrétien. Son grand Dictionnaire en particulier restera comme l'un des meilleurs guides des architectes et des gens de goût. Les uns et les autres y trouveront toujours ces principes vrais sur l'art qui ne dépendent point de telle ou telle époque, de tel ou tel peuple mais sont éternels et produisent des chefs-d'œuvre en tout temps, qu'ils aient pour s'épanouir le splendide ciel de l'Attique ou les brumes du Nord. Armé d'une logique inflexible, il condamne sans merci une œuvre qui ne répond point à son but, qui n'est point l'expression de la vérité, quelque belle qu'elle puisse paraître ; il réprouve tout ce que le raisonnement n'a point tracé. C'est en un mot sa conviction que le beau n'est que la splendeur du vrai ; et cet axiome du philosophe grec, il le montre traduit dans tous les chefs-d'œuvre de l'esprit humain. Cette conviction sera un jour, espérons-le, celle de tous les architectes ; et l'on ne verra plus l'art, et surtout l'art chrétien, se déshonorer par des formes monstrueuses ou ridicules.

Cependant il est une chose qui surprend péniblement en lisant le grand *Dictionnaire* de M. Viollet-le-Duc et surtout le second volume de ses *Entretiens sur l'architecture*, c'est qu'en vivant, pour ainsi dire, avec nos artistes du Moyen-Age, en respirant l'air pur qui les animait, il n'ait point senti le mouvement chrétien auquel ils obéissait. On est surpris de voir qu'il refuse à l'Église catholique l'honneur d'avoir inspiré, dirigé nos grands artistes du Moyen-Age et d'avoir ainsi donné naissance à cet admirable mouvement du XIIe siècle. Pour M. Viollet-le-Duc, le génie grec est le génie absolu, non pas en ce sens que les œuvres crées par ce génie sur le sol grec soient seules admirables : il prouve le contraire très-savamment, mais en ce sens qu'il aurait passé aux autres peuples, aux Romains d'abord, aux barbares ensuite, auxquels *seul* il aurait communiqué, avec l'inspi-

Digitized by Google

ration artistique, tous les bienfaits de la civilisation. Ainsi il écrit à la page 180 du 2e vol. de ses *Entretiens* : « Le génie grec ouvre ainsi le premier « la voie au progrès, fait des étapes, mais ne pose pas de limites. Souple, « intelligent, amant de la forme mais plus encore de l'esprit, il répugne à « l'hiératisme en fait d'art comme il répugne à la théocratie, au dogma- « tisme immuable en fait de religion ou de philosophie. Nul ne peut dire « ce que serait devenu le christianisme si le génie grec ne l'eût accueilli. « Il lui a donné la vie, la force expansive... » Il serait à désirer que l'expression ait trahi la pensée de l'auteur, car cette phrase est grosse d'erreurs fondamentales. Le christianisme a reçu la vie de Dieu et non du génie de l'homme. La force d'expansion est en lui-même, et pour se développer il ne saurait avoir besoin de l'intelligence humaine. Ses œuvres aussi bien en morale qu'en architecture parlent du reste assez haut et parleront jusqu'à la fin des temps, car le génie humain, quelque puissant qu'on le suppose, ne produira jamais rien de véritablement grand en dehors du christianisme. C'est dans la religion que le génie de l'homme a toujours puisé ses plus nobles inspirations. Depuis l'origine du monde il en est ainsi : les études universelles de M. Viollet-le-Duc sur l'architecture auraient dû l'en convaincre ; et il trouvera remarquable que les peuples disparus ne nous sont guère connus aujourd'hui que par les ruines de leurs temples. Le génie grec surtout a produit des chefs-d'œuvre parce qu'il était surtout un génie religieux, qu'il s'épanouissait librement dans une contrée destinée à donner le jour au divin Platon. — Mais, comme le dit M. Viollet-le-Duc, au bas de cette même page que nous venons de citer, « le génie grec ne réside pas en architecture pas plus qu'en tout autre « chose sur un coin de l'Europe... C'est le génie humain et c'est pourquoi « il vit et vivra toujours ». Certes on ne saurait mieux dire. Or, le génie humain n'a pas plus donné la vie, la force expansive à la religion primitive qu'à la religion chrétienne. La première n'ayant point de garantie de durée et de pureté, il peut l'obscurcir et l'altérer, tout en se développant sous l'influence des quelques rayons de vérités qui brillaient encore à travers ces épaisses ténèbres. Quant au christianisme, c'est la vérité toute entière, pure, sans nuages, immuable comme Dieu et donnant abondamment au génie humain *la vie et la force expansive*, bien loin d'en rien recevoir. C'est le soleil donnant à la plante la chaleur sans laquelle elle resterait stérile. Le génie grec n'a donc rien à revendiquer dans l'essence, la constitution même du christianisme. Autant vaudrait dire que l'Evangile est l'œuvre d'une littérature humaine et que la doctrine sublime qui y est renfermée n'est que le produit d'une langue parfaite. Le génie grec a été la voix chargée de proclamer la révélation et de la porter aux extrémités de la

Digitized by Google

terre, voix harmonieuse, sans aucun doute, admirablement belle, mais n'étant cependant qu'une voix, qui ne donne point l'existence à la pensée, au contraire la reçoit d'elle et lui doit toute sa puissance. « Il faut admirer « en cela, dit un célèbre auteur de la vie des Pères, Mœhler, un décret « tout particulier de la Providence. La langue grecque (ce que le savant « patrologiste dit de l'éloquence nous pouvons le dire avec autant de « raison de l'art en général), la langue grecque, production d'un peuple « spirituel, d'un génie clair et pénétrant, depuis longtemps l'organe d'une « science sublime qui ne se rencontrait en aucun autre lieu, joignait à une « richesse rare une netteté plus rare encore, et était par conséquent plus « que toute autre, appropriée au service de la religion du Verbe [1]. » La phrase étrange de M. Viollet-le-Duc citée plus haut : « Nul ne peut dire ce que serait devenu le christianisme, si le génie grec ne l'eût accueilli », doit donc céder la place à celle-ci : Nul ne peut dire ce que serait devenu le génie grec si le christianisme ne l'eût accueilli ? Et si on ne peut le dire avec certitude, on peut du moins conjecturer que de même que sa littérature se serait complétement perdue, si l'Eglise n'eût déposé en elle les premiers éléments de son histoire, de même ses inspirations artistiques se seraient évanouies devant l'invasion des barbares, ou auraient promptement dégénéré et auraient été infailliblement anéanties sous la tyrannie du scepticisme le plus grossier.

Accueilli au contraire par le christianisme, le génie grec échappe à la mort qui semblait devoir tout emporter. Les Athanase et les Chrysostome le transforment en le rajeunissant ; les Anthénius de Tralles et les Isidore de Milet lui ouvrent dans Ste Sophie une voie toute nouvelle, et le lancent dans ces conceptions audacieuses qui, au XIIIe siècle, alors que les nations barbares auront pris racine sur le sol de l'occident, feront surgir nos merveilleuses cathédrales. « Ces hommes, dit M. Villemain, ont l'air de fon- « dateurs au milieu de ruines. C'est qu'en effet ils étaient les architectes « de ce grand édifice religieux qui devait succéder à l'empire romain [2]. »

Concluons de toutes ces pensées jetées un peu au hasard, mais dont on ne peut nier la justesse, concluons que le génie grec est bien le génie humain, mais que ce génie, par cela même qu'il est humain, ne peut se soutenir sans Dieu. Livré à lui-même, il laissera sur toutes ses œuvres en politique, en civilisation comme en architecture ce cachet de faiblesse et de médiocrité qui semble être le signe de notre époque, depuis qu'on cherche à le soustraire à l'inspiration puissante de la foi religieuse, depuis

[1] Moehler, *Patrologie*, t. I. Introduct., p. 3.

[2] Villemain, *De l'Éloquence chrétienne au IVe siècle.*

Digitized by Google

que, reniant le passé glorieux du christianisme, et refusant de vivre de sa vie immortelle, on « médite une œuvre qui rattache harmonieusement les « destinées futures de notre France au triomphe de la civilisation d'Athènes[1]. » Chimères! fatales illusions d'esprits aveugles! On veut nous ramener au paganisme, et, dans cette déroute de l'esprit humain, l'art s'abâtardit, se flétrit, se matérialise. Nous avons encore des constructeurs, nous n'avons presque plus d'artistes. M. Viollet-le-Duc déplore l'atonie dans laquelle languissent, au XIXe siècle, l'art en général et l'architecture en particulier. Cela fait honneur à son jugement, mais pourquoi craint-il de remonter à la véritable source du mal? Il accuse de cette décadence, de cette léthargie (Dieu me garde de dire que l'art soit tout à fait mort, sans espoir de retour à la vie!), il accuse la *Direction des Beaux-Arts*. Il est possible que la Direction ne soit pas exempte de reproches, mais la source du mal est plus haut : elle est surtout dans l'absence chez nos constructeurs de principes religieux. Quoi qu'on puisse dire, il est un fait certain, confirmé par tous les plus beaux chefs-d'œuvre de l'esprit humain, c'est qu'un athée, un sceptique est incapable de rien concevoir de grand, d'immortel. On peut lui adresser pour toutes ses conceptions le reproche que Mirabeau jetait à Barnave du haut de la tribune : « Barnave, il n'y a point de divinité en toi! » Le véritable artiste au contraire est nécessairement religieux, et la flamme de son génie ne se nourrit qu'au foyer de la vérité chrétienne. — On voulait un jour complimenter Corot, en lui disant qu'il était athée. « Me prenez-vous donc pour un peintre en décors? » répondit-il avec dédain. Puissent nos architectes modernes avoir ces sentiments et cette noble fierté. Sans cela, l'art a vécu : nous n'aurons plus d'architectes, nous n'aurons que des maçons.

J. GIRAUD.

[1] Lettre de Mme Edgard Quinet à Garibaldi sur les dernières pensées de son mari. (Journal le *Rappel*, 1875)

Digitized by Google

M. ERNEST BRETON

Nous avons annoncé la mort de notre regretté collaborateur et ami Ernest Breton. Nous allons reproduire les paroles prononcées sur sa tombe par M. Gabriel Joret-Desclosières au nom de la Société des Études historiques :

« MESSIEURS,

« Lorsque nous célébrions, aux premiers jours de ce mois, le quarante et unième anniversaire de la fondation de la Société des *Études historiques*, nous étions loin de pressentir que l'un de nos plus aimés collègues, celui qui, depuis 1838, appartenant à notre famille littéraire, lui donnait pour ainsi dire chaque jour des preuves d'un talent fécond, d'un dévouement persistant, serait si rapidement ravi à nos sentiments de profonde estime et de sincère affection.

« La place d'Ernest Breton au milieu de nous paraissait marquée pour de longues années de travail.

« Il était de ces natures droites, aux sentiments élevés, amies de tout ce qui est noble et bien, préoccupées non-seulement de rechercher dans l'étude des lettres, de l'histoire et des beaux-arts, des jouissances personnelles, mais d'y trouver aussi des enseignements qu'elles aiment à communiquer aux autres après les avoir goûtés.

« Le dernier adieu que nous venons adresser à notre cher défunt ne doit pas, au bord d'une tombe, à l'heure où se taisent les vanités humaines, prendre le caractère d'un éloge : la modestie sincère de notre collègue ne l'aurait pas souhaité.

« Que sa mémoire nous permette de dire simplement qu'il aima les lettres et les arts. Ernest Breton aurait accepté ce langage ; de telles paroles contiennent encore un exemple.

Digitized by Google

« L'emploi des facultés éminentes qu'il avait reçues de la nature fit le charme et l'honneur de son existence, développa le germe des qualités dont son cœur était si bien doué, assura le bonheur de sa vie de famille, devint pour Ernest Breton l'origine de solides et durables amitiés.

« Il ne peut déplaire à son âme généreuse de voir rendre cet hommage aux chères études qui, pendant quarante-cinq ans, captivèrent en France et à l'étranger son esprit laborieux.

« Né à Paris le 21 octobre 1812, François-Pierre-Hippolyte-Ernest Breton, fils d'un officier du génie de la République et de l'Empire, se distingua, dès sa jeunesse, par de fortes études terminées au collége Saint-Louis.

« En 1829, un premier voyage en Italie lui inspira le goût des arts et de l'architecture ; élève des peintres Regnier, Champin et Watelet, il obtint de faire admettre plusieurs paysages à diverses expositions.

« Le goût de l'archéologie, un attrait particulier pour la description des monuments historiques et des villes célèbres ne tardèrent pas à fixer ses préférences. Collaborateur, dès leur création, 1834, de deux publications qui se proposaient de vulgariser par la plume et le crayon les chefs-d'œuvre de l'architecture, de la statuaire et de la peinture, Ernest Breton publia des articles remarqués dans le *Musée des familles* et le *Magasin pittoresque*, conceptions utiles qui devaient inspirer nos revues illustrées contemporaines.

« Ces débuts étaient encouragés, cinq ans plus tard, par une récompense des plus enviées : le 2 août 1839, l'Académie des inscriptions et belles-lettres décernait la médaille des antiquités nationales à l'ouvrage d'Ernest Breton, intitulé : *Introduction à l'Histoire de France, ou description physique, politique et monumentale de la Gaule jusqu'à l'établissement de la monarchie*, ouvrage publié avec la collaboration du marquis Achille de Jouffroy.

« Cette récompense confirma la vocation de notre collègue pour les études archéologiques et historiques. Des ouvrages importants écrits et dessinés par lui, notamment les *Monuments de tous les peuples*, *Précis de l'histoire de l'architecture*, — *Pompeia*, — *Athènes*, lui méritèrent, de 1846 à 1869, les plus honorables dictinctions.

« Ernest Breton fut nommé chevalier des ordres de la Légion d'honneur, de Saint-Sylvestre de Rome, des Saints Maurice et Lazare, du Sauveur de Grèce.

« De nombreuses Sociétés savantes de province et de l'étranger lui conférèrent le titre de Membre correspondant.

« A Paris, la Société des antiquaires de France, la Société Ethnologique,

Digitized by Google

la Société Philotechnique, le comptèrent au nombre de leurs membres résidants.

« Mais son titre le plus ancien le rattachait à l'Institut historique, aujourd'hui Société des Études historiques, dont il fut élu membre le 29 juin 1838.

« La collaboration d'Ernest Breton aux travaux de notre Société fut incessante ; chaque année, il lui communiqua des articles biographiques sur des peintres, sculpteurs, architectes français et italiens, travaux destinés à la biographie générale de MM. Didot. A ces notices s'ajoutaient des récits et descriptions de voyages dont ses excursions en Grèce, en Espagne, en Angleterre, lui fournissaient les éléments aussi variés que profondément étudiés.

« Les mérites de l'archéologue ,de l'écrivain, de l'artiste, étaient accompagnés, chez notre collègue, des qualités les plus aimables de l'homme du monde.

« La franchise de son caractère, la cordialité de son abord, l'urbanité de ses formes lui conciliaient, dès le premier instant, la sympathie de tous ceux qui entraient en relations avec lui.

« Esprit ferme, doué d'un sens droit, les observations qu'il présentait au cours de nos discussions se faisaient remarquer par leur précision, leur sobriété, par une forme courtoise qui, sans rien ôter à la valeur du fond, ménageait l'amour-propre de l'auteur critiqué.

« Pouvons-nous oublier que ce fut chez Ernest Breton, au milieu des curieuses et riches collections rapportées de ses nombreux voyages, au milieu de ses manuscrits et de ses livres aimés, que les membres de l'ancien Institut historique, dispersés par les événements douloureux de 1870, reçurent l'hospitalité, lorsque fut proposée cette prévoyante transformation qui, satisfaisant à une prescription légale, nous fit renaître sous le titre de Société des Études historiques ?

« Ernest Breton avait donné tout son cœur à notre fortune nouvelle, secondant activement celui de nos éminents collègues auquel l'attachait le double lien d'une étroite amitié et d'une heureuse alliance de famille [1]; il avait, comme lui, par trois élections alternées de 1862 à 1874, obtenu l'honneur de présider notre Société.

« Une mort presque soudaine vient de briser bien prématurément, à soixante-trois ans, des relations qui nous étaient si chères ; mais elle nous laisse des souvenirs que nous aimerons à rappeler. Nous chercherons souvent au milieu de nous le visage digne, plein d'aménité, de notre collègue. Nos pensées, accompagnant son âme immortelle, lui demanderont

[1] M. Barbier, conseiller à la Cour de cassation.

Digitized by Google

encore de nous inspirer les sentiments élevés qui caractérisaient éminemment Ernest Breton : l'amour des plus nobles occupations de l'esprit et du cœur.

« Natures privilégiées, laissant après elles de longs regrets, de fructueux enseignements, et cette suprême consolation que leurs belles qualités, leur inaltérable bienveillance, mériteront une éternelle récompense! »

Digitized by Google

TRAVAUX DES SOCIÉTÉS SAVANTES

Comité des travaux historiques. — Nous empruntons les lignes suivantes au rapport fait par M. Douët d'Arcq à la section d'archéologie sur diverses communications relatives à des sceaux du Moyen-Age :

« Le sceau dont M. l'abbé Corblet a envoyé une empreinte est en forme d'écu. Il a 28 millimètres en hauteur. On y voit trois fers de cheval posés 2 et 1, et, en abîme, une tête de face accostée de deux clous. La légende porte : *S. Egidii li Ferons can.* (Sigillum Egidii li Ferons, canonici). Cette empreinte a été prise sur une matrice de sceau en bronze, qui a été trouvée, en juillet 1874, dans le jardin de l'abbé Vatinelle, administrateur de la cure de Guillaucourt (canton de Rozières). On voit qu'on a affaire ici à des armes parlantes. Quant à la face, M. l'abbé Corblet penche à y voir la portraiture du possesseur, ce qui est très-probable. Cependant, si l'on veut voir dans le petit trait qui est sous la tête, au lieu d'un collet d'habit, un plat, on aura le chef de S. Jean-Baptiste, lequel est conservé dans la cathédrale d'Amiens. Dans cette hypothèse, ce Gilles le Feron aurait été un chanoine d'Amiens. Le sceau est du XIVe siècle. »

— La **Revue des Sociétés savantes** a publié le rapport suivant de M. A. de Montaiglon fait au Comité des travaux historiques :

« M. Dusevel, M. Pouy et M. l'abbé Corblet ont tous les trois écrit à M. le Ministre de l'instruction publique sur la découverte d'un cercueil de plomb trouvé à Amiens et porté au musée de cette ville. Je résumerai leurs différents témoignages.

« C'est le 6 janvier 1874 que, non loin d'une voie romaine et dans un terrain de la rue des Jacobins, voisin de la rue Saint-Dominique, où l'on doit construire la nouvelle Banque, ce curieux cercueil a été trouvé, à trois mètres de profondeur, dans un sol évidemment surélevé d'un mètre. Dans la terre environnante se sont rencontrés des débris de poterie, de tuiles, de verre et d'un enduit analogue à du stuc d'un rouge décoloré. Le cer-

Digitized by Google

cueil dans lequel M. le docteur Goze a constaté la présence des restes d'un squelette d'une femme âgée, est un carré long, sans amincissement à l'extrémité supérieure; les pieds, tournés vers l'ouest, accusaient l'orientation de l'est à l'ouest. La portion supérieure est la seule ornée; elle est encadrée d'un rang de perles, et, à l'intérieur de ce cadre, on trouve successivement, de la tête aux pieds, un griffon, deux bâtons de perles allongées, croisés en diagonale, un griffon, un bâton droit, aussi formé de perles allongées, un griffon, deux bâtons croisés, un autre bâton droit, un quatrième griffon, et enfin deux bâtons croisés. Les sautoirs ont, l'un 0m,170, l'autre 0m,160; les bâtons droits, 0m,180, et les griffons, 0m,100 de hauteur et 0m,145 de largeur.

« Il a été émis, sur l'époque à laquelle il convient de rapporter ce monument, des opinions très-différentes et dont deux sont absolument inadmissibles. Le griffon n'a absolument rien d'héraldique, ce qui le mettrait, à tort, à une époque relativement moderne. Les bâtons posés diagonalement ne forment ni le X grec, initiale de *Xristos*, et ne forment pas même une croix ; dans les représentations religieuses, il n'y a que la croix de Saint-André qui soit en sautoir, et on ne la trouve qu'assez tard et dans le plein Moyen-Age. Le croisement de deux lignes droites en diagonale est une forme géométrique des plus simples, qui intervient naturellement dans toutes les ornementations et n'en caractérise aucune. En réalité, il n'y a dans les ornements moulés rien qui puisse permettre de leur attribuer une origine et une signification chrétiennes. Les griffons ailés et à quatre pattes sont, au contraire, d'un style tout à fait païen et antique. Le croquis intelligent de M. Pouy suffirait seul à juger de la qualité romaine de leur style; mais le moulage de la partie la mieux conservée, fait par les soins de l'entrepreneur des travaux, et envoyé au Ministre, ne laisse aucun doute à cet égard; les bâtons en sautoir sont de même style dans ces sortes de monuments. C'est donc bien, comme l'ont pensé M. Pouy et M. l'abbé Corblet, un cercueil de l'époque romaine, du IVe au Ve siècle, et M. l'abbé Corblet en rapproche justement la décoration de celle des cercueils de plomb romains déjà trouvés dans l'Amiénois, au Blamont et à Saint-Acheul. On peut d'ailleurs voir sur ce point le travail spécial de l'abbé Cochet, qui réunit, en les classant, les découvertes de ce genre faites sur divers points, et détermine d'une façon positive les signes caractéristiques auxquels on reconnaît les différentes époques. Ce travail a été lu à la Sorbonne, dans la séance de la section d'archéologie du 2 avril 1869 (*Revue des Sociétés savantes*, 4e série, t, IX, p. 384-5), et a été publié depuis dans deux volumes de l'Académie de Rouen, de 1869 et de 1870.

Digitized by Google

« Le cercueil qui a été trouvé à Amiens est assez ancien pour mériter que je demande à la section d'en faire graver en bois un dessin pour la *Revue;* quant au moulage en plâtre transmis au Ministre, il serait intéressant et utile d'en assurer la conservation en le transmettant au musée de Saint-Germain. »

« ANATOLE DE MONTAIGLON. »

Société des Antiquaires de France. M. Quicherat dépose sur le bureau la gravure d'un curieux sceau dont la matrice existe au musée archéologique de Florence.

La forme est ronde, elle a 0,068 de diamètre. La légende est disposée entre deux bordures très-ornées. Celle de l'intérieur admet dans sa composition un rang continu de fleurs de lys. Dans le champ, treize écussons armoriés forment une nouvelle et plus large bordure. Le milieu est occupé par une figure d'évêque posée debout sur un fond guilloché et fleurdelisé. Au chef du sceau, dans la légende, est figuré un écusson aux armes de France avec la brisure d'une bordure et d'un lambel. Cet écusson partage en deux le nom S. ABRO — XIUS, *sanctus Ambroxius,* qui indique quel est le personnage représenté au milieu. Enfin la légende est ainsi conçue : † S. PMINISTRALIS. TREDECI. SOC. AMO. PPLLI. BON. INVICE. IVRATA (*Sigillum preministralis tredecim societatum armorum populi Bononie invicem juratarum*).

Ce sceau a été publié récemment par M. le comte Gozzadini, sénateur italien, président de la Société archéologique de Bologne, dans le *Periodico di numismatica e sfragistica* (an IV, fasc. 5). L'explication donnée par ce savant ne laisse rien à désirer.

Bologne, indépendamment de ses corporations industrielles, possédait au XIIIe siècle treize corporations ou sociétés d'armes dans lesquelles était répartie la totalité du menu peuple. Ces sociétés se confédérèrent en 1245 sous le commandement d'un *preministralis* ou prévôt. Elles s'arrogèrent la prérogative de fournir concurremment avec les corporations industrielles le conseil des Anciens qui gouvernait la cité. Telle étail leur situation lorsque Charles d'Anjou entreprit de soulever l'Italie contre le pouvoir impérial. Bologne, où avait prévalu le parti guelfe, s'adjoignit aux villes lombardes lorsque celles-ci reconnurent le protectorat du prince français. C'est à cet événement que se rapportent l'écu de France de la légende, qui représente les armes de Charles d'Anjou, et les fleurs de lys disposées dans les autres parties du sceau. M. Gozzadini place par conséquent l'exécution de ce type entre 1269 et 1285.

Digitized by Google

Institut des Provinces de France. — Nous recevons la lette suivante de M. le Sous-Directeur de cette association :

Toulouse, le 20 novembre 1875.

« Monsieur et très-honoré Collègue,

« Plus de deux années se sont écoulées depuis que M. de Caumont a été enlevé aux œuvres dont il fut le fondateur et, pendant plus de quarante ans, l'inspirateur, la vie même, si l'on peut s'exprimer ainsi.

« Il n'a pas voulu que l'Institut des Provinces disparût avec lui. Il a assuré, par un legs, son existence.

« Ses dernières volontés ont été exécutées autant que nous l'avons pu. Il n'y a pas eu de lacune dans la tenue des Congrès scientifiques qui ont eu lieu, à Pau en 1873 et à Rodez en 1874.

« Les souscripteurs ont entre les mains les deux beaux volumes de Pau. Le compte-rendu de Rodez leur sera, je l'espère, prochainement distribué.

« Le Congrès devait se réunir en septembre à Autun. Par suite de circonstances imprévues, il a dû être remis à 1876. La ville de Périgueux, que nous avions désignée pour une époque ultérieure, avait bien voulu, dès cette année, nous donner la plus encourageante hospitalité. Mais sur la demande du Comité d'organisation, nous avons dû ajourner également ce Congrès au 27 mai 1876.

« Le Conseil de l'Institut des Provinces, réuni à Toulouse le 4 août dernier, avait décidé qu'une assemblée générale de cette Compagnie aurait lieu à Périgueux, pendant la session du Congrès scientifique, en novembre prochain. Mais l'ajournement du Congrès ne le permet plus.

« Dans l'intérêt d'une Œuvre dont vous appréciez l'utilité et les tendances ; pour la conservation d'une Société dont plus de 60 volumes publiés par elle attestent la vitalité et qui est bien loin d'avoir épuisé toutes les ressources intellectuelles et scientifiques de nos Provinces, il est indispensable que nos Réunions soient aussi nombreuses que possible.

« En présence de l'impossibilité de grouper, en dehors des Congrès, pour *une seule Réunion générale*, tous les membres de notre Association, nous avons pensé qu'il serait plus facile d'organiser dans tous les chefs-lieux de départements, et simultanément, des *Réunions départementales* :

« La nomination d'un Directeur ;

« Le choix d'un nombre déterminé de Sous-Directeurs [1] ;

[1] Lille, Nancy, Dijon, Paris, Caen, Orléans, Nantes, Poitiers, Clermont-Ferrand, Bordeaux, Toulouse, Lyon, Marseille, Alger.

Digitized by Google

« L'organisation sur d'autres bases d'un secrétariat général répondant aux exigences qui naissent de la dispersion des membres de la Société sur les points les plus éloignés de la France [1] ;

« La nomination, en nombre illimité, de correspondants en France et à l'étranger ;

« La publication de l'*Annuaire*, suspendue depuis 1870, du vivant même de M. de Caumont ;

« L'établissement d'un budget ;

« Les Réunions de Paris ; les assemblées provinciales ou assises scientifiques régionales, etc., etc.

« Tels sont les sujets les plus importants qui vous sont soumis et dont la solution entraîne des choix, des élections et des mesures d'où l'avenir peut dépendre.

« Tel est le but de ces Réunions.

« Je vous prie donc, Monsieur et honoré Collègue, d'assister à l'une d'elles et surtout à celle qui doit avoir lieu au chef-lieu de votre département. Si quelque motif vous empêchait de vous y rendre, permettez-moi de vous demander un avis écrit, sur les points indiqués dans l'ordre du jour inséré dans le Trimestriel. De leur étude, j'en ai la ferme conviction, il ne pourra rien sortir que de parfaitement conforme aux intentions de notre savant et regretté Fondateur.

« Veuillez agréer, Monsieur et très-honoré Confrère, l'expression de mes sentiments distingués et dévoués.

« *Le Sous-Directeur de l'Institut des Provinces,*
« *Président du Conseil d'Administration,*
« Cte DE TOULOUSE-LAUTREC. »

Société archéologique du Midi de la France. — M. l'abbé Carrière a donné lecture du rapport suivant, sur le concours pour le prix Ourgaud :

« MESSIEURS,

« La Société avait mis au concours, pour l'année 1873, la question suivante : « Par l'étude des monuments en brique, élevés pendant les XIIIe « et XIVe siècles, dans la région dont Toulouse est le centre, peut-on « établir l'existence, dans ce pays, d'une école spéciale d'art monumen- « tal ? Fixer les dates et déterminer les caractères de ces édifices. »

[1] 30 secrétaires (un par sous-section). Un secrétaire général (section administrative) et un secrétaire du Conseil d'Administration, lequel devra résider dans la ville où se tiendront les séances de ce Conseil.

Digitized by Google

« M. G. Tholin, archiviste du département de Lot-et-Garonne, est le seul concurrent qui ait répondu à cette question. L'épigraphe inscrite au frontispice de son œuvre : « La matière commande la forme, » ne paraît pas pouvoir être acceptée dans son sens général et absolu. Si en effet cette proposition était vraie de tout point, elle serait la négation de l'intelligence humaine et de l'influence décisive que cette intelligence exerce sur la matière. La matière serait la puissance despotique qui courberait sous son inflexible loi le monde intellectuel et moral.

« Dans le domaine de l'intelligence, le génie qui conçoit et qui crée ne serait plus qu'un esclave assujetti aux exigences de la matière inerte.

« Dans le domaine du sentiment, l'esthétique serait supprimée. Le goût n'aurait plus à chosir ; il serait obligé de trouver beau *tout ce que la matière commande*. Ainsi, la liberté de la pensée, la liberté du goût qui repousse la laideur et s'attache à la beauté, sont supprimées par cette formule matérialiste.

« *Si la matière commande la forme*, l'art n'est plus qu'un mythe, le génie qui l'enfante, une sublime illusion. Que lui importe de concevoir, si la matière lui interdit à jamais de réaliser ses conceptions ?

« Nous ne devons pas oublier que nous n'avons affaire ici qu'à l'art architectural. Or, il y a, dans l'exercice de cet art, comme dans l'exercice de tous les autres, un premier travail intellectuel qui se féconde par la méditation du sujet. L'architecte cherche d'abord, dans sa pensée, quel sera le caractère qu'il pourra donner à son œuvre pour la rendre conforme à sa destination. Il sait d'avance quel est le but qu'il faut atteindre, quelle idée générale ou particulière il doit exprimer ; car l'architecture, aussi bien que la poésie, la peinture, la sculpture, la musique, etc., est une langue. Seulement elle ne se parle pas, elle se lit. Mais elle possède ce caractère commun à toutes les langues, d'être l'expression de la pensée et du sentiment humain.

« C'est là son foyer d'inspiration ; c'est là que l'art architectural prend sa forme ; il s'inspire du sujet et non de la matière. On pourrait, je crois, comparer assez bien la matière architecturale, c'est-à-dire les diverses sortes d'appareil, aux mots et aux règles grammaticales d'une langue. Ce n'est ni la syntaxe ni les mots d'une langue qui *commandent* à l'auteur *la forme de son livre ;* ce sont les pensées qui naissent dans son esprit et les sentiments qui s'agitent dans son cœur qui donnent à son œuvre sa physionomie vraie, qui lui impriment ces traits caractérisques qui font qu'on ne saurait la confondre avec toute autre œuvre sortie comme elle de l'intelligence et du sentiment humains.

« Cette diversité d'aspects, cette variété de physionomies se remarque

Digitized by Google

partout, à tous les degrés de la grande échelle des êtres créés. Le type souvent est unique, les matériaux sont les mêmes, mais quelle riche variété, quelle inépuisable fécondité dans la diversité des expressions !

« Lisez, par exemple, une des plus belles pages de Bossuet. Il vous prend à votre insu et vous enlève : mais quand vous êtes descendu de ces sublimes hauteurs où il vous transporte, essayez, dans le calme de votre raison reconquise, d'analyser vos impressions. Ne pensez pas qu'il y ait dans la langue de Bossuet autre chose que ce qu'il y a dans cette langue française qui était la sienne et qui est aussi la vôtre. Les mots dont s'est servi Bossuet, ce sont les mêmes mots dont vous vous servez dans vos conversations les plus banales, ce sont les mêmes tournures grammaticales, c'est la même syntaxe. D'où lui vient cette puissance qui vous subjugue ? Ici la matière n'y est pour rien. Sous la matière il y a une flamme divine qui s'est communiquée à vous ; le génie de Bossuet s'est emparé de vous ; un instant vous avez pensé et senti avec lui ; vous n'étiez plus vous-même : c'était toute son âme qui s'était emparée de la vôtre, et vous étiez transformé.

« Si c'est la *matière* qui a *commandé* à l'œuvre de Bossuet cette *forme* qui vous ravit, je voudrais bien savoir comment il se fait que tout homme qui tient une plume et qui emploie la même langue que Bossuet n'est pas lui-même un autre Bossuet ?

« En est-il tout à fait ainsi dans l'art architectural ? Eh ! mon Dieu oui, à peu de chose près.

« Tous les architectes, à une époque et dans un pays donnés, emploient les mêmes matériaux, obéissent aux mêmes règles, suivent les mêmes formules. Les conditions de statique, de dynamique, de perspective et d'esthétique sont les mêmes partout. D'où vient donc qu'un architecte de génie élève un monument qui fait l'orgueil de son pays et la gloire de son auteur, tandis qu'un autre architecte, doué d'un moindre talent, ne produira que des constructions froides et vulgaires ? Cependant la matière est la même. D'où vient donc cette différence ? Elle vient, à coup sûr, de ce que la *matière ne commande jamais la forme*. L'architecte de génie transmet à son œuvre le souffle qui l'inspire ; il l'anime, pour ainsi dire, de son esprit, de ses convictions, de son culte, en un mot, de tout lui-même. Le génie possède une certaine puissance de création tout en travaillant sur une matière préexistante. Il peut, dans la mesure de ses forces, lui communiquer une sorte de vie. Et, en effet, le monument d'un homme de génie vit et parle. Il parle une langue que vous entendez ; car pendant que vous l'admirez, il vous raconte quelle fut la pensée de son auteur ; il fait vibrer en vous les fibres les plus intimes des sentiments les plus déli-

Digitized by Google

cats; il charme vos regards par la beauté de ses formes, et vous l'aimez; vous l'aimez même avant de savoir quels matériaux furent employés. Y songez-vous seulement? Vous êtes entraîné par la fascination qu'exerce sur vous l'aspect de cette beauté idéale que vous rêviez. Que vous importe, dans votre extase, la matière qui fut mise en œuvre! Pour le moment, vous êtes subjugué par la forme, et cela vous suffit. Plus tard, quand vous serez calme, vous raisonnerez, si vous pouvez.

« Ce qui prouve encore que la *matière ne commande pas la forme*, c'est que la brique, par exemple, a toujours été employée dans toutes les combinaisons linéaires, depuis le linteau rectiligne des vides linéaires (portes, fenêtres etc.,) jusqu'aux arcs de toute forme. Nos monuments en briques foisonnent d'exemples à l'appui de cette assertion. Il y a mieux, plusieurs voûtes de nos monuments les plus intéressants (celle de la Dalbade, par exemple) nous offrent leurs robustes nervures composées de plusieurs rangs de clavaux superposés. Les diverses parties des bâtiments encore conservés dans l'ancien monastère des Jacobins de Toulouse offrent, sur ce point, un des sujets d'études les plus féconds et les plus intructifs. Donc, il est évident que la Société ne saurait consacrer, même par son silence, cet aphorisme éminemment matérialiste : « *La matière commande la forme.* » Ce qui commande la forme, c'est la pensée humaine, ce sont les convictions de l'artiste, les sentiments qui l'animent, et le milieu social dans lequel il vit.

« L'auteur du travail qui nous occupe s'est cru dans la nécessité, avant de répondre directement à la question, de *faire une excursion en dehors du programme.* Mon Dieu! cela n'était pas absolument nécessaire, puisque le programme comprenait deux questions dont la première, mise plusieurs fois au concours, n'a pu encore obtenir une réponse satisfaisante. Cette question se rapportait précisément à l'étude de la période romane dans nos contrées. Il n'avait qu'à supposer que la réponse avait été faite. En essayant de jeter, dans un résumé très-succinct, un coup-d'œil rétrospectif sur l'art avant le XIIIe siècle, il est allé se briser contre cet écueil inévitable, d'être fort imcomplet. Il semble, au reste, l'avoir compris, puisqu'il lui a paru opportun de s'excuser, en avouant que *son mémoire restera fort incomplet sous le rapport de la statistique archéologique* qu'on ne lui demandait pas.

« Il se trompe également lorsqu'il se propose de *rechercher quelles ressources offre la brique* (je cite ses propres expressions) *pour les constructions, et jusqu'à quel point ces matériaux peuvent convenir à l'imitation* DES ÉGLISES MODÈLES DU NORD.

Ce n'était pas, en effet, là, le moins du monde, ce que demandait le

Digitized by Google

programme. Il ne s'agissait pas de savoir si les églises du Nord, bâties en pierre, avaient servi de modèles à nos églises bâties en briques, dans la région artistique dont Toulouse est le centre. Il fallait, au contraire, demander à nos monuments leurs caractères distinctifs et originaux, la pensée génératrice qui avait présidé à leur érection. La question des matériaux en brique était une question secondaire, et l'auteur s'est mépris en en faisant la base de toute son argumentation.

« Bien que, peut-être, on dût passer sous silence l'étude de la question préliminaire des *types des églises romanes de Toulouse et des environs*, qui est tout à fait du programme, nous ne saurions accepter sans protestation l'influence qu'il prétend que l'école auvergnate a exercée sur l'école toulousaine.

« Lorsque l'auteur appelle le chœur de la cathédrale de Toulouse : *une restauration*, il se trompe ; c'était une véritable construction, une partie très-importante d'un plan total dont l'exécution devait fatalement amener la destruction de la magnifique nef de Raymond VI.

« M. Tholin entre seulement dans le vif de la question lorsqu'il aborde le chapitre qu'il intitule : *Monuments originaux de l'école toulousaine pendant la* PÉRIODE GOTHIQUE. Mais ce titre est beaucoup trop large, il dépasse le programme qui s'était renfermé (et il avait ses raisons pour cela) dans les XIIIe et XIVe siècles.

« C'est dans ce chapitre que le savant archiviste de Tarn-et-Garonne cherche à expliquer l'emploi de la brique par la rareté de la pierre *sur quelques points*. Si la pierre n'était rare que *sur quelques points*, pourquoi la brique a-t-elle été employée généralement ?

« Comment d'ailleurs expliquer l'emploi de la brique à Martres-Tolosanes et à Montsaunès, qui sont situés dans un pays des plus riches en carrières d'excellentes pierres à bâtir ? M. Tholin a eu parfaitement raison d'affirmer que l'arc triangulaire, dit arc en mitre, fut particulier à l'école toulousaine ; mais nous ne croyons pas qu'on puisse attribuer l'invention et l'emploi de cette forme d'arc à l'usage de la brique : il est plutôt le produit spontané du génie local et un de ses caractères les plus apparents. La preuve en est dans l'emploi de l'arc triangulaire sur les constructions élevées dans des contrées subissant l'influence de l'école toulousaine, et où le seul appareil usité était la pierre. On le trouve notamment sur plusieurs édifices de la vallée d'Aure (Hautes-Pyrénées), et à des distances encore assez éloignées dans toute la région circonvoisine. Il est évident que si la brique avait *commandé* cette forme, on n'observerait point si fréquemment l'emploi de l'arc en tiers-point sur les monuments bâtis en brique, et sur ceux bâtis en pierre, on ne retrouverait plus l'arc à mitre.

Digitized by Google

« Malgré ces critiques le chapitre en question ne laisse pas que d'offrir un véritable intérêt par la manière attentive et souvent heureuse dont il est traité. Des études sérieuses et des observations judicieuses, faites sur place, avaient dû, depuis longtemps, mettre l'auteur en mesure d'aborder la question mise au concours. Les défauts qu'on remarque dans son Mémoire doivent être attribués à une certaine précipitation dans la rédaction de son œuvre, plutôt qu'à un défaut de science. Nous devions cette observation au talent très-réel de M. Tholin, qui donnerait à ses juges, s'ils voulaient en user, le droit d'être sévères ; ils aiment mieux n'être que bienveillants en toute franchise.

C'est pourquoi nous demanderons encore à M. Tholin la permission de lui manifester notre étonnement de lui voir attribuer, dans son dernier chapitre, la construction de l'ancienne église conventuelle des Cordeliers de Toulouse à la première moitié du XIIIe siècle. Il est vrai que quelques auteurs modernes lui ont assigné cette date après une inspection rapide et par trop superficielle des caractères architectoniques du monument. Sans doute une étude plus attentive de ces mêmes caractères aurait préservé ces auteurs de cette lourde méprise, mais M. Tholin ne devait accepter leurs assertions que sous bénéfice d'inventaire. Un simple coup-d'œil jeté sur les *Mémoires de l'Histoire de Languedoc*, de Catel, le plus honnête et le plus sûr de nos annalistes, aurait suffi pour lui faire lire, à la page 27, cette phrase : « Messire Pierre de Foix, de l'Ordre de Saint-François et « cardinal, fit bastir la grande Eglise : Et frère Jean de Teissendière, « évesque de Rieux, religieux du même Ordre, fournit la despense qui fut « nécessaire pour le surplus. » C'est donc à peine si cette église remonte au milieu du XVe siècle.

« Pourquoi n'a-t-il pas encore eu la pensée de feuilleter un peu la collection de nos Mémoires ? Il aurait vu dans le tome IX un travail sur l'église Saint-Nicolas de Toulouse, qui ne lui aurait pas permis d'affirmer, avec une précision regrettable, que cette église a été bâtie à la fin du XIIIe siècle.

« Ce chapitre intitulé : *Liste des principales églises à une nef bordée de chapelles latérales*, contient le classement de quatre cathédrales, deux grandes abbatiales, une vingtaine d'autres églises, dont la plupart sont de second ordre.

« Cela paraît à l'auteur suffisant pour attester l'existence, à Toulouse, d'une école d'art monumental.... *pendant la période gothique*.

« En somme, nous avons sous les yeux un travail fait avec assez de soin pour avoir mérité l'attention la plus sérieuse de la Compagnie.

« La plupart des dates sont fixées, sauf les erreurs que nous avons

Digitized by Google

signalées, et les caractères particuliers aux édifices de la région sont assez bien déterminés.

« Cependant, comme l'auteur ne s'est pas renfermé dans les limites du cadre tracé par le programme. et que certaines assertions paraissent plus que contestables, la Société a le regret de ne pouvoir attribuer à cette œuvre le prix Ourgaud : elle lui décerne le prix ordinaire qui vient immédiatement après le prix Ourgaud, soit 200 francs. »

Société d'archéologie lorraine. — Un des derniers numéros de son *Journal* contient la note suivante sur quelques pierres tumulaires avec inscriptions hébraïques, existant au musée lorrain ; elle est due à M. Cahen, grand rabbin de Constantine.

« Il existe au Musée lorrain un certain nombre de pierres tumulaires avec inscriptions hébraïques : elles ont été trouvées près de l'église Saint-Epvre, lors des fouilles exécutées sur le côté des fondations de l'ancienne tour, pour la construction de la nouvelle basilique. Ces pierres ne peuvent pas présenter un grand intérêt historique, ni fournir des renseignements précis sur les israélites de Lorraine, car on n'y trouve ni date, ni nom de famille, ni nom de localité, ni nom de cimetière auquel elles devaient appartenir. Ces pierres sont en général assez frustes, et si de bons estampages permettaient de les lire toutes et dans leur intégralité, on n'y retrouverait que ce que nous avons déchiffré sur cinq d'entre elles, c'est-à-dire *tel* ou *telle* (désignés par le prénom seulement), fils ou fille d'*un tel* (également désigné par un seul prénom), *Sarah, fille de Jehouda*, *Sarah, fille d'Ahraham*, etc., etc.

« Cependant, en étudiant l'inscription dans son ensemble, on peut arriver à déterminer approximativement l'époque à laquelle appartiennent ces pierres tumulaires.

« 1° Quand on compare la forme des lettres hébraïques de ces inscriptions avec celles d'autres cimetières d'Allemagne, dont les dates nous sont connues, ou avec l'écriture de certains manuscrits, il paraît évident qu'elles ne peuvent appartenir qu'au XIVe siècle ou au XVe.

« 2° Le commencement de l'inscription « *Zo Macéveth* », qui signifie « *ceci et la pierre dressée* » et, plus tard, tout simplement « *ceci est la pierre tumulaire* », et qui se retrouve sur toutes les pierres dont nous parlons, est une des expressions usitées pour ces sortes d'inscriptions jusqu'au XVIe siècle ; à partir de ce moment, on emploie, en Allemagne et en Lorraine, l'abréviation *Pé-theth* ou *Pé-noun*, souvent les mots qui représentent ces abréviations *Po tamoun* ou *Po nitman*, dont la traduction correspond assez bien avec le ci-gît des inscriptions françaises.

Digitized by Google

3° Enfin, une troisième observation nous permet d'établir qu'elles ne peuvent pas être postérieures au XVI° siècle : sur les sept inscriptions, il y en a quatre qui appartiennent à des sépultures de femme, et ces inscriptions donnent le prénom de la femme en le faisant suivre de la mention *fille de* (suit le prénom du père), sans mentionner le nom du mari. Cependant les défuntes n'étaient ni jeunes filles, ni veuves, mais bien en puissance de mari, comme l'indique très-bien le titre. « *marath*, » qui précède le nom de la femme, titre qui signifie « *dame* » Or, cette absence du nom de l'époux se constate dans presque toutes les inscriptions funéraires jusqu'au milieu du XVI° siècle. Les quelques rares exceptions prouvent même que la règle était générale ; car on ne trouve le nom de l'époux inscrit sur les pierres tumulaires que lorsqu'il avait une grande notoriété, soit comme rabbin, soit comme administrateur ; alors l'inscription de ce nom donnait du relief à celui de la défunte, et une notoriété beaucoup plus grande que ne pouvait le faire le nom du père. Nous devons ajouter que, dans ces cas fort rares et exceptionnels, le nom du père existe néanmoins sur l'inscription funéraire. Or, c'est dans le courant du XVI° siècle qu'on commence à généraliser l'inscription du nom de l'époux sur les tombes des femmes décédées.

« Ces différentes observations nous paraissent prouver qu'il faut attribuer ces pierrres au XIV° ou au XV° siècle. Appartenaient-elles à ce cimetière de Laxou que notre savant Président a si bien fait connaître en publiant toutes les pièces qui s'y rapportent? C'est ce qu'on ne pourra déterminer qu'en recherchant si, dans les deux derniers siècles, on a pu prendre des matériaux de construction dans les environs de Laxou pour les appliquer à la restauration de l'église ou à l'édification des maisons environnantes. Peut-être proviennent-elles d'autres cimetières israélites qui devaient exister, et en assez grand nombre, dans la Lorraine. Car les communautés juives étaient fort nombreuses dans ce pays pendant tout le moyen-âge et elles avaient une grande notoriété. Au XI°, au XII°, au XIII° et jusqu'au XIV° siècle, on cite avec honneur les rabbins de Lorraine, tantôt sous le nom de *Gaonim de Lothair*, le titre le plus important et le plus rare de cette époque, tantôt sous celui de « *grands* », de « *savants* », de « *anciens de Lothair* ». Ces rabbins, d'après les sources hébraïques, tenaient école et avaient de nombreux disciples. De toutes parts, même des pays orientaux les plus reculés, on s'adressait à la science des *rabbins de Lothair,* qui servaient pour ainsi dire de trait d'union entre les juifs de Provence et d'Italie et ceux de l'Allemagne et de la Pologne. Les élèves distingués qu'avaient formés les rabbins de Lorraine composèrent de nombreuses gloses ou *Tossaphot* sur le Talmud, qui sont fréquemment citées,

Digitized by Google

et toujours avec honneur. Dans un *Sépher Hayaschar,* le célèbre rabbin français Jacob Tam, d'Orléans (mort en 1711), parle à plusieurs reprises du *Sépher Lothair*, *livre de Lorraine*, comme d'une des plus hautes autorités casuistiques de l'époque. D'après les passages où il est question du *Livre de Lothair*, on peut établir que c'était un recueil de toutes les décisions casuistiques des rabbins de Lorraine, où se trouvaient consignées les récompenses qu'ils adressaient aux demandes nombreuses de solution casuistique qui leur étaient faites de toutes parts. Ces décisions, motivées et appuyées sur les textes du Talmud et des auteurs anciens faisaient autorité dans le monde juif. C'est grâce à cette circonstance que nous trouvons décisions et livre fréquemment cités, et que nous éprouvons un vif regret de la disparition de ces travaux sérieux et originaux qui auraient pu répandre certaines lumières sur les mœurs et l'histoire de la Lorraine. Ce qui peut prouver combien cette *école de Lothair* était déjà célèbre au XIe siècle, c'est que le rabbin Salomon ben Isaac, de Troyes, le commentateur le plus populaire et le plus estimé de la Bible et du Talmud, plus généralement connu sous le nom abréviatif de Roschi, et le tossaphiste Samuel ben Meïr, son gendre, citent souvent l'opinion de leurs *maîtres de Lothair* et se font un honneur d'appartenir à cette école célèbre.

Dans un recueil de gloses talmudiques et anonymes, nous trouvons un passage qui prouve que les juifs étaient nombreux dans le duché de Lorraine, et que les princes tenaient à les conserver dans leurs états. Dans ce recueil, connu sous le nom de *Hagahot Mordechaï*, nous trouvons une solution casuistique dans laquelle était engagée la situation de tous les juifs de la Lorraine[1]. Un rabbin nommé *Azriel ben Joseph* est consulté sur cette question : Le duc de Lorraine (Lothair) exige des juifs qui demeurent dans ses états qu'ils fassent revenir tous ceux qui ont quitté la Lorraine pour aller s'établir dans les domaines d'autres seigneurs moins importants que lui. Dans le cas de non réussite, il menace d'expulser tous ceux qui se trouvent dans ses états. Les juifs demandent au rabbin si, au point de vue religieux, ils ont le droit d'exiger le retour des israélites qui ont quitté la Lorraine pour s'établir dans d'autres seigneuries. Le rabbin répond qu'en présence du danger qui menace la masse, les juifs de Lorraine ont le droit d'exiger le retour dans le pays de tous ceux qui l'ont quitté, sauf à ceux-ci à réclamer plus tard, une fois le danger imminent conjuré, que les communautés privées de la Lorraine leur accordent une indemnité pour les frais de déplacement et les pertes qu'ils auraient éprouvées. D'après ce passage, nous voyons que beaucoup de seigneurs, voisins des ducs de

[1] Hagahot Mordechaï, Kiddouchin, n° 661.

Digitized by Google

Lorraine, avaient attiré dans leurs domaines des juifs, qui, trouvant certains avantages plus grands et des traitements plus doux qu'en Lorraine, avaient abandonné ce pays pour aller vivre dans les pays voisins. Le duc de Lorraine, voyant par là une source de ses revenus s'amoindrir, les réclame sans doute à ses voisins, et, ne pouvant réussir par la diplomatie, il fit intervenir les juifs de ces états et les força à ramener les fugitifs sous son autorité. Pour préciser la date de ce fait, le nom du rabbin Azriel ben Joseph ne se trouve cité que dans ces gloses et dans quelques autres connues sous le nom général de *Tossaphot*. Les unes et les autres n'ont aucune date. Certains passages nous font supposer que l'auteur anonyme des Hagahots Mordechaï vivait vers 1270-1280. Le fait dont il est question aurait donc eu lieu sous Ferri II. L'histoire de ce prince et son attitude à l'égard des juifs ne contredisent nullement la supposition que nous faisons. Nous devons, en terminant cette courte notice, établir un fait digne de remarque : le nom de la ville de Nancy ne se trouve pas cité dans les livres rabbiniques du Moyen-Age. Ce n'est qu'à partir des premières années du XVIIIe siècle que ce nom se trouve fréquemment dans les ouvrages des rabbins de Metz et d'Allemagne. »

Société archéologique de Béziers. — M. de Guilhermy rend compte en ces termes, dans la *Revue des Sociétés savantes*, d'un travail du docteur Martin sur l'église d'Agde :

La Société archéologique de Belley a décerné une médaille d'argent à M. le docteur Martin, en récompense de sa notice sur l'ancienne cathédrale d'Agde. L'église qui a fait l'objet de cet intéressant travail est à coup sûr un édifice remarquable ; mais nous ne pouvons partager l'enthousiasme exagéré qui n'hésite pas à lui assigner une place parmi nos monuments de premier ordre. C'est une construction romane qui date du milieu du XIIe siècle; elle mesure 96 pieds de long sur 46 de large ; elle appartient à la famille de ces églises fortifiées, nombreuses sur le littoral de la Méditerrannée, où il était jadis nécessaire de se tenir en garde contre des incursions de toute nature. Masse rectangulaire, solidement appareillée, couronnée de machicoulis et de créneaux ; tour en forme de donjon ; tel est le type le plus ordinaire des monuments de cette catégorie. L'ancienne cathédrale d'Agde se distingue par une majestueuse gravité, par l'unité de l'ensemble, par la sobriété de l'ornementation. Quelques chapiteaux présentent de rares figures d'animaux, dont la présence ne comporte pas

[1] V. Hagahot Mordechaï, Guittin, n° 459.

Digitized by Google

d'explication symbolique. Une large terrasse soigneusement dallée recouvre l'extrados des voûtes.

Un des prélats qui ont gouverné le petit diocèse d'Agde pendant le siècle dernier eut la fâcheuse idée de désorienter sa cathédrale, en transférant le maître-autel de l'orient à l'occident. Aujourd'hui, il ne serait pas moins déplorable de rétablir l'ordre primitif; car l'autel et son retable de marbre, les colonnes, les statues, les bas-reliefs, sont des œuvres dignes d'estime dont la suppression nous inspirerait de vifs regrets. Nous ne cesserons de protester contre la destruction systématique des splendides décorations dont les XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles ont doté les églises du Moyen-Age, sans se conformer toujours, il est vrai, au style général des monuments, mais du moins avec une incontestable magnificence

Lorsque nous avons visité la cathédrale d'Agde, elle possédait encore cinquante-quatre stalles de la fin du XVIe siècle, qu'on aurait dû respecter. Uu curé a dépensé depuis une somme de quinze mille francs pour les remplacer par une boiserie vulgaire.

Une longue et intéressante inscription latine exalte, à juste titre, le courage et la fermeté de l'évêque Aimeric de Saint-Séverin, qui sauva la ville et l'église menacées par les huguenots, en 1567.

Nous avons vu encore dans son entier un beau cloître du XIIIe siècle, construit sur le côté méridional de la cathédrale; il a été récemment démoli par le propriétaire des anciens bâtiments du chapitre. On espère du moins pouvoir employer quelques débris de ce monument dans une nouvelle sacristie.

Une autre église d'Agde, dédiée à S. André, occupe l'emplacement de la basilique où se tinrent, en 506, les sessions d'un concile demeuré célèbre dans notre histoire. C'est un édifice renouvelé vers le XVIe siècle, dont la structure ne présente rien de bien caractéristique. On fait remonter au VIe siècle un vieux pilier engagé dans un mur, qu'on appelle en conséquence *le pilier du concile;* nous ne le croyons pas antérieur au Moyen-Age, autant qu'il est permis d'en juger d'après l'appareil.

Académie Européo-Chinoise. — La Chine est peut-être le pays le plus favorisé du Ciel sous le rapport des productions naturelles. Sans parler des contrées qui lui sont tributaires, la Chine, proprement dite, est plus étendue que l'Europe entière. Outre les productions spéciales au Céleste Empire, qui a la rare fortune de jouir de tous les climats, les Chinois, intelligents, actifs, laborieux, observateurs patients et sagaces, ont su *acclimater* chez eux les productions riches et variées des vastes contrées qui ceignent leur antique empire. Ils ont porté autrefois leurs armes jusque

Digitized by Google

sur les confins de la mer Caspienne. Plusieurs provinces de la Perse ont été soumises à la Chine. A la fin du Ier siècle de notre ère, les Chinois occupaient encore en conquérants tous les plateaux de la haute Asie centrale, berceau du genre humain.

De toutes les anciennes monarchies célèbres dans l'histoire, la Chine seule subsiste encore avec ses institutions primitives. Sa langue, d'une richesse inouïe dans sa majestueuse simplicité, est parlée aujourd'hui par plus de *cinq cent millions* d'hommes. On a écrit, en cette langue, des encyclopédies si étendues, si riches en documents, qu'aucun peuple du monde n'a rien, à beaucoup près, à mettre en parallèle. L'Académie ou l'Institut chinois de Pékin, fondé au VIIIe siècle de notre ère, laisse loin derrière lui, par ses publications gigantesques, toutes les institutions modernes des corps savants de l'Europe. L'histoire, la géographie de la haute Asie nous sont presque inconnues. La Chine possède de nombreuses relations de voyageurs indigènes dans ces contrées intéressantes. Les arts, les sciences, la littérature ont fleuri en Chine depuis plus de cinq mille ans. Cet empire nous a *devancé en tout* et *pour tout*. Ceci est un fait à l'abri de toute contestation.

La musique a été en grand honneur en Chine dès les temps les plus reculés. Cet art libéral marchait de pair avec la vraie philosophie. Confucius ne parlait de cette musique primitive qu'avec une sorte d'enthousiasme divin. Les Chinois ont écrit sur cette branche des beaux-arts de nombreux ouvrages. Aucun de ces ouvrages n'a encore été traduit en langue européenne.

La peinture, la sculpture ont, chez les Chinois, un cachet original très-curieux et qui mériterait d'être étudié par les artistes européens.

La médecine chinoise n'est point du tout de l'empirisme pur, comme on le croit généralement, sur le témoignage de relations légères. Elle est chez les Chinois le résultat d'une intime connaissance des propriétés des végétaux, des minéraux, etc., ainsi que celle des causes des maladies humaines. Le diagnostic est une branche de la médecine presque à créer chez nous, tandis que chez les Chinois elle est portée à un point de rare perfection. Les ouvrages de médecine chinoise nous sont entièrement inconnus.

Les Chinois possèdent de riches ouvrages sur l'histoire naturelle. On y fait connaître non-seulement les propriétés médicales des plantes, mais encore les applications variées que l'on peut en faire aux arts et aux métiers.

L'agriculture, si négligée et si routinière chez nous, est arrivée en Chine à une perfection admirable. La profession d'agriculteur est la plus consi-

Digitized by Google

dérée chez ce peuple laborieux. C'est pour honorer cette profession qu'a lieu chaque année, au printemps, la fête solennelle de l'agriculture, présidée par le Monarque de la Chine, accompagné de tous les hauts fonctionnaires de la cour impériale. Les Chinois ont écrit de vastes ouvrages sur l'agriculture, sur l'horticulture, etc. On y trouve sur les méthodes, sur les procédés chinois des détails d'un très-grand intérêt.

Les notions de philosophie pratique sont vulgaires à la Chine, grâce au système uniforme d'enseignement public et libre dont jouit ce grand pays. Aussi, le bon sens pratique, le respect au principe d'autorité sont-ils plus vivaces chez les Chinois que chez nous, qui sommes si fiers de notre civilisation.

Les missionnaires catholiques ont commencé à faire connaître les richesses naturelles de la Chine. Mais les travaux incessants de leur ministère apostolique les absorbent au point qu'ils ne peuvent le faire ni avec activité, ni avec esprit de suite. En outre, pauvres eux-mêmes, ils ne peuvent suffire aux dépenses matérielles qu'entraîne, soit une correspondance fréquente, soit des envois d'objets en Europe.

Aujourd'hui, malgré tout ce que l'on a écrit sur la Chine, cet empire est peu connu et surtout mal connu. Les missionnaires peuvent *seuls* le faire connaître, parce que *seuls* de tous les Européens, sans exception, ils vivent dans l'intérieur du pays et sont en communication directe avec les indigènes. Tout porte à croire que de longtemps encore la Chine sera fermée aux Européens, tant est vif *l'esprit d'hostilité du peuple chinois contre les barbares d'Occident.* Le gouvernement français a envoyé, à plusieurs reprises, des naturalistes explorer les côtes de la Chine. Ces envoyés n'ont pu remplir leur mission scientifique que d'une manière très-sommaire et toujours à l'ombre et sous le patronage des missionnaires. Ces explorations ont causé d'énormes dépenses et, somme toute, rendu de bien minimes services.

Ces considérations générales ont donné naissance au projet de fonder en Chine une accadémie, dirigée par quelques vieux missionnaires très-versés dans la connaissance de la langue, des mœurs et des us chinois. Le but capital de cette Académie est de faire connaître la Chine à tous les points de vue et de favoriser *l'exportation de toutes les productions curieuses et utiles de ce vaste Empire.*

Nous prions instamment les amis de la science, les hommes dévoués à la chose publique, au progrès, de vouloir bien seconder activement l'auteur de ce projet, dont les vues sont tout à fait désintéressées. Il ne s'agit ici pour lui ni d'avantages personnels ni de considération humaine à acquérir. *Être utile à la science, à la religion, à sa patrie,* telle est son unique ambition.

Digitized by Google

Les personnes qui désireront des détails plus explicites sur l'Académie en projet pourront, en toute liberté, les demander au membre fondateur, M. Paul Perny, ancien provincial apost. de Chine, à Saint-Cloud, rue d'Orléans, n° 11.

Société des Antiquaires de Picardie. — Dans sa dernière séance publique, cette Société a décerné le prix Ledieu à M. de Cardevacque, pour sa *Description historique et archéologique du canton d'Acheux ;* le prix Le Prince, à M. l'abbé Gosselin, pour sa *Notice sur Mailly et ses seigneurs ;* une mention très-honorable à M. Duhamel-Décéjean, pour son *Histoire de la collégiale de Nesle*, et une mention honorable à M. Ledieu, pour son Mémoire intitulé : *Démuin et ses seigneurs.* J. C.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

LES CATACOMBES DE ROME, *notes pour servir de complément aux cours d'archéologie chrétienne, avec dessins, par* Henri DE L'ÉPINOIS; 1 vol in-12. — *Librairie de la Société bibliographique, 1875.*

Les catacombes de Rome ont inspiré tant d'ouvrages, depuis Bosio jusqu'à M. de Rossi (pour ne pas parler des recherches plus timides et plus lentes tentées avant la fin du seizième siècle), qu'il semble téméraire de s'exercer encore sur ce sujet, quand ce n'est pas pour signaler une nouvelle découverte, ou tout au moins pour faire ressortir les déductions particulières et passées inaperçues de découvertes précédentes. Et cependant, le livre de M. de l'Épinois ne mérite nullement ce reproche. « Ce livre, dit-il lui-même, n'a pas la prétention d'être un livre de science, mais, en offrant un résumé d'ouvrages d'hommes de science, il voudrait les faire connaître, lire, aimer. Fournir des notions élémentaires, mais indispensables, à ceux qui désirent avoir une idée de cette science nouvelle de l'archéologie chrétienne aux catacombes ; être par conséquent court, mais suffisamment complet; être précis et exact, s'il est possible; indiquer en même temps les sources bibliographiques, qui permettront au lecteur curieux de reprendre et de compléter ses études, tel devrait être, ce me semble, un *Manuel* à l'usage des gens du monde, des prêtres de nos villes et de nos campagnes, des professeurs ou des élèves de nos grands séminaires et de nos écoles normales. Or, c'est précisément le but que je me suis proposé en publiant ces pages .. »

Le travail de M. de l'Épinois est donc neuf dans son genre. Il y avait des ouvrages élémentaires et substantiels sur l'archéologie en général; on ne possédait sur les catacombes que des in-folio à l'usage des érudits, ou des travaux volumineux, mais qui supposaient la connaissance de la science des antiquités chétiennes. Le livre que nous examinons comble heureusement cette lacune, en justifiant son second titre (*Notes pour ser-*

Digitized by Google

vir de complément aux cours d'archéologie chrétienne). Ce n'est pas tout ; car il pourra certainement inspirer le désir de lire les grands travaux sur ce magnifique sujet, et, par ses indications toujours méthodiques, il pourra ouvrir des horizons nouveaux à ceux qui se sentiraient de l'attrait pour l'étude,non-seulement de la peinture et de la sculpture anciennes, mais de l'épigraphie, de l'hagiographie et de la symbolique chrétienne.

Après avoir indiqué les principaux travaux accomplis sur les cimetières souterrains de Rome (chap. Ier), l'auteur signale les vieux documents (Martyrologes, Calendriers, Vies des Papes, livres liturgiques et anciens Itinéraires), dont plusieurs remontent au quatorzième siècle (ch. II). Puis, il examine la grande question relative à l'origine des cimetières souterrains de Rome (ch. III), et, combattant l'opinion trop légèrement admise pendant longtemps, d'après laquelle les catacombes étaient d'anciennes carrières ou *latomies* creusées par les païens et dont les vastes flancs avaient fourni des matériaux pour la construction de la ville, il établit après le P. Marchi, par des observations géologiques, philologiques et architectoniques, que les cimetières souterrains de Rome sont entièrement l'œuvre des chrétiens, ainsi que l'avait démontré Mgr Gerbet, dont nous sommes surpris de ne pas voir l'autorité invoquée par M. de l'Épinois.

L'auteur consacre ensuite cinq chapitres à l'histoire des cimetières chrétiens, divisée en cinq époques, jusqu'à l'invasion des barbares (ch. IV, V, VI, VII et VIII). Il nous représente le premier cimetière se formant autour du tombeau privé d'un praticien et protégé par le droit du propriétaire, ce qui démontre encore la fausseté de cette autre opinion, longtemps accréditée, que le christianisme ne s'étendit d'abord que dans les classes infimes de la société. De là naquirent bientôt des associations funéraires et de secours mutuels, qui furent le titre sous lequel la communauté chrétienne posséda des cimetières et obtint ainsi une situation légale. Voilà comment vint à se former, sous le pape Zéphyrin, le cimetière de Saint-Callixte, comme le cimetière officiel de l'Église et la plus vaste des nécropoles chrétiennes. Ici, M. de l'Épinois prend pour guide le savant commandeur de Rossi, non-seulement pour la topographie de la catacombe, mais pour l'étude des principaux caractères de la décoration et de l'épigraphie dans les monuments de cette époque.

Au commencement du IIIe siècle, le corps du pape Pontien, qui était mort exilé en Sardaigne, fut transporté à Rome, sur la demande de son successeur Fabien, et avec l'autorisation de l'empereur, ce qui confirme le fait de la légalité des cimetières chrétiens, devenus même des lieux de réunion, particulièrement sous Alexandre-Sévère et Philippe. Jusqu'alors, les persécutions, poursuivant les chrétiens comme coupables de sacrilége

Digitized by Google

et de lèse-majesté, avaient respecté les lieux de sépulture : ce ne fut qu'en 257, par un édit des empereurs Valérien et Gallien, que, pour la première fois, il fut défendu aux chrétiens de se réunir dans les cimetières. Cet édit marque une nouvelle phase dans l'histoire des cimetières chrétiens comme dans l'histoire des persécutions. Les chrétiens, voyant leurs cimetières envahis par les soldats, furent réduits à se réfugier dans des *arenaria*, dont plusieurs devinrent, comme les cimetières eux-mêmes, des lieux de martyre. Cependant, l'édit de Valérien, en défendant les réunions dans les cimetières, n'avait pas prohibé la sépulture chrétienne. Mais quand éclata la terrible persécution de Dioclétien, l'ordre fut donné de détruire les églises et de confisquer les terrains où étaient les cimetières (303).

« Les observations architectoniques attentivement faites par M. de Rossi dans tous les cimetières, principalement dans celui de Saint-Callixte, viennent révéler ces faits jusqu'alors inconnus, et montrer par des témoignages encore subsistants, les conditions contradictoires, mais également vraies, dans lesquelles les chétiens se trouvaient alors, touchant la possession et l'usage de leurs cimetières: légitimité de la corporation et illégalité de la religion. *En temps de paix, sécurité dans l'exercice public du droit de la corporation ;* par conséquent, réunions religieuses tenues légitimement, sépultures paisibles, possession incontestée des édifices construits en plein air ; puis, *dans les temps de persécution, poursuite de la religion illégale ;* par conséquent, violation de la propriété, dévastation, invasion des cimetières (ch. VI, p. 92). »

Maxence, en faisant cesser à Rome la persécution, fit restituer aux chrétiens les lieux où ils avaient l'habitude de se réunir, avec cette mention spéciale qu'ils appartenaient, non à des particuliers, mais à des corporations, c'est-à-dire aux églises.

Ceci nous conduit à Constantin et à l'âge de la paix de l'Église chrétienne. Des basiliques sont élevées sur les tombeaux, ou sur l'emplacement des maisons qui avaient servi de lieux de réunion aux fidèles; de grands travaux sont exécutés dans les cimetières, spécialement par le pape Damase ; on se rend en pélerinage aux tombeaux des martyrs, et la dévotion indiscrète de quelques chrétiens porte même les *fossores* à mutiler les anciennes peintures pour creuser de nouveaux *loculi* et satisfaire ainsi à prix d'argent les désirs des fidèles.

Les empereurs chrétiens se montrèrent très-tolérants vis-à-vis du paganisme vaincu, dont les monuments restèrent debout, comme pour attester la modération des empereurs dans leur triomphe. Il est même démontré que les anciens monuments de Rome, respectés par les chrétiens, ne fu-

Digitized by Google

rent détruits que par les barbares, qui portèrent la dévastation jusque dans les cimetières souterrains. Depuis cette époque, il n'y a plus guère d'exemple de sépulture dans les *loculi* des anciennes catacombes, qui furent toujours vénérées et visitées par les fidèles.

Sous le coup des calamités publiques, la campagne romaine se dépeuplait de jour en jour; elle devint presque déserte, et ses monuments tombèrent en ruines. A la fin du septième siècle, le pape Léon II eut la pensée d'ouvrir les tombeaux des martyrs, d'enlever leurs dépouilles exposées aux outrages des barbares et de les porter dans la ville. Ses successeurs continuèrent les translations; le plus grand nombre des tombeaux fut ouvert, et ainsi se termine l'histoire des cimetières souterrains.

Ce coup-d'œil historique comprend à peu près la moitié du livre de M. de L'Épinois. Le reste est consacré à la symbolographie chrétienne des catacombes : sculptures des sarcophages, peintures des *loculi* et des *arenæ*, fonds de coupe en verre, *graffiti*, etc., autant de faits positifs portant avec eux la preuve irrécusable que les chrétiens créèrent leurs sujets typiques et ne les imitèrent pas: c'est ce qu'a reconnu M. Vitet en affirmant la régénération momentanée de l'art par le christianisme, c'est-à-dire la formation de l'art chrétien par l'expression d'idées chrétiennes (ch. IX). Ce symbolisme, qui est une convenance dans l'enseignement biblique, devint une nécessité pour les premiers fidèles, lorsque, surveillés par l'autorité et insultés par les auteurs païens, ils avaient des précautions à prendre pour confesser leurs croyances et professer leur culte : de là naquit la discipline du *secret*, particulièrement touchant la doctrine et la représentation du sacrement qui confondait le plus l'esprit humain. Ce qui est certain c'est que, suivant la judicieuse remarque du commandeur de Rossi, il existe une uniformité dans les sujets représentés comme symboles par les différentes branches de l'art, et que la loi première de la symbolique chrétienne est bien telle que l'avait énoncée le savant dom Pitra : « Tout ce qui apparaît aux sens doit être interprété comme l'expression d'objets invisibles, et ramené par la voie la plus simple à la fin de toutes choses qui est le Christ (ch. X). »

Dans les dix chapitres qui suivent, M. de l'Épinois passe successivement en revue les principaux renseignements fournis par l'étude des cimetières sur les représentations symboliques de Dieu, du Christ, de la Croix, de l'Eucharistie, témoignages muets qui contredisent éloquemment les assertions des protestants et des rationalistes. L'auteur indique ensuite et étudie les représentations symboliques qui concernent le baptême, le mariage, le veuvage et la virginité. « Le marbre parle, et révèle l'état moral de la société chrétienne. » Ce n'est pas tout: certaines inscriptions nous

Digitized by Google

révèlent la transformation opérée chaque jour par l'envahissement des sentiments chrétiens dans la société païenne. Et c'est ici le lieu de remarquer que ce qui distingue surtout les plus anciennes inscriptions chrétiennes de celles des païens, c'est bien plutôt ce qu'elles ne disent pas que ce qu'elles disent ; l'orgueil païen est confondu par l'humilité chrétienne : on tait les titres et les honneurs : la désignation de l'héritier, la qualification d'esclave ou d'affranchi ne se rencontrent pas, car elles répugnent à l'esprit de l'Évangile ; les barrières de caste et de patrie sont renversées par la Foi, et les noms d'opprobre transformés en noms glorieux pour les chrétiens. Il suffit de constater le nom du défunt et le souvenir de ses vertus.

Ceci conduit naturellement M. de l'Épinois à préciser ce qui constitue le fondement du symbolisme sépulcral des catacombes, je veux dire la foi à la résurrection des corps et à la vie bienheureuse des âmes unies aux corps (ch. XVII) ; puis, comme conséquence, il justifie l'antiquité et la légitimité de la croyance à l'intercession des saints par l'indication des peintures, inscriptions et attributs trouvés dans les catacombes, ce qui répond victorieusement à ceux qui n'ont pas craint de prétendre que les *germes* de la croyance à l'invocation des saints s'aperçoivent seulement au Ve siècle. C'est ici que l'auteur trouve l'occasion de traiter sommairement la grande question relative aux indices au moyen desquels on a distingué les tombeaux des martyrs (ch. XVIII).

Après deux courts chapitres, l'un sur le culte de la sainte Vierge, dont les plus anciennes images connues remontent à la fin du premier siècle (cimetière de Priscilla), l'autre sur les monuments des âges primitifs qui représentent l'Église sous divers symboles, et attestent sa hiérarchie avec la primauté dévolue à saint Pierre ; — l'auteur déduisant les conclusions de ses prémisses, affirme (et il en a bien le droit) que les découvertes faites jusqu'à ce jour dans les catacombes permettent amplement de constater la perpétuité et l'uniformité de la doctrine de l'Église, grâce au puissant concours que l'archéologie vient prêter incessamment à l'histoire et à la théologie. « La vérité, dit M. de l'Épinois, rencontre là des témoins authentiques et irrécusables : témoins de marbre, de pierre, de bronze, de cristal, qui viennent déposer en un langage que la passion ne peut contredire.... Il faut éclairer l'histoire, s'écrie en finissant M. de L'Épinois ; car la lumière portée dans l'histoire, c'est la vérité démontrée, c'est la faiblesse de l'homme reconnue et l'action de Dieu justifiée. »

L'auteur a rendu un immense service aux études chrétiennes, en vulgarisant des connaissances qui semblaient être le privilége d'un petit nombre d'érudits, et en offrant au commun des lecteurs la quintessence

Digitized by Google

des savantes recherches et des volumineuses publications faites sur un sujet qui est encore loin d'être épuisé. Grâce à ce petit livre, à la fois substantiel et attrayant, véritable *Manuel* de l'archéologie des catacombes, le prêtre et l'homme du monde pourront, non-seulement s'initier à cette étude intéressante et féconde, mais y puiser le goût de l'archéologie et trouver une vraie jouissance à recourir aux sources et à approfondir des points de vue qui n'avaient pu être qu'indiqués. En un mot, le livre de M. de L'Épinois est un de ceux auxquels on peut appliquer en toute vérité le vers du poëte :

Indocti discant, et ament meminisse periti.

L'Abbé J. Tolra de Bordas.

GUIDE DE L'ART CHRÉTIEN, *Études d'esthétique et d'iconographie*, par le comte de Grimouard de Saint-Laurent. — *6 vol. in-8°, à Paris, chez Didron; à Poitiers, chez Oudin.*

M. de Saint-Laurent dit avec raison que l'iconographie paraît aujourd'hui une science nouvelle, tant elle était délaissée. Ce qu'il ne dit pas, c'est que, plus qu'aucun homme de ce siècle, il aura contribué à la remettre en honneur. On peut même penser qu'elle ne lui semble neuve à ce point, qu'en raison précisément de la synthèse magistrale qu'il vient d'en faire, des voies inespérées qu'il y ouvre, des aperçus véritablement neufs dont il l'enrichit. La voilà devant nous telle qu'il l'a faite, non pas peut-être telle qu'elle était. C'est ce qui fait que, grande déjà par son caractère encyclopédique, « puisque, pour se faire une idée juste de l'art chrétien, il était nécesaire de passer en revue, sommairement du moins, les grandes lignes de toutes choses, » cette œuvre s'est trouvée plus grande encore dans son exécution.

On connaissait, on aimait les saintes images. Une école allemande avait popularisé les meilleures, et des savants, depuis M. de Rossi, qui fait revivre les catacombes, jusqu'aux archéologues qui nous apprennent à lire dans les vieux vitraux, nous avaient enseigné par des exemples restés célèbres une partie de leur importance théologique et de leur autorité. — Aucun ne nous avait donné de toutes pièces le dictionnaire de cet art, ou plutôt, comme on l'a dit, la grammaire de cette langue que doit parler l'artiste chrétien. Aucun n'avait démêlé avec cette sagacité les divers procédés iconographiques, établi et distingué avec cette clarté les divers systèmes; donné enfin, non-seulement les indications, mais l'esprit de

Digitized by Google

cette science, son inspiration, sa tendance idéale et ce qui doit en être, dans toute la force du terme, le feu sacré.

L'auteur en est visiblement dévoré lui-même, et il n'y a là rien qui doive nous surprendre, étant données les sources où il puise, les autorités qu'il invoque et l'immense bibliothèque qu'il a compulsée. Cet ouvrage sort de toute une vie d'étude et de prière, où rien n'a été négligé de ce qui pouvait, de près ou de loin, concourir à sa perfection dernière ; ni l'Ecriture-Sainte, qui fournit à l'auteur des textes considérables, ni les Pères et les Conciles, qui lui sont devenus presque familiers, ni la chronique et l'histoire, qui confirment ses dires, ni les collections dont il tire ses exemples, ni les ouvrages d'esthétique spéciale qu'il cite avec bonheur et qu'il peut même discuter sans irrévérence, parce qu'il les a tous approfondis.

Ce qui étonne, c'est que tant d'érudition ne prenne pas plus de place. Nous ne sommes point là en présence d'un de ces ouvrages qui restent trop souvent encombrés des préparatifs et des ressources de ceux qui les font, et qui ressemblent à de belles maisons masquées d'échafaudages. D'un bout à l'autre, le *Guide de l'art chrétien* est original et achevé. La citation y est non-seulement heureuse, mais si bien encadrée, qu'elle semble comme fondue dans le texte ; et si elle n'est pas absolument inédite en elle-même, elle le paraît, grâces aux conséquences qu'on en fait sortir. C'est ainsi qu'à chaque chapitre, je dirais presque à chaque page, l'auteur nous fait goûter l'une des joies intellectuelles les plus exquises, qui est de découvrir quelque chose dans ce qu'on a déjà vu. On ne pousse pas plus loin que lui la délicatesse et le génie de l'observation : on ne choisit pas mieux ses exemples, on ne s'empare pas plus ingénieusement de l'imagination. Citons au moins cette page exquise où l'on nous démontre comment la main, en ne se déplaçant que très peu, prend les significations les plus variées :

« La main appuyée sur le front indique un travail de l'intelligence, une méditation dirigée avec un certain effort vers un objet cherché : effort léger et facile si la main ne fait que toucher le front, effort d'autant plus laborieux et opiniâtre, qu'elle s'y imprime plus profondément. Possède-t-on mieux l'objet de ses investigations, s'agit-il plutôt de l'examiner que de le découvrir, la main descend facilement sous le menton, et la tête s'y appuie à son tour dans un sentiment de repos, repos qui n'a rien d'oisif, car c'est une autre forme de l'étude.

» La main se relève-t-elle en s'avançant vers la bouche, un doigt surtout s'en détache-t-il pour envelopper celle-ci en se courbant, c'est que l'esprit s'est remis à chercher, mais non plus en s'attachant à des ques-

Digitized by Google

tions purement spéculatives; il y a une résolution à prendre. Si la main se ferme mollement dans cette position, il y met de l'indécision; s'y fixe-t-elle, s'y enfonce-t-elle, avec fermeté, comme dans le *Pensiero* de Michel-Ange, vous avez devant vous un homme qui a beaucoup de choses à considérer, qui en voit beaucoup, et qui cependant ne voit pas tout ce qu'il lui faudrait savoir pour prendre un parti. Il ne se résout pas, mais il n'est pas irrésolu, il pense. — La méditation faite avec un sentiment d'amour entraîne la main du côté de la joue, soit que la tête se relève, comme pour posséder un objet de complaisance, soit que cet objet étant éloigné, elle se penche par un mouvement de tristesse et de mélancolie; la main tend alors à se rapprocher des yeux, elle les atteint dans la douleur et les recouvre dans la douleur profonde. — Toutes les fois qu'elle se soulève dans une attitude voisine de chacune de ces positions, elle témoigne d'une solution correspondante; elle s'est détachée du front, c'est qu'elle a trouvé; du menton, c'est qu'elle a conclu; de la bouche, de la joue, c'est qu'on a résolu. Mais si alors la main, au lieu de s'élever et de se soutenir, se laisse retomber, on renonce à une recherche infructueuse, on se sent impuissant à conclure ou à diriger » (T. I, p. 246.)

Cette page, qu'il nous eût coûté d'abréger, est tirée d'un chapitre intitulé *du Geste*, question que l'auteur traite avec sa compétence ordinaire, comme l'un des principaux moyens de l'*Expression*. Elle appartient à une série d'études, qui composent la seconde partie du premier volume consacré aux règles générales de l'art chrétien.

On reste confondu de tout ce que M. de Saint-Laurent y a fait entrer, en exposant successivement la doctrine de l'Eglise relativement aux images, la nature et les raisons du beau considérées dans l'invention, la composition et l'expression; puis les procédés matériels de l'art, comme le dessin, le nu, le clair-obscur, les vêtements, le coloris, etc., toutes questions qui ont plus d'attrait qu'il ne paraît même pour l'amateur profane, et qui ne laisseront pas que d'être très-instructives pour les artistes proprement dits.

Il leur plaira aussi de suivre, dans l'introduction magistrale qui ouvre ce volume, l'histoire abrégée de l'art chrétien. Cette introduction est à elle seule un grand ouvrage qui n'en copie aucun autre et qui fera loi un jour au-dessus et peut-être à la place de beaucoup d'autres. En l'écrivant, M. de Saint-Laurent, on peut le dire, a fait un acte de religion, un chef-d'œuvre dans une bonne œuvre, un travail saint que le naturalisme n'a pas sécularisé, que la routine n'a pas vulgarisé, que l'intérêt en aucune façon ne profane. Il y a préludé, par une sorte d'invocation aux principes, à ce beau poème de l'esthétique chrétienne qu'il allait chanter.

Digitized by Google

Pour lui, comme pour un maître de la vie spirituelle, « toute beauté extérieure n'est qu'une sorte de témoignage que Dieu se rend à lui-même ici-bas, un voile sous lequel il s'enveloppe, une ombre de sa présence, un appel de sa voix, une amorce que sa main nous jette, une douce et tendre invitation, j'allais dire un soupir d'amour que son cœur laisse échapper vers nous [1]. » Il n'est pas de ceux pour lesquels ce qui plaît, affaire d'humeur, est toujours pris pour ce qui est beau, affaire de goût ; ni de ceux qui, croyant avoir dit ce qu'ils savent, n'ont dit en définitive que ce qu'ils pensent. Tristes guides d'un art qui ne marche qu'éclairé d'en haut ! Tristes maîtres d'un enseignement sans principes ! Ils oublient qu'il n'y a de vrai sur la terre que ce qui est vrai dans le ciel. Its savent tous les mots comme des dictionnaires, mais qu'ils sont loin de savoir toutes les choses !

M. de Saint Laurent s'adonne surtout à connaître les choses. Il les demande à Dieu d'abord, à la nature et aux livres ensuite, à lui-même en dernier lieu. Il sait qu'il est une vertu qu'on oublie souvent de porter dans la démonstration des vérités les plus incontestables, qui est la défiance de soi, Il n'a garde de tomber dans ce défaut, et pourtant son œuvre fourmille d'idées personnelles et inédites; si bien qu'en présence d'une originalité aussi remarquable, on ose à peine parler de sa rare faculté d'assimilation. Souvent les documents sur lesquels il travaille ne semblent qu'une occasion, qu'un prétexte à ces idées neuves et *trouvées* qui abondent sous sa plume, et qui font croire que l'intérêt est réellement partout comme les sources, qu'il ne s'agit que de faire jaillir.

C'est ce qui, mieux encore que le cadre immense qu'il embrasse, nous explique comment ce travail s'est développé de lui-même en six gros volumes,

Je ne considère pas seulement que l'auteur, après les règles d'iconographie générale dont nous parlions plus haut, a abordé en détail l'iconographie spéciale des mystères et celle des saints, qu'il en donne une histoire raisonnée et comme une théologie. Je ne tiens pas compte uniquement du programme qui l'amène à traiter de Dieu, de la Trinité, des divers types du Christ et des principales circonstances de sa vie et de sa mort ; s'étendant ensuite aux mystères de la foi comme les fins dernières, et remontant à Dieu par l'étude de l'image des bienheureux. Je ne m'appesantis pas sur ce que, dans l'avant-dernier et cinquième tome, qui est énorme, presque toutes les questions relatives à l'hagiographie générale sont abordées avec des considérations extrêmement curieuses sur les tra-

[1] *De la Vie et des Vertus chrétiennes*, par l'abbé Gay, t. II, p. 116.

Digitized by Google

ditions iconographiques pour chaque catégorie de saints, puis pour les principaux d'entre eux en particulier; tout cela, je le répète, est un grand poème; non, une encyclopédie qui ne saurait faire peur à celui qui l'aborde, parce qu'elle est facile et agréable à lire par fragments, mais qui avait de quoi effrayer celui qui entreprenait de l'écrire, tant d'elle même elle menaçait de se prolonger.

Mais M. de Saint-Laurent sait mieux que personne qu'en matière d'art il ne faut rien ajouter à ce qui a suffi, et une seule chose, en dehors de ses immenses recherches, eût pu l'attarder : la fécondité vraiment prodigieuse de sa pensée artistique, et peut-être aussi une certaine disposition d'esprit, qui, loin d'esquiver les côtés arides et difficiles, s'y porte avec un empressement et une conscience qui feraient craindre parfois la subtilité.

Malgré tout, nous n'avons ici que six volumes, dont chacun (sauf le dernier, qui est consacré aux tables) comprend plusieurs traités, j'allais dire plusieurs ouvrages distincts, et qui, malgré la synthèse puissante qui les enlace et le merveilleux enchaînement que l'auteur nous fait pour ainsi dire toucher du doigt, pourraient effectivement se publier à part, et former chacun un livre très complet et extrêmement intéressant sur chaque matière.

Pour se rendre compte de ces deux résultats, qui, au premier abord, semblent s'exclure, il faut se reporter aux diverses tables qui couronneront pour les uns et faciliteront pour les autres la lecture du *Guide de l'art chrétien*. Certes, c'est un système assez décrié et justement reproché aux lecteurs superficiels, que celui de courir tout d'abord aux dernières pages d'un livre nouveau, et de se couper ainsi, avec le charme de l'imprévu, l'utile progression de l'attention, qui parcourt en son temps chaque détail d'une longue route. Mais ici un tel danger n'est pas à craindre. Les tables, loin d'être un découragement, sont une amorce à la lecture. Elles ouvrent des horizons inconnus et qu'on entrevoit déjà splendides. On se penche sur ces quelques lignes ; on regarde, et l'on ne se souvient pas d'avoir lu rien de pareil; on s'interroge, et souvent pas un écho ne répond dans les profondeurs de la mémoire.

Ailleurs, au contraire, l'attention est appelée par des noms qui éveillent toutes sortes d'impressions et de souvenirs. C'est quand l'étude de M. de Saint-Laurent devient un récit et qu'elle prend la forme et les hautes vertus de l'histoire; quand il cite les grands noms de la peinture italienne, par exemple, et qu'il nous fait entrer avec lui dans les *Chambres* et les *Loges* du Vatican ou dans les illustres musées de nos capitales. Là, comme ailleurs, il n'y a pas de pensées faibles dans son travail,

Digitized by Google

et par conséquent pas de paroles vides et languissantes. Là, comme partout, il y a ce parfum de modération exquise, qui critique sans hyperbole et qui raisonne sans parti pris; et cette parfaite bonne grâce à laquelle on pardonne d'attaquer la gloire elle-même en ce qu'elle peut avoir d'idolâtrique et de surfait, parce qu'elle prend toujours le lecteur à témoin de son argumentation et qu'elle se contente d'avoir raison en invoquant les principes.

A cause de cela, et indépendamment d'autres motifs que je ne suffis plus à énumérer, je dis qu'on aura du profit et du bonheur à suivre ce *Guide :* qu'on y trouvera vite cette source de jouissances profondes dont parle l'auteur, et qu'il n'ouvre pas seulement aux spécialistes et aux « amateurs d'art qui ne cherchent que des amusements distingués, » mais à tant d'esprits qui reconnaissent ne plus pouvoir ignorer décemment aujourd'hui cette branche importante de la science religieuse. Or, il y a là une sorte d'histoire de l'Eglise au point de vue artistique : une mine de documents inestimables pour le prédicateur, l'hagiographe et l'artiste : des renseignements précieux pour celui qui aime à propager les saintes images : de l'édification pour tous. Nulle part on n'éprouvera mieux qu'ici « cette délicieuse stupeur qui constitue l'admiration et cet épanouissement intérieur qui est la joie esthétique chrétienne [1], » car on ne se souvient pas d'avoir vu une foule de beautés simples que l'auteur nous signale chemin faisant, et encore une fois, grâce à lui, il se vérifie qu'on ne sait bien certaines choses que longtemps après les avoir apprises.

TH. BARBOT.

INSCRIPTIONS ANTIQUES ET DU MOYEN-AGE DE VIENNE EN DAUPHINÉ, par A. ALLMER et Alfred DE TERREBASSE. — *Paris, E. Thorin. — Prix : 90 fr.*

Les Inscriptions antiques et du Moyen-Age de Vienne se composent de 6 volumes in-8° raisin, chacun de 5 à 600 pages, et se divisent en deux parties : les *Inscriptions antiques antérieures au VIIIe siècle*, par M. A. ALLMER, formant 4 volumes, dont les trois premiers sont terminés et le quatrième paraîtra dans les premiers mois de 1876, et les *Inscriptions du Moyen-Age antérieures au XVIIe siècle*, par M. ALFRED DE TERREBASSE, formant deux volumes complétement achevés.

Le tout accompagné d'un atlas de fac-simile, format in-quarto carré, comprenant 192 planches.

[1] *De la Vie et des Vertus chrétiennes*, t. II, p. 109.

Digitized by Google

L'ouvrage entier ne comprend guère moins de 2,000 inscriptions, inégalement réparties en deux catégories : inscriptions antiques, au nombre d'environ 1,700, et inscriptions du Moyen-Age, au nombre de près de 300.

La partie consacrée aux inscriptions antiques est de beaucoup la plus considérable. Elle forme sept chapitres dont les titres suffisent à faire connaître sommairement la composition : *Inscriptions publiques, — Inscriptions municipales, — Inscriptions religieuses, funéraires, diverses, classées géographiquement, — Inscriptions de localités situées au-delà du Rhône ou de l'Isère, et présumées avoir fait partie du territoire de la colonie de Vienne, — Inscriptions imprimées comme marque de fabrique sur objets de métal, de verre ou de terre cuite, — Inscriptions chrétiennes.*

Mais, outre ces indications générales, il y a lieu d'appeler l'attention sur des appendices ou *excursus* que l'auteur a jugé à propos d'adjoindre à la plupart des paragraphes formant les subdivisions des chapitres, afin de donner place à des développements correspondants d'histoire, de géographie, d'archéologie ou d'épigraphie qui ne pouvaient être introduits autrement dans l'ordre des matières. Quelques-uns de ces *excursus* ont une véritable importance.

Ainsi, à la suite du premier paragraphe, consacré aux inscriptions antérieures aux empereurs, a été placé un *Résumé chronologique des événements relatifs à la Province depuis les commencements de la conquête jusqu'à Auguste.*

A la suite du second, intitulé : Inscriptions relatives aux empereurs, a été annexé un *Tableau des routes parcourant le territoire de la colonie.* Le motif de cet appendice est que la plupart des inscriptions au nom des empereurs sont gravées sur des pierres milliaires. De neuf grandes voies qui sillonnaient l'étendue de la cité, il s'en trouve deux qui ne sont connues que par les bornes laissées sur leur parcours.

Le troisième paragraphe, qui a pour titre : Inscriptions relatives aux fonctions civiles supérieures, est suivi d'une *Liste des magistrats publics de la Narbonaise ;* non pas une simple nomenclature, mais une série d'esquisses biographiques, principalement au point de vue de parvenir à la détermination de l'époque à laquelle appartient chaque personnage. Cinquante noms environ composent cette liste ; les écrits des anciens auteurs en mentionnent seulement quatorze. La connaissance des autres est due à l'épigraphie.

Un appendice du même genre vient également après le quatrième paragraphe, qui a pour objet les inscriptions relatives aux fonctions civiles inférieures.

Le cinquième, spécial aux inscriptions militaires, se complète par une *Histoire des légions, rappelées*, au nombre de vingt-trois, *par les inscrip-*

Digitized by Google

tions du Recueil, avec une liste, aussi abondante qu'il a été possible de l'établir, des commandants, officiers et sous-officiers de chacune d'elles.

Les inscriptions municipales, précédées d'un *Exposé préliminaire* des opinions les plus autorisées *sur l'origine de la colonie de Vienne*, embrassent dix paragraphes, qui ne contiennent guère moins de cent vingt noms de personnages municipaux : patrons de la cité, citoyens, décurions, duumvirs juges, duumvirs trésoriers, édiles, triumvirs conservateurs du domaine, questeurs, pontifes, augures, flamines, sévirs augustaux, membres de corporations, fonctionnaires de *pagi* et de *vici*. Un seul de ces noms nous est parvenu par une autre source d'informations que l'épigraphie. Le dernier de ces dix paragraphes est accompagné d'un appendice présentant un *Aperçu général de la cité des Allobroges et de la colonie de Vienne*, considérées sous leurs divers aspects propres : leur *origine*, leur *territoire*, leur *importance*, leurs *monuments*, leurs *monnaies*, leurs *hommes plus ou moins marquants*.

Neuf paragraphes sont ensuite consacrés aux inscriptions religieuses, funéraires, diverses, et cinq aux inscriptions de localités situées au-delà du Rhône ou de l'Isère. Une *Etude sur les limites de la colonie* sert de préambule à ces dernières, et un appendice inséré à leur suite sous le titre de *Remarques épigraphiques*, forme comme la clôture de tous les précédents chapitres embrassant les huit cents textes dont se compose l'ensemble des inscriptions païennes.

Telles sont les divisions de ce septième appendice : *Remarques sur les noms ; — Remarques sur l'ordre des diverses inscriptions ; — Remarques sur les titres des empereurs*, c'est-à-dire une liste chronologique des titres impériaux, composée avec les seuls éléments fournis par l'épigraphie ; — *Remarques sur les consulats :* une liste des consuls ordinaires et *suffecti* du commencement de l'ère chrétienne à l'an 250, période à laquelle appartiennent, dans la Narbonnaise, la plupart des inscriptions non chrétiennes ; — *Remarques sur les provinces* : sous ce titre figure un catalogue des provinces romaines, d'Auguste à la fin du IVe siècle, avec indication, pour chacune d'elles, du rang politique, des particularités d'administration, du mouvement des troupes à l'égard des provinces où il s'en trouvait, des remaniements de circonscriptions opérés surtout à partir de Dioclétien ;— *Remarques sur les légions*, c'est-à-dire une suite de tableaux où, pour ainsi dire, règne par règne, d'Auguste au-delà de Sévère Alexandre, a été consigné ce que l'on sait sur chaque légion ; — *Remarques sur les fonctions publiques remplies par des sénateurs ou par des chevaliers :* liste établie, comme celle des provinces, d'après l'ordre alphabétique, le plus commode pour la rapidité des recherches.

Digitized by Google

Dans le quatrième volume, qui contiendra les tables de la première partie, prendront place les marques de fabrique imprimées en estampille sur objets de plomb, de bronze, de fer, de verre, de terre cuite, d'ivoire, etc L'abondance de ces marques, au nombre de plus de 800, donnera au chapitre dont elles composent à elles seules la matière, une importance exceptionnelle, aujourd'hui surtout que l'étude de ces monuments attire d'une manière toute particulière l'attention de la science.

Viendront après cela les inscriptions chrétiennes fournies par l'ancien diocèse de Vienne, classées, autant que possible, chronologiquement.

Le premier volume des *Inscriptions du Moyen-Age* comprend, avec la Table des matières placée en tête du volume, une remarquable introduction due à la plume autorisée et éloquente de M. de Terrebasse, introduction malheureusement restée inachevée, interrompue qu'elle a été par la mort de l'auteur.

L'éditeur s'est fait un scrupuleux devoir de donner, tel qu'il est, le travail de M. de Terrebasse.

Mais si l'introduction est inachevée, l'ouvrage lui-même, on peut le dire hautement, ne laisse rien à désirer : méthode, clarté, variété et sûreté d'informations, abondance des sources et des recherches, voilà ce qui distingue ces deux volumes qui forment en quelque sorte une histoire de Vienne appuyée sur les monuments qui ont survécu et qui, commentés par le savant historien dauphinois, livrent les secrets du passé et révèlent la grandeur, se perpétuant à travers les siècles, de la vieille cité des Allobroges.

Un plan de Vienne et de l'arrondissement indique les endroits où les inscriptions ont été recueillies.

Au livre est joint un atlas de 192 planches lithographiées au simple trait, reproduisant en fac-simile les monuments épigraphiques encore existants. Cet atlas est une sorte de galerie où, des dernières années de la République romaine à la Renaissance, on voit se dérouler de siècle en siècle les transformations successives de l'écriture, revenue, après une évolution si longue, à son point de départ. Ce n'est pas une simple satisfaction de la vue, c'est aussi un utile élément d'instruction. Après avoir parcouru cette abondante succession de planches, on peut, du premier coup-d'œil, rapporter chaque inscription, d'après son seul aspect paléographique, à l'époque à laquelle elle appartient.

Cet atlas ne devait d'abord contenir que les inscriptions du musée de Vienne. On convint plus tard d'y introduire celles qui étaient disséminées en divers endroits de la ville ; ensuite, celles de tout l'arrondissement ; et enfin celles de toute l'ancienne colonie de Vienne, c'est-à-dire l'ancien

Digitized by Google

pays des Allobroges, représenté aujourd'hui par les départements de l'Isère, de la Savoie, de la Haute-Savoie, et par une partie du canton de Genève et des départements de l'Ain, du Rhône, de l'Ardèche et de la Drôme. C'est ce qui, joint aux découvertes successives faites depuis le début de l'œuvre, explique l'intercalation d'un très-grand nombre de planches supplémentaires.

LE PAPE SIXTE V NE SERAIT-IL PAS FRANÇAIS? *petit problème historique par* M. VÉDRINE, *ancien curé d'Arnac-la-Poste. — Clermont, librairie Ferdinand Thibaud.*

Sous ce titre, vient de paraître une petite brochure fort curieuse qui mérite vraiment plus qu'une simple annonce.

L'auteur résout affirmativement le problème posé par le titre de sa brochure, et il appuie cette affirmation sur plusieurs faits.

Le premier est un calice moyen-âge, en or pur et incrusté de pierres précieuses d'un grand prix, sous le pied duquel étaient gravées ces paroles : *Donné à l'église d'Arnac par le porcher de la Jarissade.* On y voyait aussi un écusson aux armes pontificales.

Ce calice a appartenu à la paroisse d'Arnac jusqu'en 93, époque à laquelle il devint la proie des vandales de ce temps.

Et M. l'abbé Védrine prétend qu'il avait été donné à cette paroisse par le Pape Sixte V lui-même.

Voici comment il explique ce fait :

« Par une belle matinée de novembre, deux religieux, voyageant pédestrement, passaient sur le territoire de la paroisse d'Arnac, tout près d'un petit village appelé *la Jarissade.* Dans ce moment, un jeune garçon de ce hameau, de dix à douze ans, s'égayait à chanter à pleine voix une chansonnette villageoise, en gardant un troupeau de pourceaux dans une châtaigneraie contiguë au chemin.

« Les accents de cette voix enfantine et d'une admirable pureté frappèrent les deux religieux qui s'arrêtèrent pour écouter. S'étant ensuite rapprochés du jeune pâtre, ils s'amusèrent à le faire jaser quelques instants. Celui-ci ,dont les traits respiraient l'intelligence et une perspicacité précoce, se laissa aborder sans timidité, et fit à toutes leurs questions des réponses spirituelles et pleines d'à-propos.

« — Mon enfant, lui dit à la fin un des religieux, pour l'éprouver sans doute ; voudrais-tu venir avec nous au couvent ? nous aurons bien soin de toi et nous te ferons bien instruire.

Digitized by Google

« — Je le voudrais bien, dit l'enfant, mais je ne suis pas le maître, j'ai mes parents.

« — Et si tes parents y consentaient ?

« — Oh! dans ce cas, je vous suivrais volontiers.

« — Hé bien ! allons les trouver.

« Les parents y consentirent sans peine, et l'enfant suivit résolûment les religieux qui l'emmenèrent à la maison de leur Ordre qu'ils habitaient. Il répondit parfaitement aux soins qui lui furent donnés. Il se livra à l'étude avec ardeur, et fit des progrès rapides. Peu d'années après, avec le consentement de ses parents, il fit profession dans l'ordre de ses bienfaiteurs; il fut élevé à la prêtrise et finit par monter sur le trône pontifical, après avoir parcouru avec honneur les degrés inférieurs de la hiérarchie.

« Le pâtre de *la Jarissade* était devenu *Sixte V,* et gouverna glorieusement l'Eglise de 1585 à 1590.

« Le pontife ne rougit pas sous la tiare de l'humilité de son origine, et n'oublia pas la modeste paroisse, dans l'église de laquelle il était devenu, par le baptême, enfant de cette Eglise Catholique, dont les voies mystérieuses de la Providence l'avaient fait le pasteur suprême. Quelques temps après son élévation sur la chaire de Saint Pierre, il envoya en don à l'église d'Arnac un magnifique calice orné de pierres précieuses. Le pied portait cette inscription à côté des armes pontificales : *Donné à l'Eglise d'Arnac par le porcher de la Jarissade.*

« Ce don d'un grand pape, qui était en même temps un grand prince, a toujours été connu et considéré à Arnac, jusqu'à sa disparition en 93, sous la dénomination de Calice de Sixte V.

« En conséquence de ce fait, parfaitement authentique, la paroisse d'Arnac ne serait-elle pas fondée en droit, à revendiquer l'honneur d'avoir donné naissance au pape Sixte V, et la France ne se trouverait-elle pas être la patrie d'un pape de plus, et d'un grand pape ?»

M. Védrine ajoute que l'existence de ce calice est parfaitement authentique :

« Elle m'a été attestée, dit-il, par l'abbé Faure, mon prédécesseur immédiat dans cette paroisse, confesseur de la foi dans la persécution de quatre-vingt-treize : lequel était vicaire d'Arnac en 1784, et s'était servi bien des fois dudit calice pour célébrer la sainte messe. Il avait lu et relu l'inscription, et vu les armes pontificales. Plusieurs vieillards, d'un âge fort avancé, qui m'ont répété les uns après les autres, il y a près de quarante ans, la tradition locale attachée à ce calice, m'ont également certifié l'avoir vu souvent, et avoir lu les paroles gravées sous le pied. J'ai connu les derniers membres de la Fabrique qui l'avaient vu à loisir et en parlaient

Digitized by Google

avec la parfaite conviction qu'il venait de ce Pontife : MM. Plaignaud et Maffré, l'un docteur en médecine, et l'autre, receveur des contributions indirectes, morts tous deux depuis plusieurs années.

« La tradition locale est donc arrivée jusqu'à moi par les vieillards qui avaient vu le calice et par le prêtre qui s'en était servi à l'autel avant 1789. Il est à noter que cet ecclésiastique, tout à fait digne de foi, était originaire de la paroisse même, et s'était trouvé en relations journalières, dès sa jeunesse, avec des vieillards, nés dans les dernières années du dix-septième siècle, et par conséquent postérieurs à Sixte V de moins d'un siècle. »

Le village de *la Jarissade* n'existe plus aujourd'hui, mais le ténement où il était situé en porte toujours le nom. Il se trouve tout près d'une très-ancienne route, de la Souterraine en Poitou, aujourd'hui abandonnée, que suivaient les deux religieux dont il a été parlé.

Un autre fait sur lequel s'appuie M. Védrine est le désaccord qui existe entre les historiens sur le lieu d'origine de Sixte V.

Les uns le font naître en Moldavie, d'où ils le font venir ensuite avec sa famille s'établir dans la Marche d'Ancône. D'autres assignent la Marche d'Ancône comme sa première patrie. On pourrait signaler encore d'autres divergences.

Cette diversité d'opinions prouve clairement, d'après M. Védrine, que le lieu de la naissance de Sixte V n'était pas bien connu. La cause de cette incertitude semble à peu près évidente. La voici, toujours d'après l'auteur:

« Le petit porcher, emmené par les deux religieux, fit des progrès rapides dans les lettres et la philosophie, et devint bientôt un sujet fort distingué dans son Ordre. Une fois engagé dans la profession religieuse, il n'eut plus d'autre patrie que cet Ordre, où était allé se perdre jusqu'à son nom patronymique. Pour une raison quelconque, peut-être à cause de sa valeur intellectuelle dont on avait besoin, il put alors facilement passer de France en Italie, à la faveur de l'usage pratiqué par les Congrégations religieuses, de faire circuler leurs sujets dans leurs différentes Maisons. Là, ses talents bien reconnus lui valurent des emplois importants, en même temps qu'ils lui ouvraient la porte des honneurs. Par suite de tous ces changements successifs et fréquents de monastères et d'emplois, la trace de sa première origine, que rien ne maintenait dans sa vie de relation, s'affaiblit peu à peu, et finit par se perdre entièrement, jusque dans sa propre Congrégation. D'un autre coté, le frère Félix ne tenait sans doute pas et n'avait aucun intérêt à l'affirmer à mesure qu'il s'élevait dans la hiérarchie ecclésiastique. Il n'était pas sans ambition, on le sait, et il avait la conscience de son mérite personnel, ce qui n'est pas défendu. Ses

Digitized by Google

succès rapides et éclatants ne pouvaient manquer de lui donner du cœur et de l'encourager ; l'appétit, d'ailleurs, vient en mangeant, et il se laissa aller à aspirer *in petto* au trône pontifical.

« Pour mieux y parvenir, il dut voiler ses aspirations et ses vues, surtout dissimuler soigneusement son origine française, enveloppée déjà de son obscurité naturelle et du mystère du cloître. On sait, en effet, que depuis le retour des Papes d'Avignon, le Sacré-Collége s'était fait, par précaution, une loi de ne plus appeler au Souverain Pontificat des sujets français, d'où le dicton : *Gallus non cantabit in Cathedra Petri.*

« Une fois devenu pape, naturellement il songea plutôt à opérer les grandes œuvres qui remplirent son règne trop court, qu'à fournir à ses biographes futurs des documents positifs sur le fait et le lieu de sa naissance, qui demeurèrent ainsi, sinon dans une complète obscurité, au moins dans un très-sombre demi-jour. De là, l'incertitude et l'erreur de l'histoire sur ce point. On avait une vague notion de son origine dans une Marche quelconque ; mais tout naturellement on devait, en Italie, prendre la Marche d'Ancône pour la Marche Limousine, éloignée et peu ou point connue des premiers auteurs qui s'occupèrent d'écrire sa vie, et qui ne surent pas tirer la vérité du nuage qui la couvrait. Il est reconnu, en effet, que la vie de Sixte V, par Léti entre autres, son premier biographe, ne mérite guère d'autre confiance que celle qu'on accorde d'ordinaire à un roman historique.

« Cet historien peu véridique a été copié ensuite sans examen par ceux qui sont venus après lui, et c'est ainsi que des assertions hasardées, ou même fausses, se sont accréditées dans le monde littéraire.

« Pour ce qui est du village des *Grottes*, assigné comme lieu de sa naissance par certains biographes, deux causes ont pu donner lieu à cette opinion. Une fois dans la carrière des honneurs, l'ancien porcher de la *Jarissade*, dut naturellement songer à sa famille, qui l'avait peut-être elle-même perdu de vue. Rien n'empêche donc de supposer qu'il l'ait attirée, en partie du moins, en Italie, pour lui faire un sort plus heureux et la faire participer à sa fortune dans une certaine mesure, et qu'il l'ait ainsi établie sans bruit au village des *Grottes*. Ce sentiment de bienveillance pour sa famille est bien naturel, et ce fait est fort vraisemblable, d'autant plus que quelques biographes parlent d'une émigration de ce genre.

« La seconde cause, c'est qu'il avait pris le nom de Montalte, petit château voisin. Il se faisait appeler le *Cardinal de Montalte*. Les embellissements qu'il destinait d'abord au village des *Grottes*, et qu'il fit exécuter à Montalte ne prouvent autre chose, sinon qu'il se plût à répandre ses faveurs sur une localité qui avait donné à sa famille une seconde patrie,

Digitized by Google

et à lui son titre de cardinal. Ce serait s'abuser grossièrement que de vouloir trouver dans ce fait la valeur d'un acte de naissance. »

Le quatrième fait, c'est le nom de famille du Pontife, conservé dans la paroisse d'Arnac, où on le trouve encore en 1696 :

« Son nom français, dit M. Védrine, était *Félix Péret*. Or le nom de Péret existait encore à Arnac, plus de cent ans après la mort de Sixte V ; les rôles des tailles que j'ai eus sous les yeux en font foi. Il était porté par une famille pauvre sans être tout à fait indigente. Au besoin, le frère Félix put facilement donner à son nom une couleur italienne, et convertir *Félix Péret* en *Felice Peretti*, nom sous lequel il est désigné par ses biographes. Le procédé est aussi connu qu'il est commun. »

Ces documents auront-ils aux yeux des savants la valeur probante qu'ils nous paraissent avoir ? Nous l'espérons ; car pour notre part nous sommes de l'avis de l'abbé Védrine et nous croyons que ce n'est pas là un fait indigne d'attention, puisqu'il intéresse notre pays en faisant une gloire française et limousine d'une des plus grandes gloires pontificales.

Quoi qu'ils décident, nous estimons qu'à nos yeux les preuves fournies par l'abbé Védrine nous semblent très-concluantes, et, jusqu'à preuve du contraire, nous tenons pour l'affirmative avec l'auteur de la brochure.

HISTOIRE DE L'ABBAYE DE FLINES, par M. l'abbé HAUTCŒUR.
Douai et Paris, gr. in-8° de 523 p.

Cet ouvrage est le complément du *Cartulaire de l'abbaye de Flines* et présente un intérêt plus général que la première publication, composée de documents dont les érudits seuls pouvaient apprécier l'importance. Le savant directeur de la *Revue des Sciences ecclésiastiques* n'a point seulement exploré les anciennes archives de Flines ; il a fait une riche moisson dans les fonds de la Chambre des Comptes de Loos, de Vaucelles et de Marquette et dans divers manuscrits des Archives du Nord, des Bibliothèques de Lille, Douai, Arras, etc. Cet important ouvrage se divise en trois parties : 1° l'histoire générale de l'abbaye ; 2° la série chronologique des abbesses ; 3° des notes complémentaires sur les tombeaux de Flines, l'élection des abbesses, sur le mobilier du monastère, sur ses revenus, ses sceaux et armoiries, etc. Parmi les planches, on en remarque douze qui reproduisent des tombeaux, des statues, des verrières, d'après des dessins que firent exécuter les archiducs Albert et Isabelle pour les *Mémoriaux*, dont un volume a été acquis en 1868 par la Bibliothèque royale de Bruxelles. La Société des Sciences de Lille a décerné le prix Wicar à

Digitized by Google

l'*Histoire de l'abbaye de Flines :* c'est une juste récompense accordée à une monographie qui renferme de si précieux renseignements sur l'histoire locale et les mœurs religieuses du Moyen-Age.

ANTIPHONAIRE DU MONT RENAUD, par M. l'abbé Eug. MULLER. *Noyon, 1875, in-8°.*

Un des membres les plus zélés et les plus savants du Comité archéologique de Noyon, M. l'abbé Muller a trouvé près de cette ville, à Mont Renaud, dans la bibliothèque de M. de Boullancy, un curieux antiphonaire du IXe siècle, que ses lettres historiées, ses offices et ses neumes recommandent à l'attention des iconographes, des liturgistes et des musiciens. Après avoir reproduit les grandes litanies, où apparaissent beaucoup de saints picards, les offices de S. Denis, S. Quentin, S. Fuscien, S. Nicaise, S. Eloi, l'auteur étudie les neumes de son manuscrit et consacre trois planches à en reproduire des spécimens.

TOPOGRAPHIE ARCHÉOLOGIQUE DES CANTONS DE LA FRANCE. — *Canton de Creil*, par M. PEIGNÉ-DELACOURT. — *Noyon, 1875, in-8°.*

C'est une excellente idée que celle de publier des cartes cantonnales d'après le cadastre et d'y annexer une courte notice donnant la nomenclature et, quand il se peut, l'étymologie de tous les lieux-dits. C'est là une riche mine que peuvent exploiter simultanément l'histoire, l'archéologie et la philologie. Puisse l'exemple donné par notre savant ami être suivi sur tous les points de la France. Il fournit dans son *Canton de Creil* un excellent exemple à suivre; voici comment il procède : 1° une petite notice historique de chaque commune; 2° un état des lieux-dits de chaque commune, selon les sections du cadastre et d'après le numéro de renvoi de la carte où il aurait été impossible d'imprimer les noms de tous ces lieux-dits; 3° des notes étymologiques ou historiques sur un certain nombre de ces lieux; 4° une série de 22 gravures sur bois représentant les anciens monuments du canton : elles figurent diverses parties du château de Chantilly, les prieurés de Creil et de Saint-Leu, les châteaux de Creil, de Mello, Montataire, Nogent-les-Vierges, les églises de Mello, Montataire, Saint-Leu d'Esserent, Villers-Saint-Paul, la chapelle de Vaux-sous-Corbeil, etc. Rien de plus curieux que les notes étymologiques sur les lieux-dits où l'auteur a mis à profit ses vastes études sur l'histoire, les mœurs

Digitized by Google

et les coutumes du Moyen-Age. Quant aux gravures, nous savons que M. Peigné-Delacourt a déjà fait exécuter la plus grande partie de celles qui concernent la province ecclésiastique de Reims, qu'il a l'intention de les livrer à très-bas prix et qu'il souhaite qu'elles trouvent place dans toutes les écoles primaires, pour que les enfants connaissent les richesses monumentales de leur département, ou tout au moins de leur canton. C'est là une excellente idée patriotique à laquelle nous souhaitons le succès dont elle est digne.

J. Corblet.

Digitized by Google

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

(ARCHÉOLOGIE ET BEAUX-ARTS)

ANCESSI (l'abbé V.). L'Egypte et Moïse. 1re partie. Les Vêtements du grand-prêtre et des Lévites; le Sacrifice des colombes, d'après les peintures et les monuments égyptiens contemporains de Moïse. In-8, 153 p. Paris, Leroux.

ANTIQUITÉS PRÉHISTORIQUES gauloises et gallo-romaines du Cheylonnet, commune de Saint-Vidal (Haute-Loire), par M. Aymard.

AUGUIN. Exposition rétrospective de Nancy. Impressions et souvenirs; par E. Auguin, ingénieur civil des mines. In-8, 464 p. Nancy, imp. Crépin-Leblond. 4 fr.

BAYE (Joseph de). Sézanne d'après les historiens du XVIIe et du XVIIIe siècles. Sézanne, in-8.

BAYE (J. de). L'art étrusque en Champagne. Tours, Bouterez, 1875, in-8.

BARGÈS. Notice sur un autel antique dédié à Jupiter, découvert à Saint-Zacharie (département du Var), et sur quelques autres monuments romains trouvés dans la même localité ou dans les environs; par M. l'abbé J.-J.-L. Bargès, professeur d'hébreu à la Sorbonne. In-8, 48 p. Paris.

BARBIER DE MONTAULT. Une saison archéologique à Contrexéville (Vosges). (Extrait des *Annales de la Société d'émulation des Vosges*, t. XV, 1er cahier). In-8.

BLONDEL (S.). Le Jade. Etude historique, archéologique et littéraire sur la pierre appelée Yû par les Chinois. In-8, 30 p. Paris, Leroux. 2 fr.

BLUMNER (Hugo). Technologie u. Terminologie der Gewerbe u. Künste bei Griechen u. Römern. 1. Bd. Gr. in-8, XII-361 p. Leipzig, Teubner. 13 fr. 50.

BOUDROT. Chef-d'œuvre de la peinture flamande au XVe siècle. Monographie. Le Jugement dernier, retable de l'Hôtel-de-Ville de Beaune, par M. Jean-Baptiste Boudrot, aumônier de l'Hôtel-Dieu. Orné de 2 pl. à l'eau-forte. In-4 à 2 col., 60 p. Beaune, Batault-Morot.

BRAY. La Peinture à l'exposition rétrospective de Nancy; par A. Bray, rédacteur du *Journal de la Meurthe et des Vosges*. In-8, IX-312 p. Nancy, imp. Crépin-Leblond. 3 fr.

BRETON (Ern.). Grenade; lu à la séance publique de la Société des études historiques, le dimanche 2 mai 1875. Paris, Pougin, in-8.

BRUYN (A. de), d'Anvers. Costumes civils et militaires du XVIe siècle. Reproduction fac-simile de l'édit. de 1851. Petit in-fol. de 33 pl. color. Bruxelles, G. A. Van Tricht. 60 fr.

BURGESS (James). Archæological Survey of Western India: Report of the

Digitized by Google

First season's Operations in Belgam and Kaladgi Districts. In-4. London, Trubner. 52 fr. 50.

CARA (Cav. Gaetano). Sulla Genuinità degli Idoli Sardo-Fenici esistenti nel museo archeologico della R. Universita di Cagliari : relazione. In-8, 404 p. et pl. Cagliari, tip. Cattolica

CARTOLANO (F.). La Filosofia dell' arte. In-16, XXVIII-286 p. Torino, tip. lib. San Giuseppe. 3 fr.

CHARLES (l'abbé Robert). La station celtique du Crochemêlion (Orne). Tours, 1874, in-8.

— La fonte des cloches de La Ferté-Bernard au XVI· siècle. Le Mans. 1874, in-8.

CROIZIER (le comte de). L'Art khmer. Etude historique sur les monuments de l'ancien Cambodge, avec un aperçu général sur l'architecture khmer et une liste complète des monuments explorés. Suivi d'un catalogue raisonné du Musée khmer de Compiègne. Orné de gravures et d'une carte. In-8, 142 p. Paris, Leroux, 5 fr.

CUYPERS (Dombaumstr. P. J. H.). Der Dom zu Mainz, seine Gründg., Erweiterg. u. Herstellg. Eine Festchrift zur Jubelfeier d. hochw. Herrn Wilhelm Emmanuel, Frhrn. v. Ketteler, Bischofs v. Mainz. In-fol., 16 p. et 1 photogr. Mainz, Kirchheim. 1 fr. 80.

DESCHAMPS (Alexis). L'antique église collégiale de Notre-Dame, à Namur. In 8, 92 p. gravures et plans. Namur, Ad. Wesmael-Charlier.

DICCIONARIO PICTORICO. Biografias de los hombres que mas se han distinguido en la pintura, dibujo y grabado, desde la mas remota antiguedad hasta nuestros dias. Recopilado por una sociedad de amantes de las bellas artes. T. Ier. In-4, 350 p. Sevilla, J. Moyano. 7 fr.

DICTIONNAIRE historique et archéologique du département du Pas-de-Calais ; publié par la commission départementale des monuments historiques. Arrondissement de Montreuil. In-8, III-422 p. Arras, Sueur-Charruey.

DURAND (Paul). Le Sarcophage de Salone. Le Bon pasteur a-t-il été représenté sur des tombeaux dans l'antiquité profane ? In-8, 27 p. Chartres, imp. Garnier. (Extr. des *Mém. de la Société archéol. d'Eure-et-Loir*. Tiré à 50 ex.)

FOL. Musée Fol. Catalogue descriptif. Antiquités. Première partie : Céramique et plastique. Av. vignettes dans le texte. In-8, VII-302 p. Genève, 1874, H. Georg et chez Cherbuliez. Relié en toile, 3 fr.

FONTAINE (Ch.)., archit. Recueil de différents monuments du diocèse de Saint-Dié (Vosges), autographiés et accompagnés de notices. 1re partie. Gr. in-4, 23 p. et 60 pl. Saint-Dié, imp. Hubert.

GARRUCCI (Raf.). Sylloge inscriptionum latinarum ævi Romanæ rei publicæ usque ad C. Julium Cæsarem plenissima. In-8, 258 p. et pl. Augustæ Taurinorum, ex off. Paravia et Soc. 6 fr.

GEYMULLER (le baron H. de), archit. Les Projets primitifs pour la basilique de Saint-Pierre de Rome, par Bramante, Raphaël Sanzio, Fra Giocondo, le Sangallo, etc. ; publiés pour la première fois en fac-simile, avec des restitutions nombreuses et un texte. 1re livraison. In-4 à 2 col., 13 p. et 9 pl. in-fol. Paris, Baudry. 20 fr.

GIACOMETTI (E.). Notice sur l'esquisse originale de la fresque de Raphaël d'Urbin au palais de la Farnesina, représentant le triomphe de Galathée. Gr. in-8, 24 p. Paris, Lemerre.

GONCOURT (Ed. et Jules de). L'art du XVIIIe siècle. Notules, additions, errata, précédés du titre et de la préface du livre. Livraison contenant 4

Digitized by Google

eaux-fortes. In-4, IV-67 p. Paris, Dentu. 20 fr. (Tiré à 200 ex. Les cuivres ont été détruits après le tirage.)

GOZZADINI (Cte Jean). De quelques Mors de cheval italiques et de l'épée de Ronzano en bronze. In-4, 44 p. et pl. Bologne, imp. Fava et Garagnani.

INSCRIZIONI ANTICHE VERCELLESI raccolte ed illustrate dal P. D. Luigi Bruzza, barnabita. In-8, CXVI-422 p. Torino, Bocca. 20 fr.

JACQUINOT (le Dr H.). Les Temps préhistoriques dans la Nièvre. I. Epoque paléolithique. Gisements de pierres taillées à Sauvigny-les-Bois, Marzy, Magny, Crécy-sur-Canne. Classification, description. Considérations critiques sur l'anthropologie. In-8, 54 p. et 16 pl. Nevers, imp. Fay. (Extrait du *Bulletin de la Société nivernaise des lettres, sciences et arts.*)

LEGER. Les Travaux publics, les Mines et la Métallurgie aux temps des Romains. La Tradition romaine jusqu'à nos jours; par Alfred Leger, ingénieur. In-8, IX-802 p. et atlas de 12 p. Paris, Dejey. 30 fr.

LEHR. Essai sur la numismatique suisse; par Ernest Lehr, professeur à l'académie de Lausanne. In-8, 115 p. et 5 pl. Lauzanne. Banda. (Extrait de la *Revue numismatique*, nouvelle série, t. XV, 1874.)

LENORMANT. (Fr.) Cours d'archéologie à la Bibliothèque nationale (année 1874-1875). Leçon d'ouverture. In-8, 30 p. Paris, Ducher. (Extrait de la *Revue générale de l'architecture et des travaux publics*, 2e volume, 4e série, 1875.)

LUYNES (de). Voyage d'exploration à la mer Morte, à Pera et sur la rive gauche du Jourdain; par M. le duc de Luynes, membre de l'Institut. Œuvre posthume publiée par ses petits-fils, sous la direction de M. le comte de Vogüé, membre de l'Institut. T. Ier et II. In-4, III-623 p. Paris, A. Bertrand, 3 vol. gr. in-8 et atlas in-folio, 45 fr.; l'atlas par livraison de 5 pl., 6 fr.

MARTIN. Essai critique et descriptif sur les nouveaux vitraux de l'église Notre-Dame de Bourg, par Charles Martin, architecte du département de l'Ain et de la ville de Bourg. In-8, VIII-53 p. Bourg. Martin-Bottier.

MAZARD (H. A.). Musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye, La Céramique. In-12, 336 p. et 6 pl. Saint-Germain, Lancelin. (Extrait du journal l'*Industriel de Saint-Germain-en-Laye*. — Tiré à 100 ex.)

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE L'OISE. T. XI, 1re partie (E. de Lépinois, recherches historiques sur l'ancien comté de Clermont, du XIe au XIIIe siècle. — Deladreue, notice sur l'église collégiale de Saint-Laurent-de-Beauvais. — Danjou, notice biographique sur l'abbé Barraud. — Barre, la commune de la Bosse, etc.)

MESNARD (L.). Trois études sur l'art chrétien. 1° A propos de deux tableaux du musée de Grenoble; 2° Bernardino Luini; 3° la Chapelle de San Brizio, à Orvieto. In-8, 95 p. Grenoble, impr. Prudhomme-Dauphin et Dupont. (Extrait de la *Gazette des beaux-arts*.)

MONASTICON GALLICANUM. Collection de 168 planches de vues topographiques représentant les monastères de l'ordre de Saint-Benoît, congrégation de Saint-Maur, avec deux cartes des établissements bénédictins en France, le tout reproduit par les soins de M. Peigné-Delacourt, avec une préface de M. Léopold Delisle, membre de l'Institut. 2 vol. in-4, LI-16 p. et 168 pl. Paris, 1871, Palmé. 110 fr.

MULLER (l'abbé Eug.), Antiphonaire du Mont-Renaud. Noyon, Andrieux, 1875, in-8 avec 5 pl.

MYERS (P. V. N. et H. M.). Remains of

Digitized by Google

Lost Empires. Sketches of the Ruins of Palmyra, Nineveh, Babylon, and Persepolis, with some Notes on India and the Cashmerian Himalays. Illustr. In-8, 532 p. New-York. 22 fr. 50.

NOTICE SUR L'ORFÉVRERIE DU PUY au Moyen-Age et à la Renaissance, par M. Augustin Chassaing.

PAPIRO ERCOLANESE inédito, pubblicato da Domenico Comparetti. In-4. 112 p. Torino, Loescher. (Extr. de la *Rivista di Filologia e d'Istr. Classica.* Tiré à 200 ex.)

PELLEGRINI (Prof. Gaetano). Officina preistorica a Rivole Veronese di armi e utensili di selce con avanzi umani ed animali, e frammenti di stoviglie. In 8, 78 p. Verona, tip. Franchini.

PERROT. Mémoires d'archéologie, d'épigraphie et d'histoire ; par Georges Perrot, membre de l'Institut, maître de conférences à l'Ecole normale. In-8, XXIV-466 p. et 9 pl. Paris, Didier. 8 fr.

PIAZZI-SMYTH. La Grande Pyramide pharaonique de Fait, ses merveilles, ses mystères et ses enseignements ; par M. Piazzi Smyth, astronome royal d'Ecosse. Traduit de l'anglais par M. l'abbé Moigno, chanoine de Saint-Denis. In-18 j., XV-243 p. Paris, Gauthier-Villars. 3 fr. 50.

POUY (F.). Les thèses de Gui-Patin et les œuvres des graveurs picards. Amiens, in-8.

RAYMOND (Paul). Les Artistes en Béarn avant le XVIIIe siècle. Notes et documents recueillis. In-8, 193 p. Pau, Ribaut. (Extrait du *Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau.* — Tiré à 100 ex.)

RAYMOND (Paul). Sceaux des archives du département des Basses-Pyrénées. In-8, 390 p. Pau, Ribaut. (Extrait du *Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau.* — Tiré à 100 ex.)

RENIER (J. S.). Catalogue des dessins d'artistes liégeois d'avant le XIXe siècle, possédés par l'Académie des beaux-arts et la bibliothèque de l'université, à Liége. In-8, 195 p. Verviers, imp. A. Remacle. 4 fr. 50.

REUSENS. Eléments d'archéologie chrétienne, par E. Reusens, professeur d'archéologie à l'université de Louvain. T. II. 1re partie. In-8. 144 p. et 165 fig. Louvain, Ch. Peeters. L'ouvrage complet. 15 fr.

RUPRICH-ROBERT. Les Arènes de Lutèce, conférence de M. Ruprich-Robert, architecte, à la session de 1873 du Congrès des architectes français. Gr. in-8. 39 p. et 3 pl. Paris, Ducher. 4 fr. (Extrait des *Annales de la Société centrale des architectes*, 1re série, 1er volume, année 1874.)

RUPRICH-ROBERT (V.), archit, l'Eglise et le Monastère du Val-de-Grâce, 1645-1665. In-4, II-125 p. et 15 pl. Paris, Ve A. Morel. 30 fr.

SALMON (Charles). S. Quentin, Martyr, second apôtre d'Amiens, patron du Vermandois. Amiens, Langlois. In-8.

SCHODT (de). Le Chapitre de la cathédrale de Saint-Lambert à Liége, et ses méreaux ou jetons de présence. In-8, 125 p. et 2 pl. Bruxelles, imp. F. R. Gobbaerts. (Extrait de la *Revue belge de Numismatique.*)

SIRET (Adolphe). Frédéric van de Kerkhove, paysagiste, mort à l'âge de dix ans et onze mois, le 12 août 1873. Sa vie et ses œuvres. 3e édit. augmentée. In-8, 82 p. Bruxelles, Decq et Duhent. 50 c. (Extrait du *Journal des beaux-arts ;* se vend au bénéfice de la Caisse des artistes.)

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, sciences, arts et commerce du Puy. — Annales, t. XXXI.

SOUVENIRS DE LA VIEILLE FRANCE. Les sociétés de tir avant 1789. Amiens, in-8 de 152 p. et 9 lithographies.

Digitized by Google

TESTA (Cav. Prof. Vittore). L'Iscrizione di Mesa re di Moab illustrata e commentata. In-8, 500 p. Torino, stamp. Reale di G. B. Paravia. (Estratto dagli *Atti della R. Acc. delle Scienze di Torino.*)

THOLIN. Etudes sur l'architecture religieuse de l'Agenais, du Xe au XVIe siècle, suivies d'une notice sur les sépultures du Moyen-Age : par G. Tholin, archiviste du département de Lot-et-Garonne. In-8, XVI-364 p. et 32 pl. Agen. Michel ; Paris, Didron.

WUSTMANN (Lehr. Dr Gust.). Der Leipziger Baumeister Hieronymus Lotter 1497-1580. Ein Beitrag zur Geschichte Leipzigs u. der deutschen Renaissance. In-8, IV-92 p. et fig. Leipzig, Seemann. 3 fr. 75.

J. C.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Le violon et les instruments à archet. — L'origine du violon est assez incertaine. Quelques auteurs en font un dérivé du rebec, d'autres pensent qu'il n'est qu'une modification de la viole italienne. Il est certain que si l'on ne considère que sa forme, c'est cette dernière opinion qui doit prévaloir. Mais, d'une autre part, ce qui approche le violon du rebec, c'est l'accord de ses quatre cordes par quintes successives, accord qui était aussi celui des trois cordes qui s'accordaient par quartes et par tierces. Cette disposition amène des modifications dans le timbre d'un instrument à archet et ne donne pas les mêmes facilités d'exécution. Le fait de l'identité de l'accord du rebec et du violon doit être pris en considération, car il impose le même doigté, et, par suite, fait supposer la même aptitude à exécuter la musique d'un même caractère. C'est, d'ailleurs, l'accord par quintes successives qui a fait la supériorité du violon. C'est le plus logique, puisqu'il est basé sur la structure même de la main et qu'il permet de faire entendre cinq notes successives sur la même corde, sans bouger la main ni l'archet. Pour ces raisons, le violon paraît avoir une étroite parenté avec le rebec.

Si celui-ci est l'ancêtre du violon, il est lui-même originaire du *rebab*, le violon populaire arabe. C'est de ce mot qu'on a fait, au Moyen-Age, rubebe, rebelle et rebec, dénominations françaises de cet instrument. Le rebec était joué surtout par des ménestrels et servait à la danse et à l'accompagnement des chansons; relativement aux violes et aux violons, sa construction était assez grossière : il n'avait qu'une seule table d'harmonie, et le dessous de la caisse sonore était arrondi. On en avait fait une famille d'instruments de même forme, graves et aigus. Il y avait des dessus, des ténors et des basses de rebec. Il est impossible de retrouver un seul de ces rebecs, et on ne les connaît que par les sculptures, les peintures et les relations du Moyen-Age.

Les rebecs furent remplacés par les violes italiennes qui étaient déjà

Digitized by Google

d'une construction parfaite à l'époque de la Renaissance et qui furent les interprètes de la musique savante et raisonnée de ce temps. C'est avec les violes que se firent les premiers essais de la musique dramatique en Italie au XVIe siècle.

Leur forme était en tout semblable au violon moderne, sauf que le manche soutenait six cordes et était orné à son extrémité d'une tête sculptée avec soin. La dimension de la viole était celle de l'alto moderne, qui en a gardé le nom. Il y avait un groupe complet de ces instruments, la *viola da spalla*, qui s'appuyait à l'épaule, la *viola da braccio*, qui est peut-être celle qui se jouait en s'appuyant sur la poitrine, comme on peut en avoir un exemple dans le tableau des *Noces de Cana* de Paul Veronèse; la *viola da gamba*, qui se tenait entre les jambes comme le violoncelle moderne.

Quand les orchestres commencèrent à se former en Italie, on ajouta aux violes le *piccolo violoncello alla francesse*, petit violon français, appelé aussi par-dessus de viole. C'est cet instrument à quatre cordes qui est le violon tel qu'il est maintenant adopté partout.

Le nom de violon qu'on lui donne en français est impropre, car il est augmentatif de *viola* et veut dire en italien grande viole, c'est-à-dire le plus grave de tous. On devrait l'appeler *violin*, de l'italien *violino*, diminutif de *viola*.

Le violon fut de bonne heure en faveur en France. Henri IV institua la charge de roi des violons pour Dumanoir, et à la fin du XVIIe siècle, quand commença l'Opéra, sous la direction de Lulli, l'orchestre n'était composé que de violons. Depuis, cet instrument a toujours gardé la première place dans la musique instrumentale.

C'est que, plus qu'aucun autre, il a été l'interprète fidèle de la musique à mesure qu'elle se développait. Il a répondu avec docilité aux exigences toujours croissantes de cet art, se prêtant aux talents de la virtuosité comme à la pensée harmonique et complexe.

Depuis les vieux airs du temps passé, chaconnes, sarabandes, menuets, jusqu'aux grands orages symphoniques où le génie de Beethoven incline les archets comme des épis sous son souffle puissant, le violon a pu tout traduire.

Ce mécanisme si simple, l'archet et la corde, a suffi à tout : l'archet surtout ; c'est là ce qui fait du violon comme une seconde voix pour l'homme qui a su s'en rendre maître. Toutes les intensités de l'émotion, toutes les langueurs ou les ardeurs du rhythme sont rendues avec l'archet avec plus de facilité peut-être qu'avec la voix. Il semble que le violon ait été l'instrument prédestiné de la musique expressive.

Digitized by Google

Son importance artistique a été cause que de bonne heure on s'est appliqué à sa fabrication, et au seizième siècle commence la série des luthiers fameux, dont les instruments qui se sont conservés jusqu'à nous ont maintenant un si grand prix.

Ce sont d'abord les Amati qui, vers 1550, commencèrent, à Crémone, à fabriquer des violons ; ils exécutèrent, entre autres, des violons d'un grand format pour la musique du roi Charles IX; Maggini s'établit à Brescia vers 1612; le célèbre Stradivarius était fixé à Crémone en 1700, où Guarderini travaillait aussi vers le même temps. Les instruments authentiques de ces luthiers célèbres sont très-recherchés, et une basse de Stradivarius a été vendue, il y a quelques années, pour un prix qui approchait de vingt mille francs. En France, il faut citer Lupot, qui vivait à la fin du siècle dernier.

L'archet fut aussi l'objet de minutieux travaux. Il fut perfectionné par le célèbre violoniste Tartini et par F. Tourte, qui vivait vers 1780. On essaya, vers 1815 ou 1820, de modifier la forme du violon. On voit au musée du Conservatoire de musique un violon cylindrique, un autre carré et un troisième de forme trapézoïdale. Ces instruments furent construits sur les indications de l'acousticien Savart pour servir à ses expériences. Mais il n'en résulta rien qui ait modifié la forme du violon.

La famille des instruments à archet, dont le violon est le type, a remplacé celle des violes dans les orchestres depuis le commencement du dix-huitième siècle. L'introduction de la contre-basse à l'orchestre de l'Opéra en 1700 par Monteclair et du violoncelle en 1745 par Batistin complétèrent l'agglomération des instruments à archet, connue sous le nom de quatuor.

Leur prépondérance a été constante jusqu'à présent et fut surtout absolue jusqu'à l'époque de Mozart. Aujourd'hui, où l'art musical n'est plus seulement un art d'expression, mais aussi un art de description, les instruments à archet sont quelquefois subordonnés aux exigences de la sonorité générale de l'orchestre ; mais toutes les fois qu'il s'agit de traduire les émotions pressantes du drame, ou les rêveries intimes de la symphonie, les archets redeviennent les maîtres souverains de la phrase mélodique.

Les médailles en Angleterre. — Il faut considérer les médailles, écrivait Addison en 1726, comme des monuments créés pour l'éternité et qui probablement vivront encore quand tous les autres documents de la même époque auront péri (Dialogue sur l'utilité des anciennes médailles.) Un autre anglais, de son côté, insiste sur l'importance, au point de vue ethnologique, de donner dans les médailles des portraits fidèles, les types des

Digitized by Google

races, les costumes et les modes de l'époque à laquelle elles appartiennent.

Qu'il soit ou non possible d'atteindre toutes ces conditions, toujours est-il que la médaille doit représenter l'état des arts du siècle où elle a été frappée. Jusqu'à un certain point, les monnaies sont dans le même cas que les médailles expressément gravées dans un but commémoratif, et sous ce rapport les dessins de nos monnaies modernes ont été très-critiqués.

La plus ancienne médaille anglaise connue porte la date de 1480 ; elle est l'œuvre d'un artiste italien. Sous le règne de Henri VII, les médailles étaient encore peu communes en Angleterre.

Une intéressante notice sur ce sujet, insérée dans le rapport annuel de l'hôtel des Monnaies de Londres, constate que plusieurs pièces, frappées sous le règne de la reine Marie, existent encore, dont l'une des meilleures est celle de la reine elle-même, par Trezzo. Cette médaille représente la reine regardant à gauche, avec une coiffure qui lui enveloppe la tête et cache presque entièrement les cheveux. Ses traits sont communs, et l'expression de la bouche est très-énergiquement rendue. Sur le côté, on lit ces mots : « Maria I. Reg. Angl. Franc. et Hib. X. » Cette médaille témoigne d'une grande puissance artistique ; elle est hardie d'exécution, sans détails minutieux.

Suivant Pinkerton, il n'a pas été fait de médailles, dans aucune contrée de l'Europe, jusqu'au quinzième siècle, à l'exception des médailles d'or de David II, fabriquées en Ecosse entre 1330 et 1370. Mais dès 1439, on fait mention d'une médaille d'or du concile de Florence, et, depuis cette époque, on connaît l'art des médailles en cire et moulées dans du sable fin, puis ensuite retouchées avec les instruments du graveur. Cette méthode est très-différente de celle d'aujourd'hui, qui consiste à frapper les médailles de la même manière que les monnaies.

La collection du Britsh Museum peut montrer si les médailles modernes sont égales, comme œuvres d'art, aux médailles anciennes. Treize médailles choisies comme modèle, dans une notice de M. Fremantie, donnent une idée exacte de la différence entre l'ancien style et le goût de l'époque actuelle.

La première est une pièce de Syracuse, représentant Philistis, femme de Hiéron II ; c'est une petite pièce de la dimension d'un shilling, représentant une tête de femme parfaitement dessinée, mais sans aucun essai de décoration et de travail minutieux.

Le Moyen-Age italien et germanique est représenté par deux médailles de deux pouces 1/8 (mesure anglaise) de diamètre : l'une avec une tête de jeune fille par Alber Dürer, porte la date de 1508.

Les médailles papales, commençant au pontificat de Paul II (1464),

Digitized by Google

dont beaucoup ont été dessinées par Raphaël, Jules Romain, Francis Cellini et autres grands artistes, sont considérées comme les plus belles médailles de cette époque.

Immédiatement après l'Italie, la France est le pays le plus remarquable pour ses médailles; mais les médailles françaises n'ont pas été nombreuses jusqu'au règne de Louis XIV qui a produit beaucoup d'œuvres d'un bon dessin et d'une belle exécution.

Vers la fin du quinzième siècle, on commença à frapper les médailles au lieu de les couler, et on obtint certainement ainsi une plus grande perfection d'exécution.

Sous le règne d'Elisabeth, on a frappé beaucoup de médailles, mais aucune ne mérite de mention spéciale, si ce n'est la médaille commémorative de la défaite de l'Armada espagnole qui porte pour emblème une flotte dispersée par les vents, avec la devise : *Afflavit Deus et dissipati sunt.* Cette médaille n'existe plus, dit-on.

Les médailles devinrent très-nombreuses sous le règne de Charles Ier, dont les goûts artistiques sont bien connus. Sous ce règne et ensuite sous le protectorat de Cromwell, les œuvres de Thomas Simon, le plus grand graveur anglais sur médailles, forment une époque importante dans l'histoire de cette partie de l'art. La tête de Thomas Wriothesley, comte de Southampton, en est un beau specimen.

Après cette période, on ne trouve plus de médailles remarquables jusqu'au règne de la reine Anne sous laquelle parurent des séries commémoratives des victoires de Marlborough.

Les médailles des règnes suivants tendent à faire revivre les types romains et ce style a survécu avec peu d'exception jusqu'à une époque relativement récente.

Comme exemple, on peut mentionner la médaille de la guerre de Crimée qui représente la victoire couronnant un guerrier revêtu de l'armure romaine.

La petite tête de la reine Caroline, très-remarquablement modelée par Pistrucci, premier graveur de la Monnaie de 1817 à 1851, est une imitation heureuse de l'art grec.

Le style qui a prévalu un peu plus tard est représenté par les médailles « ornementales » dont les dessins nous offrent des groupes de boucliers, de casques, de cuirasses, de canons, de boulets, de tambours, d'instruments de musique, etc. C'est le style qu'on a suivi pour les médailles commémoratives des guerres de la Nouvelle-Zélande et des Ashantecs.

Le revers du « florin » ou pièce de 2 shillings, et de la demi-couronne appartient à ce style.

Digitized by Google

La dernière médaille de guerre est celle qui a été frappée pour la campagne contre les Ashantees.

Le dessin du revers est de M. Poynter, qui a aussi dessiné le revers de la médaille donnée, chaque année, au meilleur tireur de l'armée anglaise. Le revers de celle-ci représente un archer tenant à la main une cible avec trois flèches dans le centre; il offre la cible à la Victoire, qui lui donne une couronne de laurier.

On a dû adopter cette image allégorique à cause de la difficulté résultant de la différence d'uniforme de tous les régiments qui concourent à la médaille.

Quant à la médaille de la guerre des Ashantees, la même difficulté n'existait pas, parce qu'on avait adopté pour la campagne un uniforme spécial.

Le revers présente un combat entre les troupes britanniques et les indigènes dans un bois ; les indigènes sont représentés tels qu'ils étaient en ce moment. L'exécution en est très-belle et vivante.

Sur ces deux médailles, la tête de la reine, dessinée et exécutée par Léonard Wyon, est d'une ressemblance plus fidèle que sur aucune des pièces de monnaie.

Les dernières œuvres produites par l'hôtel des Monnaies, dit le *Times*, à qui nous empruntons ces détails, prouvent que le goût artistique est en progrès et que tout le monde sent la nécessité de maintenir le style de nos médailles à la hauteur que les anciens avaient atteinte.

La stèle de Mœsa. — Nous avons signalé en son temps l'importante découverte de la stèle du roi moabite, sur laquelle de savants articles ont été publiés dans la *Revue du monde catholique*.

Nous sommes heureux d'apprendre que ce monument, si précieux pour la Bible, appartient définitivement à la France.

On lit, en effet, dans le dernier compte-rendu de l'Académie des inscriptions et belles-lettres publié par le *Journal officiel :*

« M. Ravaisson annonce que la fameuse stèle du roi moabite Mœsa vient d'être placée dans une des salles du musée du Louvre au milieu du musée judaïque.

« L'administration a acquis les nombreux fragments de ce précieux monument qui étaient en la possession de M. Clermont-Ganneau ; quelques autres fragments appartenant à la société anglaise *Palestine Fund Exploration* ont été gracieusement offerts et sont venus compléter la surface sur laquelle est gravé ce texte considérable ; le roi moabite y raconte, comme on sait, ses guerres avec les princes israélites.

Digitized by Google

« Ce texte est venu contrôler celui des livres saints et le confirmer de la manière la plus éclatante et la plus inattendue.

« Ce qui donne un si grand prix à cette stèle, outre son antiquité (IXe siècle avant notre ère) et sa valeur historique, c'est l'extrême rareté des monuments épigraphiques juifs en Palestine.

« Les fragments en ont été placés dans un mastic en plâtre qui reproduit la forme et le volume exacts de la stèle. Les lettres qui manquent ont été rétablies avec l'aide d'un estampage pris sur le monument encore intact, avant que les Bédouins l'eussent brisé.

« Cet estampage fut sauvé à grand'peine par l'Arabe qui s'était chargé de le prendre, et qui ne dut sa vie qu'à la fuite. M. Ravaisson a fait placer l'estampage entre deux lames de verre montées sur un cadre à pivot : de sorte qu'on peut l'étudier par transparence avec la plus grande facilité. »

Trésor de Pétrossa. — On lit dans le *Journal de Bucharest :*

« Un vol audacieux a été commis au musée archéologique de Bucharest. On connaît le trésor de Pétrossa, qui figura aux expositions de Paris et de Vienne, et qui attira la plus sérieuse attention des antiquaires. Ce trésor, l'un des rares vestiges de l'art gothique, a une grande valeur intrinsèque, étant en or massif enrichi de pierreries, mais il a surtout une valeur historique inestimable. Eh bien ! c'est ce trésor qui a disparu du palais de l'Académie. Il était renfermé dans une des salles du rez-de-chaussée, munie de portes et de volets de fer, et gardée par une sentinelle.

» Les malfaiteurs se sont introduits par le plafond qu'ils ont brisé, et à l'aide d'une corde, ils sont descendus dans la salle. Ils ont coupé avec un diamant les vitres qui protégeaient le trésor et ont enlevé tous les objets en or qu'ils ont trouvés. On assure que le poids était d'environ 16 kilogrammes. On a trouvé dans la neige quelques fragments d'or provenant de ce qui constituait le morceau le plus précieux du trésor. Les poursuites les plus énergiques se font en ce moment ; mais il est à craindre que pour faire disparaître les traces du vol, les malfaiteurs ne brisent ou ne fondent ces inestimables bijoux, qui seraient ainsi perdus pour la science.

» Voici la liste des objets qui ont été volés :

» Un plateau en or, coupé en quatre morceaux, pesant près de 6 kilog.; une urne en or, pesant plus de 1 kilog.; un vase en or, forme de corbeille à dix pans enrichi de grenats rouges et blancs ; un autre vase en or également en forme de corbeille à huit pans, également enrichi de grenats rouges et blancs ; vase en or en forme d'assiette, avec figures en relie

Digitized by Google

et au milieu une petite figure également en or ; un collier d'or avec deux aiguilles, ornés de grenats et autres pierres précieuses ; un bracelet en or portant des initiales gothiques ; un second bracelet plus mince et sans initiales ; une lampe en or, en forme de vautour, ornée de grenats rouges et de petites chaînes en or ; un ibis orné de grenats rouges et de cinq petites chaînes ; un autre ibis orné de chaînes, dans chacune desquelles est enchassée une petite perle ; une agrafe en or ornée de grenats rouges. Toutes ces pièces, au nombre de douze, sont en or ; leur poids total est de 14 ocas, 63 drachmes.

» Une récompense de 5,000 fr. est promise à celui qui retrouvera les objets volés ou dénoncera les voleurs. »

Musée Kircher. — On a formé au Musée Kircher, à Rome, une salle pour les mosaïques, qui mérite d'être visitée. Jusqu'à présent ces mosaïques étaient dispersées.

Il y a d'abord sur le pavé, une mosaïque de même style que la grande mosaïque de Palestrine, dont l'original est resté dans la salle même du temple de la Fortune.

La mosaïque du musée Kircher représente le Nil avec des crocodiles, des hippopotames, des scènes fluviales, le combat des pygmées contre les monstres, des maisons, des temples, des végétaux égyptiens.

Les pygmées sont mis en caricature ; par exemple, l'un d'eux combat un hippopotame en se servant pour bouclier du col et de l'extrémité d'une amphore.

Les couleurs sont fort vives et la mosaïque n'a point été restaurée. Le tableau est bordé d'un bel encadrement rempli de masques scéniques, d'animaux et de végétaux.

Sur les murs de la salle on voit les quatre factions du cirque, dont on a beaucoup parlé et qui furent trouvées, il y a deux ans, près de la Stota, à quelques milles au nord de Rome.

Les factions sont exprimées par des cochers du cirque vêtus chacun d'une couleur différente, comme c'était la coutume, et cette coutume subsiste encore aujourd'hui pour les jockeys des courses de chevaux. Chaque cocher tient un cheval d'un style différent.

Il y a d'autres tableaux offrant des faits mythologiques et des détails domestiques.

Mais la mosaïque la plus singulière est celle où l'on voit un homme de grandeur naturelle, ou peu s'en faut, couché sur un lit de crémation et montrant une inscription au-dessous de lui, tracée en grand caractère, la maxime *Gnoti Sauton*, connais-toi toi-même. Cette figure est mal dessinée

Digitized by Google

mais elle est très-expressive ; elle a l'air funèbre et devait orner un tombeau ; la mosaïque est composée seulement de pierres noires et blanches.

Cologne. — On lit dans la Gazette de Cologne :

« Le grand triptyque de la cathédrale de Cologne, dû à maître Stephan — représentant, au centre, l'*Adoration des Mages*, sur les volets intérieurs *sainte Ursule et saint Géréon* avec leur suite, aux volets extérieurs, *La salutation angélique*, — une des plus belles œuvres de la peinture allemande ancienne et la plus importante de l'école colonaise, a été dernièrement photographiée d'après l'original en trois grandeurs différentes, par Anselme Schmitz, à Cologne. Ce travail photographique a parfaitement réussi, ce qui est d'autant plus méritoire que l'emplacement du tableau à l'autel d'une chapelle, à l'entour du chœur de la cathédrale, n'est pas favorable à la prise d'une photographie. La plus grande des photographies a la dimension de 120 sur 36.

« Il existe déjà une grande quantité de reproductions faites à diverses époques et de grandeurs et de genres différents de ce célèbre tableau, aussi bien de la composition centrale seule, que de l'œuvre entière. On peut mentionner la belle grande gravure de Massan et les chromolithographies de Kellerhoven ; mais aucune de celles-ci ne rend l'original d'une manière exacte et caractéristique. La photographie en question le fait au mieux, quoique naturellement déviant des tons de la couleur du tableau, comme c'est inévitable pour la photographie. »

Naumburg. — Les travaux de restauration de la cathédrale de Naumburg sont maintenant assez avancés pour juger du succès final de l'entreprise. Ces travaux se bornent, pour le moment, à l'intérieur de la cathédrale. Il s'agit de faire disparaître de cette belle construction du Moyen-Age toutes les ajoutes de mauvais goût faites avec le temps et à réparer les détails endommagés par ces ajoutes. Après avoir enlevé l'autel et la chaire de vérité, œuvres de peu de valeur artistique, on a mis la main à la restauration de la nef de l'église ; le travail est près d'être achevé. Malgré la dimension modeste de l'édifice, la nef centrale, qui surtout n'a qu'une largeur médiocre, fait une impression très-favorable et même imposante. Cette nef est une basilique voûtée à colonnes du style de la transition, consacrée vers l'an 1240. Toute la composition de la construction semble exiger une riche décoration picturale.

Pour le moment on s'occupe de la restauration du célèbre chœur ouest en vieux style gothique, construit après l'année 1249 et une des plus charmantes œuvres du temps. La détérioration des détails y est

Digitized by Google

grande, et il faudra des ouvriers fort habiles et une grande science artistique pour que les réparations soient homogènes avec le fin ouvrage sculptural du reste. On n'a pas encore touché au chœur de l'est, datant du XIVe siècle. L'achèvement de l'œuvre, sans peintures décoratives, demandera encore deux ans de travail. La restauration est exécutée sous la direction supérieure du conservateur d'art en Prusse, M. von Quast, par l'architecte Werner, à Naumburg. *(Journal des Beaux-Arts).*

Trésor de la cathédrale de Moutiers. — Mgr Barbier de Montault, qui continue de s'occuper avec un zèle infatigable des richesses artistiques et archéologiques du diocèse de Moutiers, a bien voulu nous donner une note des principaux objets appartenant à la cathédrale, sur lesquels il a fait un travail qui sera publié plus tard. Voici ce petit catalogue :

Le *Bâton abbatial de saint Pierre II*, abbé de Tamied en 1132, puis archevêque de Tarentaise de 1138 à 1174. La pointe est en fer, la hampe en bois de cèdre, et la poignée en dent d'éléphant. Cette poignée, en forme de T, était alors propre aux abbés. Elle est sculptée de deux dragons.

Le *Nœud de la crosse d'ivoire de saint Pierre III*, archevêque de Tarentaise de 1271 à 1283, légué par lui à l'église de Sainte-Marie de Moutiers. L'ivoire est en dent de morse.

Gants pontificaux en soie blanche tricotée, avec une croix au dos de la main, et un orfroi tissu d'or et d'argent au poignet. — Fin du XVe siècle. Ils ont dû servir à habiller le corps de S. Pierre II, dans sa châsse.

Le *Psautier de saint Pierre III*, archevêque de Tarentaise, légué par lui à l'église de St-Jacques. Il est écrit à la main sur parchemin avec quelques initiales dorées et coloriées. On voit qu'il a longtemps servi. Ce manuscrit appartient à l'Académie de La Val d'Isère.

Une *Châsse magnifique en émail champlevé de Limoges*, XIIIe siècle. Elle représente le Sauveur assis entre les symboles des Evangélistes et deux Apôtres. Son état de conservation ne laisse rien à désirer.

Un *Coffret à bijoux* en vermeil, rehaussé de pierres précieuses, de perles fines, d'intailles antiques et de deux camées du Bas-Empire. Les quatre côtés sont fermés par des plaques de cristal de roche gravées et représentant des scènes de chasse. Le coffret date du XIIe siècle ; mais les cristaux remontent au moins au VIIIe ou IXe siècle.

Une *Statuette en ivoire peint*, représentant le Sauveur. Provient d'Albertville. Travail espagnol de la fin du XVIe siècle.

Une *Pyxide* pour la réserve du Saint-Sacrement, en émail champlevé de Limoges, datant du XIIe siècle, et provenant du prieuré d'Allondaz.

Digitized by Google

La boîte et le couvercle sont marqués au monogramme du nom de Jésus, IHS, gravé à rebours.

Un *Livre de droit canonique,* composé par le docteur espagnol, Martin d'Azpilcueta, imprimé à Rome en 1571, et offert par l'auteur au pape S. Pie V, dont il porte les armes sur sa couverture en maroquin. Il a été légué par Mgr Charvaz, archevêque de Gênes, à la bibliothèque du grand séminaire qui a bien voulu le mettre en dépôt à la cathédrale, où il pourra être plus facilement visité par les amateurs.

Le Mans. — Dans les premiers jours de janvier est mort au Mans le R. P. Tournesac, de la Compagnie de Jésus. Ce vénérable religieux, qui allait entrer dans sa 75e année, était connu de toute la France pour sa science archéologique et ses goûts artistiques.

C'est sur les plans et sous la direction du P. Tournesac qu'ont été élevées la plupart des belles chapelles modernes des établissements de la Compagnie de Jésus en France. Nous citerons seulement la chapelle du Jésus, rue de Sèvres à Paris, celle de la Providence à Amiens, ainsi que Saint-Joseph à Quimper, Saint-François-Xavier à Nantes et Notre-Dame de Bon-Secours à Brest, qui furent les dernières œuvres de l'éminent architecte.

Monuments historiques. — On sait que M. de Cumont, ministre de l'instruction publique s'est adressé aux Préfets et aux sociétés savantes de province pour dresser la liste départementale des monuments historiques de toutes les époques. La plupart des départements ont répondu à cet appel ; mais nous croyons que peu de travaux seront aussi exacts et aussi complets que celui préparé par M. de Revel, Préfet de la Haute-Loire, correspondant du ministère de l'instruction publique. M. de Revel a inséré cette liste raisonnée dans le Recueil des actes administratifs de son département (1875, n° 27) et s'adresse à MM. les maires, les curés et les instituteurs pour bien s'assurer qu'il n'a omis aucun monument ayant un caractère historique et pour susciter les remarques et les objections qui pourraient modifier le classement de tel ou tel monument.

Monument à la mémoire de l'abbé Cochet. — Voici l'appel aux souscripteurs adressé par le comité Rouennais :

« Monsieur,

« Vous êtes de ceux que les nombreux et importants travaux de M. l'abbé Cochet ont toujours intéressés et trouvés sympathiques. Vous avez

Digitized by Google

déploré, avec la Normandie entière, la perte de ce savant ecclésiastique qui a succombé aux rudes labeurs dont sa vie a été remplie.

« Vous voudrez, nous osons l'espérer, vous associer aux sentiments qui ont inspiré quelques-uns de ses plus anciens amis, lorsque, réunis en comité, ils ont pris la résolution d'élever sur sa tombe, au cimetière Monumental de Rouen, un simple et digne monument.

« Ce projet ne peut rencontrer que d'unanimes adhésions.

« Prêtre, l'abbé Cochet a aimé les églises normandes avec la plus vive et la plus filiale tendresse. Il a raconté leur glorieuse histoire, décrit leurs richesses artistiques, défendu ardemment leur cause, provoqué leur restauration et, pour plusieurs, assuré leur conservation.

« Savant, il a ouvert par ses découvertes une voie nouvelle aux investigations des archéologues et des historiens. Ses fouilles dans les sépultures gallo-romaines, franques, carlovingiennes, dans celles non moins intéressantes du Moyen-Age, ont mis en lumière un filon jusque-là peu exploré de la mine si précieuse des origines. L'Institut de France a rendu justice à son mérite en lui décernant la plus haute récompense à laquelle un savant de province puisse aspirer.

« Ecrivain, il a laissé douze volumes et cent cinquante brochures environ, qui seront toujours lus et consultés avec fruit par ceux qui s'intéressent aux progrès des sciences historiques, et dont les lettres ne dédaignent ni la forme animée, ni la puissante originalité.

« Normand enfin, il a rendu de tels services à la science et aux lettres de notre pays que son nom y est devenu populaire. La municipalité du Hâvre qui l'a vu naître l'a inscrit parmi ses plus illustres citoyens, à la suite de Bernardin de Saint-Pierre, de Casimir Delavigne et d'Ancelot. Le Conseil général de la Seine-Inférieure a donné son nom à l'une des salles du Musée départemental, au développement et à la richesse duquel il a si longtemps et si efficacement contribué.

« Il serait indigne d'un grand et généreux pays de laisser sans honneur la tombe d'un tel homme, et nous avons la conviction que notre appel sera entendu, non-seulement des amis, des disciples, des confrères de M. l'abbé Cochet, mais encore de tous les vrais savants et des dignes enfants de la Normandie.

« Nous le confions en particulier, Monsieur, à votre bienveillance, en venant solliciter votre souscription. Vous voudrez rendre avec nous au vénérable abbé Cochet ce suprême hommage, et témoigner ainsi une fois de plus que les services rendus à la science et au pays ne trouvent jamais parmi nous les nobles cœurs indifférents.

« A ces titres, nous vous adressons ci-inclus un bulletin de souscription,

Digitized by Google

espérant que vous voudrez bien le remplir, et donner de cette manière votre bienveillante adhésion à l'œuvre que nous avons entreprise.

« Recevez, M , nos salutations les plus empressées.

« *Le Secrétaire*, « *Le Vice-Président*, « *Le Président*,
« L'abbé LOTH. « Vte R. D'ESTAINTOT. « Gustave GOUELLAIN.

« *Le Trésorier*, « *Le Secrétaire-Adjoint*,
« Félix VALLOIS Fils. « L'abbé TOUGARD. »

Une église barbouillée par l'Université. — « On a decouvert les peintures que M. Timbal a été chargé d'exécuter à l'église de la Sorbonne. Sur le devant de la composition, au centre, sur l'autel, est exposé le Saint-Sacrement. Autour de lui, l'artiste a groupé les plus grands théologiens de la France : Bossuet, saint François de Sales, ainsi que *Descartes*, *Mallebranche*, saint Vincent de Paul, *Pascal*, Fénelon, etc., etc. » (*Semaine religieuse de Paris.*)

Saint Vincent de Paul peut être étonné de se voir transformé, lui le maître des œuvres, en maître de théologie, mais il faudra toute sa charité pour lui faire accepter comme confrères les trois enfants trouvés de la Théologie, auxquels l'Université décerne des diplômes de grands théologiens (de France) : Descartes, Mallebranche et Pascal.

Si l'Université vivait encore cinquante ans, on ajouterait Guizot et Duruy.

Dans le tableau de Raphaël, *la Dispute du Saint-Sacrement*, le Très-Saint Sacrement, placé aussi au centre de l'autel, est le Maître qui enseigne des disciples attentifs. Au sommet se trouve le Père éternel, qui sans cesse engendre le Fils, et, plus bas, entre Jésus-Christ et la terre, le Saint-Esprit, amour consubstantiel du Père et du Fils.

Et c'est la Trinité qui donne le Saint-Sacrement à la terre.

Dans les tableaux sorboniques, « au sommet est assise la figure emblématique de la Théologie » avec les deux mains occupées par le flambeau et le livre classique, qui constituent les armes de la Minerve-Théologie.

Et la Théologie donne à la terre le Saint-Sacrement situé au-dessous. C'est une variante. (*Revue de l'Enseignement Chrétien.*)

Une réimpression. — M. Victor de Beauvillé, correspondant de la Société des antiquaires de France, vient de faire réimprimer par J. Claye une brochure devenue rarissime : *Histoire de la Sainte-Larme de Notre-Seigneur Jésus-Christ, révérée dans l'abbaye de Saint-Pierre-lez-Selincourt, ordre de prémontré, au diocèse d'Amiens*, par le R. P. le Mercier, Amiens. 1707. L'exacte fidélité de cette réimpression montre qu'elle a été dirigée

Digitized by Google

par un éminent bibliophile qui devrait bien favoriser d'une pareille publicité d'autres plaquettes introuvables de sa riche collection. On croit que la relique de la Sainte-Larme, renfermée dans un cristal, a été donnée, après la Révolution, aux Ursulines d'Abbeville par un ancien religieux prémontré, devenu leur aumônier. Ce reliquaire a passé entre les mains de M. l'abbé Ridoux qui, mort tout récemment, l'a légué à l'église Saint-Remi d'Amiens.

Origine du style ogival. — Le *Bulletin* monumental publie un mémoire de M. Anthyme Saint-Paul sur l'origine du style ogival. En voici la conclusion : « L'Orient n'a donc à revendiquer aucune part dans la gloire qu'ont eue nos ancêtres. Les architectures ne se créent pas, puisqu'elles procèdent par degrés les unes des autres ; mais le style ogival est, de tous les styles, celui dont la naissance se rapproche le plus du caractère d'une création. Proclamons les Français les créateurs de l'architecture gothique et, s'il est possible, joignons tous nos efforts pour que leur gloire soit consacrée par le nom même de cet art. Je rougis que l'on dise : *architecture romaine*, *architecture grecque*, *arabe*, *indoue*, *chinoise*, etc., et qu'une architecture qui nous appartient, plus que jamais art n'a appartenu à un peuple, ne soit pas appelée : ARCHITECTURE FRANÇAISE ! »

Le Tombeau des Macchabées. — M. Victor Guérin a, paraît-il, découvert le tombeau des Macchabées. *Macchabée,* en hébreu, veut dire celui qui frappe fort. C'est au lieu dit El Kharbei-Gher-Baoul, à environ une journée de marche nord-ouest de Jérusalem, que cette découverte a eu lieu. M. Guérin vit à fleur de terre les débris d'un monument funéraire, et des fouilles ayant été faites conduisirent à l'ouverture de trois chambres sépulcrales, sépultures grandioses avec fûts de colonnes monolithes, etc.

Comme ce monument funéraire est situé dans le voisinage de la ville de Modim, d'où les Macchabées étaient originaires, et que de ce lieu on aperçoit la mer par le travers de Jaffa, suivant l'observation des anciens, M. Guérin resta convaincu qu'il avait découvert le tombeau des Macchabées. Cette assertion a été contestée par plusieurs savants, mais l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres s'est rangée à l'opinion de M. Guérin.

Il s'agit, bien entendu, des princes de la famille des Macchabées, dont Mathias, chef des Hébreux de la race des Asmonéens, fut le premier titulaire, et non des sept frères Macchabées qui furent martyrisés avec leur mère sous Antiochus Epiphane et dont la Bible ne donne pas les noms.

L'Église de St-Yves des Bretons, à Rome. — M. Achille Monti, un

Digitized by Google

érudit, très-ami des antiquités de Rome, vient d'écrire dans le *Buonarotti* une monographie dont nous voulons reproduire la partie vraiment intéressante.

Nous supprimons quelques expressions à l'adresse de l'administration française. Tout ce qui est français à Rome supporte sans trop y prendre garde l'animosité des quelques romains plus ou moins convertis à l'Italie. Ce n'est pas une affaire.

Mais ici accuser cette excellente administration de vandalisme et de cupidité est, en vérité, trop injuste : de vandalisme ! Est-ce la France qui change le caractère de la Ville Eternelle, qui la déshonore en nivelant jusqu'à ses collines célèbres, en lui imposant les tracés monotones des cités modernes ? de cupidité ! Est-ce la France qui dépossède les ordres religieux et met en demeure les établissements pieux-étrangers de convertir leurs biens ? Faut-il qu'elle renonce à tirer profit de ses immeubles? N'y a-t-il donc plus de pauvres à Rome depuis la suppression du Pouvoir royal du Vicaire de Jésus-Christ ?

Quoi qu'il en soit des accusations aussi puériles qu'injustes contre l'administration des pieux établissements français, voici la monographie de M. Achille Monti sur l'église de S. Yves :

« Je ne trouve de cette église aucun souvenir qui remonte au-delà du Pape Callixte III. Ce pontife régna de 1455 à 1458 : nous savons qu'il donna l'église à la *nation* des Bretons, sollicité par le cardinal de Taillebourg. qui lui donna le nom de protecteur des Bretons, St-Yves ou Yvon.

« S. Yves naquit en 1253 : il était fils d'un seigneur habitant près du Tréguier ; il mourut en 1303 et fut canonisé, en 1347, par le Pape Clément VI. Yves étudia à Paris la philosophie et les sciences sacrées ; puis à Orléans le droit.

« Il devint juge ecclésiastique dans son pays, à Rennes. Il vécut dans une pauvreté volontaire et dans la pénitence jusqu'à dormir sur la paille, se servant pour oreiller des livres saints ou d'une pierre. Il fut curé et prédicateur, et seulement pour l'amour de Dieu il plaida les procès des veuves et des orphelins. Il les assistait de ses ressources ; si bien que les avocats le choisirent pour leur patron et ceux de Rome ont fondé une congrégation, ayant pour but de défendre les droits des pauvres, qui a duré jusqu'à nos jours.

« Il paraît cependant que l'église qui vient de disparaître était sur pied depuis le VIIIe ou du moins le IXe siècle, parce qu'elle avait un solide et gracieux clocher de cette époque, comme on en voit tant par la ville et qui disparaissent peu à peu. Ce *campanile* appartenait peut-être à l'église de S. André des *marmorariis* ou des *mortariis*, des marbriers ou fabri-

Digitized by Google

cants de mortiers qui, au dire de Martinelli (*Roma ethnica sacra*), existait en cet endroit-là, avant qu'elle ne fût dédiée, à S. Yves des Bretons.

« Ce fut une des églises placées dans le Xe et XIe siècle sous la dépendance directe des préfets de Rome. La probabilité qu'elle servit de siége à une corporation de tailleurs de pierres, c'est qu'on trouve dans les environs, en fouillant les fondements des maisons des fragments de marbre ébauché et des mortiers. C'est ce qui est arrivé récemment.

« L'église a été paroisse, elle possédait des reliques de S. André et de S. Yves; et du temps du pape Jules II, au commencement du XVIe siècle, un hospice fut ouvert pour les pauvres malades et les pèlerins bretons. Mais plus tard, sous le pape Grégoire XIII, à la prière du roi de France Henri III, cet l'hospice fut enlevé de St-Yves et transportée à St-Louis des Français.

« L'église de St-Yves n'était pas grande. Elle était précédée d'un petit atrium et divisée en trois nefs par huit colonnes antiques de granit et de marbre gris, restes de vieux édifices voisins. Ces colonnes étaient surmontées de chapiteaux corinthiens ou composites, antiques aussi et de formes diverses, supportant des arcs pleins. Il y avait une chapelle dédiée à S. Joseph, ornée de marbres précieux et d'un tableau de Carlo Maratta.

« Le maître autel était orné d'un tableau de St-Yves de Giacomo Triga, et une autre chapelle, d'un tableau de l'Annonciation peint par Bonaventura Lamberti, deux artistes de médiocre renommée.

« Le pavé était recouvert de mosaïque, dites *opus alexandrinum*, et de tombes appartenant à des personnages bretons et d'autres pays. Forcella a recueilli les inscriptions et les a publiées : *Iscrizioni delle chiese ed altri edifizi di Roma*. Tom. II, p. 157.

« Le plafond était en bois, disposé en caissons, blasonnés et coloriés. Ce petit temple n'avait point un air splendide ; il avait du moins un aspect vénérable.

« J'ai voulu faire mention de cette église parce que, tout comme celles de S. Marie in Campo Carleo, de S. Stefano in Piscinula, de S. Valentino à la place Paganica, elle vient de disparaître et dans peu de temps personne ne se souviendra plus qu'elle a existé, et le *Dian Romario*, le 19 mai devra cesser de la mentionner. »

Nécrologie. — M. de Coussemaker est décédé à Lille le 10 janvier 1876; on connaît ses remarquables travaux sur l'archéologie musicale ; ses premiers essais datent de 1841, et depuis lors il n'a cessé de publier de savantes dissertations sur cette branche importante de l'archéologie. La se-

Digitized by Google

maine qui a précédé sa mort il s'occupait encore de la correction d'un mémoire sur l'Harmonie.

M. Charles-Edouard-Henri de Coussemaker, né à Bailleul en 1805, était chevalier de la légion d'honneur et de divers ordres étrangers, officiers d'académie, juge honoraire du tribunal civil de Lille, membre du Conseil général du Nord, président de Commission historique du département du Nord et du comité flamand de France, correspondant d'un grand nombre de sociétés archéologiques, littéraires ou musicales de la France et de l'Etranger. J. C.

AVIS AUX COLLABORATEURS.

En vertu de la convention postale de Berne, les épreuves corrigées, les articles manuscrits, les papiers d'affaires, etc., se trouvent rangés dans la catégorie des imprimés ordinaires, et leur affranchissement, pour toute l'Europe, est réduit aux taux suivants :

Jusqu'à	50	grammes.	. . . . .	05	centimes.
—	100	—	. . . . .	10	—
—	150	—	. . . . .	15	—
—	200	—	. . . . .	20	—
—	250	—	. . . . .	25	—
—	300	—	. . . . .	30	—

Et ainsi de suite en ajoutant 05 centimes par chaque 50 grammes.

Digitized by Google

LE PALAIS ARCHIÉPISCOPAL

DE BÉNÉVENT

La langue italienne est quelque peu emphatique. Ses expressions ne sont pas toujours en rapport direct avec les objets, en sorte qu'à lire ou entendre parler, on se figure les choses tout autrement qu'elles sont en réalité. Il semble qu'on ait vu avec des lentilles grossissantes et que, pour se mettre d'accord, il ait fallu aussi gonfler la voix et donner aux mots plus de sonorité. Il y a donc de l'exagération dans les termes employés et c'est contre cette tendance habituelle que je voudrais réagir, afin que mes lecteurs n'aient pas d'illusion sur le titre inscrit en tête de ce travail.

Le mot palais, *palazzo,* est susceptible de deux acceptions : l'une se réfère au monument, l'autre à la personne qui l'habite.

Qui dit *palais* donne à entendre tout de suite à l'esprit une habitation plus vaste, plus haute, plus ornée que les simples demeures des particuliers. Nous, gens du nord, qui sommes froids et sans enthousiasme, nous réservons ce terme choisi pour des cas exceptionnels, où il y a réellement lieu de l'appliquer. Gênes est la ville des palais ; ils abondent aussi à Rome ; mais là n'est pas toujours réellement palais tout ce qui en porte l'étiquette pompeuse. Un bourgeois se loge dans une grande maison, trop vaste pour sa condition modeste et secondaire; il en loue au détail les étages et les pièces, sans se douter que par-là même il se montre tel qu'il est, paré d'une importance factice et monté sur des échasses qui l'exhaussent sans le grandir d'une ligne. De la vraie notion du palais résulte la différence radicale qui existe entre la maison d'un prince et celle d'un bourgeois, d'un seigneur puissant et d'un citoyen qui aspire à le devenir, de quelqu'un qui a déjà sa position faite dans le monde et de qui tend à se créer à la fois une situation et un nom.

Palais, dans sa seconde acception, signifie la résidence d'un personnage qui a titre et rang dans la société, d'un haut dignitaire en un mot. Ce n'est plus la maison qui est en harmonie avec la condition ou la fortune, c'est

Digitized by Google

la position qui élève la demeure, fixe ou momentanée, jusqu'à la hauteur de l'individu. Même modeste d'apparence, elle prend alors un nom spécial qui la classe à part et empêche de la confondre avec les bâtiments vulgaires destinés aux personnes aisées.

La demeure officielle des archevêques de Bénévent [1] n'est pas à proprement parler un palais. Il y a de l'ampleur, mais pas de luxe ; du développement en largeur, non en hauteur. Rien ne décèle au dehors sa destination ; on dirait tout aussi bien un séminaire bâti pour de nombreux élèves qu'un morne couvent qui s'entoure de silence et que closent des murs épais. Ce qui ici constitue uniquement le palais ne provient pas de la construction elle-même, mais du dignitaire ecclésiastique, presque toujours un cardinal, qui y tient sa cour. Le mot trop pompeux pour ces grandes murailles dénudées, ne l'est plus quand on considère à quel personnage il reporte la pensée.

Après cette digression philologique, étudions en détail le palais des archevêques de Bénévent, que, sous plus d'un rapport, nous pouvons présenter comme un type dont, à l'occasion, on ferait bien de s'inspirer [2].

I

Je l'ai déjà insinué, l'aspect général est maussade et peu avenant. Un archéologue seul prendra plaisir à examiner un à un les blocs superposés aux soubassements, dans l'espoir, trop vite déçu, d'y constater quelque vestige d'antiquité. Les pierres sont bien romaines d'origine, on les a même conservées telles quelles et plus d'une a gardé ces trous de louve qui en sont une des caractéristiques, parce qu'ils servaient à les enlever et mettre en place.

Dans son ensemble, la construction est ancienne, et plus d'un pan de

[1] Bénévent est une petite ville d'une quinzaine de mille âmes, située géographiquement dans le royaume de Naples, dont elle n'est pas très-éloignée. Au spirituel et au temporel, elle relevait directement du Saint-Siége, qui avait aussi juridiction sur une partie du territoire de l'ancien duché : l'autre partie de l'enclave relevait, au temporel, du roi de Naples, et, au spirituel, de l'archevêque de Bénévent.

[2] Pour répondre de tout point au désir que m'a gracieusement exprimé le R. P. Hecker, fondateur des Paulistes, d'avoir un plan et un ameublement conformes aux traditions romaines, j'ai pris à Bénévent les principaux éléments du palais que les catholiques américains ont l'intention d'offrir au nouveau cardinal de New-York. Le développement de ce projet architectonique et iconographique fera l'objet d'un mémoire spécial.

Digitized by Google

mur, par analogie avec le clocher de la cathédrale, ferait songer au Moyen-Age comme date extrême; mais, à la suite du tremblement de terre du 5 juin 1688, époque à laquelle une restauration générale eut lieu, et encore après celui du 14 mars 1702, de notables modifications furent introduites dans le parement extérieur, autrefois relevé autrement et maintenant couvert d'enduit, qui par endroits s'écaille et laisse apercevoir de larges pierres dont la coupe est essentiellement romaine.

La mésaventure arrivée au Colysée de Rome, carrière inépuisable où furent pris les matériaux de tant de palais, Farnèse et Barberini entre autres, se reproduisit à Bénévent, et le théâtre de cette ville, réduit actuellement à quelques débris informes, a été assez riche pour subvenir à tous les besoins, car ses blocs, descellés et erratiques, se retrouvent à chaque pas, aussi bien dans les murs d'enceinte que dans les habitations privées. Épaves d'une civilisation brillante qui produisait pour le luxe et la vanité et qui n'ont dû leur survivance qu'au parti qu'en a tiré une population peu soucieuse de l'art et des traditions, mais avide de se bâtir à bon compte une bicoque (Bénévent en est plein) ou une demeure solide, capable de résister aux assauts que, de temps à autre, lui donnaient les secousses d'un terrain volcanique.

Comme situation, le palais archiépiscopal, l'*episcopio*, comme on parlait au temps d'Orsini, est à sa véritable place. Il avoisine la cathédrale dont il flanque l'abside ; une de ses ailes regarde la place du marché, où la reconnaissance publique a dressé une statue de marbre à l'immortel bienfaiteur de la cité et du diocèse, Benoît XIII ; son entrée ouvre au midi, et c'est au couchant, du haut de la terrasse du jardin ou des fenêtres du *conventino*, qu'on a une vue splendide sur une vallée fertile qui prolonge sa verdure jusque sur les montagnes, à pentes dégradées et teintes bleuâtres, qui bornent l'horizon. On est à la fois à la ville par la proximité des habitations et à la campagne par l'air frais qu'on respire, le calme de la solitude et l'aspect enchanteur d'un paysage qui réclame toujours attention et admiration. On peut bien s'oublier un instant en face de cette belle et exubérante nature, quand les œuvres de l'artiste ne sont pas là pour vous dérober à la rêverie et se poser comme rivales de celles de Dieu; le plus beau talent, en effet, est impuissant à produire autre chose qu'une imitation ou une copie imparfaite des magnificences de la création [1].

[1] « La bonne peinture, écrivait Michel-Ange, n'est qu'une copie des perfections de Dieu, une ombre de son pinceau. »

Digitized by Google

II

La porte est monumentale [1]. Elle se découpe en plein cintre, avec un tympan fixe en bois, contre lequel viennent battre les vantaux, ouverts toute la journée, car la demeure de l'évêque est celle d'un père qui ne peut se dérober à ses enfants. Il vit pour eux, comme eux ont besoin de lui.

Le cardinal Orsini, qui a fait écrire, à l'instar de S. Charles Borromée, un livre spécial sur la construction et la décoration des églises, ne voulait pas que les portes de ces dernières fussent cintrées, parce que, disait-il, les portes cochères des maisons sont identiques ; en conséquence il les exigeait carrées. Je ne goûte pas cette raison, qui est loin d'être plausible. D'abord, l'architecture est une et forcément les mêmes éléments doivent se retrouver de part et d'autre. Puis, une porte totalement carrée manque de grâce et il n'est pas prouvé que ce sont les architectes religieux qui ont copié les architectes civils. Enfin, le linteau lui-même donne la forme carrée, mais le tympan qui le surmonte, qu'il s'amortisse en cintre ou en ogive, offre une large surface pour y sculpter ou peindre l'image du patron. La porte rectangulaire est certainement plus classique, mais la porte en arc est plus conforme à la tradition ecclésiastique et pour cela nous désirons la maintenir respectueusement.

Deux lions énormes accompagnent les chambranles de la porte. Ils viennent de la façade du dôme et datent de l'époque romane. La sculpture en est médiocre et vise à l'effet plus par les contours que par les détails. Il y a de la vie dans cette pose à demi-allongée, où l'arrière-train est au repos, tandis que la fierté et la dignité sont accusées à la fois par la tête rugissante et les pattes de devant légèrement repliées. Que tenaient-ils entre leurs griffes, qui ne semblent pas devoir facilement lâcher prise ? Cette partie, touchant le sol, est très-fruste pour l'un d'eux et nous chercherions en vain à y reconnaître distinctement un objet plutôt qu'un autre ; mais le second lion terrasse une tête casquée. Toutefois, je puis suppléer en quelque manière à cette lacune, l'archéologie étant essentiellement une science de comparaison. Aux portes de certaines églises de Rome, on rencontre des lions ainsi accroupis et veillant, les yeux fixes et ouverts ; Canova a inventé le lion endormi. Or ces lions ou tiennent un enfant nu qu'ils

[1] Le palais fut bâti par mastro Biaso Colonna et mastro Andrea Carabele, sous la direction de l'architecte Manerba, qui y travailla de 1688 à 1718, aidé de Charles Boratti, de Rome, et de Biaso Amadei.

Digitized by Google

semblent protéger ou écrasent et déchirent un animal quelconque, sanglier, lièvre, etc. Là-dessous se cache évidemment une pensée symbolique. L'enfant, c'est la faiblesse, l'innocence, la simplicité, qui demande appui et protection ; l'animal, au contraire, l'homme casqué, c'est le vice qu'il faut dompter, l'ennemi qu'il est prudent d'anéantir [1]. Pouvait-on mieux choisir pour la porte d'un palais, où l'archevêque se montre tout à la fois protecteur et défenseur, doux et fort, ami de la vertu et ennemi du vice? Ces deux lions, type de la puissance que confère l'Église à ses mandataires, étaient toujours pour moi un sujet de réflexions nouvelles quand je passais à leurs pieds pour aller aux archives, et j'appliquais ce qu'ils m'enseignaient à ce digne cardinal Orsini, qui savait tempérer sa fermeté et sa vigueur par une bonté sans égale.

Ici tout parle de lui, tout rappelle sa mémoire bénie, et si je lève les yeux au-dessus de la porte, une pierre, sculptée à ses armes, me dit éloquemment que le palais est son œuvre et qu'il ne regardait pas à se dépenser tout entier, lui et sa fortune, pour le diocèse qui lui était confié.

Deux panonceaux de bois peint escortaient autrefois l'écusson d'Orsini. La révolution les a renversés. Elle ne pouvait laisser les armes du pape, quand déjà son pouvoir temporel avait été envahi et supprimé dans le duché de Bénévent, annexé en 1860, lors de la funeste conquête du royaume de Naples par les bandes garibaldiennes. Elle devait aussi se ruer sur celles du cardinal Carafa, archevêque actuel, qui connut alors l'exil

[1] Ces lignes étaient écrites quand je fis le voyage de Bari. C'est dans cette ville seulement que j'ai rencontré la solution du problème iconographique que je viens de tâcher de pénétrer. J'approchais beaucoup de la vérité en voyant dans ces lions un emblème de la justice qui *condamne* et *protége*. Toutefois je n'avais pas encore la formule précise du Moyen-Age, qui seul pouvait s'exprimer clairement et sans laisser place à un doute ultérieur. Confondre ces lions avec la Justice elle-même, comme je l'insinuais, eût été faire double emploi, car la vertu de Justice était déjà, à cette époque, figurée par une femme que caractérisent plusieurs attributs : l'*épée* qui frappe le coupable, le *livre* pour inscrire la sentence ou manifester la loi, la *balance* dans laquelle se pèsent les actions, le *globe* du monde pour indiquer l'étendue de son empire, enfin l'*aigle* qui la montre essentiellement césarienne et reine des vertus cardinales. Un lion du XIIe siècle, abandonné sur une des places publiques de Bari, où les enfants s'amusent à monter sur son dos, porte au cou cette inscription laconique, mais très-significative : CVSTOS IVSTICIE. Le lion n'est donc pas lui-même la justice, qui ne s'exerce que dans le temple, ou par Dieu lui-même ou médiatement par ses représentants. Mais il est le gardien de la Justice et c'est pour cela qu'il veille aux portes du lieu saint où elle a établi sa demeure.

Digitized by Google

et dont le palais fut dévasté. Les malheurs des temps n'ont pas permis d'arborer de nouveau ces insignes, au moins le dernier qui proclamerait aux yeux de tous quel est le titulaire du siége. Mais l'Etat ne le connaît pas et c'est avec une peine profonde que j'ai lu dans les dépêches ministérielles cette ridicule et dérisoire appellation : *Signor ordinario di Benevento*, sans même, à la fin, une formule de politesse. Au moins ceux qui, sous la république, représentaient la France à Bénévent, s'ils disaient crânement *Citoyen Evêque*, terminaient par la banalité d'usage : *Salut et respect.*

Le mur élevé dans lequel la porte est percée a un double couronnement qui ne manque pas de pittoresque, car d'utilité il n'en offre aucune. D'abord, à droite et à gauche, s'alignent des merlons découpés avec assez d'originalité pour faire rêver de Cordoue et de l'Alhambra. C'est le signe de la féodalité, du commandement, de l'autorité absolue, qui s'accusent ailleurs, dernier vestige des temps disparus, par le paiement annuel du *cathédratique*, droit identique à la redevance figurative que les seigneurs exigeaient de leurs vassaux, qui n'a en lui-même aucune importance, mais qui signifie essentiellement la prééminence de celui qui le perçoit et l'honneur rendu par le tributaire à son chef hiérarchique : « in signum præeminentiæ et honoris, » disent les saints canons, renouvelés par le cardinal Orsini et maintenus jusqu'à nos jours, sur ce point en particulier, par le descendant de Paul IV, qui, depuis plus de trente ans, occupe le siége de Bénévent.

Au point culminant du mur est un de ces petits campaniles à jour qu'on appelle vulgairement *brétèches*, d'un ancien mot français qui n'a plus cours parcequ'il ne correspond plus à aucun besoin de la société moderne. La construction en est des plus primitives : un pan de mur, percé d'une arcade, où une clochette est suspendue, et terminé par un pignon en mitre sur lequel est plantée une croix fleurdelisée en fer, et une petite girouette qui marque la direction du vent. La croix convient à tous les clochers, grands et petits ; elle en est l'amortissement obligé, comme l'écrivait déjà Anastase le bibliothécaire dans quelqu'une de ses vies de papes. La girouette, placée au-dessus du croisillon, n'est pas moins de tradition à Rome. Ici c'est une plaque de tôle, découpée en flamme, que la rouille a envahi, mais qui primitivement porta l'écusson du maître de céans. La pluie a détrempé la couleur, le soleil l'a écaillée, et la peinture a disparu. A Rome, où en beaucoup de choses on est très-pratique, pour obvier à cet inconvénient, les girouettes des clochers sont à jour, et les pièces meublantes du blason se détachent sur l'azur du ciel, circonscrit par les contours mêmes de la petite bannière, dont l'origine est toute féodale.

Digitized by Google

La clochette est du genre de celles qu'on nommait *nole*. On la sonnait d'abord chaque fois que l'archevêque quittait son palais ou y rentrait ; plus tard, seulement quand il partait pour un voyage ou au retour. Actuellement la cloche est muette et n'annonce plus le moment où il paraît en public ou rentre à son palais. Les cloches de Saint-Pierre manifestaient aussi à Rome la sortie et la rentrée du pape. Je lis dans le registre des comptes d'Orsini qu'il y avait une autre cloche qu'on sonnait pour l'audience de la cour, ce qui l'avait fait surnommer *campana dell' udienza della curia*.

III.

Entrons dans la cour : à gauche, les magasins et remises des voitures ; au fond, la sellerie, qui avait autrefois un certain éclat quand le cardinal pouvait sortir en train de gala ; à droite, le couloir voûté qui mène aux prisons, l'escalier qui conduit à la *curia* et aux appartements de l'archevêque, puis le logement du concierge, autrefois corps de garde de la cour armée, *curia armata*.

Le long des murs sont rangés ou plaqués des débris de toute sorte. Le moyen-âge n'est représenté que par un élégant chapiteau à crochets et deux rondelles de marbre, entourées d'une bande de mosaïques de couleur. Le reste est antique. L'obélisque de granit rouge, qui ornait autrefois le parvis de la cathédrale, comme je l'ai constaté sur une gravure du temps d'Orsini, est brisé en deux morceaux, et les déplacements qu'il a subis lui ont fait perdre sa pointe. Du haut en bas, il est couvert d'hiéroglyphes et de cartouches, qui racontent l'histoire de quelque monarque d'Égypte. Domitien le consacra à Isis.

Les inscriptions ne sont pas rares et on pourrait les classer en funèbres, votives et commémoratives. Leur laconisme mérite d'être signalé ; elles ne sont pas prolixes et, pourtant, relatent tout ce qu'il importe de savoir. Si Mgr de Nicastro, le grand épigraphiste du cardinal Orsini, avait pris modèle sur ces types achevés, il eût été plus dans le vrai et j'aurais eu plaisir à le citer ; mais il est tellement prolixe et alambiqué que, parfois, il devient inintelligible, même pour ceux qui ont le mieux la pratique du style lapidaire.

Les formules sont celles que tout le monde connaît. Je n'en rappellerai que quelques-unes. Les initiales H. M. H. N. S., qu'il faut traduire par *Hoc monumentum hæredes non sequitur*, dénotent un individu qui se souciait assez peu de sa famille, se refusait à laisser entrer son tombeau dans la succession et n'en confiait le soin à aucun des siens pour qui il n'avait pas réservé de place près de lui.

Digitized by Google

Voici une borne, arrondie au sommet, taillée en pointe à la base pour être fichée en terre. Elle maintient le droit de propriété du défunt, en décrivant l'espace qui lui a été concédé, pour sa sépulture, le long de la voie publique, de cette voie Appienne qui passait triomphalement sous l'arc élevé aux gloires et aux conquêtes de Trajan, à une des extrémités de Bénévent.

Que de choses disent ces quatre lignes consacrées par d'infortunés parents aux mânes de leur jeune enfant Vibbius Optatus, mort à la fleur de l'âge !

D. M. A. VIBBIO. OPTA
TO. VIX. AN. XI. M. XI. D. XIX.
PARENT. INFELICISSIMI
FECER.

Ce peu suffit pour qui n'a pas à transmettre à la postérité un nom illustre et le marbre se fait l'écho discret d'une douleur profonde.

Bénévent, qui a copié Rome jusque dans la devise de son sénat, S. P. Q. B. (*Senatus populus que Beneventanus*), avait à sa tête une magistrature d'édiles qui pourvoyait largement à l'embellissement de cette ville. Ce conseil ou, pour mieux dire, ce municipe se proclamait lui-même avec pompe sur un piédestal : SPLENDIDISSIMUS ORDO BENEVENTANORUM. Qu'est devenue cette splendeur ?

« Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé ? »

J'empièterais sur le domaine du R. P. Garrucci si je parlais davantage d'épigraphie et je risquerais de me faire reprocher publiquement par lui mon ignorance sur une science où il est passé maître. Qu'il me permette toutefois d'annoncer ici son docte commentaire des inscriptions de Bénévent, que les savants lisent avec l'intérêt soutenu que présentent tous les sujets traités par sa plume érudite et féconde.

Parmi les débris romains accumulés dans la cour, il convient de citer entre autres trois tronçons de colonnes de beau marbre : l'un en cipollin, ainsi nommé parce que la disposition de ses veines verdâtres le fait ressembles à un oignon coupé, en italien, *cipolla*, qui a son équivalent dans le mot français *ciboule*; l'autre s'est vulgairement appelé *porte sainte*, parce que les chambranles de la porte du jubilé, à la basilique Vaticane, sont faits de ce marbre dont l'aspect est le violet pourpre légèrement passé, comme une teinte qui a perdu sa fraîcheur primitive ; enfin le troisième est en brêche coralline, dont le fond blanc est avivé par des veines rougeâtres.

Digitized by Google

Les Romains aimaient la statuaire et ils la prodiguaient dans tous leurs monuments publics, aussi bien que dans les maisons privées. On sculptait avant tout des divinités, des hommes illustres, parfois encore aussi les membres principaux d'une famille, sinon la famille tout entière, pour la placer au milieu de l'*atrium*. Qui ne connaît, au musée de Naples, la famille Balbus, dont le père et le fils sont à cheval et qui s'entourent de tous ceux qui leur sont chers ? Ici nous avons quelques statues ou nues ou drapées. La nudité était affectée aux héros et aux dieux ; elle signifiait l'apothéose, l'exaltation dans un monde supérieur, le dépouillement de l'enveloppe terrestre ; il ne restait plus alors qu'un corps glorifié. L'art païen s'est montré impuissant à exprimer entièrement un état que le moyen âge a très habilement rendu par l'auréole. En effet, l'auréole enveloppe le corps, elle le fait luire ou plutôt elle est le rayonnement même de ce corps transfiguré. Pérugin a admirablement exprimé ce résultat immédiat de la gloire dans cette page immortelle qui est l'honneur de Pérouse et de la salle du Change. Ces banquiers, dont la fonction était de prêter ou de faire le *change* de la monnaie, avaient sans cesse sous les yeux ce type du changement opéré par la main de Dieu sur un corps à l'état de béatitude céleste. Le paganisme avait dépouillé le corps de ses vêtements ; il ne l'avait pas pour cela rendu lumineux. La lumière, il l'avait concentrée autour de la tête qui est, dans l'homme, la partie la plus noble, le plus en évidence, parce que là est le siège de l'intelligence qui pense et dirige les mouvements. Il avait inventé le nimbe, qui est l'irradiation du chef et que l'Eglise a conservé pour ses saints, mais il n'avait pas su aller plus loin. D'Apollon, qui l'eut seul dans le principe, pour mieux exprimer l'atmosphère embrasée du soleil personnifié en lui, le nimbe passa aux autres divinités, aux empereurs même, à qui le titre de divin avait été accordé par le sénat. Ce signe conventionnel est, en iconographie, l'équivalent du *divus*, donné par l'étiquette ou la faveur. Il est vraiment drôle de voir, sur l'arc de Constantin à Rome, l'empereur Trajan aller à la chasse, tête nue, mais nimbée. Il est tellement divinisé que le signe de sa gloire l'accompagne partout jusque dans les actions les moins solennelles de sa vie, comme la poursuite d'une bête fauve.

Le nu, chez les Romains, avait été érigé en système afin d'exprimer une idée juste au fond, qui est l'immutation par la gloire, non pour provoquer à l'immoralité, comme les danseuses de Carpeaux à l'Opéra. Partout ailleurs, il se montrait pudique et drapait complétement ses personnages, modelant seulement un peu trop ses vêtements à plis nombreux sur les formes anatomiques, toujours saillantes sous l'étoffe.

Je devais formuler ici ces principes d'esthétique générale pour mieux faire comprendre les deux statues qui figurent dans la cour du palais ar-

Digitized by Google

chiépiscopal : l'une, drapée, en marbre blanc ; l'autre, en basalte, rejetant son manteau en arrière, parce qu'il lui est devenu inutile.

Allons encore au fond des choses et cherchons une pensée philosophique dans les sculptures des sarcophages. Sans doute nous n'avons sous les yeux rien d'extraordinaire, mais c'est précisément pour cela que j'insiste, car il importe de montrer que les objets usuels, les plus vulgaires, ne pouvaient pas se soustraire à une influence artistique très-prononcée. Je ne parle pas du procédé, qui est facile ; de l'exécution, qui est rapide ; de la main, qui est relativement habile. On sent de suite qu'on a affaire à des praticiens qui savaient fouiller le marbre et détacher les reliefs pour leur faire produire un effet puissant à l'aide de l'ombre et de la lumière savamment combinées. Plusieurs emblèmes me frappent et demandent une explication sommaire. Que signifient ici un vase plein de fruits, une chasse, les génies des saisons, les masques de théâtre, le médaillon effigié ? Il y a là tout un enseignement qu'il faut bien entendre et qui n'est pas dépourvu de poésie ni de sens.

La vie ressemble à un arbre qui porte ses fruits quand le temps en est venu. Les fruits symbolisent les bonnes actions : on les tient en réserve, on les recueille, car elles survivent pour faire valoir le droit acquis à avoir une place dans les champs fortunés de la vie future. Sur un sarcophage, le vase de fruits indique à la fois la récompense méritée et obtenue par le défunt. Il a fructifié sur la terre ; au ciel, il est admis à participer au banquet éternel, double symbole, gracieusement exprimé sous une forme concise et facile à saisir.

La chasse, c'est encore un emblème de la vie et du trépas. Le corps est cette bête fauve, qui tôt ou tard, suivant sa vigueur, doit succomber aux traits acérés de son implacable ennemi, la mort, qui le poursuit sans relâche, jusqu'à ce qu'il soit traqué et transpercé. Bien plus, le chasseur est à cheval, car il va vite, et les satellites qui l'entourent ne sont-ce pas ces précurseurs de la fin qui harcèlent et épuisent, accidents, maladies, infortunes, etc., en un mot tout ce qui tend à abréger la vie ? Mais, hélas ! ici tout est strictement païen, et rien n'élève la pensée au-dessus du corps qui tombe, sans espoir de régénération.

Les saisons sont un emblème plus ingénieux des phases diverses de l'existence humaine. L'hiver correspond à l'enfance, où l'intelligence est engourdie, et où les membres ne sont pas encore développés. L'adolescence est joyeuse, fleurie, pleine de promesses, comme le printemps. En été, la moisson mûrit et l'homme prend de la force. A l'automne, la cueillette des fruits montre l'homme sur son déclin. La sève est épuisée, le fruit s'est détaché de l'arbre. Quand il n'y a pas de place suffisante pour sculp-

Digitized by Google

ter les quatre saisons, une du moins résume toutes les autres, et on voit des génies, aux ailes naissantes, envoyés d'en haut pour faire la récolte des olives et des raisins. L'idée des saisons est presque spiritualiste, car elle n'implique pas une fin absolue, mais, avec le cycle annuel, la succession d'une période nouvelle qui ramènera la sève et la verdure.

La vie est une scène de théâtre, où les uns rient, tandis que les autres pleurent. Le tragique y coudoie le comique. De là ces deux masques, aux yeux creux, à la bouche béante, qui se regardent, et le défunt de dire amèrement, comme on le lit dans quelques inscriptions : « La farce est jouée. Adieu, jeux et fortune. Allez en tromper d'autres. » Ces paroles sont d'une telle crudité qu'elles révoltent et dégoûtent un chrétien.

L'homme ne veut pas mourir tout entier. Il cherche à se survivre. Pour cela il se fait inhumer dans un sarcophage de marbre bien clos, où il pourra dormir en repos. Mais, ô déception ! ô vanité des choses humaines ! les révolutions sont survenues, les os ont été jetés au vent et l'auge funèbre, presque partout, a été transformée en abreuvoir pour les animaux. Le sarcophage est sculpté, il attirera ainsi mieux l'attention et on s'arrêtera à l'examiner. Au centre, le portrait du défunt, en buste, ce qui est l'apothéose modeste, occupe la place d'honneur, et semble dire que la sculpture qui l'entoure lui est subordonnée et destinée à l'exalter où à rappeler sa carrière fatalement brisée. Il vit, il regarde, il gesticule : on croirait qu'il se fait illusion sur son néant. Deux génies nus et ailés tiennent à deux mains le médaillon sculpté à son effigie. Ils vont l'emporter aux cieux pour lui assigner le rang dû à ses vertus; tous les deux sont nus, pour indiquer leur origine céleste; ailés, parce qu'ils remplissent une mission et doivent traverser les espaces aériens. L'habitude était contractée, le moyen-âge n'a pas fait autre chose que de la christianiser. Il a substitué les anges aux génies et il leur a remis aux mains, non plus le corps, mais l'âme des défunts, car c'est par elle que commence le triomphe, récompense de la sainteté ou des bonnes œuvres. Au tombeau de Dagobert, dans l'abbatiale de Saint-Denis, l'âme du roi est ainsi ravie aux agressions du démon qui veut s'en emparer.

La cour du palais est donc déjà un petit musée, commencé depuis longtemps par les archevêques. La municipalité, dans ces dernières années, a marché sur ces nobles traces et elle a entassé, dans le cloître du lycée (ancien collége des Jésuites), des fragments de toute nature, inscriptions, statues, bas-reliefs, tombeaux, etc. Tout cela n'est qu'un début. Il faut qu'on se mette résolument à l'œuvre. J'ai insisté fortement dans ce sens auprès du syndic, qui peut attacher son nom à cette création utile. Il y a, à Bénévent même, tous les éléments d'une collection qui coûtera peu

Digitized by Google

d'installation et d'entretien. En un an, elle devrait être inaugurée et ouverte au public. Il est temps d'agir; chaque jour amène une ruine nouvelle, car les pierres, dispersées dans les murs de tous côtés, ont à souffrir de mille manières de l'incurie des habitants ou de la brutalité des enfants. L'œuvre est digne de provoquer de généreux efforts et de tenter une administration qui doit vouloir le bien de la cité sous tous les rapports, intellectuel et matériel.

IV.

L'archevêque de Bénévent avait une double juridiction, spirituelle et temporelle. Son tribunal jugeant appliquait les peines canoniques, qui sont pour les ecclésiastiques l'amende, le fouet, la prison, la suspense, l'excommunication et la dégradation. Orsini, malgré sa douceur, ne sut pas se soustraire aux influences dominantes de son temps; dans la pratique, il eut une certaine dureté, et ses édits, admirables comme pensée, ordre, administration, procèdent constamment par menaces. « Si vous ne faites pas ce que je vous ordonne, prenez garde à vous », semblait-il dire à chaque instant, « car je vous frapperai, je vous réduirai par les peines ». Et l'on devait obéir, plus par crainte que par amour. Il paraît que les amendes pleuvaient comme grêle, puisque, parmi les ministres de la *curia*, il y avait un employé spécial pour les recevoir, garder et appliquer aux œuvres pies et, en même temps, un registre où elles étaient fidèlement inscrites. On devait trembler et pourtant on aimait cette main qui châtiait et qui, à nos yeux, n'a d'autre excuse que de l'avoir toujours fait justement. De nos jours, au lieu de ces peines corporelles, insuffisantes pour améliorer l'individu sinon à la surface, il vaut mieux inculquer l'idée du devoir, pénétrer la conscience des obligations contractées par l'état ecclésiastique, insuffler l'esprit sacerdotal, vivifier le cœur et l'âme par de salutaires exemples et une doctrine irréprochable. Je me fais peut-être illusion, mais je ne désespère pas de l'humanité au point de ne voir en elle qu'une esclave rétive : élevons-la, au lieu de la rabaisser; éduquons-la, au lieu de la frapper; aimons-la, au lieu de la maudire.

Il y avait donc à l'archevêché des prisons et des prisonniers. Le registre des comptes mentionne nommément *la carcere de' preti* et *la carcere delle donne*. En 1704, le cardinal Orsini procédait à la visite. Le procès-verbal constate qu'aucun ecclésiastique n'est détenu. Les autres captifs sont laïques : un ouvrier, à cause d'une rixe ; une vieille sorcière et une jeune femme, coupable de concubinage. Les prescriptions rendues à cette occasion méritent d'être citées. Chaque pièce a son nom particulier, qui doit faire

Digitized by Google

allusion, soit à une forme spéciale, soit à quelque plaisanterie qui actuellement nous échappe. Bien plus, la tradition est tellement perdue que, lorsque je me fis ouvrir les prisons, on ne sut pas me dire quel nom chacune d'elles portait et l'exhumation des actes de la visite fut une véritable révélation inattendue. Voilà donc la *cisterna*, qui probablement est celle qui avoisine la citerne de la seconde cour ; le *carceri alla larga*, où l'on était plus au large ; la *sorecata* ou souricière, dont on ne devait pas sortir facilement, une fois pris ; le *ciaffone*, parole que personne n'a pu m'expliquer ; *lo compare* et la *commare*, où se renfermaient peut-être les coupables des deux sexes pour avoir agi en compère et commère (c'était le cas de la concubine, mais pourquoi le compère ne fut-il pas appréhendé ?); la *fontanarosa* ou fontaine rose ; le *purgatoire*, qui indique une expiation passagère, et enfin l'*enfer*, où l'on n'a plus en perspective que la mort, sans espoir de jamais sortir de ce lieu affreux. Ces deux dernières cellules, qui correspondent au *carcere duro* des Vénitiens, étaient nommées : les *prisons secrètes*. Au château du gouverneur, qui domine la ville, il existait des prisons analogues, plus étroites encore, et portant les qualifications terribles de *purgatorio* et *inferno* [1]. Orsini était humain. Après s'être assuré que les voûtes et les grilles étaient en bon état et capables de résister à toute idée d'évasion, *confornicatæ et proinde tutæ*, il comprit qu'il fallait assainir le sol à l'aide d'un pavage en briques, *ut humiditas arceatur*, et que l'enfer devait être fermé à jamais, pour ne plus se rouvrir, parce que, dit-il, c'est un lieu très-humide et atroce. Cette pensée salutaire repose l'esprit ; il faut la citer dans le texte même : « Eminentissimus archiepiscopus utpote humidissimam et immanissimam claudi demandavit et quod sub pœna excommunicationis nemo ibi detendatur. » Les prisonniers dûrent être ravis d'une excommunication aussi bien placée à leur avantage. Puis, préoccupé de l'intérêt spirituel de ses détenus, Orsini fit en sorte qu'ils eussent une chapelle pour entendre la messe, qu'une image de dévotion ornât chaque prison, que, les jours de fêtes, on les instruisit et édifiât par un sermon et qu'on aspergeât d'eau bénite les cellules pour en chasser le démon, qu'ils se confessassent six fois l'an à Noël, Pâques, la Pentecôte, S. Pierre, l'Assomption et la Toussaint et qu'ils fussent enfin sous la direction d'un *préfet spirituel*. Il leur était défendu de jouer aux cartes ou de lire de mauvais livres. Tous les mois, le vicaire général visitait les prisonniers pour écouter leurs doléances, faire droit à leurs réclamations

[1] Dans une délibération des maire et échevins de Dijon, en date du 26 septembre 1511, il est fait mention d'un cachot obscur, connu sous le nom de *cachot d'enfer*. (*Mém. de la Comm. des antiq. de la Côte-d'Or*, t. IX, p. 45.)

Digitized by Google

et s'assurer de l'exécution des ordres donnés ; le cardinal y venait deux fois par an, car il tenait essentiellement à tout contrôler par lui-même.

Sans recourir au bras séculier, Orsini avait, pour faire les saisies et veiller aux prisons, trois soldats, commandés par un *baricello* ou caporal et un gardien des prisons, tous logés au corps de garde, *guardiola*, établi à l'entrée de la geôle.

Les prisons ouvrent, au rez-de-chaussée, sur le couloir voûté qui relie les deux cours intérieures. A gauche, deux salles, lumineuses, aérées et saines, étaient assez spacieuses pour contenir une vingtaine de détenus ensemble. Les murs sont blanchis à la chaux et les images pieuses peintes à fresque ont disparu. Ici, rien d'horrible ni d'inhumain ; seulement la porte est basse, étroite, bardée de fer et munie, à l'intérieur, d'une seconde porte avec guichet grillé. Un prisonnier y a gravé sur le bois, avec la pointe de son couteau, le vif désir qu'il avait de voir promptement l'économe de la mense épiscopale, sans doute pour se plaindre du régime pas assez fortifiant : *Luigi Petrolli aspetta il Prete economo.* La première chambre doit être la *Prison large* et la suivante celle dite de la *Citerne*, qui est suffisamment aérée, lumineuse et grande.

Revenant sur nos pas, nous nous heurtons de nouveau à une poterne, sur laquelle est inscrite cette sentence : HONOR ET GLORIA DEO. N'est-ce pas comme un écho des vers que composait l'évêque d'Orléans Théodulphe, alors qu'il était détenu dans la prison des comtes d'Anjou, hymne que l'Eglise a adoptée depuis pour la procession des Rameaux : *Gloria, laus et honor, tibi sit, rex, Christe redemptor ?*

Essayons de nous orienter dans ces sombres demeures, car ici les fenêtres sont étroites et haut placées ; elles ne donnent qu'une faible lumière. La première pièce sera à mon avis le *ciaffone ;* cinq ou six détenus pouvaient l'habiter en commun, en se serrant toutefois. A main droite, baissant la tête et courbant le corps, on entre dans une espèce de cachot, où une voûte basse abritait le lit, avec une niche creusée dans le mur pour lieux d'aisances, suivant le système italien : nous sommes réellement au secret et assez mal dans ce que j'appellerai la *souricière.*

Revenant au *ciaffone*, nous avons en face une porte murée qui débouchait sur un autre cachot, dont la petite lucarne indique les ténèbres profondes : serait-ce le purgatoire où paraît encore quelque lueur ? A gauche, nous trouvons deux longues salles se communiquant et séparées par un mur mitoyen ; l'une d'elles fut par Orsini accommodée en chapelle. Evidemment leur voisinage en fait le *compère* et la *commère* et ici plus qu'ailleurs on bavarde et on se distrait par de fantaisistes dessins au charbon. Deux captifs sont tout-à-fait mécontents. L'un dit : « Je suis dans un

Digitized by Google

gouffre, *qui si chiama luogo di pena e di precipizio ;* l'autre écrit de dépit son épitaphe : *qui giace Domenico Martino.* Au fond, autre cachot muré, sans même un soupirail à l'extérieur : il n'y a pas de doute, là était l'*enfer*, justement condamné par le compatissant archevêque. Sortons de cette prison mal divisée, puisque toutes les pièces se commandent respectivement et cherchons, en face de la *cisterna*, la *fontana rosa* qui fait penser à la fontaine de S. Barbato qui jaillit tout auprès, sous la sacristie du même nom.

Somme toute, traités avec humanité, visités souvent, largement pourvus au spirituel, les prisonniers n'étaient ni malheureux ni à plaindre. S'ils avaient perdu une liberté dont ils avaient abusé, il leur restait du moins le loisir de s'améliorer ; le corps ne souffrait pas et l'âme était secourue. Franchement, pouvaient-ils souhaiter un sort meilleur, après avoir attiré sur leur tête le mépris de la société et la justice de l'autorité ? Ce détail m'a particulièrement touché dans le registre des comptes : Orsini, de temps en temps, augmentait à ses frais la ration de pain et, l'hiver, faisait allumer du feu pour qu'ils n'eussent pas froid.

V

En franchissant le couloir voûté, on se trouve dans une seconde cour, limitée d'une part par la sacristie de la métropole, de l'autre par les écuries et l'hôpital du jubilé.

Les écuries, bâties par Mgr Pacca, ancêtre du cardinal du même nom, sont vastes et faites pour une vingtaine de chevaux. L'archevêque tenait une petite cour et les seules visites, impossibles en carrosse, exigeaient un certain nombre de montures pour le cortége. De nos jours encore, le porte-croix précède Son Éminence, à cheval et vêtu de la soutane et du *mantellone* violets. Une telle entrée doit être fort solennelle. Les comptes d'Orsini enregistrent cette dépense : « Une housse de drap pour la mule de Son Éminence, 4 ducats, 20 carlins. »

Deux lions, arrachés encore au dôme, gisent mutilés sur le sol, en face de la citerne, dont la margelle carrée, fermée d'une grille, porte le millésime de 1723. Au-dessus est incrusté un fragment d'épitaphe romaine, que je tiens à citer en raison de la rareté du nom qui y est inscrit au premier rang : il s'agit d'une Marie, MARIAE ; de son époux PESCENNIVS et de leur fille PESCENNIA. La sépulture leur est commune et le mari la fit, de son vivant, et pour elles et pour lui : *Et sibi fecit.*

Si les prisons témoignent de la rigueur d'Orsini, l'hospice atteste une fois de plus son inépuisable charité. Près de la façade du palais, il avait

Digitized by Google

établi un refuge spécial pour les pèlerins, sous le vocable de S. Barthélemy, patron de la cité; il n'y en a plus d'autre souvenir que le nom d'une ruelle, appelée encore *via dei pellegrini*. Mais, dans les circonstances extraordinaires, comme un jubilé, ce local était insuffisant. Orsini trouva moyen de consacrer une aile tout entière de son palais à héberger les pauvres gens qui se rendaient à Bénévent ou à Rome pour gagner l'indulgence de l'année sainte. Or cet hospice avait deux entrées, parce qu'il admettait, mais séparément, les pèlerins des deux sexes. L'une ouvrait sur la première cour, là où sont actuellement les magasins, grandes salles pleines de hauts coffres de bois dans lesquels s'entassent les redevances payées en nature à la mense archiépiscopale. L'autre, dans la seconde cour, a sur son linteau cette inscription qui précise la date et le but de la fondation :

XENODOCHIVM ARCHIEPISCOPALE
VRSINVM PRO AN. IVBILÆI MDCC.

Les murs nus déplaisaient à Orsini ; les bancs et les tables, dont on parle encore, tant leur masse était imposante, ne parvenaient pas à dissimuler la monotonie des parois blanchies à la chaux. Au dessus des portes, il fit donc peindre des sujets religieux, en rapport avec la destination de chaque salle. Ici se faisait la prière publique et se récitait le Rosaire que, tous les jours, à la cathédrale, quelques femmes pieuses chantent encore sur le ton original qu'elles savent par tradition; la Vierge du Rosaire, recommandant cette dévotion à S. Dominique et à Ste Catherine de Sienne, était donc vraiment à sa place en cet endroit. Au réfectoire, un trait de la vie d'un frère prêcheur devait fixer l'attention, d'autant plus qu'une inscription italienne en donnait de suite l'explication. Or le B. Ambroise Sansedoni avait pris l'habitude de servir cinq pèlerins en l'honneur des cinq plaies de Notre-Seigneur : un jour qu'inspiré par l'Esprit-Saint, blanche colombe qui perche sur son épaule, il présente un mets à ses convives, il remarque avec étonnement que ce sont cinq anges envoyés par Dieu pour récompenser sa charité. Dans la salle précédente, où avait lieu le lavement des pieds, on voit le B. André de Franchi, dominicain, qui se prosterne humblement devant le Sauveur déguisé en pèlerin et qu'il ne reconnaît qu'après l'avoir traité, comme ses hôtes.

Du sacré je passe au profane pour noter, dans une de ces pièces du rez-de-chaussée qui regarde le couchant, deux chapiteaux énormes, avec une colonne plus grosse encore, qui ne peuvent provenir que d'un monument gigantesque, comme devait être le théâtre de Bénévent, à en juger par son périmètre et ses débris.

Digitized by Google

VI

L'escalier du palais aboutit d'un côté à la grande salle, de l'autre à la *curia*. C'est ce second embranchement que nous suivrons. Devant la statue, plus forte que nature (ce qui l'a fait surnommer *S. Filippone*), de S. Philippe Néri, brûle une lampe que lui a vouée la reconnaissance du cardinal Orsini. Plus haut, deux médaillons, de la fin du XVe siècle, émigrés peut-être encore de la cathédrale, montrent la Vierge, pudiquement drapée et les mains jointes, que deux anges enlèvent au ciel; puis S. Marc, avec son attribut ordinaire, le lion ailé et tenant l'évangile. Ce sont de bons spécimens de la sculpture du temps.

La salle d'audience de Mgr le vicaire-général (le titre de Mgr appartient de droit à ce premier fonctionnaire de la cour épiscopale dans toute l'Italie) a pour complément une salle d'attente, où se tiennent les curseurs et un cabinet, où travaille le secrétaire.

La salle des jugements précède la chancellerie. Au fond se dresse le tribunal, de chaque côté les bancs du ministère public et du greffier. Le plafond est égayé de rosaces et la bordure d'une série de paysages qui alternent avec l'écusson du cardinal Orsini, encadré dans un pallium. La décoration la plus vraie est celle qui rappelle aux juges leur devoir par cette sentence, extraite des œuvres de S. Jérôme et parfaitement appropriée à la destination du local :

PRIVSQVAM AVDIAS
NE IVDICAVERIS
QVEMQVAM
D. HIERON :
DE SEPT : ECCL.
GRADIBVS.

Ne pas condamner quelqu'un sans l'entendre préalablement, pour avoir sa justification ou recueillir les aveux qui confirment sa culpabilité, est un de ces axiomes de droit qu'il semble inutile de rappeler et surtout de mettre en évidence. Et pourtant que de jugements précipités, que de sentences insoutenables si l'on ne prend cette précaution élémentaire, qui n'enlève pas le coupable au châtiment, mais ne fait que retarder sa peine! L'Écriture a bien raison de conseiller la lenteur quand il s'agit de faire sentir à un inférieur l'effet d'une colère même motivée : *Tardus ad iram* [1].

[1] Epist. S. Jacobi, I, 19.

Digitized by Google

VII

Les archives métropolitaines sont situées entre la chancellerie et le vicariat, qui y versent, chaque semaine, leurs actes et dossiers officiels, pour être conservés et consultés au besoin. Le plafond est peint aux armes du cardinal Banditi, qui a amélioré l'installation des papiers et registres, répartis, par ordre de matières ou de lieux, dans de grands casiers de bois, qui montent du sol au plafond et sont littéralement bondés de documents, anciens ou modernes. Pour se retrouver dans ce dédale poussiéreux, il faut l'habitude, la sagacité et la bonne mémoire de l'archiviste actuel, mansionnaire Colle de Vita, qui me pardonnera tout le temps que je lui ai fait perdre à m'aider dans mes recherches. Mais un savant est toujours exigeant et un voyageur toujours pressé. J'avoue avoir été l'un et l'autre, mais jamais je n'ai pu lasser une patience qui n'a d'égale que le plaisir d'obliger. Bénévent est rempli de ces excellents prêtres, qui vous consacrent leurs loisirs et ne font même pas difficulté, comme l'économe Louis Jacobacci, de prêter leur main pour aller plus vite en besogne et copient par pur dévouement. Ainsi aidé on va loin et un voyage projeté pour huit jours se prolonge un mois et demi sans qu'on voie s'écouler les heures et disparaître les semaines.

J'ai condensé le fruit de mes recherches dans deux ouvrages de pratique administrative : la *visite pastorale* et le *formulaire des chancelleries épiscopales*. J'étais venu étudier le cardinal Orsini et il m'a tellement captivé que j'ai eu peine à me dérober au charme qu'il exerce à la fois sur l'intelligence, l'esprit et le cœur. Cette fréquentation journalière de celui qui fut le modèle des évêques fait un bien inappréciable, procure des jouissances inouies, parce qu'on voit en toutes choses l'homme de Dieu, qui n'a connu de l'épiscopat que le côté pénible des devoirs et des charges, priant, travaillant, prêchant, se sacrifiant pour son peuple et méritant par cet effort continu d'être l'unique objectif du Sacré-Collége, quand il fallut donner un successeur à Innocent XIII. Pape distingué, Benoît XIII fut encore plus grand comme évêque : plus d'un pontife peut lui être comparé ; sous plus d'un rapport, il dépasse de cent coudées l'archevêque de Milan, S. Charles Borromée, qu'il avait choisi pour type de son administration ferme et douce, paternelle et vigilante, éclairée et judicieuse tout ensemble.

Ici tout parle d'Orsini, tout se concentre sur sa personne. Avant lui Foppa montra la voie : mais à sa suite, Coscia, Landi, Pacca ne font que marcher sur

Digitized by Google

ses traces et maintenir l'enseignement qu'il a établi et la discipline qu'il a réglée. Seul, il n'eût pas suffi à une pareille tâche, mais il avait ce tact particulier des hommes faits pour diriger les autres; il devinait ses collaborateurs et les prenait où ils se trouvaient, n'hésitant pas à leur confier exclusivement, sous sa haute direction, la part d'administration pour laquelle ils témoignaient le plus d'aptitude. Il se faisait un piédestal, digne de sa renommée, en grandissant les autres et les groupant autour de lui, tout à l'inverse de ceux qui, pour mieux faire briller leur personnalité, lui donnent pour supports des nullités qui se contentent trop facilement de remplir le rôle modeste des ombres dans un tableau.

Les conciles provinciaux, les synodes diocésains, la visite annuelle du diocèse, tel est le sujet d'une foule de volumes manuscrits qui dorment aux archives et qu'il serait bon de révéler complétement. Nous en avons, il est vrai, la substance, la moëlle, dans le *Synodicon provinciale* et le *Synodicon diœcesanum;* mais que de détails inédits et précieux contiennent les actes eux-mêmes ! Là est toute la vie normale d'un diocèse.

Cette activité jamais assouvie se manifeste encore, plus évidemment, parce qu'on l'a d'ensemble sous les yeux, dans ce *Diario* en six volumes in-folio où, jour par jour, jusqu'à son élévation au souverain pontificat, Orsini faisait noter par son secrétaire les moindres faits de sa vie épiscopale et publique. Personne n'a encore parlé, que je sache, de ce recueil qui contient tant de choses et que je serais heureux de tirer de l'oubli, en le proposant comme modèle aux évêques qui aiment à se rendre compte de leurs actes et à les justifier vis-à-vis de la postérité.

Le *Diario* commence au 1er décembre 1685, date de la préconisation du cardinal Orsini, évêque de Césène, au siége archiépiscopal de Bénévent par le pape Innocent XI. Il fournit des indications générales et rapides, et ne s'étend que rarement; il faut alors des faits extraordinaires, comme son entrée sur une haquenée blanche, le couronnement de la Madone des Grâces et le conclave, pour qu'il entre dans des détails du plus haut intérêt. Les pontificaux n'y sont que très-sommairement indiqués, car il existait un registre spécial pour en conserver la mémoire. A la marge le fait est inscrit en manchette, afin qu'on puisse parcourir promptement une page de haut en bas, sans être obligé de tout lire.

Voici à peu près les choses qui reviennent le plus habituellement: bénédictions de toutes sortes, y compris les ornements: professions religieuses, prédication en costume pontifical et flanqué de sept diacres; audition de sermons; ordinations régulières et *extra tempora;* visites pastorales; assistance aux offices de la métropole, matines, messe, vêpres, complies; confirmation, avec examen des enfants la veille; communion générale.

Digitized by Google

baptême, visite des moribonds, visites de dévotion aux églises; consécrations d'églises, d'autels, de calices et d'évêques; processions avec le chapeau rouge en tête; assistance aux leçons d'Ecriture-Sainte faites par le théologal, exposition du Saint-Sacrement, absolution des excommuniés, synodes, conciles provinciaux, congrégations des cas de conscience, prônes faits au peuple après l'évangile, rosaire récité avec les fidèles, catéchisme enseigné aux enfants, etc., etc., voyages divers, mort des membres de sa famille, etc.

A la fin de l'année, un tableau général résumait les principales fonctions. Je reproduis ici celui de l'année 1694 :

Le cardinal Orsini baptisa 67 enfants, en confirma 13,851 ; donna les ordres à 841 clercs, 503 portiers, 450 lecteurs, 449 exorcistes, 435 acolytes, 436 sous-diacres, 434 diacres, 457 prêtres; consacra 12 évêques, 100 églises, 100 autels fixes, 500 autels portatifs, 176 patènes et 188 calices; bénit 5 abbés et 4 abbesses; reçut la profession de 88 religieuses, fit 6 mariages, administra 8 fois l'extrême-onction, posa 13 premières pierres et bénit 14 cimetières et 234 cloches.

Quelle activité et cela combiné avec la direction d'une administration très-compliquée ! Je suis toujours émerveillé que, malgré un règlement inflexible, Orsini ait trouvé le temps de ne pas négliger tant de choses, même accessoires et secondaires.

Pour mieux faire saisir la rédaction sans prétention de ce journal, il est bon de citer quelques exemples :

« Le soir, j'ai fait la veille devant les reliques exposées pour la consécration de l'église le lendemain.

« Le matin, j'ai consacré solennellement l'église de la Très-sainte Annonciation de Jelsi : et, pendant la consécration, j'ai prêché au peuple, et puis j'ai dit une messe basse. Cette église est la CXXXV^e^.

« J'ai administré solennellement le sacrement de confirmation, et j'ai confirmé dans l'église 34 garçons et 24 filles, en tout 58.

« J'ai assisté en *cappa* au sermon fait par un élève de mon séminaire pour le Saint-Sacrement.

« J'ai assisté en *cappa* à la messe chantée de la férie (c'était en carême) et au sermon.

« A Fragnitello, j'ai été reçu avec les cérémonies d'usage, mais il y eut ceci de particulier (ce qui me causa une forte et tendre émotion) que presque tous les hommes, femmes et enfants, vinrent à ma rencontre, environ un mille en dehors du pays, avec des branches d'olivier dans les mains, montrant tous par cette manifestation la joie de leur cœur. Dieu soit toujours béni. »

Digitized by Google

L'année écoulée, le cardinal signait le registre pour garantir l'authenticité des faits qui y étaient contenus. Il avait adopté cette formule :

« Annus 1695, Deo propitio, hic terminatur.

« Ita est. Ego fr. Vin. Mar. card. archiepiscopus m (*anu.*) p (*ropria*). »

Il en fut ainsi pendant les 38 ans, 2 mois, 11 jours qu'il siégea à Bénévent.

La graphologie, qui est devenue une science positive, doit être consultée sur l'écriture du cardinal Orsini et les signes spéciaux qui la caractérisent. Ses données sont en parfaite conformité avec ce que nous savons de la vie de l'éminent archevêque. Procédons méthodiquement :

Ce n'est pas un idéaliste ; s'il a des pensées, des théories, c'est uniquement pour les appliquer de suite. Il est très-rare de rencontrer soit des lettres isolées, soit des groupes séparés. Absence donc de rêverie.

Les lettres fortement liées ensemble, enchaînées comme si elles ne faisaient qu'un, indiquent le déductif, qui, après avoir raisonné son système, tient à le mettre immédiatement en pratique.

Les caractères sont nets, réguliers, mais quelquefois un peu confus par suite de la précipitation. On y voit clairement l'esprit de méthode, la précision, la ponctualité, la lucidité des idées; mais, pour vouloir trop faire, trop entreprendre, on s'embrouille parfois. L'activité dévorant, on est impatient d'arriver au but et l'on hâte le pas.

L'écriture a trois autres caractères bien tranchés : absence d'élévation et d'imagination ; défiance nulle (la promotion du cardinal Coscia en est la preuve la plus évidente); puis, comme chez Marguerite Alacoque, le nœud dénote à la fois une piété insinuante et une soumission passive.

Il n'y a ni pose ni prétention, mais simplicité. La personnalité s'efface devant l'accomplissement du devoir.

La volonté est ferme, tenace : certaines lettres sont fortement appuyées et le *t* principalement se barre en retour.

Les majuscules soignées indiquent l'artiste. Qui a plus fait et dépensé que lui pour orner les églises ?

La ligne tend à tomber, indice de mélancolie, peut-être de tristesse ; tout sans doute ne marchait pas à son gré. Ses édits multipliés le prouvent surabondamment et il ne sait pas cacher la peine qu'il en ressent quand il s'aperçoit que ses ordres n'ont pas été exécutés. Mais, le jour où il est proclamé pape, la ligne devient notablement ascendante et monte comme l'individu. On devait s'y attendre, car si la dernière lettre de sa signature descendait plus bas encore que la ligne elle-même, soudain, elle remontait au-delà du niveau par un trait d'une rare énergie, qui se rencontre presque identiquement dans la signature du comte de Chambord.

Digitized by Google

Que dire maintenant de sa physionomie? Je l'examine sur les trois portraits de divers âges qui sont à la cathédrale. Le front est large, développé : on sent là une belle intelligence ; l'œil est doux, bienveillant, sympathique, mais vif et profond, il saisit les détails et pénètre au plus intime des questions ; le nez se fait remarquer par une ligne ferme, peut-être trop accentuée, indice d'une volonté énergique qui sait commander ; la face est pleine, florissante de santé, on y sent la vie et la sève. Il fallait, en effet, être de fer et singulièrement robuste pour résister aux assauts de fatigues continuelles, qu'aucun repos ne venait alléger. La bouche était, dans les dernières années surtout, amère et non satisfaite ; la perfection désirée, cherchée, procurée par toutes sortes de moyens, se faisait attendre dans les subordonnés, moins pénétrés de leurs devoirs et alors la lèvre se plissait aux extrémités, se contractait comme sous une pression extérieure, par un mouvement qui exprimait à la fois le dégoût et la pitié.

VIII

L'évêque est homme public ; comme tel, il appartient à l'histoire et lui doit compte de ses actes. Ce serait une modestie bien mal entendue que de s'effacer toujours pour ne laisser aucune trace de son passage. Orsini, qui n'avait pas les idées étroites, pensait autrement ; je l'en félicite. Quand il mettait partout ses armes et son nom, ce n'était point mû par un puéril sentiment de vanité, mais pour affirmer aux yeux de la postérité et transmettre aux générations futures un fait qu'il importait de ne pas négliger. Dès la porte principale, nous savions chez qui nous allions. Au haut de l'escalier, quand on s'arrête un instant sous le palier couvert, espèce de marquise bâtie que soutiennent d'élégantes colonnes, on a devant soi la porte qui conduit aux appartements particuliers. Le linteau de marbre est gravé, suivant l'usage italien, et il nous donne de suite un nom et une date :

FR. VINC. MARIA. ORD. PRÆD. CARD. URSINO. ARCHIEP. AN. MDCCVIII.

Au-dessus, les armes du cardinal se détachent en marqueterie de marbre, dont les couleurs se nuancent conformément aux règles de l'art héraldique.

A ce propos, je ferai deux observations : l'écusson s'abaisse sous le chef de l'ordre et la profession chez les Frères prêcheurs s'accentue par le mot *frater* et l'indication de l'ordre lui-même. Pape, Orsini est resté *frate* et c'est de lui qu'émane la célèbre constitution qui interdit aux évêques, sortis d'entre les réguliers, d'oublier dans leur costume, dont ils conservent la couleur, la profession solennelle qu'ils ont faite autrefois.

Digitized by Google

Les anciens palais avaient tous une salle d'apparat, qui servait dans les circonstances exceptionnelles, lorsqu'il y avait foule et que l'évêque devait paraître dans toute sa dignité. Cette salle existe à Bénévent et elle est conçue dans des proportions grandioses, qui rappellent la salle synodale de l'évêché d'Angers.

Lorsque Mgr Angebault me chargea de décorer cette salle, j'adoptai une triple série d'idées, dont deux seulement furent réalisées, à savoir les portraits des évêqnes et leurs armoiries. Je n'ai pas eu le temps de faire graver sur pierre la liste chronologique des évêques. J'ignorais alors que j'eusse à Bénévent un antécédent et presque un modèle. J'écris *presque* avec intention, car je n'approuve pas tout ce qui a été fait sous la direction du cardinal Orsini. J'ai été mieux inspiré en groupant les toiles originales ou en les complétant par de bonnes copies, sans cependant pouvoir me flatter de remonter au-delà du XVe siècle et encore il y a de regrettables lacunes. J'ai agi en archéologue, lorsque j'ai attribué à chaque évêque les armoiries que les monuments authentiques m'ont révélées, sans me permettre à leur endroit aucune altération. Mais où Orsini me donnait une leçon excellente, c'était dans la manière de parler de chaque évêque : je n'aurais donné qu'un numéro d'ordre, les noms et les dates extrêmes. J'ai appris à Bénévent comment on rédige une notice succinte.

Trois choses méritent examen dans la décoration de la grande salle que peignit à fresque Joseph Castellani et qu'il a signée sur une des parois :

IOSEPH · CASTELLANUS · ICONICUS.

J'aurai à traiter successivement de la chronologie des archevêques de Bénévent, de leurs armoiries et de la topographie du diocèse.

La série des prélats qui occupèrent le siége de Bénévent fut dressée, d'après Ughelli et Sarnelli, par les soins du cardinal Orsini et par lui ajoutée en appendice au Concile provincial de l'an 1693. On y compte quatorze saints et deux bienheureux. Ce sont : S. Photin, S. Janvier, S. Dorus, S. Apollonius, S. Cassien, S. Janvier II, S. Émile, S. Jean, S. Tammare, S. Sophus, S. Marcien, S. Zénon, S. Barbato et S. Milon; c'est à-dire que le plus ancien date du 1er siècle, que les autres fleurissent du IVe au VIIe et que le dernier est du XIe siècle. Le B. Jacques Capocci et le B. Monaldi appartiennent au XIVe. Espérons que bientôt, puisque la cause a été introduite, on pourra ajouter le vénérable Orsini.

De S. Photin à S. E. le cardinal Carafa di Traeto, il y a eu 51 évêques et 71 archevêques. Le siége n'a été érigé en archevêché que l'an 969 par le pape Jean XIII.

Les cardinaux ont été nombreux : la série peinte en mentionne vingt-

Digitized by Google

trois. Deux archevêques sont devenus papes : Alexandre Farnèse, sous le nom de Paul III et le cardinal Orsini, depuis Benoît XIII. Bénévent, à diverses époques, avait encore fourni trois papes au Saint-Siége : S. Félix III ou IV (526), Victor III (1086) et Grégoire VIII (1187).

Plusieurs archevêques ont une origine française : le 8e, au XIe siècle, S. Milon est né en Auvergne; le 25e, au XIVe siècle, est limousin et se nomme frère Arnaud de Brussac, de l'ordre des franciscains; le 28e, au XIVe siècle encore, Pierre du Pin, des évêchés de Fréjus et de Périgueux fut appelé par Clément VI à l'archevêché de Benévent; le 29e, mort en 1363, appartenait à l'ordre des frères prêcheurs et de Lombez fut transféré à Bénévent, où il est inscrit sous le nom de frère Guillaume de Limoges; le 33e s'appelle François, et de Bénévent passa à Bordeaux; enfin Paul Capranica, quoique romain, eut d'abord le siége d'Evreux qu'il quitta en 1427 pour celui de Bénévent. Tous ces souvenirs français sont attachants dans un pays lointain où rien ne les faisait soupçonner. Si ce n'était pas rappeler une flétrissure, j'ajouterais que l'ancien évêque d'Autun, prince de Talleyrand, pour ses bons et loyaux services, fut fait duc de Bénévent. Son duché n'eut, grâce à Dieu, qu'à se louer de son administration, car, loin de pressurer les populations, il chercha leur bien-être en dépensant pour l'amélioration de la ville et du territoire les impôts qu'il percevait.

Je reviens aux archevêques pour indiquer de quelle manière, élégante et rapide, a été racontée leur vie. Je prends pour exemple S. Milon :

« LIX. Archiep. VIII. S. Milo ex Arvernia in Gallia oriundus, VIII Beneventanus archiepiscopus, ille idem qui pietate et literis Stephanum Grandimontensis familiæ fundatorem erudivit. Provincialem synodum consummavit A. D. MLXXV. Obiit die XXIII februarii A. D. MLXXVI, cum sedisset paucis supra annum mensibus. »

Au-dessus de la pancarte où sont écrits les gestes latins des évêques, œuvre de Pietro Martire qui reçut pour cela et pour les écussons cent ducats, court une large bande armoriée qui, malheureusement, ne se pique que très-imparfaitement d'exactitude. L'on a confondu souvent le sceau avec l'écusson, ce sont pourtant deux marques essentiellement différentes, et l'on a attribué la première à qui ne s'en est jamais servi en guise d'armes.

Les archevêques de Bénévent sont en possession, depuis des siècles, de sceller les diplômes ou patentes qu'ils délivrent d'un sceau de plomb, analogue aux bulles des papes : d'un côté sont figurées, séparées par une croix, les têtes de la Ste Vierge, titulaire de la cathédrale et de l'apôtre S. Barthélemy, patron de la ville et du diocèse ; de l'autre, le nom et le titre de l'archevêque siégeant. Donner ce sceau, en manière

Digitized by Google

d'écusson, à qui n'en a pas de propre et commencer à S. Photin, en continuant jusqu'au VIIe siècle, c'est mentir à l'histoire et ne pas poser un acte de saine critique, sous le double rapport de l'archéologie et de l'art héraldique.

On n'en savait pas plus long alors en Italie, faute d'avoir lu sans doute les traités élémentaires de Vulson de la Colombière, de Seguin et du P. Ménérier. Ce qui suit le prouve encore. A partir de S. Barbato, mort en 682, un autre sceau s'ajoute en *parti* à la bulle : ce second sceau, peut-être même contre-sceau, représente un évêque à cheval, passant sur un pont et jetant à l'eau un dragon.

L'évêque est, à n'en pas douter, S. Barbato lui-même, mais j'ai beau chercher dans sa légende, je n'y puis trouver ni pont ni dragon. A la rigueur, le dragon peut s'entendre symboliquement du paganisme vaincu, mais pourquoi le précipite-t-il dans les flots ? S'il fit son entrée solennelle et triomphale par une porte qui depuis a gardé le nom de *porta gloriosa*, à quoi fait allusion ce pont qui, jeté sur une des rivières qui enserrent la ville, est encore à une notable distance des murs ? Quoi qu'il en soit de ces énigmes en matière d'histoire et de sphragistique, ce faux écu se maintient du VIIe au XIe siècle : Amelius, en 1072, reprend la forme de bulle.

Les premières armoiries vraiment héraldiques font leur apparition sous le 16e archevêque, cardinal Roger, décédé en 1221. Le 21e se contente de la bulle, qui reparaît encore sous les 31e et 33e, au XIVe siècle. En d'autres termes, cela signifie qu'on ne savait pas du tout quelles étaient leurs armes.

Le chapeau rouge timbre l'écusson dès le XIIe siècle ; pourtant il ne fut concédé aux cardinaux qu'environ cent ans plus tard, au concile de Lyon et on ne le voit pas sur les armoiries avant le XIVe siècle.

Bulle, sceau ou armes, on timbre d'abord de la tiare et de la crosse, puis on met en pendant à la crosse une croix à simple croisillon à partir du premier archevêque. Tout écusson a été ainsi sommé jusqu'à nos jours, ce qui constitue une véritable exception en blason ecclésiastique. En effet, les archevêques n'ont droit qu'à une croix à double croisillon, sans addition de pallium, parce qu'il ne dit rien de plus, ni de crosse, car elle n'implique aucune idée de privilége et de dignité, étant commune également aux évêques et abbés. Quant à la tiare, même cerclée d'une seule couronne à la base, c'est une usurpation manifeste. Les archevêques de Bénévent la portaient, il est vrai, au Moyen-Age, comme le représentent les portes de bronze de la cathédrale et ainsi que l'atteste un document du XIVe siècle. Mais Paul II et plus tard S. Pie V, par un

Digitized by Google

motu proprio, dont j'ai vu et lu l'original aux archives du chapitre, ont condamné cette coutume en termes formels. Si la tiare n'est plus admissible en droit dans les cérémonies, pourquoi la maintenir sur les armoiries, ce qui constitue à la fois un mensonge et un contre-sens?

Et c'est cette tiare qu'on a encore l'audace de nimber, d'entourer de lumière, chaque fois qu'elle surmonte l'écu d'un évêque canonisé! Mais, ils ne l'ont pas portée, à part peut-être saint Milon; en tout cas, le nimbe convient à la tête, parce que là est le siége de la sainteté, de la vertu, et que le chef représente et résume tout le corps, tandis que le couvre-chef, quelque pompeux que soit son nom, quelque riche que soit sa forme, ne peut prétendre aux mêmes honneurs qui caractérisent l'élévation sur les autels et le culte public. Il y aurait là une erreur grave à corriger, car elle atteint l'iconographie et la liturgie.

Les archevêques de Bénévent avaient la manie de singer les papes. Ainsi ils se coiffaient de la tiare, faisaient porter le Saint-Sacrement devant eux dans leurs visites, s'intitulaient *servus servorum Dei*, expédiaient des diplômes en forme solennelle selon le style de la chancellerie, les scellaient *sub plumbo* et imposaient aux évêques de la province la visite annuelle *ad limina B. Bartholomæi apostoli*. De toutes ces usurpations, la tiare seule est restée sur les armoiries et la bulle aux patentes; c'est encore beaucoup trop, la tiare et la bulle étant essentiellement papales et réservées de droit aux seuls souverains pontifes.

Les murs de la salle, au-dessus du soubassement, sont décorés d'une succession de colonnes, disposées de manière à honorer les saints évêques de Bénévent, peints en pied ou simplement en buste alternativement, mais toujours en camaïeu. Un niche feinte les abrite et une inscription spéciale les désigne par leur nom. Tous sont vêtus pontificalement, la tiare en tête. Un seul se distingue par son attribut ordinaire; c'est saint Barbato, qui tient en main la vipère d'or dont il abolit le culte à Bénévent et qu'il transforma en un calice, au nœud duquel fut figurée la Cène, suivant la tradition locale.

Ces évêques ne sont pas là à leur place; il y en a trop peu et je les y voudrais tous. Les saints seuls ne suffisent pas, d'autant plus qu'ils font redondance, car on les trouve ailleurs plusieurs fois: au palais même, dans la chapelle; à la cathédrale, dans la chapelle du Saint-Sacrement et à l'autel consacré sous leur vocable, dans l'abside et dans la salle capitulaire. Je n'aime pas les répétitions inutiles, ni en littérature, ni en iconographie; cela indique habituellement une certaine pauvreté de fonds. Mais tel n'est pas le cas ici, puisque l'on s'est contenté de faire un choix, au lieu de les donner tous.

Digitized by Google

Cette série des archevêques de Bénévent manque partout, et en cherchant bien, je ne vois guère la possibilité d'en réunir plus de cinq ou six : Foppa, Orsini, Pacca, Landi et Carafa.

De l'archéologie qui m'est plus familière, passons un moment à l'histoire dont je m'occupe moins. Aussi bien le lieu prête de lui-même à ces observations. Saint Photin. dit le *Diptychon* de l'église de Bénévent, fut ordonné et envoyé par saint Pierre en l'an 40. On le croit d'origine grecque. Je ne discute pas sa date qui est peut-être un peu prématurée, mais je dois remarquer qu'on pourrait sans inconvénient la reculer de quelques années, afin d'être plus dans le vrai.

De saint Photin à saint Janvier, dont le martyre est fixé à l'an 305, s'écoule une longue période que ne remplit aucun nom, quoique la tradition indique que le siége ait été dans cet intervalle occupé onze fois. Pourquoi ce silence ? Parce que, selon le *Diptychon* qui cite Eusèbe, Dioclétien, dans la dixième persécution, arrivée l'an 302, ordonna la destruction des *écritures des chrétiens*.

Cette explication ne me satisfait guère, car la même lacune se constate dans toutes les chronologies des siéges de France. Comment aucune église n'a-t-elle pu conserver quelque bribe de ses archives ? J'admets la règle générale, mais il est impossible qu'elle soit sans exception, surtout quand il s'agit de faits de cette importance. L'ère des persécutions a dû produire des saints, des martyrs. Leur tombeau, leur culte maintenaient nécessairement en même temps la tradition et le nom : on ne vénère pas des saints innommés, et encore quand le cas se présente, comme à Rome, on les baptise, en leur qualité de martyrs, du titre des *quatre couronnés*.

La série des papes est connue, quoique sujette à contestation. Voici donc un siége qui a pu échapper à la prescription impériale. Comment supposer que les autres, qui avaient un intérêt égal à la conservation de leurs diptyques, aient été moins soucieux de leur gloire ?

Le chiffre *onze*, attribué à Bénévent, est-il rigoureusement exact ? Qui le confirme ? N'est-ce pas un nombre *moral*, plutôt que réel, établi sur une moyenne de durée d'épiscopat ? Il est un nom qui ne pouvait échapper à la tradition, même orale ; c'est celui du 3e évêque ; car, enfin, le prédécesseur de S. Janvier dut être connu, au temps encore de son successeur, par des contemporains qui auraient pu facilement enregistrer son nom sur les diptyques.

Tâchons de voir plus clair dans cette obscurité des premiers siècles de l'ère chrétienne. Je ne rejette pas, loin de là, comme l'a fait M. Fisquet dans la *France pontificale*, l'apostolicité des églises. Elles ont eu, sous le pontificat de S. Pierre ou de ses successeurs immédiats, un apôtre qui les

Digitized by Google

à évangélisées et y a implanté la foi. Ce premier évêque mort, les difficultés des temps n'ont pas permis de le remplacer, le siége est resté inoccupé. La religion vivait craintive et retirée. Elle fleurissait si peu que, comme l'a observé le premier le regrettable M. de Caumont, le sol n'en porte pas trace : ce que nous possédons d'épitaphes dénote plutôt l'ère de la paix que celle de la persécution et encore ces fragments d'histoire épigraphique sont-ils rares et propres à certaines contrées plus favorisées. L'église était fondée, c'était l'essentiel ; mais elle vécut comme elle put, assez mal. Sur les évêques se succédant régulièrement, sans interruption, les chroniques les plus anciennes sont muettes. Je ne dis pas pour cela que, dans le pays, il n'y ait eu des évêques pour conférer les ordres et administrer d'une certaine manière, mais rien ne prouve qu'ils aient eu ce qui constitue l'évêque diocésain, une résidence fixe, un territoire distinct, un siége stable au chef-lieu de la province romaine. Je ne vois pas d'autre manière de concilier les opposants dans l'importante question des chronologies épiscopales qui divise en France tant d'esprits excellents. Je serais heureux que Bénévent m'ait aidé à trouver la seule solution vraisemblable, sinon totalement vraie.

L'histoire commet plus d'une infidélité, c'est pourquoi il est toujours nécessaire de contrôler ses assertions par des documents authentiques. Bénévent aurait eu une femme pour évêque, comme Rome, au dire des protestants, vit son siége envahi frauduleusement par la papesse Jeanne. Orsini répond fièrement avec Ughelli à cette calomnie par ces nobles paroles peintes au nom de l'évêque Henri, mort en 1170 : « Ex errore in necrologio monialium S. Petri orta fuit fabula de Sebastiana moniali pro archiepiscopo habita ne fabula sua vacaret Beneventana Sedes in hac Sebastiana ut Romana de sua Johanna ». La méprise vient uniquement de ce passage mal interprété du nécrologe de l'abbaye de Saint-Pierre, au 29 novembre : « Obiit archiepiscopus et Sebastian. mon. » L'archevêque et la religieuse pouvaient fort bien mourir le même jour, sans être pour cela une seule et même personne.

Après un séjour de près de deux mois à Bénévent, je me décidai à visiter Bari, où Mgr Pedicini voulut bien m'offrir une gracieuse hospitalité dans son archevêché. Quoique ce soit un hors-d'œuvre, je crois utile de mettre ici en regard les deux palais, en raison de l'analogie qu'ils présentent sous le rapport de la décoration de la grande salle.

A Bari, cette salle fournit, comme termes de comparaison, une série chronologique, des armoiries, des portraits et des cartes.

La chronologie des archevêques de Bari a été, de la part du vicaire général Garubba, l'objet d'une étude sérieuse et de recherches infinies, consignées dans un gros in-quarto. Elle a été résumée dans un tableau, peint

Digitized by Google

récemment, qui présente une succession de noms et de dates. S. Maur est le fondateur du siége; il mourut martyr en l'an 117. Le second évêque connu ne figure qu'en 347. Comme à Bénévent, nous voici donc en présence d'une lacune considérable, qui n'est pas la seule, car ce n'est qu'à la date de 530 qu'apparaît le troisième évêque, qualifié aussi de premier archevêque.

Les armoiries, sur ce vaste tableau, accompagnent les noms des titulaires. Les plus anciennes remontent à Romuald et à l'an 1035; au XIe siècle, son successeur n'en a pas, ainsi que le 34e, le 41e, qui est du XIIIe siècle, le 43e et le 47e archevêques. A part ces exceptions, le reste est régulier, excepté pour la forme de l'écu qui n'a pas été conservé tel qu'il fut porté.

Les portraits sont rares et des plus modernes. Je n'en compte que sept et encore ce ne sont pas des originaux, mais des cópies reproduites à fresque sur les murailles et, comme on y a omis les noms, un temps viendra où ce sera de l'histoire muette.

Les cartes géographiques sont de création toute récente. Faites avec beaucoup de goût, elles ne sont pas sèches comme celles de nos atlas, mais pittoresquement mouvementées et imagées. C'est un vaste paysage, avec ses montagnes, ses vallées, ses cours d'eau, ses chemins de communication, ses villes et villages. L'une donne la province ecclésiastique de Bari, telle qu'elle était autrefois, avec ses siéges nombreux : il n'en reste plus que deux actuellement, les autres ayant été supprimés. La seconde carte est consacrée à une vue générale de l'archi-diocèse, dans son étendue actuelle [1].

On me pardonnera cette longue digression, mais, franchement, elle était nécessaire et plus d'un lecteur me saura gré d'avoir suspendu momentanément l'examen de la salle que je termine en quelques mots.

Sur le mur de l'est, la ville de Bénévent, figurée en perspective par Pennino, dont le salaire fut de vingt ducats, est entourée de vues des principales villes du pays de l'archi-diocèse, ainsi que des siéges suffragants. Comme leur nombre est considérable, la fresque se continue jusque dans le couloir qui de la salle mène à la sacristie. Sans blâmer l'idée de cette

[1] A Cerreto, dans le royaume de Naples, la grande salle de l'évêché ne présente qu'une série d'écussons vides que l'on n'a pas su remplir. Quant à la chronologie, elle a été imprimée en un volume in-8°. Les portraits des évêques sont disposés dans la sacristie de la cathédrale, mais non malheureusement par rang d'ordre : quelques-uns ont une inscription qui raconte brièvement la vie. La collection ne dépasse pas deux cents ans.

Digitized by Google

représentation, qui a bien son intérêt, je préférerais une carte, à la façon de celles, si vivantes et si complètes, qui ornent la galerie de Grégoire XIII, au Vatican. Sur une carte on saisit mieux l'importance du diocèse, son étendue et la situation respective des lieux; c'est donc un perfectionnement que je réclame et qui, en réalité, offre plus d'utilité pratique.

Orsini tint de grandes réunions dans cette salle. L'*Inventaire*, qu'on conserve aux archives, indique le *Mandatum* du Jeudi-Saint, les conférences ou réunions publiques, les congrégations particulières des conciles provinciaux. En conséquence, un trône y fut élevé à demeure. Il est en bois, sculpté à Rome par Luc Caputo et a des analogues, du même temps et de la même main, dans le chœur des collégiales de Saint-Barthélemy et du Saint-Esprit, où l'archevêque tenait ainsi un trône en permanence, pour mieux affirmer sa juridiction et ses droits. Le dais et le dossier sont découpés à jour de larges rinceaux et deux anges en ronde bosse y supportaient un chapeau, au-dessus des armes du cardinal. Ce bois étant devenu noir, le trône demeure sombre; je préfère les draperies, peut-être plus coûteuses, mais plus conformes à l'étiquette cérémonielle. De plus, j'aurais aimé ce trône, non sur un des grands côtés de la salle, entre les fenêtres : sa vraie place était au fond, *in capite aulæ*, si l'architecte n'eut mis là l'entrée des appartements particuliers.

Orsini, même au milieu des splendeurs du cardinalat et de sa cour, n'oubliait ni ses diocésains ni les pauvres. Évêque, il songeait à ceux qui souffraient et cherchait à subvenir à leur indigence. Il aurait pu faire ses fondations pieuses en dehors de son palais, il trouva plus sacerdotal de les y annexer. Plusieurs portes ouvrent sur la grande salle; les unes sont celles du Mont-de-Piété, où l'on prêtait de l'argent sur gages, mais sans le moindre intérêt, conformément aux bulles de Léon X et de Paul V, qui ont réglé définitivement la matière; les autres, par leurs inscriptions, indiquent leur destination différente. L'indigent a besoin de pain pour sa nourriture, l'agriculteur pauvre réclame du blé pour les semailles : le mont fromentaire devait faire face à ces nécessités de la vie. On y prêtait *gratuitement* du froment, sur la simple recommandation du propre curé. Et nous vantons nos fourneaux économiques! Sont-ils arrivés à ce point de générosité et de tendresse pour le peuple? Le chanoine Feuli a bien eu raison d'imprimer, dans son *Bulletino ecclesiastico*, qu' « on peut égaler Orsini, mais le surpasser, jamais ». C'est encore cet incomparable archevêque qui inspirait au linteau des deux portes du mont fromentaire, ces belles sentences empruntées avec tant d'à-propos aux Livres saints, et qui le montrent le confortateur des pauvres, le secours de l'indigent :

Digitized by Google

Mons frumentarius Beneventanus erectus anno Domini 1694.
Factus es fortitudo pauperi, fortitudo egeno [1]. Isaiæ. XXV.
Eripiet de angustia [2] *pauperem.* Job. XXXVI.

Naturellement, les révolutions ont emporté le mont de piété et le mont fromentaire, sans faire mieux et davantage le bien du peuple. La salle est devenue silencieuse et elle ne s'anime qu'aux jours où le cardinal y administre le sacrement de confirmation.

IX.

Deux portes, à main gauche, débouchent, l'une sur l'escalier, à cage carrée et à jour, qui mène à l'appartement supérieur; l'autre sur l'antichambre qui avoisinait la chambre à coucher d'Orsini et sert maintenant de vestibule pour les valets de pied de son Eminence, qui y tient en permanence les insignes de sa haute dignité : le dais de drap rouge armorié, l'*ombrellino* rouge ou violet suivant le temps et le coussin aux deux couleurs requises par le cérémonial.

Cette galerie est de forme rectangulaire : un autel occupa quelque temps l'emplacement actuel du dais. A la voûte sont peints trois sujets : S. Philippe Néri voyant en extase la Vierge qui soutient la toiture prête à tomber de l'église de l'Oratoire à Rome, les armoiries du cardinal Orsini et le motif ordinaire de la bulle des archevêques de Bénévent. Les murs sont ornés d'une décoration théâtrale, où des colonnes forment cadre à des paysages, des ruines et des monuments. Dès l'entrée, le peintre a inscrit à une frise son nom et la date de son œuvre, qui ne manque pas d'entrain et dénote une main habile :

GENNAIO ORSINI. P(inxit). MDCCXVIII

Ce Janvier Orsini était-il parent de l'archevêque? On l'affirme à Bénévent, sans rien ajouter sur ses qualités personnelles et les autres produits de son pinceau facile. Le registre des comptes le porte au passif pour une somme de quarante ducats.

Dans cette pièce, une chose m'a frappé entre toutes et je veux l'examiner à loisir; c'est la double bande de médaillons emblématiques qui s'étale au-dessous de la voûte et qui fut payée douze ducats au peintre Pietro Martire. Les emblèmes, empruntés à diverses sources et expliqués

[1] *In tribulatione sua* (Isai., XXV, 4).
[2] *De angustia sua* (Job., XXXVI, 15).

Digitized by Google

par une devise, prirent faveur surtout au XVIe siècle; au siècle suivant, on en faisait encore; le XVIIIe assiste à la décadence de ce goût à la fois littéraire et artistique. Nous sommes ici à la période de déclin, mais rien ne le fait soupçonner, car les motifs sont bien choisis, les mots heureux et l'ensemble réussi suffisamment.

Orsini s'était formé une cour d'hommes studieux et distingués qui lui prodiguaient une admiration constante et devançaient l'éloge de la postérité en le lui décernant de son vivant, non en manière de flatterie et de basse adulation, mais avec délicatesse et à-propos. Ils savaient admirablement leur Écriture-Sainte et ils en tiraient un parti excellent, comme le témoigne chacune de ces devises si variées et si judicieuses. Quel était l'objectif direct de l'emblème? L'évêque dans les principaux devoirs de sa charge pastorale; mais, par une allusion transparente, tous ces motifs se référaient indirectement au cardinal Orsini, à qui nous aimons à notre tour à les appliquer pour le montrer, comme il l'était effectivement, le type et le modèle du bon évêque.

La foi et la dévotion, la piété affectueuse et tendre, ont nécessité, aux deux extrémités, d'abord un triangle, dans lequel est écrit le nom de Dieu en grec, avec la louange éternelle des anges dans le ciel : SANCTUS, SANCTUS, SANCTUS; puis, le monogramme du nom de Jésus, uni à celui du nom de Marie, parce qu'en eux et par eux nous espérons le salut : SPES UNA SALUTIS. Voilà les contours de ce tableau où vont se mouvoir les emblèmes, que cette double annonce indique devoir être envisagés au seul point de vue chrétien, quelque profanes que soient les images employées pour faire passer l'esprit du visible à l'invisible, du matériel au spirituel.

Le télescope, posé sur terre, permet à l'œil humain de scruter les mystères des profondeurs du ciel. L'évêque, élevé au-dessus des choses d'ici-bas, puise dans la prière et les méditations la connaissance des vérités qui lui serviront de règle : ALTA A LONGE COGNOSCIT (*Psalm.* CXXXVII, 6).

La poule s'avance vers les œufs qu'elle a pondus pour les couvrir de ses ailes et féconder de sa chaleur. L'évêque de même donne la vie aux âmes qui lui sont confiées : VT VITAM HABEANT (*S. Joann.* X, 10).

Le chien vigilant garde la bergerie, image fidèle de l'évêque veillant sur l'entrée et la sortie des brebis qui forment son troupeau : CVSTODIT INTROITVM ET EXITVM (*Ps.* CXX, 8).

La mitre, qui a pour support une colonne, ne sera pas renversée, symbole de la fermeté épiscopale qui ne sait pas fléchir : FIRMABITVR ET NON FLECTETVR (*Eccl.* XV, 3).

Digitized by Google

Le soleil a mûri le raisin et, quand on a fait la vendange, on a trouvé au pressoir une plus grande quantité de vin. Il dépend de l'évêque, docile à la grâce, d'offrir à Dieu une récolte spirituelle plus ou moins abondante: VT FRVCTVM PLVS AFFERAT (*S. Joann.* XV, 2).

L'horloge compte les heures et les minutes. Un évêque pénétré de ses devoirs n'a pas un instant à perdre : PARTICVLA NON TE PRÆTEREAT. (*Eccl.* XIV, 14).

La grue est l'emblême de la vigilance, parce qu'on supposait autrefois qu'elle ne dormait que sur une patte, l'autre tenant une pierre, qui en tombant la réveillait. L'évêque ne craint pas sa peine et se tient toujours prêt, même au temps de son repos : EXCVBAT IN CVSTODIIS. (*Num.* XVIII, 4).

Le cheval, que retient par la bride une main vigoureuse, ne peut s'emporter. L'évêque doit être calme dans ses jugements, et ne jamais céder à d'indignes mouvements de colère : NE DECLINES IN IRA. (*Psalm.* XXVI, 9).

On prétendait que, chaque matin, l'éléphant adorait le soleil à son lever. L'évêque, de même, gagnera à s'humilier devant Dieu : HVMILIAT SEMETIPSVM (*S. Paul. ad Philipp.* II, 8).

La lampe qui brûle et luit est la figure de l'évêque se consumant pour les autres, afin de les éclairer: VT ARDEAT ET LVCEAT. (*S. Joann.* V, 35) [1].

Le pélican, se perçant la poitrine pour nourrir ses petits de son sang, est la vive expression du dévoûment épiscopal poussé à ses dernières imites : REFICIAM VOS. (*S. Matth.* XI, 28).

La crosse est la houlette du pasteur; elle se termine par une courbe gracieuse, afin d'attirer plus doucement. N'a-t-on pas dit jadis : « qu'il fait bon vivre sous la crosse ! » SVM PASTOR BONVS (*S. Joann.* X, II).

Le soleil verse ses rayons sur une balance, qui apprend à l'évêque l'équité sous l'œil inflexible de Dieu : ÆQVITATEM VIDIT VVLTVS EIVS (*Psalm.* X, 8).

La niche, où les abeilles déposent le miel butiné sur les fleurs, rappelle l'activité et la mansuétude de l'évêque : MANSVETVM EXALTANT (*Psalm.* CXLIX, 4).

[1] Je ferai observer que les textes ne sont pas toujours cités fidèlement. J'ai pris la peine de les contrôler tous, afin de pouvoir dire à quels livres de la Bible ils ont été empruntés. Je me suis vite aperçu qu'ils avaient subi souvent quelque modification et que c'était plutôt à l'idée qu'aux mots eux-mêmes que visait le P. Cavalieri. Je suppose, en effet, le docte Dominicain auteur de ce travail. Il logeait à l'archevêché et avait une grande pratique de l'Écriture-Sainte.

Digitized by Google

Le cerf, suivant une fausse notion d'histoire naturelle, de son souffle attirait les serpents pour les exterminer. L'évêque a en lui le souffle de l'Esprit saint pour anéantir les méchants : FLAVIT SPIRITVS EIVS. (*Psalm.* CXLVII, 18).

La trompette, quoique sonore, peut avoir des sons doux. La douceur dans l'évêque est une vertu incomparable : IN SPIRITV LENITATIS (*S. Paul. ad Galat.* VI, I).

Le moulin, dont l'eau fait tourner la roue, broie le blé qui alimente l'affamé. L'évêque est, avant tout, le père des pauvres, des besogneux, des indigents : FRANGIT ESVRIENTI (*Isai.* LVIII, 7).

Le soleil reflète son image sur un tableau dressé sur un chevalet, comme l'évêque reproduit en lui les attributs de la divinité : IN EANDEM IMAGINEM (*S. Paul.* II *ad Corinth.*, III, 18).

Le renard, emblème du pêcheur, fuit devant le chien, symbole de la vigilance épiscopale : A FACIE TVA FVGIAM (*Psalm.* CXXXVIII, 7).

Le dauphin, par l'odeur qu'il exhale, attire à lui tous les poissons de la mer; ainsi l'évêque fait courir au parfum de ses vertus : IN ODOREM CVRRIMVS (*Cantic.* I, 3).

Deux marteaux frappent ensemble sur une enclume qu'ils ne parviennent pas à ébranler. L'évêque a ainsi besoin de force pour résister aux assauts extérieurs : FORTIDVDINEM MEAM CVSTODIAM (*Psalm.* LVIII, 10).

Le phénix renaît sur le bûcher où il se consume, comme l'évêque sait multiplier ses jours : MVLTIPLICABO DIES (*Proverb.* IX, II).

L'ours saisit dans ses pattes son ourson et lui apprend à se tenir debout et à marcher. L'évêque a cette attention paternelle pour les âmes qu'il forme : DONEC FORMETVR (*S. Paul. ad Galat.* IV, 19).

La boussole tourne son aiguille aimantée vers l'étoile polaire, montrant à l'évêque que les influences humaines ne sont pas faites pour diriger ses actions : HANC REQVIRAM (*Psalm.* XXVI, 4).

La pluie arrose un jardin. L'évêque, à l'exemple du Sauveur, fera partout du bien sur son passage : PERTRANSIIT BENEFACIENDO (*Act.* X, 38).

La grenade cache sous son écorce une multitude de grains, de même que l'évêque abrite la multitude des fidèles qui forment son troupeau : COPERIT MVLTITVDINEM (*S. Jacob.* V, 20).

La mitre, entourée d'une auréole, dénote la splendeur ajoutée à la dignité épiscopale par la sainteté : CONTVLIT ET SPLENDOREM (*Judith*, X, 4).

L'aigle éprouve ses aiglons en leur faisant fixer le soleil. L'évêque aussi a son épreuve, mais c'est Dieu qu'il contemple uniquement : CVM PROBATVS FVERIT (*S. Jacob.* I, 12).

L'arbre ne redoute pas les années, qui lui donnent plus de force. L'ex-

Digitized by Google

périence, acquise par un long épiscopat, fait l'évêque plus robuste : FORTIOR CVM SENVERIT (*Prov.* XXII, 6.).

En décrivant chaque emblême et expliquant sa devise, la pensée du cardinal Orsini était sans cesse présente à mon esprit, car toutes ces vertus du véritable évêque, il a su les mettre en pratique et il en a donné surabondamment l'exemple à ses successeurs, à qui il a laissé cet enseignement écrit comme un testament immortel, qui peint sa foi, sa générosité, sa vigilance, sa bonté, sa douceur, sa force. Mais tout cet ensemble se résume dans ces deux mots qui peuvent lui être appliqués à la lettre : PERTRANSIIT BENEFACIENDO. Il n'en faut pas davantage pour justifier le culte que lui ont voué ses diocésains, qui parlent encore de lui avec amour et vénération, comme d'un bienfaiteur dont le souvenir est ineffaçable.

X

De l'*antichambre obscure*, comme la nomment les livres de comptes, on passe, à main gauche, dans une pièce, dont l'unique fenêtre a vue sur la cour intérieure. Là se tient l'agent de la mense épiscopale, qui perçoit les fonds appartenant à l'archevêché et administre ses revenus.

Or la mense se décompose en quatre parts : les produits des immeubles, maisons, terres, moulins, fermes, etc.; le cathédratique, versé par le clergé, les églises, les confréries, les hôpitaux et les chapelles ; la procuration, à l'occasion de la visite pastorale, basée sur le nombre des âmes ; enfin la quarte décimale prélevée sur les dîmes ecclésiastiques. Le total montait à huit mille ducats, soit plus de 32,000 fr.; mais la révolution italienne a fait main-basse sur les biens de la mense et, actuellement, les revenus sont tellement diminués qu'ils ne dépassent pas le chiffre de seize mille francs.

Orsini a fait dresser, dans un épais registre, l'inventaire exact et détaillé (*platea*), avec le plan des domaines, de tout ce qui, de son temps, formait l'appoint de la mense. La première page, peinte à l'aquarelle par Giliberto Pacca qui l'a signée, offre, pour élucider ses colonnes vitinées, d'ingénieuses applications de l'Ecriture sainte. On plante des vignes pour manger les fruits ; quand la vigne a poussé, elle s'étend au loin et forme un ombrage salutaire. La mense était tout cela ; plus elle se développait, plus elle apportait de revenus utiles. *Plantate vineas, et comedite fructus earum.* IV Reg. XIX [1]. *Cumque germinasset, crevit in vineam latiorem.* Ezechiel, XVII [2]. *Ut umbraculum in vinea.* Isaiæ I [3].

[1] XIX, 29.
[2] XVII, 6.
[3] I, 8.

Digitized by Google

J'ai remarqué dans le gros registre des dépenses faites par Orsini qu'il ne négligeait pas de planter des vignes et d'améliorer les immeubles de la mense. Ceci soit encore dit à sa louange, car les réparations forment un long chapitre à part dans le relevé de sa gestion.

XI

L'antichambre a, au fond, une porte qui mène à une salle, nommée autrefois la *librairie*. Là était cette belle bibliothèque, composée avec tant de soin et dont malheureusement tous les volumes, si laborieusement accumulés, ont été dispersés. Orsini y dépensa, de 1674 à 1728, tant pour l'entretenir que la compléter, car il en avait fait venir la principale partie de son ancien siége de Manfredonia, jusqu'à plus de six mille ducats, soit 25,512 fr. de notre monnaie. Les livres qui en proviennent seraient faciles à reconnaître, car ils ont presque toujours les armes gaufrées sur les plats et, à l'extérieur, un *ex-libris* gravé, au nom et à l'écusson du cardinal. Je n'ai pas vu le catalogue de cette bibliothèque, mais je conjecture par les acquisitions qu'elle ne laissait rien à désirer sous le rapport de la science ecclésiastique.

Non seulement Orsini possédait une belle bibliothèque, mais j'apprends encore de ses livres de dépenses qu'il avait établi une imprimerie à l'archevêché et qu'il y tenait un intendant, un compositeur et un tireur. C'est de là que sortaient ses nombreux édits, les patentes imprimées, les synodes et autres opuscules qu'il répandait à foison dans le diocèse pour l'instruction des clercs. A cet article, je noterai qu'il avait fait traduire du français en italien le curieux *traité* de Thiers *sur les perruques*, qui doit être une rareté bibliographique : le traducteur fut payé de ses *fatigues*, mais médiocrement. Je vois qu'alors les émoluments et gratifications n'arrivaient jamais à un chiffre bien élevé.

A la bibliothèque est attenante une petite chapelle, que les comptes qualifient *Capella segreta della libreria*. Elle en est séparée par un mur de refend, percé au milieu et clôturé par un chancel de bois à balustres et fait au tour. De cette façon, les ecclésiastiques entraient seuls dans la chapelle, les laïques et les domestiques se tenaient en dehors; la messe finie, on fermait à l'extérieur les volets.

L'autel en marbre a été consacré par Orsini, qui, ainsi qu'il le recommande dans le *Recteur ecclésiastique*, l'a tourné vers l'Orient. Tout autour sont peints, en haut, les saints évêques de Bénévent. C'est là leur véritable place; ils assistent l'archevêque priant et sont à la fois ses protecteurs et ses modèles. Au-dessous Joseph Castellani, originaire de Naples

Digitized by Google

et peintre ordinaire du cardinal Orsini, a figuré sur toile en neuf tableaux plusieurs traits de la vie de S. Dominique, qui lui ont été payés en tout 63 ducats (267 fr.)

La croix archiépiscopale est conservée à demeure dans cette chapelle, à la droite de l'autel. Elle est en argent, avec quelques dorures aux extrémités, quoique les cardinaux aient le droit de la porter complétement dorée. Orsini, qui la fit faire et inscrivit son nom à la pomme, y dépensa, en 1691, 107 ducats, 27 carlins et 2 grains, un peu plus de 455 fr.

Un tableau et une inscription latine attirent surtout l'attention dans cette chapelle. L'inscription raconte comment le cardinal Orsini, lors du tremblement de terre de 1688, fut préservé miraculeusement par l'assistance particulière de S. Philippe Néri et le tableau le montre enseveli sous les ruines de son palais, la tête seule hors des monceaux de pierres et appuyée contre une image de son protecteur, qui, en conséquence de ce fait mémorable, est devenu le patron de Bénévent.

C'est le cardinal lui-même qu'il faut entendre pour avoir une idée exacte de cette préservation miraculeuse et il affirme le prodige sous serment, *circumpositis sacris Evangeliis.* « Le tremblement de terre, dit-il, est arrivé, en punition de mes péchés, le samedi 5 juin de l'an 1688, veille de la Pentecôte, vers vingt heures et demie. Je me trouvais alors dans ma chambre, située dans l'appartement supérieur de mon évêché. Je causais avec un gentilhomme de mon diocèse, attendant qu'on vînt m'avertir de descendre à l'église pour vêpres. Ma chambre fut renversée par la secousse, et le pavé sur lequel j'étais fut précipité avec la chambre de dessous et pareillement partie du pavé de cette autre chambre et je tombai avec le susdit gentilhomme sur la voûte du grenier. Nous fûmes couverts des pierres de tout le bâtiment qui se précipitèrent à la suite, mais notre sort fut différent, car lui mourut et je fus préservé. Quelques roseaux me protégèrent la tête et firent au dessus de moi une espèce de toit, suffisant pour m'abriter et me faire rester commodément. Dans la chambre d'où je tombai, il y avait une armoire en noyer, pleine de papiers. J'y gardais en feuilles les faits les plus importants de la vie de mon glorieux protecteur S. Philippe Néri, gravés d'après son histoire, ayant l'intention de les placer dans le *casino* que j'avais fait bâtir hors de la ville, à la *Pace Vecchia.* Cette armoire se posa sur ce toit fragile de roseaux qui me gardait la tête et s'ouvrit, quoique fermée à clef : les images de la vie du saint en sortirent et se répandirent autour de moi. Sous ma tête s'arrêta celle qui représente le saint en prière, lorsqu'il voit la sainte Vierge soutenant de sa main une poutre de la vieille église de la *Vallicella*, qui avait été déplacée. Sur l'armoire était tombé un linteau pesant, en marbre. Malgré cela, pendant tout le

Digitized by Google

temps que je demeurai enseveli parmi les ruines, je ne ressentis aucune incommodité, ni poids, ni même charge; bien plus, je pus réciter continuellement à haute voix quelques prières et j'eus pleinement l'usage de ma raison, me recommandant à Dieu et aux saints et ayant une grande confiance en ma délivrance. Mes familiers me dirent que je suis resté sous les décombres une heure ou une heure et demie, mais il me semble que je n'y suis demeuré qu'un quart d'heure, ce qui est une nouvelle grâce. Le Père Buonaccorsi, lecteur de mon ordre, vint m'appeler et je l'entendis aussitôt; il reconnut ma voix, quoiqu'il ne pût distinguer mes paroles. Assisté du chanoine Farella, il commença à me dégager. Puis vinrent deux autres personnes, qui aidèrent à me tirer des décombres. Il est à remarquer qu'aucun d'eux ne fut atteint, quelque peine qu'ils prissent à remuer et écarter les pierres qui tombaient.

« Dès que je fus dégagé, le dit chanoine trouva sous ma tête l'image de mon saint patron. Un autre en ayant prise une au hasard, me la donna à baiser et je vis qu'elle représentait Philippe ressuscitant Paul Massimo. Ainsi sorti des ruines, je fus transporté hors de la ville. J'avais bien quelques blessures à la tête, à la main droite et au pied droit, mais je n'en ai jamais ressenti de douleur. Le soir même, je pris en main le Saint-Sacrement, prêchai au peuple et administrai le saint Viatique à un malade. La chaux qui était tombée sur moi m'avait seulement occasionné aux yeux une fluxion, qui, sans douleur cependant, m'a laissé quelqu'incommodité à la vue. La grâce de mon saint ne se borna pas à cela, car, dans le renversement de mon évêché, furent également préservés ma nombreuse domesticité, mes hôtes et les employés de ma cour : un seul laquais périt, mais il était hors de l'évêché, où ne furent trouvés morts que quelques étrangers qui n'étaient pas venus pour affaires à mon tribunal. Il a préservé également les prêtres de la congrégation de la Mission que j'avais établis en ville et avec eux tous mes séminaristes, quoique le séminaire ait été renversé. Je puis donc dire à la gloire de mon saint : *Quos dedisti mihi* (c'est à lui que je dois l'honneur d'être archevêque) *non perdidi ex eis quemquam*..... Tous les édifices de ma ville ont été culbutés, néanmoins le saint m'a conservé les archives de l'archevêché, la chancellerie, l'appartement de mon vicaire, où il y avait une grande quantité de papiers et la bibliothèque du chapitre de la métropole ; en un mot, il m'a gardé tous les papiers qui concernent les comptes de l'administration de mon église..... Trois médecins très-experts ayant observé mes yeux après l'accident, estimèrent qu'ils avaient été gravement lésés par la chaux qui, outre la fluxion, avait notablement atteint la vue ; mais, en raison de ma confiance audit saint, je refusai l'emploi de tout remède

Digitized by Google

naturel, en continuant d'appliquer ses reliques qui m'ont procuré l'amélioration désirée. »

Quand Orsini quitta sa ville épiscopale pour aller siéger à Rome, les habitants pleuraient, répétant qu'ils avaient perdu leur protecteur. Priant un instant à l'écart, il leur promit sa protection à l'avenir contre les tremblements de terre et, de fait, depuis lors non-seulement la ville n'a pas été atteinte, quoiqu'ailleurs et tout autour du diocèse il y ait eu des dégâts considérables ; mais aucun habitant de Bénévent n'a eu à en souffrir, même hors de sa ville dans des lieux exposés à ces secousses terribles. Il est des familles qui tiennent avec vénération ou son buste ou quelque objet à son usage et attribuent à cette dévotion une protection spéciale en cas de danger.

Une famille m'a fait voir une de ses mules, de satin rouge, brodée d'une croix d'or à l'empeigne, que les femmes se font porter à domicile quand leurs couches sont laborieuses et elles trouvent, au contact de cette précieuse relique, un soulagement réel, récompense de leur vive confiance dans l'assistance du vénérable serviteur de Dieu.

XII

Le registre des comptes divise l'habitation des archevêques en quatre quartiers. Chaque *quarto* se compose d'une succession de pièces, toutes voûtées pour résister plus efficacement aux convulsions du sol. L'appartement actuel du cardinal, tout modernisé, s'étend à l'ouest, au-dessus du jardin et aboutit au *torrione*, où sont les communs, cuisine, dépense, escalier dérobé, etc. Orsini préférait le quartier qui longe la rue au midi et est compris entre l'antichambre obscure et une galerie peinte, mais plus récente. Ce n'est pas dans la troisième pièce, comme on le dit, que se trouvait le cardinal, quand il fut précipité du premier au-dessus des magasins ou greniers à blé de la mense épiscopale. Un pavé en mosaïque antique indique l'endroit où le plancher s'effondra une seconde fois sous lui, entraîné dans sa chute par l'étage supérieur. Cette chambre a cela de particulier que dans les embrassures des fenêtres est peint en tableaux, semblables à un registre des archives, l'état général du diocèse, en sorte que d'un seul coup d'œil l'archevêque pouvait se renseigner immédiatement sur le nombre d'églises, de chapelles, de couvents, d'ecclésiastiques, de religieux, de familles, d'âmes, etc., qui remplissaient, animaient et peuplaient son vaste diocèse. On sent là l'esprit éminemment pratique, pour qui la statistique offre des ressources précieuses.

On monte au troisième quartier, également situé au midi, par un esca-

Digitized by Google

lier à jour, dont la porte, sur la grande salle, est fermée en claire-voie. Il reproduit identiquement la disposition adoptée en bas, y compris la chapelle secrète avec chancel de bois. L'ameublement et les tentures en sont modernes, et dans le goût actuel. La chambre de la chûte correspond à celle de la mosaïque.

Je le dis avec tristesse, dans ces trois quartiers où plane encore le souvenir d'Orsini, tout est vide d'objets rendus vénérables par un contact continuel et un usage journalier. On aimerait à voir son lit, son ameublement sans faste, ses tableaux de dévotion, son agenouilloir où tant de fois il pria pour ses diocésains, son bureau de travail, ses livres usuels, etc. Tout cela eût donné un charme particulier à cette série d'appartements qui n'a rien de bien remarquable. Je n'y rencontre même pas son portrait authentique, marbre ou toile, statue, buste ou tableau ; pour le voir il faut l'aller chercher ailleurs que chez lui. Cette absence du légitime propriétaire, de celui qui, dans un espace de 54 ans, dépensa pour reconstruire l'archevêché, l'embellir et le meubler, 64,589 ducats de sa fortune personnelle (314,449 francs), l'absence de cette image vénérable me glace le cœur, et je ne puis m'empêcher de dire avec conviction : « Que les hommes sont ingrats, et qu'ils oublient vite les sentiments que dicte la reconnaissance la plus vulgaire ! »

Où je retrouve Orsini tout entier, c'est dans le quatrième quartier, qui prolonge au couchant le quartier précédent. On l'a surnommé avec raison *il conventino*, parce qu'il a l'aspect d'un couvent de religieux. Un corridor central le partage dans toute sa longueur et, de chaque côté, sont soudées des cellules qu'on peut isoler ou faire communiquer à volonté. Là se retiraient, sans luxe ni apparat, les évêques convoqués au concile provincial. Les conciles et les synodes ont été l'œuvre capitale de sa vie d'archevêque ; pape, il tint le Concile romain de Latran. Grand et généreux, il pourvoyait à toute la dépense qu'entraînaient ces réunions ; il se chargeait même de la suite des évêques et avait logé leurs prêtres, près de là, dans le couvent de S. Modeste, où rien ne manquait à leurs besoins. Le registre des dépenses entre à cet égard dans une foule de détails des plus curieux. Le macaroni nécessairement y jouait le rôle principal. Je noterai cet autre détail de mœurs : pour boire frais, on servait de la neige ; mais comme le vin dit *lacryma* eût été trop capiteux sans doute, on le tempérait préalablement par une forte addition de *vin rouge* ordinaire.

J'ai épuisé mon sujet. Puissé-je n'avoir pas poussé à bout la patience du lecteur en le forçant à me suivre dans une description qui ne s'attache à rien de bien saillant ! Je le répète, le palais archiépiscopal de Bénévent n'est pas précisément artistique, et pourtant il est intéressant. Il y en a cer-

Digitized by Google

tainement de plus beaux, je doute qu'il en existe de plus curieux à visiter. Si je me suis laissé entraîner plus que de raison, que la mémoire du cardinal Orsini, pour laquelle on se passionne facilement, soit mon excuse et ma justification. On ne saurait jamais trop mettre en évidence le nom et les œuvres de ceux qui n'ont vécu que pour l'Église et ont sacrifié leur existence à son développement et à sa gloire, leur repos et leur fortune. *Quam multa, quam opportuna, quam grandia accepta referunt beneficia*, dirai-je en finissant, avec une inscription de l'hôpital de Bénévent, gravée sur marbre à la louange de Frère Vincent Marie, prêtre du titre de S. Sixte, cardinal Orsini.

X. Barbier de Montault,
Prélat de la Maison de Sa Sainteté.

Digitized by Google

LE CLERGÉ ET L'ARCHÉOLOGIE

Ceux qui peuvent, comme nous, se reporter à cinquante ans dans le passé, se souviennent de la renaissance à laquelle ils assistèrent de l'archéologie monumentale. C'est en effet de 1825 à 1830 que M. de Caumont jeta, dans un cours public professé à Caen, les éléments de la science nouvelle qui séduisit dès lors les intelligences élevées, et marcha jusques à notre temps par une voie de progrès dont la théorie est complète. Que de livres, que de revues et de mémoires n'ont pas été publiés sur toutes les parties de cette science inséparable de l'histoire qu'elle éclaire de tous les côtés ! Que d'observations sagaces, que d'intelligentes entreprises et de hautes découvertes, que de sérieuses études ! Histoire, monuments, numismatique, paléographie, arts du dessin, céramique, orfévrerie, tout a été fouillé. Un zèle incessant a mis le passé au service du présent, et de toutes ces recherches est résulté pour chacune de ces parties de la science, généralisée sous le nom d'archéologie, une suite de théories toutes nées de l'expérience et très-propres, par cela même, à guider dans les grandes choses que l'esprit humain ne comprend jamais sans les vouloir aussitôt.

Un des premiers soins que se donnèrent dès le commencement de cette régénération ceux que leur instinct du beau et du bon introduisit dans cette attrayante carrière fut de conserver les restes précieux de nos vieux châteaux échappés aux barbaries de la bande noire, de garder les ruines encore semées dans tous nos départements, comme autant de jalons où se trouvaient inscrits les fastes de la patrie avec ses gloires et ses honneurs. Ce furent donc les nobles objets de nos préoccupations scientifiques. Mais ces objets n'étaient plus qu'à l'état de lettre morte ; leurs souvenirs même s'étaient ternis en ne nous arrivant qu'à travers des mutilations qui n'en laissent qu'une incomplète idée. D'autres monuments, plus dignes à tous égards de notre intérêt, demeurent fermes, depuis une longue suite de siècles, sur leur emplacement primitif, et y continuent les phases miraculeuses de leur vie morale, en gardant au cœur des peuples l'idée de

Digitized by Google

Dieu qui ne peut périr et qui avait été leur sauvegarde. Ceux-là avec leurs caractères divers, empreints des inspirations de leurs différentes époques, se montraient dans toute la majesté de leur origine que le temps avait respectée, ou chancelants sous les atteintes d'accidents séculaires, ou mutilés par de prétendues restaurations, subies après les malheurs de nos guerres civiles. Enfin çà et là dans nos grandes villes, dans nos plus modestes hameaux, on rencontrait des églises marquées au type moderne d'entrepreneurs et d'agents-voyers, architectes de hasard, comme il y en a encore, taillant et appareillant du parpaing sans aucun souci du christianisme, comme ils faisaient ailleurs des granges, des halles, des bazars !... Mais, grâces à Dieu, ce goût pur du mortier ne fleurit pas longtemps ; l'étude du Moyen-Age mieux compris fit estimer ses chefs-d'œuvre ; on devina son esthétique, on savoura la belle hardiesse de ses lignes, on s'éprit de ces nobles et élégantes sculptures, on comprit enfin que tout, dans ces magnifiques édifices inspirés par la pensée catholique, devait être conservé, restauré, ou reproduit sans aucun mélange hétérodoxe de fantaisie et de nouveauté.

Et pourtant cette haute pensée ne fut pas servie à souhait par tous et partout. L'architecture chrétienne eut ses hérésies professées et mises en pratique par cette école malavisée de jeunes ou vieux constructeurs, trouvant une curée dans le mouvement rénovateur qui appelait à relever les sanctuaires tombés. Dieu sait ce qui se fit alors sous prétexte de style gothique ou roman ! Tout le monde en voulait ; tout le monde s'ingénia d'en faire, et ces grands créateurs, plus désireux du profit que de l'art, ne laissèrent sur la pierre empreinte de leur esprit que la grossière preuve de leur incompétence et de leurs stupides maladresses.

C'est que cette illustre pléïade de maçons en habit noir et cravate blanche n'avait omis qu'une chose dans ses études professionnelles ; savoir et étudier l'esprit de nos constructions religieuses dont ils ignoraient les premiers rudiments. Ils ne savaient même pas qu'il existât pour elles des règles précises et formelles qui en avaient fait le premier des arts dans nos vieux âges. Néanmoins ils s'emparèrent de toute église à restaurer, s'avisèrent même d'en concevoir et d'en bâtir, n'importe comment, mais certainement à très-haut prix. — Cela dura pendant tout le beau et pacifique règne de Louis-Philippe.

En 1848, le mauvais génie de la France s'amusa à régulariser ce sublime désordre. Je tiens d'un ancien ministre de ce temps qu'il y avait alors deux ou trois cents élèves de l'école d'architecture dont on était embarrassé ; qu'on créa pour eux des places d'architectes diocésains, leur partageant ainsi le soin de chaque diocèse où chacun dût manier la cathé-

Digitized by Google

drale, l'évêché et le séminaire. Pauvres cathédrales ! Nous savons comment elles furent ou restaurées ou refaites. D'énormes dépenses, d'intolérables lenteurs aboutirent aux plus lourdes fautes qui se commettent encore sous les mêmes auspices, et nous procurent des basiliques de renom dont les plans, acceptés d'ores et déjà, évoquent par leur innovation audacieuse les souvenirs mahométans du Caire, de la Mecque et de Stamboul.

Dans cette marche par trop hardie de cette bâtardise artistique, le clergé ne fut-il pour rien ? N'y entre-t-il pas encore pour beaucoup trop ? Cela n'est pas douteux. Pour nous, prêtres, il y a toujours un devoir trop peu apprécié : le zèle de nos églises où l'on ne peut faire trop bien ce qui se fait, puisque c'est pour Dieu qu'elles sont faites. Or, ce zèle qui se manifeste souvent par des projets d'embellissements ou de parures, manque le plus souvent des lumières qui devraient l'éclairer. De là, le clinquant, l'ornementation équivoque et de mauvais goût, nulle cohésion des parties nouvelles avec le style général ; pitoyables peintures, bizarre et capricieux ameublement ; rien de raisonné, de docte ; rien qui témoigne d'un contrôle sur des ouvriers inhabiles, ni de surveillance sur ces entreprises d'architectes, contre lesquels il faudrait au moins s'élever, quand on les voit à l'œuvre, en dénonçant à qui de droit leurs maladresses ou leurs malversations. Les curés sont les gardiens naturels de leurs sanctuaires ; il leur incombe de par Dieu d'en maintenir la dignité, d'en protéger la décence, de n'y faire que des réparations bien entendues, de ne laisser toucher qu'à bon escient, et par telles gens dont la compétence soit assurée, des reconstructions normales dont les détails s'harmonisent avec l'ensemble de l'architecture et de l'ornementation. Et comme MM. les Curés, ce qui est un malheur, n'ont pas toujours les connaissances nécessaires pour cet art trop peu exercé d'être maître chez soi, c'est aux évêques tout naturellement que l'église impose le devoir de les remplacer en cas d'insuffisance, de les guider ordinairement, et toujours d'autoriser ou d'interdire ce qui doit être bien ou pourrait être mal. Saint Charles ne l'ignorait pas, il fit un très bon livre sur ce sujet, où tout est motivé d'après les règles les plus anciennes, renouvelées dans ses conciles de Milan. Benoît XIV ne s'en est pas fait faute. Nous citerions bien d'autres autorités non moins respectables, mais bornons-nous à une d'entre elles qui les résume toutes et qui nous est tombée naguère de nous ne savons plus quelles hauteurs archéologiques.

Le pape Benoit XIII qui gouverna l'Eglise de 1724 à 1730 avait voulu rappeler à leur première énergie les règles depuis longtemps établies sur ce point, et qui ressortaient de certaines prescriptions du concile de Trente. C'est d'après ses intentions que l'archevêque de Bénévent, cardinal

Digitized by Google

Coscia, fit imprimer une intéressante pièce latine dont nous possédons un exemplaire : nous allons l'analyser ici. C'est une sorte de Commission officielle, lettre patente, donnée à un personnage quelconque, dont le nom est resté en blanc sur cette formule, et qui a pour but de réglementer le sujet qui va nous occuper.

Le prélat commence en affirmant qu'une des principales sollicitudes de sa charge est d'entourer de plus d'honneur et de gloire la Maison de Dieu. dont la beauté doit être un des mobiles les plus actifs du zèle catholique. Après avoir pourvu par des ordonnances, après chacune de ses visites pastorales, à la construction et aux réparations des églises, chapelles, baptistères et autres lieux sacrés de son diocèse, il lui reste à procéder au choix, et à la délégation de Préfets de fabrique préposés à l'exécution de ces ordonnances ; car, ajoute-t-il, « l'expérience nous a appris que beaucoup de ces saintes entreprises, faute du contrôle et de la surveillance d'un docteur éclairé, ont dû être recommencées à grands frais, parce qu'on les avait laissées aux mains de gens sans études et dont le travail accusait une trop évidente inhabileté. »

De là, nomination au nom de Benoit XIII, dans chaque diocèse, d'un *préfet de la fabrique*, reconnu par son aptitude et son zèle, et chargé des soins matériels de l'église. Ses honoraires sont réglés à 4 ducats pour cent de la dépense faite dans un rayon de 10 milles autour de la ville épiscopale, où sera sa résidence ; ils seront de 6 pour cent entre 10 et 20 milles, et de 8 au-delà. Sa tâche devait être de visiter les églises, chapelles, lieux saints consacrés par des pèlerinages et confréries. Il ne devait rien recevoir, sous aucun prétexte, en sus des droits assignés par l'ordonnance épiscopale susdite, ce surplus lui fût-il offert spontanément : le tout sous peine d'amende égale au quadruple des sommes illegitimement reçues.

Ceci est déjà d'une souveraine prudence, évitant à l'inspecteur des travaux diocésains les séductions dangereuses de profits exagérés. Mais voici qu'on va entrer dans d'utiles détails et réglementer l'action du fonctionnaire officiel. Tout est prévu et toutes les prescriptions que nous allons voir se rattachent les unes aux autres avec un merveilleux esprit d'organisation.

1° Pour guider les préfets dans la tâche qui leur incombait, un livre avait été édité par l'archevêque et recommandé par le concile provincial à l'attention de tous les prêtres c'était le « Directoire des églises » *(Rettore ecclesiastico)*. — Je voudrais bien avoir ce livre !.. — Il traitait des devoirs des fabriques : le Préfet devait s'assurer qu'on en observât les prescriptions et s'y conformer lui-même dans l'accomplissement de sa charge.

2° Il devait aussi veiller à l'observance de tous les décrets rendus par

Digitized by Google

l'Archevêque à la suite des visites pastorales, et dénoncer au prélat les abus ou les manquements qu'il y aurait vus.

3° Quand une décision avait été prise par l'autorité diocésaine pour la construction ou la restauration d'une église, il appartenait au préfet de veiller à ce que rien ne s'exécutât que par des architectes approuvés et acceptés par l'Evêque.

4° Les devis, marchés et conventions à forfait devaient être examinés avec soin, soumis autant que de besoin et, eu égard à leur importance, au visa d'un architecte approuvé, ou de l'Ordinaire, sous peine de nullité.

5° Ces marchés ne pouvaient être passés qu'avec des hommes honnêtes et compétents.

6° Pour ces marchés les paiements se divisaient ainsi : un tiers au commencement des travaux ; un autre tiers quand l'œuvre serait à moitié achevée ; le reste après le complet achèvement.

7° C'est le préfet qui délivre les mandats de paiements. Si les sommes ont été empruntées pour l'œuvre, ces mandats délivrés aux trésoriers ou économes des fabriques ou des confréries intéressées, devaient faire mention de ces emprunts : ils devenaient ainsi pour le prêteur une grande sécurité, car elle authentiquait ses droits, lui donnant un titre de plus en faveur de sa créance. De là aussi plus grande facilité à l'emprunteur de trouver des fonds qui ne courraient aucuns risques.

8° Le préfet visitera quatre fois l'an les églises placées sous sa juridiction. Il y veillera à la conservation des murs, à l'intégrité du pavé, des vitraux et autres détails de l'édifice qui regardent la fabrique ; il procèdera à l'exécution de tout ce qui aurait été négligé contre les ordonnances rendues à la suite des visites épiscopales.

9° Il aura soin que les tableaux et sculptures, soit de la façade des églises, soit de l'intérieur, et qui ornent les baptistères ou les chapelles, ne blessent en rien les convenances, et ne soient confiés pour leur exécution ou leur restauration qu'à des artistes capables et instruits.

En outre et comme sanction de ce qui précède, les préfets des fabriques sont autorisés à contraindre les économes et procureurs des susdites églises à qui incombent les soins ici mentionnés, de s'en acquitter consciencieusement ; ils doivent en exiger les fonds à y employer, lesquels doivent être soldés par les fabriques ; à user au besoin, s'il le faut, des censures ecclésiastiques envers les récalcitrants, outre les autres peines que se réserve l'autorité épiscopale.

Ne voit-on pas ici tout un système d'ordre des mieux entendu auquel rien ne manque, et surtout un devoir, une obligation sérieusement imposée soit à l'officier ecclésiastique, soit aux prêtres des églises particulières et

Digitized by Google

aux fabriques? il y a plus : la loi a sa sanction naturelle dans les amendes et autres responsabilités, dans les peines spirituelles prononcées en certains cas prévus, dans la rémunération même du préfet, qui se trouve d'autant plus lié au devoir de sa charge; enfin dans les rapports qu'il doit à l'administration qui le délègue. Toutes ces mesures sont donc prises en faveur des édifices sacrés, et de l'art chrétien qui contribue à leur vie et à leur influence sur les âmes. Tout est fondé solidement sur des obligations réciproques, sur des intérêts communs; les uns et les autres s'unissent tellement que l'institution qui ne vivra que par eux devient comme un article organique annexé à l'existence de chaque fabrique et qui a des droits acquis sur son budget.

Qui pourrait donc ne pas regretter que depuis cinquante ans de tels moyens n'aient pas été pris en France où la résurrection de l'archéologie monumentale est née, et a su se développer? Outre l'intérêt que méritent la plupart de nos églises, chacune ne possède-t-elle pas encore quelques épaves du grand naufrage de 89, en meubles et boiseries diverses, en peintures, en statues, retables, autels, bénitiers, lutrins, tapisseries, etc., qui deviennent la proie des brocanteurs ambulants, autre bande noire qu'accueillent trop bien MM. les curés, et qui remplacent dans le lieu saint, par des objets de clinquant et des barbouillages honteux, tant d'instruments liturgiques dont la juste appréciation ne devrait pas leur échapper? Les fabriques elles-mêmes ne concourent-elles pas à ces ridicules marchés en payant de leurs économies des ornements ou des réparations qui déshonorent leur église en accusant leur peu de compétence et de goût? Toutes ces déplorables maladresses n'eussent jamais existé chez nous si l'exemple de l'archevêque de Bénévent eût été suivi dans tous les diocèses, que dis-je? on aurait même une garantie contre ces dommages matériels qui résultent si souvent de l'écroulement des clochers, de l'affaissement des voûtes et de l'écartement des murs, si les curés et autres prêtres faisant partie du Conseil de fabrique se rappelaient dans la réunion officielle du dimanche de *Quasimodo*, par exemple, que le décret de 1809 (ch. II, titre III, art. 41), fait un devoir au bureau des marguilliers de visiter deux fois par an les bâtiments de l'église et ses annexes pour s'assurer des réparations à y faire; si des rapports en étaient faits à l'évêque soit pour affirmer que rien n'y manque, soit pour signaler le besoin de réparations qui doivent toujours figurer au budget annuel. Ce budget devant être nécessairement soumis à l'approbation de l'évêque (art. 47, ub. sup.), celui-ci peut évidemment en conclure, de par la loi civile, son droit de surveillance et d'action; c'est de lui aussi que relève dans ses rapports avec les fabriques l'interdiction de toutes ventes, de tout échange non approuvés des objets

Digitized by Google

du culte ou de l'ornementation de l'église. Si partout des ordonnances épiscopales s'opposaient à ces mauvaises actions, on ne verrait pas de beaux monuments menaçant ruine, des objets précieux, des souvenirs sacrés, des crosses, des reliquaires, des encensoirs, et jusqu'à des panneaux de verrières du Moyen-Age, passer dans le domaine des particuliers qui se vantent de les avoir achetés presque pour rien de M. le curé de telle paroisse voisine. De telles opérations suscitent les mécontentements trop légitimes des véritables archéologues; des plaintes en sont faites au ministère des Cultes; des observations peu honorables pour le clergé et parfois même des mesures sévères contre ceux qui se donnent le prétendu droit de vendre ou d'acquérir, sont la suite de ces ignorances impardonnables, de ces actes d'autorité usurpée et tout-à-fait illégale.

Nous avons donc ici à conjurer NN. SS. les évêques de vouloir bien considérer que cette plaie ne peut être guérie que par eux. Autour d'eux et de toutes parts, les mêmes fautes se commettent, et tendent à priver nos églises des plus précieux souvenirs de leur passé. Partout on se plaint, on proteste, on se récrie : mais tant de voix autorisées pourtant par le renom justement acquis, par le zèle incessant et la notorieté scientifique des réclamants, n'arrivent qu'à peine à leurs oreilles, empêchées d'ailleurs par tant d'autres bruits qui ont aussi leur importance. Mais ces hommes de leur droite, ces vicaires généraux, ces chanoines qui les entourent et en qui ils se confient, ne peuvent-ils pas émettre un avis qui les éclaire en leur signalant un mal qu'ils ne peuvent peut-être pas eux-mêmes apercevoir toujours de leurs propres yeux? et ces prêtres vénérables placés à la tête des diocèses peuvent-ils ignorer ce qui s'y passe, et se taire sur des abus qu'ils voient tous les jours mieux que personne, lorsqu'à titre de conseillers-nés, ils sont appelés à s'en plaindre et à les conjurer? Qui pourrait rendre impossibles dans nos diocèses de France les mesures si sages, si efficaces ordonnnées par Benoit XIII et exécutées en 1725 par l'Archevêque de Bénévent? Où ne trouvera-t-on pas une somme de trois à quatre cents francs pour dédommager un prêtre archéologue de ses frais de voyage en lui imposant, chaque année, une visite officielle dans les paroisses qui en auraient besoin, une surveillance sérieuse sur celles où se trouvent des objets à conserver, et un rapport exact sur la manière dont seraient observées à cet égard les ordonnances de l'évêché? On reconnaîtra que la marche indiquée à Bénévent est aussi directe que possible vers le but proposé... et si facile d'ailleurs!

A notre époque pourtant, il y manquerait quelque chose, c'est ce qui se fit en 1842 dans le diocèse de Poitiers où celui qui écrit ces lignes avait obtenu de Mgr Guitton une Lettre pastorale ordonnant un recensement de

Digitized by Google

toutes les églises susceptibles de réparations ou de reconstruction, avec un état de leur mobilier, de leurs objets d'art, et défense expresse de toucher à une pierre de l'édifice, de disposer de quoi que ce fût des objets *classés* dans les visites pastorales, sans en avoir référé à l'évêque près duquel une commission était instituée pour répondre à toutes les demandes de ce genre. Plus tard, Mgr Pie nous chargea de rédiger des *Instructions sur la construction, les réparations et l'ameublement des églises*. Elles furent imprimées, adressées à tous les curés, avec injonction de les garder parmi les papiers de la fabrique qui en devenait possesseur et devait s'y conformer. Tout récemment encore, Mgr de Tarantaise (Savoie) vient d'adresser à son clergé une lettre pastorale dans le même sens, où nous avons le bonheur de reconnaître que nos vieilles idées n'étaient pas acceptées seulement dans l'église de S. Hilaire, et qu'un goût éclairé inspire aujourd'hui, dans une des anciennes métropoles de l'Italie, le même zèle à Mgr Turinaz, l'un des plus jeunes prélats de cette contrée rendue à la France. Mais souhaitons surtout à ce digne évêque d'être secondé dans ces soins importants par des collaborateurs qui le comprennent, et que les successeurs que lui assignera la Providence, après un long et fructueux épiscopat, trouvent cette institution solidement établie sur les bases posées par le Cardinal Coscia ; que les résultats obtenus deviennent une garantie de sa durée et un utile encouragement pour les diocèses qui n'y auraient pas encore songé. Ces lettres patentes, dont j'ai parlé en commençant, sont le véritable modèle du genre, quoique vieilles de cent cinquante ans.

Que dirai-je encore? Il semble qu'avec les excellents moyens que je rappelle, tout n'est pas fait, et on me permettra peut-être d'invoquer l'époque présente comme appelant une mesure fondamentale, plus nécessaire que jamais, et plus opportune aussi, lorsqu'au milieu de quelques grands centres de nos provinces en France, des facultés d'enseignement supérieur se disposent à renouveler dans un sens chrétien les études du droit, de la médecine, des lettres et de la théologie. A chacune de ces branches de la science humaine, l'archéologie se rattache dans l'intelligence élevée de professeurs qui veulent autre chose que des études superficielles. Pour ne parler que de la théologie, qui s'opposerait à ce que les doctes maîtres chargés de l'enseigner n'en séparassent jamais la partie archéologique trop négligée jusqu'ici? Est-ce que la théologie, et l'Écriture Sainte, sa sœur inséparable, qu'on pourrait appeler sa mère, ne sont pas tout entières reproduites dans l'art qui fonda, éleva, ornementa nos églises? leurs sculptures, leurs fresques, leurs verrières, leur ameublement ne sont-ils pas, au Moyen-Age, autant de grandes et éloquentes pages des catéchistiques, secondées encore par les images des saints et les

Digitized by Google

attributs ou caractéristiques dont on les accompagne toujours? peut-on ouvrir les beaux manuscrits de ces époques reculées, auxquels il faut toujours recourir pour des études sérieuses, sans voir leurs marges parées, dans leurs frais entrelacs et leurs riches dorures, d'allusions aux doctrines émises par le texte, et maintes fois n'est-il pas arrivé à bien d'autres qu'à nous d'y saisir le sens longtemps cherché d'idées profondes dont on n'avait pas encore senti toute l'importance ?

Une leçon par semaine d'archéologie monumentale, exposée avec les décisions du droit canonique, si souvent émises et par trop oubliées ; le soin d'émailler les thèses si sérieuses de la chaire théologique d'observations qu'inspirerait la science si attachante des symboles, des légendes et des faits artistiques, rendrait à l'intelligent auditoire un service attrayant et multiplierait autour du maître des laïques même, que de telles leçons sauraient en rapprocher. Or, combien d'archéologues très-incomplets, parce qu'il leur manque des sources où nous puisons, se sentiraient émus par ces vues toutes nouvelles, s'expliqueraient des difficultés jusque là pour eux insolubles, et en tireraient une preuve de plus de beaucoup de vérités catholiques ?

Voilà, nous osons le dire, un moyen très-efficace d'inculquer au jeune clergé, dont l'élite accueille et fréquentera les écoles nouvelles, toute l'estime qu'il doit faire d'une science sans laquelle on ne donnera jamais de la théologie qu'une notion insuffisante. Quel service donc ce serait rendre à l'Eglise et à toutes les églises ; car on se persuadera difficilement que des prêtres éclairés à cette lumière inattendue, que de jeunes clercs dont un si grand nombre se montre avide de la recevoir, puissent sortir de leurs écoles supérieures indifférents pour des notions dont on leur aurait ainsi prouvé l'importance. Là est tout l'avenir de l'archéologie sacrée, celui des monuments qui font nos richesses comme la gloire immortelle de nos pères ; ainsi s'organiseront plus facilement et à moins de frais des cours plus fructueux et plus suivis que ceux de la Sorbonne. Un plus vaste horizon se sera levé devant le clergé de France. Le deuil de ses églises cessera, et ce ne sera pas un des moindres résultats conquis avec la liberté de l'enseignement supérieur.

L'Abbé Auber,
Chanoine de Poitiers, historiographe du diocèse.

Digitized by Google

L'ÉGLISE

ET LES VIEUX CATHOLIQUES

D'APRÈS UNE PEINTURE DES CATACOMBES

Lettre à M. H. de l'Épinois

MON CHER AMI,

J'ai lu avec plaisir et profit votre livre sur les *Catacombes de Rome*. Vous le présentez modestement comme des *Notes pour servir de complément aux cours d'archéologie chrétienne;* mais ce petit volume est un grand service rendu à la science. Vous y résumez avec ordre et clarté les savants ouvrages que tout le monde ne peut se procurer, et vous mettez votre lecteur à même d'apprécier les découvertes et les publications nouvelles qui intéressent l'histoire des premiers siècles de l'Église.

Vous inspirez pour ces études l'amour que vous y avez porté vous-même, et vous rattachez à vos émotions de chrétien, le souvenir d'affections consacrées dans ces sanctuaires de la charité divine. Vous m'avez rappelé des sentiments semblables. Il y a bien des années aussi, je visitais avec quelques personnes aimées, les cryptes de Saint-Calixte, sous la conduite de M. de Rossi, dont la complaisance égale la science. Nous nous arrêtâmes dans une des chapelles centrales du cimetière souterrain, et, à genoux sur les décombres, après avoir prié où priaient les martyrs, nous entendîmes la douce voix du Père Besson nous redire quelques paroles de l'Évangile et entonner le *Credo* victorieux qui ne change jamais.

Puisque nous sommes aux Catacombes, mon cher ami, permettez-moi de vous entretenir un instant d'une peinture dont vous parlez dans votre ouvrage et dont j'oserai vous proposer une explication nouvelle. M. de Rossi en donne la description dans sa *Roma sotteranea*, t. II, p. 219, et il en offre une reproduction fidèle dans les planches XX et XXI. Selon l'illustre auteur, cette peinture, exécutée vers la seconde moitié du IIIe siècle,

Digitized by Google

serait une exception à cette époque des catacombes, puisqu'elle représenterait, non pas un sujet symbolique tiré de la Bible, mais une épisode des persécutions, un fait historique, se rattachant aux annales de l'Église ; il faudrait y voir l'interrogatoire et le jugement d'un ou plusieurs martyrs.

Quatre personnages sont en scène : le plus important est debout sur une estrade. Sa tête est couronnée ; son geste et son regard indiquent la menace et le commandement. Devant lui l'accusé, les bras entr'ouverts, paraît calme et inspiré. A sa droite, un personnage plus âgé, s'il n'est pas le compagnon du martyr, sera peut-être son accusateur. Derrière ce groupe, un vieillard couronné s'éloigne triste et mécontent. Ce serait un prêtre des idoles, *Sacerdos coronatus*, qui se retirerait, vaincu par la constance du martyr.

Toutes les remarques de M. de Rossi sur cette peinture sont d'une grande justesse et j'admire avec lui cette composition comme une date dans l'histoire de l'art chrétien. Il y a là, outre cette simplicité traditionnelle des compositions antiques, une verve, une intensité d'expression qui montre dans l'artiste une inspiration nouvelle.

Cette esquisse rapide exécutée à la lueur d'une lampe et sous la menace du bourreau, témoigne d'une foi ardente et d'une ferme espérance. Il n'y a plus qu'à revêtir des beautés de la forme ces sentiments si variés et si heureusement indiqués. L'exécution parfaite des planches de la *Roma sotteranea*, si supérieures à celles de Bosio et de Perret, m'a permis d'étudier cette importante peinture et de faire quelques remarques qui peuvent modifier l'explication donnée par M. de Rossi. J'y vois bien, comme le savant auteur, un interrogatoire et un jugement, mais je crois que le sujet est emprunté à la Bible et qu'il représente *Suzanne délivrée par Daniel*, qui confond les vieillards accusateurs.

J'ai proposé cette explication à notre si regretté Père abbé de Solesmes, Dom Guéranger, lorsque nous cherchions ensemble les peintures que Ste Cécile avait pu voir dans les catacombes ; il l'accepta avec empressement ; il ne voulut pas cependant les publier dans son bel ouvrage, avant de la faire approuver par celui qu'il appelait son maître. Je pense aussi que personne ne doit l'admettre, avant qu'elle ne soit ratifiée par M. de Rossi, juge souverain en pareil matière.

Si on se rappelle l'histoire de Suzanne au XIIIe chapitre de Daniel, on verra que l'artiste a traduit fidèlement le texte sacré. Il faut remarquer avant tout que celui qui juge et qui condamne est beaucoup plus petit que les autres personnages. L'artiste n'eût jamais établi cette différence, s'il eût voulu représenter un magistrat romain ou un empereur. En le

Digitized by Google

comparant à ceux qui sont devant lui, le juge a la taille d'un enfant, *pueri junioris;* il peut avoir douze ans, comme Daniel, lorsqu'il délivra Suzanne. Il n'est pas assis sur un tribunal, mais debout sur une estrade, comme dans les *allocutions militaires* des médailles romaines. Sa pose indique sa brusque intervention, *cum staret in medio eorum,* et son geste exprime l'énergie de sa parole. « Vous en avez menti sur votre tête, et voici l'ange du Seigneur dont l'épée va trancher votre vie. »

Suzanne est devant lui; car ce n'est pas un jeune homme, mais une femme, comme le prouvent la disposition de sa chevelure et sa longue robe à bandes de pourpre, semblable à celles des *orantes.* Ses mains étendues et son expression accompagnent très-bien cette admirable prière. « Dieu éternel, qui voyez ce qui est caché et qui connaissez toutes choses avant qu'elles arrivent, vous savez qu'ils ont porté contre moi un faux témoignage, et voici que je meurs sans avoir rien fait de ce qu'ils ont inventé pour me perdre. »

Derrière elle, s'éloigne le vieillard déjà confondu ; il baisse la tête et l'enveloppe de son manteau : *indizio di tristezza e di scontento.* Un prêtre des faux dieux, au contraire, partagerait la colère du juge et se réjouirait de la condamnation d'un martyr. Son complice va recevoir à son tour sa sentence, et sa main contractée exprime la honte et l'épouvante. La couronne de laurier, dont on aperçoit les traces sur la tête de Daniel et du vieillard qui s'éloigne, convient au caractère religieux des juges d'Israël ; chez les romains, la couronne était l'ornement de tous les ministres du culte.

Ainsi, mon cher ami, cette composition de quatre personnages, rend parfaitement l'histoire si émouvante de la Bible, l'intervention miraculeuse de Daniel, la résignation de Suzanne, martyre de sa charité, la confusion et la condamnation de ses cyniques accusateurs.

Un des principaux moyens de bien interpréter les peintures des catacombes, est de les étudier dans leur ensemble. L'artiste en effet, pour honorer la mémoire des martyrs et décorer l'arcosole de leurs tombeaux, ne choisissait pas ses sujets au hasard, mais il composait un poème dont toutes les parties avaient un rapport, une unité. Il faut donc tenir compte du sujet central, de ceux qui l'accompagnent et des détails de l'ornementation. Dans l'arcosole où se trouve la délivrance de Suzanne, le sujet principal est le Bon Pasteur portant et protégeant ses brebis. Le sujet correspondant à celui de Suzanne est trop effacé pour qu'on puisse le deviner ; mais tous les détails de la décoration sont bien en harmonie avec l'histoire de la belle et chaste épouse de Joachim. Ce sont des guirlandes, des fleurs, des colombes qui se reposent devant une corbeille pleine de fruits.

Digitized by Google

Cette composition empruntée à la Bible, peut très-bien être l'allégorie d'un fait historique, d'un épisode de la persécution au troisième siècle. Les artistes devaient s'inspirer souvent des événements dont ils étaient témoins, et ce qui est maintenant pour nous un mystère était parfaitement compris de leurs contemporains. Les symboles choisis avaient ainsi un sens particulier et un sens général. L'*Orante*, par exemple, pouvait représenter à la fois comme la trilogie du Cantique des cantiques: La sainte Vierge, MARIA, l'Eglise et l'âme chrétienne. L'histoire de Suzanne pouvait également convenir à l'Eglise et à une martyre fidèle à son divin Epoux. Nous la retrouvons, sous une forme très-curieuse, dans le cimetière de Prétextat, où elle a été peinte au troisième siècle, comme celle de Saint-Calixte. La brebis du Bon Pasteur est placée entre deux loups : au-dessus de sa tête, on lit SVSANNA, et au-dessus d'un loup, SENIORIS pour SENIORES.

Dom Guéranger en donne le dessin dans l'illustration de son bel ouvrage, p. 276, et il l'explique ainsi « Les hérétiques forment la seconde classe des ennemis de l'Eglise : ils ont juré de la corrompre, comme les deux vieillards de Babylone le tentèrent vainement à l'égard de Suzanne : mais elle garde avec une fidélité complète, le dépôt de la vérité qu'elle a reçu de son Époux. Elle a horreur de la moindre nouveauté en matière de doctrines ; elle ne sait que mettre en pratique le commandement du Christ qui est la vérité. *Est, est, non, non.* (Math. V.) Par la pureté de sa foi, l'Eglise triomphe de toutes les séductions et mérite le bel éloge que lui donne saint Paul de n'avoir en elle « ni tache ni ride » (Eph. V).

Les peintures des catacombes ne peuvent-elles pas servir encore à écrire l'histoire contemporaine de l'Eglise ? L'épouse du Christ est toujours persécutée. Les hérétiques, ses ennemis, cherchent à corrompre la Suzanne sacrée dont la délicatesse est si grande et la beauté si parfaite : *Delicata nimis et pulchra specie.* En Allemagne, et en Suisse surtout, ceux qui s'appellent les vieux-catholiques, *seniores*, sont des loups qui veulent dévorer les brebis. Pour satisfaire les honteuses passions de leur cœur, ils l'accusent d'adultère et la livrent au jugement des peuples et à la force brutale du pouvoir, mais Daniel n'est pas mort, et quoiqu'il soit dans la fosse aux lions de la Révolution, le prisonnier du Vatican fait entendre sa voix infaillible et confond tous les faux témoignages.

Le miracle que nous avons sous les yeux n'égale-t-il pas ceux que Dieu fit par son prophète. Notre Daniel a dévoilé toutes les supercheries du libéralisme, et ses encycliques font crever le dragon du suffrage universel. C'est pour cela que ses ennemis veulent le faire périr. Les lions auxquels ils l'ont livré et qui ne peuvent lui nuire, sont les faux principes qui dévoreront un jour ses persécuteurs. La Providence lui envoie des pays

Digitized by Google

lointains, le denier de Saint-Pierre, comme autrefois le repas des moissonneurs, et Pie IX bénit le Seigneur qui se souvient de lui et qui n'abandonne jamais ceux qui l'aiment; il prophétise aussi la fin de la captivité, le triomphe de l'Église et la petite pierre qui roulera de la montagne pour renverser le colosse persécuteur.

Quand viendra le Cyrus de la délivrance, mon cher ami? Quand la France pourra-t-elle rebâtir le temple et les remparts de Jérusalem? Ce jour paraît bien éloigné, au milieu de l'anarchie sociale qui nous déborde. Espérons contre toute espérance, comme le faisaient les chrétiens du troisième siècle qui ne se savaient pas si proches du règne de Constantin.

Voyons dans l'excès du mal un motif d'en attendre la fin. Comme vous l'écrivait dernièrement M. de Rossi, en vous rappelant ce passage du Dante : « C'est, dans l'abîme du conseil divin, une préparation pour quelque bien totalement caché à notre courte vue. »

E. Cartier.

Digitized by Google

LES ORIGINES
DE L'ORFÉVRERIE CLOISONNÉE

—

HUITIÈME ARTICLE *

—

CHAPITRE IV.

LA JOAILLERIE EN PERSE ET DANS LES CONTRÉES MUSULMANES.

I. — *L'art mazdéen et l'art musulman.*

La Perse a servi de point de départ à mon travail; elle ne figure pas néanmoins dans le chapitre consacré aux pays orientaux : cette omission est volontaire. Comprise entre la Tartarie (route de la Chine), l'Inde, l'Euphrate, l'Arabie (route de l'Égypte), le Caucase et la Mer Caspienne, la Perse, bien qu'elle fût isolée de trois côtés du reste du monde par des mers ou des déserts, occupait en Asie une position centrale qui lui permettait d'aspirer à la domination universelle : elle ne faillit point à sa destinée. Les conquêtes de Cyrus, poussées jusqu'à la Mer Égée, montrèrent aux Perses le chemin de l'Europe; Cambyse, en s'emparant de l'Égypte, devint le maître du commerce antique : l'échec de Xerxès en Grèce retarda seul des projets qu'Alexandre put réaliser un moment. Dans ces conditions exceptionnelles, la Perse méritait un article séparé, d'autant mieux que, suivant toute pro-

* Voir le numéro de Septembre-Octobre 1875, p. 153.

Digitized by Google

babilité, elle a fourni les modèles d'orfévrerie cloisonnée que les Barbares répandirent plus tard en Occident.

A l'époque de Déjocès, l'art assyrien s'était implanté chez les Mèdes; les Perses, encore en partie nomades à l'avénement de Cyrus, n'avaient alors qu'une civilisation rudimentaire [1]. La défaite de Crésus, la soumission de l'Asie-Mineure, la prise de Babylone, ouvrirent aux montagnards du Farsistan des horizons nouveaux que l'expédition de Cambyse en Égypte vint agrandir.

Diodore de Sicile rapporte par ouï-dire que des ouvriers égyptiens furent employés aux constructions de Persépolis et de Suse [2]; M. Batissier discute cette assertion.

Parmi les voyageurs qui ont étudié les constructions de Persépolis, les uns ont cru qu'elles avaient été bâties sous l'influence du goût égyptien, et peut-être par des architectes égyptiens venus en Perse à la suite de Cambyse; les autres ont pensé qu'elles étaient l'ouvrage d'artistes grecs; mais tous s'accordent à reconnaître dans les colonnes de Tshil-Minar les membres et l'ornementation de l'ordre ionique. Ce rapprochement est peut-être fondé; mais, dans tous les cas, on ne peut se refuser à reconnaître dans la disposition générale du palais de Persépolis, aussi bien que dans sa décoration, un goût particulier, un style original, dont il est difficile de retrouver absolument la source première, qu'on la cherche dans l'Inde ou dans la Phénicie, en Judée ou en Égypte [3].

Les origines de l'art achéménide ne me semblent pas aussi difficiles à découvrir. Peuple neuf, fin, aux instincts artistiques très-développés, subitement jeté de la rude existence pastorale au milieu de civilisations avancées, les Perses, doués au plus haut degré du génie à la fois inventeur et conservateur propre à la race aryenne, comprirent de suite le parti qu'ils pouvaient tirer des éléments décoratifs usités chez les diverses nations récemment soumises. Appelés à jouer en Asie le rôle que les Hellènes

[1] F. Lenormant, *Manuel etc.*, t. II, p. 345, 359.

[2] I, 46, éd. Didot : ὅτε δή φασι τοὺς Πέρσας μετενεγκόντας τὴν εὐπορίαν ταύτην εἰς τὴν Ἀσίαν, καὶ τεχνίτας ἐξ Αἰγύπτου παραλαβόντας, κατασκευάσαι τὰ περιβόητα βασίλεια τά τε ἐν Περσεπόλει καὶ τὰ ἐν Σούσοις καὶ τὰ ἐν Μηδίᾳ.

[3] *Histoire de l'art monumental*, p. 46; in-8°, Paris, 1845.

Digitized by Google

remplissaient en Europe, avec autant d'initiative que ces derniers, les Perses empruntèrent beaucoup à l'Assyrie, un peu à l'Égypte et à la Grèce ; ils surent modifier les formes, obtenir des combinaisons nouvelles, et ils arrivèrent ainsi à créer un ensemble parfaitement original, bien que chacun de ses membres porte un acte de naissance lisiblement écrit [1].

Après la conquête d'Alexandre, et pendant les siècles qui suivirent, un contact journalier avec les Grecs, ensuite avec les Romains, exerça sur les populations mazdéenes une influence relative. Une puissante dynastie grecque occupait encore le trône de la Bactriane moins de deux siècles avant notre ère ; les ruines d'un temple grec subsistent à Kingâvar (Irâk-Adjémi, ancienne Médie) ; les Génies ailés du monument de Tâk-i-Bostân sont inspirés par les Victoires sculptées sur les reins de l'arc de Septime-Sévère, à Rome : ces exceptions confirment la règle. En Orient, les invasions ont beau se succéder les unes aux autres, elles ne réussissent pas à détruire l'harmonie profonde qui y règne ; elles peuvent endormir momentanément le goût national, mais il se réveille toujours, et les vainqueurs finissent par s'assimiler aux vaincus, bien loin de leur imposer des mœurs ou des idées étrangères. Aussi l'esthétique arsacide et sassanide, en architecture, statuaire, ornement, quoiqu'elle s'éloigne déjà de la raideur du style achéménide, trahit néanmoins sa filiation indigène et reste complétement en dehors de l'art européen [2].

[1] V. Flandin et Coste, *Voyage en Perse*, pl. 80, 92, 93, 124, 135, 152 à 164, Persépolis, passim. Botta, Layard, Place, *ouv. cit.*, passim. Prisse d'Avennes, *L'Art égyptien*, passim. Gailhabaud, *Monuments anciens et mod.*, t. I, nos 5, 13 ; t II, no 4 ; t. III, nos 2, 4, 5 ; t. IV, nos 1, 6. — A l'exemple des monuments de l'Égypte et de l'Assyrie, les bas-reliefs de Persépolis furent entièrement peints et dorés, ainsi que les colonnes et les lambris : Texier, *Lettre au Journal des Débats*, 24 juin 1840. MM. Flandin et Coste ont publié des restaurations de cette polychromie ; *ouv. cit.*, pl. 87, 112.

[2] V. le médaillon d'or d'Eucratidas au Cabinet des Médailles et *Mag. pitt.*, t XXXVIII, p. 344, fig. — Flandin et Coste, *ouv. cit.*, pl, 5 à 9, 33, 182, 186, 216, 28, 29, 38 à 42. — Gailhabaud, *ouv. cit.*, t. III, nos 7, 11.

Digitized by Google

Les Arabes se précipitent sur l'Asie; ces hordes nomades, parties des bords de la Mer Rouge, armées du sabre et du Koran, avaient-elles pour lors en croupe la technique des vieux Sabéens? L'ignorance ou la simplicité des premiers chefs musulmans autorisent l'opinion contraire. Quand, à la fin du VIe siècle, il fallut rétablir la Kaaba de la Mecque détruite par un incendie, on s'empara d'un navire chargé de matériaux pour la construction d'une église chrétienne; on retint deux architectes, l'un copte, l'autre grec, embarqués sur ce navire, et on les obligea à diriger les travaux du nouvel édifice qui conserva néanmoins l'ancienne forme hiératique : Mahomet, dit-on, fit terminer la Kaaba. Cette requisition d'artistes étrangers, assurément imbus des traditions de l'art oriental, prouve qu'il n'existait pas alors en Arabie de véritable école d'architecture. Plus tard, le calife Walid, fils d'Abd-el-Malek (705), voulant élever des mosquées à Médine, Jérusalem et Damas, sollicita et obtint de l'empereur d'Orient, Justinien II, des ouvriers habiles dans la bâtisse; toutes les constructions musulmanes primitives ont cette origine. L'Arabe n'est guère inventeur de sa nature; caractère souple, esprit subtil, il ne crée pas, il modifie, s'appropriant avec la plus grande facilité les idées d'autrui : aussi sous les califes, Abbassides à Bagdad, Fatimites en Égypte, Ommiades en Espagne, se développa un art décoratif plein d'élégance, improprement qualifié d'arabe, que j'appellerai musulman, et qui n'est en définitive qu'une transformation de l'art sassanide. Pour orner Bagdad fondée par lui, le deuxième Abbasside, Abou-Djafar-al-Mansour, dépouilla de leurs richesses artistiques la ville de Madain où brillait le splendide palais des Chosroès, merveille qu'admirèrent les premiers conquérants, les cités de Vaseth et de Tak-i-Eïwan. Sur les anciens chapiteaux de Tâk-i-Bostân et d'Ispahan, sur les étoffes contemporaines des Sapor et des Chosroès, on reconnaît en germe toutes les capricieuses fantaisies créées par les ouvriers de l'Islam. Les décorateurs persans, il est vrai, évitent soigneusement la ligne droite que ne dédaignent pas à l'occasion ceux du

Digitized by Google

Caire et de Grenade; là gît, la différence. Néanmoins, copiés par les Byzantins, à qui ils ont beaucoup donné sans en rien recevoir, imités par les Arabes, les Persans restèrent longtemps, et demeurent peut-être encore aujourd'hui les premiers ornemanistes du monde; leurs œuvres, n'importe lesquelles, ne seront jamais confondues avec les productions analogues des autres peuples. Que l'on aille à Cordoue ou à Stamboul admirer un chef-d'œuvre, on est à peu près sûr d'y trouver la griffe d'un artiste iranien [1].

Aux siècles reculés, fleurit dans l'Inde un art national dont les monuments du Cambodge sont la plus noble expression, et dont les édifices brahmaniques, bouddhiques et jaïnas des contrées qu'arrose le Gange ont gardé l'empreinte. J'ai signalé (c. II, § 7 et 8) les termes de comparaison qui pourraient relier les styles khmer et hindou à l'esthétique égyptienne; l'une des admirables têtes découvertes par M. Delaporte à Préasat-Ré (Cambodge) appuie ces vagues données. Aux lèvres épaisses et sensuelles, à la physionomie placide, à la simplicité du rendu qui caractérisent le

[1] V. Batissier, *ouv. cit.*, p. 401 à 407. — Abd-al-Latif, *Relat. de l'Égypte*, trad. Sylv. de Sacy, p. 199, in-4°, Paris, 1810. — Ibn-Khaldoun, ap. *Revue gén. de l'arch.*, 1840, p. 68, note 1. — Flandin et Coste, *Voy. en Perse*, pl. 5, 6, 8, 11, 17 bis, 27, 27 bis, et *Perse moderne*, pl. 72, 73 et passim. — Prisse d'Avennes, *L'Art arabe*, passim. — Hommaire de Hell, *Voy. en Turquie et en Perse*, passim. — Doré et Davillier, *Voy. en Espagne*, ap. *Tour du Monde*, t. X, p. 368, 375, 391; t. XIV, p. 356 à 365, t. XVI, p. 340 à 349; t. XVIII, p. 328. — Gailhabaud, *Monum. anc. et mod.*, t. I, nos 30 a 32; t. III, n° 21; t. IV, n° 17. Id., *L'Architecture du Ve au XVIIe siècle*, Mosquées d'el-Khânqeh; de Koûs; d'el-Gaouly; d'Abou-Lata : Hôpital de Grenade; Palais de Chiaramonte. — Nic. Buscemi, *Notizie della Cappella Regia*; in-4°, Palerme, 1840. — Salv. Morso, *Descrizione di Palermo antico*, pl. 2, 4, 10; in-8°, 2e éd., 1827. — Tous les ouv. qui traitent de l'art arabe, mauresque ou siculo-mauresque, notamment ceux du regrettable duc Serra di Falco, de MM. Falke (de Vienne) et Girault de Prangey. — Cahier et Martin, *Mélanges d'archéol.*, t. II, pl. 38, 39; t. III, pl. 13, 14, 16, 20; t. IV, pl. 20, 23 à 25. — Gaussen, *Portefeuille archéol. de la Champagne*, c. IV, pl. 4 à 6, 8, 16. — A. Hinz, *Die Schatzkammer der Marienkirche zu Danzig*, passim; in-8°, Danzig, 1870, 200 photog. — F. Bock, *Geschichte der liturg. Gewander*, passim. — C. de Linas, *Anc. vêtements sacerd.*, passim. Id., *Notice sur cinq anc. étoffes etc.*, passim.

Digitized by Google

sphinx des Pharaons, elle joint une coiffure analogue au frontal d'or trouvé à Hissarlik par M. Schliemann (v. la fig. c. II, § 9), coiffure peut-être nommée mal à propos κρήδεμνον puisque deux savants autorisés, MM. Max Müller et F. Lenormant, émettent l'opinion contraire, mais dont les fanons pendants rappellent, de fort loin il est vrai, le voile plissé des figures égyptiennes. D'autre part, l'emploi de la brique, les rochers sculptés, accusent au Cambodge une influence assyro-perse [1].

« Les Jaïnas, écrit M. L. Rousselet, sont les plus grands architectes qu'ait produits l'Inde : on pourrait dire les seuls, car les autres sectes n'ont fait que copier leurs premiers monuments. Les Hindous leur ont du reste donné le surnom de *Vedyavan* ou constructeurs magiques. Enfin l'architecture indo-musulmane est sortie tout entière de l'école jaïna. » La dernière assertion est discutable ; plus voisine de la Perse qu'aucun autre pays, subjuguée fréquemment par elle, l'Inde a dû lui faire des emprunts de temps immémorial : l'histoire en a même enregistré un très-saillant. Vers l'an 328 de notre ère, Métrodore, aventurier persan installé dans l'Inde sous prétexte de philosophie, y construisit des moulins à eau et des bains, choses inconnues jusque là des habitants : ce personnage rentrera bientôt en scène [2]. L'invention des types ornementaux communs à la Perse et à l'Inde — ils sont nombreux — revient dès lors à la première dont les monuments datent de plus haut. Quant à l'art indo-musulman, l'Islamisme

[1] V. *Monde illustré*, 6 nov. 1875, p. 301, fig. — « Au VIIe siècle de notre ère, et pendant les siècles antérieurs, le royaume khmer était puissant et riche ; ses monarques déployaient un faste inouï : l'or, l'argent, recouvraient les temples en pierre ; l'ivoire, la nacre, les pierres précieuses, ornaient l'intérieur des palais... Le monument à quatre faces de Préasat-Ré, probablement consacré à *Ta-Prohm*, le vieux Brahma cambodgien, ne semble pas devoir remonter à plus de vingt siècles. » *Commun. de M. Delaporte au Congrès des orientalistes à Saint-Étienne*, ap. *Id.*, ibid., p. 299. — *Gaz. des Beaux-Arts*, 2e pér., t. XII, p. 293 et 453.

[2] *L'Inde des Rajahs*, ap. *Tour du Monde*, t. XXIV, p. 191. — Cedrenus, t. I, p. 295, in-fol., Paris, 1647 : ὑδρομύλους καὶ λουτρὰ, μέχρι τότε μὴ γνωριζόμενα παρ' αὐτοῖς.

Digitized by Google

introduit dans l'Inde au XIe siècle par un conquérant persan, Mahmoud-le-Ghaznévide, apporta nécessairement avec lui ses formes consacrées que maintinrent les Ghourides, les fils de Gengis-Khan et de Timour-Lenc, enfin la dynastie mogole, apparentée de fort près aux Sophis d'Ispahan. Sous le gouvernement des souverains de Delhi, les Persans jouirent à la cour d'une prépondérance marquée que nous constaterons plus loin, et il faudrait être aveugle pour méconnaître le style persan sur les bains, les palais, les mosquées, les tombeaux qui décorent les capitales du nord de l'Hindoustan. Les musulmans des provinces méridionales, sous l'influence du climat et de traditions vivaces, ont, il est vrai, plus ou moins altéré ce style par le mélange d'éléments nationaux, mais le principe persiste toujours [1].

On ne s'étonnera donc pas de voir ici l'Empire Mogol occuper une large place aux côtés du royaume iranien.

[1] V. Gailhabaud, *Monum. anc. et mod.*, t. I, n° 1. Grandidier, *Voy. dans les prov. méril. de l'Inde*, ap. *Tour du Monde*, t. XIX, p. 8, 57, 61, 68, 72, 76, 77; t. XX, p. 53, 57, 64, 84, 89, 134 à 137, 148 à 151. Fleuriot de Langle, *Voy. au Malabar*, ibid., t. VIII, p. 44, 45. Pâris, *Pagode de Chillambaram*, ibid., t. XVI, p. 27, 42, 43. Rousselet, *ouv. cit.*, ibid., t. XXII, p. 224, 233, 252, 261, 272; t. XXIII, p. 183 à 212; t. XXIV, p. 148 à 171, 177 à 192; t. XXVI, p. 275 à 287; t. XXVII, p. 27, 83 à 89. *Mag. pittor.*, t. II, p. 61; t. VII, p. 8. — On voit à Tengh-i-Saoulek (Khouzistan, ancienne Susiane) un curieux bas-relief sassanide figurant un homme barbu, à la chevelure ondoyante, coiffé d'une tiare ovoïde, vêtu d'une tunique à manches, d'un court manteau, et chaussé de larges bottes. Il est debout, étendant la main droite vers une espèce de borne au sommet arrondi, cerclée d'un double collier de perles d'où pendent des bouts de *kosti* : la borne repose sur un dé carré. Ce monument, où l'on pourrait soupçonner une représentation du *lingam*, n'est pas hindou ; il appartient au culte syrien et je me demande comment un symbole chamitique persista si longtemps au cœur de l'Iran, parmi les sectateurs de Zoroastre. Les rochers sculptés de l'île d'Aradus (Phénicie) offrent des colonnes identiques, moins le *kosti*, à la pierre susienne, colonnes qui atteignent d'énormes proportions. Lucien parle des *phallus*, hauts de 120 coudées, qui ornaient le vestibule du temple d'Astarté, à Hiérapolis (Syrie). Au reste, un second bas-relief de Tengh-i-Saoulek montre un personnage couché sur un lit grec, ayant en face de lui deux figures assises, dont l'une, à tête radiée, doit être une divinité syrienne. Flandin et Coste, *ouv. cit.*, pl. 224, 225. F. Kugler, *Geschichte der Baukunst*, p. 120, fig. Weiss, *ouv. cit.*, t. I, p. 369. fig. 168 *b*. Lucien, *De Syria Dea*, 16, 28, 32.

Digitized by Google

II. — *Les Achéménides.*

L'opulence des monarques achéménides était proverbiale : j'ai déjà énuméré plus haut les immenses trésors tombés au pouvoir des Grecs après les victoires d'Alexandre ; on peut facilement indiquer la source de cette abondance de métaux précieux. La conquête de la Lydie et de l'Assyrie valut à Cyrus 34,000 l. pesant d'or, une grande quantité de vases de la même matière et 500,000 talents d'argent ; Cambyse pilla les temples de l'Égypte qui regorgaient d'argent, d'or, d'ivoire, de pierreries, et emporta toutes ces richesses en Asie ; Xerxès enleva du Bit-Saggatu la statue de Jupiter Bélus, que Darius Ier n'avait pas osé prendre, et fit tuer le prêtre qui s'opposait au sacrilége [1]. A la tête du lit du roi de Perse se trouvait une cachette renfermant 5000 talents d'or, et aux pieds, une seconde qui en contenait 3,000 ; on leur donnait le nom d'*oreiller* et de *marchepied du roi*. Darius III offrit à Alexandre 30,000 talents d'or pour la rançon de sa famille [2].

Le luxe des meubles et des habits marchait à la hauteur d'une pareille richesse ; cependant les bas-reliefs de Persépolis ne montrent pas de bijoux autres que de simples anneaux aux oreilles des soldats, et plusieurs *torques* terminés, soit en têtes de serpent, soit en bourrelets, aux mains d'orfévres de nationalités diverses. Les grands animaux sculptés à l'entrée et sur les chapiteaux des palais ont bien des colliers et des tiares à rosaces, mais ces réminiscences de l'art assyro-chaldéen font exception à la règle ; les Perses semblent avoir imité la réserve de la statuaire hel-

[1] Pline, XXXIII, 15. Diodore, I, 46. Cambyse laissa pourtant quelque chose en Égypte, témoin le luxe des Lagides et ce qui restait encore au temps de saint Clément d'Alexandrie, malgré la conquête romaine. *Pædag.*, II, 3 et 12. — Hérodote, I, 183 et 191.

[2] Chares Mytilen., *Fragm.* 10, p. 117, éd. Didot. Q. Curce, IV, 11.

Digitized by Google

lénique à l'égard des ornements de toilette [1]. Il faut donc recourir aux documents écrits pour être renseigné sur l'orfévrerie achéménide. Quant aux ouvriers, le roi de Perse avait à sa disposition des Grecs et des Barbares ; je chercherai à rendre à chacun d'eux la part qui lui revient.

Nous connaissons par les bas-reliefs de Persépolis la forme assyrienne des trônes et des estrades (τράπεζα) perses; quatre colonnettes à griffes de lion les supportaient, leur matière était l'or cloisonnant des gemmes, λιθοκόλλητος. Les lits avaient des pieds en or travaillé au marteau. Parmi le mobilier que Xerxès, s'enfuyant de Grèce, laissa à Mardonius, on trouva des lits plaqués d'or et d'argent; Artaxerxès se fit des partisans à l'étranger avec des meubles du même genre [2]. Des images divines, ciselées en or et en argent, décoraient le char royal, au joug étincelant de pierreries, de Darius III. Dans la chambre à coucher du monarque serpentait une vigne d'or incrusté dont les grappes étaient faites en pierres cabochons de toute espèce. Elle orna, conjointement avec des platanes d'or, le cénacle construit exprès pour les nôces d'Alexandre, cénacle soutenu par des colonnes, hautes de 20 coudées, recouvertes de lames d'or et d'argent semées de gemmes. Auprès de cette vigne, dans le *cubiculum*, figurait, dit Athénée,

[1] V. Flandin et Coste, *Voy. en Perse*, pl. 80, 81, 92, 93, 100 à 102, 105, 107, 109, 124, 157 et passim. V. encore, bien que l'œuvre soit occidentale et relativement moderne, la mosaïque découverte en 1831 à Pompéi; elle représente un combat des Grecs contre les Perses et se trouve aujourd'hui au *Museo Borbonico* de Naples. *Mag. pitt.*, t. III, p. 41, fig. Je renvoie volontiers mes lecteurs au *Magasin pittoresque*, parce que ses articles d'archéologie sont très-savants, ses dessins fort exacts, et qu'il est à la portée de tout le monde.

[2] V. Flandin et Coste, *ouv. cit.*, pl. 154 à 156, 164, 177, 178. — Athénée, XII, 2 : ὁ δὲ θρόνος..... χρυσοῦς ἦν, ὃν περιειστήκεσαν τέσσαρες κιονίσκοι λιθοκόλλητοι χρυσοῖ. Au palais de Cyrus : θρόνος χρύσεος λιθοκόλλητος ; Pseudo-Callisthènes, III, 28, éd. Didot. — Le lit funèbre de Cyrus avait πόδας χρυσοῦς σφυρηλάτους ; Arrien, *Exped.*, VI, 29. Hérodote, IX, 80. Athénée, II, 9. — V. *Mag. pitt.*, t. XXXIII, p. 384, fig. 2, le lit funèbre étrusque reproduit d'après une peinture de Corneto; il doit offrir quelques rapports avec les anciens lits perses.

Digitized by Google

un cratère d'or, ouvrage de Théodore de Samos [1]. J'ai déjà mentionné la vigne et le platane d'or donnés à Darius Ier par le Lydien Pythius; les objets que décrivent Hérodote et Athénée sont vraisemblablement une seule et même chose; on peut donc mettre ces œuvres au compte des orfévres de l'Asie-Mineure. La célèbre couronne d'or incrusté d'émaux du musée de Munich, bien que d'une polychromie plus sobre, un diadème analogue et les débris gréco-égyptiens conservés au Louvre feront comprendre la technique de pièces surchargées de pierreries, à la mode orientale, par les artistes qui les fabriquèrent [2].

Le Pseudo-Callisthènes parle des arbres et de l'aigle d'or du palais de Cyrus; Quinte-Curce, d'une image du soleil, enchassée dans le cristal, qui brillait au-dessus de la tente royale, et des autels d'argent consacrés au culte du feu. La dépouille mortelle de Cyrus, richement habillée de tissus babyloniens, avait un collier,

[1] Deorum simulacra ex auro argentoque expressa decorabant..... Distinguebant intertingentes gemmæ jugum; ex quo eminebant duo aurea simulacra cubitalia, quorum alterum Nini, alterum Beli gerebat effigiem. Q. Curce, III, 3. — Athénée, XII, 2 : λιθοκόλλητος ἄμπελος χρυσῆ..... βότρυας ἔχειν ἐκ τῶν πολυτελεστάτων ψήφων συντεθειμένους. Id., ibid., 9 : « Grappes en émeraudes, escarboucles de l'Inde et toute espèce de gemmes » : Κίονες περίχρυσοι καὶ διάλιθοι καὶ περιάργυροι. Sidoine Apollinaire fait probablement allusion à cette vigne dans les vers cités plus haut au § *Electrum*.

[2] La couronne fut trouvée dans un tombeau, près d'Armento (Basilicate); elle est formée d'une branche de chêne avec ses glands, entrelacée de liserons, narcisses, asters, myrthe et lierre; diverses figurines sont groupées autour d'une déesse placée au centre. Le métal est estampé ou ciselé; les émaux incrustés dans le calice des fleurs sont bleu-clair; une inscription, rapportée en filigrane sur la base de la statuette principale, mentionne le nom du défunt qui reçut cette riche offrande, Kreithonios. L'objet date vraisemblablement du IVe siècle avant notre ère. Christ et Lauth, *Führer durch das kœnigl. Antiq. in München*, p. 29 et 30; 2e salle, vitrine octog. 1er compart. Gerhard, *Antike Bildwerke*, pl. 60. Arneth, *Die antiken gold und silber Monum. des K. K. Münz und Antik. Cabinettes in Wien*, chromolith., G. pl. 13. *Mag. pitt.*, t. XXXI, p. 329, fig. — *Catal. des bijoux du Musée Napoléon III*, n° 1; Paris, 1862. — A. de Longpérier, *Notice des bronzes antiq. du Louvre*, nos 1015 et 1016 : couronnes et débris, avec fruits, grains de raisins, baies en pâtes de verre rouge, vert, violet, et cornalines.

Digitized by Google

des armes et des boucles d'oreilles en or incrusté de pierreries ; Darius III et les *Immortels* de sa garde portaient un costume analogue. Plutarque estime à 12,000 talents la valeur des *regalia* ordinaires du Grand-Roi [1].

Les vases fournissent un article intéressant à l'orfévrerie achéménide ; certains, le cratère de Théodore de Samos, qui représentait un combat naval, et d'autres sans doute, étaient l'œuvre d'artistes grecs, mais la majorité devait appartenir à l'industrie nationale. Parmi les dons qu'Artaxerxès envoya à des personnages influents, lorsqu'il méditait une nouvelle expédition contre la Grèce, figurent des patères d'or incrusté de gemmes, *φιάλας λιθοκολλήτους χρυσάς*. On voit sur un bas-relief de Persépolis des seaux à fond plat de la même famille que les seaux assyriens ; les sculptures d'un palais, au même lieu, où sont figurées les cérémonies du *nourouz* (fête de l'équinoxe du printemps), cérémonies où tous les corps de métiers défilaient devant le Souverain, montrent des orfévres, Mèdes, Cappadociens, Parthes, offrant au roi des coupes apodes, hémisphéroïdes, à lèvres rabattues, semblables aux antiques vases sacrés du Danemark. Athénée rapporte que les rois de Perse buvaient leur vin dans des coupes d'or ovoïdes ; Hérodote, qu'ils faisaient des libations au soleil avec une patère d'or : divers auteurs parlent du *condy* (κόνδυ) et du *besiacum* (βησιακόν), sortes de *pocula* orientaux. Le *condy* était rond et employé dans les

[1] Lib. III, 28, éd. Didot. — Imago solis crystallo inclusa fulgebat..... Ignis argenteis altaribus præferebatur ; III, 3. — Τάπητα ἐπιβλημάτων Βαβυλωνίων καὶ καυνάκας πορφυροῦς ὑποστρώματα. Ἐπεῖναι δὲ καὶ κάνδυς καὶ ἄλλους χιτῶνας τῆς Βαβυλωνίου ἐργασίας, καὶ ἀναξυρίδες Μηδικαὶ καὶ στολαὶ δακινθινοβαφεῖς λέγει ὅτι ἔκειντο, αἱ δὲ πορφύρας, αἱ δὲ ἄλλης καὶ ἄλλης χρόας, καὶ στρεπτοὶ καὶ ἀκινάκαι καὶ ἐνώτια χρυσοῦ τε καὶ λίθων κολλητά, καὶ τράπεζα ἔκειτο. Arrien, *Exped.*, VI, 29.— Illi aureos torques, illi vestem auro distinctam habebant, manicatasque tunicas gemmis etiam adornatas..... Purpureæ tunicæ medium albo distincta erat : pallam auro distinctam *aurei accipitres, velut rostris inter se corruerent*, adornabant ; et zona aurea muliebriter cinctus acinacem suspenderat, cui ex gemma erat vagina. Q. Curce, III, 3. Je ferai remarquer en passant que le type perse des *oiseaux affrontés* se montre fréquemment sur les étoffes arabes et sur leurs pastiches. — *Artaxerxès*, XXIV, p. 1220, t. II, éd. Didot.

Digitized by Google

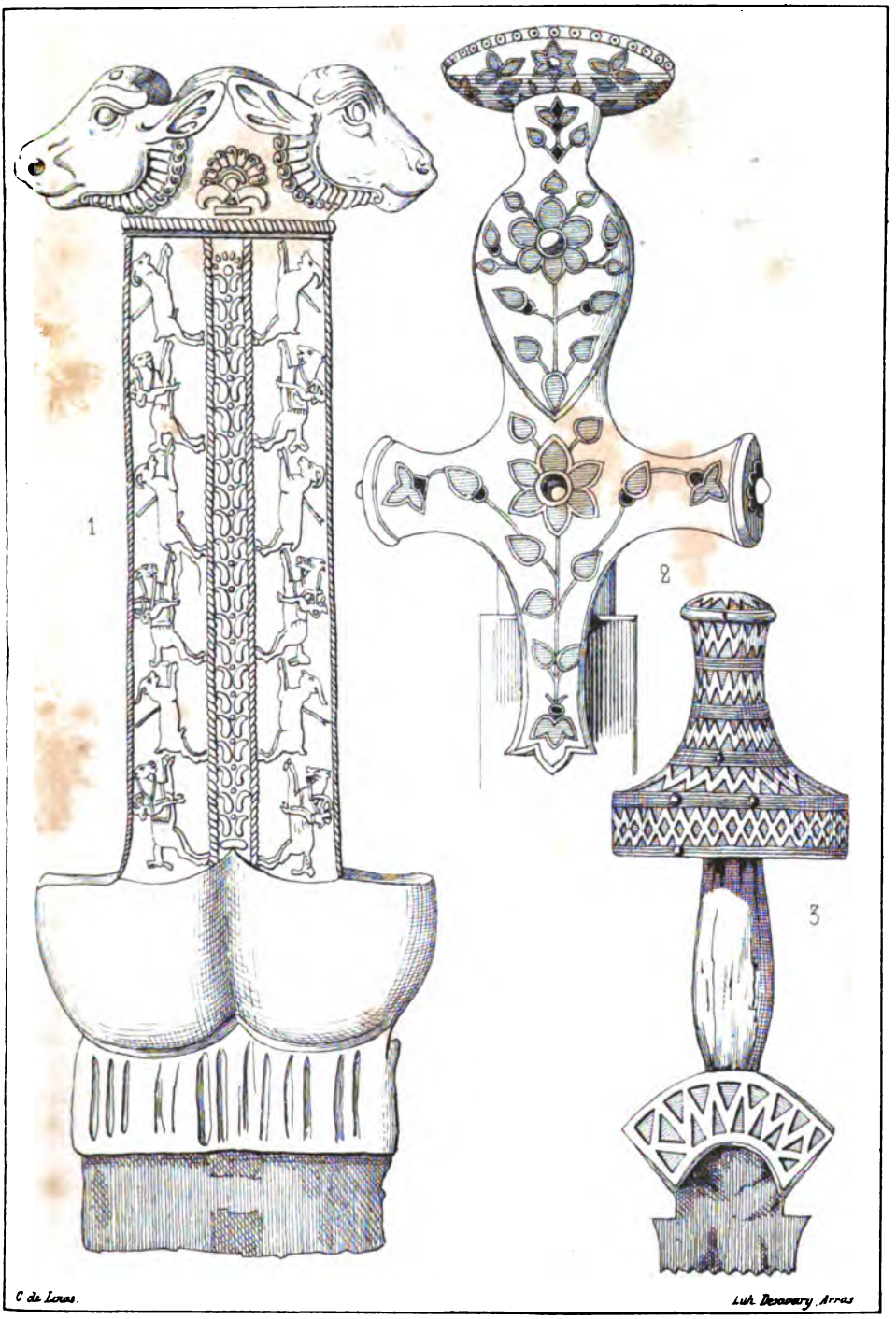

1. Poignée d'*acinaces*, Musée de l'Ermitage. — 2. Manche de poignard, Collection Hertford. — 3, Poignée d'épée, Cabinet des Antiques, à Vienne.

Digitized by Google

Digitized by Google

sacrifices; il y a donc presque certitude que ce mot désignait la coupe apode. Au reste, le modèle existe tant à Persépolis qu'à Ninive, et il vient accroître le nombre des arguments présentés en faveur de l'origine orientale des vases danois [1].

La poignée d'*acinaces* en or ciselé (Pl. V A, fig. 1), trouvée à Nicopol, près de l'embouchure du Dniéper, dans le tombeau d'un roi Scythe, me parait un rare et peut-être unique spécimen de l'orfévrerie achéménide. En regardant cet objet, on est d'abord frappé de son analogie avec un type de chapiteau persépolitain sommé de taureaux accolés.

Chapiteau de Persépolis.

Graminée de Persépolis.

[1] Le Pseudo-Callisthènes, III, 28, éd. cit., mentionne les vases d'or ciselé d'un temple perse, mais le cratère représentant une bataille navale, qu'il place dans le palais de Cyrus, doit être l'œuvre de Théodore citée par Athénée.— Plutarque, *Alexandre*, p. 806, t. II, éd. cit. — Athénée, II, 9. — Flandin et Coste, *Voy. en Perse*, pl. 105, 107, 108, 157. Worsaae, *Nord. Oldsager*, p. 61, fig. 278, 280, 281. Engelhardt, *Les vases d'or sacrés du musée de Copenhague*, pl., fig. 2. Il y a aussi des coupes hémisphéroïdes sur les bas-reliefs assyriens; v. Weiss, *Kostümkunde*, t. I, fig. 137, *q*, d'après H. Gosse, *Assyria*, p. 267. — Xerxès, les prières dites,

Digitized by Google

Dessin et technique accusent chez tous deux une même école, particulièrement le rendu des yeux, des oreilles et de la crinière : les méplats sont, il est vrai, moins accentués sur les bouvillons de la poignée que sur les têtes du chapiteau, mais cela tient à l'âge des animaux figurés. La baguette, surmontée d'une palmette, qui prolonge le centre de la hampe, n'est autre chose qu'une graminée conventionnelle fréquente sur les monuments perses, sans doute la canne à sucre, d'où l'on tirait peut-être le *soma*, boisson sacrée. Ici la plante se montre allégée à la manière hellénique; est-ce une raison suffisante pour attribuer l'œuvre aux Grecs? Je concéderai tout au plus un artiste lydien. Quant aux cavaliers chassant la chèvre sauvage, placés en bordure, on leur reconnaît, malgré la faiblesse des dimensions, une tournure beaucoup plus orientale que grecque : les monuments assyriens, perses et même arabes offrent de nombreux exemples de personnages et d'animaux ainsi disposés en file[1].

jette dans la mer son poignard et les vases d'or qui ont servi aux rites sacrés. Hérodote, VII, 54. Toujours les usages religieux de nos anciens peuples du Nord. — Athénée, XI, 15 : « Nicomaque, *De Festis Ægyptiorum*, l. I, dit que *condy* est un mot perse. Selon l'astrologue Hermippus, ce vase avait la forme du monde, ὡς ὁ κόσμος, qui manifeste la puissance divine et porte un sol fécond ; pour ce motif le *condy* est employé à faire des libations aux dieux. Etc. etc. » — Le *condy* atteignait parfois une capacité respectable : « En Cappadoce, j'ai vidé trois fois un *condy* d'or, mesurant dix cotyles et rempli jusqu'aux bords. » Ménandre, *Adulator; Fragm.* éd. Didot, p. 29, n° 1. — J. Pollux, *Onomast.*, VI, 16, n° 96 : καὶ Κόνδυ Καππαδοκινὸν, καὶ Βησιακόν ; Περσικὸν δ' ἦν τὸ ἔκπωμα.

[1] V. *Compte-rendu de la Commission imp. archéolog. russe*, 1864, p. 173 et pl. V, fig. 2; Notice par M. Ludolf Stephani. — Flandin et Coste, *Voy. en Perse*, pl. 92, 102, 110, taureaux et *canne à sucre;* 130, chèvre sauvage; 156 et 164, files. Weiss, *ouv. cité*, t. I, p. 312, fig. 161, *a*, *b*. C. Texier, *Descript. de l'Arménie etc.*, pl. 113, 126. Tous les ouvrages relatifs à l'Assyrie. Le bassin arabe dit *Baptistère de saint Louis*. — Le Rig-Véda mentionne fréquemment le *soma ;* j'en extrais divers passages qui me portent à croire que le principal élément de cette liqueur sacrée était le jus de la canne à sucre. « C'est pour toi Indra que sont préparées les libations copieuses qui ont jailli dans le mortier sous les coups du pilon et qui reposent dans ces vases. » Sect. I, lect. 4, hymne VIII, 9. « Coule donc adorable soma, toi qui connais l'œuvre (sainte). Jette sur le filtre de laine

Digitized by Google

A ces arguments empruntés à l'art, j'en ajouterai d'autres tirés de l'histoire et de la poésie. L'*acinaces* (ἀκινάκης) était un long poignard à lame rectiligne et garde très-peu saillante, que l'on portait accroché sur la cuisse droite :

Insignis manicis, insignis acinace dextro.

Les Scythes se servaient ordinairement de l'*acinaces* et lui rendaient un culte religieux comme étant l'image du Dieu de la guerre ; mais les Anciens l'attribuent surtout aux Perses :

Vino et lucernis Medus acinaces
Immane quantum discrepat [1].

Les grands seigneurs perses avaient des *acinaces* d'or ; le butin ramassé après la bataille de Platées comprenait plusieurs de ces armes de luxe : l'une d'elles, conservée au trésor de l'Acropole d'Athènes, provenait de Mardonius et valait 300 dariques (environ 5,500 francs). Alexandre trouva des *acinaces* auprès du corps de Cyrus [2].

Certains *acinaces* scythes sont munis d'une croisée ; la poignée d'un autre est renflée avec garde triangulaire ; le modèle sculpté sur les bas-reliefs persépolitains, manche rectiligne, garde godronnée, s'identifie seul avec notre arme, et vient établir à nou-

ton miel délicieux. » Sect. VII, l. 3, h. XI, 48. « Gonflé d'un lait délicieux, tu nous donnes ton suc aussi doux que le miel. » Ibid., l. 4, h. VII, 14. Il est encore dit que le *soma* se composait de trois substances innocentes ; ibid.. l. 5, h. XI, 2. *Bibl. orient.*, t. I, *Rig-Véda*, trad. par M. Langlois, in-8°, Paris, 1872.

[1] Val. Flaccus, *Argonaut.*, VI, 701. — Flandin et Coste, *Voy. en Perse*, pl. 95, 100, 109 etc. — J. Pollux, *Onomast.*. I, 10, n° 138 : καὶ ἀκινάκας, Περσικὸν ξιφίδιόν τι τῷ μηρῷ προσηρτημένον. — Hérodote, IV, 62 ; VII, 67 ; 54 : ἀκινάκης Περσικὸν ξίφος. — Lucien, *Scytha*, 4. — Sed gladius barbarico ritu humi fingitur nudus, eumque ut Martem, regionum, quas circumcircant, præsulem verecundius colunt. Ammien Marcellin, XXXI, 2. — Horace, *Od.*, I, 27, v. 5 et 6.

[2] Xénophon, *Anabas.* I, 2 : καὶ στρεπτὸν χρυσοῦν καὶ ψέλια καὶ ἀκινάκην χρυσοῦν. Id., ibid., 8. — Hérodote, IX, 80 : ἀκινάκας ἐόντας χρυσέους. — Démosthènes, *Cont. Timocrat.*, § 129 : καὶ τὸν ἀκινάκην τὸν Μαρδονίου, ὃς ἦγε τριακοσίους δαρεικούς. — Arrien, *Exped.*, VI, 29.

Digitized by Google

veau la nationalité de cette dernière. La trouvaille d'un objet perse en Scythie est d'ailleurs très-naturelle, Scythes et Perses vivant dans un voisinage habituel, les premiers aux dépens des seconds. Pourrait-on affirmer que l'*acinaces* de Nicopol n'est pas la dépouille opime de Darius Ier ou d'un satrape de son armée? La coutume, ordinaire chez les Barbares septentrionaux d'inhumer avec le défunt les objets à son usage personnel, expliquerait la présence dans une tombe d'une arme antique, probablement transmise par héritage de génération en génération[1].

Je me suis déjà étendu sur le luxe des Séleucides et des princes asiatiques : les trésors des temples syriens regorgeaient d'ivoire et de pierreries; le simulacre d'Astarté, à Hiérapolis, étincelait d'or et de gemmes blanches, verdâtres (ὑδατώδεες), violettes, rouge feu, outre les sardonyx, hyacinthes, émeraudes, venus de l'Égypte, de l'Éthiopie, de l'Inde, de la Médie, de l'Arménie et de Babylone. De plus, le front de la déesse portait une merveilleuse escarboucle (λυχνίς) qui brillait au sein des ténèbres[2]. Lucullus prit dans le Pont et en Arménie assez de vases d'or gemmé, ἐκπωμάτων χρυσῶν καὶ διαλίθων, pour en charger des voitures et des chameaux. Au triomphe de ce général figurèrent la statue en or de Mithridate, haute de six pieds; le bouclier semé de pierreries du roi, θυρεός τις διάλιθος; 42 brancards remplis de vases en métal précieux et d'armes; 64 lits d'or ou d'argent massif; 108 millions de sesterces (22,009,500 fr. 36 cent.[3]).

III. — *Les Arsacides et les Sassanides.*

En fait de magnificence, les Arsacides ne restèrent pas inférieurs aux dynasties qui les avaient précédés. Bien qu'ils appar-

[1] *Compte-rendu etc.* 1864, pl. V, fig. 1. *Recueil d'antiquités de la Scythie*, pl. 37, fig. 3; in-fol., Saint-Pétersbourg. — Flandin et Coste, *Voy. en Perse*, pl. 100.

[2] Lucien, *De Syria Dea*, 16, 32.

[3] Plutarque, *Lucullus*, XXXIV et XXXVII.

Digitized by Google

tiennent à des personnages héroïques, les costumes parthes décrits par Valerius Flaccus sont des réalités contemporaines du poëte; il devait connaître le peuple dont Sénèque a dit :

Albim Persæ, Rhenumque bibunt.

Ces Parthes aux vêtements de soie brochée d'or, aux armes et aux chaussures gemmées, Tertullien et Hérodien les virent à Rome sans aucun doute ; or tous deux concordent dans leurs récits avec Valerius Flaccus[1].

La révolution politique, qui mit les Sassanides sur le trône, ne changea rien aux mœurs et aux usages des habitants de la Perse ; le goût des joyaux, qui depuis tant de siècles passionnait les Asiatiques, persévéra dans l'Iran. Laissons parler les textes avant d'aborder les monuments. J'ai déjà mentionné au triomphe d'Aurélien (274 de J.-C.), le char, *argento, auro et gemmis operosus,* offert au César vainqueur de Zénobie par le roi Bahram Ier (Varahran). Ammien Marcellin énumère les vêtements bigarrés, les bracelets et les colliers d'or, les gemmes et surtout les perles dont la majorité des Perses faisait étalage. Claudien décrit ainsi le costume perse :

Ductor Parthus agit : gemmis et divite cultu
Luxurians sertis apicem regalibus ornat ;
Auro frenat equum, perfusum murice vestem
Assyria signatur acu[2].

Accinctum gemmis fulgentibus ensem.

Argonaut., V, 514.

At viridem gemmis et Eoæ stamine silvæ
Subligat extrema patrium cervice tiaram.

Ibid., VI, 699, 700.

— *Médée*, acte II, 374. — *De Hab. mul.*, c. 7 ; v. la note du chap. I. — Hérodien, lib. IV, *Caracalla :* ἐσθῆτι χρυσῷ καὶ βαφαῖς διαφόροις πεποικιλμένον. — Pline, XXXIII, 24, mentionne chez les anciens Parthes une statue en or de leur déesse Anaïtis.

[2] Vopiscus, *Aurélien.* — Indumentis plerique eorum ita operiuntur lumine colorum fulgentibus vario..... Armillis uti monilibusque aureis et gemmis, præci-

Digitized by Google

Les monarques Sassanides ornèrent à l'envi de perles et de pierres précieuses le tablier de cuir du forgeron Gao ou Caveh, tablier nommé *dirfesc Gaviani* (étendard de Gao), et qui devint le drapeau national. On le gardait dans le trésor d'où il ne sortait que pour accompagner les rois de Perse lorsqu'ils commandaient eux-mêmes leurs armées[1]. Chosroès Ier (Kosrou Nouschirwan) reçut des plus grands princes du monde, par l'entremise d'ambassadeurs, des présents en étoffes et en pierreries; il possédait une énorme perle pêchée dans le Golfe Persique, joyau dont Justinien offrit vainement cent livres pesant d'or. Alors la noblesse perse se couvrait de chaînes, colliers, boucles d'oreilles en or, de ceintures cloisonnées et de toutes les parures féminines usitées chez les Mèdes. Théophylacte dépeint Hormisdas IV assis sur son trône, coiffé d'une tiare d'or cloisonnant des pierreries (λιθοκόλλητος) entremêlées de perles, de grenats (ἀνθράκων) et d'émeraudes cabochons. Les *anaxyrides* (pantalons) du monarque étaient en étoffe à dessins d'or (χρυσοποικίλοι), tissue par une main très-habile, ἔργον ὑφάντου χειρὸς μεγάλης τιμίας[2]. Chosroès II (Kosrou Parviz), qui, d'après les historiens byzantins, semblerait avoir penché vers le christianisme, rendit à l'église de Saint-Serge, à Nisibe, une croix gemmée conquise autrefois sur les Grecs par Chosroès Ier, mais il y fit ajouter en manière de *titulus* une autre croix d'or pur chargée d'une longue inscription commémorative que Théophylacte rapporte en entier. Le même Chosroès II, désireux d'avoir un fils, donna encore à l'église précitée une patène, un calice, une croix d'autel et un encensoir, le tout d'or; plus,

pue margaritis quibus abundant, adsuefacti post Lydiam victam et Crœsum. Amm. Marc., XXIII, 6. — *Phœnix*, 84 à 87.

[1] D'Herbelot, *Biblioth. orient.*, p. 348, in-fol. Paris, 1697. — Dubeux, *Univers pittor.*, Perse, p. 222. L'étendard de Gao fut pris par les Arabes à la bataille de Kadesiyya (636). Id., *ibid.*, p. 336.

[2] D'Herbelot, *ouv. cit.*, p. 680 et 997. — Cedrenus, t. I, p. 356; in-fol., Paris, 1647. — Agathias, *De rebus gestis imp. Justiniani*, lib. III. — Théophylacte, l. III, c. 6; λιθοκολλήτους ζώνας : l. IV, c. 3.

Digitized by Google

un diptyque oriental, ἀμφίθυρον Οὐννικὸν, enrichi d'or. Le palais de ce prince renfermait d'immenses valeurs en métaux et pierres précieuses; des colonnes d'argent soutenaient les plafonds, des globes d'or pendaient aux voûtes. Quand les Arabes envahirent la Perse, les généraux d'Omar ayant trouvé dans le palais de Ctésiphon une magnifique tapisserie, longue de 60 coudées et représentant un parterre où chaque fleur, formée de pierreries, s'élançait d'une tige en or pur, le calife la fit couper en morceaux qu'il distribua à ses compagnons d'armes. La valeur de ce chef-d'œuvre de l'art sassanide était telle qu'Ali put vendre 20,000 dirhems le morceau grand comme les deux mains qu'il avait eu pour sa part. Au reste, les Byzantins du Ve siècle étaient bien en mesure d'apprécier le talent des orfévres orientaux : l'an 473, un Perse, nommé Amorcesus, devenu chef de tribu dans l'Arabie Pétrée, envoya à l'empereur Léon Ier son portrait en or semé de pierreries [1].

Les bas-reliefs sassanides, épars sur le sol persan, offrent de nombreuses effigies royales dont les coiffures, les habits et les harnachements de chevaux sont chargés de bijoux gemmés ou ciselés; les principaux, ainsi que le remarque Ammien Marcellin, consistent en colliers, ceintures et *armillæ* de grosses perles rondes. Plusieurs de ces objets présentent une sertissure qui, malgré sa forme circulaire, dénonce l'emploi des pierreries. L'une des figures royales de Tâk-i-Bostân porte la tunique à manches étroites et d'amples pantalons, le tout semé de poires accrochées à de petits anneaux; ses armes, ses bracelets et l'estrade sur laquelle elle repose montrent des gemmes quadrangulaires : d'autres effigies voisines ont des bretelles et des ceintures pareil-

[1] Théophylacte, V, 13, 14. — Reinaud, *Descript. des monum. musulmans du cabinet Blacas*, t. I, p. 313; in-8°, Paris, 1828. Je ne saurais oublier la gracieuseté que M. le duc de Blacas, membre de la Société des Antiquaires de France, a mise à m'offrir un exemplaire de ce précieux ouvrage. — Aboulféda, *Annales moslemici*, t. I, p. 232; in-4°, Copenhague, 1789 à 1794. — Ἰδίαν μὲν παρ' αὐτοῦ εἰκόνα τινὰ χρυσῆν καὶ κατάλιθων λαβὼν : Malchus, *Excerpta de legationibus*, p. 92, ap. *Hist. Byzant. script.*, in-fol., Paris, 1648.

Digitized by Google

lement décorées. Le collier d'une statue de Sapor est en tout semblable, moins le croissant, à celui du colosse de Sarepta, décrit au § *Syrie* [1]. Mais l'ornement caractéristique des monarques Sassanides est sans contredit la plaque du ceinturon (Pl. I, fig. 3, 4, 5), que les Persans modernes ont encore et qu'ils nomment *rose du poignard*. Voici ce qu'en dit Chardin : « Ils passent le poignard dans la ceinture et l'y attachent avec un cordon ; appliquant à l'endroit du nœud une enseigne ronde de pierreries qu'ils appellent rose du poignard. » Impossible d'être plus conforme à la description que j'ai donnée, chapitre Ier, et aux restitutions de ma planche. Un portrait de Feth-Ali-Shah (1797-1834) montre à la ceinture du prince une plaque gemmée identique au n° 5 [2].

Une recherche plus attentive m'a fait découvrir dans le *Voyage en Perse* de MM. Flandin et Coste, pl. II, le type de la boucle carrée dont je n'avais précédemment établi l'origine sassanide que par induction et sous forme dubitative. Cette boucle, qui appartient à l'une des effigies royales figurées sur le bas-relief de la chasse au sanglier, à Tâk-i-Bostân, se compose d'une pierre quadrangulaire sertie, entourée de huit perles énormes. Quoique

[1] V. Flandin et Coste, *ouv. cit.*, pl. 9 et 13, Tâk-i-Bostân ; 33, Dârabgerd ; 43, Firouz-Abad ; 51, 52, Châpour ; 182, 185, 186, Nâkch-i-Roustam ; 191, Nâkch-i-Redjâb ; 205, Selmas. — Voir encore les deux coupes sassanides du musée de l'Ermitage ; *Compte-rendu etc.* pour 1867, pl. III, fig. 1 et 4. Les fourreaux de l'épée et de l'arc, au n° 1, sont couverts de perles ainsi que le harnachement du cheval. — A. de Longpérier, *Essai sur les méd. sass.*, pl. passim. — *Gazette des Beaux-Arts*, 2e pér., t. X, p. 527 et 528, d'après M. C. Texier, *Descr. de l'Arménie etc.* J'ai cherché à expliquer, chapitre Ier, le port de l'épée sassanide que la statue sans manteau de Sapor fait comprendre parfaitement, mais cette figure m'était alors inconnue. Le ceinturon très-lâche descend en écharpe de la hanche droite sur la cuisse gauche et permet ainsi de ramener à volonté l'arme entre les jambes.

[2] *Voyages en Perse etc*, t. III, p. 74 ; in-4°, Amsterdam, 1735. — Dubeux, *ouv. cité*, pl. 58. — J'ai restitué la plaque fig. 5 d'après celle de Feth-Ali-Shah ; j'aurais pu tout aussi bien la cloisonner à l'instar des bijoux assyriens, cela eut même été préférable.

Digitized by Google

l'objet manque de pièces battantes, l'extrémité d'une courroie, engagée sous la plaque d'où elle s'échappe latéralement, vient justifier à nouveau mon attribution du bijou de Wolfsheim.

Outre divers ouvrages de ciselure, les Musées possèdent quelques pièces sassanides en orfévrerie gemmée : Je ne reviendrai pas sur la plaque de Wolfsheim mise au compte d'Ardeschir Babegan, il en a été suffisamment parlé; je passe à un morceau capital, jadis au trésor de l'abbaye de Saint-Denis, maintenant au Cabinet des Médailles, à Paris : un maître a su rendre son véritable nom, *Coupe de Chosroès*, et assigner une date, le VIe siècle, à ce vase que l'on croyait beaucoup plus ancien. Écoutons M. A. de Longpérier.

Le trésor de l'abbaye de Saint-Denis conservait depuis les croisades, ou les Carlovingiens peut-être, une coupe qui fut en 1793 déposée à la Bibliothèque nationale et qui, composée de petits disques en verre coloré sertis d'or, passait pour avoir servi au roi Salomon. Dom Germain Millet le croyait en 1638 : — Une très-riche tasse d'or, qui servit jadis au grand Roy Salomon, enrichie de hyacinthes par le bord, et au dedans de grenats et d'esmeraudes très-fines, au fond d'un très-beau saphir blanc, sur lequel est entaillé à demy relief la figure dudit Roy, séant en son throsne, tel que l'Escriture saincte le représente au 3e livre des Rois, chap. 10. Cette tasse a esté donnée par l'empereur Charles-le-Chauve. (*Le Trésor sacré ou inventaire etc. de Saint-Denys*, p. 129, Paris, 1640.) — Mongez, dans le dictionnaire qu'il a fourni à l'*Encyclopédie méthodique*, dépouilla cette coupe de la haute antiquité traditionnelle que lui attribuait le siècle précédent, et il n'hésita pas à y voir un roi Sassanide, sans pouvoir opter toutefois entre les trente princes qui régnèrent sur la Perse depuis 233 jusqu'à l'an 639. C'est que Mongez ne connaissait que les portraits de quatre de ces rois, de ceux que M. de Sacy avait, avec tant d'habileté, retrouvés sur plusieurs monnaies d'argent. Aussi, lorsqu'il y a quelques années, nous tentâmes de compléter les recherches de l'illustre orientaliste, en essayant de répartir les monnaies incertaines des Sassanides entre presque tous les princes de cette dynastie, nous sentîmes que si la classification que nous proposions était adoptée, on aurait désormais une base assurée pour fixer la date des figures royales qui ont été relevées en Perse par des artistes habiles. Dans une *Notice sur quelques monuments émaillés du Moyen-Age*, Paris, 1842, p. 13, j'ai proposé de restituer au

Digitized by Google

roi Cosroès 1er la coupe de la Bibliothèque du Roi, me fondant sur la ressemblance parfaite de la figure gravée sur le disque de cristal qui forme le fond de ce vase avec celle que nous voyons sur la monnaie d'or unique du Cabinet de M. le duc de Blacas. (*V. Essai sur les médailles des rois perses de la dynastie sassanide*, p. 72, pl. x, n° 4.) La monnaie est assez grossièrement gravée, tandis que le cristal est travaillé avec un grand soin. Cette différence de style n'empêche cependant pas de suivre dans les moindres détails l'identité des deux types [1].

La coupe du Cabinet des Médailles a la forme ordinaire des vases sassanides du même genre, celle d'un plat circulaire creusé en ellipse, muni d'un pied vertical très-bas (Pl. V bis, fig. 1 et 2). Elle se compose d'une épaisse armature ou d'un réseau d'or ajouré, incrustant trois rangées concentriques, chacune de 18 disques alternativement blancs et rouges; des losanges et des triangles verts occupent les intervalles ménagés entre ces disques. Une bordure en rectangles d'hyacinthes ou de verre orange court sur la lèvre du vase; une autre pareille encadre le médaillon central représentant Chosroès en costume royal, assis sur un trône supporté par deux chevaux ailés. Les hyacinthes sont fixées avec un mastic dans des bâtes closes, ainsi que les triangles voisins du grand médaillon; la régularité du dessin veut que ces derniers aient été de couleur verte, mais il n'en reste aucun. Les incrustations rouges et vertes sont en verre; les blanches, en cristal de roche : le tout, plan à l'intérieur, saillant à l'extérieur, et taillé à la roue. Le camée du milieu a été fabriqué par les mêmes procédés; au dire des experts, sa matière serait le cristal de roche, non le saphir blanc comme l'ont avancé quelques historiens [2] : je m'y suis également trompé.

[1] *Annales de l'Institut archéol. de Rome*, t. XV, 1843, p. 100; *Explic. d'une coupe sassanide inédite*. — *Lettre* à l'auteur, 10 avril 1864.

« Une très-riche tasse d'or garni de son pied d'or, qui est la tasse du sage roy Salomon, enrichie sur le bord de hyacinthes, au-dedans de très-beaux grenats, et de très-belles esmeraudes, aussi au fond d'un très-excellent et grand saphir blanc entaillé à enleueure par dehors, de la figure au naturel dudit roy séant en son throsne, avec un escalier orné de lyons de part et d'autre, à la façon qu'on le void representé dedans la saincte Bible. Ceste tasse donnée par l'empe-

Digitized by Google

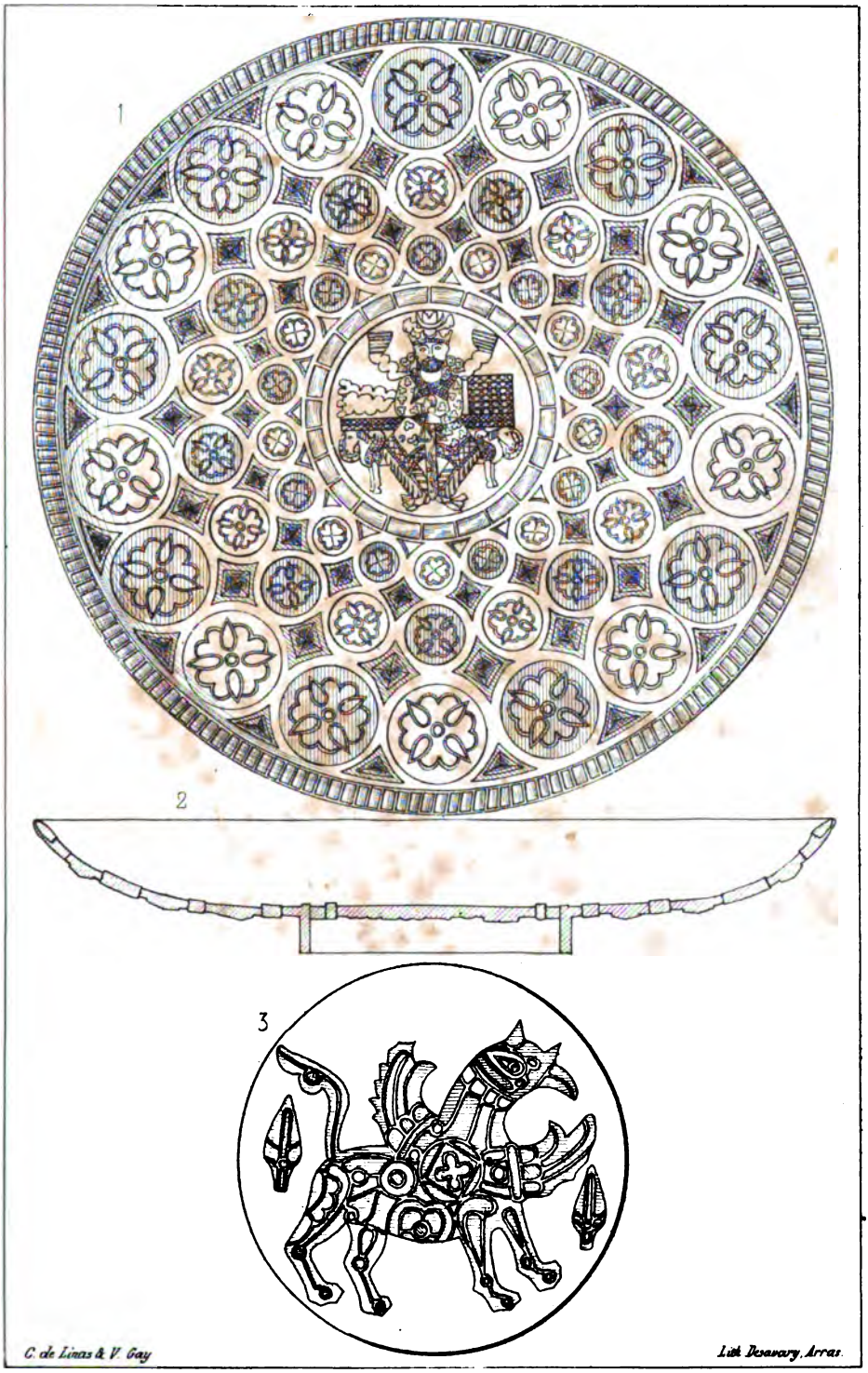

1, Plat de Chosroës 2/5 de grandeur. 2, Id. Coupe verticale. 3, Plaque (cloisonné arabe.)

Digitized by Google

Digitized by Google

Voici les principales dimensions de l'objet. Largeur des cloisons : épaisses, 0^m 004^m; minces, 0^m 0015^d. Diamètres : vase entier 0^m 2825^d; disque central, 0^m 075^m; grands disques, 0^m 034^m; moyens disques, 0^m 021^m; petits disques, 0^m 018^m. Les écussons triangulaires et les grandes losanges ont environ 0^m 015^m de côté; les petites losanges, 0^m 012^m. Les hyacinthes de la lèvre mesurent 0^m 007^m sur 0^m 004^m; celles de la bordure intérieure, 0^m 012^m sur 0^m 006^m. Profondeur centrale, 0^m 03^c. Hauteur du pied, 0^m 0125^d [1].

L'usage des coupes illustrées parait ancien chez les Sassanides; au IIIe siècle, un futur César fils d'une prêtresse de Mithra, Aurélien, ambassadeur en Perse, fut gratifié par Sapor Ier d'une patère à l'image du Soleil, genre de présent qui n'était offert qu'aux souverains.

reur et roy de France, Charles le Chauue. » Doublet, *Hist. de l'abb. de Saint-Denys*, l. I, c. 46, p. 342; in-4°, Paris, 1625. — « M. Espèce de sous-couppe d'or ornée de crystaux de différentes sortes de couleurs. Au milieu l'on y voit un Roy assis sur son trosne. » Félibien, *Hist. de l'abb. royale de Saint-Denys*, p. 543, pl. IV, M; in-fol., Paris, 1706. — « Item, une tasse d'or garnie d'un pied d'or que lesdits religieux disoyent estre le plat de Salomon, garny par le bord de hyacinthes et LV places vuides, et audessous dudit bord neuf grands ronds de cristal et neuf autres grands ronds de grenat entaillez, les deux cassés en deux pièces; entre les dits ronds et le dit bord dixhuit escussons de verres vert et audessous desdits grands ronds neuf ronds de cristal et neuf ronds de grenat moindres que les dessusdits entaillés comme les dessusdits, entre lesdits grands ronds et les dessusdits moindres dixhuit lozanges de verre vert, audessous desdits ronds moindres neuf autres petits ronds de cristal et neuf de grenat, et entre lesdits petits et moyens ronds dix-huit lozanges de verre vert, tous lesdits ronds taillez en fleurs enlevez à quatre pampes, dessous lesdits petits ronds un grand rond faisant le milieu du fond dudit plat bordé de onze hiacinthes, les deux cassées en deux pièces et douze places vuides, entre lesdits petits ronds et ledit grand rond dixhuit places vuides d'escussons de pierre, au milieu dudit rond un grand rond de cristal entaillé à enleveure pardehors d'un personnage d'homme quon disoit estre Salomon. » *Inventaire manuscrit du trésor de l'abb. de Saint-Denis dressé en* 1634, L. L. 1327, fol. CXVI, V, Archives nationales. — M. Chabouillet dit que le médaillon central est en cristal de roche et que les encadrements sont en verre coloré translucide; *Catalogue etc.*, p. 364, 365.

[1] J'ai publié, *Orfèvrerie mérovingienne*, pl. VII, fig. A, B, une réduction aux trois cinquièmes de la coupe de Chosroès avec les détails grandeur d'exécution

Digitized by Google

Data ....., patera qualis solet imperatoribus dari a rege Persarum, in qua insculptus erat Sol eo habitu quo colebatur in eo templo in quo mater ejus fuerat sacerdos.

J'ai mentionné dans une note les coupes sassanides en métal conservées au musée de l'Ermitage; le n° 1 de la planche citée porte une belle inscription pehlevie gravée au pointillé; un vase identique, argent doré et ciselé, offert par M. le duc de Luynes au Cabinet des Médailles, semble offrir à M. A. de Longpérier — toujours par suite de la comparaison avec les monnaies — le portrait du roi Firouz (Pérose, 457-488), l'adversaire obstiné des Huns Ephthalites : deux autres, même Cabinet, représentent un tigre au milieu de lotus; la déesse Anaïtis assise sur un *martichore*, entourée de bustes et de symboles religieux. D'autres encore ont été publiés dans le *Journal asiatique de Calcutta*. Le sujet varie peu : presque toujours un cavalier, vraisemblablement un roi, chassant des lions et des sangliers [1].

« Les Grecs, dit M. de Longpérier, décoraient leurs coupes à boire de compositions empruntées à leur religion; les Perses, dominés par une puissante monarchie, reproduisirent sur des ustensiles de table les images de leurs rois. C'est un fait curieux qu'au Moyen-Age encore les Orientaux avaient gardé le souvenir des coupes à l'effigie des Sassanides, et malgré l'apparence légendaire des récits qu'ils nous ont laissés, il me semble qu'on peut, sans manquer de critique, les invoquer à l'appui de nos attributions. Voici d'abord ce que dit Mirkhond dans son Histoire des Sassanides au chapitre de Sapor II, surnommé *Dhou'lactaf* (nous empruntons ce passage à la traduction de notre grand orientaliste Silvestre de Sacy).

Schapour, après avoir parcouru une grande partie des pays habités par les Arabes, marcha, disent les historiens, vers les provinces de l'empire grec. Lorsqu'il fut arrivé sur les frontières de cet empire, il forma le

[1] Vopiscus. — Chabouillet, *Catal., cit.*, p. 468, 469, n°s 2881 à 2883. L'auteur reconnaîtrait plus volontiers Sapor II que Firouz sur le n° 2881.

Digitized by Google

projet de se rendre en personne, déguisé en espion, dans la ville capitale où l'empereur faisait son séjour, et d'examiner par lui-même l'état de ce pays et sa situation. Ayant donc laissé son armée campée dans un lieu convenable, il partit pour Constantinople, qui était la résidence ordinaire de l'empereur grec, et il y arriva après une route très-longue. Le hasard permit que, le jour de son arrivée dans cette ville, l'empereur donnât un magnifique festin. Une autre circonstance singulière concourut encore avec celle-là. Avant que Schapour eût quitté son armée, l'empereur avait chargé un peintre de se rendre au camp des Perses, pour faire le portrait de Schapour et le lui apporter à Constantinople. Le peintre s'étant acquitté de la commission dont l'empereur l'avait chargé, était revenu à Constantinople présenter son ouvrage au pied du trône ; et l'empereur avait donné ordre de graver la figure du roi de Perse sur un grand nombre de vases et de *coupes d'or et d'argent*. Schapour étant donc arrivé à Constantinople au jour où l'empereur faisait un grand festin, s'assit à une des tables qui étaient dressées, et se confondit parmi les soldats de l'empereur. Il se trouvait sur cette table une coupe qui portait la figure du roi ; et il arriva qu'un des officiers qui approchaient le plus près l'empereur porta ses regards en même temps sur Schapour et sur la figure que l'on voyait sur cette coupe. Frappé de la parfaite ressemblance qu'il remarquait entre la figure de cet homme et celle qui était gravée sur la coupe, il en donna aussitôt avis à l'empereur [1].

« Mirkhond écrivait à la fin du XVe siècle, mais son récit légendaire est emprunté à des sources plus anciennes. Dans le *Solwan el Mota'* ou exhortations politiques, ouvrage mis au jour en 1179 et dont la traduction a été publiée en 1851 par l'illustre orientaliste sicilien, M. Michele Amari, Mohammed-Abou-Abdallah-Ibn-Zhafer raconte ainsi, chapitre II, l'anecdote de Sapor.

Poussé par la curiosité, le César envoie dans la capitale du roi des Perses un peintre très-habile qui trouve le moyen de faire le portrait de ce prince *à cheval* ou *assis* dans une salle de son palais et en d'autres attitudes diverses, tel qu'il était parvenu à le voir. Ayant rapporté ses dessins au César, celui-ci ordonna de les reproduire sur ses tapis, ses courtines, sa vaisselle de table et ses coupes à boire. On exécuta ces travaux d'art selon l'intention du maître et avec la plus grande perfection.

[1] Silvestre de Sacy, *Mém. sur diverses antiq. de la Perse*, 1793, in-4°, p. 311.

Digitized by Google

Entré dans le palais du César, le prince persan s'arrêta dans la grande salle pour prendre place au banquet où l'on servait à boire dans des coupes de *cristal de roche*, *d'or*, *d'argent* et de *verre artificiel*. Parmi les convives se trouvait un Romain, homme très-subtil, adonné à l'étude de la philosophie et physionomiste exercé. Ayant par hasard jeté les yeux sur Sapor, et s'apercevant qu'il ne le connaissait pas, il se complut à observer les traits, le regard et l'expression de ce personnage, et il crut lui trouver un air princier. Aussi ne le quittait-il plus des yeux, lorsqu'on fit circuler les coupes et qu'on lui en donna une dans laquelle se trouvait le portrait de Sapor. Le physionomiste considéra cette image, demeura frappé de sa ressemblance avec l'étranger, et il lui vint à l'idée que c'était Sapor lui-même qui était devant lui. Aussi ses yeux restèrent-ils longtemps fixés sur le vase.

« Enfin, deux siècles avant Ibn-Zhafer, la Chronique arabe d'Eutychius, patriarche melkite d'Alexandrie (933-940) rapportait la même histoire » [1].

La triple version d'Eutychius, d'Ibn-Zhafer et de Mirkhond, la seconde en particulier, nous apprend que les empereurs byzantins possédaient une vaisselle de table en or, argent, cristal et verre artificiel, ornée des portraits de monarques sassanides, et en tout conforme à notre coupe de Chosroès. Les deux derniers écrivains ajoutent que ces vases historiés, et aussi des étoffes, avaient été fabriqués à Constantinople d'après des dessins exécutés en Perse par un artiste grec envoyé *ad hoc*, détails qu'omet Eutychius le plus ancien des trois [2].

Il n'est pas douteux que l'art byzantin ait beaucoup, sinon tout, emprunté à la Perse, mais, quand l'ouvrier grec s'inspire de

[1] A. de Longpérier, *Extrait d'un mémoire sur des coupes sassanides*, lecture faite à la séance publique annuelle de l'Académie des Inscript. et Belles-Lettres, le 3 août 1866, p. 3, 4, 5 et 7.

[2] « Alors qu'il était à table, Maximien fit apporter un des vases sur lesquels était gravée l'image de Sapor et dans lequel les serviteurs présentèrent à boire à l'empereur et aux grands qui l'entouraient..... Maximien ayant demandé quel était l'homme dont il parlait ainsi, le Romain reprit : je vois dans ce hanap l'image de Sapor, et le voici lui-même. » A. de Longpérier, *Extrait etc.*, p. 7 et 8. Eutychius ne spécifie pas autrement la vaisselle impériale.

Digitized by Google

modèles orientaux, une gêne évidente trahit le copiste; les répliques byzantines d'étoffes sassanides en sont la preuve[1]. Or, les vases de Paris et de Saint-Pétersbourg, je ne connais pas les autres, ont un caractère original incontestable qui décèle leur nationalité. La coupe de Chosroès est persane; les vases analogues de la table impériale l'étaient vraisemblablement aussi : s'ils eussent été dus à l'industrie grecque, Eutychius l'aurait remarqué. Du reste, une tradition constante a regardé la coupe de Chosroès comme un don fait par Charles-le-Chauve à l'abbaye de Saint-Denis; ce prince en avait peut-être hérité de son aïeul Charlemagne qui l'aurait pour lors reçue d'Haroun-ar-Raschid en 801 : mon hypothèse n'est pas plus hasardée qu'une attribution à quelque Croisé, retour de Syrie ou du sac de Constantinople en 1204.

Nos coupes sassanides servaient-elles pour boire? Je n'ose m'arrêter à cette opinion. Si l'histoire constate la passion du vin chez les anciens Perses, leur civilisation raffinée est également notoire. Admettra-t-on que de hauts personnages aient eu l'habitude d'un vase large, peu profond, qu'il fallait tenir à deux mains, au risque d'inonder leur barbe et leurs riches vêtements, surtout à l'heure où l'ivresse atteignait son paroxysme; ils auraient imité ces paysans qui hument le bouillon versé dans une assiette creuse au lieu de recourir à la cuiller. Chardin remarque que les vases figurés à Persépolis ne différaient guère des crachoirs, tasses à boire, phioles, etc. usités de son temps en Orient[2], et les *pocula* des bas-reliefs achéménides affectent plus ou moins la forme de gobelets : le témoignage cité d'Athénée ne laisse d'ailleurs aucun doute à cet égard.

Je préférerais rattacher la coupe de Chosroès et les autres au mobilier liturgique du culte d'Ahura-Mazda (Ormuzd); j'y verrais alors des patères semblables à celle que, suivant Hérodote, Xerxès employa pour faire des libations au soleil. Que telle ait été la des-

[1] V. *Mél. d'archéol.*, t. III, pl. 14, et *Notice sur cinq anc. étoffes*, pl. 7. J'en connais bien d'autres exemples inédits.

[2] *Ouv. cit.*, t. II, p. 149.

Digitized by Google

tination de nos vases dans l'Iran préislamite, on l'admettra sans trop de difficultés, mais elle dut se modifier à la cour de Byzance et des souverains musulmans [1] : un voyageur du XVIIe siècle, Tavernier, nous indiquera peut-être la voie.

Quand le Mogol demande à boire sur son trône, on lui apporte sur une *soucoupe en or enrichie de pierreries* une grande tasse de cristal de roche, ronde et unie, dont le *couvercle est d'or et de la même richesse que la soucoupe* [2].

Après l'usage indo-musulman, l'usage turc; je cède encore la parole à Tavernier.

Quand le Grand-Seigneur est altéré et qu'il demande de l'eau..... L'eau est portée tantost dans une tasse d'or, tantost dans une tasse de porcelaine, posée sur une grande *soucoupe d'or* d'environ deux pieds de diamètre, et *enrichie de pierreries dedans et dehors :* elle passe pour une des plus riches pièces du serrail [3].

Le cérémonial n'a jamais varié en Orient; Alexandre adopta celui des Perses qui finit par s'implanter chez les Césars de Byzance : il n'avait pas cessé d'être observé et il est toujours actuellement suivi dans les cours asiatiques. La coutume, hors des repas, d'offrir à boire sur un plateau appartient à la civilisation universelle; en Belgique, aux dîners de luxe, on présente les vins fins de la même façon : je n'ai donc pas voulu mentionner un dé-

[1] Je connais deux exemples figurés d'une écuelle semblable au vase de Chosroès. Le premier existe sur l'une des *œnochoés* en or du Cabinet des Antiques, à Vienne; il sert à abreuver un aigle gigantesque ou plutôt un *rockh* (oiseau fabuleux de dimensions colossales). Le second appartient aux ornements du grand bassin arabe, connu sous le nom de *baptistère* de saint Louis et passé de la Sainte-Chapelle de Vincennes au musée du Louvre. L'écuelle, où se trouve une inscription, est portée à la suite du roi par un officier qui la tient à deux mains et semble la trouver pesante. Dans le même groupe on voit un échanson chargé de la bouteille au long col et de la coupe ovoïde sans pied des monarques achéménides : ce détail tranche la question. V. Arneth, *ouv. cit.*, G, VII, 32; Millin, *Antiq. nationales*, pl. 20.

[2] *Voyages*, t. IV, p. 120; éd. Henry et Breton, in-18, Paris, 1817.

[3] *Nouvelle relation de l'intérieur du serrail du Grand-Seigneur*, in-4°, Paris, 1675; *Mag. pitt.*, t. XLIII, p. 112.

Digitized by Google

tail relatif au personnel de l'échansonnerie orientale, mais signaler uniquement la forme et la matière des vases employés dans certaines circonstances par cet office.

Une telle solution ne me satisfait qu'à demi, il n'est pas logique de poser des gobelets sur un fond concave où ils oscilleraient au moindre choc ; j'en préfère une autre que me fournit la miniature peinte dans le manuscrit arabe des *Séances de Hariri* appartenant à la Bibliothèque nationale (XIIIe siècle). Devant un groupe de personnages occupés à boire au son de la musique, l'artiste a placé divers vases dont deux, contenant des fruits, sont identiques, sauf la hauteur du pied, au plat de Chosroès. Je croirai donc volontiers que, en dehors du culte mazdéen, l'ensemble des vases désignés jusqu'ici sous le nom de *coupes sassanides* servait tout bonnement de compotiers ou de drageoirs. Nos porcelainiers de Limoges en fabriquent journellement de pareils [1].

Un laps de trois siècles sépare les pièces authentiques d'orfévrerie sassanide que j'ai décrites; n'en existerait-il pas d'autres, moins caractérisées, à classer entre Ardeschir Babegan (223-240) et Kosrou Nouschirwan (531-579)?

Le trésor découvert en 1837 sur la montagne d'Istritza, commune de Pétrossa, district de Buzéo (Valachie), trésor attribué à Athanaric, roi des Visigoths, mort le 25 janvier 381 à Constantinople où l'invasion de la Dacie par les Huns l'avait forcé à chercher un asile, renfermait plusieurs pièces d'orfévrerie appartenant vraisemblablement à des nationalités distinctes. L'opinion émise par M. Odobesco et par M. le chanoine Bock, au sujet de l'origine du dépôt enfoui à Pétrossa, n'ayant pas jusqu'ici, du moins que je sache, suscité de contradicteurs armés de raisons meilleures à produire, j'accepte la date fixée par les deux savants précités et je rapporte au IVe siècle la fabrication d'objets uniques qui font aujourd'hui l'honneur du musée de Bucarest [2].

[1] V. *Gaz. des Beaux-Arts*, 2e pér., t. XII, p. 428.

[2] A. Odobesco, *Notice sur les antiquités de la Roumanie*, p. 10, 47 à 54 ; *Notice sur la Roumanie*, 3e partie, p. 360, 397 à 404. — F. Bock, *Der Schatz des Westgo-*

Digitized by Google

J'avais toujours cru, sans oser néanmoins prononcer en dernier ressort, que la majeure partie du trésor de Pétrossa était asiatique; je n'ai pas changé d'avis et je vais développer mes premières conclusions en cherchant à démontrer que les pièces gemmées de ce trésor proviennent de l'Iran sassanide : certains détails qui m'étaient échappés en 1867 et des analogies nouvelles empruntées à la plaque de Wolfsheim serviront de base à mon appréciation [1].

Deux tasses à anses, quatre fibules et un gorgerin, le tout en or, cristal de roche et pierres fines, monture à jour, cloisonnage ou incrustation sur paillon et mastic résineux, forment le contingent à analyser : je débute par les coupes.

N° 1. Tasse octogone à deux anses, fond en retrait, pied très-bas; double rang de quatre panneaux chacun, séparés par des traverses et encadrant des rosaces ajourées à huit et douze lobes, la claire-voie vitrée en cristal de roche. Les anses consistent en guépards dont les membres postérieurs s'arc-boutent à 45 degrés contre la traverse médiane, les griffes antérieures saisissant une patte horizontale en queue d'oiseau munie de quatre oreilles saillantes; le moucheté des animaux est obtenu par l'incrustation de petits grenats syriens et de parcelles de nacre. Un cloisonné de saphirs, émeraudes et grenats orientaux revêtait l'extra-dos des pattes; une décoration du même genre en pierres rectangulaires règne sur les traverses et autour du pied. La majeure partie des soudures a été brisée, les gemmes ont presque totalement disparu; le fond et plusieurs panneaux manquent; un seul guépard est intact. Dimensions : hauteur, 0^m 105^m; ouverture, 0^m 185^m sur 0^m 165^m; fond, 0^m 09^c et 0^m 075^m.

N° 2. Tasse dodécagone analogue à la précédente : traverses gemmées; claire-voie de rosaces massives à huit lobes. Au fond une fleur pareille; deux diamètres la maintiennent, quatre petits cercles la cantonnent; le tout ajouré. Ce vase est encore plus mutilé que le n° 1, il ne lui reste qu'une patte en queue d'aronde où les alvéoles de cloisonnage ont persisté,

thenkænigs Alhanarich, ap. *Mittheil. der K. K. Central-Commis.*, p. 105, t. XIII, Vienne, 1868. — J'ai eu entre les mains toutes les pièces du trésor de Pétrossa et j'en possède les photographies, grande dimension; ce précieux recueil m'a été libéralement offert en 1867, par M. A. Odobesco, ancien Ministre et Conseiller d'État, Commissaire général de la Roumanie à notre Exposition universelle.

[1] Ces pièces ne sont vraisemblablement les seules; je parlerai des autres en décrivant en son lieu le trésor entier de Pétrossa.

Digitized by Google

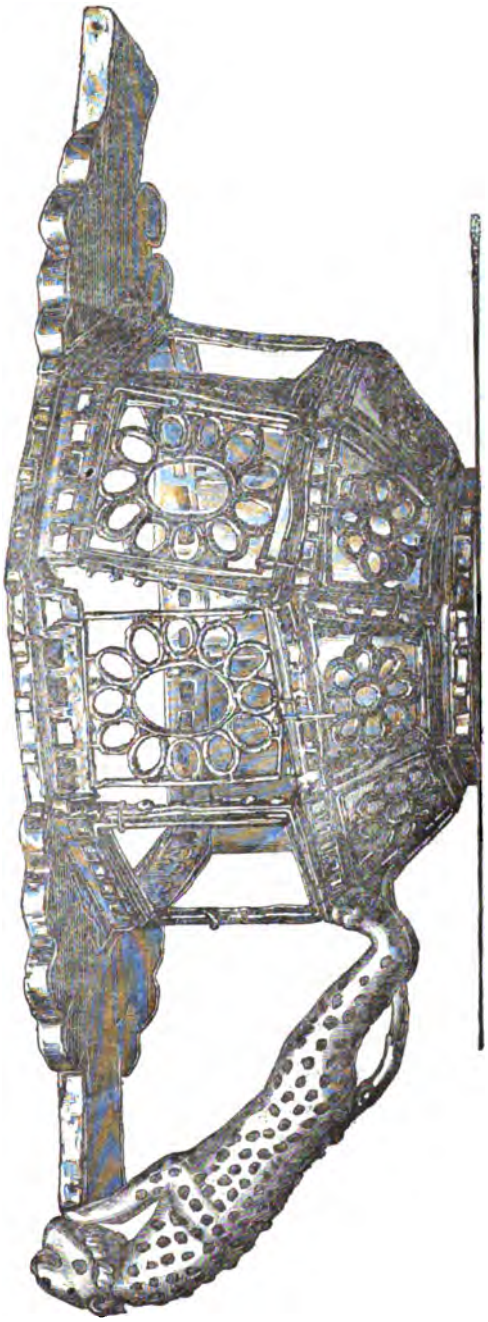

Tasse no 1, état actuel, sauf le 2e guépard.

Digitized by Google

mais toute trace d'arcs-boutants à disparu. Hauteur, 0m 12c; ouverture, 0m 175m.

J'ai tenté (Pl. V) de restaurer la tasse octogone; ce que je vais dire s'applique également à l'autre. On remarquera d'abord la forme insolite de nos deux vases; elle n'a rien de grec ou de romain; de byzantin, pas davantage : elle accuse plutôt un type oriental. Ensuite, leur technique ne diffère aucunement des procédés de fabrication de la coupe de Chosroès; l'*aster* à douze lobes est l'une des caractéristiques du décor perse, et l'anse du n° 1, exécutée dans un style inusité en Occident au IVe siècle, ne représente pas une panthère comme je l'avais cru jadis [1], mais bien le guépard, *felis jubata*, reconnaissable à la crinière naissante qui garnit ses joues. Le guépard habite l'Asie méridionale et quelques contrées de l'Afrique, néanmoins le nom persan, *fars*, donné à cet animal, prouve qu'il était spécialement répandu dans la Perse primitive (Farsistan actuel), pays où on le dresse encore pour la chasse. Les Anciens durent nécessairement connaître le guépard, peut-être même ont-ils utilisé ses instincts cynégétiques; mais ils le confondaient avec le tigre, la panthère, le léopard et autres grands chats, reproduits toujours sur leurs monuments d'après un type conventionnel qui persévéra assez tard pour qu'on ne s'en fût pas écarté à Byzance au temps de Théodose Ier [2]. Or l'animal

[1] V. C. de Linas, *Hist. du travail etc.*, p. 187, 188; *Revue de l'Art chrétien*, t. X, p. 516. Odobesco, *loc. cit.*

[2] « GUÉPARD. — *Felis jubata*. — *Fadh* ou *Fedh* en arabe. — *Fars* en persan. — *Pars* en russe. — *Onza* en italien et en portugais. — Les poils de ses joues sont plus longs et plus laineux que les autres, ce qui forme une petite crinière. — Suivant les Turcs et les Persans, c'est un de leurs premiers rois qui le dressa pour la chasse; mais les Arabes, Rasis au Xe siècle, Avicenne au commencement du XIe et El-Demiri dans le XIVe en ont parlé les premiers — Selon El-Demiri, Khaleb, fils de Walid, eut l'idée de le substituer pour cet usage au lion et au tigre qu'on employait dans les Indes depuis la plus haute antiquité, si l'on s'en rapporte à Élien. — A Surate, au Malabar, dans la Perse, et dans quelques autres parties de l'Asie, on élève ces animaux pour s'en servir à ces exercices; les chasseurs sont ordinairement à cheval et portent le guépard en croupe derrière eux. L'animal est enchaîné et a sur les yeux un bandeau qui l'empêche de voir. —

Digitized by Google

figuré sur la coupe n° 1 a été pris au naturel puisque les détails de sa crinière n'ont pas été omis, et son rendu, tout grossier qu'il soit, l'apparente aux lions sassanides; on en concluera donc que nos vases ont été fabriqués par un artiste familiarisé avec le guépard, dans un pays où ce chat était commun : La Perse alors s'offre de suite à l'esprit. Les textes cités plus haut disent, il est vrai, que l'orfévrerie gemmée des Perses fût imitée à Constantinople sous les empereurs ; mais une copie se trahit en général par quelque gaucherie involontaire, et il n'en est rien ici où tout se montre naïvement original : les Byzantins auraient voulu faire mieux et leur œuvre eut été maniérée.

En résumé, une corrélation serait possible à établir entre les vases roumains et la coupe gemmée du Cabinet des Médailles; des 22 pièces qui formaient le trésor d'Athanaric, on n'en a retrouvé que 12, et les vagues renseignements obtenus sur les objets détruits n'interdisent pas de croire qu'on aurait trouvé parmi ceux-ci des *soucoupes* « ornées de pierreries ou de cristaux colorés en rouge, bleu, vert, jaune et blanc[1]. »

Un détail puéril que j'enregistre néanmoins : le fond de la tasse n° 1 correspond exactement au diamètre du camée de Chosroès (0^m 075^m) : la rosace centrale d'un immense plat d'or, provenant aussi de Pétrossa, mesure 0^m 108^m.

N° 3. Fibule imitant un oiseau : corps circulaire et bombé, formé de deux plaques métalliques superposées ; l'une, très-épaisse, sert de champ, l'autre, plus mince, est ajourée de trous découpés en amandes,

Aussitôt que le chasseur aperçoit une gazelle, il s'arrête, déchaîne le guépard en lui tournant la tête du côté du gibier après lui avoir ôté son bandeau. — Dans l'Empire Mogol cette chasse est pour les riches un plaisir très-vif. — En Perse, cette chasse se fait à peu près de la même manière, à cette différence près que le chasseur, qui porte le guépard en croupe, se place au passage du gibier que des hommes et des chiens vont relancer dans les bois. » C. d'Orbigny, *Dict. univ. d'hist. naturelle*, t. III, p. 406, CHAT. — *Mag. pitt.*, t. II, p. 119, 120 ; t. VII, p. 388 à 390. — Le *suaire de saint Lazare*, à Autun, très-ancienne broderie perso-musulmane, reproduit quelques détails de la chasse au guépard.

[1] V. Odobesco, *Notice etc.*, p. 12.

Digitized by Google

virgules et cercles régulièrement disposés autour d'un *umbo* central. On a introduit, dans les ouvertures, des bâtes sertissant des grenats ou des verres rouges gravés à la roue ; ces bâtes descendent jusqu'à la plaque d'assiette. Le corps repose sur une base rectangulaire divisée en quatre compartiments où sont enchâssés des demi-cylindres en cristal de roche ; deux oreilles contournées en volute se dressent aux extrémités du rectangle, un bouton de grenat les rehausse. Au haut du corps, même rectangle qu'au dessous, flanqué de deux boutons de grenat ; pardessus, un trapèze partagé verticalement en double case et sommé d'un carré incrustant une pâte vert-clair : l'ensemble est amorti par un grenat cabochon simulant la tête de l'animal. Ce grenat ferme le pavillon d'une corne hexagone qui prolonge le derrière du col et contre laquelle vient s'appuyer la gaîne d'une broche dont le barillet en navette et les charnières subsistent. Deux fines chaînettes tressées, à pendeloques microscopiques en perles, sont accrochées au rectangle inférieur. Hauteur, 0^m 17^c ; diamètre, 0^m 056^m. L'objet est à peu près intact, il n'y manque qu'un petit nombre de pierres. (Pl. VI.) [1].

N° 4 et 5. Une paire de fibules en forme d'oiseau au long cou planté sur un ventre elliptique ; le type du bec fait hésiter entre le paon, le vautour et l'ibis. Le cou, bordé de perles ciselées, et les appendices de l'animal étaient ornés de gemmes serties dans des bâtes profondes rapportées ; un cloisonnage de grenats en tables exprime la naissance de la queue. Le ventre, fabriqué par les mêmes procédés que le n° 3, est ajouré d'amandes et de cœurs ou feuilles de lierre enchâssant des grenats. Cinq glands, attachés à des chaînettes tressées dans le goût égyptien, sont suspendus à la queue : ils sont ovoïdes et pointus ; leur tête est imbriquée ; leur corps réticulé à jour incruste des lamelles de grenats. Les attaches et la gaîne du mordant ont persisté. Un tube métallique prolonge le cou à l'intérieur. Ces bijoux, qui sont fortement arqués, mesurent : hauteur, sans les pendeloques, 0^m 25^c ; largeur, 0^m 08^c. Les deux objets ont beaucoup souffert, l'un d'eux est privé de tout appendice, il reste néanmoins sur les corps quelques traces de verroteries. D'après le témoignage des premiers recéleurs du trésor, confirmé d'ailleurs par deux mortaises que l'on voit encore à l'avers du cou de chacun des oiseaux, les fibules étaient rattachées entre elles par une chaîne d'or qui a disparu [2].

[1] Nous avons cru devoir sur notre planche substituer à ces insignifiantes pendeloques les beaux glands des fibules n°s 4 et 5.

[2] V. Odobesco, *ouv. cit.*, p. 37.

Digitized by Google

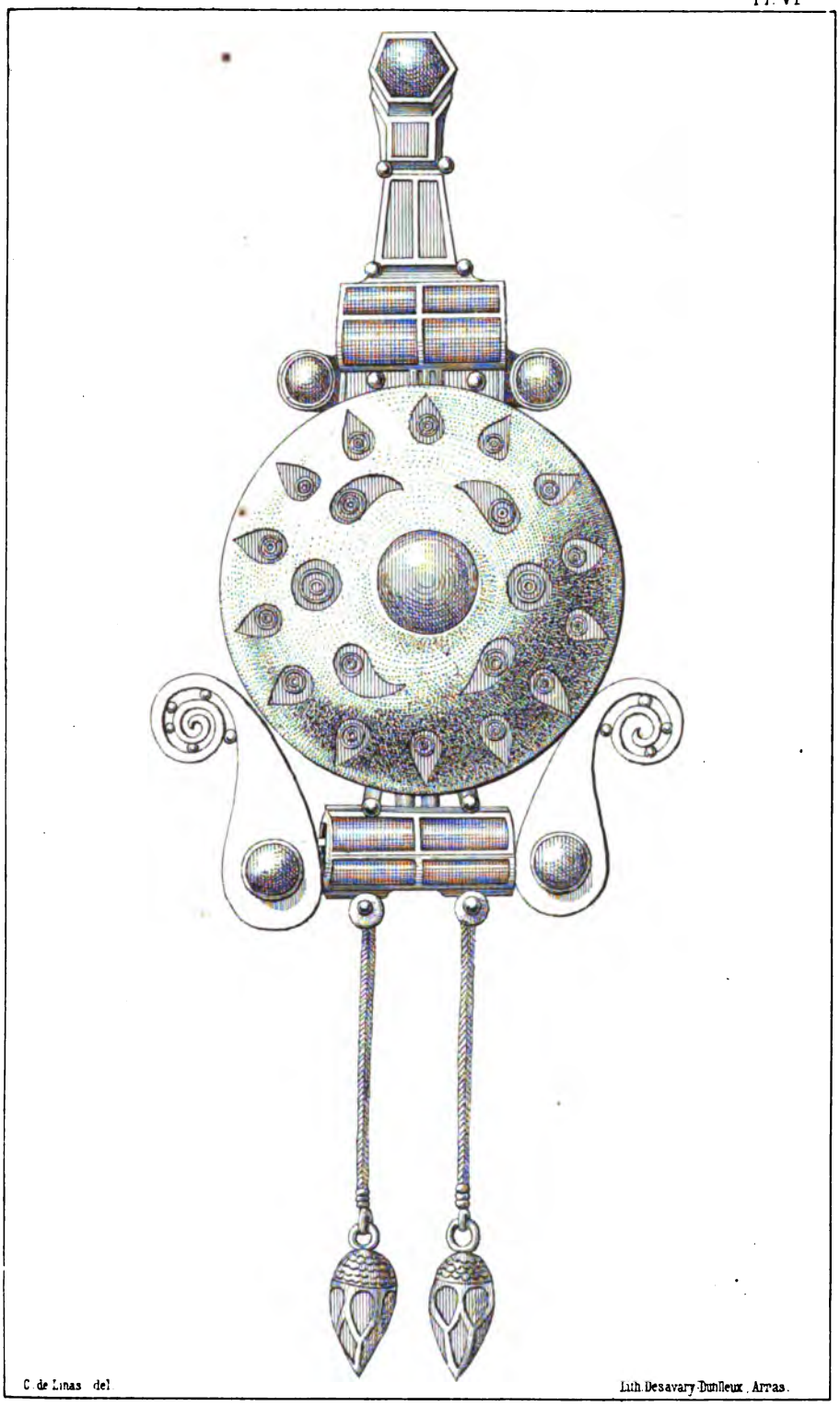

Fibule du trésor de Pétrossa.

Digitized by Google

Digitized by Google

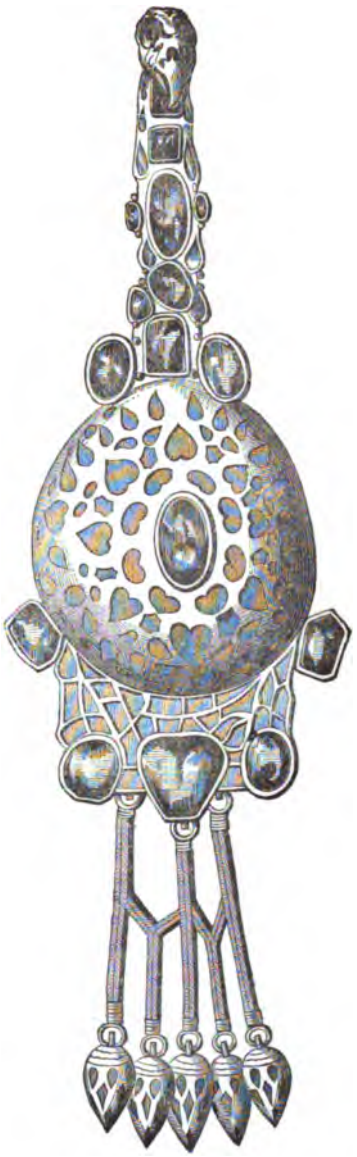

Fibule n° 4-5 restaurée.

La technique des trois derniers objets et celle du bijou de Wolfsheim sont absolument les mêmes; association de la gemme sertie avec l'incrustation de grenats sur métal découpé. Une légère

Digitized by Google

différence est néanmoins à constater ; l'emploi des petites bâtes nécessité à Pétrossa par l'emboutissure des lames formant les ventres, lames que leur convexité empêche d'adhérer suffisamment l'une à l'autre. En outre, les nos 4 et 5 offrent un cloisonnage épais dont notre figure rend imparfaitement le treillis beaucoup plus régulier sur l'original[1]. Le cœur ou feuille de lierre est un motif antique fréquemment reproduit dans le décor byzantin, mais le fleuron de Wolfsheim (Pl. I, fig. 1 *a*) prouve que cet ornement n'était pas moins familier à l'art sassanide ; la palmette des oreilles (no 3) est marquée au coin oriental. A l'égard des glands, si on en rencontre d'analogues sur des pièces d'orfévrerie de fabrique grecque, on en voit également au collier de la statue de Sapor déjà citée. Au reste le type réseau des glands de Pétrossa existe aussi, bien caractérisé, sur des parures découvertes en Russie[2].

No 6. Fibule arquée représentant un aigle ou un épervier, les ailes fermées, la queue en éventail. Le dos conserve les rudiments des charnières et la gaîne de la broche. La tête et le cou sont creux et en ronde-bosse. La face externe du corps et de la queue comportait un réticulé de grenats cloisonnés et de cabochons sertis en bâtes. Sur la poitrine, un énorme cabochon ovale dans un encadrement rectangulaire de grosses pierres, dont le côté inférieur aboutit à la naissance des cuisses. Le cou est ajouré de cœurs et de cercles qui devaient enchâsser des grenats disparus avec leurs bâtes et la doublure métallique qui les maintenait. Quatre glands en cristal de roche, monture perlée, attachés par des

[1] Dans la restauration de cette fibule, exécutée en 1861 (*Orfévrerie mérov.*, pl. VI, fig. B), je n'avais pour guide qu'une mauvaise photographie de petite dimension ; M. le chanoine Bock a fait depuis, sans avis préalable, graver mon dessin à Vienne. Si j'eusse été consulté alors, j'aurais pu répondre en connaissance de cause que le treillis si mal rendu était formé de triangles, de rhomboïdes et de parallélogrammes régulièrement enchevêtrés non sans une certaine élégance. Je n'ai pas cru qu'un détail minime exigeât de nouveaux essais, aussi je donne ici le cliché de M. Bock tel qu'il m'a été adressé avec bien d'autres par S. Exc. M. le baron de Helfert, Président de la Commission I. R. des monuments de l'Autriche. Je profite de cette occasion pour remercier encore M. de Helfert de l'extrême bienveillance dont il m'a toujours honoré.

[2] V. *Compte-rendu de la Comm. imp. archéol. russe pour* 1865, pl. II, fig. 1 à 5. *Recueil d'antiq. de la Scythie*, pl. XXXIX, fig. 4 et 5.

Digitized by Google

chaînes tressées, étaient suspendus à la queue ; il en reste une couple. La pièce est complétement dépouillée, sauf quelques tables de grenats et trois cabochons retrouvés par hasard ; les cloisons sont écrasées ; on a violemment arraché la jonction du col et de la poitrine : néanmoins ces débris mutilés conservent un grand caractère. Hauteur sans les pendeloques, 0m 27c. Largeurs : milieu du corps, 0m 105m ; base de la queue, 0m 13c environ.

Fibule n° 6, état actuel.

Les observations produites au sujet des nos 3, 4 et 5 s'appliquant aussi au n° 6, il n'y a pas lieu d'y revenir. On n'oubliera

Digitized by Google

pas toutefois que les représentations d'oiseaux de proie, sont également communes à l'Orient et à l'Occident [1].

N° 7. Gorgerin courbé en croissant et formé de deux lames peu épaisses. L'une sert de fond : l'autre, très-mince, finement ajourée de cœurs, trèfles, feuilles, cercles, triangles, est superposée à la première; elle incrustait des grenats orientaux, du lapis et une pâte vert-clair taillés *ad hoc,* rapportés entre les linéaments de l'esquisse et fixés par un mastic résineux qui remplissait la cuve. Un bandeau d'alvéoles rectangulaires sertissant des grenats, borde le tour entier du bijou en haut et en bas. Les procédés déjà signalés se rencontrent toujours ici, seulement le découpage de la plaque supérieure, au lieu d'ouvrir des baies clairsemées, simule un réticulé de cloisonnage. Un carcan va mourir entre les cornes du croissant auxquelles il est soudé presqu'à angle droit; ce carcan, décoré à l'extérieur comme le reste de l'objet, se ferme par derrière à l'aide d'une pièce mobile à charnières annelées que traversent deux goupilles sommées d'un bouton de grenat : on passait le gorgerin au cou en démontant la pièce mobile. Diamètres, 0m 20c et 0m 15c; hauteur du croissant, 0m 046m; hauteur du carcan, 0m 038m. Avaries majeures, mais permettant une restitution [2].

Gorgerin n° 7, état actuel.

[1] Les oiseaux de proie forment le motif principal de la chape de Charlemagne, à Metz, du suaire de saint Lazare, à Autun, et d'autres monuments orientaux.

[2] La salle roumaine de l'Histoire du travail, à l'Exposition universelle de 1867, montrait, parallèlement aux originaux, les restitutions coloriées du trésor de Pétrossa. Ces dessins avaient été faits en vue d'un ouvrage que M. Odobesco n'a pas encore mis au jour. Un seul essai chromolithographique, dont je possède la rarissime épreuve, fut tenté en 1866; il représente le gorgerin dans son état ac-

Digitized by Google

En dehors de l'exécution, la caractéristique de notre gorgerin est une feuille à crochets que le graveur n'a pu rendre sur la réduction ci-jointe. Ce motif, emprunté depuis par les Arabes au décor sassanide, prend à Byzance un aspect tout différent, mais on le rencontre à peu près tel qu'il existe au trésor de Pétrossa sur l'ornementation latino-germanique du XIe siècle au XIIIe [1].

Le musée de Copenhague possède deux gorgerins classés dans l'Age du bronze; ils ont la même forme que celui d'Athanaric quoiqu'ils en diffèrent beaucoup par la matière, la technique et le décor [2].

Restent à mentionner deux fragments de bandeau en tables de grenats incrustées par le véritable procédé du cloisonnage serti au rabattu : la configuration de ces grenats, découpés en fleurs de lotus, équivaut, pour le monument auquel ils ont appartenu, à un certificat d'origine orientale.

En archéologie, comme en toute autre science, présomption n'est pas certitude; je m'attends donc — je le désire même — à ce qu'une opinion, émise d'ailleurs sans système préconçu, soit rigoureusement discutée. Si le débat s'engage, peut-être aurai-je le dessous, mais qu'importe une défaite pourvu que la lumière se fasse.

IV. — *Les Califes et leurs successeurs.*

Qui, dans son enfance, n'a pas lu les *Mille et une nuits ;* qui, à l'occasion, ne les relirait encore avec plaisir? Peut-être y trouve-t'on des détails évidemment exagérés, peut-être la note du luxe y est-elle forcée dans quelques endroits; néanmoins le fond de ces contes puérils est parfaitement exact quant à la magnifi-

tuel avec la restitution à côté, le tout grandeur nature : cette restitution est incontestable.

[1] V. Flandin et Coste, *Voy. en Perse*, pl. 27 bis. Owen Jones, *Gramm. de l'ornement*, pl. XIV, Perse, n° 16.

[2] Worsaae, *Nord. Oldsager*, p. 50, fig. 225 et 226.

Digitized by Google

cence et à la générosité des Califes ou autres monarques orientaux : les documents historiques sont là pour le démontrer.

« Lorsque les Musulmans, dit M. Reinaud, se furent rendus maîtres des plus belles contrées de l'Asie et de l'Afrique, ils commencèrent à imiter le luxe des peuples conquis. On vit les descendants des pasteurs de l'Arabie rechercher avidement les substances les plus précieuses et les acheter à des prix exorbitants. Ils ne se contentèrent même plus des pierres qui leur servaient de cachet, ou qu'ils faisaient monter en bagues ; ils voulurent réunir tout ce qui joignait l'éclat à la beauté des formes[1]. »

L'antique opulence des Sabéens n'avait pourtant pas cessé de vivre à l'apparition de l'Islamisme : une princesse himyarite, nommée Mariah, mourut d'inanition dans une famine au milieu de joyaux d'une valeur énorme, et ses pendants d'oreilles, passés en proverbe, étaient des perles du plus grand prix ; un roi d'Arabie avait donné au temple de la Caâba, à la Mecque, lieu de pèlerinage fréquenté de temps immémorial par toutes les tribus, deux gazelles d'or massif (*gazalan*), cachées ensuite au fond du puits de Zemzem, d'où Abou-Lahab, oncle et ennemi de Mahomet, les retira pour les vendre à son profit. L'intérieur de la Caâba était rempli, selon Chardin, « à centaines de vases creux et sans fond de diverses grandeurs, d'or et d'argent, garnis de pierreries, suspendus comme des lampes dans les églises. » Enfin, à l'époque du Prophète, et avant sa vocation, les habitants de la Mecque faisaient un commerce très-lucratif avec la Syrie[2].

[1] *Descript. des monum. musulm. etc.*, t. I, p. 4. — Abou-Bekr (632-634) s'empara de la Syrie et de la Babylonie ; Omar (634-644), de la Palestine, de la Phénicie, de la Perse, de l'Égypte et de l'Afrique.

[2] D'Herbelot, *Bibl. orient.*, p. 557. — Les Himyarites ou Homérites qui figurent pour la première fois dans la relation de l'expédition d'Ælius Gallus (24 av. J.-C.), régnèrent dans le Yémen depuis Himyar, leur auteur, jusqu'en l'année 525 de notre ère. F. Lenormant, *Manuel d'hist. anc. de l'Orient*, t. III, p. 283, 358. — *Bibl. orient.*, p. 23, 362 et 928. — Chardin, *Voy. cit.*, t. IV, p. 168. Il s'agit d'ornements semblables aux *coronæ* liturgiques ; v. Anastase, passim, et Magri, *Hierolexicon*, CORONA. — Reinaud, *ouv. cit.*, t. I, p. 193.

Digitized by Google

Mahomet, s'il promet aux croyants les richesses dans la vie future, leur en enseigne le mépris dans la vie présente : quoiqu'il eût sa large part du butin fait sur l'ennemi, il affectait dans son intérieur une simplicité excessive. Il racommodait lui-même ses habits, cultivait son jardin ; son unique luxe portait sur les armes et les chevaux. Son logement consistait en huttes d'argile fermant une cour ; son épouse chérie, Aisha, fille d'Abou-Bekr, n'avait d'autre parure que d'amples caleçons rouges et la fine chemisette de gaze qui voilait pudiquement ses charmes [1]. En butte à des guerres et à des compétitions sans cesse renaissantes, les premiers Califes n'eurent pas toujours le loisir ou la volonté de favoriser les arts de luxe ; leur existence, intérieure ou extérieure, était toute patriarcale. Néanmoins Omar fut un grand bâtisseur ; son successeur Othman (644-656) exécuta lui-même une copie du Koran, nommée le *Myhhaf*, qui, de la mosquée de Cordoue, passa à Maroc où Abd-el-Moumen la fit mettre entre deux planchettes incrustées d'or rehaussé de perles, d'émeraudes et de rubis. Sous Othman, du reste prince libéral et magnifique, les richesses commencèrent à tourner la tête aux Arabes et le luxe fit chez eux d'énormes progrès [2].

Ce luxe augmenta encore quand les Ommiades se furent établis à Damas. Alors, comme aujourd'hui, l'opulente Damas était le centre du commerce de l'Orient ; ses bazars regorgeaient de vêtements, d'armes, de bijoux et de marchandises venues des quatre coins du monde ; une pittoresque affluence d'hommes appartenant à toutes les nations encombrait ses rues : oublieux du Koran, les vicaires du Prophète se laissèrent entraîner par l'exemple.

[1] *Koran*, III, 12, 112 ; XVIII, 30 ; XLIII, 32 à 34, 71 ; XLV, 53 ; XLVIII, 19 à 21 ; LV, 54 ; LIX, 6 ; LXXVI, 12 à 16 ; CII. — A. von Kremer, *Culturgeschichte des Orients unter den Chalifen*, t. I, p. 3 ; in-8°, Vienne, 1875.

[2] Kremer, *ouv. cit.*, p. 12. — Hoefer, *Biogr. générale*. — Khondemyr. — *Mag. pitt.*, t. XXI, p. 243. Les successeurs d'Abd-el-Moumen enrichirent à l'envi cette reliure qui finit par être entièrement couverte de pierreries. — Reinaud, *ouv. cit.*, t. I, p. 320.

Digitized by Google

Sous Moawiah Ier, Amrou, le conquérant de l'Égypte, avait prêché dans la mosquée du Vieux-Caire vêtu d'un habit de brocart d'or, d'un surtout *(hollah)*, d'un kaftan *(gobbah)* et d'un turban [1]. Abd-el-Melek (685-705) érigea à Médine le tombeau de Mahomet en se servant d'ouvriers grecs demandés à l'empereur de Constantinople; celui-ci envoya 40 architectes, 40 maîtres maçons et environ 700 marcs d'or pour décorer le monument au plafond duquel pendaient des vases d'or gemmés. Walid Ier (705-715) dépensa 56 millions de francs en constructions, et sa cour étalait un luxe effréné. Soleiman (715-717) avait une telle passion pour le damas, que cette coûteuse étoffe, alors fabriquée surtout dans l'Yémen, à Kufa et Alexandrie, devint universellement à la mode. On portait des vestes, des kaftans, des pantalons, des turbans et des bonnets en damas; aucun employé de la cour n'eut osé paraître devant le Calife sans être ainsi habillé : le cuisinier même n'était pas exempt du cérémonial obligé. A la maison, à la mosquée, à cheval, Soleiman était toujours vêtu de damas, et, selon le désir qu'il en avait exprimé, on l'ensevelit dans un linceul de damas. Yézid II (720-724) fut un prince voluptueux, aussi Heshâm, qui monta sur le trône après-lui, chercha-t-il à réformer de nombreux abus, sans toutefois obtenir un grand succès. Les Califes avaient adopté les usages et l'étiquette des rois de Perse; avec ces mœurs, la coutume de boire du vin malgré les prescriptions du Koran s'était introduite chez le Prince des Croyants. Les femmes prenaient part aux orgies du palais, car on montrait naguère dans le trésor de Bagdad une énorme coupe de cristal montée en or qui servait à Omm-Hakym, l'épouse d'Heshâm, pour déguster son *rosaton* (vin grec). Walid II (743-746) se signala par des profusions insensées; il gaspilla les finances de l'empire, tant en gratifications militaires qu'en parfums et en bijoux destinés aux femmes de son harem; il portait au cou une chaîne d'or

[1] *Culturgesch. etc.*, p. 114, 115, 126, 139. — Aboul-Mahacen-ben-Taghry-Berdy I, p. 81, d'ap. Ibn-Khallikan.

Digitized by Google

incrustée de pierreries et il la changeait tous les jours; enfin, lorsqu'il fût assassiné dans la forteresse de Nagrâ, il était vêtu d'un *kasab* (veste) en brocart d'or et de larges pantalons en épais damas [1].

L'habitation des califes de Damas était en harmonie avec la splendeur de leur costume. Moawiah Ier, chef de la dynastie ommiade, se bâtit un palais connu sous le nom de *Chadrâ* (palais vert); nous avons mentionné le génie constructeur de Walid Ier : un ancien chroniqueur qui visita Damas à la suite du calife abbasside Mo'tasem-Billah (833-842) décrit ainsi les merveilles de la résidence du Souverain, probablement le *Chadrâ*.

Lorsque nous fûmes arrivés à Damas, nous visitâmes le palais des Ommiades. Nous vînmes dans un grand bâtiment entièrement pavé de marbre vert *(verde antico)*. Au milieu de la cour était un vaste bassin rempli d'eau jaillissante qui, en s'écoulant, arrosait un jardin orné de toute espèce de plantes et d'arbres, les plus beaux et les plus rares, jardin animé par une foule innombrable d'oiseaux dont le chant égayait les promeneurs.

Œuvres d'architectes byzantins, les demeures princières de Damas ou des environs, dit M. A. von Kremer, resplendissaient d'or et de marbre; d'admirables mosaïques en couvraient les murs et le pavé; des lambris polychromes, or et couleurs, en revêtaient les appartements [2].

Toutefois le goût des sciences, des lettres et par conséquent de l'esthétique, ne parvint à un développement complet chez les Arabes que sous le règne des Abbassides. En fondant Bagdad (762), Abou-Djafar-Abdallah-al-Mansour, deuxième calife de cette dynastie, transféra le siége de son empire sur un point plus rapproché de la Perse, et la nouvelle capitale, élevée sur l'ancien em-

[1] Chardin, *ouv. cit.*, t. IV, p. 178. — *Culturgesch. etc.*, p. 123, 135, 139, 148. — Goeje, *Fragmenta Historicorum Arabicorum*, I, p. 11 et 143. — Masoudy, V, 400. — A. von Kremer, *Culturgeschichtliche Streifzüge auf dem Gebiete des Islams*, p. 29; Leipzig, 1873. — Hoefer, *ouv. cit.* — Bouillet, *Dict. univ. d'hist. et de géog.*

[2] *Culturgeschichte etc.*, p. 134, 135 (Ghorar, fol. 68), 136.

Digitized by Google

placement de Séleucie et de Ctésiphon, se ressentit beaucoup, nous l'avons dit ailleurs, du voisinage sassanide; les Byzantins y cédèrent le pas à l'originalité iranienne et l'art musulman prit naissance. Aussi avare que zélé protecteur des savants et des poëtes, Al-Mansour laissa en mourant un trésor évalué à 700 millions de francs : son fils et son petit-fils en profitèrent [1].

Guerrier et littérateur, Mohammed-al-Mahdy (775-785) nous intéresserait médiocrement s'il n'avait pas imposé à l'impératrice Irène un tribut annuel de 70,000 dinars (près d'un million de francs) [2] qui dut entrer pour quelque chose dans les magnificences d'Haroun-ar-Raschid. De ces magnificences, sujet d'un cycle légendaire et qui le cédaient néanmoins à la générosité proverbiale des Barmécides, je ne citerai pour le moment qu'un seul trait : le compte de l'or, de l'argent, des étoffes, pierreries et parfums, donnés par Haroun à son vizir Djafar, atteignit dans une seule année au chiffre de 30 millions de dirhems [3].

Le *Tarikh-al-Abbas* raconte les splendeurs déployées aux noces du calife Al-Mamoun (813-833) avec Tourandokht, fille d'Hassan-ben-Sahad, gouverneur de la Babylonie. La princesse avait sur la tête une parure de perles variant de la grosseur d'un œuf de pigeon à une noisette ; cette parure lui fut assignée pour son douaire. En 926, dit Ibn-Shohnah, vinrent à Bagdad des ambassadeurs de Constantinople ; parmi les objets précieux que le calife Moctader-Billah étala lors de leur réception, on distinguait dans la grande salle du palais un arbre d'or massif à dix-huit branches chargées d'oiseaux automates en métaux précieux. Le même Ibn-Shohnah rapporte que l'intempestif réformateur Mohtady-Billah dépouilla, en 869, la mère du calife Motaz de son trésor qui conte-

[1] Hoefer, *ouv. cit.* — Aboulféda, *Ann. moslem.*

[2] Aboulféda. — Ibn-al-Athir. — « Le dirham vaut environ 1 franc. D'abord 10 dirhams, plus tard 12, ensuite 15, répondaient à l'écu d'or, dinar, qui monte à passé 13 francs. La valeur du dirham changea encore dans cette proportion. » *Culturgesch.*, t. I. p. 15.

[3] Hoefer, *ouv. cit.* — *Bibl. orient.*, p. 389. — Khondemyr.

Digitized by Google

nait 1 million de dinars, 1 boisseau d'émeraudes pesant 4 kil. 215 gr., et 1 kil. 215 gr. de rubis [1].

D'après Benjamin de Tudèle (XIIe siècle), le palais de Bagdad était soutenu par des colonnes d'or et d'argent; il y avait dans les cabinets toutes sortes de pierres précieuses, et celles qui ornaient le turban de cérémonie du Calife valaient des sommes fabuleuses. Selon Marco Polo, le Calife possédait les plus grandes richesses qui fussent au monde en or, argent, pierres précieuses, et, ce qui n'est pas d'accord avec la version généralement accréditée, quand le Tartare Houlagou eut pris Bagdad (5 février 1258) il enferma l'avare et fastueux Mostasem-Billah dans son trésor où il le laissa mourir de faim [2].

Une tradition constante appuyée sur des documents historiques nous à transmis le souvenir de relations amicales entretenues par le calife Haroun-ar-Raschid avec l'empereur Charlemagne. En 801, le premier aurait envoyé au second une ambassade chargée de présents magnifiques dont quelques épaves ont résisté aux injures du temps et à la rapacité humaine. Je ne m'arrêterai pas au manteau impérial conservé dans la cathédrale de Metz, cette merveille de broderie s'éloigne trop de mon sujet [3]; une pièce d'orfévrerie a heureusement survécu.

[1] D'Herbelot, *ouv. cit.*, p. 436, 590, 644. — *Biog. gén.*

[2] Charton, *Voyag. anc. et mod.*, t. II, p. 190, 272, 273. — *Biog. gén.*

[3] Einhard, *B. Caroli Magni vita*, c. 16. — Monachus Sangallensis, *De gestis B. Caroli M.*, l. II, c. 11, 12. — D'Herbelot, *Bibl. orient.*, p. 431. — *Biog. gén.* — Une tradition, étayée de preuves a posteriori assurément fort respectables, a toujours considéré la chape de Charlemagne comme provenant du grand empereur. Un savant a cru devoir rejeter cette attribution et faire du manteau de Metz une œuvre de broderie siculo-arabe, contemporaine du *paludamentum* impérial exécuté à Palerme en 1133 et conservé aujourd'hui à Vienne. Si M. le chanoine Bock était allé à Metz — je suis allé à Vienne où la bienveillance de S. M. l'empereur François-Joseph a rendu public l'accès de la *Schatzkammer* — il aurait pu s'assurer d'abord que la raideur archaïque du décor animal et végétal de la chape de Charlemagne n'avait rien de commun avec les ornements palermitains — lions terrassant des chameaux à droite et à gauche d'un palmier — qui appartiennent au style arabe le plus pur. Il aurait ensuite reconnu sur la chape

Digitized by Google

A la prière de l'un de ses conseillers, Alteus, abbé d'Agaune (Saint-Maurice-en-Valais), Charlemagne, ayant fait reconstruire l'église et les bâtiments de ce monastère, ajouta à son acte de munificence de nombreuses donations en terres et en objets d'art. Parmi les derniers, on range, sans preuves officielles toutefois, une aiguière dont j'emprunte la description à l'excellente monographie de mon ami, M. E. Aubert.

Ce vase est en or fin couvert d'ornements ciselés ou filigranés, et décoré de plaques d'émaux cloisonnés d'une délicatesse infinie. Il se compose d'un pied cylindrique, d'une panse circulaire aplatie, d'un col prismatique octogone, d'un bec trilobé et d'une anse. Le pied, aujourd'hui dénudé, était jadis très-probablement couvert d'ornements en filigrane.... Chaque face de la panse comporte une plaque d'émail, bombée, circulaire moins un segment coupé à la base, et sertie d'une bordure de feuilles d'acanthe opposées, alternant avec huit gros saphirs cabochons. La tranche de la panse tournée en ferrure de roue est revêtue de bandeaux aussi émaillés, séparés par quatre saphirs cabochons dont l'un détermine le point d'attache de l'anse. Des huit pans du col, les quatre plus larges sont émaillés, les autres forment des montants en métal chargés d'enroulements filigranés. Le bec est empâté d'une lourde chape de cire qui empêche de bien voir comment se termine le vase. Cependant une bâte entourée de perles d'or et une faible partie du saphir qu'elle sertit se laissent apercevoir au sommet du pan qui regarde l'anse. Peut-on en

la présence de symboles particuliers à l'Asie, rosaces, lotus, croissants, griffons, oiseaux chasseurs ou enlevant des animaux dans leurs serres, symboles absents du manteau sicilien ; enfin, il aurait vu que la technique des broderies était complètement différente sur les deux monuments. Le *paludamentum* de Vienne est brodé au *passé ;* celui de Metz, au *couché* avec contours et détails arrêtés par des cordonnets de couleur tranchante, système employé sur le suaire de saint Lazare dont l'origine perso-musulmane sous les premiers Califes me semble incontestable. Voir C. Abel, *Desc. de deux vêtements de l'anc. trésor de l'abb. de S. Arnould*, ap. *Mém. lus à la Sorbonne*, *Archéol.*, 1866, p. 289 et sq. F. Bock, *Die Kleinodien etc.*, pl. 6, 22 et texte. C. de Linas, *Rapp. sur les anc. vêt. sac. etc.*, 1853, ap. *Archives des miss. scientif.*, t. IV, p. 140, 141, pl. 2 ; 1856. A. de Caumont, *Abécéd. d'archéol.*, *Architect. relig.*, 5e édit., p. 121 et 123. *Catal. de l'Exposit. d'objets relig. à Lille*, 1874, 2e éd., p. 232. Cahier et Martin, *Mél. d'archéol.*, t. II, p. 262, pl. 38. Mgr Devoucoux, *Du culte de S. Lazare, à Autun*, ap. *Ann. de la Soc. éduenne*, 1858, p. 365.

Digitized by Google

déduire qu'un semblable décor régnait sur la monture entière? Le couvercle trilobé est bordé d'un cordon de perles qui percent çà et là la couche de cire où l'empreinte d'un sceau épiscopal est encore visible. L'anse, courbée en S, est garnie d'un double rang de feuilles d'acanthe gravées au trait; le poucier, placé contre l'usage au saillant de l'anse au lieu d'adhérer à la charnière du couvercle, consiste en une feuille d'acanthe élégamment ciselée.

L'une des grandes plaques émaillées représente deux griffons ailés, rampants, affrontés, sur un champ vert semé de disques inscrivant des rosaces; au dessous, une accolade avec lotus et fleurettes, analogue à certains ornements du manteau impérial de Metz : L'autre face offre des lions séparés par un *hom*. Ce *hom*, les disques, les rosaces et des cœurs se trouvent également sur le col[1].

Aiguière de Saint-Maurice.

[1] *Trésor de l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune*, in-4°, Paris, 1872, p. 29, 157

Digitized by Google

Que les émaux aient été fabriqués en Perse à une époque encore voisine de la conquête musulmane, il n'y a guère de doute; c'est l'opinion émise par M. Ch. Lenormant et qu'acceptent les archéologues versés dans l'antiquité asiatique : mais que la monture ait été exécutée par un orfévre byzantin ainsi qu'on l'a insinué, je me refuse à le croire. L'œuvre a été conçue d'un seul jet, tout y accuse une seule main ; le galbe de l'aiguière est oriental, il n'est qu'une transformation de l'*œnochoé* sassanide en argent de notre Cabinet des médailles inspirée par un art nouveau. Quant aux feuilles d'acanthe, on les rencontre aussi tant sur les sculptures de Tâk-i-Bostân que sur l'*œnochoé* précitée dont l'anse a malheureusement disparu : nous ferons connaître plus loin des vases analogues complets [1].

Mes lecteurs n'ont pas oublié les patères cloisonnées, *φιάλαι χρυσαῖ λιθοκολλήτοι*, qui décoraient les habitations sabéennes ; les Arabes, ai-je dit, en fabriquaient encore deux siècles au moins après le triomphe de l'Islamisme. Une pièce d'orfévrerie conservée au Louvre me semble rappeler en petit les objets mentionnés par Agatharchides et Diodore. Elle consiste en une plaque d'or circulaire (diamètre, 0m 055m), découpée à arêtes vives et soudée à une autre plaque qui lui sert de fond. La silhouette des découpures représente un griffon ailé, passant, accosté de deux feuilles lancéolées. Dans les cuves ainsi obtenues, on a rapporté de minces

à 159; pl. 29-32, chromol. — Blavignac, *Hist. de l'archit. sac. dans les anciens évêchés de Genève, Lausanne et Sion*, p. 156 à 158, pl. 15 et 16 ; atlas, pl. 26, fig. 1 à 14 : Paris, Didron, 1853.

[1] Aubert, *ouv. cit.*, p. 160. — « Or, ou ce vase était persan d'origine, ou les Arabes y avaient imité comme sur leurs étoffes de soie, les emblèmes religieux de la Perse; ou bien encore, ce qui est plus difficile à admettre, on avait copié en Occident des figures d'origine orientale. Ce qui me fait considérer cette dernière hypothèse comme la moins vraisemblable, c'est plutôt le style du monument que l'origine chaldéenne et mazdesnienne des symboles qui y sont représentés. » *Mél. d'archéol.*, t. III, p. 126 : *œnochoé* sassanide, ibid., p. 117. — Chabouillet, *Cat. cit.*, p. 467, n° 2880. — Flandin et Coste, *Voy. en Perse*, pl. 5 et 17. — Dimensions de l'aiguière d'Agaune : hauteur totale, 0m 303m; diamètre de la panse, 0m 163m.

Digitized by Google

lamelles d'or exprimant les détails et cloisonnant des agates en tables diversement nuancées, blanc, bleuâtre, verdâtre (Pl. V *bis*, fig. 3). Le lieu où cette curieuse pièce fut découverte est inconnu ; elle provient de la collection Campana et repose dans la vitrine des bijoux non classés, mais ses caractères suffisent pour lui assigner une date et une origine. On remarquera d'abord l'alliance du découpage et du cloisonnage; ensuite, l'animal figuré, à part d'insignifiants détails, et l'accessoire symbolique en moins, est identique aux griffons émaillés de l'aiguière d'Agaune, tandis

Griffon de l'aiguière d'Agaune.

qu'il s'éloigne typiquement du célèbre hippogriffe hispano-arabe de Pise. Il y aurait donc lieu de croire que notre disque a été fabriqué en Perse, vers le IXe siècle de Jésus-Christ, par un orfévre musulman, familiarisé avec les procédés reconnus à Pétrossa et l'emploi d'autres matières incrustantes [1].

Les faibles dimensions de l'objet, sa surface plane, ne permettent de le regarder, ni comme un ornement d'architecture, ni comme un décor d'aiguière ; était-ce une fibule ou une plaque de ceinturon? Je n'ai pu en examiner l'avers et m'assurer s'il portait

[1] Griffon de Pise : V. G. Rohault de Fleury, *Monuments de Pise*, in-fol.; *Mag. pitt.*, t. VI, p. 309. — V. encore l'*aquamanile* hispano-arabe en bronze représentant un lion, acheté par M. E. Piot à la vente Fortuny (*Gazette des Beaux-Arts*, 2e pér., t. XII, p. 316, fig.). Cet objet, sorti de la même école que le griffon de Pise, ne ressemble en rien aux lions de l'aiguière de Saint-Maurice; j'en dirai autant d'un cerf de bronze conservé à Séville et signalé par M. P. de Gayangos : or, le griffon, le lion et le cerf précités datent du XIe siècle. (*Gaz. des Beaux-Arts*, loc. cit., p. 315, art. de M. H. Lavoix.)

Digitized by Google

des rudiments d'attache. J'incline à penser qu'il faut voir là l'*umbo* d'un vase analogue à la coupe de Chosroès, sinon quelque *phalera* provenant d'un harnais de cheval [1].

Lorsqu'après avoir conquis l'Afrique, les Arabes eurent envahi l'Espagne et vaincu Roderic à la bataille de Guadalete (711), Tarik entra dans Tolède et s'empara des immenses trésors amassés par les rois goths. Les objets les plus précieux furent envoyés au Calife ; nous aurons à y revenir. Durant les premières années de l'occupation, tant que les Émirs qui gouvernaient le pays au nom du souverain résidant à Damas travaillèrent à asseoir la domination musulmane, l'histoire fournit peu de renseignements sur l'art et l'industrie des nouveaux maîtres de la Péninsule ; mais, dès que la dynastie ommiade, détronée par les Abbassides, eût fondé le califat de Cordoue (756), les écrivains arabes sont moins sobres de détails. Abderahman Ier bâtit la mosquée, aujourd'hui cathédrale, qu'acheva son successeur Heshâm Ier avec les dépouilles ennemies. La porte principale du monument était revêtue de lames d'or; trois sphères en métal doré, sommées d'une grenade d'or, amortissaient la plus haute coupole ; une énorme lampe d'or massif, merveilleusement ciselée, éclairait le sanctuaire (*mihrâb*) qu'ornaient des lambris incrustés d'ivoire, d'ébène et autres bois rares, maintenus par des clous d'or et rehaussés de pierreries. Le *makssûrah* (enceinte qui précède le *mihrâb*) était pavé d'argent; les fûts des colonnes incrustaient

[1] Le Catalogue des bijoux du Musée Napoléon III (p. 93, n° 328) donne cette plaque comme une fibule émaillée du Xe siècle. J'ai cru aussi à la présence de l'émail et j'y croirais encore sans les judicieuses observations de M. V. Gay, textuellement reproduites ci-dessus. L'émail admis, le rédacteur du Catalogue a du être conduit à la date par une comparaison avec les animaux symboliques en émail cloisonné d'une boîte d'évangéliaire provenant du trésor de Saint-Denis. Ces figures du Xe siècle sont une imitation, le lion surtout, de types perso-musulmans. V. A. Darcel, *Notice des émaux etc.*, p. 6, nos 2 à 4 : L. de Laborde, *Notice des émaux du Louvre*, p. 95 : *Le Moyen-Age et la Renaissance*, ORFÈVRERIE RELIGIEUSE, pl. d'ensemble ; ORFÈVRERIE, détails, n° 1 : Labarte, *ouv. cit.*, pl. 42.

Digitized by Google

des métaux précieux et du lapis [1]. Ibrahim-el-Khatib raconte que le fastueux Abderahman II donna à son esclave favorite un collier d'or, de perles et de pierreries valant 10,000 dinars (environ 135,000 francs), prodigalité que critiquèrent fort les *wazirs* (officiers) du prince. Dans son palais de Medina-Azahrâ, Abderahman III entassa toutes les magnificences imaginables. Au milieu de la salle dite *du Calife* se trouvait un fontaine de jaspe, ornée — fait assez particulier vu la haute réputation dont jouissaient les orfévres de Cordoue — d'un cygne d'or fabriqué à Constantinople ; du plafond, pendait au-dessus de l'oiseau une admirable perle envoyée à Abderahman par l'empereur grec, Constantin X : les *alcatifas* (tapis velus), les courtines et les tentures, en tissus d'or et de soie, représentaient des fleurs, des forêts et des animaux au naturel. Muhamad-Almotamed, roi indépendant de Séville (1042), avait un autre genre de luxe ; il tenait à l'Alcazar, renfermée dans une riche armoire, une collection de coupes garnies d'or, d'hyacinthes, d'émeraudes et de rubis, faites avec les crânes des personnages marquants que son père ou lui avaient décapités de leur propre main [2]. Maîtres à leur tour de l'Espagne méridionale, les Almoravides, rois de Fez et de Maroc, se distinguèrent aussi par leur luxe ; chez eux, armes, vêtements, harnais, resplendissaient d'or, d'argent, de soie, d'ébène et d'ivoire. Les Almohades, qui chassèrent les Almoravides, suivirent leur exemple. On rapporte que Sanche VII, roi de Navarre, vint trouver à Séville l'Émir *al mumenim*, Muhamad-ben-Iacoub, avec le but apparent de lui offrir un exemplaire du Koran renfermé dans une cassette d'or parfumée de musc, recouverte d'une précieuse étoffe de soie verte à garniture d'or semé de rubis et d'émeraudes. Sanche tenait ce riche manuscrit de ses

[1] Conde, *Hist. de la dominacion de los Arabes en Espana*, t. I, p. 32, 40, 211, 225, 226 ; in-8°, Madrid, 1820. — Davillier, *Voy. cit.*, ap. *T. du Monde*, t. XVI, p. 343.

[2] Conde, *ouv. cit.*, t. I, p. 266, 415, 416 ; t. II, p. 53. — Davillier, *Voy. cit.*, ap. *T. du Monde*, t. XVI, p. 351.

Digitized by Google

ancêtres qui y attachaient une grande importance et s'en étaient vraisemblablement emparés à la suite de quelqu'expédition [1].

Bien que restreinte par les Chrétiens dont le territoire augmentait de jour en jour, la puissance des rois maures de Grenade, établis sur les ruines de l'empire almohade, n'en demeura pas moins considérable. Muhamad-Aben-Alhamar embellit sa capitale, y créa des établissements utiles, et jeta les fondements de l'Alhambra (1248), merveilleux édifice qui, malgré les ravages du temps et des hommes, fait encore l'objet d'une admiration générale. Muhamad protégea l'industrie, accordant des récompenses aux meilleurs ouvriers, tels qu'armuriers, tisserands, harnacheurs; il encouragea la production de la soie, tant que les étoffes grenadines finirent par l'emporter sur celles de Syrie : sous son règne, les mines d'or, d'argent et autres métaux furent habilement exploitées. Un cercueil d'argent reçut le corps de Muhamad lorsqu'il mourût en 1273. Muhamad IV s'armait d'une lance enrichie d'or et de pierreries. Jusef-ben-Ismaïl (1340), en paix avec les Chrétiens, put achever l'Alhambra et satisfaire son penchant pour les constructions auxquelles il employa des sommes immenses : ses sujets rivalisèrent avec lui dans ce genre de luxe. Lorsqu'Abou-Saïd, usurpateur du trône de Grenade, se présenta devant Pierre, roi de Castille (1362), il avait eu la maladresse d'apporter ses joyaux et ses meubles, consistant en une quantité d'émeraudes, rubis balais, perles, tissus d'or et de soie, étoffes précieuses, argent monnayé, harnais, armes de luxe, pensant ainsi obtenir l'aide des Castillans contre ses ennemis. Abou-Saïd ne réussit qu'à éveiller la cupidité du prince chrétien qui, au mépris des lois sacrées de l'hospitalité, l'assassina pour s'approprier tant de richesses. Pierre envoya la tête du malheureux au roi légitime Muhamad qui offrit en retour vingt-cinq chevaux de prix, dont dix splendidement harnachés, et des sabres garnis d'or et de pierreries. L'histoire a enregistré les magni-

Conde, *ouv. cit.*, t. II, p. 150, 339, 351, 416.

Digitized by Google

fiques présents faits par Muhamad-Aben-Ozmin aux souverains de Castille, d'Aragon et de Navarre (1454), et, quelques années plus tard, à Ferdinand et Isabelle, par Abou-Abdallah-el Zaquir (Boabdil). Ce dernier, après la capitulation de Grenade (1492), sortit de la ville avec d'immenses trésors : deux épées mauresques, à l'*Armeria real* de Madrid, passent pour lui avoir appartenu ; poignées et fourreaux sont d'un admirable travail [1].

Le luxe déployé par les Musulmans en Asie et en Espagne n'était pas moindre chez les Arabes d'Égypte. Au VIIIe siècle un de leurs princes ayant donné à sa favorite Safia une robe chargée de pierreries, ce cadeau excita la verve satyrique du poëte Abou-Navas ; au IXe, le Thoulounide Khomaroïeh, fils d'Ahmed-Sultan, orna son palais de statues en bois couronnées d'or et de pierres précieuses. Sous les califes fatimites des Xe et XIe siècles, l'Égypte produisait de riches étoffes ; le trésor d'Abou-Jamin-Mostanser (1036-1094) contenait, dit Makrizy, des émeraudes, des rubis, des perles innombrables, une riche vaisselle d'or et d'argent, des tables en onyx ou autres pierres dures, des plats d'or émaillés et incrustés de toute espèce de couleurs, des vases de cristal gravés en relief. Enfin, quand le premier sultan Ayoubite, le Kurde Salah-ed-din (Saladin), eut renversé la dynastie arabe (1171), il s'empara des trésors du dernier Calife, Adhed-Ledin-Allah, où le commerce de l'Inde avait entassé des sommes énormes et des joyaux inestimables, parmi lesquels était un rubis pesant 46 grammes [2].

[1] Conde, *ouv. cit.*, t. III, p. 26, 37, 38, 55, 122, 130, 146, 147, 161, 163, 199, 239, 258. Les dames de Grenade, au XVe siècle, possédaient des écrins assez riches pour payer la rançon d'un noble cavalier. Id., *ibid.*, p. 264.— *Mag. pitt.*, t. XXVIII, p. 376 ; t. XLI, p. 9. — Voir sur l'ancienne orfévrerie mauresque d'Afrique un article du *Magasin pitt.* (t. XXI, p. 213 et 282), intitulé *Les trois merveilles du Méchouar de Tlemcen*, d'après l'historien Mohammed-el-Tenessy, publié par M. l'abbé Bargès. — Une rue de Tlemcen porte encore le nom de *Rue des Orfévres ;* les dames de cette ville se parent toujours du collier de perles, *cherka deldjouhar*, et de la chaîne d'or, *ambra*, terminée par une riche cassolette. *T. du Monde*, t. XXX, p. 324 et 362.

[2] D'Herbelot, *ouv cit.*, p. 31, 742. Makrizy, *Desc. de l'Égypte.* Reinaud, *ouv. cit.*, t. II, p. 465.

Digitized by Google

On voyait jadis à l'abbaye de Saint-Denis quelques pièces de fabrication musulmane, entre-autres un *œnochoé* en cristal de roche semblable aux vases mentionnés par Makrizy. Cet objet, aujourd'hui au Louvre, est pyriforme; il mesure, 0m 25c en hauteur; sa panse est couverte de reliefs tels qu'oiseaux et plantes; on y lit l'inscription arabe : *Bénédiction et bonheur au propriétaire* [1].

Un petit plat (diam. 0m 172m), également au Louvre, appartenait à la même abbaye. Il est en serpentine verte incrustant des poissons d'or; sa riche bordure exige une mention particulière. Un double rang de saphirs, émeraudes, améthystes et perles, sertis de bâtes surhaussées, court le long d'une plaque d'or formant cuve; entre chaque couple de gemmes se trouvent des cœurs, des lotus et des coquerelles à trois pointes recourbées, cloisonnant des grenats en tables; un cordon de grenats demi-cylindriques, cercle le pourtour extérieur : Voici ce qu'en dit Félibien.

R. Calice et patène de l'abbé Suger. La coupe du calice est d'une agathe orientale très-bien travaillée. La garniture, sur laquelle est écrit SUGER ABBAS, est de vermeil doré enrichi de pierreries. La patène est faite d'une pierre précieuse nommée serpentine semée de petits dauphins d'or avec une bordure d'or semée de diverses pierreries [2].

J'ignore si le *calice* a échappé comme la *patène* au naufrage révolutionnaire, mais la gravure de Félibien permet de reconnaître dans le premier un vase antique, agrémenté au XIIe siècle de

[1] V. Félibien, *ouv. cit.*, p. 542 et pl. IV, G; l'objet était alors muni d'un couvercle d'or attaché par une chaînette : *Gazette des Beaux-Arts*, 2e pér., t. II, p. 347; t. XII, p. 112 et 113. Ce vase, qui paraît du Xe siècle, a son analogue au musée d'histoire naturelle de Florence; M Michele Amari en a envoyé à M. H. Lavoix la description suivante : « Forme de poire, anse rectiligne, bec bordé en or ou en métal doré. Hauteur, 0m 155m; circonférence, 0m 30c. Une ornementation analogue à celle que l'on remarque dans l'inscription de la Kouba, à Palerme, court sur la panse où se détachent en relief deux cygnes affrontés; une légende arabe contient des vœux pour le propriétaire. »

[2] *Ouv. cit.*, p. 541, pl. III, R, R. — Le plat, qu'a gravé notre peintre à l'eau-forte, J. Jacquemart, a été publié par M. H. Barbet de Jouy, *Gemmes et joyaux de la Couronne*, in-fol., Paris, Chalcographie du Louvre, 1865.

Digitized by Google

deux anses, d'une bordure, d'un pied et d'un nœud de métal gemmé : au besoin, deux autres pièces de l'orfèvrerie de Suger, conservées au Louvre, permettraient de le restituer. La première est une aiguière sur le compte de laquelle Félibien s'exprime ainsi :

E. Vase d'agathe dont le pied, l'anse et le couvercle sont de vermeil doré enrichi de pierreries. C'est un présent de l'abbé Suger, comme l'on voit par les deux vers qui y sont écrits :

Dum libare Deo gemmis debemus et auro,
Hoc ego Sugerius offero vas Domino [1].

En réalité, l'aiguière est une petite buire assez rustique (h. 0m 12c) où l'on a adapté, non sans adresse, un long col muni d'un couvercle, d'une anse en S et d'un goulot prismatique en cou de cygne; un pied godronné, à l'entour duquel on lit l'inscription ci-dessus, complète le système qui mesure 0m 308m en hauteur totale. L'anse et les bagues du col sont ornées de cabochons et de perles géminées ; sur l'anse et la bordure des lèvres, les pierres se relient entre elles par des filigranes d'un charmant dessin et d'une exquise délicatesse. Tout d'abord la tournure de notre aiguière accuserait une origine orientale, son pied ne semble pas de la même école que le reste, mais les apparences sont trompeuses, car sa monture offre un décor et un travail identiques à ceux des bandeaux de la seconde pièce, une burette en cristal de roche que Suger dit lui-même avoir fait garnir de vermeil et de pierreries [2].

[1] *Ouv. cit.*, pl. IV, E, p. 542. — Barbet de Jouy et Jacquemart, *ouv. cit.*

[2] « Vase de crystal de roche garni d'or et de pierreries, sur le pied duquel sont écrits ces deux vers :

Hoc vas sponsa dedit Anor regi Ludovico,
Mitadolus avo, mihi rex, sanctisque Sugerus. »

Félibien, *ouv. cit.*, pl. IV, Z, p. 543.

— « Ce vase de cristal est couvert de petites élevures de forme ovoïde obtenues par la taille. La monture d'argent doré enrichie de pierres fines, de perles, de camées et de filigranes a été exécutée par ordre de Suger entre 1137 et 1147. » Labarte, *Hist. des arts indust.*, Album, t. I, fol. 50, 51, pl. 45 et 46; Texte, t. II,

Digitized by Google

Le *calice* et l'aiguière sont aussi mentionnés par Suger.

Comparavimus etiam præfati altaris officiis calicem preciosum de uno et continuo sardonice..... Vas quoque aliud huic ipsi materia, non forma persimile ad instar amphoræ adjunximus, cujus versiculi hic sunt. (Suivent les vers précités.)

Ils ont été montés comme la burette par l'orfévre qu'employait l'Abbé : *sicut etiam ornamentis aureis et argenteis peritum aurifabrum constituimus*. Autrement le col rapporté de l'aiguière qui montre un étranglement de 0^m 033^m n'aurait pu livrer passage à une petite fiole d'onyx (diam. 0^m 04^c), que Thibaud, comte de Blois, ou le roi de Sicile avaient introduite dans ce vase [1].

Du plat, que des raisons liturgiques empêchent d'avoir servi à l'usage de patène, Suger ne dit rien. Est-il compris dans la désignation générale :

Vasa etiam tam de auro quam preciosis lapidibus, ad Dominicæ mensæ servicium, præter illa quæ reges Francorum et devoti ecclesiæ ejusdem officio deputaverunt, beato Dyonisio debita devotione adquisivimus [2] ?

On doit le croire. Un fait positif, c'est que le décor central de l'objet, les poissons, est arabe. Le champ interne d'une coupe circulaire en laiton damasquiné de la collection du duc de Blacas est orné de poissons ; la bordure porte une inscription arabe ainsi traduite par M. Reinaud :

p. 247. — Vas quoque aliud, quod instar *justæ* (bouteille) berilli aut cristalli videtur, cum in primo itinere Aquitaniæ Regina noviter desponsata Regi Ludovico dedisset, pro magno amoris munere nobis eam, nos vero sanctis Martyribus Dominis nostris ad libandum divinæ mensæ affectuosissime contulimus. Cujus donationis seriem in eodem vase *gemmis auroque ornato*, versiculis quibusdam intitulavimus. (Suivent les vers cités par Félibien.) Suger, *De Rebus in administ. sua gestis*, ap. Duchesne, *Hist. franc. script.*, t. IV, p. 349. — Ce vase a été gravé par M. J. Jacquemart, *ouv. cit.*

[1] Suger, *loc. cit.* — Lagenam quoque præclaram, quam nobis comes Blesensis Theobaldus in eodem vase destinavit, in quo rex Siciliæ illud transmiserat, et aliis in eodem officio gratanter apposuimus. Id., *ibid.* Félibien, *ouv. cit.*, pl. III, N, p. 541. Cette fiole paraît être un *unguentarium* ou *alabastrum* que Suger fit monter en métal.

[2] Suger, *loc. cit.*

Digitized by Google

Son excellence haute et puissante, le grand émir, zélateur de la guerre contre les infidèles, pieux, savant, malékite, serviteur de Malek-Nasser.

Il est vraisemblable, sans toutefois certitude absolue, que le vase appartenait à un officier du sultan ayoubite de Damas et Jérusalem, Salah-ed-Din-Daoud-Mélik-el-Nasser (1227-1258), fils de Mélik-el-Moadham et petit-fils de Mélik-el-Adel Ier, sultan d'Égypte. Le fond intérieur du *sédrich* (bassin à ablutions) en cuivre rouge incrusté d'argent, dit *Baptistère de saint Louis* (Louvre) présente, au nombre près, un décor de poissons identique à celui de la *patène*. Ce bassin, suivant M. A. de Longpérier, date, comme la coupe précitée, de la fin de la première moitié du XIIIe siècle ; une légende gravée en caractères neskry se répète sur la lèvre et les accessoires ; en voici la traduction :

Fait par maître Mohammed, fils de Zein-ed-Din, à qui Dieu fasse miséricorde.

On retrouve encore la même ornementation, mais agencée d'une façon plus élégante et plus régulière, dans le *sédrich* en bronze damasquiné de Mohammed-ben-Qalâoun, sultan mamelouk du Caire en 1361 [1].

La technique et le décor de la garniture gemmée de notre plat n'ont aucun rapport avec la joaillerie de Suger ; à l'encontre, ils présentent une remarquable analogie avec certaines pièces du trésor de Pétrossa et la coupe de Chosroès. Les fleurons, les palmettes groupées en trilobes, que j'ai nommés lotus et coquerelles, appartiennent à l'art musulman : si le travail du fond

[1] *Desc. des mon. musulmans*, t. II, p. 359 à 390, pl. 7 ; diam., 0m 17c : le graveur n'a reproduit que les figures des planètes. — *Biog. gén.*; Mélik-el-Nasser fut dépouillé de ses états par Frédéric II d'une part, Mélik-el-Kamel et Mélik-el-Aschraf, ses oncles, de l'autre. — Millin, *Abrégé des antiq. nat.*, p. 17, pl. XIX ; diam. du vase, 0m 55c environ. Piganiol de La Force, *Desc. de la ville de Paris etc.* Hurtaut et Magny, *Dict. hist. de la ville de Paris*. H. Lavoix, *Gaz. des Beaux-Arts*, 2e pér.. t. XII, p. 423 à 426, fig. — Prisse d'Avennes, *Art arabe*, Arabesques. — Le *sedrich* n'est pas sans analogie de forme avec certains vases sacrés du Danemark.

Digitized by Google

en serpentine est arabe, pourquoi l'exécution de l'ensemble, qui offre du reste une parfaite homogénéité de conception, aurait-elle exigé le concours de l'Orient et de l'Occident réunis? J'inclinerais donc à croire jusqu'à preuve contraire que la prétendue patène de Saint-Denis est une œuvre d'orfévrerie syro-musulmane (Damas), venue en Europe au retour de la première ou de la seconde croisade; plutôt de la première (XIe siècle).

Trois des dynasties turques qui gouvernèrent la Perse sous l'autorité nominale des Califes (Tahérides, Saffarides, Samanides) n'ont pas laissé de souvenirs artistiques intéressant notre sujet : une quatrième plus puissante, les Dilémites ou Bowaïdes, s'enrichit dans des circonstances particulières. Un souverain de cette famille, Adhad-ed-Daulah qui devint maître de Bagdad (978), trouva, disent les historiens, soit dans une grotte, soit dans son propre palais de Schiraz, un immense trésor de pierreries et de métaux précieux que Iakhout, lieutenant du calife abbasside Kaher, y avait enfoui. Les richesses d'Adhad eurent peut-être une source différente, mais il est certain qu'il en fit un noble usage. Après les Dilémites, les Ghaznévides; Mahmoud le Ghaznévide, fondateur de l'empire musulman dans l'Inde, ramassa dans ses quatorze expéditions des sommes fabuleuses et des pierreries sans nombre : nous aurons à y revenir. Les Seldjoukides inscrivirent leur nom sur de splendides étoffes, aussi l'on peut croire qu'ils encouragèrent les autres arts industriels [1].

Les fils de Gengis-Khan, ensuite les Timourides ne furent pas moins magnifiques que leurs prédécesseurs : la cour des Sophis, que Chardin et Tavernier font connaître en détail, nous permettra d'apprécier le luxe des dynasties tartares. En établissant les Arméniens à Djoulfa (faubourg d'Ispahan), en protégeant les

[1] D'Herbelot, p. 58, 107, 533, 536. *Biog. gén.* Une expédition valut 70 millions, une autre 60, une troisième 400 : on parle aussi de 70,000 marcs de vaisselle d'or ou d'argent. — V. l'étoffe qui porte le nom de Kéi-Cobad (1219-1236) : *Revue de l'Art chrétien*, t. III, p. 231; *Anc. vêtements sac.*, Ire série, p. 17, chromolith.

Digitized by Google

Chrétiens, Shah-Abbas Ier donna une impulsion considérable au commerce et à l'industrie ; Shah-Abbas II (1641-1666) aima la joaillerie jusqu'à dessiner lui-même les modèles des bijoux qu'il commandait à l'Europe. Dans les *khalat* (présents d'honneur) offerts par le souverain de la Perse, figurent toujours des sabres, des poignards, des harnais, des pièces grandes et lourdes en métal, rehaussés de pierreries : le trône royal avait des coussins et une housse brodés de perles et de gemmes ; son siége *(scourzy)*, petit tabouret d'or massif semé de rubis et d'émeraudes, était si lourd que deux hommes pouvaient à peine le porter. Le bonnet, les habits, les armes du monarque ruisselaient de pierres fines et de diamants : le poignard d'Abbas II, estimé 200,000 écus, montrait un diamant de 60 carats ; le *khandjar* qui parut au couronnement de Séfy-Mirza (Soliman-Shah) était tellement chargé de pierreries qu'on ne voyait pas la matière de son excipient. Les écuries royales avaient un mobilier d'or massif ; brides, selles et housses assorties brillaient, soit de diamants, soit de rubis, saphirs, émeraudes, turquoises ou grosses perles. En harmonie avec le reste, la vaisselle d'or des buffets étincelait, même les crachoirs, de gemmes et d'émaux : Chardin mentionne douze cuillers, longues d'un pied, cuilleron émaillé, manche couvert de rubis et terminé par un gros diamant ; valeur de la douzaine, 16,000 écus. Le voyageur n'omet ni les flacons, ni les soucoupes, ni les coupes parmi lesquelles il range des vases « larges et épatés, tenant jusqu'à trois chopines et montés sur un pied de deux ou trois doigts de haut. » Le signalement de ces derniers s'applique très-bien à la coupe de Chosroès, seulement Chardin ne dit pas s'il a vu quelqu'un s'en servir pour boire[1].

[1] « Dans sa résidence de Samarkand, Tamerlan cherchait à faire revivre une civilisation disparue ; il s'entourait d'artistes et l'histoire a conservé les noms de ses graveurs en pierres dures. » H. Lavoix, *loc. cit.*, p. 434. — *Univ. pitt.*, Dubeux, *Perse*, p. 348 et sq. — Chardin, *Voy. cit.*, t I, p. 360, 364, 376, 381 ; t. II, p. 309 ; t. III, p. 306, 370, 395 ; t. IV, p. 239, 241, pl. 79. — Tavernier, édit. cit., t. III, p. 83. — D'après Chardin (IV, 242), la couronne (*taag*), le

Digitized by Google

Énumérer les merveilles contenues dans le *Nazan-Khané* (trésor royal) du château de Kalah-Teberrouchk, à Ispahan, sous Abbas II, serait trop long; je me borne aux principales. Au milieu d'objets importés d'Allemagne, d'Italie, de Chine et d'autres pays, on voyait des armes splendides; des sacs de turquoises brutes; de grands miroirs encadrés d'or incrustant des rubis et des émeraudes; des bijoux sans nombre; une vaisselle d'un poids immense, émaillée ou gemmée; un rubis cabochon gros comme la moitié d'un œuf; enfin, une quantité de diamants du poids de 50 à 100 carats [1].

Le luxe de la famille royale et des seigneurs marchait de pair avec celui du maître : une sœur d'Abbas II paya Chardin avec les morceaux d'un bassin d'or pesant 25 kilogrammes. La même princesse avait pour 2 millions de joyaux : un tour de 38 perles orientales de 23 carats pièce, toutes égales et de la même eau; des pendants d'oreilles en rubis balais cabochons, achetés 120,000 écus à Constantinople; une admirable enseigne de diamants et rubis. Le vice-roi persan de Tiflis buvait dans une tasse d'or, garnie en dessous de rubis et de turquoises, le vin qu'on lui versait d'un grand flacon de métal émaillé; son buffet supportait une argenterie considérable; de simples officiers ornaient leur coiffure d'une aigrette en pierreries [2].

sabre (*chemchir*) avec son ceinturon, et le poignard (*khandjar*), qui servirent au couronnement de Soliman-Shah, estimés 5 millions, en valaient réellement le quart; cependant Chardin prise une seule aigrette du *taag* 500,000 francs, et le gros diamant du centre, 100,000. — Le luxe traditionnel des souverains de la Perse demeure toujours au même niveau; lors de son récent voyage en France, S. M. Nasr-Eddin-Shah portait une tunique, un bonnet, des armes, surchargés de diamants, rubis et émeraudes. V. *Monde illust.*, nos 817 à 850, Juillet 1873; *Illustration*, nos 1584 à 1586, même date.

[1] Chardin, t. II, p. 69, 70, 71; t. III, p. 357. — Des voleurs s'étant introduits dans le *Nazan-khané* en 1666, on arrêta l'un d'eux au moment où il allait vendre 8,000 écus à un joaillier hindou un manche de poignard qui en valait 30,000. — Le gros rubis, admirable de couleur, portait vers la pointe le nom gravé de Séfy Ier.

[2] Chardin, t. I, p. 195, 197, 223, 377, 380. — On voyait sur le buffet du Vice-roi des *cornes* garnies d'or émaillé ou gemmé.

Digitized by Google

Les dames persanes brodaient de perles le collet de leurs chemises; elles avaient des aigrettes, des diadèmes, des enseignes, des colliers, des bracelets et des bagues rehaussés de gemmes : certaines danseuses de la cour possédaient pour plus de 10,000 écus en bijoux. Les hommes passaient jusqu'à six anneaux gemmés à un seul doigt et suspendaient au cou dans une bourse ceux qu'ils ne pouvaient mettre aux mains ; armes, ceinturons, coiffures, marchaient à l'avenant : aux jours fériés, on surchargeait les bonnets de cérémonie d'aigrettes en pierres précieuses[1].

En Perse, l'organisation des corps de métiers ressemblait beaucoup au système établi dans l'empire romain ; elle paraît fort ancienne car un bas-relief sassanide de Châpour montre, non loin du roi triomphant, un groupe de forgerons armés de leurs marteaux : voici un aperçu de cette organisation. D'abord les établissements du souverain : à leur tête, au-dessus de tous, le *Nazir* (surveillant), premier ministre, surintendant des finances, du domaine, meubles et immeubles, manufactures et ateliers royaux. Les divers métiers se trouvaient réunis au palais, dans la Maison des armes (*Gebbé-Khané*), où chacun d'eux avait son logement spécial, *Kar-Khané* (maison d'ouvrage) : les ouvriers y étaient individuellement possesseurs d'une boutique où ils travaillaient, à moins d'avoir l'autorisation de se tenir à domicile. Leurs gages étaient annuels, variables suivant les capacités ; plusieurs recevaient des rations de vivres; jamais on n'en renvoyait aucun; malades, on les soignait, et la paie arrivait toujours, qu'il y eût ou non de la besogne commandée; le fils obtenait la survivance du père s'il avait appris le même état. Ces généralités exposées, je passe à l'organisation particulière des orfévres. Sous les ordres du Nazir étaient le directeur des monnaies (*Mayer-Bachi*), chef des essayeurs et des argentiers, et le *Zergher-Bachi* (chef des orfévres metteurs en œuvre et des joailliers) auxquels

[1] Chardin, t. I, p. 226; t. III, p. 67 à 74. — Séfy II repentant d'avoir fait couper le poing à Nesr-Ali-Beg, son favori disgracié, lui donna une main d'or émaillé chargée de bagues en pierreries ; le tout valait 50,000 livres. Id., t. II, p. 273.

Digitized by Google

obéissaient à leur tour le syndic, le *mochref* (teneur de livres) et l'huissier du *Kar-Khané*. Certains grands seigneurs entretenaient des *Kar-Khanés* pour leur compte personnel[1].

La condition des orfévres libres différait un peu de celle des orfévres royaux. Les premiers n'avaient ni boutique ni établi ; ils travaillaient assis par terre chez le client qui les appelait : bien que le souverain leur nommât un chef, ils ne formaient pas collége et ne se réunissaient jamais en assemblée. Le métier du reste était lucratif, au moins pour les patrons ; Chardin vit à Ispahan, faubourg d'Abbas-Abad, la splendide résidence d'un joaillier enrichi. Les joailliers, orfévres et brodeurs étalaient leurs marchandises le long des parapets du *Kaisérieh* (marché impérial) de la capitale[2].

Chardin dit qu'en Perse les lapidaires entendaient assez bien la taille et la gravure à la roue des pierres tendres ; que les orfévres y étaient *médiocres*, « ne sachant pas émailler du tout et encore plus éloignés de la peinture en émail. » Le voyageur convient pourtant qu'ils excellaient dans le filigrane et que les joailliers entendaient passablement la mise en œuvre des pierreries. L'appréciation de Tavernier n'est pas moins sévère : les orfévres ne faisaient que des anneaux d'argent pour les hommes ; l'Asie, en peinture, sculpture, orfévrerie était au-dessous de l'Europe, qui n'admirait plus les étoffes persanes, tandis que les Persans estimaient fort les tissus de l'Occident ; en architecture, rien à comparer au Louvre[3].

Il y a certainement chez les Asiatiques, comme chez tous les peuples en général, un engouement irréfléchi pour les produits

[1] Flandin et Coste, *ouv. cit.*, pl. 49, A. Chardin, t. I, p. 306 ; t. II, p. 18, 19 ; t. III, p. 328, 331, 357 et sq. ; t. IV, p. 298. Tavernier, t. II, p. 165 ; t. III, p. 39.

[2] Chardin, t. II, p. 27, 95 ; t. III, p. 98, 99.

[3] Chardin, t. III, p. 115, 119. Tavernier, t. III, p. 39, 151. Le Koran interdit les bijoux d'or pendant la prière ; afin de ne pas se donner la peine d'ôter et de remettre continuellement leurs bagues, les Persans en portent toujours d'argent : dès qu'Abbas II avait acheté un anneau d'or à Tavernier, il en faisait ôter la pierre pour la remonter en argent.

Digitized by Google

étrangers. Abbas II avait des ouvriers européens à son service ; il commandait à Paris des bijoux de prix et payait fort cher, tant à Chardin qu'à Tavernier, négociants voyageurs, les ouvrages de joaillerie parisienne qu'ils importaient non sans risques : les grands imitaient le souverain. On conçoit facilement qu'en telles circonstances deux Français, imbus des préjugés artistiques du siècle de Louis XIV, aient décrié l'industrie orientale qu'ils ne pouvaient comprendre[1].

Chardin, néanmoins, est forcé de rendre à l'art persan une justice méritée. Grâce à cet écrivain nous connaissons le *Magasin du vin*, au palais royal d'Ispahan, salon dont les murs et la coupole offraient des incrustations en cristal, onyx, cornaline, agate, jaspe, ambre, corail, porcelaine, pierres fines, or, argent, émail; les salles du harem d'*Hava-Begum* (la princesse Héva, fille d'Abbas Ier) marquetées d'ivoire, de bois précieux, de jaspe et d'albâtre ; le tombeau de Séfy Ier, à Kom, merveille en mosaïque de bois et d'ivoire, repercée sur un fond de brocart à champ d'or, et dont toutes les pièces de rapport — l'ouvrage se démontait à volonté — étaient rejointes par des tenons en or massif[2].

On rencontrerait peut-être en Perse et en Syrie la décoration murale en verre précédemment signalée à Rome. Benjamin de

[1] Chardin, t. I, p. 2, 335, 354, 356 ; t. II, p. 19, 311 ; t. III, p. 357. En 1666, Abbas II lui acheta pour 50,000 écus de bijoux. — Tavernier, t. II, p. 40, 43, 45, 160. Il avait vendu au roi des bijoux pour 40,000 écus ; la valeur des objets d'orfévrerie et de joaillerie qu'il importa en 1663 montait à 400,000 livres. Un peu auparavant, deux Français introduisirent en Perse quatre caisses de pierres fausses toutes montées; la fraude ayant été facilement reconnue, ces escrocs passèrent dans l'Inde avec leur marchandise.

[2] Chardin, t. I, p. 294 ; t. II, p. 33, 89 et pl. 38. — Un écrivain distingué, dans un article sur l'Exposition des arts industriels en 1869, a su apprécier tout le mérite des émailleurs persans : quant aux orfévres, je cite textuellement. « Pour terminer avec les métaux, convierons-nous les dames devant la vitrine où l'on a placé ces gracieux bijoux ?..... Que les artistes voient l'étroite relation qui unit de tels ouvrages avec les antiques de la collection Campana ; qu'ils étudient ces tissus à mailles déliées, ces gracieux motifs en strigiles rehaussés de pierres et animés par des pendeloques tremblantes ; il y a là mille causes d'inspirations neuves. » A. Jacquemart, *Gazette des Beaux-Arts*, 2e pér., t. II, p. 340, 343.

Digitized by Google

Tudèle, parlant d'une mosquée de Damas que l'on croyait être l'ancien palais du roi Ben-Hadad, ajoute : « On y voit une *muraille de verre* construite par art magique. Il y a dans cette muraille autant de trous qu'il y a de jours dans l'année solaire ; le soleil descendant par 12 degrés, selon le nombre des heures du jour, entre chaque jour dans l'un de ces trous, et, par là, chacun peut connaître à ces trous quelle heure il est. » Chardin rapporte que les parois intérieures du pavillon nommé *Tchehel-Seton* (les 40 piliers) étaient revêtues jusqu'à mi-hauteur de marbre peint et doré, le reste en chassis de cristal de toutes couleurs ; des entrefonds analogues séparaient les chambres d'une habitation particulière à Ispahan. Je ne pense pas qu'il s'agisse ici des vitres peintes que Chardin et Tavernier désignent plusieurs fois nominativement ; le premier ne faisant remonter qu'à la fin du XVIe siècle l'introduction du verre à vitres en Perse, le témoignage de l'écrivain du XIIe laisserait alors soupçonner une importation orientale dans les incrustations vitreuses mentionnées par les auteurs latins et si heureusement retrouvées par M. de Rossi [1].

Je ne prendrai pas les Ottomans à l'origine de leur puissance ; ce rameau de la grande famille turque, fondateur d'un état asiatico-européen sur les ruines de l'empire grec, fut gagné aussi vite que les autres tribus de sa race par le luxe des peuples qu'il soumettait. Enrichis, dès le XIVe siècle, au moyen du pillage, les Ottomans obéissaient à des souverains amis du faste. On sait que des gants de fauconnerie couverts de perles, des draps de Flandres, des toiles de Reims, voire des tapisseries d'Arras, entrèrent dans la rançon payée à Bajazet Ier pour le comte de Nevers (Jean-Sans-Peur) fait prisonnier à la bataille de Nicopolis (1396) ; Amurat II avait d'immenses trésors sous sa tente rouge

[1] Charton, *Voyageurs anc. et mod.*, t. II, p. 184. Chardin, t. II, p. 34, 40, 85, 96 et pl. 45 ; t. III, p. 117. Tavernier, t. II, p. 95. — On peut consulter avec fruit, pour connaître l'état actuel et l'avenir de la Perse, les *Souvenirs d'un voyage en Perse*, par le comte J. de Rochechouart, 1867, et surtout une intéressante brochure de M. le comte de Croizier, *La Perse et les Persans*, in-8°, Paris, Dentu, 1873.

Digitized by Google

chamarrée d'or. Devenu maître de Constantinople, Mahomet II y déploya une magnificence inouïe ; il accueillit favorablement à sa cour le peintre vénitien Gentile Bellin qui exécuta son portrait [1]. Au château des Sept-Tours était gardé le mobilier de la couronne, armes, harnais, argent monnayé, pierreries. Dans la chambre à coucher du Sultan, on voyait un lustre en cristal de roche et vermeil, semé de rubis, turquoises, émeraudes ; un bassin et une aiguière d'or massif pareillement décorés : de même pour la vaisselle de table. Les vêtements de cérémonie d'Achmet Ier (1612), l'équipement de ses chevaux, les chaperons de ses faucons resplendissaient de diamants : il donna à sa fille, qui épousait Méhémet-Pacha, une coiffure, des patins, des bracelets, en or gemmé ; un koran à reliure d'or et de diamants ; un coffret en cristal renfermant pour 800,000 livres de pierreries ; des étoffes et des broderies. A la circoncision de Mahomet III, sa mère reçut une couronne de pierres fines valant 100,000 écus. Quant aux particuliers, le Grand-Visir Nassouf-Pacha (1614) possédait environ 9 millions en numéraire ; trois boisseaux de pierreries brutes, un de diamants non montés, deux de grosses perles rondes ; mille sabres, dont un seul garni de diamants fut estimé 200,000 livres [2].

A l'exemple du Shah de Perse, le Sultan entrenait à Constantinople, dans la *seracyana* (sellerie), 4000 orfévres-joailliers qui travaillaient à l'ornementation des selles, brides, housses et étriers ; Les orfévres et joailliers libres avaient leurs boutiques à l'intérieur et à l'extérieur du *bezestân* (halle) ; ils faisaient à l'occasion parade de leurs richesses [3].

[1] Chalcondyle, *Hist. des Turcs*, trad. de Blaise de Vigenère, in-fol., Paris, 1650, t. I, p. 6, 109, 177. — J. Froissart, *Chroniques*, l. IV, c. 53. *Livre des fais du bon Maréchal Bouciquaut*, part. I, c. 27. Éd. Buchon. — *Biog. gén.*

[2] Michel Baudier, *Hist. gén. du serrail*, p. 5, 20, 23, 30, 32, 53, 64, 73, 97, 136, 169 ; in-4°, Paris, 1624. — Guillaume Postel mentionne un pliant couvert de perles et valant 40,000 ducats offert, en 1532, au sultan par le commerce vénitien. *La République des Turcs*, in-4°, Poitiers, 1560.

[3] Baudier, *ouv. cit.*, p. 9, 14, 73. Une bride et une croupière, à la sellerie,

Digitized by Google

V. — *L'Empire Mogol.*

N'importe où l'on fera des recherches au sujet des pierreries, cette étude ramenera toujours à l'Inde leur pays natal. Les plus anciens livres sacrés de l'Inde mentionnent fréquemment l'or et les pierres précieuses ; j'ai déjà cité les textes où les Grecs et les Romains parlent de la joaillerie hindoue et j'aborde les documents postérieurs [1].

Abou-Zéid rapporte qu'au IXe siècle de notre ère les rois hindous portaient des colliers et des pendants d'oreilles en or, enrichis de pierres rouges et vertes. Ces rois estimaient les perles au-dessus de tout ; elles formaient leur principale richesse [2]. Le conquérant musulman de l'Inde, Mahmoud-le-Ghaznévide (997-1030), trouva dans la forteresse de Bohim (N. E. de Lahore) une immense provision de métaux précieux et 40 livres de pierres fines ; il pilla le grand temple de Tenassir (près Delhi) très-riche en rubis ; une statue de Krishna, qu'il fit briser, était en or et en argent incrustés de rubis et de saphirs ; 46 colonnes d'or massif couvertes de rubis et autres gemmes soutenaient la pagode de Sommenat (Guzarate) dont l'idole, creuse à l'intérieur, contenait près de 50 kilogrammes de pierreries. Dans l'ensemble du butin ramassé par Mahmoud on comptait un poignard au pommeau d'un seul rubis pesant 5 onces, et une tasse en turquoises de la capacité de deux pintes, objets rarissimes provenant d'un Rajah hindou [3]. Edrisi dit que le sceptre du roi de Ceylan consistait en une

étaient estimées 1 million ; à la fête de la circoncision de Mahomet III, la corporation des joailliers du *bezestân* étalait sur ses habits pour 1 million de perles et pierreries.

[1] *Rig-Véda*, trad. cit., sect. I, lect. 1, hymne VII, 2, VIII, 1, 2 ; l. 4, h. X, 1, XI, 2 : s. IV, l. 5, h. XV, 38 : s. V, l. 6, h. XIV, 9 : s. VII, l. 3, h. XI, 39, 43 ; l. 4, h. VII, 1, 50 ; l. 5, h. XII, 2.

[2] *Voy. des deux mahométans*, ap. Charton, *Voy. anc. et mod.*, t. II, p. 151.

[3] D'Herbelot, p. 324, 533, 534, Mirkhond, *Raouzat-effala*. *Biog. gén.*

Digitized by Google

figurine d'or semée de pierreries d'une valeur inestimable. Selon Marco Polo, les idolâtres de Peshawer « portaient à leurs oreilles des anneaux et des boucles d'or, d'argent, de perles et de pierres précieuses. » Je citerai encore le même auteur.

Le roi (de Tandjour, Coromandel) va comme les autres, tout nu, sauf un peu de beau drap, et au cou un collier tout de pierres précieuses : ce sont des rubis, des saphirs, des émeraudes et d'autres pierres précieuses, de sorte que ce collier vaut à lui seul un grand trésor. Il a encore au cou une corde de soie bien longue d'un pas, où sont cent quatre grosses perles et rubis d'une moult grande valeur..... Le roi a aussi en trois endroits du bras des bracelets d'or tout parsemés de pierres précieuses et de perles moult grosses et d'une grande valeur ; de même il porte aux jambes trois autres bracelets d'or ainsi enrichis de pierreries. Enfin il a sur lui tant de perles et d'autres pierres que c'est merveille; elles valent bien une bonne cité, et nul ne saurait dire le nombre de ce qu'il en possède, et il il n'y a pas à s'en étonner, puisque c'est dans son royaume qu'on trouve toutes les pierres précieuses. Nul homme, d'ailleurs, ne peut emporter aucune pierre de ce royaume ni aucune perle un peu grosse. Chaque année le roi fait demander par tout son royaume que tous ceux qui possèdent de belles perles ou pierres aient à les apporter à sa cour et qu'il les paiera le double de leur valeur : aussi les marchands et tous ceux qui possèdent de ces pierres les portent volontiers au roi parce qu'ils en sont bien payés. C'est comme cela que ce prince a tant de pierreries[1].

Une telle accumulation de richesses — chaque roi augmentait le trésor délaissé par son prédécesseur — finit par atteindre une valeur incalculable ; ce que les Ghaznévides enlevèrent fut bien vite remplacé, et, quand Baber fonda au XVIe siècle la domination connue sous le nom d'empire du Grand-Mogol, domination qui s'étendit à l'Hindoustan presqu'entier et à quelques territoires de la Perse orientale, les vides étaient largement comblés. D'autres conquérants vinrent ensuite, tous s'en retournèrent les mains

[1] D'Herbelot, p. 806. Charton, *ouv. cit.*, t. II, p. 292, 394. Polo ajoute : « Jamais les rois ne touchent aux trésors de leurs prédécesseurs, mais chacun recommence à s'en former un, ce qui fait qu'il y a moult grandissimes trésors en ce royaume. »

Digitized by Google

pleines ; néanmoins il y a encore des pierreries chez les princes hindous, la mine est inépuisable.

Le médecin Bernier, qui, pendant le cours du XVIIe siècle, vécut plusieurs années dans l'Inde, Chardin et Tavernier nous initieront aux magnificences des souverains musulmans et à l'industrie des orfévres de ce pays.

Le Mogol Shah-Djahan Ier (1627-1657) était fin connaisseur en pierres précieuses et grand amateur de joaillerie ; son trésor renfermait une immense quantité de pièces d'orfévrerie gemmée, de pierreries et de perles d'un volume considérable. Ce monarque fit faire un trône merveilleux dont j'emprunte la description à Bernier.

Ce trône était soutenu par six gros pieds qu'on dit être d'or massif, et tout semé de rubis, d'émeraudes et de diamants... les gros diamants entre autres y sont à confusion... Le trône serait estimé à 60 millions de livres ou environ. Chah-Jehan, père d'Aureng-Zeb, est celui qui le fit faire pour faire paraître tant de pierreries qui, par succession de temps, s'étaient amassées dans le trésor, des dépouilles de ces anciens *Patans* et *Rajahs* et des présents que les Omrahs sont obligés de faire tous les ans à certaines fêtes. L'artifice de ce trône ne répond pas à la matière; ce que j'y trouve de mieux pensé sont deux paons couverts de pierreries et de perles qui sont de l'artifice d'un Français, nommé ***, qui était un merveilleux ouvrier, et qui, après avoir trompé plusieurs princes d'Europe, se réfugia dans cette cour où il fit fortune [1].

Le meuble n'était pas terminé lorsqu'Aureng-Zeyb détrôna son père; Shah-Djahan refusa à ce fils rebelle les pierreries nécessaires à l'achèvement de l'ouvrage et menaça même de les faire écraser au besoin sous le marteau [2].

Aureng-Zeyb, gorgé des trésors pris à Golconde, continua les

[1] *Voyages*, in-12, Amsterdam, 1699 : t. I, p. 305, 306 ; t. II, p. 52 et 53. — D'après Tavernier, t. IV, p. 118, le Grand-Mogol avait sept trônes : les uns ornés de diamants; les autres, de rubis, émeraudes et perles. V. encore le même, t. III, p. 205.

[2] Bernier, t. I, p. 170.

Digitized by Google

traditions de famille ; les voyageurs s'accordent à parler des armes gemmées qu'il offrait aux rois ou aux ambassadeurs étrangers, et des harnais d'or, enrichis de diamants, rubis, émeraudes, perles, qui couvraient ses chevaux de luxe : pour le costume qu'il portait en cérémonie, j'invoque encore le témoignage de Bernier.

Sa veste était d'un satin blanc à petites fleurs et relevée d'une fine broderie d'or et de soye, son turban était de toile d'or, et il y avait une aigrette dont le pied était couvert de diamants d'une grandeur et d'un prix extraordinaires, avec une grande topaze orientale qu'on peut dire sans pareille, qui brillait comme un petit soleil ; un collier de grosses perles lui pendait au col [1].

La richesse des autres princes était à l'avenant : Sultan-Soudjah, qui, traqué par son frère Aureng-Zeyb, avait demandé asile au Rajah d'Arrakan (Bengale), put donner à ce dernier nombre de pièces rares d'orfévrerie rehaussées de pierres d'un grand prix; une vieille dame hindoue, sœur d'un Rajah du Dekkan et réfugiée en Perse, fit présent à Séfy II de pierreries inestimables [2].

Les ressources du pays ne contribuaient pas seules à alimenter le luxe des maîtres de Delhi et d'Agra : ils recevaient des souverains étrangers, notamment du Shah de Perse, de magnifiques cadeaux ; en outre, l'or et l'argent du monde entier venaient s'abîmer dans l'Hindoustan par les voies commerciales de la Turquie, de l'Égypte et de la Perse. Cette masse de métaux précieux, transformée en bijoux de toute espèce, chaînes, bagues, bracelets, anneaux, tissée dans les étoffes ou employée chez les brodeurs, subissait des refontes continuelles [3].

Tavernier mentionne parmi les joyaux d'Aureng-Zeyb : une rose de 290 carats qui en pesait 787 1/2 avant d'être fort mal taillée

[1] Bernier, t. I, p. 162, 172, 186; t. II, p. 52 et 53. Tavernier, t. IV, p. 28, 118. — En 1663, un ambassadeur d'Aureng-Zeyb apporta au Shah de Perse pour 4 millions de présents, dont 2 en étoffes et pierreries. Chardin, t. III, p. 378.

[2] Bernier, t. I, p. 152. Chardin, t. IV, p. 321.

[3] Bernier. t. I, p. 199, 273, 307.

Digitized by Google

par le vénitien Hortensio Borgis; une perle de 30 carats, ronde, blanche et sans défauts; enfin, le fameux diamant de 279 carats 9/16, connu sous le nom de *Koh-i-Noor* (montagne de lumière), qu'il estime 11,723,278 livres, 14 sous, 6 deniers, et dont une exagération moderne a poussé la valeur jusqu'à 50 millions[1].

L'élément persan obtint à la cour mogole une prépondérance marquée. Depuis le XVIe siècle une multitude de Persans venait chercher fortune dans l'Inde. Émir-Djemlah, homme illustre, qui joua un rôle considérable dans les affaires d'Aureng-Zeyb, et qui tenait à ferme les mines de diamants de Golconde, était Persan ainsi que beaucoup d'autres Omrahs; les Rajahs musulmans, surtout à Golconde et à Visapour, avaient à leur service de nombreux individus de cette nation; les joailliers priseurs d'Aureng-Zeyb étaient deux Persans; enfin la langue persane, devenue usuelle chez les courtisans, avait acquis une telle vogue qu'un noble se serait tenu pour offensé si on lui eût parlé hindoustani et n'aurait pas répondu[2].

A l'instar du Shah de Perse, le Grand-Mogol avait installé des *Kar-Khanés* dans son palais de Delhi; les orfévres en possédaient un; les fils apprenaient l'état de leur père. Bernier juge avec une certaine impartialité le mérite des artisans hindous; il convient même avoir vu des pièces d'orfévrerie si merveilleusement exécutées par eux qu'on n'aurait pu réussir aussi bien en Europe. Toutefois la condition de ces ouvriers n'était pas brillante : les souverains et les hauts personnages entretenaient les meilleurs; le reste pressuré par les Omrahs qui, après l'avoir fait travailler de force, le payaient quand et comme bon leur semblait, produisait peu, non faute d'intelligence, mais faute d'encouragements

[1] T. IV, p. 127, 147. — Le *Koh-i-Noor*, aujourd'hui propriété de l'Angleterre, figurait à l'Exposition universelle de Londres, en 1851. Il est flanqué de deux gros diamants poires, cerclés comme lui d'un pavé de petites pierres. V. *Mag. pitt.*, t. XIX, p. 304.

[2] Chardin, t. III, p. 5. Bernier, t. I, p. 23, 24, 196. Tavernier, t. III, p. 56, 254; t. IV, p. 19.

Digitized by Google

et de capitaux. Presque sans outils, sans maîtres ni modèles, l'orfévre hindou, accroupi dans un coin, savait néanmoins fabriquer de petits chefs-d'œuvre. On n'utilisait pas toujours ses talents et l'on recourait fréquemment à des étrangers ; aux exemples déjà cités, ajoutons-en un nouveau : Shah-Djahan, voulant revêtir d'argent la voûte d'une galerie, choisit pour cette besogne un orfévre de Bordeaux nommé Augustin [1].

L'infiltration de la langue et des usages persans dans le milieu hindou réagit nécessairement sur le goût du pays. Ces ouvriers, qui contrefaisaient assez bien les productions européennes pour qu'on n'y pût trouver de différence, imitèrent à plus forte raison les œuvres persanes, à tel point qu'il n'est pas toujours facile de distinguer au premier coup-d'œil un objet persan d'un objet hindou. On sait que les habitants de Cambaye (province de Bombay) « travaillaient les belles agates des Indes pour coupes, manches de couteaux, etc. [2] » Mais voici quelque chose de plus précis.

Le roi de Thibet fit présent à Aureng-Zeyb d'une pierre de jachen (jade), qui est d'un grand prix parce qu'elle est d'une taille extraordinaire. Ce jachen est une pierre verdâtre avec des veines blanches qui est si dure qu'on ne la travaille qu'avec la poudre de diamant, et qui est fort

[1] Bernier, t. II, p. 31 à 33, 37. Tavernier, t. III, p. 212. — Bernier prétend que l'on ne trouvait rien à Delhi ; il parle cependant de caravansérails où les marchands étrangers venaient déballer leurs marchandises (II, 70, 77). Un poëte hindou de la fin du XVIIIe siècle, Mir-Haçan, célèbre ainsi le bazar de Faizabad : « De ce côté un changeur, ailleurs un orfévre. Il n'y a que perles et que rubis ; on voit pleuvoir les pièces d'or et d'argent ; elles sont placées sur les tables comme des bouquets de narcisses. Il y a des étoffes d'or et des dentelles d'argent qui brillent comme l'éclair. » *Mag. pitt.*, t. XIX, p. 55.

[2] « Toutes les contrées de l'Inde ont été momentanément occupées par des conquérants étrangers ; dans leurs incursions violentes, les Persans ont souvent emmené en esclavage une grande partie de la population des villes ; il ne serait donc pas surprenant que des artistes hindous eussent travaillé en Perse, ou que les Persans eussent imposé leur goût à des ateliers conquis. » A. Jacquemart, *Gazette des Beaux-Arts*, 2e pér., t. II, p. 336. — Bernier, t. II, p. 31. Tavernier, t. III, p. 185, 186.

Digitized by Google

estimée à la cour du Mogol. On en fait des tasses et autres vases comme j'en ai enrichis d'or en filets d'un travail tout particulier avec des pierreries [1].

Ce passage de Bernier nous renseigne sur l'âge de certaines incrustations hindoues et localise en même temps leur fabrication. L'exposition orientale de l'Union centrale des Beaux-Arts, en 1869, a fait connaître, outre des bracelets en pagode richement ornés, des oiseaux et des statuettes rehaussés de rubis, « des armes dont les poignées en cristal de roche disparaîssent sous des végétations d'or et d'émeraudes s'épanouissant en fleurs de rubis, d'hyacinthe, de saphir ou de diamant, tandis que les lames ciselées laissent courir des perles dans leurs rainures à jour ». Parmi ces derniers objets figurait une poignée typique, appartenant alors au marquis de Hertford, aujourd'hui à Sir Richard Wallace (Pl. V A, fig. 2). La matière translucide qui la compose incruste de minces filets d'or formant des tiges ou cloisonnant des feuilles et des fleurs en tables de pierreries. Sobrement disposée, un peu raide de tournure et n'occupant qu'une faible partie du champ, cette ornementation accuse une œuvre indo-musulmane du XVIIe siècle, peut-être même antérieure. Le galbe et le travail sont hindous, le décor est évidemment inspiré par l'art persan ; livré à ses propres idées, l'ouvrier hindou eût tassé les motifs au lieu de les dégager [2].

La bague du musée de Bruxelles est vraisemblablement plus ancienne, ses pierres n'étant pas taillées, sauf les rubis. Elle doit néanmoins appartenir aussi à une période musulmane, car son cercle pavé est identique à celui qui entoure le *Koh-i-Noor*. De plus les enroulements du revers et les arabesques de l'anneau sont caractéristiques ; ils ramènent droit à la Perse. Si l'histoire racontée par le vendeur à M. Hagemans méritait quelque créance,

[1] Bernier, t. II, p. 308.

[2] *Gazette des Beaux-Arts*, t. cité, p. 333 et 334. — N'y aurait-il pas quelque rapport entre ces filets de métal, incrustés dans la matière dure, et l'édicule cloisonné d'or de Ptolémée ou la maçonnerie du temple de Cyzique cités c. III, § 3.

Digitized by Google

l'objet pourrait remonter à la domination ghaznévide; on s'éloignera moins de la vérité en le rapprochant de trois siècles.

L'invasion de Nadir-Shah (Thamasp-Kouli-Khan, 1738-1739) dépouilla l'Inde d'une grande partie de ses richesses. Le butin enlevé à Delhi par le monarque persan est évalué à un milliard; il y avait entre autres le célèbre trône déjà mentionné et des éléphants d'or massif. Selon les écrivains anglais le dommage causé au pays représente trois milliards où le butin comptait pour 12 ou 1500 millions. Qu'on lise maintenant les relations des voyageurs modernes dans l'Inde, il semblerait que ce pays n'a jamais subi de ravages[1].

VI. — *Les émeraudes.*

Les Orientaux eurent toujours un goût prononcé pour les pierres de couleur, *joyaux;* celles qu'ils employaient le plus fréquemment sont le rubis et l'émeraude. Je ne dirai rien du premier qui venait surtout de Ceylan[2], mais la seconde, dont je me suis déjà occupé, exige que l'on y revienne encore. Tavernier avance que l'émeraude ne se rencontre qu'en Amérique, et que toutes celles qui existaient en Asie avant la découverte du Nouveau Monde étaient importées du Pérou par la voie des Philippines :

[1] *Mag. pitt.*, t. IX, p. 169. Breton, *Voy. de Tavernier*, t. VI, p. 155, *Suppl.* — L. Rousselet, *Voy. cit.*, passim. — L'inventaire du trésor de Tippou-Saib porte à 2 milliards de francs la valeur des monnaies, joyaux et pierreries qui y étaient contenus. Ce prince paya aux Anglais pour frais de guerre une somme de 76 millions (16 mars 1792). *Biog. gén.*

[2] Chardin, t. II, p. 70; t. III, p. 74. *Ghiauer* persan, *giauher* arabe, d'où l'italien *gioia* et le français *joyau*. Une cité fabuleuse des Persans et des Turcs se nommait *Ghiauer-Abad* (ville des pierreries). Joaillier se dit *giauhari* en arabe et *gieuheri* en turc. *Bibl. orient.*, p. 386 et 399. — « Le roi de Ceylan a un rubis long d'une paume et gros bien comme le bras d'un homme » Marco Polo, ap. *Voy. anc. et mod.*, t. II, p. 392. *Bibl. orient.*, p. 829. Tavernier, t. IV, p. 149. — Les rubis balais provenaient de la province de Balkh; Marco Polo, loc. cit., p. 290 : *Bibl. orient.*, p. 166.

Digitized by Google

c'est aller fort loin. Le Pérou, en effet, produit la plus belle variété de corindon vert qui soit connue, mais il a pu exister dans l'Inde des mines d'émeraudes inexploitées aujourd'hui et que l'on retrouvera probablement un jour comme l'ambre natif s'est retrouvé en Phénicie[1]. Au IXe siècle, il y avait à Ceylan des gemmes rouges, *vertes* et jaunes, tirées de la montagne qui domine l'île ; de temps immémorial, l'Égypte et l'Éthiopie fournirent à l'Inde leurs émeraudes, mais les béryls cingalais et en particulier l'émeraude égyptienne, mate, chatoyante ou diversement nuancée, ne répondent pas à l'émeraude, dite *orientale*, qui brille d'un vert très-pur et dont la teinte est partout égale. Pline comprend sous la dénomination générale d'émeraudes douze espèces de pierres vertes dont neuf au moins appartiennent à la catégorie des minéraux opaques, tels que les jaspes, les prases, les malachites, les spath-fluor, les serpentines et même les gypses verts demi-transparents : les seules émeraudes scythiques et bactriennes pouvaient réunir l'ensemble des qualités qui distinguent les pierres américaines ; la limpidité parfaite et l'uniformité de ton. Dans la classe opaque devaient rentrer l'émeraude, longue de quatre coudées, large de trois, qu'un souverain de Babylone envoya au Pharaon, et l'obélisque, haut de 18^m sur 1^m 80^c d'épaisseur à la base et 0^m 90^c au sommet, qui décorait un temple de Jupiter en Égypte. Théophraste, dont Pline a extrait les documents ci-dessus, ajoute « qu'au moment où il écrit il y a Tyr, dans le sanctuaire d'Hercule, une grande stèle *(stelen amplam)*

[1] Tavernier, t. IV, p. 150. — « Un archéologue suédois, M. Carls Landberg, a trouvé récemment l'ambre jaune à l'état naturel dans une ancienne mine à Djéba, à quatre heures du chemin de Sidon. L'ambre git dans une couche de marne. Il est donc prouvé que les Phéniciens exportaient l'ambre et n'allaient pas, comme on l'a cru, le chercher dans d'autres pays. » *Polybiblion*, part. litt., t. XIV, p. 469. 1875. La curieuse découverte de M. Landberg pourra éclaircir certaines obscurités d'anciens auteurs mentionnés plus haut, mais le fait d'avoir de l'ambre sous la main détruit-il, chez un peuple trafiquant comme les Phéniciens, la possibilité d'en aller chercher dans la Baltique ? Du reste l'Inde aussi produisait de l'ambre : *Voy. des deux Mahométans*, ap. *Voy. anc. et mod.*, t. II, p. 99.

Digitized by Google

d'émeraude *(e smaragdo)*, si toutefois c'est une vraie émeraude; qu'en effet, on trouve de fausses émeraudes, et qu'on a vu en Chypre un bloc moitié émeraude, moitié jaspe, la cristallisation ne s'étant pas encore totalement opérée [1].

J'ai cité plus haut (chap. II, § V et VI), en cherchant à l'expliquer, un passage d'Hérodote relatif à la stèle tyrienne : Théophraste vivait un siècle et demi après le Père de l'histoire; tous deux ont évidemment décrit le même objet; seulement, Hérodote a vu, tandis que le philosophe d'Eresus parle sur ouï-dire, puisqu'il ignore la véritable nature de la pierre. Or, le monument phénicien n'était pas rectangulaire comme je l'ai cru d'abord; les rochers sculptés d'Aradus et les écrits de Lucien démontrent péremptoirement qu'il s'agit d'un de ces *phallus* sacrés en forme de borne, érigés dans les temples asiatiques, et dont certains atteignaient la hauteur colossale de 55 mètres. Notre stèle n'avait pas de telles dimensions, Hérodote l'eût fait remarquer; sa matière brillait avec intensité pendant la nuit, elle était donc diaphane, propriété que Pline reconnaît à l'émeraude de Chypre, île voisine où les Tyriens allèrent naturellement chercher ce précieux minéral [2]. Du passage de Théophraste ressort clairement qu'une gangue opaque enveloppait les émeraudes de Chypre, et l'histoire du tombeau d'Hermias nous apprend qu'on détachait des blocs les parcelles transparentes pour en incruster d'autres substances. Alors, de deux choses l'une : ou la stèle consistait en un monolithe brut, non désagrégé, dont quelques cristaux rendaient seuls un éclat nocturne; ou elle était formée de pièces

[1] *Voy. des deux Mahom.*, p. 143, 154; le commerce des émeraudes et du corail entre l'Inde et l'Égypte avait cessé au XIIe siècle. Cosmas Indicopleustes, ap. *Voy. anc. et mod.*, t. II, p. 29. Reinaud, *Desc. des mon. musulm.*, t. I, p. 3. Pline, XXXVII, 16 à 19. Millin, *Dict. des Beaux-Arts*, ÉMERAUDE.

[2] F. Kugler, *Geschichte der Baukunst*, p. 120, 121. Lucien, *De Syria Dea*, 28 et 29. Weiss, *Kostumkunde*, t. I, p. 369, 370. — Dosque eorum est in colore liquido, nec diluto, verum ex humido pingui, quaque perspicitur, imitante translucidum maris : pariterque ut transluceat et niteat, hoc est ut colorem expellat et aciem recipiat. Pline, XXXVII, 17.

Digitized by Google

limpides rapportées sur une monture métallique. Arrêté d'abord à cette dernière opinion, je ne trouve pas encore de motifs suffisants pour y renoncer [1].

C. DE LINAS.

(A suivre.)

[1] Ferunt in ea insula (Cypro) tumulo reguli Hermiæ,... marmoreo leoni fuisse inditos oculos ex smaragdis, ita radiantibus in gurgitem, ut territi refugerent thynni. Pline, *loc. cit.* — Un collier de perles et le *kosti* parent le *phallus* de Tengh-i-Saoulek; ceux d'Aradus, hauts de 17m sur 5m de diamètre, sont ornés de redents et d annelures qui ont pu se traduire en incrustations sur des pièces moins grandes et plus précieuses. V. Weiss, *loc. cit.*, p. 369, fig. 168 *b*.

Digitized by Google

L'ABBÉ COCHET

Nous publions les deux discours qui ont été prononcés sur la tombe de notre regretté collaborateur. Voici d'abord celui de M. Brianchon, secrétaire de la Commission des Antiquités :

« MESSIEURS,

« C'est moins aux longues années d'une amitié qui ne pouvait être interrompue que par la mort, qu'à l'absence du secrétaire de la Commission départementale des antiquités, M. le vicomte Robert d'Estaintot, retenu par un autre deuil, que l'un des secrétaires-adjoints doit l'honneur imprévu d'avoir à dire, au nom de la Commission, toute l'étendue de la perte qu'elle vient de faire dans la personne de son honorable vice-président.

« D'un autre côté, par suite d'un empêchement que nous ne serons pas seul à déplorer, M. le préfet, dont la parole sait si bien trouver le chemin des intelligences et des cœurs, et qui aurait vivement désiré rendre à la mémoire de M. l'abbé Cochet l'hommage de l'administrateur et de l'ami, n'a pu accompagner au-delà de l'église les restes du défunt.

« Nous avons mission d'exprimer ici, au nom de M. Lizot, des regrets qui tiennent lieu d'éloge.

« Jean-Benoist-Désiré Cochet naquit à Sanvic, le 7 mars 1812, et fut baptisé — fortune étrange pour le futur archéologue ! — par un ancien religieux bénédictin, dom Monthois, dernier prieur de l'abbaye de Valmont. Ce ne fut pourtant pas sur la plage du Hâvre, où son père, brave soldat de l'empire, gardait la batterie du Perrey, que s'écoula l'enfance de notre ami, mais à Etretat, cet Etretat qu'il a contribué à populariser, au moins autant qu'Alphonse Karr, et où il puisa sans doute, à la vue de

Digitized by Google

son église et de ses falaises, devant les merveilles de l'art et de la nature, en face de la mer immense, ce culte de l'architecture religieuse, cette passion du pays, qui respirent dans toutes ses œuvres.

« A l'entrée de la vie, M. Cochet rencontra deux hommes qui exercèrent sur lui une double et décisive influence : Mgr Robin, évêque de Bayeux, alors curé du Hâvre, et M. Emmanuel Gaillard, membre de l'académie de Rouen. L'un le fit pasteur d'âmes et l'autre antiquaire. Toute la vie de M. l'abbé Cochet tient entre ces deux termes.

« Ordonné prêtre par le cardinal prince de Croï en 1836, M. l'abbé Cochet inaugura sa carrière sacerdotale à Saint-François du Hâvre [1]. Puis, successivement vicaire de Saint-Remy, à Dieppe, et aumônier du lycée de Rouen, notre jeune ecclésiastique dut résigner son poste en 1846, époque où sa santé, altérée par l'étude, lui interdit un plus long exercice du ministère sacré.

« C'est dans ce court espace de temps que nous voyons M. l'abbé Cochet, animé d'un zèle apostolique, tantôt consacrant une quête de huit mille francs à soulager ses malheureux concitoyens d'Etretat, tantôt administrant les secours de la religion au poète Léon Buquet, fauché dans sa fleur, et au chirurgien Achille Flaubert, enseveli dans sa gloire ; ou bien encore fondant, au Hâvre et à Dieppe, l'utile société de Saint-François-Régis, pour la légitimation gratuite des mariages pauvres.

« Mais si M. l'abbé Cochet n'a pas été un ouvrier inutile dans la maison du Seigneur, c'est surtout comme savant qu'il est plus particulièrement connu et qu'il a laissé un nom qui ne périra pas. Là encore se retrouve, dans ses principaux écrits, la dualité d'empreintes que nous signalions en commençant. C'est à l'élève bien-aimé de Mgr Robin que l'on doit : Les *Eglises des arrondissements du Hâvre, de Dieppe et d'Yvetot;* les *Sermons ;* les *Considérations sur les sépultures chrétiennes ;* les *Notices sur divers membres du clergé*, etc. C'est au brillant disciple de M. Emmanuel Gail-

[1] C'est en souvenir de son départ de Saint-François que M. l'abbé Cochet, analysant une notice de son successeur et ami, M. l'abbé Lecomte, sur *Messire de Clieu, les églises et le clergé du Hâvre,* écrivait, quinze ans plus tard, ces lignes si sacerdotales, si colorées, si lui-même, qu'elles font illusion et que l'on croit encore l'entendre : « Il est si pur l'amour du prêtre pour sa première paroisse, cette épouse de son âme qui lui vient de Jésus-Christ ! Il faut l'avoir éprouvé pour le connaître. Heureux celui qui n'a jamais quitté le premier autel où il célébra les saints mystères, la première stalle où il s'est assis au chœur, la première chaire où il a parlé au peuple fidèle, le premier grabat où il a visité un chrétien mourant ! Celui-là ne connaît point la plus grande amertume spirituelle de la vie »

Digitized by Google

lard qu'il faut attribuer : *la Normandie souterraine ; le Tombeau de Childéric ; Etretat ; la Seine-Inférieure historique* et cet immense *Répertoire archéologique de la Seine-Inférieure*, qui suffirait seul à la gloire d'un érudit.

« Ces travaux et bien d'autres encore, tels que l'exploration des anciens tombeaux, si pleins d'enseignements jusque-là ignorés pour l'histoire du monde, valurent à leur auteur plusieurs brefs du Souverain Pontife, les titres d'inspecteur des monuments historiques de la Seine-Inférieure et des monuments religieux du diocèse de Rouen, de directeur du musée départemental d'antiquités, de correspondant de l'Institut et de chevalier de l'ordre de la légion-d'honneur.

» Voilà, sous ses aspects généraux, quel fut le flambeau qui vient de s'éteindre, quel fut l'homme dont s'honorent à la fois, comme de l'une de leurs plus pures illustrations, le diocèse de Rouen et le département de la Seine-Inférieure.

» Mais n'oublions pas que ce n'est pas tant le ministre de Jésus-Christ et le créateur de l'archéologie sépulcrale que nous avons à envisager ici, que le vice-président de la commission des antiquités. C'est en parcourant depuis 1834, les procès-verbaux de cette commission, instituée par M. le comte de Kergariou en 1818, et réorganisée quelques années plus tard par M. le baron de Vanssay, pour la recherche et la conservation de nos monuments départementaux de toute espèce, que l'on peut se faire une idée des services rendus par M. l'abbé Cochet.

» Nommé membre de la commission par M. le baron Dupont Delporte, dès 1834, lorsqu'il n'était encore que séminariste; en 1864, vice-président, par M. le baron Ernest Le Roy, en remplacement de M. Jean Rondeaux, M. l'abbé Cochet ne cessa, pendant quarante ans, d'enrichir nos nombreuses séances des plus intéressantes et fécondes communications. Actif, intelligent, spirituel, instruit dans toute l'acception du mot, doué d'une mémoire prodigieuse, je ne crains pas d'être démenti en disant que notre vice-président était l'âme de feu d'une société qui resta toujours, entre une centaine de sociétés françaises et étrangères dont il faisait partie, sa société de prédilection. Et comme il adorait la science! Comme il aimait ses amis! Comme il avait le cœur chaud et prompt à obliger!

» Mais ce serait trahir notre mission que, restant dans les généralités, de ne pas préciser, au moins en quelques mots, les principaux labeurs qui marquent la trace brillante de M. l'abbé Cochet à travers la Commission des antiquités.

« Ici, comme à Étretat, Envermeu, Lillebonne, et sur presque tous les points du pays de Caux, ce sont des fouilles, chose assez insolite, en

Digitized by Google

1833, pour que l'intervention d'un célèbre vicaire général du diocèse, mort évêque d'Orléans, devienne parfois nécessaire[1], ce sont des fouilles, disons-nous, qui arrachent à l'oubli des siècles les générations jusque là si effacées des Gaulois, des Romains et des Francs.

« Là, ce sont des notes, des mémoires, des livres, des publications de toute sorte, où abondent les faits toujours éclairés par une critique saine et judicieuse, et notamment ces incomparables rapports annuels à M. le préfet de la Seine-Inférieure, si lumineux et si complets, qui rendront bien difficile la tâche de son successeur.

« Ou bien encore on voit l'actif inspecteur, soucieux de toutes nos gloires cauchoises, immortaliser nos moindres villages par les inscriptions commémoratives de Belain d'Esnambusc, le pionnier des Antilles, du navigateur Ango, du roi Jehan de Bethencourt et de tant d'autres.

« L'esprit d'ardente et intelligente initiative de M. l'abbé Cochet se traduit par une foule d'actes utiles, dans le département tout entier. C'est lui qui rétablit, dans l'église d'Arques, le mémorial de la bataille de 1589 ; lui qui conserve la statue de Guillaume-le-Conquérant, à Saint-Victor ; lui qui restaure, à la cathédrale, les sépultures de Henri Court-Mantel et de Richard Cœur-de-Lion.

« Nous ne citons qu'au hasard et en courant.

« Un jour, il découvre le cœur de Charles V, visite la dépouille de Bedfort et reconnaît le tombeau de sainte Honorine. D'autres fois, il obtient le trésor de Cailly, célèbre la mosaïque de Lillebonne et enrichit la ville de la collection Thaurin.

« Les procès-verbaux de la commission des antiquités sont là pour constater, à l'honneur de la science, que son vice-président, archéologue quand même, a fait, selon sa propre expression, de « *l'archéologie malgré la guerre*, » et n'a pas craint de flétrir patriotiquement, dans la séance du 23 février 1871, l'incendie du château de la Pierre, par des hommes qui déshonoraient, en la souillant d'une torche, la main faite pour porter l'épée[2].

« C'est encore à M. l'abbé Cochet que la ville de Rouen doit une grande partie des richesses accumulées dans son musée d'antiquités, créé par M. Deville, continué par M. André Pottier, et l'un des plus remarquables de France.

[1] *Procès-verbaux de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure.* Séance du 7 janvier 1836, t. I, p. 236.

[2] *Procès-verbaux de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure, pendant l'année 1871.* T. II, p. 133-134.

Digitized by Google

« Nous rappellerons enfin que l'un des derniers actes du vice-président de la commission des antiquités, son testament archéologique, en quelque sorte, a été une démarche officielle pour requérir en faveur de la conservation de la dernière porte de Rouen, la porte Guillaume-Lion.

« Aussi, les distinctions les plus enviables ne manquèrent-elles pas, comme nous l'avons dit plus haut, à notre laborieux compatriote. Parmi ces récompenses, il en est deux que nous avions omises à tort et qui trouveront ici leur place. L'une provient du Conseil général ; l'autre, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

« Dans sa séance du 18 août 1854, sur le rapport de M. Berger de Xivrey, l'Académie des inscriptions décerne à M. l'abbé Cochet la première de ses trois médailles d'or.

« De son côté, en 1866, le Conseil général déclare « qu'il est très-heureux, d'accord avec l'administration, que la nouvelle salle qui sera ouverte au musée des antiquités porte le nom de M. l'abbé Cochet, dont le Conseil général apprécie, depuis si longtemps, l'étude et l'actif dévoûment. »

« Et c'est là l'homme qui nous a été ravi, avant l'heure marquée par le psalmiste, par une de ces maladies cruelles dont la science la plus dévouée est impuissante à conjurer les effets. Pourquoi faut-il que les maîtresses branches de l'arbre de vie se dessèchent ainsi et meurent, au moment où elles pouvaient donner encore de si beaux fruits ? Mais peut-être que Dieu, lorsqu'il a purifié suffisamment ses serviteurs par les épreuves de cette misérable terre, ne les rappelle à lui que pour les récompenser plus tôt, trop juste pour avoir égard à nos regrets ni à nos larmes. Inclinons-nous donc, le cœur brisé, mais avec résignation, devant sa volonté sainte. N'oublions pas, avant tout, que nous sommes chrétiens et que les ailes de notre foi ne sont pas de celles qui se replient au souffle de la mort. Que la tombe qui va se refermer sur un glorieux enfant de la Normandie, qui nous aimait et que nous aimions tant, ne soit pas un mur de séparation entre lui et nous, mais qu'elle soit plutôt comme le trait d'union qui rattache la terre au ciel, où nous gardons la consolation et l'espoir de le retrouver un jour. »

Voici le discours de M. l'abbé Loth :

« MESSIEURS,

« Je viens, au nom de l'Académie, déposer sur cette tombe l'hommage de ses profonds et unanimes regrets. Mais, je le sens bien, ce n'est ni une

Digitized by Google

compagnie, ni une cité, ni une province qui pleurent en ce moment l'homme éminent dont nous entourons la dépouille mortelle : c'est la France, c'est, j'ose le dire, la science elle-même qui portent son deuil.

« M. l'abbé Cochet fut un savant dans toute l'ampleur et la noblesse de ce mot. Il doit être rangé au nombre de ces esprits d'élite auxquels la Providence a départi le don de créer, et qui font reculer, dans le vaste champ livré à nos labeurs, les bornes des investigations humaines. Bien qu'il ait consacré sa vie aux travaux les plus variés de l'érudition et de l'archéologie, et qu'il fût, à ses heures, un littérateur épris jusqu'à l'enthousiasme des beautés de la forme, son œuvre principale, celle qui lui assure dans les annales de la science une renommée impérissable, fut d'avoir demandé aux entrailles de la terre les vestiges des âges et des monuments disparus, et d'avoir rétabli, à l'aide de ces témoins irrécusables, quelques pages du grand livre de l'histoire. Il a fouillé, dans toutes ses parties, notre vieux sol normand, labouré par tant de races, d'invasions et de révolutions successives, et il y a retrouvé, non-seulement les tombeaux de nos pères, les débris des siècles écoulés, mais surtout l'histoire du travail, des mœurs, des institutions, des progrès des générations qui nous ont précédés, l'histoire elle-même de la civilisation. Il a créé, le premier, la science que j'appellerai et qu'il a appelée lui-même, la science de la Normandie souterraine.

« Loin de moi la pensée d'analyser ici — ce ne serait vraiment ni l'heure ni le lieu — les nombreux travaux de ce puissant et infatigable investigateur. Si je les ai rappelés, c'est parce que l'académie de Rouen, à laquelle il a appartenu pendant trente-trois ans et qui lui a accordé, en 1865, la plus haute de ses distinctions en lui conférant l'honorariat, l'a, dès les premiers jours et de tout temps, encouragé, soutenu, applaudi dans son utile et féconde mission.

« Une voix amie et autorisée vient de dire ce qu'a fait, comme archéologue, comme vice-président de la commission des antiquités, comme inspecteur des monuments historiques, comme conservateur du musée départemental des antiquités, comme correspondant de l'Institut, ce savant auquel n'a manqué aucun genre de titres et de récompenses, comme il n'a manqué lui-même à aucun noble labeur.

« Pour moi, je veux me borner à vous parler brièvement de ce que je sais, à vous rappeler ce que fut l'homme que j'ai aimé, que nous avons tous aimé, le prêtre que nous avons entouré d'estime et de confiance, l'académicien qui fut l'honneur et, en bien des points, l'oracle de notre compagnie.

« Comme homme, M. Cochet a eu, et personne ne me contredira, les

Digitized by Google

qualités du cœur et de l'esprit qui rendent la vie aimable et bienfaisante. Il était bon, aussi bien par la tendresse naturelle de son âme que par la longue expérience des hommes, qu'il plaignait bien plus qu'ils ne les blâmait. Je ne fais pas ici de panégyrique banal. Je resterai dans la vérité stricte en disant que son commerce était sûr autant qu'agréable, sa fidélité à ses amis à toute épreuve, sa compassion, pour tout ce qui était faible et souffrant, inépuisable. Il aimait passionnément la patrie, dont il connaissait, autant qu'homme au monde, la glorieuse histoire. Il était de ceux qui ont le droit de l'écrire. Fils d'un ancien soldat, qui avait pris part à toutes les grandes guerres du commencement de ce siècle et qui gardait encore dans sa vieillesse les batteries qu'il avait conduites tant de fois à la victoire, M. Cochet avait hérité de son père le culte ardent des gloires nationales. Les premières impressions de son enfance ne furent pas sans influence sur la mission qu'il se donna de sauver de l'oubli tout ce qu'il rencontra, dans nos contrées, d'hommes et de choses de l'ancienne France.

« Dieu l'appela, Messieurs, à la vocation du sacerdoce. Il en remplit dignement les fonctions jusqu'au jour où sa santé fut profondément ébranlée par un de ces maux mystérieux et intimes que les hommes ne peuvent soupçonner, mais qui n'en apportent pas moins à notre organisme des perturbations irréparables. Ordonné prêtre en 1836, il fut successivement vicaire à Saint-François du Hâvre, à Saint-Remy de Dieppe, et aumônier du collége royal de Rouen. Dès 1838, il fondait au Hâvre et il établissait plus tard à Dieppe la société de Saint-François-Régis, pour faciliter ou réhabiliter les mariages des pauvres, cette touchante et salutaire institution qui a fait depuis tant de progrès, pour le bien des mœurs et de la société, et à laquelle il ne cessa jamais d'apporter son concours le plus dévoué. Son passage au collége de Rouen a été marqué par un zèle généreux et par l'intelligence des besoins des jeunes âmes confiées à ses soins. Un bon nombre des hommes qui honorent aujourd'hui notre cité, par leurs services et leurs vertus, lui doivent le bienfait d'une éducation solidement chrétienne.

« Quand la maladie. à laquelle je faisais tout-à-l'heure allusion, lui eut rendu impossible l'exercice du ministère sacerdotal, M. l'abbé Cochet, ne se croyant plus apte à travailler dans les rangs du clergé militant, se consacra, sous une autre forme et jusqu'au dernier jour, au service de Dieu et de l'Eglise qu'il aimait, Messieurs, du plus fidèle et du plus filial amour. Il se mit à écrire l'histoire de nos vieilles abbayes, de nos monastères, de nos églises, à faire revivre tout leur passé si admirable et si bienfaisant. Il fit plus encore, il s'employa, au prix de mille labeurs et de soins inces-

Digitized by Google

sants, à restaurer, à embellir, à conserver la maison de Dieu parmi les hommes.

« Comme elles lui étaient chères nos églises normandes ! Non-seulement les basiliques, les abbatiales, qui forment à notre région une si brillante et si majestueuse couronne, mais encore les plus modestes églises de village, les plus oubliées, les plus chancelantes ! Comme il accourait à leur secours ! Avec quelle chaleur et quel dévouement il prenait en main leur cause ! Oui, il a eu le zèle de la maison de Dieu, ce prêtre que nous pleurons, et il me semble entendre sa voix suppliante qui répète, du fond de son tombeau, la prière du roi-prophète : Seigneur, j'ai aimé avec prédilection la beauté de votre maison et le lieu de votre séjour parmi les hommes. Que mon âme, ô Dieu bon, trouve grâce devant vous !

« C'est en récompence de ce zèle que le pape Pie IX l'honora d'un bref, le 23 mars 1848, et que Mgr l'archevêque créa pour lui les importantes fonctions d'inspecteur des monuments religieux du diocèse.

« Je ne puis oublier plus longtemps, Messieurs, l'objet principal de ma mission, qui est de représenter ici la compagnie dont M. Cochet était l'ornement et la gloire. Rappellerai-je les travaux et les communications, pour ainsi dire innombrables, qui lui avaient acquis, au sein de l'Académie, une autorité et une place privilégiées ? Mais qui ne le sait ? Ce savant est de ceux qui ont rendu plus d'honneur encore à la compagnie qu'ils n'en avaient reçu. D'ailleurs, mon cœur me dit, en ce moment, que j'ai mieux à faire qu'à louer cette grande mémoire. Je la bénis. O vous, qui avez daigné quelquefois me permettre de vous appeler mon maître et qui m'avez entouré d'une tendresse paternelle, soyez béni ! J'ai trop de larmes et de deuil dans mon âme, en me séparant de vous, pour ajouter autre chose. Et ce faible hommage de ma profonde et filiale reconnaissance se terminera par une prière que vos lèvres ont si souvent murmurée : « Que la lumière éternelle brille sur lui, Seigneur, avec vos saints, dans le séjour de votre gloire, parce que vous êtes miséricordieux ! »

Un monument funèbre doit être érigé à la mémoire de M. l'abbé Cochet. C'est dans ce but que plusieurs de ses amis ont songé à s'organiser en comité pour recueillir les souscriptions. Mais quel sera le monument ? Modeste, ou digne des cendres qu'il est appelé à recouvrir : dans tous les cas, l'expression d'une pensée amie et reconnaissante. Tout dépendra des fonds. M. l'abbé Cochet a beaucoup fait pour le pays. Outre ses travaux manuels, pour ainsi dire, à la recherche des générations souterraines, M. l'abbé Cochet a trouvé le temps de publier, dans l'espace d'environ trente ans,

Digitized by Google

138 ouvrages, d'après M. Hardy, et, selon un autre de ses biographes, 190[1]. Le diocèse de Rouen et le département de la Seine-Inférieure reconnaissent en lui leur principal historien archéologique, et sa réputation, comme fondateur de la sépulcrologie française, est universelle.

Espérons donc que l'appel du comité de Rouen sera entendu de toutes les parties de la France et même à l'étranger. Espérons qu'une sépulture de marque ne sera pas refusée à celui qui a mis tant de tombeaux en honneur, et que les voyageurs futurs, qui s'arrêteront devant le sarcophage de M. l'abbé Cochet, pourront dire : Comme il a fait aux autres, il lui a été fait à lui-même.

[1] Une liste approximative des ouvrages de M. l'abbé Cochet les classe ainsi qu'il suit :

Volumes et brochures.	145
Rééditions.	25
Mémoires non tirés à part.	20
Total.	190

Digitized by Google

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

(ARCHÉOLOGIE ET BEAUX-ARTS)

ALBUM Michelangiolesco dei disegni originali di Michelangiolo Buonarroti riprodotti in fotolitographia. In-4, obli Firenze, stabilimento fotolit. Smort. 20 fr.

BERKHOLZ (G.). Des Grafen Ludwig August Mellin bisher unbekannter Originalbericht üb. das angebliche Griechengrab an der livlandischen Meeresküste. Gr. in-8, 22 p. Riga, Kymmel in Comm. 1 fr

BOETTICHER (Karl). Der Zophorus am Parthenon hinsichtlich der Streitfrage üb. seinen Inhalt u. dessen Beziehg. auf dieses Gebaude. Gr in-4, 132 p. Berlin, Ernst et Korn. 6 fr. 25.

BONORA (P. Tommaso de'pred.). L'Arca di San Domenico e Michelangelo Buonarroti : ricerche storico-critiche. In 8, 40 p. Bologna, Romagnoli.

BOUCHARD. Monographie de l'église et du cloître de Saint-Pierre de Moissac, d'après les notes et les indications de M. Laroque, conservateur du cloître et lauréat de la Société archéologique de France ; par l'abbé J. M. Bouchard, vicaire de Saint-Pierre. In 8, 93 p. Toulouse, imp. Sirven ; Moissac. phot. Leygue ; lith. Dalliès.

CASEY (Ch.). Philitus ; or, Solution of the Mystery which for Four Thousand Years has shrouded the Great Pyramid in Egypt. 3rd ed. Illustrated, Revised and enlarged. In-8, 100 p. Dublin, Carson ; London, Simpkin. 2 fr. 50.

CATALOGUE of oriental coins in the British Museum Vol. 1. The coins of the eastern Khaleefehs in the British Museum. By Stanley Lane Poole. Ed. by Reginald Stuart Poole. Gr. in-8, xx-263 p. et 8 pl. phototyp. London ; Berlin. Asher. 15 fr.

CHAMPFLEURY. Histoire de la caricature au Moyen-Age et sous la Renaissance. 2e édition, très-augmentée. In-8 j , 355 p. Paris, Dentu. 5. fr.

CHANTRE (Ern.). Projet d'une légende internationale pour les cartes archéologiques préhistoriques. Rapport présenté au Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques (session de Stockholm). In-8, 35 p., 2 tableaux et une carte paléoethnologique d'une partie du bassin du Rhône. Lyon, imp. Pitrat.

CHARENCEY (H. de). Essai de déchiffrement d'un fragment du manuscrit Troano. In-8, 11 p. Paris. Leroux. (Extr de la *Revue de philologie et d'ethnographie.*)

CHARLES (l'abbé R.). Etude historique et archéologique sur l'église et la paroisse de Souvigné-sur-Même (Sarthe). Mamers, 1876. In-8.

CLÉMENT. Chants de la Sainte-Cha-

Digitized by Google

pelle, et Choix des principales séquences du Moyen-Age tirées des manuscrits, traduites en musique et mises en parties, avec accompagnement d'orgue; par M. Félix Clément, maître de chapelle honoraire de la Sorbonne, 3e édit. In-8, XXVI-84 p. Paris, Poussielgue. 5 fr.

CONTI (Cosimo). Ricerche storiche sull'arte degli Arazzi in Firenze. In-16, XVI-120 p. Firenze, Sansoni. 2 fr.

CONZE (Alex.), **HAUSER** (Al.) et **NIEMANN** (G.). Archaeologische Untersuchungen auf Samothrake, ausgeführt im Auftr. d. k. k. Ministeriums f. Kultus u. Unterricht m. Unterstützg. Sr. Maj. Corvette « Zrinyi, » Commandant Lang. In-fol., 92 p., 36 grav. s b. et 72 chrom., phototyp. et pl. grav. Wien, Gerold's Sohn. Rel., 125 francs.

DAVIN (l'abbé). La tradition sur le premier tombeau de S. Denys. Paris. In-8.

DENAIS (Joseph). Monographie de Notre-Dame de Beaufort-en-Vallée, église et paroisse. In-18 j., VI-567 p. et 4 pl. Angers, Lachèse, Belleuvre et Dolbeau; Paris, Dumoulin.

DUFOUR. Des Beaux-Arts dans la politique; par Georges Dufour, avocat, attaché au cabinet du ministre des finances. Avec une préface par Arsène Houssaye. In-18 j., 296 p. Paris, Lachaud. 3 fr.

DYER (Thomas H.). Pompeii; its History, Buildings, and Antiquities. New ed., revised and enlarged. (Bohn's Illustrated Library.) In-12, 590 p. London, Bell et Sons. 9 fr. 50.

FALCONIERI (Carlo). Vita di Vincenzo Camuccini, e pochi studi sulla pittura contemporanea. In-16, 352 p. Roma, stab. tip. Giliberti. 4 fr.

FARCY (de). Sigillographie de la Normandie (évêché de Bayeux); par M. Paul de Farcy, membre de la Société des antiquaires de Normandie. Ouvrage orné de planches gravées à l'eau-forte par l'auteur. Ier fascicule. In-4, 178 p. et 19 pl. Caen, Leblanc-Hardel 12 fr.

ESPINAY (G. d'). Notices archéologiques. 1re série : Monuments d'Angers. 2e série : Saumur et ses environs. 2 vol. In-8, VIII-416 p. et 19 pl. Angers, Barassé.

FLASCH (A.). Die Polycromie der griechischen Vasenbilder. Gr. in-8, IV-65 p. Würzburg, Stahel. 3 fr.

FOL. Le Musée Fol. Etudes d'art et d'archéologie sur l'antiquité et la renaissance, publié aux frais de la ville de Genève. 1re année (1874). Choix de terres cuites antiques, par W. Fol. T. Ier. In-fol., VIII-87 p. et 32 pl. phototyp., lithogr. et xylogr. 20 fr. – Deuxième année. Choix d'intailles et de cannes antiques, gemmes et pâtes, décrits par W Fol. T. Ier accompagné de 31 planches comprenant 369 sujets. In-fol., p. 1 à 168, et pl. 1 à 31. Bâle et Genève, H. Georg. 25 fr.

FONTENAY (Har. de) Notice des tableaux, dessins, estampes, lithographies, photographies et sculptures exposés dans les salles du musée de l'hôtel de ville d'Autun. In-8, 94 p. Autun, imp. Dejussieu.

GOTTI (Aurelio) Le Gallerie e i Muse di Firenze, discorso storico. Seconda edizione. In-16, VIII-440 p. Firenze, tip. Cellini. 6 fr.

GUIMET (Emile). Esquisses scandinaves, relation du congrès d'anthropologie et d'archéologie préhistorique. In-8 j., 261 p. Paris, Hetzel. 3 fr.

GURLITT (W.). Das Alter der Bildwerke u. die Bauzeit d. sogenannten Theseion in Athen. Eine archaeolog. Untersuchg. In-8, 95 p. Wien, Gerold's Sohn. 2 fr 50.

HEFFNER (Carl). Die deutschen Kaiser- u. Konigs-Siegel nebst denen der Kaiserinnen, Koniginnen u. Reichsverweserf 162 getreue Abbildgn. in

Digitized by Google

Lichtdr. (au. 30 Taf.) m. beschrebi. Texte. In-fol, XIII-48 p. Würzburg. Stahel. 56 fr 25.

JUNGK (Herm.). Die bremischen Münzen. Münzen u. Medaillen d. Erzbisth. u. der Stadt Bremen m. geschichtl. Einleitg. Mit 39 (lith. u. phototyp.) Taf. Hrsg. v. der histor. Gesellschaft d. Künstlervereins. In-8, x-408 p. Bremen, Müller's Verl. 37 fr. 50.

LA DANSE MACABRE, composée par Jehan Gerson, peinte en 1425 au cimetière des Innocents. Fac-simile de l'édition de 1484, précédé de recherches ; par l'abbé Valentin Dufour, Parisien. In-4, de 50 et de 23 p. Paris, Willem. 8 fr.

LASTEYRIE (Ferd. de). Histoire de l'orfévrerie depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Ouvrage illustré de 62 grav. d'après les desseins de Justin Storck, P. Sellier, etc., In-18 j., 326 p. Paris, Hachette. 2 fr. 25.

LE BLANT (Edm.). Les larmes de la prière. (Extrait de la *Gazette archéologique*.) Paris. In-4.

LEFÉBURE (Eug.). Etudes égyptologiques, 4e livraison. Le Mythe osirien ; 2e partie. Osiris. In-4, 129-256 p. Paris, Franck. 20 fr.

L'ÉGLISE DU SACRÉ-CŒUR à Montmartre. Sera-t elle de notre style national ou sera-t-elle d'un style étranger ? par un comité d'archéologues. In-8, 74 p. Paris, Féchoz. 50 c.

LE MIRE (N.-J.). Notice sur les fouilles faites dans les ruines de la villa gallo-romaine de Vicourt, commune de Poitte (Jura). In-8, 29 p. et 6 pl. Lons-le-Saulnier, imp. Gauthier. (Extr. des *Mémoires de la Société d'émulation du Jura.*)

LUCAS. Architecture et archéologie. Caïus Mutius et les temples de l'Honneur et de la Vertu à Rome. 2e étude antique ; par Charles Lucas, membre de la Société centrale des architectes. Gr. in-8, 20 p. Paris, Ducher. 1 fr. 50. (Extr. des *Annales de la Société centrale des architectes*, 1re série, 1er vol., année 1874.)

— Les Architectes de la cathédrale de Tolède. Arras, Planque. In-8. (Extr. de la *Revue de l'art chrétien.*)

MÉNARD (René). L'art en Alsace-Lorraine. Avec grav. exécutées sous la direction de M. Léon Gaucherel, d'après les documents fournis par l'auteur. In-4, 562 p. Paris, lib. de l'Art; Delagrave. 40 fr.

MOMMSEN (Th.). Histoire de la monnaie romaine. Traduite de l'allemand par le duc de Blacas et publiée par J. de Witte, membre de l'Institut. T. IVe et dernier. In-4, CCXIX-110 p. et pl. 21 à 40. Paris, Franck, 10 fr.

PRADÈRE (O.). Notice sur Vincent de Montpetit (Arnaud), peintre français du XVIIIe siècle. In-8, 55 p. Brest, imp. Roger.

PIERRET. Dictionnaire d'archéologie égyptienne ; par Paul Pierret, conservateur adjoint du musée égyptien du Louvre. In-12, 576 p. Paris, Rollin et Feuardent. 6 fr.

RAPHAEL Santi's Decken-Gemalde der Stanza dell'Eliodoro im Vatican. Nach den Zeichngn. Niccola Consoni's gest. v. Ludw. Gruner u. Thdr. Langer. Mit erlaut. Vorw. v. C. Ruland. Hrsg. v. Ludw. Gruner. Gr. in-fol., 7 p., 5 gr. sur acier et 1 chrom. Dresden ; Leipzig, Arnold. Cart., 50 fr.

RECUEIL des publications de la Société Hâvraise d'études diverses, 40e année, 1875. (Guéroult, antiquités gauloises de Caudebec ; — Bourdet, notice hist. sur Bouteilles ; — Devaux, quinze jours en Bourgogne ; — Bourdet, note sur un vase romain ; etc.)

ROBERT. Quittances de peintres, sculpteurs et architectes français, 1535-1711, extraites par M. Ulysse Robert de la collection de quittances prove-

Digitized by Google

nant de la Chambre des comptes, conservée au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, etc., accompagnées de quelques notes par M. A. de M. In-8, 81 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupepeley. (Tiré à 15 ex. sur pap. vergé.)

SHARPE (Samuel). Hebrew Inscriptions, from the Valleys between Egypt and Mount Sinai, in their Original Characters, with Translations and an Alphabet. With Twenty Plates. In-8, 100 p. London, J. R. Smith. 6 fr 25.

SCHWEINFURTH (Dr Geo.). Artes africanae. Abbildungen u. Beschreibgn. v. Erzeugnissen d. Kunstfleisses centralafrikan. Volker. Mit 21 lith. Taf. In-fol., x-42 p. Texte anglais et allemand. Leipzig, Brockauus. Cart. 30 fr.

TIERSOT. Histoire et description de l'église de Brou; par E. Tiersot, représentant de l'Ain. Précédées d'une préface par Louis Blanc, représentant de la Seine. Petit in-8 carré, XII-88 p. et grav. Bourg, imp. Chambaud.

VAN BASTELAER. Les Armes et les sceaux de Charleroy. Recherches sur les vraies et légitimes armoiries de cette ville et sur le blason apocryphe qui leur a été substitué au XIXe siècle, par D. A. Van Bastelaer, président de la Société archéologique de Charleroy. In-8, 92 p. et 4 pl. Mons, Hector Manceaux. 2 fr.

VERSCHELDE (Ch.), archit. Les anciennes Maisons de Bruges dessinées d'après les monuments originaux. In-4, 32 p. et 40 pl. sur teinte chine. Bruges, Beyaert-Defoort. 20 fr.

VIOLLET-LE-DUC. Histoire de l'habitation humaine depuis les temps préhistoriques jusqu'à nos jours; texte et dessins par Viollet-le-Duc. Gr. in-8, 376 p. Paris, Hetzel. 9 fr.

J. C.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Rome. — Notre savant et zélé collaborateur Mgr Barbier de Montault vient d'être nommé référendaire de la signature et primicier de l'église Saint-Sauveur à Ponte-Rotto-en-Transtevère.

— Tout ce qui se rattache au premier temple du monde est digne d'intérêt. La basilique Vaticane, qui a déjà subi, grâce à la munificence de Pie IX, de si nobles embellissements, est en ce moment l'objet d'une restauration considérable. Après avoir réparé et redoré les mosaïques à l'intérieur de la coupole, on va renouveler à l'extérieur de cette même coupole la couverture de plomb et de cuivre qui protége la maçonnerie. Les architectes préposés à la surveillance et à l'entretien de la basilique se sont aperçus que, le plomb s'étant oxydé, des infiltrations d'eau pouvaient nuire à l'intérieur. Une fabrique de lames de plomb a été établie dans une des cours du Vatican ; la dépense totale est évalué à 100,000 fr. et le Pape y contribue personnellement, comme toujours, pour une large part. Dorera-t-on les arrêtes et le contour des lucarnes? Nous le croyons, parce qu'il en était ainsi autrefois, du temps de Sixte V.

Rien n'est du reste plus saisissant, n'exprime mieux la majesté de la maison divine et ne convient davantage à Saint-Pierre que de dorer sa coupole. La coupole ne donne-t-elle pas un idée du ciel? Cela est si bien compris par les artistes qu'ils représentent toujours à l'intérieur des coupoles les gloires célestes. Ainsi le chev. d'Arpino, fournissant les cartons de la mosaïque de Saint-Pierre, a montré le Christ accosté de sa mère et entouré des apôtres, des saints et de différents ordres de la hiérarchie angélique, le tout étant couronné par l'image de Dieu le Père.

— On ne sait pas assez tout ce que fit Sixte IV, en treize ans, pour l'embellissement et l'assainissement de la Ville Eternelle. Son pontificat prépare et annonce celui de Léon X.

Digitized by Google

Tout dernièrement, en restaurant une maison située près du Campo de' Fiori, on a retrouvé l'inscription suivante, qui mérite d'être citée comme un spécimen de l'épigraphie poétique du XVe siècle :

QUAE MODO PUTRIS ERAS ET OLENTI SORDIDA COENO
PLENAQUE DEFORMI MARTIA TERRA SITU
EXUIS HANC TURPEM XISTO SUB PRINCIPE FORMAM.
OMNIA SUNT NITIDIS CONSPICIENDA LOCIS
DIGNA SALUTIFERO DEBENTUR PROEMIA XISTO
O QUANTUM EST SUMMO DEBITA ROMA DUCI !
ANNO SALUTIS MCCCCLXXXIII.
BAPTISTA ARCHIONIUS
LUDOVICUS MORGANIUS

Archioni et Morgani étaient alors les représentants du peuple romain.

L'inscription a été remise en évidence sur le mur même où elle était autrefois encastrée.

Numismatique pontificale. — Nous devons à l'obligeance de Mgr X. Barbier de Montault, la communication du chapitre suivant détaché de son livre sur la *Bibliothèque Vaticane*, qui paraîtra dans quelques jours chez Spithover. Ce chapitre a trait à la *Collection numismatique pontificale :*

« Cette collection ne date que de peu d'années, l'ancienne ayant été volée pendant les troubles de la république romaine. On la doit au zèle et à la science bien connue du professeur Tessieri. Elle est installée dans une des pièces attenantes aux chambres Borgia. Comme elle n'est pas publique, il faut une permission spéciale du conservateur pour la visiter.

« Son intérêt est doublé par la réunion de tous les ouvrages qui traitent de la numismatique.

« Le fonds provient du riche médailler du chevalier Belli, acheté par les soins du cardinal Antonelli et classé par Sibilio. Depuis, il s'est considérablement augmenté, grâce aux acquisitions faites au compte du ministère du commerce.

« La collecton numismatique se compose de médailles et monnaies en or, argent et bronze, classées méthodiquement dans des casiers étiquetés, et les plus précieuses sont mises entre deux verres, d'après un système fort ingénieux dont M. Tessieri est l'auteur, en sorte qu'on peut les voir dans tous les sens, sans être obligé d'y toucher.

« Les grandes divisions de ce médailler colossal comprennent l'ancienne Grèce, l'empire romain, les familles consulaires, la série des souverains

Digitized by Google

pontifes, y compris leurs bulles de plomb, et les divers États de l'Italie, ainsi que ceux de l'Europe moderne.

« La plus ancienne monnaie pontificale remonte à Grégoire III (731-741.)

« La plus ancienne bulle de plomb date du pontificat de Dieudonné (614.)

« Voici l'indication de quelques livres qui traitent de la numismatique papale, omettant à dessein ceux publiés en France par du Molinet, Ch. Lenormant, etc.

« SCILLA. *Delle monete pontificie antiche e moderne.* Rome, 1705, in-4°.

« VIGNOLII. *Antiquiores et antiqui Pontificum Romanor. Denarii a Floravante notis illustrati.* in-4°, Rome, 1734-38, tom. 2 rare.

« VENUTI. *Numismata RR. Pontificum praestant. a Martino V ad Benedictum XIV.* Rome, 1744, in-8° fig.

« ACAMI. *Sulla zecca di Roma et altre dello Stato Pontificio, sopra i valori delle monete, alterazioni, etc.* in-4°, Rome, 1752.

« ZANETTI. *Delle monete di Faenza*, in-4°, Bologna, 1777, fig.

« *Serie de' conj di medaglie pontificie esistenti nella zecca di Roma.* Rome, in-8° 1824.

« CINAGLI. *Le monete dei Papi descritte in tavole sinottiche.* Fermo, 1848, in-fol.

« On voit aussi, dans le même cabinet, une collection de monnaies chinoises, classées et cataloguées, qui ont été offertes récemment à S. S. Pie IX par un missionnaire. La plus reculée serait contemporaine de Salomon. »

La Villa Magliana [1]. — Le touriste qui suit la voie ferrée de Civita-Vecchia à Rome découvre à main droite, entre le Tibre et la ligne, le long de la *Via Portuensis* et à cinq milles environ de l'enceinte de la ville, une construction du XV° siècle, qui tient du palais par son caractère monumental, et de la villa par l'élégance de ses ornements : c'est la Villa Magliana, dont le nom rappelle sans doute une propriété de la *gens Manlia,* car la localité est appelée *fundus Manlianus, praedium Manlianum* dans plusieurs documents du Moyen-Age.

Le site où s'élève la Villa Magliana est l'un des plus pittoresques et des

[1] C'est de la villa Magliana que provient la fresque du Père éternel, payée si cher sous l'administration de Jules Simon, ministre des Beaux-Arts, et placée actuellement dans une des galeries du Louvre. Elle est en si mauvais état qu'on la dirait *lavée.*

Digitized by Google

plus fertiles de la campagne romaine : le Tibre le cotoie sur une assez longue extension ; des collines que l'on peut regarder comme les dernières ondulations du Janicule, le bornent du côté de la ville ; il renferme des prairies verdoyantes, des vallées ombreuses, des mamelons boisés où le gibier abonde encore.

La beauté des lieux séduisit Sixte IV, qui y éleva une somptueuse résidence et convertit le territoire en villa sur une étendue immense. Innocent VIII et Jules II agrandirent la construction. Léon X s'attacha à cette campagne au point d'y tenir plusieurs consistoires et y fit travailler les meilleurs artistes de l'époque. Pie IV y passa la belle saison. La cour ne l'abandonna qu'après Sixte V.

A trois siècles de distance, l'imagination du spectateur a quelque peine à recomposer un ensemble de merveilles dont il ne reste plus que l'ombre. Le palais est converti en maison de ferme, ce qui l'a sauvé, sans aucun doute, d'une ruine complète ; les cultures sont remplacées par d'interminables prairies, la hache a ravagé les bois, des poules picorent autour de la fontaine de Pie IV, et on entend des bêlements sous la salle où les humanistes de la Renaissance tenaient leurs assemblées en présence de Léon X.

Le terrain et la maison appartiennent depuis longtemps au monastère de Ste Cécile *in Trastevere*. Les religieuses, il faut l'avouer, ont fait tout ce qui dépendait d'elles pour défendre les restes d'une illustre résidence papale contre les injures du temps : un financier l'eût vendue ou défigurée.

L'année dernière, des ouvriers qui restauraient les parois de la salle principale mirent à découvert les vestiges de fresques qu'on avait, disons le mot, badigeonnées, à une époque impossible à déterminer.

L'existence de ces fresques n'était pas inconnue. Un Bref de Clément VII, en date du 9 décembre 1526 (Tom. II, Bullaire de la Basilique Vaticane, p. 382) porte en marge une note ainsi conçue : « Un escalier « magnifique conduit à la salle principale, appelée *Salle des Muses,* parce « que les Muses y sont représentées entourant Apollon. Chaque person- « nage est désigné par une brève et élégante inscription en vers. »

Il a fallu plusieurs mois à un habile artiste pour enlever la couche de blanc qui recouvrait le sujet. Les figures ont beaucoup souffert, surtout dans leur partie inférieure, mais en général le coloris a conservé une fraîcheur inespérée.

Parmi les professeurs de l'Académie de Saint-Luc chargés par le gouvernement d'examiner les fresques de la Villa Magliana, quelques-uns les attribuent à Spagna, élève du Pérugin.

Digitized by Google

L'église de la Villa renfermait autrefois cinq tableaux renommés : un *Père Eternel,* d'après un dessin de Raphaël ; une *Vierge Marie,* une *Ste Félicité,* une *Visitation* et une *Annonciation.* Les trois premiers ont été vendus ; les deux derniers, évidemment du siècle classique, appartiennent aux religieuses de Ste Cécile.

Baccano. — Des chars lourdement chargés passaient, il y a quelque temps, près de Baccano, sur la voie Cassia ; ils enfoncèrent la route et l'on trouva presque à fleur de terre une tombe antique. On fit aussitôt des recherches et d'autres tombes furent découvertes. M. le comm. J.-B. de Rossi en a fait le sujet d'une étude dans son Bulletin d'archéologie chrétienne et nous en donnons ici le résumé. Ces tombes appartiennent au cimetière de S. Alexandre, évêque et martyr.

Une des arches sépulcrales s'appuyait sur deux pilastres carrés en marbre blanc, l'un avec les quatre faces lisses, l'autre orné d'un graphite sur la face principale. Le graphite représente une vigne commençant et finissant dans le monogramme du Christ. Les deux pilastres sont hauts de soixante centimètres, ce qui indique qu'ils sont destinés à servir de support à un autel. L'illustre archéologue, dans le dessin inséré dans le bulletin, a suppléé la partie manquante par une table d'autel trouvée et recomposée par M. Mortillet, attribuée à la seconde moitié du IVe siècle, où sont sculptées deux colombes tournées vers la couronne du centre, symbole de la récompense éternelle des âmes des justes dans le Ciel.

La face opposée, au lieu de colombes, est ornée d'agneaux et dans le milieu des lettres A Ω avec le monogramme du Christ.

Les vignes qui ornent le pilastre montrent avec évidence qu'il appartenait à une table eucharistique, et il est singulier que dans les sculptures encore inédites des pilastres des basiliques d'Afrique à Masscula et à Tebessa, tandis que la vigne sort d'un vase et se termine dans le monogramme du Christ ; dans celles de Baccano, elle sort d'un monogramme pour finir aussi dans un monogramme. Ce monument doit être attribué au commencement du IVe siècle, car le monogramme de cette forme est commun à l'époque de Constantin.

Le docte écrivain croit pouvoir assigner au monument la date de l'an 321 ; car dans les actes de S. Alexandre, évêque dans la Turcia (l'Etrurie, la Toscane qui commençait à la rive droite du Tibre), il est fait mention de l'institution légale d'un cimetière au temps des Antonins lorsque la paix fut venue ; on y construisit en même temps une église. Dans le martyrologe dit *petit premier* et même dans les martyrologes d'Adon et de Baronius est enregistrée la mémoire de S. Alexandre, évêque ; il y est dit

Digitized by Google

qu'il fut martyrisé au vingtième mille de la voie Claudia au temps de l'empereur Antonin.

Dans les actes des Bollandistes, au tome VI, mois de septembre, on lit :

« Antonius Alexandrum ad decollandum jussit perduci. Cum autem du-
« ceretur venerunt ad fontanam quæ est secus viam pedes duos a vico
« autem plus minus pedes centum triginta. Lavit sibi manus et faciem
« et commendavit Deo animam suam; venerunt autem contra milliarium
« vigesimum viæ Claudiæ ubi est titulus marmoreus supra altos lapides
« positus supra viam loco superiori qui est contra ortum solis, a via pedes
« septem, a milliario pedes septuaginta quinque. »

Les Bollandistes ont recherché le *vicus* au vingtième mille de la Claudia; mais aucun souvenir n'en subsistait. Cependant les Actes dans deux paragraphes (10 et 19) désignent expressément le *vicus* en le nommant *vicus baccatensis* ou *baccanensis* et font mention du lac voisin; cependant la station *ad baccanas* de l'itinéraire d'Antonin et la carte de Pentinger est indiquée comme le *vicus baccanensis* au XXIe mille de la voie Claudia. L'identité semble donc suffisamment démontrée. La circonstance que le monument découvert se trouve sur la voie Cassia au lieu de la Claudia dérive de l'abus d'appeler Claudia la voie Cassia au moins jusqu'à Baccano.

La mémoire du culte de S. Alexandre restée dans ces lieux et les paroles du Pape Léon IX dans une bulle où il accorde à la basilique vaticane la possession de la *massa Clodiana cum lacu Baccanis et ecclesiam S. Alexandri quæ est in Baccanis,* démontrent jusqu'à l'évidence que le monument découvert est précisément celui dont parlent les actes du saint martyr.

D'ailleurs une autre découverte récente confirme tout cela. Le saint martyr fut jugé dans un endroit où *Antonius sibi mausoleum fabricabat et electa praedia habebat* (§ 54.)

Une partie de ces *prædia* se nommait *prætorium Fusci*, et le chemin qui y conduisait se nommait *vicus parvalis*. Ces paroles démontrent quel était l'Antonin qui condamna le S. Martyr, car dans les terres du comte Gentili furent découverts, il y a quelques années, précisément au lieu indiqué par les actes, c'est-à-dire vers le XVIIe mille de la voie Claudia-Cassia, de magnifiques restes de ville romaine, ornés de mosaïques rares. Les conduits de plomb indiquaient par leur marque que le lieu avait appartenu à un Septimius Geta ; il est donc probable que l'Antonin qui bâtissait le mausolée était Caracalla frère de Geta, et le *prætorium Fusci* parvint à Septime Sévère, père de Caracalla et de Geta, par la confiscation qui frappa Pescen-

Digitized by Google

nius Niger, qui lui contestait le trône, et dont le père était Annius Fuscus.

Les actes de St Alexandre parlent d'une nombreuse population, c'est pourquoi il y avait là probablement un évêché. Ils parlent aussi de thermes et d'un temple d'Apollon. Il faut espérer que le prince Chigi, seigneur du lieu, ordonnera des fouilles qui seront riches de résultats.

Mais il serait anssi désirable que l'on trouvât le tombeau de S. Alexandre et l'église à laquelle a appartenu la table d'autel dont il est question ici et la crypte où le pape Damase transféra les reliques, et enfin quelques lettres de l'inscription superposée au tombeau, qui devait être ainsi conçue :

Hic requiescit sanctus et venerabilis martyr Alexander episcopus cujus depositio celebratur XI kal. octobres.

Nous faisons des vœux pour que ce résultat soit obtenu.

La cité des Tarquins. — On poursuit activement, dit la *Voce delle Verita,* les fouilles de Corneto-Tarquinia, à Rome ; on espère retrouver dans son entier le plan de l'antique cité des Tarquins. Les travaux ont commencé dans la partie basse de la colline. Les ruines d'une construction quadrangulaire de l'époque étrusque, en pierre de taille, ont déjà été rendues à la lumière du jour, ainsi que plusieurs chambres étrusques, revêtues à l'intérieur d'un enduit vernissé et offrant aux regards les plus vives couleurs.

Ces chambres renfermaient les objets suivants : une statuette de femme en bronze, bien conservée, haute d'une palme ; deux roues de quadrige ; sur le quadrige, qui n'existe plus, était probablement placée la statuette ; un bracelet armilla, en or, d'un travail très fin ; un vase en argent, haut d'environ 20 centimètres, d'un galbe fin et élégant; deux fragments d'ivoire gravés, ayant fait partie d'un coffret ; deux fragments d'une coupe faite de cet émail en verre colorié qui se trouve souvent dans les tombes étrusques, et servant d'ornement aux voûtes.

Florence.— La *Gazette officielle* publie la loi autorisant une dépense de 40,322 fr. 90 pour l'acquisition du cénacle d'Andrea del Sarto à Florence.

Alexandrie. — Dans la grande coupole de la cathédrale d'Alexandrie, de style du Bramante, que l'on restaure, seront placées les statues des saints protecteurs des vingt-quatre villes de la Ligue : Milan, Brescia, Crémone, Bergame, Ferrare, Mantoue, Lodi, Parme, Plaisance, Bologne, Modène, Reggio, Ravenne, Rimini, Robbio, Venise, Alexandrie, Vercelli, Tortone, Novarre, Vérone, Vicence, Trévise et Padoue.

Digitized by Google

Trouvailles bibliographiques. — On lit dans la *Nouvelle Gazette* du Valais :

« Nous croyons devoir signaler une importante trouvaille bibliographique faite dernièrement dans une bibliothèque privée de notre ville. Il s'agit d'un petit in-folio gothique renfermant, avec une édition très-rare du roman d'Olivier de Castille, imprimée à Genève en 1482, un opuscule de vingt-cinq feuilles, orné de quelques gravures sur bois, et portant un en-tête composé de ces mots :

« Cy commence la cronicque et hystoire de appollin, roy de thir, etc. » Ce roman a été imprimé à Genève par « maistre Louys Garbin, » comme l'indique une souscription finale; les caractères employés sont identiques à ceux qui servirent pour la publication du livre d'Olivier de Castille.

« Le manuel de Brunet décrit minutieusement cet opuscule et ajoute la remarque suivante :

« Le seul exemplaire que nous connaissions de cette édition s'est trouvé relié avec une édition sans date du *Ponthus* (autre roman de chevalerie), qui paraît aussi avoir été imprimé à Genève. Il est porté dans le catalogue de Du Fay, n° 2366; il fut alors acquis au prix de 20 fr. 50 cent. pour la bibliothèque du château de Rambouillet, appartenant au comte de Toulouse. La famille d'Orléans en ayant hérité, il a fait partie de la bibliothèque du roi Louis-Philippe, vendue en 1852; M. Yemeniz de Lyon l'a fait acheter au prix de 1765 francs plus 5 pour 100.

« Cet exemplaire, si nous ne nous trompons, a été revendu dernièrement pour une somme beaucoup plus forte.

« Il n'est pas inutile, pensons-nous, d'attirer l'attention du public sur la valeur d'objets de cette nature en Valais où l'industrie des antiquaires a déjà fait de si nombreuses victimes. Car c'est à des prix dérisoires qu'ils opèrent leurs achats en spéculant sur l'ignorance des vendeurs. Non-seulement ils dépouillent le pays de ses souvenirs historiques, mais par métier ils frustrent les particuliers de toute rémunération en rapport avec la valeur réelle des objets qu'ils emportent. »

— La bibliothèque impériale de Vienne vient de s'enrichir d'un manuscrit grec fort ancien, intitulé : *Livre de l'apparition et de l'avenir de Jésus-Christ*, et qui, il y a peu de temps, a été découvert à Constantinople par M. Waldick, philologue hongrois. Cet ouvrage, si l'on en croit une indication qui se trouve au bas de sa dernière page, et qui est de la même écriture que tout le corps du manuscrit, aurait été composé par un évêque du IIe siècle, nommé Clément, dont jusqu'à présent on a ignoré l'existence.

J. C.

Digitized by Google

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

dans le tome vingtième de la Revue de l'Art chrétien

AUBER (A.). Le clergé et l'archéologie, 386.

AYZAC (Félicie d'). L'Ane; étude d'archéologie mystique, 74.

— La Hyène; étude d'archéologie mystique, 196.

BARBIER DE MONTAULT (X). Bibliographie, 135.

— Les églises de Rome, étudiées au point de vue archéologique, 205.

— Le Palais archiépiscopal de Bénévent, 345.

BARBOT (Th.). Bibliographie, 307.

BARTHÉLEMY (Ed. de). Les Pyrénées françaises; histoire et monuments, 95.

BRIANCHON et LOTH. L'abbé Cochet, 475.

CARTIER (E.). L'Église et les vieux-catholiques, d'après une peinture des catacombes, 395.

CORBLET (Jules). Travaux des Sociétés savantes, 121, 284.

— Bibliographie, 133, 141, 320.

— Index bibliographiques, 145, 323, 484.

— Chronique, 148, 328, 488.

—Vocabulaire des symboles et des attributs employés dans l'iconographie chrétienne, 254.

GIRAUD (J.). Le génie grec et le christianisme, 276.

GRIMOUARD DE SAINT-LAURENT. Le Bon Pasteur et l'Orante; nouvelle étude sur un sarcophage d'Arles, 64.

JORET-DESCLOSIÈRES. M. Ernest Breton.

LINAS (de). Les origines de l'orfévrarie cloisonnée, 5, 153, 400.

PETIT (Elie). D'un prétendu manuscrit de 1406, contenant divers fragments de l'*Imitation de Jésus-Christ*, 271.

RICHARD (J.-M.). Deuxième inventaire du couvent des Dominicaines d'Arras, 261.

TOLRA DE BORDAS. Bibliographie, 302.

XXX. Patère en or ciselé, 119.

Digitized by Google

TABLE DES DESSINS

1. Agnès (Sainte), fond de verre, 67.
2. Aiguière de Saint-Maurice d'Agaune, 445, 447.
3. Amphore d'Hissarlik, 26.
4. Ane des tourelles de la basilique de Saint-Denis, 83.
5. Ane (l'), miniature, 91.
6. Bijou du cabinet des médailles, 176.
7. Boucles d'oreilles du cabinet des médailles, 176.
8. Chapiteau de Persépolis, 411.
9. Coupe de Chosroès, 429.
10. Coupe (grande) de Petrossa, planche de sept.-octobre, page 153.
11. Démon foulé aux pieds d'une vierge sage, 91.
12. Fibule du trésor de Pétrossa, planche VI du numéro de nov.-déc., p. 432.
13. Fibules du Cabinet des Médailles, 433, 435.
14. Gorgerin du Cabinet des Médailles, 436.
15. Gourde de Khorsabad, 26.
16. Graminée de Persépolis, 411.
17. Homme-Onocentaure, statue, 93.
18. Hyène (la), 202.
19. Impéritie (l'), miniature, 90
20. Jubé du cardinal de Luxembourg, à la cathédrale du Mans, 132.
21. Marie en Orante, fond de verre, 66.
22. Objets du trésor de Priam, 25.
23. Orfévrerie cloisonnée, pl. IV du n° de juillet-août, p. 8.
24. Paresse (la), miniature de la Bibliothèque Richelieu, 84.
25. Patère en or ciselé du trésor de Petrossa, pl. du n° de juillet-août, p. 120.
26. Plat de Chosroès, pl. V *bis* du numéro de nov.-déc., p. 421.
27. Poignée d'*acinaces*, pl. V *a* du numéro de nov.-déc., p. 410.
28. Reliques de la passion, à Sainte-Croix de Jérusalem, planche du n° de sept.-octobre, p. 233.
29. Saint-André du Val, à Rome, 216.
30. Sainte-Agnès de la place Navone, à Rome, 211.
31. Sainte-Agnès-hors-les-murs, 208.
32. Sainte-Cécile au Transtevère, 231.
33. Sainte-Croix de Jérusalem, 242.
34. Sarcophage du musée d'Arles, 65.
35. Sobriété (la) terrassant la Gloutonnerie ; miniature, 86.
36. Vase — en or du trésor de Priam, 24 ; — en terre cuite du musée de Beauvais, 25.

Digitized by Google

TABLE ANALYTIQUE

DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME VINGTIÈME DE LA REVUE DE L'ART CHRÉTIEN[1]

A

ACADÉMIE — de Rouen, 480; — des inscriptions, 121 ; — européo-chinoise. 298-301.
ACHÉMÉNIDES, 407-414.
ACINACES, 411, 413.
AGAUNE (Abbaye d'), 444.
AGDE (Eglise d'), 297-298.
AGE de pierre, 124.
AGNÈS (Ste), 67.
AGRICULTURE, 299.
AIGUIÈRE de St-Maurice d'Agaune, 445.
AIGUIÈRES, 453.
AIRAIN de Corinthe, 48.
ALEXANDRE-LE-GRAND, 408.
ALEXANDRE (S.), 492, 493.
ALEXANDRIE (Italie), 494.
ALLMER (M. A.), 312.
AMBRE, 41, 43, 45, 51, 61, 472.
AMIENS, 152.
AMPHORE d'Hissarlik, 26.
ANDRÉ (S.), 214.
ANE (Étude d'archéologie mystique sur l'), 74-94.
ANGERS (Cathédrale d'), 141-142.
ANTIPHONAIRE du Mont-Renaud, 321.
ANTIQUITÉS — préhistorique, 125; — roumaines, 352.
ARABES, 403, 446, 448.
ARCHÉOLOGIE, 394 ; — Mystique, 74-94, 196-204 ; — Sépulcrale, 480. — Voir *Antiquités*, *Art*, *Iconographie*, etc.
ARCHEVÊQUES de Bénévent, 367, 368.
ARCHITECTES modernes, 387.
ARCHITECTURE de l'Asie-Mineure, 23.
ARCHIVES épiscopales, 362.
ARLES, 64.
ARMOIRIES épiscopales, 366, 369.
ARNAC-LA-POSTE (Puy-de-Dôme), 316.
ARRAS, 261.
ARSACIDES, 414, 437.
ART — assyrien, 401; — byzantin, 424 ; — chrétien, 307-312 ; — grec, 31-63, 165 ; — greco-romain, 119 ; — indo musulman, 405 ; — industriel, 20 ; — khemer, 11 ; — mazdéen, 406 ; — musulman, 400-406 ; — païen, 353 ; — romain, 31-63.
ARYAS, 5.
ASIE-MINEURE, 12-31, 409.
AUBERT (M. E.), 444.
AUTELS, 492.
AUTOGRAPHE, 215.

[1] Nous n'avons pas inséré dans cette table les noms des auteurs d'articles ; ils sont imprimés d'une manière assez saillante dans la première table pour que nous ayons cru cette répétition inutile. J. CORBLET.

Digitized by Google

B

Baccano, 492.
Bactriane, 402.
Bagdad, 441, 443.
Bagues, 9, 470.
Baptistère de S. Louis, 426, 455.
Baptistères, 240.
Bari, 349, 372.
Basiliques, 182.
Bas-reliefs, 209, 221, 410, 413 ; — cappadociens, 20 ; — sassanides, 406, 417.
Béarn (vicomté de), 109-115.
Beauvillé (M. V. de), 340.
Bénévent, son palais archiépiscopal, 345-385.
Bénitiers, 241.
Benoit XIII, 388.
Benoit-Labre (le B.), 223, 224, 225.
Bernier, 466, 467, 470.
Bestiaires, 204.
Bibiane (Ste), 226.
Bibliographie, 133-144, 302-322.
Bibliothèque épiscopale, 380.
Bigorre (comté de), 104-109.
Bijoux, 28, 39, 42, 51, 154, 155, 175, 178, 432, 460. — Voir *Bagues*, *Emeraudes*, *Orfévrerie*, etc,
Bœuf, 75, 77, 78.
Bon Pasteur (le), 64-73.
Boucles d'oreilles, 173, 176.
Boussole, 378.
Breton (M. Ernest), 180-283.
Brianchon (M.), 475.
Briques (monuments en), 288-294.
Burettes, 453.

C

Cabinet des Médailles, 175, 419, 420, 446.
Cadeaux de Noce, 170.
Cahen (M.), 294.
Cahier (le P.), 66.
Calice de Sixte-Quint, 319.
Calices, 452.
Califes (règne des), 437-463.
Caligula, 163.
Cambodge (le), 10, 404.
Cambyse, 407.
Camées, 53, 420, 431.
Campaniles, 350.
Canonniers-Arquebusiers, 142.
Carnac (Morbihan), 150.
Carrière (M. l'abbé), 124, 125, 228.
Cartes géographiques, 373.
Catacombes de Rome, 302-307, 395-399.
Catalogne, 103, 109.
Caumont (M. de), 386.
Cécile (Ste), 231, 232.
Cénac-Moncaut (M.), 95-118.
Cercueils de plomb, 284, 285.
Cerf, 378.
Ceylan, 472.
Chabas (M.), 6.
Chandelier pascal, 207, 233.
Chant grégorien, 219.
Chapiteaux de Persépolis, 411.
Chardin, 418, 458, 460, 461, 466.
Charité épiscopale, 374.
Chartres (Cathédrale de), 89.
Chasse, 354.
Chateaux des Pyrénées, 108.
Chaussures assyriennes, 15.
Chenêts, 263.
Chine, 298, 301.
Chinois, 11.
Chosroès Ier, 416, 420, 425, 457.
Choroès II, 416.
Christianisme (le), 276-279.
Chronique, 148-152, 328-344, 488-495.
Ciborium, 235.
Cité des Tarquins, 494.
Clergé, 75.
Clergé (le) et l'Archéologie, 386-394.
Cloisonnage des gemmes, 8. — Voir *Orfévrerie*.
Cochet (l'abbé), 475-483, 338-340.
Collines de Rome, 244.
Cologne, 336.
Colysée, 122, 123, 206.
Comité des Travaux historiques, 282.
Comminges (Comté de), 115-118.
Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure, 475.
Congrès scientifiques, 287.

Digitized by Google

Conseils de Fabrique, 391.
Constantinople, 57, 463.
Corblet (M. l'abbé J.), 284, 285.
Coromandel, 465.
Corporations ouvrières, 193.
Corps (emblème du), 81.
Corps de Métiers, 459.
Coscia, archevêque de Bénévent, 388, 389.
Costume — des Empereurs romains, 172; — perse, 415.
Coupe de Pétrossa, 429.
Coupes, 420, 421, 422, 425.
Coupole, 216.
Couronne d'or, 409.
Courtisanes, 167.
Coussemaker (M. de), 343.
Crampon (M. l'abbé), 126.
Cratère, 30.
Cryptes, 210, 237, 238.
Cupidité (emblème de la), 201.
Cyrus, 407, 408, 409.

D

Damas, 439, 441, 448.
Daniel, 396, 397, 398.
Décorations en verre, 180.
Delvigne (M. l'abbé), 271.
Démon, 199.
Détraction (emblème de la), 201.
Diario, 363, 364.
Dictionnaire topographique, 134.
Disque de verre, 183.
Dusevel (M.), 284.

E

Eglise (l'), et les vieux-catholiques, 395-399.
Eglises de Rome, étudiées au point de vue archéologique, 205-253; — modernes, 387; — romanes, 117.
Egypte, 8.
Electrum, 40-63.
Emaux, 59, 60, 446, 461.
Emeraudes, 471-474.
Empereurs romains, 37, 163, 164, 165, 166, 167, 188.
Engellhardt (M.), 30.
Entêtement du peuple Juif, 79, 80.
Epinois (M. H. de l'), 302, 395.
Etrurie, 34.
Evangélisation des Gaules, 97.

F

Farcy (M. de) 141-142.
Fécamp, 151.
Féodalité, 100.
Fibules, 431, 432, 434, 435, 448.
Flines (abbaye de), 320.
Florence, 494.
Fonds de verre chrétiens, 66, 67.
Fontaines monumentales, 226.
Forcella (M. Vincenzo), 137-140.
Forteresses, 107, 113.
Fouilles de Carnac, 150.
Franciscains, 256.
Fresques, 226, 239, 244.
Fusion des émaux, 60.

G

Garrucci (le P.), 352.
Gengis-Khan, 456.
Génie (le) grec et le Christianisme, 276-279.
Gentilité, 75.
Gerson, 272, 275.
Girouettes de clocher, 350.
Gloutonnerie, 85.
Golconde, 466.
Gorgerins, 436.
Gourde de Khorsabad, 26,
Graminée de Persépolis, 411.
Grand-Mogol (le) 468.
Graveurs sur pierres fines, 192.
Grenade (fruit), 378.
Griffon, 447.
Grimouard de Saint-Laurent (M. le comte), 307, 312.
Grue (oiseau), 377.
Guéranger (dom), 396, 398.
Guilhermy. (M. de), 297.

H

Hashmal, 47. 62.
Hautcœur (M. l'abbé), 320.
Helbig (M.), 183, 184.
Hélène (Ste), 241.
Hérodote, 473.
Hindous, 405.

Digitized by Google

Hôpitaux de Rome, 249.
Hospices épiscopaux, 359, 360.
Hucher (M. Eugène), 133.
Hyène (la) Etude d'archéologie mystique, 196-204.
Hypocrisie (emblème de l'), 202.

I

Iconographie, 254-260, 307-312.
Ignorance, 79, 80.
Imitation de Jésus-Christ, 271-275.
Impéritie. 90.
Incrustation — à froid chez les Grecs et les Romains, 31-63 ; — métallique, 8.
Inde, 5-10. 464, 469.
Index bibliographique, 145-147, 323-327, 484-487.
Indo-Chine, 10-12.
Inscriptions, 125, 137-140, 152, 170, 189, 190, 191, 192, 209, 218, 222, 232, 294-297, 312, 316, 352.
Inspection des Eglises, 389.
Instabilité des mœurs (emblème de l'), 201.
Institut des Provinces de France, 287.
Instruments — à archet, 328-330; — de musique, 87.

J

Jacques-le-Majeur (S.), 97.
Jainas (les), 405.
Janvier (M. A.), 143.
Jésus-Christ, 68, 71 (Voir *Christianisme*, etc.).
Joaillerie, 168, 186, 400.
Joailliers, 33, 183-195, 463.
Joyaux asiatiques, 27.
Jubé de la Cathédrale du Mans, 133, 134.
Juifs, 295, 296.

K

Kunc (M. Aloys), 135.

L

Labarte (M.), 7, 62, 63.
Laïques, 75.
Lapidaires, 460.
Lecocq (M. G.), 142, 143.
Lenormant (M. Ch.), 446.
Lescar (Cathédrale de), 112.
Lions sculptés, placés au portail des églises, 348, 349.
Lois somptuaires, 35, 167, 174.
Longperrier (M. A. de), 419.
Lorraine, 295.
Loth (M A.), 271-275.
Loth (M. l'abbé), 479.
Lourdes, 106, 107.

M

Mahomet, 403, 439.
Main (iconographie de la), 308.
Maison du XVIe siècle, à Orléans. 127-129.
Manuscrit de Strabon, 148.
Margaritarii, 190, 191.
Marie (la Vierge), 66, 68.
Martellange (Etienne), 126, 127.
Martin (le P. A.), 66, 67, 71.
Martin (M. le docteur), 297.
Martyre (scènes de), 250.
Médailles en Angleterre, 330-333.
Médecine, 299.
Mesures du Moyen-Age, 149.
Métaux précieux, 34, 35, 37, 54, 55.
Michel-Ange, 148, 244.
Minasi (le P.), 72, 73.
Miniatures, 84, 90, 91, 92, 93, 200.
Ministres de l'Evangile, 74.
Mitres, 376.
Mogol (l'Empire du), 464-471. — Voir *Grand-Mogol*.
Montaiglon (M. A. de), 285, 286.
Montaner (château de), 113.
Monuments historiques, 338.
Morlaas, 112.
Mosaïques, 179, 180, 221, 228, 238, 335.
Mosquées, 448.
Moutiers, trésor de sa Cathédrale, 337.
Muller (M. l'abbé), 321.
Mundus Muliebris, 168.
Muraille de verre, 462.

Digitized by Google

Musée — Campana, 447; — d'antiquités de Bruxelles, 8; — de Beauvais, 25; — de Bruxelles, 470; — de Copenhague, 437; — de St-Pétersbourg, 422; — de Vienne, 426; — d'Orléans, 127-129; — du Louvre, 51, 177, 452; — du Vatican, 66; — Kircher, 335.
Musique sacrée, 135-137.
Musulmans, 451.

N

Narbonne, 98.
Naumburg, 336.
Navarre (la) 102.
Néron, 163.
Nimbe, 353.
Noms d'orfèvres, 191.
Numismatique pontificale, 489.

O

Oloron, 112.
Olympe cappadocien, 14.
Onocentaure, 92-94.
Ophir, 6.
Or. — Voir *Métaux précieux*.
Orantes, 64-73.
Orfévrerie cloisonnée, 5-63, 153-195, 400-474.
Orfèvres, 189; — de Cordoue, 449; — de Perse, 459.
Ornamenta muliebria, 168.
Orsini (le Cardinal), 348, 356, 357, 362, 363, 374, 376, 379, 383, 384.
Ottomans, 462.

P

Palais d'Euïuck (Ptérie), 17.
Paresse (emblème de la), 83, 84.
Parthes, 415.
Patènes, 452.
Patères, 53, 119-120, 165.
Patience, 74.
Paul (S.), 67, 70, 256.
Pauvreté, 254.
Pavés, 254.
Péchés capitaux, 254.
Peigné-Delacourt (M.), 321.
Peintures. — V. *Art, Catacombes, Miniatures*, etc.
Pélican, 254. 377.
Pentecôte, 255.
Perles, 159, 459.
Perny (M. Paul), 301.
Perrot (M.), 12, 13, 14, 17, 18.
Perse, 400-464.
Persépolis, 401, 407, 408, 425.
Pèsement des ames, 255.
Pétrossa (Trésor de), 119, 334, 427, 434.
Phares, 255.
Phénix, 255, 378.
Philippe de Néri (S.), 246, 361, 374.
Pierre (S.), 64, 67, 70, 256.
Pierres précieuses, 39, 40, 49, 160, 161, 256, 458. 463, 464, 465. — Voir *Emeraudes*.
Piscine, 223.
Plan des églises, 258.
Plantes des pieds, 258.
Pline, 158, 187.
Poisson, 258.
Polissage des émaux, 60.
Polychromie grecque, 32.
Portes d'églises, 259.
Portraits de médecins, 130, 131.
Poteries flamandes, 123, 124.
Pourpre, 259.
Pouvoir temporel des évêques, 356.
Pouy (M.), 284. 285.
Préfets de la fabrique, 389.
Prisonniers, 257.
Prisons épiscopales, 356-359.
Prophètes, 257.
Prostituée (la) de Babylone, 258.
Puits funéraires, 220.
Pyrénées françaises, 95-118.

Q

Quicherat (M.), 286.

R

Réceptions d'Académie, 121.
Reinaud (M.), 438.
Reliquaires, 152.
Reliques, 206, 214, 217, 219, 230, 240.

Digitized by Google

Répertoires archéologiques, 143.
REVEL (M. de), 338.
Revue de Musique sacrée, 135.
Rig-Véda, 412.
ROME, 137-140, 335-341, 343, 488, 489, 494. — Voir *Catacombes, Colysée, Eglises*, etc.
ROSSI (M. de), 64, 183, 302, 304, 395, 396, 399.
ROUSSELET (M. L.), 405.
ROUSSILLON, 101.

S

SABÉENS, 438.
SACERDOCE, 76.
SAINT-AVENTIN, 117.
SAINT-DENIS (l'église de), 83, 93, 94, 452.
SAINT-PÉ, 105.
SAINT-QUENTIN, 142.
SAINT SACREMENT, 340.
SAINT-SAVIN, 104.
SAINT-SEVER, 111.
SAISONS, 354.
SALMON (M. Ch.), 131.
SAPOR, 423.
SARCOPHAGES, 64-73, 115, 239, 354.
SASSANIDES, 414-437.
Scala Santa, au Latran, 247.
SCEAUX, 284, 286.
SCHLIEMANN (M.), 23, 24.
SCULPTURES assyriennes, 29.
SÉVILLE, 449.
SIXTE-QUINT, 316-320.
STATUAIRE romaine, 353.
STATUES, 213.
STÈLE de Mœsa, 333, 334.
STÉPHANE, peintre, 336.
STYLE ogival, son origine, 341.
SOCIÉTÉ — Archéologique de Béziers, 125, 126, 297, 298 ; — de l'Orléanais, 127, 129 ; — du midi de la France, 124, 125, 288-294 ; — de la Moselle, 134 ; — d'archéologie lorraine, 294-297 ; — d'encouragement des arts de Londres, 123, 124 ; — des Antiquaires de France, 286 ; — de l'Ouest, 130-131 ; — de Morinie, 129 ; — de Picardie, 131, 301 ; — littéraire de Lyon, 126, 127 ; — royale de littérature de Londres, 122.
SOCIÉTÉS de Tir, 143.
SORBONNE (église de la), 340.
SORDES (abbaye de), 110.
SUCCIN, 46, 49. — Voir *Ambre*.
SUGER (l'abbé), 129-130.
SUZANNE, 396-399.
SYMBOLES et attributs, employés dans l'Iconographie chrétienne, 254-260.
SYMBOLISME. — Voir *Archéologie mystique, Art, Iconographie*.
SYNAGOGUE, 75, 78.

T

TAPISSERIES d'Angers, 141, 142.
TARBES (Cathédrale de), 106.
TASSES, 420, 421, 428.
TAVERNIER, 426, 460, 466.
TEMPESTA (Antoine), 250.
TEMPLE d'Anaïtis, 19.
TEMPLIERS, 106.
TERRE-BASSE (M. A. de), 312.
TERTULLIEN, 52.
TEXIER (M. C.), 12, 19.
THÉOPHILE (le moine), 59.
THÉOPHRASTE, 473.
THIBET, 469.
THOLIN (M. G.), 289, 292, 293.
THOMAS A KEMPIS, 271-275.
TIARE, 370.
TOILETTE des Syriennes, 161.
TOMBEAU — de Guillaume de Ros, 151 ; — des Macchabées, 341.
TOMBEAUX, 215, 220, 222, 227.
TOPOGRAPHIE archéologique des cantons de la France, 321.
TOURNESAC (le P.), 338.
TOURS (signaux), 118.
TRAVAUX des Sociétés savantes, 121-131, 284-301.
TREMBLEMENT de terre, 381, 382.
TRÉSOR de Priam, 24, 25.
Triclinium, 248.
TRÔNE D'OR, 466.
TROUVAILLES bibliographiques, 495.
TROYES (Aube), 203.
TRUIE (la) qui file, 87-89.
TURINAZ (Mgr), 393.

Digitized by Google

V

Vases antiques, 24, 25, 30, 431, 444.
Vaux (M. S.), 122.
Védrine (M. l'abbé), 316.
Verrès, 157, 187.
Vertin, 184.
Vertus (emblème des), 84, 86.
Vêtements lycaoniens, 21. — Voir *Costume*, *Toilette*, etc.
Vices (emblème des), 81, 82.
Vidian (Pyrénées), 115.
Vienne, en Autriche, 495.
Vienne, en Dauphiné, 312.
Villa-Magliana, 490.
Villefosse (M. de), 149.
Viollet-le-Duc (M.), 276-279.
Violon, 328-330.
Visigoths, 98, 99.
Visites épiscopales, 364.

X

Xerxès, 408, 425.

Y

Yves (S.), 342.

Imp. du *Pas-de-Calais*. — A. Planque, à Arras.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google